TACITE ET SON SIECLE OU LA SOCIETE ROMAINE IMPERIALE...



TACITE

ET SON SIÈCLE

OU

LA SOCIÉTÉ ROMAINE IMPÉRIALE

D'AUGUSTE AUX ANTONINS

DANS SES RAPPORTS AVEC LA SOCIÉTÉ MODERNE

PAR

E. P. DUBOIS-GUCHAN

PROCUREUR IMPÉRIAL A NANTES

> Napoléon se plaignait de nos matériaux classiques et du temps que de si mauvais livres faisaient perdre à la jeunesse. C'est que... ces sujets immortels, la base de nos connaissances dans la vie, eussent dû être présentés, écrits et rédigés par des hommes d'État et des hommes du monde. Napoléon avait à ce sujet des idées très-heureuses.
>
> (MÉMORIAL DE SAINTE-HÉLÈNE, *Lectures de Napoléon.*)

TOME PREMIER

PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES AUGUSTINS, 35

TACITE
ET SON SIÈCLE

I

L'ORDRE SOCIAL ET LES CÉSARS

TACITE

ET SON SIÈCLE

PROLOGUE

« Il est remarquable qu'aucun historien, que Tacite lui-même ne nous dise pas par quels moyens, par quelle opinion, par quel ressort social les plus atroces et les plus stupides empereurs gouvernaient Rome sans rencontrer aucun obstacle même pendant leur absence... Que de questions philosophiques l'on pourrait faire aux meilleurs historiens de l'antiquité, dont ils n'ont pas résolu une seule ! »

(MADAME DE STAEL, *De la Littérature dans ses rapports avec les institutions sociales*, chap. VI.)

Les conditions du génie sont essentiellement multiples : un grand homme, un grand écrivain surtout, est tout à la fois de sa nation, de son temps; enfin il est lui-même. Aussi, un éminent esprit de notre époque, pour mieux apprécier un grand tragique d'un autre siècle, l'a-t-il placé par la pensée au milieu de son temps. C'est, en effet, dans le cadre des événements et des mœurs où vécurent les grands personnages que ressort le mieux la vérité de leur physionomie; c'est dans le cadre de son temps que je voudrais apprécier Tacite : tâche importante par la grandeur du théâtre et celle du personnage; travail complexe que j'entreprends sans peser mes forces, mais non sans y porter un soin d'examen qui me tiendra lieu d'excuse, sinon de mérite ! J'écris du moins d'après mes observations directes : je me suis attaché aux sources

antiques; et là où d'autres ont pu faire parler une riche imagination, je ferai parler les faits.

Tacite fut en contact avec le milieu politique, le milieu social, le milieu littéraire de son époque. Avant de chercher à déterminer ce qu'il reçut de son siècle et ce qu'il lui donna, je voudrais apprécier ce siècle; c'est-à-dire, l'ère des premiers Césars jusqu'à Trajan. Je ne crois pas que tout soit dit sur ces temps, sur lesquels on a tant écrit; il me semble surtout que les préventions dont ils sont l'objet sont trop accréditées; l'ère des Césars est très-connue, mais n'est-elle pas un peu méconnue? Si je me suis isolé, à mon grand regret, des maîtres contemporains de la matière, c'est pour être plus libre de mes jugements personnels. Il est difficile d'être neuf; mais je voudrais être juste, ou plutôt vrai, sur ce qu'on nomme les Romains de la décadence, sur les Césars même, qui en semblent la principale souillure.

Dans la sphère politique de ces temps, je trouve quatre principaux acteurs : le sénat, l'armée, le prince, le peuple, ou plutôt la plèbe, car le peuple n'était guère qu'un nom ou qu'un prétexte pour les influences rivales qui se disputaient le pouvoir. Le rôle des tribuns avait cessé, ou était devenu l'un des soutiens et des expédients du prince. Les grands capitaines, sans disparaître de la scène publique, ce qui est impossible dans un empire militaire, n'occupaient que le second plan, pour satisfaire à la jalousie ou à la sûreté des empereurs.

A côté de ces principaux acteurs, je reconnais un débris moral de la vitalité républicaine : un long et amer regret de la grande liberté romaine qu'on s'indigne de croire à jamais perdue, et la réaction de ce sentiment se montrant soit par des actes téméraires qui avortent nécessairement, soit par le travail incessant et invincible de l'opinion publique célébrant ce qu'elle ne peut reprendre ou maudissant ce qu'elle ne peut renverser.

Le milieu social pour un temps si reculé, si différent du nôtre, dont les archives, dont les documents officiels, dont les mémoires privés, dont les monuments publics ont disparu, est difficile à reconstituer sans un peu d'artifice, et l'on recomposerait mal, sur ce point, autre chose que des approximations. Comme essai, j'apprécierai dans leurs traits généraux les éléments les plus sail-

lants de la société romaine : les nobles, les riches, la population mêlée de la capitale, les esclaves, les affranchis et leur descendance, le peuple des campagnes, les provinces; les mœurs sociales, dans le flux et le reflux de leur oscillation, dans leur contingent de vices et de vertus notables; la philosophie ou du moins l'épicurisme et le stoïcisme, dans leur influence essentielle; l'esprit d'utopie qui a pu germer dans le fond de cette société; la divine utopie du christianisme, qui absorba toutes les utopies des hommes; le droit romain, l'égide et l'honneur de la société romaine avant le christianisme; les Grecs, qui furent l'élément dissolvant, mais les agitateurs puissants de l'ancien monde; les barbares dans leur antagonisme avec la civilisation antique, qu'ils renversèrent pour la régénérer, en faisant brutalement et par soubresauts ce que la seule opinion publique eût fait trop lentement; l'antique Judée plus forte que les barbares pour rajeunir, par l'esprit et le sentiment, ce que la barbarie ne pouvait rajeunir que par les hommes; les Césars conduisant les institutions comme la société dans un milieu social si contrasté, si multiple, si prodigieux d'étendue; touchant à tout, troublés quoique obéis partout; plus enviés et plus trahis que contestés; assassinés seulement à Rome; tout à la fois trop puissants et trop faibles; adorés ou dénigrés, quoique plus dénigrés qu'adorés; mais d'ailleurs indispensables pour cette Rome sans laquelle l'univers ne croyait pas pouvoir vivre, et dont la chute fut celle de l'univers païen : tel est mon cadre politique ou plutôt mon cadre social. Dois-je répéter que je ne parcourrai ce cadre que sommairement, et que je l'indique plus que je ne le parcourrai?

Mon travail littéraire, comme je l'ai conçu, sera le complément, et, à quelques égards, la vérification de mon travail politique. Quels furent, par exemple, au sein des mœurs littéraires, les grandes influences qui dominèrent les lettrés? Que faut-il entendre par la corruption des lettres romaines? Quel est le rôle de la forme; quels sont ceux de la pensée et du sentiment dans cette corruption? Comment se succèdent les diverses écoles romaines, au point de vue de la forme, du sentiment et de la pensée? Quel est l'idéal absolu de la perfection littéraire comme le temps présent nous permet de l'apprécier? Quel fut l'idéal relatif de la perfection

des lettres à Rome? Quel fut le rôle de l'élément judaïque dans le milieu des lettres païennes? Quel fut, dans ce milieu total, le rôle particulier du génie de Tacite pris dans son ensemble? — Je traiterai ces questions.

Ce n'est pas tout : Tacite est essentiellement un historien hors ligne. Pour le juger, j'examinerai les conditions de l'histoire même. Quel est, par exemple, la fonction sociale de l'histoire dans le développement de l'humanité? Quel fut l'esprit de l'histoire en Grèce? Quel fut ce même esprit à Rome? Quelles furent, en un mot, l'école historique grecque, l'école historique romaine? Quel fut le cachet, le génie particulier de Tacite dans l'école historique romaine? — Je m'en expliquerai; mais, en outre, la Judée a aussi son école ou plutôt sa tendance et sa valeur historiques. Qu'introduisit-elle dans l'histoire? Comment le christianisme, né du judaïsme, intervient-il à son tour dans les conditions historiques? Quelles sont les perturbations que le génie chrétien a subies dans l'histoire? Tel est mon cadre littéraire.

Dans son ensemble, mon édifice, quel qu'il soit, reposera sur l'antique. Je ne parlerai pas des anciens d'après les modernes, mais d'après les anciens; les anciens seront partout mes témoins ou mes auxiliaires. Je me défendrai sur ce point de l'esprit moderne comme d'une sorte de corruption intellectuelle, tant je le crois dangereux pour juger et raconter l'antiquité. Ce sera même l'un des vices de mon travail, de rester plus empreint que je ne le voudrais des préjugés de mon temps. Mais comment s'y soustraire absolument?

Je me résumerai dans un parallèle.

Je réunirai les deux parties de mon plan général par leurs principaux points de contact, en comparant, dans leurs traits généraux, la civilisation antique et la civilisation moderne. Mon œuvre ne serait pas sans valeur, ce me semble, si l'exécution rendait suffisamment la pensée; si le fruit répondait au germe, j'ajoute même au travail; — mais entrons en matière.

I

LE SÉNAT ROMAIN

Quand il fallut réprimer Catilina, tout obéissait au peuple romain, du couchant à l'aurore; et, dans cette grande fortune, malgré l'appât de l'or, malgré les décrets du sénat, on ne put trouver un révélateur du complot, on ne put provoquer un seul déserteur dans l'armée rebelle, tant le mal, dit Salluste, était profond[1]! Ainsi, ce sénat romain, auquel on obéissait en tremblant aux extrémités de la terre, manquait déjà d'ascendant à Rome. Avant que la guerre civile éclate, César, voyant les incertitudes du sénat, lui signifie que, si la crainte l'empêche de gouverner, il gouvernera seul la république[2]. Quand Pompée propose à César de sacrifier leurs ressentiments au bien de l'État, César se plaint avant tout qu'on ait voulu lui enlever la faveur du peuple[3]. Lucain reproduit bien ce rôle secondaire et effacé du sénat quand il lui prête ce langage avant Pharsale : « Pompée, le sénat veut savoir s'il n'est ici qu'une escorte[4]. » Après la victoire de César, nous voyons,

[1] Salluste, *Catil.*, 36, 46, — [2] J. Cés., *Guerre civ.*, 1-32. — [3] *Ibid.*, 8, 9. — [4] *Phars.*, 7-85.

dans la première lettre de Salluste au dictateur, que le sénat flotte désormais au gré du caprice d'autrui, décrétant aujourd'hui une chose, demain une autre, n'appréciant le bien ou le mal public que d'après l'arrogance de ceux qui le mènent, car quelques nobles orgueilleux s'imposent à des parvenus timides; mal auquel il propose pour remède l'accroissement du nombre des sénateurs et le vote secret. Quand les triumvirs se partagèrent l'empire, il est évident que le sénat, qui ne pouvait se partager comme les provinces, comptait pour peu dans le calcul de ses maîtres, et qu'ils le jugeaient la proie du plus fort : aussi, quand les armées se prononcèrent pour Octave, le sénat lui érigea-t-il une statue équestre, distinction que n'avaient obtenue jusque-là que trois dominateurs, Sylla, Pompée, Jules César[1]; et lorsqu'il eut pacifié l'Espagne, le sénat lui vota le laurier et le char triomphal; mais Octave était déjà assez grand pour dédaigner ces honneurs[2] : enfin le sénat semble abdiquer lui-même sa suprématie en consacrant à l'immortalité, par le nom d'*Auguste*, son heureux maître.

Jusqu'à Sylla, le sénat fut composé de trois cents membres; de Sylla à César, de huit cents[3]; après sa mort, on y ajouta encore. A l'avénement d'Auguste, il y en avait plus de mille. Le sénat était un corps difforme et sans proportion où plusieurs avaient trouvé place par la faveur ou l'argent, que le peuple appelait dédaigneusement les sénateurs de l'orcus. Auguste fit une épuration générale, il limita le nombre total des sénateurs à six cents; une catégorie fut laissée au choix de leurs collègues[4]; Auguste et Agrippa composèrent l'autre. Nous lisons dans un beau discours que Tacite prête à Claude[5], que, le vieil esprit patricien s'étant offensé de la prétention de quelques grands de la Gaule chevelue qui demandaient l'accès du sénat, l'empereur répondit sensément qu'Athènes s'était perdue par son esprit d'exclusion, qu'à Rome les magistratures, d'abord patriciennes, s'étaient ouvertes aux plébéiens, puis aux Latins, puis aux Italiques; que la paix était le temps des innovations; et il invita les sénateurs tarés à se faire justice eux-mêmes, préférant à bon droit des Gaulois honorables à des Romains

[1] Paterculé, 2-61. — [2] Florus, 4-12. — [3] Note de M. de Golbery sur Suétone. — [4] Suét., *Auguste*, 35. — [5] *Ann.*, 11-23 à 26.

indignes. C'est le propre des révolutions d'altérer les grands corps de l'État, et Vespasien, qui héritait d'une révolution dynastique, eut à renouveler le sénat. Les premiers ordres de Rome étaient épuisés par les meurtres, ils étaient dégénérés par suite d'une longue insouciance : l'empereur rejeta du sénat les plus reprochables, il les remplaça par les hommes les plus considérés de l'Italie et des provinces[1]; mais ces hommes nouveaux étaient dans une situation relativement modeste, et vivant d'épargne[2]. Tacite atteste qu'il y avait non-seulement épuisement des familles majeures instituées par Romulus, et des familles mineures fondées par Brutus, mais même des notabilités créées par Jules César; et, sous Claude, de celles créées par Auguste, tant la noblesse romaine s'évanouissait[3]! De sorte que le sénat impérial n'avait guère de l'antique sénat romain que le nom et le costume. Comment un corps si déchu dans son personnel, si mêlé, si peuplé des anciens vaincus, des anciens ennemis de Rome; si dépourvu, si je peux le dire, de sang et d'esprit romain, eût-il pu représenter la vieille Rome et disputer l'empire aux empereurs? Ne comprend-on pas que moins le sénat avait d'homogénéité et d'unité, plus le peuple romain avait besoin d'un maître?

Et toutefois, ce maître même se sentait contraint à des ménagements avec le sénat quel qu'il fût. Tibère n'était jamais plus hésitant dans son langage que lorsqu'il parlait dans son sein[4]. Tant qu'il craignit Germanicus, ses expressions furent empreintes d'une sorte d'humilité singulière : « Un prince, disait-il, que vous avez investi d'une puissance si grande et si absolue, doit être au service du sénat; souvent de tous les citoyens, et, la plupart du temps, de chacun en particulier. Je ne me repens pas de l'avoir dit : j'ai trouvé, et je trouve encore en vous, des maîtres bons et équitables[5]. » Il réprimanda les consulaires qui commandaient les armées de ce qu'ils n'écrivaient pas au sénat pour lui rendre compte de leurs actions[6]. Après la mort de son fils Drusus, il présente solennellement au sénat les fils de Germanicus : il conjure les sénateurs, au nom des dieux et de la patrie, de diriger ces

[1] Suét., *Vespas.*, 9. — [2] Tacite, *Ann.*, 3-55. — [3] *Ibid.*, 11-23 à 26. — [4] *Ibid.*, 1-7. — [5] « Dominos æquos et faventes. » Suét., *Tib.*, 29. — [6] *Ibid.*, 32.

nobles rejetons d'Auguste; il recommande aux jeunes princes orphelins de considérer les sénateurs comme leurs pères[1]. Claude refusa d'abord le titre d'empereur et tous les honneurs exagérés; il ne rappela nul exilé sans l'agrément du sénat, il lui demanda comme une faveur d'entrer dans son sein avec son préfet du prétoire et quelques tribuns militaires[2]; il lui restitua les provinces d'Achaie et de Macédoine, que Tibère s'était arrogées[3]; les magistrats juraient obéissance aux actes des empereurs; Néron voulut que le consul Antistius fît exception pour ses actes, aux grands applaudissements du sénat, charmé des généreux sentiments du prince. Après avoir tué sa mère, il s'inquiéta de l'attitude des sénateurs, au point de n'oser rentrer dans Rome[4]. Quand Galba prit le pouvoir en Espagne, il forma des plus illustres du pays une sorte de sénat, auquel il rendait compte des affaires importantes[5]. Son discours à Pison, quand il l'adopte, est une sorte de programme libéral et parlementaire. Othon, quand il veut succéder à Galba, déclare en plein sénat qu'on lui impose l'empire, mais qu'il gouvernera selon la volonté générale[6]. Vitellius et Vespasien prirent des précautions analogues avec ce grand corps. On put répandre impunément le sang des sénateurs : Tibère le fit couler à grands flots, Claude ne le ménagea pas[7], ce que le sénat pardonnait le moins, c'était l'injure officielle, c'était l'avilissement ostensible, c'était l'affront gratuit que ne motivait aucun besoin politique. Caligula souffrait que, revêtus de la toge, des consulaires courussent à côté de son char, ou que, vêtus en esclaves, ils se tinssent debout derrière son siége ou à ses pieds[8]. Néron prostitua les sénateurs sur la scène ou les rendit témoins de ses obscénités. Domitien abusa de la terreur même pour les jouer dans un festin. Tous trois périrent violemment, et Pline avait le sentiment de ces représailles, quand, retraçant à Trajan l'anniversaire des vœux pour l'empereur, il le félicitait de la sécurité qu'il pouvait goûter en ce jour, où les autres princes, toujours tremblants et peu sûrs de la patience du sénat, attendaient les courriers chargés de les rassurer sur la servitude publique[9].

[1] Tacite, *Ann*, 4-8. — [2] Suét., *Claude*, 12. — [3] *Ibid*, 25. — [4] Tacite, *Ann.*, 14-23. — [5] Suét., *Galba*, 10. — [6] Suét., *Othon*, 7. — [7] Suét., *Claude*, 29. Voir surtout l'*Apocholokynthose* de Sénèque. — [8] Suét., *Calig.*, 28. — [9] Pline, *Panégyr.*, 68.

C'est que le sénat avait une importance traditionnelle qu'il était périlleux de méconnaître. On le sentait surtout dans les temps de révolution, où il devenait seul, comme jadis, le chef régulier de l'empire. Sous l'influence de son lieutenant Verginius, l'armée de Germanie ayant quitté Galba pour le sénat[1], Galba lui envoya, avec Pison, un cortége de sénateurs, l'un, pour montrer la dignité des Césars ; l'autre, pour représenter l'autorité du sénat[2]. Après la mort de Galba, on répandit la rumeur qu'Othon l'avait tué, moins pour régner que pour rétablir la liberté, c'est-à-dire le règne du sénat. Dans un conseil de guerre tenu sur l'opportunité d'une bataille, Suetonius Paullinus, le premier capitaine d'Othon[3], est d'avis d'attendre ; car on a pour soi l'Italie, où est Rome, la tête de l'univers, ainsi que le sénat et le peuple, noms quelquefois voilés, jamais entièrement obscurs[4]. En quels termes Othon lui-même ne reprend-il pas ses soldats outrés contre les sénateurs, qu'ils poursuivaient jusque dans un souper que leur donnait le nouvel empereur ? « Comment ! les enfants de l'Italie, la vraie jeunesse de Rome, voudraient le sang d'un ordre dont la glorieuse splendeur ne fait que mieux ressortir à leur profit le dénûment des Vitelliens ? Vitellius possède bien, poursuit-il, quelques nations, il a une sorte d'armée, mais avec nous est le sénat, et, dès lors, la république ; tandis qu'il n'est, par la même raison, qu'un ennemi public. » C'est son antiquité qui consacre le sénat, pour l'usurpateur même. Il le recommande au respect des rebelles, « parce que c'est sous ses propres auspices que le fondateur de Rome l'a créé ; que, des rois, le sénat a vécu jusqu'aux empereurs d'une sorte d'immortalité respectée des ancêtres, pour être transmise aux descendants, à raison de cette solidarité qui fait que les sénateurs naissent du peuple, comme les princes naissent du sénat[5]. » C'est ainsi que, par la vertu de la tradition, chez un peuple éminemment traditionnel, le sénat tenait aux racines, et, si je peux le dire, aux fibres les plus intimes de Rome. Lors même que ce n'était qu'un nom, ce nom brillait sur les étendards des légions, et semblait leur commander encore.

C'est qu'en effet le sénat romain n'était pas un corps improvisé

[1] Suét., *Vitell.*, 8. Tacite, *Hist.*, 1-2. — [2] *Ibid.*, *Hist.*, 1-19. — [3] Plutarq., *Othon*, 12. — [4] Tacite, *Hist.*, 2-32. — [5] *Ibid.*, 1-84.

tel jour, à telle date, exclusivement fait de main d'homme ; il était né en même temps que l'empire, il en était le génie en quelque sorte : il avait vécu l'égal des rois, il avait prévalu sur la royauté même, il avait paru une assemblée de rois ; sa gloire et celle du peuple romain étaient indissolubles. On s'en souvenait, il s'en souvenait surtout, même dans sa défaillance; et, de là, non moins de prétentions que de catastrophes; car il n'avait plus ni la position, ni la trempe de caractère qu'exigeaient ses prétentions. « Autrefois, dit Tacite, les nobles rivalisaient entre eux de magnificence ; il était permis de cultiver le peuple, les alliés, les rois : plus on avait une grande maison, plus on était somptueux, plus on avait d'illustration par son nom et sa clientèle. » Les successeurs de ces grandes familles éteintes, sortis des municipes et des colonies, apportèrent à Rome leur *parcimonie domestique* [1], ce sont ses termes : aussi, quand sous Claude on voulut imposer le désintéressement pécuniaire aux orateurs, les sénateurs qui exerçaient cette profession représentèrent qu'il avait été facile à Asinius et à Messala de se contenter des profits des guerres civiles ; qu'il en avait été de même pour les tribuns Clodius et Curion, mais qu'eux n'étaient que de modestes petits sénateurs qui, dans le calme de la république, ne pouvaient prétendre qu'aux émoluments que permet la paix, et qu'en supprimant le prix des études on supprimait les études mêmes[2]. Nos officiers ministériels, troublés dans leurs charges, n'auraient pas un langage plus humble. On leur concéda donc la faculté d'accepter des honoraires limités[3]. Néron même alla plus loin ; il accorda un traitement annuel aux plus nobles sénateurs privés de fortune, traitement qu'il éleva pour quelques-uns à cinq cent mille sesterces[4]; Vespasien confirma, étendit peut-être cette mesure, il fit une pension annuelle de la même somme aux consulaires pauvres[5]. Mais le contraste entre la société et le sénat offre ceci de frappant, que le sénat républicain

[1] Tacite, *Ann.* 3, 55. — [2] *Ibid.*, 2-7

[3] Le maximum de dix mille sesterces 1,948 fr par cause — Néron décréta la gratuité des plaidoiries, *Ann.*, 13-5. — Mais que pouvait-il contre la force des choses, qui, rendant les orateurs indispensables, les laissait maîtres du prix de leur concours? Voy le *Dialog des orat* de Tacite 5, 6, 7, 8.

[4] 91,000 fr Suét., *Néron*, 10. — [5] Suét., *Vespas.*, 17

était riche dans une société pauvre, tandis que le sénat impérial était pauvre dans une société riche.

Ajoutons à cette déchéance celle du caractère : le sénat impérial n'avait pas seulement perdu l'habitude de commander, il avait perdu celle de résister, ou même celle de protester contre l'oppression par son attitude. Qu'il ait manqué de cœur en face d'empereurs tout-puissants, on se l'explique ; mais il ne trembla pas moins dans les crises révolutionnaires, quand il était le seul pouvoir régulier en présence d'usurpateurs encore faibles qui se disputaient son patronage et qu'il semblait avoir pour lui toutes les chances que l'inconnu des révolutions donne aux influences hardies, surtout quand elles sont légitimes ; et pourtant jamais le sénat ne fût si lâche que dans la transition qui vit successivement tomber trois empereurs. Dans cet orage politique, la peur est l'état permanent de ce grand corps. Après la victoire de Vitellius, le sénat othonien, [illegible] à Modène, craint surtout de ne pas montrer assez d'empressement pour le vainqueur. Les sénateurs s'assemblent donc en tremblant, nul n'osant prendre l'initiative d'une mesure quelconque, tous voulant dissimuler et atténuer leurs torts par la solidarité commune [1]. Ayant reçu de la main d'un affranchi une lettre d'Othon, l'informant qu'il vit encore, mais qu'il se sacrifie à la paix publique et ne songe qu'à la postérité, le sénat admire le prince, mais n'ose interroger l'affranchi, pour ne pas déplaire au vainqueur ; et, sur-le-champ, il se rallie à Vitellius. Mais, s'il continue à délibérer, ne pourra-t-on pas le suspecter de dissidence officielle ? Il se dissout donc, et chacun cherche à se sauver comme il peut [2]. Le gros du sénat, resté à Rome, ne fait pas mieux, s'il ne fait pis : il félicite les armées victorieuses, il envoie une députation porter l'expression de la joie officielle [3]. Aussi, quand Vitellius entre militairement à Rome par le pont Milevius, Tacite nous le peint comme poussant devant lui le sénat et le peuple [4], le sénat n'ayant pas plus d'importance que la plèbe, et l'ayant mérité par sa couardise. Pline

[1] Tacite, *Hist.*, 2-51.

[2] *Ibid.*, 2-54. Après le meurtre de Vitellius, les sénateurs s'éparpillèrent pour se cacher chez des clients. « Cela ne pouvait s'appeler un sénat, » dit Tacite, *vocari senatus non potuit* (*Hist.*, 3-86.)

[3] « Quæ gaudio fungeretur » (*Ibid.*, 2-55). — [4] « Senatum populumque ante se agens. » (*Ibid.*, 2-89.)

a beau dire à Trajan : « Le silence que nous gardions n'était pas lâcheté ; notre inertie n'était pas en nous : la terreur, la crainte, une malheureuse prudence, fille du danger, nous avertissait de détourner de la république nos yeux, nos oreilles, nos esprits[1]. » C'est un singulier courage que celui qui n'a peur que du danger ; et c'est un sénat plus que prudent que celui qui, pour éviter un péril, abandonne la république. Du reste, ce sénat si faible contre les empereurs bien assis, plus faible encore dans les convulsions révolutionnaires, parce qu'il sentait apparemment que l'esprit de Rome avait changé, conservait des temps anciens la jalousie qui l'avait animé contre tout autre pouvoir.

On voit dans Tacite par combien de moyens détournés le sénat tâta, si je peux le dire, Tibère à ses débuts, et avec quelle adresse l'empereur sut défendre sa position. Tibère ayant feint de se contenter de la portion du gouvernement qu'on voudrait bien lui confier, le sénateur Gallus lui demanda laquelle il préférait? Tibère, après un court silence, répond qu'il lui siérait mal de choisir une partie de ce dont, en somme, il voudrait être exempt, et Gallus, qui le vit blessé, s'empressa de répartir, qu'en effet la république, qui n'avait qu'un corps, ne comportait qu'une tête[2]. Ce même Gallus essaya plus tard du même système sans plus de succès. Il proposa qu'on élût les magistrats pour cinq ans, que les lieutenants légionnaires qui n'auraient pas été préteurs le devinssent de droit : que le prince nommât douze candidats pour chacune des cinq années. Cette motion avait plus de portée qu'il ne semblait, elle touchait au cœur du pouvoir[3]; elle le dépouillait, en paraissant l'enrichir. Quelle que fût la portée de cette mesure, Tibère devait l'écarter, soit pour ne pas paraître tenir du sénat, même un avantage ; soit pour rester maître de tous ses moyens de domination. Il est clair, d'ailleurs, que, Tibère se désarmait en conférant de si loin des postes importants; comme, en rejetant de front la proposition, il froissait les lieutenants légionnaires qu'elle favorisait : il tourna très-finement ce piége en feignant de n'y voir qu'un accroissement de puissance. Après le meurtre de Caligula, les consuls ne convoquèrent pas le sénat dans la curie, parce qu'elle se nommait

[1] *Panégyr.*, 66. — [2] Tacite, *Ann.*, 2-12. — [3] « Altius penetrare et arcana imperii tentari. » (*Ann.*, 2-36

Julia, et plusieurs sénateurs voulaient qu'on abolît la mémoire des Césars [1]. Nous apprécierons ailleurs cette crise politique, qui mérite d'être observée. Domitius Afer, dont l'éloquence brilla sous plusieurs princes, disait à l'un d'eux : « Pourquoi vous traiterais-je en empereur, puisque vous ne me traitez pas en sénateur [2]. » A l'avénement de Vespasien, les questeurs du trésor se plaignant de l'embarras des finances et demandant qu'on modérât les dépenses, le consul, à cause de l'importance du remède, veut qu'on en réfère au prince ; Helvidius veut que le sénat reste saisi de l'affaire, et il faut qu'un tribun du peuple intervienne pour réserver les droits du prince. On devait restaurer le Capitole ; Helvidius propose que cette restauration se fasse aux frais du public, il n'admet que le concours de Vespasien. Le sénat laissa tomber cette motion, dit Tacite ; d'autres s'en souvinrent [3]. On sent que le sénat tire à lui le pouvoir par ses membres les plus hardis ; mais il est curieux de rencontrer un tribun du peuple intervenant dans une question de liberté, pour le prince [4] : c'est que le prince était la démocratie. Il ne faut pas s'étonner que Vespasien, piqué par le sénat, ait dit à propos d'une querelle entre un chevalier et un sénateur : « Il ne faut pas invectiver les sénateurs, mais il est légal et juste de leur rendre leurs invectives [5] ; » ou que Domitien se soit plu à faire trembler un corps qui avait osé juger et condamner au dernier supplice un empereur. La mort de Néron, qui provoqua cette nouveauté d'un empereur fait ailleurs qu'à Rome, puisque Galba s'était proclamé en Espagne, n'en réjouit par moins le sénat, pour qui c'était une occasion d'usurper la liberté plus qu'il n'était bon à l'égard d'un nouvel empereur absent [6] ; mais sa vanité l'aveuglait sur son abaissement. Il fut plus prudent avec Vespasien : Mucien ayant écrit au sénat une lettre empreinte d'orgueil, le sénat, dit Tacite, cacha son dépit pour ne montrer que son adulation [7]. L'aveu de cette jalousie occulte du sénat est textuellement dans Pline : « Le prince, dit-il, haïssait ceux que nous aimions ; nous, ceux qu'il aimait [8]. » Elle excitait la réaction des empereurs ; et Caligula, par exemple, traitait les sénateurs de créatures de Séjan, de

[1] Suét., *Caligula*, 60. — [2] Lettre de saint Jérôme à Népotien. — [3] Tacite, *Hist.*, 4-8. — [4] Voy. un autre exemple du même genre, *Lett.* de Pline, 9-14. — [5] Suét., *Vespas.*, 9. — [6] Tacite, *Hist.*, 1-4. — [7] *Ibid.*, 4-4. — [8] *Panégyr.*, 62

dénonciateurs de sa mère et de ses frères, et approuvait, comme une nécessité, les rigueurs de Tibère[1]. Absent de Rome, il répondait à une députation du sénat : « Je reviendrai, mais pour ceux qui me souhaitent, c'est-à-dire, pour l'ordre équestre et le peuple; je reviendrai, mais avec ceci, dit-il, frappant sur son glaive : et le sénat ne reverra plus ni le citoyen ni le prince[2]. » La fougue de Caligula, qui ne savait pas feindre, révélait la blessure secrète des empereurs.

Le sénat avait-il un programme politique plus ou moins déterminé pour se substituer au prince ou en régler la puissance? Fit-il dans ce but quelque tentative caractérisée? Comment vengea-t-il ses mécomptes? C'est ce que je voudrais esquisser.

On peut présumer, d'après les historiens, que, sous les premiers empereurs, le sénat nourrit longtemps l'espoir de reprendre le pouvoir : nous le verrons l'essayer après le meurtre de Caligula. Cet essai, qui se faisait dans de bonnes conditions, si ce n'est que le sénat avait pour adversaire un César quelconque, fut-il repris à la mort de Néron? Le sénat n'en eut pas le temps; mais il voulut paraître donner l'empire à Galba. Plus tard, l'expérience borna là ses prétentions quant à la forme de l'empire; mais il s'occupa de limiter le pouvoir des empereurs. Si le sénat l'avait pu, il eût organisé l'empire dans le sens du discours que Lucain prête à Caton dans la *Pharsale* : La souveraineté, la dictature, dans le sénat, le pouvoir exécutif dans un lieutenant subordonné, c'est-à-dire dans un lieutenant sénatorien[3], ou, comme nous le dirions, dans un lieutenant parlementaire. Sénèque, dans ses questions naturelles, semble poser ainsi la limite du pouvoir des empereurs : « Mais ces foudres qu'envoie Jupiter, pourquoi peut-on les conjurer, tandis que les seules funestes sont celles qu'ordonne le conseil des dieux délibérant avec lui; c'est que, si Jupiter, le roi du monde, peut à lui seul faire le bien, il ne doit pas faire le mal sans que l'avis de plusieurs l'ait décidé[4]. » Pleine liberté pour faire le bien, entraves légales pour faire le mal, telle est la position faite aux empereurs par ce programme. Mais, de tous temps, les corps délibérants ont abouti, par la discorde, à l'impuissance, et l'unité

[1] Suét., *Caligula*, 30. — [2] *Ibid.* 49. — [3] *Phars.* 9. — [4] *Quest. nat.*, 1-43

du pouvoir a semblé préférable à plusieurs. Lucien, dans *Jupiter le Tragique*, fait proposer par Mercure d'assembler le conseil des dieux pour délibérer dans l'intérêt commun. Minerve (c'est-à-dire la sagesse) s'y oppose, « parce que, dans les grandes assemblées, l'un se plaît à défaire ce qu'a fait l'autre ; » et elle opine pour que Jupiter décide seul. — « Mais, reprend Mercure, si Jupiter décide tout seul une affaire si grave, on dira que c'est un tyran qui fait tout à sa tête, sans consulter personne[1]. » — Voilà trois systèmes; ce sont, je crois, les trois formes de gouvernement qui se disputaient les vœux de Rome et du sénat même, sans qu'on puisse préciser par quelles manifestations publiques elles se traduisaient : la pondération des trois pouvoirs, comme elle a été diversement tentée de nos jours, paraissant alors plus louable que possible[2].

Cependant il s'était fait un travail de l'opinion dont je trouve la plus nette expression dans Pline le Jeune. Ce fut en l'an 100 qu'il prononça son Panégyrique. Il était consul quand il en lut, devant l'empereur, la substance; il était consulaire quand il l'acheva et en fit des lectures publiques. Ce panégyrique peut être considéré comme le manifeste du sénat, qui l'accueillit avec enthousiasme; ce fut le code, le manuel politique de tous les adversaires des Césars. Pline l'appelle lui-même un phare destiné à guider un bon prince[3]. En beaucoup d'endroits je trouve cette œuvre une pure déclamation d'école, dictée par une colère de femme. Ce panégyrique, satire constante du passé, n'est pas moins inspiré par le ressentiment[4] que par la reconnaissance, et il est plus fait pour flétrir les tyrans que pour louer un bon prince. Il est vrai qu'il étincelle d'esprit, d'imagination, de sentiments nobles et délicats, quoiqu'un peu cherchés, et qu'en somme ce serait le programme d'un excellent règne : tenons-le pour celui du libéralisme sénatorial à sa date; j'en extrais ce qui suit :

« Ce fut un jour trois fois heureux que celui qui ôta un prince

[1] Lucien, *Jupiter le Tragique*. — [2] Tacite, *Ann*., 4-33. — [3] *Lett*., 3-18.

[4] Voy. chap. 40, 52 et tant d'autres, où, pour déchirer Domitien, il suffit de cette formule : « Ce n'est plus le temps où, » etc.

détestable, en donna un très-bon, en vit naître un meilleur[1]; — On ne connaissait plus la véritable amitié autour du prince, mais à sa place c'était l'adulation, les caresses, et un mal pire que la haine, l'hypocrisie de l'amour[2]. — Cet empereur fainéant (Domitien) était jaloux des vertus d'autrui à l'heure même où il en avait besoin[3]. — C'est le premier devoir de la reconnaissance envers un excellent empereur de condamner sévèrement ceux qui ne lui ressemblent pas[4]. » — Voilà pour le passé.

« Vous refusiez l'empire, dit-il à Trajan, et par cela même vous en étiez digne[5]. — C'est entre tous qu'il faut choisir celui qui doit commander à tous[6]. — Que l'empereur n'oublie pas qu'il est homme et qu'il commande à des hommes[7]. — N'attendez pas que je vous loue de ce que ni un mari ni un père n'ont tremblé à votre approche[8]. — Vous vivez avec vos concitoyens comme un père avec sa famille[9]. — Que l'empereur s'accoutume à calculer avec l'empire, qu'il publie ses dépenses; c'est le moyen de n'en pas faire qu'il rougisse de publier[10]. — Honneur à vous (Trajan), c'est le fisc qui est le plus souvent condamné[11]. » — Trajan avait atténué un impôt sur un droit de mutation à cause de mort : « Il est beau, César, de ne pas souffrir qu'un impôt soit levé sur les larmes paternelles[12] — Que le prince ne donne rien, pourvu qu'il n'ôte rien; » — et Pline félicite Trajan de ne donner que ce qui lui appartient[13]. — « J'appelle, poursuit-il, politique, ostentation, prodigalité, tout, plutôt que munificence, un présent que la raison ne justifierait pas[14]. — Nous vous sommes soumis, mais comme nous le sommes aux lois. » — Au point de vue général, ceci dit tout[15].

Voici la part particulière des grands, des magistrats, du sénat : « Il est rare, il est presque inouï qu'un prince se croie lié par les services, ou, s'il croit l'être, qu'il en aime l'auteur[16]. — Le temps est donc venu où la noblesse, au lieu d'être éclipsée par le prince, en reçoit un nouvel éclat[17]. — De simples citoyens ont donc eu le privilége d'inaugurer l'année et d'ouvrir les fastes, et ce fut un

[1] *Panégyr*, 1-92 — [2] *Ibid*, 85. — [3] *Ibid*, 14 — [4] *Ibid.*, 54 — [5] *Ibid.*, 5. — [6] *Ibid*, 7. — [7] *Ibid*, 2. — [8] *Ibid.*, 20. — [9] *Ibid.*, 21 — [10] *Ibid*, 20 — [11] *Ibid*, 36. — [12] *Ibid*, 38. — [13] *Ibid.*, 27 — [14] *Ibid*, 38. — [15] *Ibid.*, 24 — [16] *Ibid.*, 60 — [17] *Ibid*, 69.

nouveau signe du retour de la liberté que Rome eût pour consul un autre que César [1]. — Trajan a exhorté les sénateurs en masse, et même en particulier, à ressaisir la liberté et à partager avec lui les soins de l'Empire, à veiller aux intérêts publics, à se lever enfin dans leur force [2]. — César approuve ce que le sénat approuve, il condamne ce que le sénat condamne [3]. » — Les prétentions du sénat ne sauraient vouloir plus.

Je me trompe, la vanité du sénat a besoin d'être satisfaite, et elle l'est. « Le sénat, dit Pline, voyait un de ses membres consul pour la troisième fois, quand vous refusiez un consulat [4]. — Il ne tient pas au prince que les consuls ne soient aujourd'hui ce qu'ils étaient avant qu'il y eût des princes [5]. » — Mieux que cela : « Le consul assis a dicté au prince la formule du serment, et le prince a juré : un César, un Auguste, un grand pontife, s'est tenu debout en face du consul [6], » on a déjà vu qu'il en était tout autrement sous Caligula. — Dans l'excès de son infatuation sénatoriale, Pline s'écrie : « Comme tout est commun entre le prince et nous ! Quelle parfaite égalité ! Heureux les sénateurs, heureux le prince [7] ! » Ce sentiment de supériorité senatoriale, dont la familiarité tourne à la protection, monte jusqu'à la menace, en ces termes : « Avec votre adhésion, César, la république a demandé aux dieux qu'ils assurent votre conservation si vous assurez celle des autres : sinon, les dieux pourraient bien détourner de vous leurs regards protecteurs; ils pourraient abandonner aussi votre tête à ces autres vœux qui ne se font pas tout haut [8]. » — Devenant de plus en plus difficile, Pline, en cela l'image de son corps, convient naïvement « qu'après avoir enduré patiemment les pires des princes, on trouve beaucoup à redire aux meilleurs [9], » — Mais ce sont ces sortes d'exigences qui faisaient dire au consul Fronto « que, s'il est fâcheux d'avoir un maître sous qui rien n'est permis, il est plus fâcheux d'en avoir un qui permet tout [10]. »

Pline parlait en utopiste, comme si le trône ne pouvait être occupé que par des Trajans. Il méconnaissait les hommes au point d'ignorer que les Trajans sont rares, non-seulement parmi les

[1] *Panégyr.*, 58. — [2] *Ibid.*, 66. — [3] *Ibid.*, 62. — [4] *Ibid.*, 58. — [5] *Ibid.*, 93. — [6] *Ibid.*, 64. — [7] *Ibid.*, 2. — [8] *Ibid.*, 68. — [9] *Ibid.*, 44. — [10] Dion Cass., 68-1.

2

princes, mais parmi les hommes : c'était un lettré[1], un littérateur de cabinet bien plus qu'un consul. Les hommes pratiques qui avaient vécu dans les affaires et avaient le sentiment du possible, se contentaient de moins. Après la victoire de Vespasien, il y eut, en plein sénat, un conflit entre deux hommes célèbres : l'orateur Eprius Marcellus, homme d'État dont l'éloquence avait servi les empereurs, et Priscus Helvidius, gendre de Thraséas, plus stoïcien que sénateur. Il s'agissait de savoir si la députation destinée à Vespasien serait nommée, ou tirée au sort : Helvidius veut qu'on choisisse les notabilités propres à éclairer le nouveau règne; Marcellus soutient qu'un choix est blessant, et, qu'après tout, il suffit d'obéir aux princes. « Pour lui, dit-il, il n'oublie pas son siècle, il admire le passé de Rome, il en accepte le présent; il souhaite de bons princes, il les supporte quels qu'ils soient[2]. » L'expérience, ou la haute raison qui en tient lieu, ont la même doctrine politique; et, là-dessus, Marcellus et Bossuet[3] se rencontrent. Nous verrons aussi que Trajan entendait le gouvernement autrement que l'école.

Le plus sérieux effort du sénat pour supplanter les Césars apparaît après le meurtre de Caligula. Il ne survivait de cette race qu'un membre en apparence inepte, Claude, dédaigné de la cour et ignoré du peuple. Dès que la nouvelle de l'assassinat du prince fut rendue publique, les Germains de sa garde versaient déjà le sang dans le cirque près duquel on venait de l'égorger; on eut peine à désarmer leur fureur. Le sénat s'assembla dans son palais, le peuple au forum. L'un et l'autre réclamaient la poursuite des

[1] Publiais l'un des points capitaux de son programme, à ses yeux du moins, d'après sa correspondance. Il loue Trajan d'honorer les maîtres de l'éloquence et les philosophes proscrits avant lui, « moins par haine que par honte des sciences ennemies du vice. » *Panegyr.*, 47. — Saturninus, après la mort de Caligula, s'exprime de même (Voy. Josèphe, *Hist. anc. des Juifs*, liv. 19, 1.) — Et Tacite déclame dans le même sens (*Vie d'Agricola*, 2, 39.) — C'est l'esprit de parti qui tient ce langage aussi faux, nous le verrons plus tard, en fait qu'en principe.

[2] Tacite, *Hist.*, 4-8.

[3] Voy. *Politiq. tirée de l'Écriture sainte*, notamment les chap. 9 et 10, ajoutons-y Machiavel : « C'est une maxime admirable que celle de Tacite, qui dit : qu'il faut que les hommes révèrent le passé et se soumettent au présent; qu'ils désirent les bons princes et supportent les autres tels qu'ils sont. Se conduire autrement, poursuit Machiavel, c'est vouloir se perdre soi-même et perdre également son pays. » (*Disc. sur Tite-Live*, 3-6.)

assassins : le peuple, sincèrement; le sénat, en apparence. Il ne tarda pas à condamner la mémoire de Caïus, à consigner les citoyens dans leurs maisons, les troupes dans leurs quartiers, à promettre aux uns une réduction d'impôts, aux autres des récompenses. Le sénat était au complet; les conjurés espéraient qu'il ressaisirait le pouvoir. Saturninus fit une forte harangue en ce sens; on l'accueillit avec transport. Une bague qui portait l'image de Caïus lui fut ôtée, sur place, et mise en pièces. Chéréas reçut du consul le mot d'ordre *liberté*, qu'il transmit aux Vigilaires[1] qui soutenaient le sénat. Le peuple même, par l'inconstance qui lui est propre et parce qu'il se flattait de reprendre son ancien rôle, acclamait Chéréas, pour surcroît de précautions, on avait fait tuer l'impératrice et sa fille.

En même temps que le sénat, les gens de guerre délibéraient de leur côté. Il leur sembla que le gouvernement populaire ne pouvait plus soutenir le poids de l'empire, ou qu'il amoindrirait leur position. Ils songèrent à Claude, et, le rencontrant qui se cachait et demandait grâce pour son innocuité, l'un d'eux s'écria : « Voici Germanicus[2], nommons-le; » et Gratus, le prenant par la main, lui dit : « Du courage, et montez sur le trône de vos ancêtres; » et comme ou la peur, ou la joie de Claude le paralysaient, ils le portèrent au camp sur leurs épaules; beaucoup s'imaginant qu'on allait le tuer. Le gros des troupes de Rome se rangea du côté de Claude, soit en haine de la vieille ambition du sénat qui avait tant fatigué la république, soit pour bien mériter du prince.

Cependant le sénat s'occupait de plus en plus d'organiser son pouvoir, tandis que le peuple, revenant à sa jalousie contre les grands et se souvenant des temps de Pompée, applaudissait à la résolution des troupes. Le sénat envoie représenter à Claude qu'il ne doit pas se faire empereur par la force; qu'il doit remettre le soin de la république au sénat qui y pourvoira par l'un de ses membres. On lui promet à lui-même une déférence extrême; sujet des lois, mais libre, il aura, tour à tour, la gloire de commander et d'obéir. Au besoin, le sénat le menace de sa colère,

[1] Les quatre cohortes urbaines qui veillaient (*vigiles*) pour faire la police pendant la nuit. Ce que nous appelions autrefois *le Guet*, par la même raison.

[2] Claude était frère de Germanicus.

des cohortes et des esclaves dont il dispose. En terminant, les députés le pressent à genoux d'éviter la guerre civile; puis, frappés de la masse imposante de troupes qui l'environnent et désespérant de leur cause, ils le supplient d'accepter l'empire des mains du sénat, pour ne pas paraître s'imposer. Claude, inquiet, allait céder peut-être, quand le roi des Juifs, Agrippa, alors à Rome, parvient secrètement jusqu'à lui et lui inspire des desseins plus mâles. Claude retint donc l'empire que lui offraient les soldats; il fit connaître au sénat que cet empire ne serait qu'un nom sous lequel prévaudrait la volonté commune, puis il fit une largesse aux troupes [1].

Que fait le sénat? Le lendemain, les consuls le convoquent au Capitole : quelques-uns de ses membres n'osent sortir de chez eux; d'autres partent pour la campagne, préférant une servitude tranquille à un pouvoir périlleux, cent membres à peine répondent à l'appel des consuls. Pendant qu'ils délibèrent, les cohortes favorables au sénat le pressent de prendre dans son sein un empereur qui prévienne les conflits des grands. Troublé de cet incident, le sénat cherche péniblement un candidat. Un choc était proche, et les ambitieux n'ignoraient pas qu'il menaçait surtout les prétendants. L'armée était pour Claude : le sénat s'appuyait sur les Vigilaires, sur un grand nombre de gladiateurs et de bateliers, mais les Vigilaires même insistent plus que jamais pour un empereur. Chéréas a beau les haranguer, les humilier, leur reprocher d'avoir tué un fou pour lui substituer un idiot : les Vigilaires s'irritent et menacent d'aller joindre Claude.

A cette nouvelle, les sénateurs se déconcertent; ils en viennent aux récriminations : ils accusent leur témérité mutuelle, et s'empressent de faire leur soumission à l'empereur. Les troupes ne permirent pas même que les députés approchassent Claude pour le saluer. En rentrant dans le palais, Claude signa l'arrêt de Chéréas [2], qui sut mourir en Romain. Tel est le tableau de la plus grande entreprise du sénat pour ressaisir la liberté, quarante ans seulement après l'avoir perdue, le lendemain du règne d'un

[1] Suétone, *Vie de Claud.*, 10, est conforme au récit développé de Josèphe *Hist. anc. des Juifs*, liv. 19, 1 et 2.

[2] Josèphe *Hist. anc. des Juifs*, liv. 19, chap. 1, 2, 3

fou, en face d'un concurrent imbécile, c'est le tableau de son impuissance. Le sénat ne pouvait plus régner lui-même, il ne pouvait que troubler le règne des empereurs : il pouvait encore les contenir, les aigrir, les abattre peut-être, mais pour substituer un prince à un prince, un maître à un maître, et les empereurs ne craindront plus du sénat que le candidat du sénat.

Quant au sénat lui-même, on le verra, selon les conjonctures, tantôt fier, plus souvent servile, quelquefois fourbe jusqu'à la bassesse, au besoin conspirateur, fréquemment agité de querelles mesquines, mais toujours, et irrémédiablement, impuissant comme souverain.

J'ai dit la situation morale du sénat sous l'anarchie républicaine; sa recomposition, qui l'amoindrit, sous Auguste; les ménagements que lui valut, de la part des empereurs vraiment politiques, son importance traditionnelle; l'orgueil né de cette importance nominale, et ses prétentions supérieures à ses forces; sa timidité officielle envers les empereurs; sa lâcheté plus étonnante dans les temps révolutionnaires, ses ruses parlementaires pour retenir quelque pouvoir; l'espèce de programme que le progrès des temps semble lui avoir fait sous Trajan; le grand avortement dans lequel il tenta de disputer la suprématie à Claude.

Un examen détaillé, complet, motivé, du sénat romain, serait un travail considérable[1] son histoire me semblerait le sujet d'un vaste et beau livre politique. Je me borne ici à l'ensemble des aperçus que permet mon cadre : ce qui me reste à dire se lie mieux à l'appreciation du rôle des Césars. J'y reviendrai.

Quelques réflexions encore. On a remarqué du sénat républicain, qu'il fut toujours injuste en particulier, toujours faible en corps[2] : cela tient à ce que le sénat était, en corps, père du peuple; en particulier, noble, patricien, c'est-à-dire privilégié. Comme corps, il avait le sentiment du pouvoir, qui veut être ménagé pour être durable. Dans la décadence, le sénat put être petit et divisé sur les questions intérieures; mais il resta fier et fort à l'égard de l'étranger, parce qu'il fut uni, et qu'ici le Romain, le

[1] Selon l'esprit de parti, un peu plus que selon la réalité.
[2] A l'intérieur seulement — De Brosses, *Vie de Salluste*

noble, le vieux souverain, s'identifiaient pour défendre Rome.

Chose étrange : les partis se disputèrent le patronage du sénat pour paraître légitimes ; et ce furent les partis contraires au sénat qui l'emportaient d'ordinaire. Pompée avait pour lui le sénat contre César ; Othon, contre Vitellius ; Vitellius, contre Vespasien : et Pompée, Othon, Vitellius succombèrent, peut-être à cause du sénat.

C'est qu'il était usé et discrédité comme maître ; c'est que la grandeur du rôle y avait survécu à la grandeur des caractères ; ou, pis encore, c'est que, tandis que le rôle du sénat romain s'élevait de toute la hauteur de la puissance romaine dans l'univers, le sénat, où l'esprit de race, où les traditions glorieuses, où les mœurs s'évanouissaient, tombait moralement[1] en sens inverse de son importance politique : si bien que sa valeur morale était le contre-pied de cette importance, et qu'il devenait d'autant plus petit qu'il avait besoin d'être plus grand.

A chaque crise révolutionnaire, le sénat commence, soit par oser, puis par avoir peur ; soit par avoir peur, puis par oser, selon les circonstances. Après Caligula, après Néron, il commence par oser, sous Galba, Othon, Vitellius, il commence par avoir peur. Si l'armée précipite l'empereur, le sénat est d'abord poltron ; si c'est le sénat qui le renverse, il commence par oser ; mais, dès que l'armée intervient, le sénat tremble.

Il y a deux sénats, si je peux le dire : le sénat officiel, celui de Pline, par exemple, celui qui pose et impose ; et le sénat vrai, — celui de Tacite et de Suétone, — le sénat qui agit, ou plutôt qui n'agit jamais que pour s'attirer ou mériter un affront ; le sénat libéral par calcul ou tempérament, mais seulement en théorie ; en fait, servile : dissimulé par nécessité ou par ambition, adulateur

[1] Sous Claude, ceux qui refusaient la dignité de sénateur étaient privés de la dignité de chevalier (Suét., *Claude*, 24.) — C'est que le titre de sénateur devenait celui d'une fonction, tandis que celui de chevalier était celui d'une classe sociale. Par l'effet du temps et du mélange des races au sénat, être sénateur, c'était être un *haut employé* de l'État ; être chevalier, c'était être un *noble*. — C'était sans doute une sorte de protestation de l'aristocratie contre les tendances novatrices de Claude.

Il y eut un moment où les patriciens s'oublièrent au point d'aimer mieux être bestiaires que sénateurs romains (Voir Rosin, sur le sénat.

« Les Fabius, les Mamercus ! .... et qu'importe le prix de leur mort, ils la vendent. Un noble, gladiateur ! Rome a subi cette infamie. » (Juvén., *Sat*. 7.)

par bassesse ; plutôt muet que soumis, et plutôt soumis que résigné. Tel est le sénat vrai ; si lié, d'ailleurs, à l'existence de l'empire romain, qu'aucun empereur, quelque tyran, quelque insensé, quelque absolu qu'il fût, n'eut la pensée ou ne tenta de s'en passer, et qu'on put bien l'opprimer, non le supprimer.

Ce fut un bonheur; car, si Rome ne connut rien de semblable à nos anarchies contemporaines, qui mettent en question la société même, c'est que le sénat romain, qui datait de la fondation de Rome, gouverna avec autorité les interrègnes. Il n'empêcha pas les empereurs sans doute, et il ne put les supplanter, mais il permit de les attendre. Politiquement, le sénat impérial fut très-secondaire; comme préservatif social, il fut inappréciable. Qui méconnaitrait l'importance de cette distinction?

Telle fut d'ailleurs la vitalité du sénat romain, tantôt souverain, tantôt sujet, qu'après avoir survécu aux rois et à la république, il survécut même à l'empire romain, pour continuer dans l'empire grec, et qu'il survécut au paganisme et à la société romaine, pour continuer dans la société grecque et chrétienne. C'est ce qui dure qui a sa raison d'être et qui s'impose, et ce fut l'honneur et la vertu du sénat romain d'être éternel.

Il a ses beaux comme ses faibles côtés. L'important, c'est de ne pas les confondre.

II

L'ARMÉE ROMAINE

Les forces militaires de Rome occupaient divers points de l'univers, et les grands corps épars qui constituaient ces forces avaient de rares occasions de se rencontrer. Il n'y avait pas chez les Romains une armée unique, il y avait plusieurs armées. Fréquemment ces armées se combattirent entre elles, mais rarement ou même jamais pour des questions de principes. On fut pour Pompée ou pour César, non pour ou contre la république ; on fut pour Galba ou pour Othon, pour Vitellius ou pour Vespasien ; mais le sort de l'empire restait le même. Les armées romaines, poussées par le même mobile jusque dans leurs conflits, se battaient pour des hommes, non pour des choses. Cet esprit des forces militaires de Rome survécut dans les armées à la race même et au sang romain qui n'y étaient plus. C'est en ce sens que l'esprit des diverses armées de Rome est toujours l'esprit de l'armée. Je dirai donc, en parlant de Rome, l'armée, pour être clair, sans cesser d'être exact.

Mon plan ne permet d'approfondir ni sa merveilleuse organisation, ni ses qualités militaires, ni les causes de sa supériorité sur les armées de son temps. Je voudrais rendre compte de son tem-

pérament moral, de son rôle politique, de son influence sur la société romaine, de ses vices saillants, de ses vertus les plus notables; de l'usage qu'on faisait, pour la diriger, de ses vices et de ses vertus. Comment on la dépravait en remuant ses vices; comment on la régénérait en réveillant ses vertus.

Son plus grand vice et peut-être le seul, ce fut son avarice; j'y joindrais l'orgueil, s'il n'était presque une vertu chez des soldats. Elle eut pour vertus : l'honneur militaire comme nous le comprenons parmi nous; le respect du serment, le dévouement à son chef; je dirais le goût de la discipline, si cette qualité n'était encore plus le mérite du général que celui des troupes.

Les armées romaines avaient commencé par être un ensemble de citoyens sortis du peuple pour rentrer dans le peuple; elles furent donc longtemps une portion du peuple romain; elles gardèrent leur cachet civique lorsqu'il n'y eut plus de cité romaine, mais seulement un empire romain : c'est ce que je voudrais justifier.

Tacite dit des Germains : « Vous leur persuaderiez bien moins de labourer la terre et d'attendre l'année, que d'assaillir l'ennemi et de courir aux blessures. Ils croiraient lâche et bas d'amasser, par la sueur, ce qu'on peut conquérir par le sang [1]. » Ce caractère aventurier, batailleur, qui distinguait les races septentrionales, n'était pas celui de Rome qui conquit l'univers; il semble paradoxal, mais il est très-vrai que le peuple romain fut contraint d'être guerrier; qu'il était pasteur par instinct [2], soldat par force, qu'en conquérant l'univers il ne fit que se défendre ou protéger son indépendance; qu'il ne combattit enfin qu'en vue des douceurs de la paix, et que ce fut son charme d'y revenir.

Les Romains eurent à se préserver des Sabins, des Étrusques, des Latins, des Samnites, ils finirent par les absorber. L'Étrusque était mystique et sage; le Sabin avait un grand fonds d'équité; le Latin était rude et avare, le Samnite, encore plus fier qu'ambitieux. Ce sont là de fermes éléments de résistance, ce ne sont pas

[1] *Mœurs des Germains*, 14.

[2] « Majores nostri virum bonum ità laudabant : *bonum agricolum, bonumque colonum*. Amplissime laudari existimabatur qui ità laudabatur » (Caton; préface de son ouvrage sur l'agriculture.)

des germes agressifs, si je peux le dire. C'est pourquoi Properce, qui portait si loin le sentiment de l'antiquité romaine, dit très-bien de l'Italie « qu'elle était plus apte à la guerre qu'à la destruction[1]. » — Salluste n'exprime qu'un sentiment personnel quand il proclame serviles les soins de l'agriculture et de la chasse. Les Romains prenaient leurs premiers consuls à la charrue. Sous la république, ils goûtèrent les soins de l'agriculture[2], comme sous l'empire ils aimèrent les plaisirs de la campagne : ce fut même un de leurs excès; et leurs parcs, leurs villas, furent l'une des principales causes de la décadence de Rome[3]. Un de leurs premiers et de leurs meilleurs écrits, en prose, fut l'œuvre agricole *De re rustica* de Caton; leur chef-d'œuvre poétique fut les *Géorgiques* de Virgile. Les accents de leurs poëtes, quand ils célèbrent la campagne, sont incomparables; ils sont dans toutes les mémoires[4]; ce sentiment exquis et profond de la nature pastorale est une des principales originalités romaines.

Le génie de Rome pour la guerre fut une nécessité de position et de date historique. Dans sa situation et à sa date, il fallait que Rome conquît ou fût conquise. Elle eut, de bonne heure, le sentiment de sa destinée providentielle. La ville, comme les Romains l'entendaient (Urbs), la ville romaine était la ville souveraine; il n'y en avait pas d'autre. Rome était d'un côté; le reste, c'est-à-dire l'univers, pouvait être de l'autre. Dans ce mot *urbs* est tout l'orgueil, toute l'aristocratie de la race romaine.

Le même esprit qui lui fit organiser si fortement la famille lui fit créer la légion, cette famille militaire, merveille de cohésion et

[1] « Armis apta magis tellus quam commoda noxæ. » (Properce, 3-24.) — Salluste qualifie comme il suit le premier mélange qui constitua la race romaine : « Genus hominum agreste, sine legibus, sine imperio, liberum atque solutum. » (*Catil.*, 6.) — Ce mélange n'était donc, à l'intérieur, qu'un composé d'hommes agrestes et indépendants. Qu'étaient-ils à l'extérieur? « Hostibus obviam ire, libertatem, patriam, parentesque armis *tegere*. » (*Ibid.*) — Ils couraient à l'ennemi, mais pour couvrir de leurs armes la liberté, la patrie, leurs familles. — Telle est Rome dans ses guerres; offensive en apparence, défensive au fond.

[2] Salluste, *Catil.*, 4. — [3] Tacite, *Ann.*, 3, 54.

[4] O fortunatos nimium sua si bona norint
Agricolas! (Virg., *Géorg.*, 2.)
O rus quando te aspiciam! (Horace, *Sat.* 6.)

Et Lucrèce et Properce, et Tibulle et Juvénal même, si suaves dans leurs peintures champêtres!

de souplesse, aussi propre à l'attaque qu'à la résistance; la légion qui souvent tint lieu d'une armée. Les Gaulois furent plus belliqueux, les Volsques et les Herniques plus militaires; les Parthes et les Perses s'absorbaient plus dans les exercices guerriers; les Romains vainquirent le monde par la tactique, la discipline, la force d'ensemble. Ils eurent aussi une qualité individuelle hors ligne, ce fut leur constance; hommes, et faibles par instinct comme tous les hommes, c'étaient des demi-dieux par la réflexion. Les Grecs employaient dans leurs guerres des moyens artificiels qui peuvent convenir à d'autres qu'aux Grecs, et qu'on peut leur emprunter; chez les Romains, la première condition de leurs moyens militaires, c'était d'être Romain. Les Grecs, dans leur phalange, avaient la sarisse [1], Pyrrhus se servit des éléphants; d'autres qu'eux purent employer l'un et l'autre : l'arme particulière du Romain, ce fut l'épée; avec elle ils vainquirent les nations, mais il fallait pour cela le cœur d'un Romain. En général, le Romain n'employait les machines que pour joindre l'ennemi; le corbeau sur mer, la tour et le bélier sur terre, n'avaient pas d'autre but. Même contre les Germains, individuellement si forts et si braves, c'était encore par l'épée et par l'escrime individuelle que les Romains l'emportaient [2]. J'insiste sur ce courage de réflexion que je leur attribue. Comme ils avaient plus de raison que d'imagination, les vains bruits, les rumeurs, les renommées extraordinaires ou gigantesques, ne les troublaient que médiocrement. Les Cimbres purent les émouvoir un instant; les Romains n'allèrent pas moins les chercher pour les vaincre, mais les Grecs s'effrayèrent par réflexion en voyant les larges blessures que leur faisaient les Romains [3]; ils avaient surtout de l'imagination. Nous usons du corps pour servir, de l'âme pour commander, dit Salluste [4]; les Romains eurent donc la plus grande âme de l'antiquité.

Ils furent guerriers, parce qu'ils durent l'être, non parce qu'ils aimèrent à l'être; ils s'imposèrent à eux-mêmes la valeur militaire,

[1] Pique immense qui la rendait inabordable.

[2] Germanicus la recommande à ses troupes : « Non enim immensa barbarorum scuta, enormes hastas inter truncos arborum, et enata humo virgulta, perinde haberi quam pila, et gladios, et hærentia corpori tegmina. Densarent ictus, ora mucronibus quærerent. » (Tacite, *Ann.*, 2-14.) — Il y a là deux tactiques.

[3] Tite-Live, 31-34. — [4] *Catil.*, 1.

comme ils imposèrent leur domination au monde. Pendant qu'Annibal est en Italie, le peuple regrette qu'on ait fait choix de consuls trop belliqueux[1]. Dans la guerre de Macédoine, les consuls et le sénat ont beau s'animer contre Philippe et repousser le projet de paix de Quinctius, le peuple se déclare pour la paix[2]. L'ordre équestre ayant peu à peu quitté les armées, le peuple, à son exemple, voulut s'exempter du service militaire. Sous Jules César, la milice ne semblait plus faite que pour la plèbe; on allait jusqu'à renier la condition d'homme libre et à s'engager dans des ateliers d'esclaves pour mieux se dérober[3]. Auguste fit vendre un chevalier romain corps et biens pour avoir coupé les pouces à ses deux fils afin de les soustraire à l'enrôlement[4], et cet état de choses arrache ce cri à Tite Live: « Jadis Rome menacée put fournir seule une armée de quarante-cinq mille hommes, si les barbares nous pressaient aujourd'hui, trouverait-elle dans la masse de ses citoyens la même ressource, tant il est vrai que nous n'avons grandi qu'en fausses richesses[5] ! » — Et j'ajoute : Tant il est vrai que le Romain préférait instinctivement la paix à la guerre!

Après la conquête du monde, le patriotisme romain fut presque hors de cause, on possédait plus que l'indépendance romaine, on ne se battit donc, au point de vue général, que pour l'orgueil du nom, au point de vue particulier, que pour le lucre, on ne se battit que pour le maître inconnu qui remplacerait des institutions impuissantes pour le gouvernement de l'univers. Les documents historiques sont unanimes sur ce point, c'est dans cet ordre d'idées que les vices et les vertus de l'armée de Rome se dessinent.

L'avarice, qui comprend en même temps la parcimonie et la cupidité, fut un vice national chez les Romains; de là, dans un territoire primitivement étroit, disputé, chez des populations sans commerce et sans notable industrie, une sorte de chasse faite au capital sous toutes les formes[6]; de là, l'usure des prêteurs, cette plaie vive et éternelle de Rome; de là, la résistance presque séditieuse des débiteurs, de là, les propositions agraires, les confisca-

[1] Tite-Live, 26-26.
[2] Tite-Live, 33-25. — Et il abonde en exemples du même genre.
[3] Salluste, lett. 1 à César, ch. 10, lett. 2, ch. 8. — Suét., *Vie de Tibère*, 8. —
[4] Suét., *Vie d'Auguste*, 24. — [5] Tite-Live, 7-5. — [6] Juvénal, *Sat.*

tions, les rapines à l'étranger ou même à l'intérieur pendant les guerres civiles, de là, la nécessité de payer le peuple romain lui-même pour le faire marcher vers un grand but. Il y avait du Suisse et du Normand dans le tempérament d'un Romain, peu de peuples ont été aussi processifs.

L'armée était peuple, et par conséquent avare; elle fut perpétuellement vénale. Quiconque la voulait pour soi, devait à quelques égards l'acheter. En Afrique, Curion, qui veut gagner quelques troupes de Pompée, leur dit textuellement : « C'est toujours de l'événement que le soldat attend sa récompense, et j'espère que vous ne doutez pas de celui-ci[1]. » Les Pompéiens qu'il haranguait, croyant en effet à la supériorité militaire de César, acceptent la promesse de Curion et demandent qu'on les éprouve[2]. Dans le triomphe définitif, la cupidité des troupes surpassa la générosité de César, et Salluste lui écrivait qu'après une guerre qui avait été plus heureuse avec lui que la paix avec les autres, les soldats victorieux se montraient exigeants, bien que les vaincus fussent des citoyens[3]. Il ne faut pas s'étonner qu'Auguste ayant soumis les Pérousiens ait voulu transférer leurs biens à ses vétérans pour acquitter ses promesses[4]. Plutarque s'indigne que les anciens habitants de l'Italie aient dû quitter leurs terres et leurs villes pour faire place aux soldats d'Octave et d'Antoine qui n'y avaient nul droit[5]. Mais les troupes avaient un sentiment si vif de la légitimité de leurs prétentions, que, dans une surprise de nuit, l'armée d'Antoine chez les Parthes, se croyant perdue, se paye de ses propres mains en pillant, non-seulement la caisse militaire, mais les équipages et la vaisselle du général[6]. Aussi Jules César versa-t-il au trésor public plus de cent seize millions de notre monnaie pour libérer sa parole envers l'armée[7].

Quand Tibère eut réprimé Séjan, il gratifia chaque prétorien de mille sesterces[8], et il fit des présents aux légions de Syrie, les seules qui n'eussent pas placé l'image de Séjan dans leurs en-

[1] César, *Guerre civ.*, 2-32. — [2] *Ibid.*, 2-33. — [3] Salluste, 2e lett. à César, ch. 1er, — [4] Suét., *Vie d'Auguste*, 15. — [5] Plutarq., *Vie d'Antoine*. — [6] *Ibid.*

[7] Voy. Paterculc, 2-56. — Il donna aussi des terres. Voy. Suétone, *Vie de César*, 38; Dion, 43-21; Appien, 2, p. 802.

[8] 194 fr. 80 cent.

seignes[1]. Néron assura aux prétoriens des frumentations annuelles et gratuites. Sa maison d'or l'ayant épuisé au point de le mettre en retard pour la paye des soldats[2], rien ne compromit tant son pouvoir que le court mécontentement des troupes. On s'étonne que Galba n'ait pas mieux compris leur froissement. Il est constant que la moindre libéralité les lui eût conciliées : il périt par une rigueur trop antique et une sorte de sévérité surannée[3]. Il savait pourtant que le donatif fut d'abord le prix de la victoire, puis le prix du commandement, et il eut tort de repousser, comme une nouveauté, ce qui était une tradition. S'il essaya de rompre avec cette tradition pour mieux se séparer des Césars et plaire au sénat, cette fausse popularité lui coûta la vie. Non-seulement les soldats se crurent frustrés de ce qu'ils considéraient comme un droit, mais ils craignirent l'exemple de Galba pour ses successeurs. Nymphidius était tombé dans un excès contraire, il avait offert aux troupes un argent fabuleux : après avoir quitté Néron pour recevoir cette somme, elles tuèrent Galba parce qu'il ne les payait pas, et elles se consumèrent à réclamer l'impossible[4], de sorte que la révolution qui renversa les Césars déprava l'armée comme la révolution qui les avait élevés. Ce n'était que dans le sein de l'ordre public qu'elle se retrempait.

Le vice, presque unique de l'avarice, que l'armée romaine tenait du peuple même, était amplement racheté par des qualités puisées à la même source. J'ai dit que le peuple romain n'avait pas le tempérament agressif; j'ajoute qu'il était éminemment accessible au sentiment. Son histoire civile est pleine de péripéties provoquées par un vif ébranlement de sa sensibilité. Le sort de Lucrèce fait tomber les rois; celui de Virginie précipite les décemvirs; le mont Aventin, Coriolan, la robe sanglante de César, ont remué le cœur du peuple romain : le sentiment a été l'un des grands ressorts de ses hommes d'État à l'intérieur; de ses généraux sur l'armée. Les généraux même cédaient à leur émotion comme les soldats.

Je ne sais pas de plus grande page historique que celle où Tite Live[5] raconte l'impression que la chute de Syracuse fit sur Mar-

[1] Suét., *Vie de Tibère*, 48. — [2] Suét., *Vie de Néron*, 32. — [3] Tacite, *Hist.*, 1-18. — [4] Plutarq., *Vie de Galba*; Tacite, *Hist.*, 1-5. — [5] Tite-Live, 25-24.

cellus, qui reporta sa pensée sur le déclin de Rome[1] Quand Metellus apprend que Marius lui ravit le commandement de la Numidie, il pleure[2] : on sait le cri sublime qui lui sauva la vie à Minturnes[3]. En Espagne, les soldats de Petreius, affamés par César, s'abouchent avec les soldats de celui-ci pour capituler. Petreius parcourt ses troupes en pleurant, et ne les retient que par sa douleur[4]. Quand Curion fut défait par Juba, ses soldats, désespérant de leur salut, se recommandent réciproquement leurs familles[5]. A Pharsale un dernier corps de troupes de Pompée, sommé de se rendre, descend dans la plaine ; là les soldats en larmes tombant aux pieds de César, les bras étendus, demandent grâce, et César les console[6]. Antoine battu, sans armée, se réfugie auprès de Lépide, son ami, qui le repousse; mais les soldats émus l'avertissent de compter sur eux, et lui obéissent[7]. Quand il est défait par les Parthes, l'armée ne peut supporter son silence, et elle invoque en quelque sorte ses reproches : les blessés qu'il visite l'assurent qu'ils n'ont nulle inquiétude s'il se porte bien[8]; ce sont eux qui lui baisent les mains, le conjurent de se retirer et de ne se point fatiguer. Plus tard, Germanicus interpelle nominalement les légions rebelles : « Première et vingtième légion, s'écrie-t-il, vous avec qui j'ai tant combattu, que j'ai tant récompensées, ah! vous traitez bien votre chef[9] ! » Et les légions, honteuses d'effrayer sa femme et son fils, se repentent, arrêtent leur char et les supplient de ne pas leur faire l'affront de les fuir[10]. Je ne cite que Suétone, car qui ne connaît Tacite?

L'armée impériale ne s'émeut pas moins que l'armée républicaine : quand les Vitelliens capitulent après Crémone, ils se placent sous la protection de l'armée flavienne[11]. Corbulon, mécontent d'un échec qu'avaient provoqué quelques chefs qui n'avaient pas suivi la consigne, les condamne à camper hors du fossé, et ne s'apaise

[1] Scipion Émilien subit la même émotion devant Carthage En la voyant anéantie, il pleura abondamment, dit Polybe, et prononça les vers d'Homère sur le sort d'Ilion. Polybe l'ayant interrogé sur le sens de cette citation, Scipion convint qu'il songeait à sa chère patrie Voir le récit touchant de Polybe, 39, *Fragm*. 2.

[2] Salluste, *Jugurtha*, 82. — [3] Plutarq *Vie de Marius* — [4] César, *Guerre civ.*, 1-76. — [5] *Ibid*, 2-41 — [6] *Ibid*, 3-98 — [7] Plutarq, *Vie d'Antoine* — [8] *Ibid* — [9] Tacite, *Ann*, 1 42. — [10] Suét. *Vie de Caligula* 10.

[11] Tacite, *Hist*, 4-46. « Prensare commanipularium pectora cervicibus invecti, suprema oscula petere. » — Voir un tableau du même genre, Tacite, *Hist*, 4-72.

qu'à la prière de toute l'armée [1]. On sait enfin qu'un général romain regardait comme un malheur, dans un combat, de n'avoir pu haranguer ses troupes [2], c'est-à-dire parler à leur âme. C'est que, plus qu'un autre, le soldat romain eut la fibre populaire, les instincts du père de famille et du bourgeois de Rome. Sous le casque, la qualification de bourgeois [3], *Quiris*, l'eût blessé; au fond, il n'était que cela, ce n'était qu'un bourgeois exercé au maniement des armes et lié à son général par le serment militaire.

Du reste, rien de plus sérieux que ce serment; et qu'on ne croie pas qu'il n'eut de vigueur que dans les temps primitifs de Rome. J'ai dit plus haut comment Petreius retint, en Espagne, ses soldats prêts à capituler avec César : ses larmes, ses supplications les émurent sans doute, mais l'émotion est fugitive Petreius la consacra par le serment. Il renouvela le premier son serment d'obéissance à Pompée; Afranius, son collègue, prêta le même serment, puis les tribuns, les centurions, enfin l'armée; alors seulement Petreius fut sûr de ses troupes [4]; et notez que c'est en pleine anarchie, quand Quintilius Varus, voulant enlever l'armée de Curion, lui dit « qu'en guerre civile *chacun peut tout faire* et suivre arbitrairement un parti quelconque [5]. » C'est alors que le soldat romain meurt pour son serment.

Je trouve, sous l'empire, un exemple non moins remarquable. Quand l'armée qui combattait Civilis pour le compte de Vitellius apprit la défaite de son empereur, elle y crut difficilement, les vieux soldats hésitèrent beaucoup à prêter serment à Vespasien; il fallut que leur général Hordeonius les sommât de le prêter, il fallut que les tribuns même insistassent comme le général; et encore, non-seulement le visage et le cœur des soldats protestaient contre ce serment imposé, mais les termes mêmes du serment, ils les accentuaient, moins le nom de Vespasien sur lequel ils bal-

[1] Tacite, *Ann.*, 15-36.

[2] Comme César à Munda, Suét., *Vie de César*, 51. — Voir comment Cerialis, surpris par les Bataves, tâche d'encourager l'armée. Tacite, *Hist.*, 4-77, *Hist.*, 5-16-17

[3] J'emploie ce mot faute de mieux, sans prétendre, il s'en faut bien, que chaque soldat romain, sous l'empire, fût bourgeois ou eût droit de bourgeoisie à Rome J'entends dire seulement que l'armée impériale eut l'âme citadine, comme l'armée républicaine eut l'âme citoyenne; aucune ne fut exclusivement militaire comme la plupart de nos armées modernes.

[4] César, *Guerre civ.*, 1-20. — [5] *Ibid.*, 2-29

butiaient, ou baissaient la voix, ou se taisaient[1]; et c'était dans un temps de crise, de subversion révolutionnaire; c'était dans une convulsion morale de Rome, sous le règne exclusif de la force sans principe, que les soldats, exceptionnellement omnipotents et sans frein, respectaient ainsi leur foi.

Ce n'était pas superstition seulement; l'armée romaine avait un profond sentiment de l'honneur, à part le serment. Jules César enfermé dans Alexandrie et sur le point de périr, sans une résolution magnanime, avertit ses troupes de leur danger. « La fuite, dit-il, est impossible, et pour ceux qui préfèrent à tout l'honneur, et pour ceux qui lui préféreraient la vie[2]. » Les soldats le répétaient l'un à l'autre, et les recommandations de César n'égalaient pas l'ardeur des troupes. En Afrique, un corps de vétérans césariens est fait prisonnier. Scipion leur offre la vie s'ils veulent se battre « pour la bonne cause. Un centurion de la quatorzième légion proteste ainsi : « Comment combattre contre César, mon général, sous qui j'ai commandé; ou, contre son armée pour l'honneur de laquelle je sers depuis trente-six ans ! » Cette généreuse réponse ne lui suffit pas, il propose d'éprouver la valeur respective des deux armées dans un combat de dix contre dix; et il parlait à l'intraitable Scipion qui les fit tous mourir[3]. Quand, sous Antoine, les Parthes battirent l'armée romaine, ce fut celle-ci qui pria le général de la décimer[4]; et quand, sous Germanicus, les légions rebelles rentrèrent dans le devoir, elles furent si ardentes contre les fauteurs de la sédition qu'il fallut que le général intervînt contre leur vengeance, comme il était intervenu contre leur révolte[5]. Le père d'Othon osa mieux peut-être : Quelques-uns de ses soldats qui avaient pris les armes pour Scribonien contre Claude et s'étaient repentis, ayant tué les chefs qui les avaient égarés, il fit mettre à mort ces soldats mêmes que Claude avait récompensés, arrachant à l'empereur qu'il blessait un cri d'admiration pour tant de constance. Qui ne sait qu'il ne fallut qu'un mot à Jules César, *quirites*, pour répudier son armée indo-

[1] Tacite, *Hist.*, 4-31. — [2] César, *Guerre d'Alexandrie*. 10. — [3] César, *Guerre d'Afrique*. 43-45-46. — [4] Plutarq., *Vie d'Antoine*

[5] Tacite, *Ann.*, 1, 44 à 50. « Et gaudebat cædibus miles tanquam semet absolveret. » Germanicus laissa faire; mais il protesta contre ce carnage : « Non medicinam illud, plurimis cum lacrymis, sed cladem appellans. » (*Ann.*, 1-60.)

cile, et quel fut le désespoir de ses troupes à cet affront [1] ! Pline l'Ancien fait remonter bien haut ce sentiment de l'honneur dans Rome : quand Tarquin l'Ancien fit construire ses immortels aqueducs, des citoyens rebutés d'un travail si long et si périlleux se tuèrent; mais Tarquin ayant publiquement fait mettre en croix leurs cadavres, le suicide cessa. « Ainsi l'honneur, *pudor*, ce caractère glorieux de tout Romain, ce noble sentiment qui nous secourut tant dans nos désastres; l'honneur, dit Pline, servit ici Rome [2]. »

Le dévouement de l'armée à son chef, cet autre sentiment moins pur que l'honneur, car diverses causes le provoquent, était pourtant une forme de l'honneur militaire, il s'éleva fréquemment si haut qu'il fit oublier son mobile, sous l'éclat du sacrifice. Quand César enferme Pompée à Dyrrachium, ses soldats, pour s'exciter à souffrir pour leur général, se rappellent réciproquement ce qu'ils enduraient en Espagne, à Alise, à Avaricum : on les entend dire qu'ils mangeront plutôt l'écorce des arbres que de laisser échapper Pompée [3]. A Thapsus, ils s'enflamment à ce point pour César qu'ils lui refusent la vie des sénateurs pompéiens [4]. Quand Octave eut réuni sa première armée contre les meurtriers de son oncle, le sénat, soumis à Brutus, chargea des députés d'aller négocier avec elle, mais l'armée ne voulut les écouter qu'en face d'Octave [5]. Après Actium, les soldats d'Antoine, instruits de sa fuite, s'abstiennent pendant sept jours de recevoir les envoyés d'Auguste; ils ne se soumettent que quand leur général, Canidius, les abandonne [6]. Le goût de l'armée pour Germanicus fut une adoration : le général, déguisé, pour n'être pas reconnu, en parcourant le camp pendant ces nuits où il jouissait du bruit de sa popularité et de sa gloire, entendait ses soldats non-seulement vanter sa naissance, sa beauté, sa patience, son urbanité, mais s'encourager réciproquement à lui en tenir compte dans la bataille [7]. Après le meurtre de Caligula, il fallut tromper les prétoriens pour

[1] Peu de jours avant Arcole, Bonaparte humilie et enflamme par les mêmes moyens la division Vaubois qui s'était laissé battre par les Autrichiens. — Voir le *Mémorial de Sainte-Hélène*, t. 330, bataille d'Arcole.

[2] Pline l'Ancien, 36-24. — [3] César, *Guerre civ.*, 3, 47-48. — [4] César, *Guerre d'Afrique*, 85. — [5] Vell. Patere, 2-62. — [6] Plutarq., *Vie d'Antoine*.

[7] « Reddendamque gratiam in acie. » (Tacite, *Ann.*, 2-13.)

les contenir et leur faire accroire qu'il s'était tué lui-même en apprenant un désastre[1]; et encore les Germains de la garde répandirent-ils le sang dans le cirque[2]. Quelles que fussent les haines qu'eût soulevées Néron, meurtrier de son frère, de sa femme, parricide, incendiaire de Rome, — on le disait du moins, — le soldat lui était si naturellement dévoué, qu'il fallut beaucoup d'art pour l'indisposer[3], et j'ai déjà dit qu'il souffrait dans sa solde. Après tout, l'armée était imbue depuis longtemps du sentiment de son culte pour les Césars[4].

Que fit-elle pour leurs précaires successeurs? Othon souffrit surtout du dévouement de ses troupes. Par amour pour ce prince, elles se défiaient tellement de leurs généraux, qu'elles leur résistaient; ne reconnaissant pour chef que l'empereur[5]. A sa mort, quelques soldats se tuèrent sur son bûcher. Ils couvraient son corps de baisers, le nommaient le plus courageux des hommes, l'empereur par excellence; en apprenant sa fin, des soldats, même absents, s'entre-tuèrent[6]. Les Vitelliens ne le cédèrent pas aux Othoniens en cela; même vaincus et aux abois, réduits aux murs de Rome, ils jurèrent avec le peuple de n'accepter que Vitellius[7]. Le peuple changea, mais le soldat de Vitellius combattit et mourut jusque dans les rues, pendant que le peuple, celui des tavernes, il est vrai, le regardait faire sans l'assister, applaudissait aux Flaviens victorieux, et livrait les vaincus à leur colère[8]. Il faut le dire, dans le conflit d'Othon et de Vitellius, c'est l'armée seule qui intéresse; c'est elle seulement qui, au sein de tant d'abaissements et de perfidies, se distingue par un dévouement vraiment romain[9]. Je le répète, sa vertu est d'autant plus vraie qu'elle brille dans les temps de licence. Du reste, Domitien n'éprouva pas moins son attachement que Caligula et Néron; elle l'eût immédiatement vengé s'il se fût trouvé un chef[10]. Casperius le fut peu après. Il fallut que Nerva vint remercier les soldats devant le

[1] Suét., *Vie de Caligula*, 51. — [2] Josèphe, *Hist. anc. des Juifs*, 19-1. — Voir aussi Suét., *Vie de Caligula*, 58. — [3] Tacite, *Hist.*, 1-5. — [4] *Ibid.* — [5] Plutarq., *Vie d'Othon*. — [6] Suét., *Vie d'Othon*. — Plutarque et Tacite tiennent le même langage. — [7] Suét., *Vie de Vitellius*, 15. — [8] Tacite, *Hist.*, 3-83.

[9] « Et, quamquam inter adversa, salva virtutis fama. » (Tacite, *Hist.*, 4-2.) — Voir, là même, avec quelle fierté se rendent les défenseurs de Terracine.

[10] Suét., *Vie de Domitien*, 23.

peuple, d'avoir tué les meurtriers du prince[1]. Il ne leur échappa qu'en leur opposant un grand nom, Trajan, une résurrection de César même.

A présent que nous connaissons le tempérament de l'armée romaine, nous apprécierons mieux son rôle politique, c'est-à-dire la part qu'elle s'attribue ou qu'on lui donne dans les événements de la paix ou de la guerre. En Espagne, pendant que Jules César poursuit Afranius et Petreius, ses soldats se plaignent qu'on prolonge la guerre en laissant échapper l'ennemi, et supplient le général, par leurs centurions, de ne leur épargner aucun péril pour en finir[2]. Dans un autre incident du même ordre, « puisque César laisse échapper, suivant eux, l'occasion de vaincre, ils ne se battront pas, disent-ils, quand il le voudra[3]; » et César compte si bien avec eux, que peu de jours après, Afranius et Petreius lui offrant le combat, il se range en bataille pour contenter ses troupes. « C'eût été se faire grand tort, dit-il, que d'y manquer[4]. » Lorsque Afranius capitule, c'est en présence des deux armées qu'il expose ce qui le décide à quitter le parti de Pompée, et c'est aussi devant les deux armées que César explique la légitimité de sa propre cause[5]. Curion, à qui l'on voudrait faire suspecter ses troupes, répond : « que si elles sont mécontentes, il vaut mieux le dissimuler que l'accréditer[6]. »

A Pharsale, les soldats de Pompée lui reprochaient de se plaire à commander, tout fier de sa suite de prétoriens et de consulaires[7]; de son côté, César, haranguant ses troupes, les prend à témoin de son désir de la paix, et elles demandent la bataille. « Général, lui dit Crastinus, je ferai si bien aujourd'hui que, vivant ou mort, je recevrai tes éloges[8]. » Lorsque Antoine et Octave se réconcilièrent pour la première fois, les soldats des deux armées réclamèrent un pacte de famille entre leurs chefs; et, pour leur complaire, Octave épousa la belle-fille d'Antoine, Claudie, à peine nubile[9]. Ce fut assurément une considération semblable qui provoqua l'union du

[1] Dion Cass., 68-5; Aurel. Vict., *Epitom.*, 12. — « Si Nerva lui a donné l'empire, Trajan le lui a rendu. » Voy. Pline, *Panégyr.*, 5, 6, 8.

[2] César, *Guerre civ.*, 1-64. — [3] *Ibid.*, 1-72. — [4] *Ibid.*, 1-82. — [5] *Ibid.*, 1, 84-85. — [6] *Ibid.*, 2-31. — [7] *Ibid.*, 3-8. — [8] *Ibid.*, 3-91.

[9] Suét., *Vie d'Auguste*, 62. — Elle était fille du tribun Clodius, premier mari de Fulvie. — Plutarque, *Vie d'Antoine*.

même Antoine et de la première Octavie; ce fut dans les mêmes vues que la seconde Octavie épousa Néron; et Claude déclara publiquement aux prétoriens que, les mariages lui réussissant mal, il resterait célibataire, leur permettant de le tuer s'il les trompait[1]. On le voit, c'est le caractère distinctif des armées romaines d'être en dialogue perpétuel avec leurs chefs; c'est le chœur de la tragédie antique; c'est le peuple prenant part au drame et au dénoûment.

On ne s'étonnera donc pas que leur crédit grandisse à mesure qu'elles remplacent le peuple, et qu'après avoir été la force qui conquit l'empire, elles soient la force qui le donne. Les prétoriens de Rome s'étaient institués, dès la république, en Égypte. Les vingt mille soldats que Gabinius fournit à Ptolémée se marièrent à Alexandrie, y perdirent plutôt la discipline que l'orgueil romain, et s'imposèrent au prince. Ils renversaient les favoris, pillaient les riches, assiégeaient le palais et vendaient la couronne[2]. C'était la pression des intrigues d'une capitale qui provoquait, à Rome surtout, l'esprit prétorien; et Tacite, avec la sûreté de son coup d'œil, observe très-bien que l'armée impériale de Bretagne traversa innocemment la guerre civile, et par son éloignement de Rome, et parce que sa vie de combats lui avait appris à ne haïr que l'ennemi[3]. Ce fut aussi par une sorte de fierté personnelle, blessée dans son droit d'égalité, qu'une armée romaine rejetait l'empereur d'une autre. Les légions de Mœsie, apprenant la mort d'Othon, qu'elles venaient secourir, réfléchirent qu'elles n'étaient ni moins que l'armée d'Espagne qui avait élu Galba, ni moins que les prétoriens qui s'étaient choisi Othon, ni moins que les troupes de Germanie qui avaient nommé Vitellius; et, après quelque hésitation sur leur candidat, elles agréèrent Vespasien, dont elles placèrent le nom sur leurs enseignes[4].

L'armée disposant donc de l'empire à Rome, et le défendant à l'extérieur, le trône semblait à elle : de là, les ménagements infinis

[1] Suét., *Vie de Claude*, 26

[2] César, *Guerre d'Alexand.*, 3, surtout *Guerre civ.*, 3-90. — Il est vrai que les mœurs égyptiennes les y aidaient, grâce au contact de la Grèce.

[3] Tacite, *Hist.*, 1-9.

[4] Suét., *Vie de Vespasien*, 6. —Vespasien n'était pas moins outré de l'indignité de son concurrent. Il sut en irriter l'armée de Syrie. — Voir Josèphe, *Guerre des Juifs contre les Romains*, 4-36. Voir aussi, dans Tacite, le discours de Mucien à Vespasien : « Non adversus divi Augusti acerrimam mentem, etc. » (*Hist.*, 2-76.)

dont elle fut l'objet ; de là, la sollicitude jalouse des empereurs, qui continuèrent d'ailleurs les traditions républicaines. Caïus, dont Tibère n'aimait pas le surnom, parce qu'il ne jugeait pas bienséant qu'on s'appelât volontairement César *brodequin*[1] pour plaire aux troupes, prit à part les chefs du prétoire qu'on lui dénonçait, et leur protesta, l'épée à la main, qu'il s'en percerait s'ils l'avaient condamné. Claude fonda spécialement un théâtre annuel de gladiateurs pour les prétoriens[2] ; il imposa au sénat un décret par lequel les soldats auraient même à s'abstenir d'aller saluer les sénateurs dans leurs maisons[3]. Othon fit si bien que deux soldats entreprirent de donner l'empire romain, et le donnèrent[4]. Vitellius épuisa ses ressources et celles de l'État en faveur de l'armée[5]. L'arrogance des gens de guerre était sans bornes, elle rejaillissait jusque sur la vie civile. « Vous trouverez plus facilement un faux témoin contre un paysan, disait Juvénal, qu'un témoin vrai contre un militaire. Celui-ci plaide quand il veut, l'autre quand il peut ; nul citoyen n'ose frapper le soldat, et, s'il en est frappé, qu'il se taise et n'aille pas porter chez le préteur sa face meurtrie[6]. » Domitien, qui eût voulu réduire l'armée, craignait les barbares[7], et Trajan, — leur effroi, — surveillait ses troupes avec une telle vigilance, qu'on ne voit pas sans étonnement Pline, dans son proconsulat d'Asie, n'oser prêter dix soldats et un centurion à un collègue sans en instruire l'empereur[8]. Nous avons dit l'influence du serment militaire ; c'était donc une institution capitale que celle par laquelle l'armée renouvelait tous les ans le serment de fidélité au prince. Les proconsuls en rendaient compte à l'empereur[9], et Domitien était dans une agitation périodique jusqu'à la certitude de ce grand événement[10].

La fin de la république fut fatale à la trempe de l'armée, les premiers Césars l'épurèrent et la moralisèrent. Pompée avait sous ses ordres neuf légions de citoyens romains, une légion de Crète et de Macédoine, deux légions que Lentullus avait levées en Asie, de nombreuses recrues prises dans la Thessalie, la Béotie, l'Achaïe,

[1] Suét., *Vie de Caligula*, 56. — [2] Suét., *Vie de Claude*, 20. — [3] *Ibid.*, 25. — [4] Tacite, *Hist.*, I-43. — [5] Suét., *Vie de Vitellius*, 15. — [6] Juvén., *Sat.* 16. — [7] Suét., *Vie de Domitien*, 12. — [8] Pline le Jeune, *Lett.*, 10-32. — [9] *Ibid.*, 10-40. — [10] Pline le Jeune, *Panégyr.*, 68.

l'Épire, incorporées aux légions comme supplément, il attendait deux légions que Scipion emmenait de Syrie : il avait trois mille archers de Crète, de Sparte, du Pont, de la Syrie et d'autres pays; sept mille chevaux gaulois que lui fournissait Dejotarus, cinq cents chevaux de Cappadoce, autant de la Thrace. L'un des fils de Pompée lui avait amené cinq cents cavaliers gaulois et germains de la garde du roi Ptolémée. Il fallait joindre à ces troupes huit cents cavaliers esclaves ou pâtres, des contingents de la Gallo-Grèce, des Phrygiens, des Bessiens, des Macédoniens [1]; singuliers défenseurs de la liberté romaine! Ce fut bien pis après Pharsale. Pompée prit deux mille hommes parmi les marchands et les domestiques [2]. Caton lève à Utique et envoie à Scipion des affranchis, des Africains, des esclaves; enfin une tourbe d'hommes d'âge à se battre [3]. Cassius Longinus, que ses exactions faisaient détester en Espagne, faisait à ses troupes des largesses qui semblaient les affectionner, mais qui favorisaient leurs désordres [4]. En Syrie, César reçut de fâcheuses nouvelles de Rome : les tribuns du peuple excitaient des séditions; les tribuns militaires, les lieutenants légionnaires, par goût ou par ambition, permettaient à l'armée des nouveautés corruptrices [5]. Que pouvait-on attendre du relâchement de pareilles troupes? Caton, pour empêcher la cavalerie de Scipion, qu'aigrissait un revers, de piller Utique, est contraint de payer à chaque soldat cent sesterces; il fallut même doubler cette somme pour éloigner ces étranges défenseurs [6]. Brutus, pour entretenir son armée, lève sur les Rhodiens huit cents talents, sur les Lyciens cinquante talents [7]. Il avait pourvu ses soldats d'armes de prix, car, selon lui, des armes riches relèveraient le courage de leurs maîtres et donneraient de l'énergie à leur avarice [8].

Voilà donc les moyens de la liberté! des armées vénales et si suspectes à leurs chefs qu'ils ne croyaient pouvoir les conserver qu'en les corrompant! N'est-il pas clair qu'une cause qui n'a des défenseurs qu'à ce prix n'est pas populaire? Octave, avant Philippes, donne cinq drachmes à chaque soldat [9], Brutus donne à cha-

[1] César, *Guerre civ.*, 3-4. — [2] *Ibid.*, 3-103. — [3] César, *Guerre d'Afrique*, 30. — [4] César, *Guerre d'Alexand.*, 48. — [5] *Ibid.*, 45. — [6] César, *Guerre d'Afrique*, 87. — [7] A peu près quarante-neuf millions. (Plutarq., *Vie de Brutus*.) — [8] *Ibid.* — [9] Quarante-cinq francs, *ibid.*

cun des siens cinquante drachmes[1], ses soldats en paraissent enchantés et n'en désertent pas moins, si bien qu'il fallut précipiter la bataille, parce que, non-seulement les déserteurs passaient à César, mais parce que ceux qui restaient n'étaient pas sûrs[2]. L'enchère de Brutus s'accroît avec ses malheurs : après Philippes, il promet à chaque soldat deux cents drachmes[3] ; il paraît même qu'il ne tarda pas à tenir sa parole[4] : il fit plus, il promit le pillage de Lacédémone et de Thessalonique, ce qui motive un semblant de blâme chez Plutarque, assez indulgent aux révolutionnaires, et trouvant qu'après tout, quand le gouvernail casse dans la tempête, on peut clouer, à sa place, une planche quelconque[5] ; comme si, dans ces sortes de tempêtes, le pilote n'est pas souvent coupable de l'orage, et comme s'il était permis à Brutus d'être un corsaire !

L'influence des Césars fut plus saine : il faut voir avec quelle sévérité Jules César, avant la guerre d'Égypte, purge son armée des chefs qui la souillent. Il casse Aviénus, qui a soulevé les soldats du peuple romain contre Rome, qui a spolié les municipes, qui a peu servi César et la république, qui a rempli ses vaisseaux de ses gens et de ses chevaux, non de troupes ; il casse Fonteius, tribun des soldats, comme séditieux et mauvais citoyen ; Tiro et Clusinas, comme des favoris qui n'ont justifié ses bienfaits ni dans la paix, ni pendant la guerre[6] ; on sent déjà dans cet ordre du jour le génie du commandement.

Après Actium, Auguste licencia la dixième légion, qui n'obéissait qu'en murmurant ; des vétérans qui réclamaient impérieusement leur congé, furent chassés sans congé[7]. Après la guerre civile, il ne nomma les soldats que *soldats ;* le nom de camarades lui parut trop courtisan, trop peu digne de la majesté de sa famille[8]. Il prescrivit de recruter les légions dans les municipes, les colonies et les villes de la Confédération italique[9], mesure excellente qui ramenait l'armée à son principe, si elle eût pu se réaliser. Il accordait volontiers aux gens de guerre les riches colliers, les harnois, les distinctions qui brillent ; il était très-sobre de distinctions moins

[1] Quatre cent cinquante francs, Plutarq., *Vie de Brutus.* — [2] Plutarq., *Vie de Brutus.* — [3] Dix-huit cents francs, *ibid.* — [4] Plutarq., *Vie de Brutus.* — [5] *Ibid.* — [6] César, *Guerre d'Alexand.*, 54. — [7] Suét., *Vie d'Auguste*, 17. — [8] *Ibid.*, 24. — [9] Dion Cass., 52-27, Tacite, *Ann.*, 4, 4-46.

spécieuses, mais plus vraies (les couronnes murales); on ne les accordait qu'au simple soldat [1]. A la moralité, il joignit l'ordre. Au théâtre, il sépara le peuple et la troupe [2] : pour prévenir les émeutes militaires, il précisa les retraites qui suivraient les congés [3]. Claude se réserva les demandes de congé, qui jusque-là se portaient au sénat [4].

Ce système des colonies militaires parut seul vicieux et sujet à réforme. Autrefois on cantonnait les vétérans par légions; les tribuns et les centurions de ces légions les accompagnaient; elles portaient en elles l'esprit de cité; elles composaient, elles n'avaient pas cessé d'être une grande famille. D'après le mode nouveau, on les formait d'individualités éparses qui, n'ayant nul lien d'affection, n'étaient qu'un nombre, plutôt qu'un corps : les colonies furent désertées, les maisons restaient vides, les vétérans erraient dans les provinces où leur était échu leur congé [5]! Ce fut même une contagion pour l'armée active, et Corbulon eut plus de mal à triompher de l'énervement des légions de Syrie qu'à vaincre l'ennemi, elles étaient si amollies par un long repos qu'elles comptaient des vétérans qui n'avaient jamais ni campé, ni veillé sous les armes, pour qui le travail des retranchements était une nouveauté sans exemple, et qui, sans casque, sans cuirasse, mais le teint fleuri, exerçaient le trafic de ville en ville [6]. Il fallait d'autres instruments pour les victoires de Corbulon. Il sut les créer [7].

Il y avait dans le soldat romain un ressort immense. Trajan eut les instincts de Jules César, comme lui il inculqua sa personnalité à l'armée. Jules César en Afrique dresse, comme un maître d'escrime, ses gladiateurs novices : il apprend à ses troupes comment on marche à l'ennemi, comment on l'évite, comment, selon le terrain, on avance ou on se retire; comment on attaque, ou comment on feint d'attaquer Les Numides leur faisaient beaucoup de mal; il crée des corps mixtes (cavalerie et fantassins) qui les battent; il se procure des éléphants pour apprendre aux troupes à les frapper; aux chevaux, à les supporter [8]. Ces détails sont une merveille de précision et de précaution. Trajan fait de même : il s'exerce

[1] Suét., *Vie d'Auguste*, 25. — [2] *Ibid.*, 44. — [3] *Ibid.*, 49. — [4] Suét., *Vie de Claude*, 23. — [5] Tacite, *Ann.*, 14-27. — [6] *Ibid.*, 13-35. — [7] *Ibid.* — [8] César, *Guerre d'Afrique*, 71.

au maniement des armes avec ses troupes, il applaudit chaque fois qu'un coup un peu rude heurte son casque ou son bouclier [1]. C'est par là que, chez les Daces, il jeta des fleuves sur des plaines arides, qu'il campa sur des montagnes réputées inaccessibles, et qu'un roi qui osait tout espérer perdit et sa capitale et la vie [2], c'est par là que les Césars surent purifier et capter l'armée.

Le Romain n'était pas, on l'a vu, agressif par tempérament; les nécessités de sa situation développèrent en lui l'orgueil et le courage, surtout une forme du courage, la constance, qualité de race fortifiée par les institutions. Son âme prit une partie de sa grandeur dans son aptitude aux grandes émotions; les armées romaines, d'abord civiques, toujours un peu bourgeoises, restèrent peuple : comme le peuple, elles furent toujours avares, mais cette avarice, toute nationale, se concilia dans les armées comme dans le peuple avec les plus hautes vertus. Comme les armées romaines de la république mourante, celles de l'empire brillèrent par leur respect du serment, leur profond sentiment de l'honneur, leur dévouement à leur général; mais, tandis que l'anarchie ne pouvait que les dépraver par les moyens immoraux qui étaient de son essence, les Césars, n'ayant plus besoin de ces moyens, les moralisèrent.

Comment les armées romaines eussent-elles pu voir impunément Marius, Sylla, Lucullus plus riches que plusieurs rois? Les soldats romains vendaient leur sang, il est vrai; mais ils ne le vendaient qu'à un seul, et mouraient fidèlement pour sa cause. Cette règle eut peu d'exceptions.

Les armées romaines se divisèrent sur les prétendants à l'empire; elles furent toutes unanimes à dédaigner, à haïr, à menacer le sénat. Le sénat ne leur fut jamais plus suspect que sous la révolution galbienne et othonienne, après qu'il eut osé condamner Néron.

Comme les armées donnaient ou retiraient l'empire pour un donatif, c'est-à-dire pour un pourboire, il fallait aux empereurs de l'argent, c'est-à-dire des confiscations. On donnait aux armées

[1] Pline le Jeune, *Panégyr.*, 13. — Voir dans Tibulle, 4-1, un très-mâle tableau des exercices militaires dans les camps romains.
[2] Pline le Jeune, *Lett.*, 8-4

qui maintenaient les empereurs, les biens des patriciens qui conspiraient contre les empereurs. Le *don de largesse* aux armées romaines étant une portion de la souveraineté, il ne fallait pas qu'une aristocratie trop riche pût l'usurper.

Bedriac, où Othon perdit le trône contre Vitellius, et où Vitellius le perdit contre Vespasien, fut la Pharsale de l'empire. Montesquieu remarque qu'une seule bataille terminait les guerres civiles; ce qui fut vrai sous l'empire, faux sous la république, où les victoires ne furent souvent que des trêves. Tant qu'un grand général put enrichir ses troupes, il ne manqua pas d'armées. Pompée se vantait d'en lever une en frappant du pied la terre, et c'est pourquoi Pharsale ne fut pas décisive. Pompée vivant était un immense danger pour César, qui se hâta de le chercher en Égypte. Pompée mort fut encore terrible en Afrique par ses lieutenants; en Sicile et sur mer par son fils Sextus. Si Brutus et Cassius n'eurent à perdre qu'une seule bataille, c'est que ce n'étaient pas des généraux ; si Antoine n'en perdit qu'une non plus, c'est qu'il perdit la tête plus que la bataille ; c'est qu'en outre le grand nom de César était pour Octave : mais, sous l'empire, l'univers discipliné se rangeait à l'instant du côté de la première victoire.

Il y eut sous l'empire deux grands étonnements, savoir : après Néron, qu'on pût faire un empereur ailleurs qu'à Rome, et sous Trajan, qu'on pût faire un empereur autrement que par l'armée. Il est vrai que Trajan s'imposait naturellement à l'armée.

Je ne sais sur quoi l'on se fonde pour prétendre que la constitution de l'empire devint militaire après Néron, car je ne vois rien de changé dans sa forme. Si c'est parce que l'armée donnait l'empire, je le comprends moins encore : est-ce que depuis Marius, en quelque sorte, l'armée ne donnait pas l'empire? Après Néron, elle le déféra ailleurs qu'à Rome, voilà tout; mais l'élévation de Jules César et d'Auguste ne dépendit-elle que de Rome?

Chose étrange : à Rome, où le peuple était tout[1], les armées disposaient du gouvernement, tandis qu'en France, où les armées sont tout, c'est le peuple qui fait les révolutions. Sans doute le peuple de Rome était peu de chose en comparaison de l'univers, mais le

[1] Relativement, cela va sans dire

peuple de Paris semble peu de chose en comparaison de la France. C'est que la constitution du peuple romain et celle du peuple français diffèrent profondément, c'est qu'en France, le peuple a des centres d'action qui manquaient à Rome; c'est que, dans les guerres civiles, les armes à feu ont égalisé les chances, tandis que les armes antiques exigeaient un long exercice. L'arc, le javelot, la fronde [1], l'épée même, sont des armes savantes qui demandent beaucoup de pratique; je suppose que le bouclier n'en demandait pas moins. Voilà pourquoi les légions avaient si bon marché des multitudes. Vitellius défaillant se ranime aux clameurs du peuple qui demande des armes, et cette foule lâche, « et qui n'osera que des paroles, » dit Tacite, lui offre une fausse apparence d'armée qu'il nomme légions [2]. — En France, l'armée est permanente par des éléments successifs; à Rome, les empereurs les firent permanentes avec des éléments permanents. Sous la république, sauf les derniers temps, les armées ne furent pas permanentes, et le personnel en fut très-mobile. Les peuples d'Italie furent donc plus militaires sous la république que sous l'empire; mais, dès les Scipions, les grands capitaines furent toujours les maîtres.

Machiavel dit qu'il importe plus, maintenant, de ménager les peuples que les soldats, car les peuples sont les plus forts [3]. C'est, poursuit-il, que les princes n'ayant pas de grandes masses d'armées, elles ne sont pas identifiées avec le gouvernement. Cette réflexion, juste à sa date, est fausse en fait depuis un siècle; plus fausse encore depuis trente ans. De nos jours, les peuples sont forts et les armées sont très-fortes.

Nous verrons tout à l'heure que l'armée romaine et le peuple ne se séparent guère.

[1] Les archers et les frondeurs jouent un très-grand rôle dans la guerre civile entre Jules César et Pompée. — Voyez César, *Guerre civ.*, 1-26, 27; 3-44, et dans vingt autres endroits.

[2] Tacite, *Hist.*, 3-58. — [3] *Le Prince*, 9.

III

LE PEUPLE ROMAIN

Il convient de procéder pour le peuple comme pour le sénat et pour l'armée. Pour le faire comprendre, sous les Césars, je remonterai à l'anarchie qui précéda les Césars. Je poserai donc et je tâcherai de résoudre la question suivante : Comment les Césars trouvèrent-ils le peuple et qu'en firent-ils?

Salluste nous dit que le peuple une fois chassé de son patrimoine se fit mille industries qui le corrompirent et qu'il trafiqua de sa liberté pour vivre[1]. Cette cause de la corruption du peuple romain remonte bien haut, puisque les Gracques en cherchèrent trop tard le remède. Le discours de Catilina à ses complices peut se résumer en ces termes : « La république est la proie de quelques hommes; c'est pour eux que les rois et les peuples sont tributaires; nous tous, citoyens courageux et honnêtes, nobles ou plébéiens, nous sommes le vulgaire qu'on dédaigne, nous qui pouvons faire trembler ceux qui nous méprisent. Nous sommes jeunes

[1] « Sed ubi eos paullatim expulsos agris libertatem suam cum rempublicam venalem habere .. multitudo malis moribus imbuta, deinde in artes vitasque varias dispalata » (Première lettre à César, 5.)

et dénués, nos adversaires ont vieilli dans l'opulence et l'énervement; ils ont des palais, nous manquons de foyer; ils amoncellent les tableaux, les statues, les vases ciselés; nous n'avons que des dettes [1]. » Ce langage, qui menaçait la propriété d'une complète subversion par la force, a été renouvelé de nos jours; son nom est parfaitement connu. La populace romaine applaudissait aux conjurés; car toujours ceux qui n'ont rien portent envie aux bons et appellent les nouveautés [2]. Le complot avait encore pour complices des fils de famille qui, la plupart, appartenaient à la noblesse et s'étaient engagés à tuer leurs pères [3]. Pourquoi Catilina, c'est-à-dire un Sergius — si noble qu'il prétendait remonter à un des compagnons d'Énée, — se faisait-il à ce point peuple, ou mieux, prolétaire? c'est qu'il était ruiné, c'est qu'en outre il était ambitieux; c'est que, comme tous ses complices et ceux qui les ont imités, il préférait ses grossiers appétits à sa patrie. Lui-même l'écrit à l'un des premiers de Rome, Catulus, digne d'être l'ami des Sergius, non le confident d'un Catilina. Celui-ci donc écrit « que, n'ayant pu obtenir pour prix de ses services et de ses talents les dignités qui lui sont dues, il a, comme de coutume, embrassé la cause des malheureux; qu'après tout il pouvait payer ses dettes, grâce à Orestille (sa concubine) et aux biens de sa fille [4]. » — La lettre en question était officielle, elle fut livrée par Catulus; elle fait partie de ce grand procès dont l'histoire nous a conservé les terribles incidents : on comprend assez quels étaient les malheureux dont un Catilina pouvait embrasser la cause; et combien il était lui-même un de ces malheureux, puisque sa ruine entraînait celle de ce qu'il avait de plus cher Catilina sacrifiait donc sa patrie à sa déconfiture; dans son audace, il ose dire en plein sénat « qu'il étouffera sous des ruines le feu qui est à ses affaires [5]. » Voilà où en étaient les masses à Rome, sous Catilina. Sa conspiration, née des désordres de la grandeur républicaine, lui survécut, elle se reproduisit sous plusieurs formes, jusqu'à la suprématie de Jules César.

[1] Salluste, *Catil.*, 20. — [2] Salluste, *ibid.*, 37.
[3] « Quorum ex nobilitate maxima pars, parentes interficerent » (Salluste, *Catil.*, 43.)
[4] Salluste, *Catil.*, 35.
[5] « Incendium meum ruina restinguam » (Salluste, *Catil.*, 31.)

L'une des grandes plaies de la république, c'était l'énormité des dettes du peuple; c'était la plus grande force de Catilina et de ses continuateurs. Le peuple libre par excellence, le peuple roi n'avait pas de quoi vivre sous la liberté, ce fut une des plus graves difficultés de Jules César. Le crédit était embarrassé en Italie; on y craignait l'abolition des dettes, résultat ordinaire des guerres civiles. César fait estimer les meubles et les immeubles suivant leur valeur avant la guerre et les fait livrer aux créanciers[1]. Le préteur Rufus ayant promis son appui à tous ceux qui en appelleraient à lui des évaluations de la commission de César, celui-ci proteste qu'il n'y a qu'une âme basse[2] qui puisse refuser de payer ses dettes à cause du malheur des temps, et qu'il est imprudent de vouloir tout à la fois garder ses dettes et son patrimoine. Trebonius fit pourtant passer la transaction de César, à force de ménagements pratiques. Mais ce qui prouve l'intensité du mal, c'est que le préteur Celius proposa deux lois : l'une, pour exempter les locataires du payement de leur loyer pendant l'année; l'autre, pour provoquer l'abolition des dettes. Il fallut que le sénat le dégradât civiquement en le déclarant incapable de fonctions publiques. Pour se venger, il rappela de l'exil Milon, le célèbre client de Cicéron, qui, se donnant pour un agent de Pompée et s'aidant de ses propres gladiateurs, souleva les pâtres de Thurium, appela tous les débiteurs dans son camp, le grossit d'esclaves dont il ouvrit la prison, et fut heureusement tué d'un coup de pierre à Cosa[3]; digne fin d'un factieux pire que Clodius même, et qui, après s'être moqué de son défenseur, comme Cicéron s'était moqué de la vérité pour le défendre, périt à propos, pour la sécurité de l'Italie! Mais on voit quel contraste il y eut entre Catilina et César.

Les empereurs suivirent la voie du dictateur; ils ne firent pas la corruption du peuple républicain, déjà si grande à leur avéne-

[1] César, *Guerre civ.*, 3-1.

[2] « Mediocris animi. » (Cés., *Guerre civ.*, 3-20.) — Antoine et Dolabella s'étaient aussi disputé le forum à propos de l'abolition des dettes (Plutarq., *Vie d'Antoine.*) — On y voit qu'Antoine, qui refusait l'abolition des dettes à Dolabella dont il était l'ennemi privé, se brouillait avec César plutôt que de payer la maison de Pompée qu'il avait envahie.

[3] César, *Guerre civ.* 3-21, 22.

ment, ils la corrigèrent; ils n'aggravèrent pas son extrême misère, ils la guérirent, ou du moins ils l'atténuèrent. Quel besoin avaient-ils du malheur du peuple qui faisait leur force? Mais ils aimèrent mieux le gouverner que l'exploiter; ils le voulurent moins arrogant et plus digne. Un jour que le peuple se plaignait de la cherté du vin, Auguste répondit qu'il avait doté Rome d'assez de sources pour que personne n'eût soif[1]. Tibère, jaloux de la dignité romaine, résistait à l'influence grecque qui pénétrait tout. Il lui arriva de s'excuser en plein sénat d'employer le mot *monopole*, il voulait qu'à un mot étranger on substituât un mot latin ou une périphrase. Un soldat étant interrogé en grec, il lui défendit de répondre autrement qu'en latin[2]. Pline disait à Trajan « que sa générosité n'était pas celle d'une mauvaise conscience qui répand des trésors pour détourner le blâme; et que le bien qu'il faisait n'était pas le prix de l'impunité du mal[3]. » Ce langage, dont Pline appliquait le mauvais sens aux rapports des Césars avec le peuple en masse, n'était vrai que du rapport des Césars, de Domitien surtout, avec les nobles. Il eût exprimé avec encore plus de vérité les bienfaits intéressés ou coupables des tribuns du peuple, car ceux-ci flattaient le peuple, les Césars lui commandaient. C'est qu'il y avait chez les Césars un principe d'autorité, un prestige de force et de gloire qui captait les masses. Quand il ne s'agit que du conflit de deux intrus qui tentaient de remplacer Néron, le peuple fut assez indifférent sur leur sort. Pour mieux voir les Othoniens poursuivre le malheureux Galba dans le forum, le peuple se mit aux fenêtres et sur les toits, et cette horrible lutte des deux empereurs improvisés ne fut pour lui qu'une sorte de curiosité de théâtre[4]. Il ne fut pas moins froid, il fut même plus coupable, quand il battit des mains au mutuel égorgement des Vitelliens et des Flaviens à travers Rome[5]; mais à la mort de Jules César il suffit de lui montrer la robe sanglante du héros pour le mettre en fureur, et il fut sans pitié pour ses assassins[6]. Octave, un enfant, le gagna sans peine

[1] Suét., *Vie d'Auguste*, 42. — [2] Suét., *Vie de Tibère*, 71. — [3] Pline le Jeune, *Panégyr.*, 28. — [4] Tacite, *Hist.*, 1-40.
[5] « Utque in ludicro certamine *hos rursus illos* clamore et plausu fovebat. » (Tacite, *Hist.*, 3-83.)
[6] Plutarq., *Vie de Brutus.*

dès qu'il prit le nom de César. L'éclat de ce nom soutint après la mort du dictateur la fortune de ses amis, si bien que son neveu, d'abord sans ressource, devint le premier à Rome[1], grâce à ce talisman qui le sauva, même de la toute-puissance d'Antoine. Un César était un maître naturel pour Rome; il n'était pas nécessaire que ce maître fût bon, intelligent ou même sain d'esprit; il suffisait qu'il fût César.

Caligula désira que les esclaves accusassent leurs maîtres; et l'univers se remplit de calomniateurs[2]. Quand Nymphidius permit au peuple de se venger, il commit tant d'excès, que Mauricus, l'un des plus grands de Rome, dit en plein sénat qu'il craignait qu'on ne regrettât bientôt Néron : c'est qu'on avait sa tyrannie, sans l'autorité du tyran. Vitellius, en approchant de Rome, embrassait tous les survenants, soldats et muletiers[3]; c'est qu'il ne possédait pas l'autorité qu'il mendiait par ces bassesses. Un usurier étant venu le saluer, il le fit saisir et voulut qu'on le tuât en sa présence[4]; outrant ainsi la cruauté, parce qu'il n'avait pas le pouvoir d'être juste. S'il fit périr quelques malheureux qui avaient outragé la faction bleue[5], c'est que le nouvel empereur se sentait si faible, qu'il n'en fallait pas davantage pour le faire trembler. Je n'exagère rien; il vit dans cet outrage, selon Suétone, une manifestation révolutionnaire[6]. Qu'on était loin d'Auguste, nouvel empereur, ou moins qu'empereur, mais César, qui, un jour que le peuple se plaignait qu'il lui eût manqué de parole, répondit fièrement, qu'il avait eu l'intention de donner ce qu'on exigeait, mais qu'en présence d'un blâme il ne le donnerait plus : langage de prince, puisqu'on n'est prince qu'autant qu'on s'impose! Quand Tibère transféra les comices, du peuple au sénat, il fit une sorte de destitution du peuple en masse; il le dégrada civiquement, pour ainsi dire. Il ne semblait pas, toutefois, qu'il en eût besoin; les Césars étaient bien, en tout, les maîtres; le rôle des tribuns était à peine apparent : que fit le peuple? rien[7]; si ce n'est qu'il mur-

[1] *Ibid.* — [2] Josèphe, *Hist. anc. des Juifs*, 19-1. — [3] Suét., *Vie de Vitellius*, 7. — [4] *Ibid.*, 14. — [5] *Ibid.* — [6] *Ibid.*

[7] « Neque populus ademptum jus questus est nisi inani rumore. » (Tacite, *Ann.*, 15.) — « Moderante Tiberio, ne plures quam quatuor candidatos commendaret. » (*Ibid.*)

mura pour la forme, mais le sénat fut enchanté, et Tibère eut à le modérer. Le peuple n'éprouva que le sentiment de la vanité froissée; émotion courte chez les masses où prévaut le sentiment du besoin, et le peuple s'en rapportait aux Césars sur ses vrais besoins; il n'éclatait contre eux que s'il avait faim.

Dans une cherté de grains sous Tibère, il y eut une sorte de sédition au théâtre. Pendant plusieurs jours, le peuple fut plus pressant que ce n'était sa coutume avec l'empereur : Tibère gourmanda la mollesse des magistrats qui avaient ménagé l'émeute, et il obvia largement à la disette[1]. Sous Claude, la même difficulté reparut : le peuple murmura hautement; il enveloppa l'empereur sur son tribunal; il l'accabla de ses clameurs; il le poussa, il l'accula sur un point du Forum, où les soldats le délivrèrent. Rome n'était plus approvisionnée que pour quinze jours; il fallut des miracles pour que le peuple romain pût vivre[2]. Le peuple ne préférait donc aux Césars que sa vie : je me trompe, il avait aussi des caprices pour ses plaisirs. Il y avait à Rome une statue du baigneur, œuvre de Lysippe. Marcus Agrippa l'avait dédiée devant les thermes, où elle excitait tant d'admiration que ce fut un culte. Tibère, épris de sa beauté, la fit transporter dans sa chambre, en échange d'une autre, excellente aussi, qu'il lui substitua; mais le peuple se plaignit tant, il réclama si chaudement son baigneur, que Tibère le lui rendit[3]. Les Césars comprenaient le peuple.

Qu'était-ce donc que le peuple romain sous l'empire? Quels en étaient les éléments? Le peuple romain primitif, le sang des contemporains des rois s'épuisa; ou se mêla vite avec d'autres races. Il en est, presque, du vrai sang romain comme du Nil : on n'en connaît pas la source. Déjà, ce qu'on appelait le faux peuple de Rome encombrait le Forum du temps des Gracques. Les Italiques envahirent Rome républicaine; les étrangers envahirent Rome impériale. Les Italiques furent Romains par eux-mêmes, si je peux le dire, car ils étaient indigènes. Les étrangers le furent par leurs descendants : c'est ainsi que le sang étranger, modifié par l'éducation romaine, devint romain. C'était par les affranchissements ou par l'acquisition du droit de cité que s'opérait cette mé-

[1] Tacite, *Ann.*, 6-13. — [2] *Ibid.*, 12-43. — [3] Pline l'Anc., *Hist. natur.*, 34-19, édition Lemaire.

tamorphose. Nous verrons, plus bas, avec quel scrupule fut réglé le droit de cité; mais Auguste, jugeant essentiel de mêler le moins possible, au sang national, celui de l'étranger ou de l'esclave, fut très-sobre du droit de cité, et restreignit celui d'affranchissement[1]. Quoi qu'il en soit, la plèbe impériale, qui représentait le mélange de l'univers, fut encore la masse importante de la population de Rome. Les esclaves abondaient encore plus que la plèbe libre, et l'auraient facilement dominée, comme nous le verrons, s'ils avaient pu concevoir que le monde antique leur permît quelque place ailleurs que dans la servitude; mais il y avait à Rome une telle puissance d'unité, une telle discipline sociale, le père de famille commandait si bien dans sa maison; le maître tenait si bien dans sa main l'esclave; le patron conservait tant d'autorité sur l'affranchi, sauf de rares exceptions auxquelles le sentiment de la hiérarchie faisait vite remédier, que l'étranger s'identifiait dans Rome au Romain comme par une force majeure; et c'est ainsi que le faisceau du licteur, que surmontait la hache, symbolisait ce système d'agrégation des forces individuelles, groupées et dominées par l'ascendant romain. A cela près, disons que le peuple, sous les Césars, n'était guère que le public de Rome. C'est ce public que Lucain calomniait, je crois, quand il le disait affamé de servitude[2], que Pline nous peint amoureux du cirque, moins pour les chars ou les chevaux que pour leur livrée; goût partagé, dit-il, par des hommes graves[3], mais qui avait un sens moins frivole qu'il ne semble, s'il servait à des démonstrations politiques. C'est ce public romain si légèrement jugé par ceux qui prétendent qu'il ne savait qu'applaudir et obéir, et qu'il ne lui fallait que deux choses : le pain et le cirque; c'est l'ensemble de ce public qui était le peuple des Césars à Rome.

Du reste, le reproche fait au peuple impérial d'aimer avant tout le pain et le cirque n'est pas moins fondé quant au peuple républicain, et la république, à cet égard, instruit l'empire. Je m'explique : la république avait traité le peuple comme l'empire le traita, seulement l'empire le traita mieux; ses soins furent plus

[1] Suét., *Vie d'Auguste*, 40.
[2] « Indiga servitii plebes. » *Phars.* 9, 256)
[3] Pline le Jeune, *Lett.*, 9-6.

étendus et plus constants, je dirai même plus désintéressés. « Ceux qui gouvernent, dit Cicéron, doivent procurer l'abondance des choses nécessaires[1]. C. Gracchus, ajoute-t-il, distribuait les grains sans mesure, et il épuisait ainsi le trésor. Les largesses d'Octavius, plus sages et soutenant le peuple sans obérer la république, furent tout à la fois un bien public et particulier[2]. » C'est que Caïus livrait le blé à vil prix, même aux riches, tandis que le tribun Octavius n'accordait cette faveur qu'aux pauvres[3]. Claudius Pulcher rendit les distributions gratuites, mais les restreignit aux nécessiteux[4]; Rome en fut encombrée, et Jules César y trouva trois cent vingt mille rétribués qu'il réduisit de moitié[5]. Les trois cent vingt mille rétribués reparurent sous Auguste, qui n'en put retrancher que le tiers[6]. Pompée fut pendant cinq ans préfet de l'annone, et il reçut des pouvoirs illimités sur les provinces[7]. La Sardaigne, la Sicile, l'Égypte, étaient surtout les greniers de Rome les nourrices du peuple romain. Ce fut pour cela que l'Égypte, dont le peuple était turbulent, dont le port, qui en était la clef, était facile à défendre, fut une des provinces que les Césars se réservèrent avec le plus de jalousie, et que Tibère se plaignit au sénat que Germanicus, — malgré ses pouvoirs extraordinaires, — fût entré, sans ses ordres, dans Alexandrie[8].

Comme la vie du peuple romain dépendait des caprices de la mer et des saisons, l'approvisionnement de Rome fut un des soins les plus graves des empereurs : on prétend qu'informé que Rome n'avait que pour trois jours de vivres, Auguste était tenté de s'empoisonner, lorsqu'un transport de blé fut signalé et honora la fortune du prince. Au surplus, la préoccupation des empereurs pour le peuple prit mille formes. « Maintenant, dit Juvénal, le bosquet et la source sacrée sont loués à des juifs dont une corbeille et un peu de foin forment le bagage; il n'est pas un arbre qui ne soit taxé au profit du peuple[9]. » Lorsque Auguste eut reçu la puissance tribunitienne, il le gratifia de cent vingt-huit millions

[1] Cic., *des Devoirs*, 2-21. — [2] *Ibid.* — [3] Britann. *Ad tab. Heracl.*, lat., 2; Apud Marrochi, 312. — [4] Appien, *Guerre civ.*, 1-018. Académie des Inscript., nouvelle série, 13-25. — [5] Suét., *Vie de César*, 41. — [6] Dion, 43-10. — [7] Cic., *Lett. à Attic.*, 4-1. — [8] Tacite, *Ann.*, 2-59; Suét., *Vie de Tibère*, 2-53. — Auguste n'était pas moins ombrageux que Tibère. Voir *Ann.*, 1-50. — [9] Juvénal, *Sat.* 3.

de sesterces[1]. A plusieurs reprises il lui fit des largesses, tantôt de quatre cents sesterces par tête, tantôt de trois cents[2], sans oublier ceux des enfants qu'excluait leur âge. A sa mort, il lui fit un legs considérable[3], et Tibère l'imita religieusement. Claude distribua fréquemment des cadeaux au peuple[4]. Néron lui faisait chaque jour des distributions de tout genre : c'étaient des milliers d'oiseaux, des mets variés, des billets au porteur, des vêtements, de l'or, de l'argent, des pierres précieuses, des perles, des tableaux, des esclaves, des bêtes de somme, des animaux sauvages ou apprivoisés. Il alla jusqu'à lui donner des vaisseaux, des îlots de maisons[5], des arpents de terre[6]. Tibère, plus économe, ne fut jamais avare avec le peuple, et il s'empressait de lui prêter de l'argent, sans intérêt[7].

Mais l'un des plus grands bienfaits qu'ait reçus Rome, celui dont elle jouit le plus, son bienfait immortel, car il dure encore, ce fut l'abondance de ces eaux vives qu'elle doit à ses rois et à ses empereurs. Pline l'Ancien vante avec une sorte d'enthousiasme ces prodigieux aqueducs de Tarquin l'Ancien qui contenaient sept rivières destinées à purifier Rome, et qui, malgré les débordements du Tibre, malgré la chute des maisons superposées, les tremblements de terre et les mille secousses du sol depuis des siècles, étaient intacts, de son temps, comme leur premier jour. Il constate que, sous Auguste, Agrippa construisit sept cents abreuvoirs, cent six fontaines, cent trente réservoirs; que ces travaux furent décorés de trois cents statues de marbre ou d'airain, et de quatre cents colonnes de marbre; qu'on doit au même Agrippa cent soixante-dix bains gratuits, et que toutes ces constructions furent achevées en un an. Selon Pline, le nombre des bains publics à Rome était de son temps incalculable[8]. « Mais tous les aqueducs, poursuit-il[9], le cèdent au dernier ouvrage en ce genre qu'entreprit Caligula et qu'acheva Claude. Les sources Ceruleus, Anio, Novus, prises à quarante milles de distance, furent portées

[1] Trente-quatre millions de francs. — [2] 79 fr. 50 cent. Suét., *Vie d'Auguste*, 41. — [3] Quarante millions de sesterces (7,056,000 francs). Suét., *Vie d'Auguste*, 101 — [4] Suét., *Vie de Claude*, 2 — [5] *Insulas* — [6] Suét., *Vie de Néron*, 11 — [7] Suét., *Vie de Tibère*, 48.

[8] « Nunc ad infinitum auxere numerum. » — [9] *Hist. nat.*, 36-24, édit. Lemaire.

si haut, qu'elles s'épanchent sur toutes les collines de Rome. On alloua cinquante-cinq millions cinq cent mille sesterces (12,487,000 fr.) pour cette entreprise. Si l'on considère l'incroyable masse d'eaux livrée dès lors au public pour les bains, les canaux, les réservoirs, les jardins, les faubourgs, les maisons de campagne; si on se représente les arceaux bâtis pour la conduire de si loin; les montagnes percées, les vallons comblés, on conviendra que l'univers n'a pas de merveille plus étonnante[1]. » — On conviendra surtout, dirai-je, que ces prodiges, dus à un zèle tout populaire, honorent les empereurs qui les firent, et peut-être s'étonnera-t-on moins que le peuple aimât les Césars qui l'aimaient à ce point, ou qu'il préférât à la république qui l'exploitait les empereurs qui le soignaient.

Quant au goût du cirque, l'éternelle déclamation de ceux qui affectent le dénigrement de l'empire, il naquit, pour ainsi dire, avec Rome, et la république ne le flatta pas moins que les Césars. Pompée construisit un théâtre permanent qu'on lui reprocha comme une corruption du peuple; Scaurus et Curion firent pour les jeux de la scène des constructions si somptueuses ou si prodigieuses[2], qu'elles effrayent l'imagination. Le cirque de Jules César put contenir deux cent cinquante mille spectateurs assis. Ses constructions occupaient quatre jugères[3] : je n'insiste pas sur ces détails fort connus. Ce qui l'est moins, c'est qu'un des griefs de Cassius contre Jules César fut que celui-ci s'était emparé de quelques lions que Cassius destinait au cirque[4].

Josèphe mentionne qu'avant d'ouvrir le cirque on allait en masse chercher l'empereur; que les patriciens et les plébéiens se confondaient dans cette foule; que chacun se plaçait comme il pouvait, qu'il y avait un pêle-mêle d'hommes et de femmes, de maîtres et d'esclaves, qui ne déplaisait pas aux Césars[5]. Ces jeux répondaient donc, en quelques points, au sentiment de l'égalité sociale qui remplaça la liberté politique. Cette injure, « qu'il

[1] « Fatebitur nil magis mirandum in toto orbe terrarum. » (Pline, *Hist. nat.*, 36-24, édit. Lemaire.)

[2] *Ibid.*

[3] « Cum ædificiis jugerum quaternum ad sedem ccc millium. » (*Ibid.*) — *Le jugère*, le champ que deux bœufs pouvaient labourer en un jour, un arpent.

[4] Plutarq., *Vie de Brutus*. — [5] Josèphe, *Hist. anc. des Juifs*, 19-1.

suffisait au peuple impérial du pain et du cirque, » est donc injuste. Le cirque était le luxe du peuple et son seul moyen de jouir de sa grandeur. Le sentiment poétique des masses exigea de leurs maîtres des plaisirs brillants et grandioses, dignes du peuple-roi. Le pain et le cirque, bien compris ou compris comme l'antiquité, signifient : le pain, pour le corps; le cirque, pour l'âme; car le peuple aussi a une âme. Sénèque et Pline le Jeune, hommes de lettres et d'opulence, médisent plus aisément des plaisirs du peuple qu'ils n'apprennent à les remplacer[1] : les hommes d'État romains de tous les temps pensèrent tout autrement. Les jeux à Rome furent une institution politique de premier ordre. Le cirque était l'image de l'univers par son mouvement, par son immensité, par sa pompe, c'était une occasion pour le peuple de parler ou de se taire, d'approuver ou d'improuver ses maîtres, quels qu'ils fussent. Auguste, qui les fréquentait, en fut mieux vu; Tibère, qui les fuyait, en fut improuvé; Caligula y périt; Néron s'y discrédita; Trajan y solennisa ses victoires. Ce sujet mérite d'être étudié; j'y reviendrai en traitant des mœurs.

C'était une sorte de bénéfice et comme le privilége du peuple romain d'habiter Rome, où se concentraient tout l'orgueil, toutes les jouissances, toute la vie morale du monde antique. « Tout marche, tout converge vers Rome, » s'écrie Lucain[2]. Pline l'Ancien décrit avec fierté ses magnificences artistiques[3], et Tite-Live, la supériorité de sa situation politique[4]. Lors de la conquête de l'Étrurie, la beauté de Véies, de ses édifices, de ses places publiques, l'étendue et la fertilité de sa campagne, firent une vive impression sur le peuple, qu'il ne voulait pas moins qu'y transférer Rome[5]. Les besoins matériels, les douceurs de la vie, semblaient prévaloir sur le patriotisme; la religion l'emporta : Rome était déjà la ville sainte, la ville éternelle, la ville à qui les nations étaient promises. Son territoire était consacré par les destins : ce fut toujours sa grande prérogative, et Trajan même écrivait à Pline que le sol d'une ville étrangère n'était pas susceptible de

[1] Nous dirons sur ce point, en traitant des jeux romains, les contradictions de Pline.

[2] *Phars.*, 1-160. — [3] Pline, *Hist. nat.*, 36-24, édit. Lemaire. — [4] Tite-Live, 5-54. — [5] *Ibid.*, 5-24.

consécration comme celui de Rome[1]; comme s'il n'y avait que Rome pour les dieux de la terre !

On sait que la terrible guerre sociale n'eut pas d'autre objet que d'introduire en quelque sorte l'Italie dans Rome, ou d'égaliser Rome et l'Italie. Mais Rome resta toujours la ville maîtresse, la ville souveraine, la tête des nations, selon Tacite. Auguste fut très-avare du droit de cité romaine; Tibère et Livie eurent beau le presser à cet égard, ils échouèrent. Il souffrirait plus aisément, disait-il, qu'on appauvrît le fisc que d'appauvrir la dignité de citoyen[2]. Cette dignité était une des compensations de la liberté. Comme en tout le reste, cette maxime d'Auguste fut une loi pour ses successeurs; tous n'eurent pas la même parcimonie, mais tous furent sobres du droit de cité[3]. On peut voir dans la correspondance de Pline que Trajan n'aimait guère plus à prodiguer ce droit qu'Auguste.

Voilà donc le peuple romain des Césars. La république l'avait glorifié, mais appauvri[4]; elle lui avait donné un grand nom, elle lui refusait la vie, pour ainsi dire. Les Césars lui laissèrent l'orgueil de son nom, et le firent vivre. Il n'eut pas seulement du pain sous les Césars, il eut des jouissances; il fut moins flatté que sous la république, il fut plus soigné : il vécut à Rome, et non dans les colonies militaires de la république; il vécut pour son compte, non pour celui des nobles; il prit part aux jouissances de la terre dans la dignité de citoyen romain. Il eut le sentiment de cette égalité vraie, préférable à la fausse liberté qui le faisait esclave des grands ou des tribuns. Quand il le fallut, les Césars lui parlèrent en maîtres comme il convient au pouvoir; mais ils le traitèrent en pères; ils ne l'exploitèrent pas sous prétexte de l'honorer. Les Césars moralisèrent enfin le peuple romain que la république leur léguait dépravé[5], et c'est pourquoi le peuple ro-

[1] Pline le Jeune, *Lett.*, 10-50 — [2] Suét., *Vie d'Auguste*, 40.

[3] Claude eut, sur ce point, un libéralisme exceptionnel. Nous verrons ailleurs que le droit de cité romaine fut un présent que les Antonins firent au monde.

[4] Sous l'anarchie républicaine, on exigea de chaque citoyen la moitié de son revenu, on exigea des fils d'affranchis le huitième de leur fonds. (Plutarq., *Vie d'Antoine*.) — Voilà le budget des guerres civiles.

[5] Salluste propose à César de reconstituer, ou plutôt de régénérer le peuple : « Ceterum additis novis civibus magna me spes tenet, fore ut omnes expergiscantur ad

main tint aux Césars. Il me semble que j'ai prouvé ces vérités.

Quelques réflexions encore : il ne faut pas confondre ceux que le peuple subit et ceux qu'il regrette. Le peuple romain eût subi Séjan, comme le dit Juvénal[1], s'il eût régné; mais il regretta Jules César, Auguste, Caligula, Néron même.

Sous les Césars, l'égalité sociale remplaça la liberté politique, mais l'égalité sociale fut très-générale; la liberté politique n'avait été qu'un privilége. Sans doute le peuple romain resta le grand peuple; et le citoyen romain, l'homme le plus grand parmi les hommes; mais cette grandeur fut purement honorifique : ni Rome ni les Romains ne pesèrent plus sur le monde; et, de même que les Césars firent vivre le peuple de Rome, Rome sous les Césars permit à l'univers de vivre.

Je ne contesterai pas que la noblesse républicaine ne fut souvent juste pour le peuple; mais le peuple la contraignit non moins souvent d'être juste, par une sorte de vertu propre à cette race patiente et forte, retenue et excitable, toujours en deçà des extrêmes, qui sut lutter à l'intérieur sans tomber dans l'anarchie, et triompher au dehors sans prendre le vertige de la gloire, race qui mérita d'être libre et le parut longtemps. Mais, si peu de peuples furent plus grands à l'extérieur par leur aristocratie, peu furent traités avec plus de dédain et de grossièreté chez eux. Ses grands le nourrirent à peine, et comme une sorte de meute de combat. Il périt politiquement, pour avoir voulu ravir la direction de la conquête du monde à son aristocratie, qui en était seule capable; et celle-ci périt à son tour, pour avoir eu le gouvernement de l'univers dont elle était incapable; car les classes déchoient, les unes quand elles ne comprennent plus les devoirs de la subordination; les autres, quand elles méconnaissent les devoirs du commandement.

La démagogie romaine opprima la liberté par la licence et se fit opprimer par la dictature : je dis opprimer, car, rarement les réactions les plus légitimes se bornent à n'être que justes.

libertatem... et plebes bonis negotiis impedita, malum publicum facere desinet » (*Lett. à César*, 1-5) — Salluste se trompait; pour moraliser le peuple romain de son temps, il fallait le gouverner : c'est ce que fit César

[1] *Sat.* 10.

Le peuple romain ne devint le peuple-roi qu'à la condition de subir un roi. Sa liberté fut le prix de sa grandeur.

Parce qu'il n'y eut pas à Rome une bourgeoisie née et composée, comme la nôtre, il ne faut pas croire qu'il n'y eut pas à Rome des classes intermédiaires. Nous verrons ailleurs qu'il y avait une hiérarchie sociale infiniment graduée, ce qui exclut le choc des deux extrêmes. Quand Tibère vivait à Caprée, sous la garde de Séjan, pour ainsi dire, il y eut un mouvement perpétuel de Rome à Caprée. Non-seulement les grands s'y rendaient pour s'y prosterner aux pieds du favori; on y vit même une part considérable du peuple[1], c'est-à-dire une bourgeoisie ambitieuse. La preuve de ceci, c'est que la chute de Séjan fut suivie d'un immense carnage; que Tibère put voir, à distance, les maisons de Rome ruisselant de sang[2]; et que ce sang coula sans distinction d'origine[3].

Une sorte de phénomène historique, c'est qu'il n'y eut rien de plus rare à Rome que le vrai sang romain. Le peuple fondateur avait disparu quand Rome put jouir de la grandeur qu'il avait créée. J'obéis moi-même au préjugé, quand je parle du sang romain dans un sens trop général; il ne faut l'entendre que dans un sens très-restreint. Il y eut une sorte de prescription pour la possession de la qualité de Romain : on parut du sang romain si l'on datait de Sylla ou même d'Auguste; mais c'étaient des vrais Romains que ces pâtres du Latium, ces vaillants soldats de l'Algide[4], qui vivaient dans ces campements nocturnes autour de Rome, où l'on était debout au premier hennissement des chevaux, avant l'aurore[5]. C'étaient encore des Romains que les vainqueurs de Pyrrhus; que les nobles vaincus de Cannes; et ceux qui exter-

[1] « Eo venire patres, eques et magna pars *plebis* anxii erga Sejanum. » (Tacite, *Ann.*, 4-74.)

[2] « Undantes sanguine domos. » (*Ibid.*, 6-39.)

[3] « Inlustres, ignobiles. » (*Ibid.*, 6-19.)

[4] Quæcumque aut gelido prominet Algido. (Horace, *Odes*, 1-21.)
Sed rusticorum mascula militum
Proles, Sabellis docta ligonibus
Versare glebas. (Horace, *Odes*, 3-6.)

[5] « Media in nocte in Algidum perveniunt. — Luce prima jam circumvallati (les Eques) a dictatore erant. » — Ce dictateur était Cincinnatus. Voir Tite-Live, 3-27, 28, et tout ce troisième livre.

minèrent Asdrubal pour mieux chasser son frère; et enfin tous ces libérateurs de l'Italie qui l'agrégèrent pour la précipiter sur le monde.

Rome eut d'ailleurs un don d'agrégation incroyable. Ce fut une chose merveilleuse, dit Salluste, que la facilité avec laquelle s'harmonisèrent les étranges éléments qui constituaient le premier peuple romain[1]. Les Athéniens périrent pour avoir été trop exclusifs[2]; je ne sais si Rome ne périt pas par l'excès contraire. Son peuple attractif s'accrut comme il était né, par le mélange. Je comparerais Rome à une légion qui ne vit que par son nom et par son cadre; les hommes y changent vingt fois, mais la légion a toujours son nom, ses traditions, son école. Comme on prend l'esprit d'un régiment, on prenait l'esprit romain, à Rome. « Ici, dit Juvénal, on devient homme[3]; » c'est-à-dire que Rome donnait l'empreinte de la virilité à l'homme, elle en faisait un bronze vivant, elle le frappait à son coin, avant de lui donner cours sous son nom. Elle coula donc dans son puissant moule, d'abord le Romain, puis l'homme, jusqu'à ce qu'enfin elle ne put même façonner des hommes.

La puissance romaine, pendant cinq cents ans, s'accroît bien lentement, sa fortune a bien des retours, bien des péripéties, Rome presque entièrement triomphante est tout à coup compromise, elle est sur le point de sa chute, elle va périr; mais, à mesure que sa puissance est refoulée vers Rome, elle s'y retrempe, elle y rajeunit sa force. Le ressort de sa puissance, comprimé sur lui-même, réagit avec une vigueur invincible.

Les Césars disposèrent de l'armée jusqu'à faire, des centurions et des tribuns militaires, les serviteurs de leurs colères privées. Ils ne séparèrent jamais, dans leurs libéralités, l'armée et le peuple; voyez Suétone : vous y trouverez partout que, si les empereurs lèguent à l'armée, ils lèguent au peuple; que s'ils gratifient le peuple, ils gratifient l'armée. La transition de Néron à Trajan se fit par une émeute militaire qui ne réussit qu'en partie, puisque l'armée accepta, mais n'élut pas Trajan[4] : l'armée n'en fut pas moins gratifiée comme le peuple. Pline, par un artifice sénatorial,

[1] Salluste, *Catil.*, 4. — [2] Tacite, *Ann.*, 11-26 — [3] *Sat.* 2. — [4] Pline le Jeune, *Panégyr.*, 8.

a beau faire penser que le peuple eut quelque préférence[1], il a beau écrire, pour flatter le peuple, « que la noblesse sans le peuple est une tête sans corps[2] » (car le sénat eût voulu disputer tantôt le peuple, tantôt l'armée aux empereurs), ceux-ci les considérèrent toujours comme indivisibles.

L'armée fut vénale parce que le peuple romain était avare. De là, deux conséquences : les exactions de la république la perdirent dans l'esprit des peuples conquis et des honnêtes gens de Rome même; et l'univers poussa de terribles imprécations contre l'avarice romaine. D'autre part, les Romains toléraient plutôt la cruauté que les rapines, et les spoliations de Néron le compromirent plus que ses turpitudes.

J'ai dit que l'armée impériale eut, en quelque sorte, le rôle du chœur sur la scène politique; rarement le peuple fut autre chose qu'un spectateur : mais ce spectateur put quelquefois par son attitude faire tomber la pièce; nous le verrons ailleurs. C'est qu'il y eut toujours chez le peuple un grand fonds d'électricité morale. Du reste, l'armée et le peuple eurent le même tempérament. Si l'armée républicaine fut citoyenne, l'armée impériale fut citadine, si je puis le dire; l'une et l'autre furent toujours peuple; mais l'une fut moins citoyenne que le peuple républicain, et l'autre le fut plus que le peuple impérial. C'est que, sous la république, le peuple fut plus fort que l'armée; tandis que, sous l'empire, l'armée fut plus forte que le peuple. C'est dans le sentiment de leur influence propre que l'un et l'autre puisaient leur valeur morale; aussi l'armée impériale fut-elle, à mon sens, la plus grande et la dernière expression du peuple romain. C'est par là que mes réflexions sur l'armée concernent le peuple.

[1] Pline le Jeune, *Panégyr* 25 — [2] *Ibid*, 26.

IV

DU RESSOUVENIR DE LA LIBERTÉ

ET DE SES CONSÉQUENCES POLITIQUES.

J'ai tracé le portrait moral de trois grands acteurs du drame politique de l'empire romain, j'ai tâché de caractériser le sénat, l'armée et le peuple, à dater de l'anarchie républicaine jusqu'à Trajan. J'ai dit qu'à côté de ces forces politiques je constatais deux éléments moraux : le regret de l'antique liberté, et l'opinion publique exprimant les impressions générales sur l'ensemble de l'ordre politique. Je vais étudier ces deux grands éléments de la société romaine impériale. Ce sujet est mobile, si je puis le dire : ce qui concerne le regret de la liberté perdue touche à l'opinion, ce que j'aurais à dire sur l'opinion touche aux mœurs publiques ; enfin, le tout tient à la civilisation générale de Rome [1]. On voudra bien me pardonner de franchir quelques lignes de séparation se-

[1] L'objet de mon travail étant triple, puisqu'il embrasse la situation politique morale et littéraire du premier siècle de Rome impériale, les mêmes éléments d'appréciation pourront revenir trois fois. L'influence des Grecs à Rome, par exemple, a été triple. J'en traiterai donc sous trois points de vue : ainsi du reste. J'ose espérer qu'en répétant les mêmes noms, je ne répéterai pas les mêmes choses

condaires, je m'efforcerai de respecter les démarcations principales ; j'ajournerai l'examen de la personnalité des Césars jusqu'après l'étude complète du milieu politique et moral dans lequel ils ont régné. J'aurai décrit l'état du vaisseau et de l'équipage, celui de la mer et des courants, avant de juger le pilote.

On peut dire de la liberté romaine qu'elle mourut difficilement et qu'elle ne disparut qu'avec une sorte de courroux du théâtre du monde qu'elle avait tant ébloui[1]. D'abord purement aristocratique, puis aristocratique et plébéienne — et ce fut sa meilleure forme, celle qui féconda sa grandeur — puis tour à tour démagogique ou oligarchique, ou plutôt l'un et l'autre en même temps (car l'oligarchie emprunte tous les masques, la démagogie n'étant qu'une forme de la tyrannie), si quelque chose étonne de la liberté romaine, c'est que son agonie, c'est-à-dire son oligarchie, ait tant duré. Mais c'est qu'être Romain, c'était surtout être libre, et que la liberté était, si je puis le dire, le fond d'un Romain[2]. Il fallut une longue et bien cruelle expérience pour comprendre que, finalement, sous le principe de liberté chacun voulait commander, et que, sous le principe d'autorité, chacun pouvait être libre . vérité pratique qui finit par triompher, mais non sans peine, car elle eut contre elle tous les ambitieux de la république, tous ses tribuns, tous ses oligarques.

« La grande éloquence est comme la flamme : elle a, dit Tacite, besoin d'aliments, le mouvement l'attise, et c'est en brûlant qu'elle éclaire. Les commotions, les désordres, le défaut d'un modérateur suprême au sein d'un bouleversement général servaient les agitateurs. De là, ces lois fréquentes faites en vue de la popularité ; de là, ces nuits orageuses que les tribuns passaient sur les rostres : et ces assemblées permanentes, poursuit Tacite[3], et ce droit d'attaque contre les puissants, et ces glorieuses rancunes qu'affrontaient la plupart des orateurs en bravant Scipion, Sylla, Pompée ; que provoquaient même ces histrions qui, pour

[1] « Vitaque cum gemitu fugit indignata sub umbras. »

(Virgile, *Énéide*, 12-952.)

[2] « La maxime fondamentale de la république était de regarder la liberté comme une chose inséparable du nom romain. » (Voy. Bossuet, *Discours sur l'histoire universelle*, Révolution des empires, § 6, 200.)

[3] Tacite, *Dial. des Orat.*, 36

immoler à l'envi les grands personnages, abusaient de leur auditoire ; quels ferments pour les esprits ! quels brandons pour l'éloquence ! » Tacite ajoute : « C'est ce que je ne décris pas un art discret, paisible, aimant la droiture et la retenue ; je parle de cette insigne et grande éloquence née de la licence (que les fous nomment liberté), complice des séditions, souffle des tempêtes populaires, incapable de soumission, de déférence ; factieuse, téméraire, altière, incompatible avec de sages institutions. Les Macédoniens, poursuit-il, les nations gouvernées strictement n'ont pas laissé d'orateurs. Il y en eut quelques-uns à Rhodes, beaucoup à Athènes. Là le peuple pouvait tout, les insensés tout, tout le monde presque, pouvait tout. Ainsi fut-il de Rome : tant qu'elle s'égara, tant qu'elle fut la proie des partis, des agitations, des discordes, l'éloquence y fut plus forte, comme sur un sol indompté fructifient certains herbages. » On voit ce que regrettait la démagogie : un théâtre brillant mais désastreux ; désastreux pour l'orateur même, car, dit encore Tacite, « ni l'éloquence des Gracques ne compensa le mal de leurs lois, ni les beautés oratoires de Cicéron n'ont racheté sa mort [1] ; » moralité profonde qui devenait l'instinct général de Rome, à mesure que les tribuns la désabusaient de la liberté, sans qu'eux-mêmes se désabusassent jamais de la licence : ils la regrettaient donc.

Je lis dans Plutarque que Brutus et Cassius étaient partis de l'Italie comme de misérables bannis ; qu'ils n'avaient alors ni argent, ni armes, ni vaisseau, ni soldat ; qu'ils n'avaient pas à leur disposition la moindre ville, et que, bientôt, ils ont une flotte puissante ; une infanterie et une cavalerie nombreuses ; qu'ils ont l'argent nécessaire à l'entretien d'une armée ; qu'ils peuvent enfin disputer l'empire à leurs ennemis [2]. Voilà ce que regrettèrent toujours les grands de Rome. Chacun de ces oligarques voulait pouvoir, au besoin, lever et entretenir une armée pour usurper l'empire, ou du moins le disputer. Brutus vaincu s'écrie : « O vertu, tu n'es qu'un nom ! » mais elle n'est guère autre chose en politique [3] ; et, dans un siècle de décadence, vouloir faire une révolu-

[1] Tacite, *Dial des Orat*, 40 — [2] Plutarq., *Vie de Brutus*.
[3] Je constate un fait éternel, je suis loin de l'ériger en principe ; je l'entends surtout de la vertu stoïcienne, absolue et tout d'une pièce.

tion en faveur de la vertu, c'est entreprendre une folie en faveur d'un nom ; c'est vouloir la fin sans les moyens ; c'est méconnaître son temps ; c'est ignorer cette grande règle d'un homme d'État : le possible. Brutus ajoute sur ses adversaires : « Qu'on dira d'eux qu'injustes et méchants, ils ont vaincu des gens de bien pour usurper une domination illégitime [1] : » Mais ce qui justifia les vainqueurs, c'est qu'ils délivrèrent Rome des vaincus, c'est-à-dire de leur incorrigible ambition, de leurs folies, de leurs rapines et de la dissolution sociale dont leurs discordes fatiguaient le monde. Rome impériale le comprit, et le genre humain s'est rangé à l'opinion de Rome.

Après tout, Brutus était l'honneur de son parti ; d'après Antoine et tous les Césariens, c'était le seul qui n'eût pour but que la grandeur et la beauté de son entreprise [2], c'est-à-dire de son idéal philosophique, ce qui ne fait pas l'éloge de la clairvoyance et du sens politique de Brutus, personnage de théâtre comme son dessein, dangereux même comme tout utopiste ignorant les hommes qu'il veut gouverner. Mais on ne doutait pas que Cassius, homme violent, n'ayant pour principe que l'intérêt, ne courût à travers tant de pays, tant de dangers, moins pour restaurer la liberté que pour conquérir le pouvoir [3], tandis que César qui, même vainqueur, n'eut que la faculté d'être absolu, ne se permit pas la moindre cruauté, la moindre tyrannie, et prouva que, puisque les conjonctures réclamaient un monarque, les dieux le réservaient dans les maux de Rome comme le médecin le plus doux et le seul efficace. Telle fut l'opinion commune, selon Plutarque [4]. Cicéron a donc plus le sentiment du droit que des faits, quand il s'écrie : « Je ne vois pas de plus grand mal qu'une puissance usurpée. Quoi ! parce que les citoyens donnent le nom de père au tyran qui les opprime, je regarderai comme utile le parricide de la patrie [5] ! » Non, dirai-je, mais est-ce tuer son père que de le saisir fortement quand il s'affaisse ? Et qui donc pourrait tuer la patrie (la république) quand elle est morte ? Mais, pour infuser à la patrie inanimée une vie nouvelle, il faut un très-grand homme, et les Césars ne sont si grands que parce que ce sont des libérateurs.

[1] Plutarq., *Vie de Brutus* — [2] *Ibid.* — [3] *Ibid.* — [4] *Ibid.* — [5] Cicér., *Traité des Devoirs*, 3-21.

J'opposerai donc au sentiment de Cicéron celui du sénateur Favonius, un stoïcien émule de Caton, plus sage, plus politique au moins que son rival, et qui, sondé par Brutus sur le meurtre éventuel de César, répondit : « Qu'une guerre civile est plus funeste que la pire des monarchies[1]; » maxime patriotique autant que sage quand les circonstances sont telles que la guerre civile est non-seulement cruelle, mais insensée, comme Favonius le pressentait, et comme l'événement le prouva.

Je conviens d'ailleurs que les grands, dont on vient de voir le contraste ou les divergences, avaient un orgueil motivé. Je dis les grands plutôt que les nobles, car les sénateurs, les patriciens qui comptaient parmi les grands de Rome, n'étaient pas nécessairement des nobles ; les Claudius même, les plus grands parmi les grands et qui portaient si haut la fierté de leur origine, étaient représentés par deux branches, dont l'une plébéienne et connue par Clodius le tribun, ne le cédait pas à l'autre en puissance[2]. Toutefois, quelque affaiblie qu'elle fût dans les quatre catégories qui l'avaient constituée[3], il restait encore un notable fond de noblesse, moitié de race, moitié légale, non-seulement sous Auguste qui la restaura[4], mais sous Néron et ses successeurs, comme l'atteste la satire de Juvénal contre les nobles. C'est à leur sujet qu'il s'écrie : « Il en est que précipite du pouvoir, pour les plonger dans l'abîme, la longue et fastueuse liste de leurs titres[5]. » Les Camille, les Domitius, les Émilius, les Scipion, les Lépide, les Cornélius, survivaient dans des descendants qui n'étaient pas tous dégénérés. Les images de leurs aïeux étaient partout dans Rome. On les voyait sur les places publiques; on les retrouvait dans le foyer domestique : ils semblaient revivre eux mêmes dans les funérailles de leurs descendants[6]. Le mort exposé debout au pied des rostres, en face de ses ancêtres moulés en cire, vêtus comme de leur temps, ornés de leurs insignes, assis sur des chaises d'ivoire pendant qu'à l'éloge du dernier défunt on mêlait celui de ses aïeux[7], c'était là un des spectacles les plus imposants qu'ait in-

[1] Plutarq., *Vie de Brutus.* — [2] Suét., *Vie de Tibère.* — [3] Tacite, *Ann.*, 9-25. — [4] *Ibid.* — [5] *Sat.* 9.

[6] Tacite nous rend compte de plusieurs obsèques illustres que rehaussait la longue série des ancêtres. — Voy. surtout *Ann.*, 3-76.

[7] Polybe, *Hist. rom.*, 6, 53-54.

ventés un grand peuple pour imprimer le respect des grandes races; aussi le souvenir des ancêtres était-il une sorte de culte à Rome. Comme on y vénérait le passé parce qu'il était plein de grandeur, on y vénérait les grands noms à qui ce passé devait sa gloire, et ceux même qui avaient détruit ce passé étaient tenus d'en honorer les restes.

Le pouvoir des empereurs, quelque fort qu'il fut, eut donc à compter avec ces grands débris. Tantôt la fierté nobiliaire résistait à une soumission si contraire à ses habitudes; tantôt l'ambition des grands la portait à quelque audace contre le souverain. Il fallait alors qu'il sévît, et la lutte, toujours périlleuse pour les empereurs, était nécessairement fatale à leurs adversaires. Aux premiers ménagements du prince succédaient souvent ses ombrages; des difficultés de situation rendirent quelques empereurs particulièrement méfiants pour les grands de Rome, il y eut entre ceux-ci et les maîtres de l'empire bien des vicissitudes. J'en expliquerai ultérieurement les causes; mais ce qui est certain, c'est que les empereurs eurent une politique de ménagements pour les grandes familles; c'est que, dans l'exercice du pouvoir, ils s'essayèrent à ne pas blesser les susceptibilités rivales, et que l'adresse de leurs expédients, ou la modestie calculée de leur attitude, soit dans la prise de possession du pouvoir, soit dans quelques actes saillants de leur règne, fut une de leurs précautions à l'égard des nobles[1].

Auguste refusa des temples et la dictature; quand il recommandait des candidats, il parcourait les tribus et leur adressait des prières; ses fils mêmes, il ne les recommandait que sous cette formule : *s'ils le méritent*; il entretenait avec beaucoup de citoyens des relations de devoirs privés[2], il assistait à leurs fêtes de famille; il fit raser une maison de campagne que sa fille Julie avait fait construire avec trop de magnificence[3]. Son propre mobilier égalait à peine le luxe d'un homme privé des temps postérieurs : quand sa maison du mont Palatin brûla, toutes les classes de Rome se cotisèrent pour l'indemniser; il n'accepta de chaque

[1] Après la distinction qui précède, je confondrai les grands et les nobles pour désigner par l'un ou l'autre de ces deux noms la classe supérieure dans Rome, où il y avait tant de classes.

[2] Suét., *Vie d'Auguste*, 52-53, 56. — [3] *Ibid.*, 72.

citoyen qu'un denier, repoussant le don, accueillant l'hommage. Son premier cachet représentait l'image d'un sphinx, symbole de la prudence ; le public s'en moquait, il le supprima. Certains jours de chaque année, il se mêlait au peuple et mendiait des as qu'il recevait dans le creux de sa main, humiliant ainsi sa grandeur pour s'en faire absoudre [1].

Qui ne connaît son successeur? L'art de Tibère pour s'assurer, en le refusant, un pouvoir presque personnel à Auguste, au sang duquel il était étranger, est une sorte de merveille politique, et une œuvre si supérieure en son genre qu'il a fallu tout l'art de Tacite pour la décrire. J'en exclurai pourtant des raffinements d'interprétation propres à l'écrivain. Tibère refusa le surnom de père du peuple qu'on lui offrait pour avoir sauvé le peuple de la famine ; il blâma ceux qui l'appelaient maître et traitaient ses occupations de divines ; il ne voulut pas qu'on jurât sur ses actes, malgré l'insistance du sénat ; il en donna même de très-nobles raisons : « Les choses humaines, dit-il, sont incertaines ; plus on s'élève, plus on se met en péril. » Tacite prétend, de son chef, que ce langage populaire trouvait des défiances [2]; mais toute la vie de Tibère atteste son mépris de la fausse grandeur, et l'on voit toujours ce prince ménager plutôt son pouvoir que l'outrer.

La seconde moitié du règne de Caligula me semble mériter plus de pitié que de blâme, je crois à l'aliénation mentale de ce prince. L'antiquité l'a décrite sans la comprendre, ou elle y a cru sans s'en rendre compte. Suétone et Josèphe prétendent, d'après la rumeur, qu'un philtre de l'impératrice Césonie troubla sa raison ; préjugé qui coûta la vie à cette princesse [3]. Jusque-là, jusqu'à la maladie qui changea l'empereur, il se montra vraiment citoyen [4]. Ce même homme, qui dans sa folie veut supprimer Homère et Virgile [5], avait fait rechercher les livres proscrits sous Tibère et en permettait la lecture ; il avait récompensé une affranchie qui, dans

[1] Suét., *Vie d'Auguste*, 50, et la note de M. de Golbéry — Voir encore Suétone, même vie, 56-73, 91

[2] Tacite, *Ann.*, 1-72.

[3] Josèphe, *Hist. anc. des Juifs*, 19-2. — Voir encore (sat. 6) Juvénal, que son erreur rend si cruel pour Césonie ; lire aussi dans Suétone, *Vie de Caligula*, 50, le terrible tableau des insomnies de ce prince, atteint déjà, dès l'enfance, de l'épilepsie césarienne. — Plutarque, dans sa *Vie d'Antoine*, affirme la démence de l'empereur.

[4] Suét., *Vie de Caligula*, 15-16. — [5] *Ibid.*, 34.

la torture, disculpait son patron[1]; il était allé jusqu'à désavouer les victoires d'Actium et de Sicile comme fatales à Rome[2]. Enfin il avait recherché et acquis l'amour du public par toutes sortes de popularités[3]. Telle fut son attitude avant son délire.

Claude eut une enfance infirme. Auguste et Livie convinrent de ne le pousser aux honneurs que s'il devenait homme, pour ne pas prêter à rire de la famille impériale. Un jour qu'il insistait pour le consulat auprès de Tibère, celui-ci lui répondit : « Ne vous ai-je pas envoyé quarante pièces d'or pour les saturnales[4] ? » comme on dirait parmi nous : « Ne vous a-t-on pas donné vos étrennes ? » On comprend sans peine qu'il ne revêtît le pouvoir qu'avec une extrême réserve. Dans l'un des tribunaux où il aimait à s'asseoir par goût pour la justice, un avocat put un jour le qualifier de vieux fou[5]. Lui-même disait fréquemment : « *Me prenez-vous pour Théogonus*[6] ? Un sot de l'époque. Enfin Messala Corvinus le peignit d'un trait en disant : qu'il avait châtré le commandement[7]. Ce n'était point là l'étoffe d'un tyran ; nous verrons ailleurs que l'empereur fut moins débonnaire que le personnage, et que le règne valut mieux que le prince.

Les commencements de Néron sont connus, ils provoquèrent des applaudissements universels. Malgré des difficultés de famille et des périls domestiques, le règne de ce prince mérita longtemps d'être populaire. C'était quatre ans après son avénement, qu'il voulut faire au genre humain le don magnifique de l'abolition des impôts. Il fallut que le sénat l'effrayât de l'imminente dissolution de l'empire[8] comme fruit de sa libéralité, pour vaincre sa grandeur d'âme. Il avait déclaré qu'il régnerait selon les principes d'Auguste[9], et, comme ce prince, il n'est rien qu'il supportât mieux que l'outrage[10]. Nul autre empereur n'eut plus de compétiteurs au trône, et pourtant, lorsqu'il se fit, autour de Plautus, un parti nombreux, téméraire, qui le poussait à régner, Néron se contenta d'engager Plautus à s'aller soustraire, en Asie, aux folies de son parti, dans la paix de son patrimoine. Ce fait eut lieu la

[1] Suét., *Vie de Caligula*, 16. — [2] *Ibid.*, 23.
[3] « Omni genere popularitatis. » (Suét., *Vie de Calig.*, 15.)
[4] Suét., *Vie de Claude*, 12. — [5] *Ibid.*, 15. — [6] *Ibid.*, 40. — [7] *Apocolokinthose*, 10.
[8] Tacite, *Ann.*, 13-50. — [9] Suét., *Vie de Néron*, 10. — [10] *Ibid.*, 39.

sixième année de son règne. La huitième année, dans une grave maladie de l'empereur, comme on plaignait à son chevet le sort de l'empire qu'il laissait sans héritier : « Il y aura, dit-il, quelqu'un pour l'empire, » et il nomma un homme de bien, Memmius Régulus, que l'empereur n'inquiéta pas après son rétablissement, car Memmius avait un caractère paisible[1] : incident moins honorable encore pour Memmius que pour Néron.

Les Césars ont plusieurs aspects : je n'expose ici que leurs côtés populaires et la part qu'ils font ou qu'ils prennent au vieux ferment de la liberté romaine. La personnalité des Césars est très-complexe, elle reviendra partout dans cet écrit. J'en veux dire le bien et le mal qu'ils méritent, mais surtout éclairer la conscience publique par la vérité sur l'un et l'autre. Je poursuis mon plan.

Galba, né de la vieille aristocratie romaine et qui fut en quelque sorte élu par l'opinion publique, était dans des conditions de popularité particulières. Il avait sourdement conspiré contre Néron, comme ses ancêtres avaient conspiré avec Brutus et Cassius contre César. Malgré son opulence, il avait conservé dans sa maison la simplicité des mœurs antiques, l'esprit du père de famille y inspirait à tous un respect affectueux ; il tenait à ce que ses affranchis et ses esclaves vinssent le saluer filialement chaque matin et chaque soir[2]. Il blessa l'armée pour s'être montré trop citoyen. Il blessa le sénat par cette insouciance de grand seigneur qui laisse à ses serviteurs le soin des affaires[3], si bien que ce premier grand de Rome que l'élection substitua non-seulement aux Césars, mais à Néron, n'eut presque immédiatement que des ennemis, et fut un type d'impuissance, tandis qu'Othon, poussé à l'empire par ses dettes et qui, comme Catilina, préférait tomber sous les coups de l'ennemi que sous ceux de ses créanciers[4]; Othon qui s'était passé, pour son élection, du sénat, du peuple et presque de l'armée que deux simples soldats osèrent surprendre en sa faveur, devint tout à coup aussi fort que Galba était faible. C'est qu'Othon, qui avait été l'ami de Néron, l'égalait par ses vices, par la nature même de ses vices, par ce goût de la profusion et des plaisirs nécessaires à Rome; et, qu'à part le meurtre de Galba et de Pison

[1] Tacite, *Ann.*, 14-47. — [2] Suét., *Vie de Galba*, 4. — [3] *Ibid.*, 16. — [4] Suét., *Vie d'Othon*, 5. — Voir aussi Plutarque sur Galba.

qu'exigeait son dessein, il fut plein de ménagements pour toutes les influences; à ce point, dit fortement Tacite, que, pour commander, il fut servile [1].

Vitellius véritablement élu par l'armée, la rude armée de Germanie, n'en recherchа pas moins la popularité. J'ai dit ailleurs à quelles bassesses il s'était soumis pour gagner la populace. C'est apparemment dans ce but qu'il honora les mânes de Néron et fit chanter dans une fête à ce sujet les morceaux du maître [2]. Très-noble lui-même, il épuisa les cajoleries à l'égard des nobles [3]; enfin, ce qui est plus décisif, Othon et Vitellius en appelèrent à l'opinion publique par des manifestes où, ce qui parut le plus vrai, ce fut le mal que chacun des concurrents dit de l'autre [4].

Mais Galba, Othon, Vitellius furent à peine empereurs; ils n'eurent pas le temps d'être eux-mêmes dans le flot révolutionnaire qui les emporta. Que fera Vespasien victorieux? Petit-fils d'un centurion ou d'un évocat de Pompée, fils d'un simple receveur d'impôts, il eut une sorte de culte pour sa maison natale; il ne cacha jamais, il préconisa souvent l'humilité de son origine. Non-seulement il supportait la franchise de ses amis, mais des philosophes l'invectivèrent, des avocats purent le traiter impunément d'exacteur [5]. Il donnait de nombreux festins dans l'intérêt des fournisseurs, et comme pour aider au commerce. Lui proposait-on de trop grandes magnificences : « Songeons d'abord, répondait-il, à nourrir le peuple. » Un trait le peint mieux encore : il ne per ɪ it aucun écart à ses compagnons de victoire; il ne les récompensa même qu'assez tard [6].

Le règne de Titus fut un court sacrifice à la popularité, qui l'en récompensa par une gloire idéale; un bonheur, plutôt qu'une justice.

Vespasien et Titus embarrassèrent Domitien. Les plus grandes difficultés d'une usurpation ne concernent pas toujours son premier auteur, mais son héritier. Titus ne leur avait pas donné le temps de l'atteindre; elles étaient d'autant plus retombées sur Domitien que son frère avait donné de plus magnifiques espérances

[1] Tacite, *Hist.*, 1-36. — [2] Suét., *Vie de Vitellius*, 11. — [3] *Ibid.*, 14. — [4] Plutarq., *Vie d'Othon*. — « Stupra et vitia objectavere; neuter falso » (Tacite, *Hist.*, 1-74.)
[5] Suét., *Vie de Vespasien*, 2, 12-13. — [6] *Ibid.*, 8, 18-19.

à l'univers. Domitien fut donc, comme Tibère, le premier héritier d'un usurpateur, et il eut contre lui, sinon la personne, au moins la mémoire d'un autre Germanicus. Il craignit tout ce qui brilla, parce que tout ce qui brilla le menaçait. Depuis Auguste, l'empire romain était plein de complots et d'orages ; le péril y sortait de tout pour les empereurs. Je dirai plus tard pourquoi Domitien mérita d'être le plus haï de tous les Césars, il fit pourtant des concessions à la popularité ; il feignait admirablement la modestie et la décence [1] ; il affecta le goût de la poésie, qu'il aimait peu [2], mais que Néron avait popularisée : par le même motif, lui qui préférait la solitude [3], favorisa les arts scéniques ; il restaura des bibliothèques incendiées, bien qu'il ne lût que les mémoires et les actes de Tibère [4] ; il rétablit les statues de Galba, par égard pour le sénat et peut-être pour le nom d'empereur.

Nerva passa comme une ombre, mais on lui dut Trajan. Le panégyrique de Pline raconte la magnanimité de ce grand prince. J'ai donné le programme du libéralisme sénatorial en traitant du sénat. Trajan en accepta l'esprit général, mais en empereur, en se réservant les moyens qui conviennent au commandement et à un grand homme. Il fit du reste un acte d'une popularité hors ligne, lorsqu'en nommant le préfet du prétoire, il le somma de le percer de son épée s'il ne régnait pas pour le bonheur de Rome.

Les princes sages prennent bien garde de ne pas désespérer les grands, mais il convient de les ménager sans s'aliéner le peuple [5]. On voit que, généralement, les Césars pratiquèrent cette double règle ; mais je voudrais recommander la double distinction suivante : il y eut des Césars qui héritèrent de situations difficiles ; je crois que Tibère et Domitien furent spécialement de ce nombre ; pour juger leur attitude, il ne faut pas perdre cette considération de vue. Une autre non moins importante, c'est qu'il ne faut pas confondre un César harcelé qui défend son pouvoir et sa vie qui étaient indissolubles, avec le même César respecté ou sans ombrages légitimes. Cette réflexion s'applique à Tibère et à Néron ; à Néron surtout.

[1] Suét., *Vie de Domitien*, 2, 7, 8. — [2] *Ibid.*, 2. — [3] Tacite, *Vie d'Agricola*, 39 — [4] Suét., *Vie de Domitien*, 7, 20.

[5] Voir Machiavel, le *Prince*, 19 ; il y propose l'imitation de la France

Par exemple : pour qui lit Tacite, si difficile en fait de liberté, n'est-il pas clair qu'à part ses prérogatives d'empereur qu'il dut se constituer, par conséquent disputer aux grands de Rome, Tibère eut pour le sénat, pendant la première moitié de son règne, une déférence dont la servilité de ce corps eut peine à le guérir? En l'an 23, quand Tibère régnait depuis huit ans, et que le sénat décréta des funérailles publiques à Lucilius, toutes les affaires n'arrivaient-elles pas dans son sein [1]? Bien plus tard, après trois ans du règne de Néron, Tacite ne dit il pas textuellement qu'il y avait encore une image de république [2]? Sous Vespasien, à son avénement, il est vrai, le sénateur Montanus ne fit-il pas au sénat une harangue qui rappelait les tribuns? Il y avait donc plus de liberté qu'on ne le suppose sous les empereurs. Ne jugeons pas les Césars obéis d'après les Césars bravés, et peut-être constaterons-nous qu'ils furent plus Romains qu'on ne croit.

Au contraire, jusques où ne va pas le sénat quand il s'exalte? Domitien tombé et tué, on s'en prend encore à ses statues. Elles étaient riches et innombrables; elles sont abattues, mutilées, détruites. « On aimait, dit Pline, à briser contre terre ces faces superbes; à les attaquer le fer à la main; à les rompre avec la hache comme si cette matière eût été vive, et que, de chaque coup, eût jailli le sang [3]. » C'est un sénateur, c'est un consul qui ne rougit pas de s'exprimer ainsi; je dis mal, c'est un consul qui ne rougit pas de méditer, d'arrondir et de limer l'indigne expression de cette puérile fureur. Néron avait permis à ses ennemis le choix de leur mort, et Tacite le lui reproche comme une dérision; mais quand le sénat jugea Néron, un César, un empereur, il le condamna à la mort la plus vile; il lui destinait la mort insolite et barbare des premiers temps [4].

[1] « Patres decrevere, apud quod etiam tum cuncta tractabantur. » Tacite, *Ann.*, 4-15.)

[2] « Manebat nihilominus quædam imago reipublicæ » (*Ann.*, 13-28.) — Après l'évidente impossibilité du maintien de la république, longtemps avant les Césars, n'est-ce donc rien que d'en devoir aux Césars une image? Avait-on autre chose que le mot, sous la longue anarchie républicaine; n'y manquait-il pas l'ordre et la sécurité que les Césars y mirent? Sous cette image de république, appelée l'empire, Claude fit périr sous la hache un étranger coupable d'avoir usurpé le titre de citoyen romain. — Voir Suét., *Vie de Claude*, 25.

[3] *Panégyr.*, 52.

[4] Il fut condamné à périr « more majorum. » (Suét., *Vie de Néron*, 49), Barbarie

Le sénat passait donc de l'excès de l'admiration à l'excès des vengeances. On constatera d'ailleurs que la servilité officielle fut surtout le vice du sénat. Les nobles, en tant que classe, furent moins obséquieux, et, parmi les nobles, il y eut des notabilités qui brillèrent par l'éclat de leur résistance. Sous l'empire, la fierté fut surtout une vertu individuelle, elle était presque toujours de l'hostilité; elle s'éleva souvent jusqu'à l'audace.

Je lis dans Patercule[1] que, de tous les amis d'Antoine, Domitius, aïeul de Néron, fut le seul qui refusait à Cléopâtre le nom de reine; quelques nobles ont le même orgueil sous les empereurs. Comment Tacite nous peint-il ce Pison si hostile à Germanicus? « C'était, dit-il, un caractère violent, ne sachant pas obéir; son père avait suivi Brutus et Cassius; lui-même se soumettait à peine à Tibère; il plaçait ses propres enfants bien au-dessus de ceux de l'empereur[2]. » Faut-il s'étonner que, dans un festin, chez le roi des Parthes, il ait osé jeter à terre une couronne d'or qu'il recevait du roi comme hommage et qu'il repoussa comme indigne d'un Romain[3].

Un autre Pison, un jour que Tibère voulait opiner au sénat sur un grief personnel, sut protester en ces termes : « Si tu opines le premier, je saurai que faire; mais si c'est après moi, nous pourrions diverger; » et Tibère recevant cette leçon en silence, permit l'acquittement du coupable[4]. Le même Pison osa se plaindre en plein sénat de la corruption des jugements, de la cruauté des orateurs chez lesquels une accusation était toujours pendante; il déclara qu'il allait quitter Rome pour quelque retraite obscure à la campagne, et Tibère, non-seulement le pria de changer de dessein, mais il employa l'influence de sa famille. Ce fut le même homme qui osa citer en justice une favorite de Livie, une femme illustre, qui était si près du pouvoir qu'elle se croyait au-dessus des lois, et il fallut que l'empereur vînt négocier pour elle jusqu'au payement de sa dette[5].

Les exemples de ces fiertés individuelles abondent : Crémutius

tellement surannée que Claude fut trop curieux d'en voir un exemple. (Suét., *Vie de Claude*, 24.)—Les ministres de Néron étaient condamnés au même sort que le prince. (Tacite, *Hist.*, 4-02.)

[1] Paterc., *Hist.*, 2-84. — [2] Tacite, *Ann.*, 2-43. — [3] *Ibid.*, 2-57. — [4] *Ibid.*, 1-74. — [5] *Ibid.*, 2-34.

Cordus avait osé écrire sous Tibère « que Brutus et Cassius étaient les derniers Romains[1]. » Accusé par un affidé de Séjan, il fit entendre au sénat de tels accents sur la liberté de la pensée, que, de nos jours, ce qu'on a écrit de meilleur sur ce texte n'a pu que répéter Crémutius, qui aima mieux mourir de faim que se démentir. L'an 22, mourut à Rome, soixante-quatre ans après la bataille de Philippe, Junie, nièce de Caton, sœur de Brutus, femme de Cassius. Son testament fit grand bruit parmi le peuple, car, laissant d'immenses richesses qu'elle léguait par honneur à la plupart des grands, elle omit César, ce qui fut populaire[2]. Mais César, c'est-à-dire Tibère, n'empêcha ni son éloge funèbre sur les rostres, ni la pompe des funérailles où parurent les plus illustres images, parmi lesquelles celles de Brutus et de Cassius brillèrent de leur absence[3].

Ce n'était pas seulement une indomptable fierté qu'on trouvait chez les nobles ; la témérité y était fréquente. Les plus grands se considéraient comme les compétiteurs naturels des Césars. Arruntius était suspect à Tibère comme riche, comme résolu et comme doué d'un mérite éclatant. Auguste s'entretenant de ses rivaux avait dit que Lépide, qui était capable du pouvoir suprême, le dédaignait ; que Gallus, qui en était avide, en était incapable ; mais qu'Arruntius, qui en était digne, pourrait oser s'en saisir[4]. Lorsque après la mort de Germanicus, Tibère somme Pison de venir s'en justifier, Domitius Celer lui conseille de garder son armée, de l'accroître même, et d'attendre un de ces hasards qui peuvent tout réparer[5]. L'an 35, Gétulicus, qui commandait l'armée de Germanie, et dont le beau-père avait le même avantage sur une armée voisine, fut compromis dans la chute de Séjan. Il osa traiter d'égal à égal avec Tibère. « Il s'était trompé sur Séjan comme l'empereur, écrivait-il ; s'il était coupable, comment l'empereur serait-il innocent? Il restera fidèle si on ne l'inquiète pas ; lui donner un successeur ce serait prononcer son arrêt. » Il propose donc un traité : Il gardera sa province et l'empereur le reste de l'empire. Cette audace réussit ; Gétulicus sauva sa tête et con-

[1] Tacite, *Ann.*, 2-51.
[2] « Civiliter acceptum. » Tacite, *Ann.*, 3-16. — [3] Tacite, *Ann.*, 3-16. — [4] *Ibid.*, 1-13. — [5] *Ibid.*, 2-77.

serva sa faveur, l'empereur réfléchissant qu'il était haï, très-âgé, et que son pouvoir était plutôt un prestige qu'une force[1]. Dans une sédition, Claude reçut de Camillus une lettre insolente « qui le sommait de quitter l'empire, » et il délibéra avec ses conseillers sur cette étrange injonction[2]. Le jour du meurtre de Caligula, le sénateur Bativius, qui était au cirque auprès du consulaire Clavius, lui demanda tout bas s'il ne savait rien, et, sur sa réponse négative, il lui dit : « Nous allons voir un jeu qui va finir la tyrannie. — Taisez-vous, reprit Clavius, on pourrait nous entendre[3]; » tant chaque noble était un conjuré naturel contre l'empereur! Les mieux informés, dit Josèphe, étaient les plus discrets ; mais Asiaticus ne put se contenir : en apprenant le meurtre, il regretta tout haut de ne l'avoir pas commis ; et le sénateur Antéius aima mieux périr que de ne pas courir au cadavre[4].

Longtemps après, nous retrouvons chez les grands la même ardeur d'opposition ou de rancune; Pline le Jeune loue, en Titinius Capiton, son amour des grands hommes et surtout son culte pour les portraits de Cassius et de Brutus qu'il a chez lui, ne pouvant les voir ailleurs[5]. Sous Domitien, étant allé visiter son ami Corellius, rongé de la goutte et qui voulait en finir par la mort, le malade, après s'être assuré qu'ils sont seuls, lui dit vivement : « Et pourquoi m'obstiné-je à vivre, malgré ce supplice, sinon pour survivre d'un jour à ce brigand? J'en aurais encore le plaisir si mes forces ne trahissaient mon courage[6]. » Singulier espoir! mais étaient-ce des ennemis méprisables que ceux qui prophétisaient ainsi le meurtre de l'empereur? Le conseil de révolte que Domitius donnait à Pison sous Tibère, nous voyons Antistius le donner, plus tard, à son gendre. Quand Néron eut résolu la mort de Plautus, qu'on s'obstinait à lui donner pour concurrent, les amis de Plautus répandirent qu'il était allé vers Corbulon, qui commandait la meilleure armée de l'empire, et qui, si l'on poursuivait les gloires les plus pures, était surtout menacé. Antistius exhorta son gendre, alors en Asie, à se défendre, à réunir des gens de bien, à s'associer les audacieux, à repousser les satellites de Néron en attendant

[1] Tacite, *Ann.*, 6-30. — [2] Suét., *Vie de Claude*, 35. — [3] Josèphe, *Hist. anc. des Juifs*, 19-1. — [4] *Ibid.*, 19-1. — [5] Pline le Jeune, *Lett.*, 2-7. — [6] *Ibid.*

un hasard qui pourrait tout changer[1]. On le voit, les grands de Rome espéraient toujours de leur audace et du hasard : pour eux, l'empire n'était qu'un fait, un caprice de la fortune qu'un autre caprice pouvait détruire. de là, ces conflits terribles, interminables entre les grands et les Césars; de là, peut-être, cette cruauté des Césars qu'exaltait l'imposture de la servilité officielle[2], démentie par la révolte privée.

L'orgueil des nobles, qui fut le plus grand écueil des empereurs, ne fut pas le seul; ce ne fut pas du moins la seule protestation en faveur de la liberté. Au-dessous des plus grands de Rome, il y avait plusieurs catégories sociales dont chacune avait son esprit de résistance, ce que j'appellerai ses susceptibilités politiques. J'apprécierai sommairement l'esprit des classes les plus tranchées. Je dirai quelques mots du peuple ou plutôt de cette population si diverse qui formait l'ensemble du public de Rome.

Après les nobles, sur lesquels je me suis étendu, venait l'ordre équestre. Auguste reprochant un jour à un chevalier la dissipation de son patrimoine : « Je le croyais à moi, répondit le chevalier[3]. » Ce même prince reprochant à un autre chevalier l'inconvenance de boire en plein théâtre au lieu de rentrer chez soi : « Je ne suis pas César, reprit le chevalier, et personne ne garde ma place[4]. » C'est que l'un et l'autre avaient l'orgueil de leur classe qui constituait une sorte de quatrième ordre politique, savoir : les financiers de Rome, sous le nom de chevaliers[5]; et que cette classe était une notabilité sur laquelle les Césars s'appuyaient contre les nobles[6]. A la mort d'Agrippa, Auguste chercha longtemps pour sa fille Julie un mari de l'ordre équestre[7]. Jusqu'à son consulat, Claude était resté un simple chevalier[8]. Ce fut une loi d'Auguste et de ses successeurs de ne confier qu'à un chevalier l'importante province d'Égypte, le grenier de Rome[9]. Pline loue Trajan de pouvoir nommer les plus éminents des chevaliers de son temps

[1] Tacite, *Ann.*, 14-58.

[2] « At Romæ ruere in servitium consules, patres, eques : quanto quis illustrior, tanto magis falsi ac festinantes. » Tacite, *Ann.*, 1-7.)

[3] Quintil., *Instit. orat.*, 6-3. — [4] Quintil., *Instit. orat.*, 6-3. — [5] Pline, *Hist. nat.*, 23-2, Cornélius Népos, *Vie d'Atticus*, 6. — [6] Suét., *Vie de Caligula*, 26. 49. — [7] Suét., *Vie d'Auguste*, 63. — [8] Suét., *Vie de Caligula*, 15. — [9] Tacite, *Hist.*, 1-2.

sans autre secours que sa mémoire[1]. C'est que les chevaliers, rivaux du sénat et plus près du peuple, étaient de précieux auxiliaires pour les ambitieux qui voulaient tenter le pouvoir avec une apparence de majorité nationale, et qu'il fallait les avoir pour soi, de peur de les avoir contre soi.

Quelque restreinte que fût la part du peuple dans les destinées de Rome, il comptait pourtant en ce sens : qu'il ne fallait ni trop l'humilier, ni trop choquer ses sympathies, car nous verrons qu'après tout, le peuple ou le public romain, c'était la voix de l'opinion, c'est-à-dire une grande force morale.

Au triomphe de Jules César, quand on vit, sur des tableaux, Scipion se poignardant et se jetant dans la mer; Pétréius et Juba s'entre-tuant dans un festin, Caton déchirant ses propres entrailles avec rage, le peuple gémit en masse, et il n'applaudit qu'au tableau du supplice d'Achillas et des assassins de Pompée[2]. On vient de voir que Claude fit mourir un étranger qui avait usurpé le titre de citoyen; c'est que ce n'était pas un vain titre, même sous Claude. Pétrone fait ainsi parler, sous Néron, deux interlocuteurs : « Je vois à ta robe que tu es chevalier romain; moi, je suis fils d'un roi, pourquoi donc, me diras-tu, entrer au service d'autrui[3]? C'est qu'il m'a plu d'être en servitude, et que je m'aime mieux citoyen romain que roi tributaire, car, maintenant je ne serai plus le jouet de personne; je suis homme parmi les hommes, je dresse ma tête[4]. » C'est cette fierté du peuple que ménageait Tibère quand il repoussait le nom de maître; c'est ce même sentiment qui réagit contre les empereurs trop superbes.

A côté de l'homme libre était l'affranchi, dont la position grandissait chaque jour à Rome. Auguste et Tibère préféraient pour ministres, ou plutôt pour conseils ou confidents politiques, les simples chevaliers aux consulaires, instruments de pouvoir moins souples, confidents moins commodes. Claude et Néron ont plutôt des familiers que des ministres, et ces familiers sont des affranchis. Les Césars descendent d'un degré dans leur choix parce qu'ils dégénèrent eux-mêmes; il leur faut non des hommes d'État,

[1] Pline le Jeune, *Panégyr.*, 23. — [2] Appien, *Guerre civ.*, 2-802.
[3] Au service de Rome apparemment.
[4] Pétrone, *Satyr.*, 57.

mais des instruments de plaisirs ou de vices : on comptera désormais autant d'affranchis tout-puissants que de consuls. La classe des affranchis s'en ressent tout entière et son attitude est telle, sous Néron, que les patrons demandent qu'on y obvie. « Ils s'indignaient d'une liberté exaltée jusqu'à l'insolence : c'était peu que l'affranchi s'égalât à son patron, il osait même le menacer de la main [1], sûr de l'impunité ou d'une répression dérisoire; car, que pouvait le patron, si ce n'est reléguer l'offenseur à vingt milles, au sein de la Campanie? Pour tout le reste, nulle différence entre eux dans les tribunaux : il fallait pourtant que les patrons pussent se faire respecter, et l'on demandait contre eux la faculté du retrait de la liberté. » — D'autres répondaient : « que le corps des affranchis était immense, qu'il recrutait les tribus, les décuries, les auxiliaires des magistrats et des prêtres, les cohortes même de la ville; que la plupart des chevaliers, que beaucoup de sénateurs en sortaient; que, classer à part les affranchis, ce serait étaler la pénurie d'hommes libres [2]. » Néron refusa le règlement général qu'on lui demandait; il suffisait d'obvier, disait-il, à chaque abus personnel. Ce fut une nécessité de position pour les Césars d'abattre les nobles et par conséquent de leur créer des rivaux. C'est dans le principe de l'égalité qu'ils puisèrent cet élément de rivalité; ils substituaient l'égalité à la liberté.

Les esclaves mêmes dont l'esprit semblait changé [3] inquiétaient quelquefois l'empereur et l'empire. On osa les agiter en plein règne de Tibère. Un ancien soldat des cohortes prétoriennes, Curtisius, avait tenu des assemblées secrètes à Brindes et dans les villes circonvoisines; il répandit de là des manifestes pour appeler à la liberté les plus farouches des esclaves, bûcherons dans les forêts. Le hasard, un bienfait des dieux, dit Tacite, révéla le complot. L'agitateur Curtisius fut saisi et traîné à Rome, où l'on tremblait de la multiplication des esclaves et de la *rareté* des hommes libres [4]. Mais que penser d'un état de choses où un coup de main, de cet ordre, alarme à ce point? Un esclave osa même affecter l'empire : un serviteur d'Agrippa, petit-fils d'Auguste, tué par mesure de sûreté à l'avénement de Tibère, se fit passer

[1] Tacite, *Ann.*, 13-20. — Je suis le texte de Dübner. — [2] Tacite, *Ann.*, 13-27. — [3] Sénèque, *Épît.*, 47. — [4] Tacite, *Ann.*, 4-27.

pour son maître. Cette imposture prenait des proportions inquiétantes; on saisit enfin le coupable. Bâillonné, traîné secrètement dans le palais de Tibère, qui lui demanda comment il était devenu Agrippa, il répondit : « Comme tu es devenu César; » on n'osa pas poursuivre des sénateurs ou des serviteurs du prince, suspects de connivence avec cet esclave[1]. Un faux Drusus, qui joua plus tard le même rôle, eut le même sort après avoir causé les mêmes inquiétudes[2]. Un simple soldat et deux esclaves pouvaient donc compromettre la paix de l'univers ! trouvera-t-on l'empire romain trop fort, et les Césars trop puissants ?

Sous Néron, les esclaves furent encore une très-grave préoccupation. Le préfet de Rome fut tué par un de ses esclaves, irrité qu'on lui refusât sa liberté; ou dans un accès de jalousie. En pareil cas, les lois condamnaient la domesticité au supplice du coupable; il fallait exécuter quatre cents esclaves de la même maison. Il y eut un soulèvement dans Rome. Le peuple, furieux et la torche à la main, repoussait cette barbarie que la raison d'État prescrivait : il fallut une sorte d'armée pour protéger cette exécution; il fallut même que l'empereur expliquât, par un édit, qu'on exécutait les anciennes lois sans autre rigueur[3]. Ce n'était pas seulement une généreuse pitié qui protégeait ainsi les esclaves, c'était même un sentiment politique. Nous venons de voir quelle place occupaient les affranchis dans Rome; or, qu'étaient-ce que les affranchis, sinon d'anciens esclaves ?

Mais si l'on considère le public de Rome en masse, que de classes et combien de nuances ! En le prenant de bas en haut, c'est-à-dire dans l'ordre généalogique, je trouve des esclaves privés et des esclaves publics dont la condition diffère; je vois des affranchis de plusieurs sortes; des fils, des petits-fils d'affranchis. Dans cette catégorie, le rôle est gradué selon la qualité : les petits-fils d'affranchis entrent au sénat; à côté des affranchis qui représentent la petite bourgeoisie, sont les chevaliers haute bourgeoisie balançant les nobles. Les sénateurs sont, à leur tour, ou nobles ou plébéiens, il y a de grands sénateurs et des sénateurs moyens[4]; à part des sénateurs, sont les nobles en fonction, et les

[1] Tacit., *Ann.*, 2-40. — [2] *Ibid.*, 5-10. — [3] *Ibid.*, 14-42 et suiv.
[4] « Pedarii senatores, » des sénateurs à pied pour ainsi dire. (Tacite, *Ann.*, 3-65.)

nobles sans fonction publique; il y a parmi les uns et les autres des consulaires, des magistrats honoraires[1]. Puis, sans parler des positions commerciales ou industrielles peu représentées à Rome, nous trouvons, comme à l'écart de la hiérarchie sociale : les gens d'affaires, les avocats[2] qui vivaient comme les nôtres du courant des affaires privées; les lettrés de tout genre, philosophes, rhéteurs, grammairiens très-prisés et très-influents à Rome; une immense population flottante d'étrangers que la capitale de l'univers retenait chez elle, enfin, les Italiques, population mixte, ayant un rôle plus ou moins large à Rome suivant leurs priviléges très-gradués, dans cette société où le sol même était hiérarchisé; où tout se tenait, où tout était solidaire, où tout représentait, par son ensemble, quelque chose comme le réseau de Vulcain : si bien qu'on peut dire que cette société plus forte que l'empire qu'elle avait précédé, plus forte que les divers empereurs dont les vicissitudes ne purent la changer, fut le bouclier des empereurs et de l'empire; et qu'après tout, si l'empereur et l'empire eurent à trembler de cent discordes intestines, la forte société romaine n'eut à craindre que les barbares : nous y reviendrons.

Mais dans cet immense public que j'analyse, combien d'opinions diverses! Il y a toujours des Pompéiens qui rêvent le rétablissement de la république; des Césariens qui ne croient qu'à la possibilité de l'empire, mais plus sénatoriens que Césariens, qui voudraient la prépondérance du sénat sur les empereurs; des Césariens plus hommes d'État, d'après lesquels il faut à l'empire romain une puissante unité reposant sur le pouvoir impérial prépondérant. — Dans ce monde de lettrés et de philosophes, comment n'y aurait-il pas des utopistes? Enfin, quelle est la société qui n'a pas sa catégorie de mécontents? C'était ce mélange d'impressions sociales qui remuaient moralement l'empire; c'était là, si je puis le dire, le vent de ces sombres tempêtes qui troublaient tour à tour les Césars ou leurs adversaires : en appréciant l'opinion publique dont je dirai l'organisation à Rome, j'apprécierai

[1] Sur ces nuances des hautes classes, et sur ce que j'appellerai la bourgeoisie romaine, faute de meilleure expression, voyez Tacite, *Ann.*, 3-65

[2] « Causidici, » toute autre chose que les orateurs politiques; que Cicéron et ses pareils par exemple, qui ne plaidaient pas pour vivre, mais pour gouverner

ces impressions diverses dans les manifestations de l'opinion.

En somme, la liberté romaine naquit en quelque sorte du tempérament romain; les tribuns la regrettèrent parce que c'était la licence; les nobles parce que c'était la domination; les uns et les autres, dans un but semblable, par des moyens contraires: les nobles déchus du pouvoir n'en eurent pas moins un prestige traditionnel qui s'imposa pour ainsi dire aux Césars, et l'on voit tous les empereurs commencer par une sorte de politique d'égards pour les grands, jusqu'à ce que l'orgueil des uns provoquant les ombrages des autres, il en sorte des orages. J'ai dit ce qu'osaient tenter les témérités des grands, et dans quelles espérances, j'ai constaté que les fiertés et les témérités descendaient du corps officiel à la classe, de la classe aux individus; j'ai dit l'esprit des chevaliers, des affranchis, des esclaves, j'ai montré la société romaine moins menacée que l'empire, l'empire moins que les empereurs, j'ai fait pressentir les impressions du public romain dans son ensemble; mais mon cadre est restreint, mon texte est riche.

Encore quelques mots: A l'inverse des temps modernes, le monde antique plaçait son idéal derrière lui; quand Rome regrettait si vivement sa république, elle regrettait un idéal perdu. Les peuples modernes placent leur âge d'or devant eux[1]; ils l'assoient sur leurs espérances, non sur leurs souvenirs; ni les uns ni les autres ne le placent dans le présent, preuve que c'est une chimère.

On pouvait vanter Caton et Pompée sous les empereurs; c'est qu'ils appartenaient à cet idéal de Rome; c'est que ces grands noms avaient joui d'une existence normale dans le milieu républicain duquel était sortie la gloire de Rome; c'est que ces grands noms républicains étaient consacrés pour Rome, comme sa gloire.

Antoine faillit perdre Jules César quand il tenta de le couronner publiquement; le peuple admettait bien un maître, car il connaissait la dictature, mais il haïssait le nom de roi, par système. Quand ce peuple-roi eut besoin d'un roi, il fallut surtout lui ca-

[1] « L'objet de la véritable science sociale consiste à reconnaître ce qui sera » (Proudhon, *Contradictions économiques*, 1-5.) — J'aimerais autant qu'on dit que la science sociale consiste à être sorcier.

cher ce mot, et ce fut bien plus leur titre que leur puissance que les Césars eurent à faire absoudre. Le nom de Cléopâtre fut surtout fatal à Antoine, c'était trop qu'elle fut en même temps étrangère et reine.

Je lis dans Josèphe que les plus affreux tourments ne purent résoudre un seul Juif à donner à l'empereur le nom de maître[1]; ils semblaient prendre plaisir à voir leurs chairs tranchées par le fer ou consumées par le feu; c'est qu'ils ne reconnaissaient que Dieu pour maître, c'est que les Juifs s'appuyaient sur Dieu, les Romains sur eux-mêmes; c'est que la liberté juive avait son levier dans le ciel, et que les Romains n'avaient le leur que sur la terre. Nous reprendrons ce texte.

Quand j'affirme que les tribuns regrettaient la république pour sa licence, j'en ai pour garant Pline l'Ancien qui dit, en décrivant le prodige du théâtre pivotant de Curion : « Ce Curion n'était pas roi; ses richesses n'étaient pas immenses; mais il avait pour revenu les dissensions des grands[2]. » Lucain qui, dans sa *Pharsale*, peint si fortement la démagogie dévorant les tribuns qu'il flétrit tour à tour, s'écrie sur Curion : « Ce fut le plus puissant; tous les autres ont acheté Rome, lui seul l'a vendue[3]. » Lorsque Auguste prit l'empire sous le nom de prince, tout, dans l'univers, dit Tacite, était las de nos discordes[4]; ou, pour parler comme Bossuet, le monde romain n'en pouvait plus. Il en est de l'idéal républicain comme de tous les mirages : le lointain le colore; on n'en sent pas la pratique toujours défectueuse, on n'en voit que la théorie toujours séduisante. On ne peut croire que cet idéal si rationnel ait pu périr légitimement, ou même naturellement; on veut toujours qu'il meure par hasard ou par un méchant homme. Selon Plutarque, Jules César ne franchit pas le Rubicon, parce qu'il vit venir Antoine et Cassius fort mal vêtus[5], et sur un chariot d'emprunt, mais par cette soif de primer qui brûla Cyrus et Alexandre[6];

[1] Josèphe, *Guerr. des Juifs contre les Romains*, 7-36.
[2] « Ut qui nihil in censu habuerit præter discordiam principum. » (Pline, *Hist. nat.*, 36-24, édit. Lemaire.)
[3] *Pharsale*, fin du quatrième chant.
[4] « Qui cuncta discordiis civilibus fessa, nomine principis sub imperium accepit. » (Tacite, *Ann.*, 1-1.)
[5] Ils étaient tribuns et se plaignaient de violences!
[6] Plutarq., *Vie d'Antoine*.

comme si cette prétendue soif de César n'avait pas son droit dans le désordre des temps! comme si son ambition était possible deux siècles plus tôt et ne lui eût pas plus nui qu'à la république! comme si César n'avait pas trouvé la république vacante! Cicéron le reconnaît : « Les murs de Rome subsistent toujours, dit-il, mais il n'y a plus de république[1]. » Il en donne même de hautes raisons : « la bienveillance, la grandeur des bienfaits, le prestige du rang, l'espoir de profiter de la révolution, la peur d'en être accablé, l'attrait des récompenses; puis ce que Rome vit souvent, la liberté vendue, voilà pourquoi l'on tombe aux pieds d'un maître[2]: » et ce même Cicéron qui fait cet aveu d'énervement général n'en prêche pas moins le tyrannicide[3]; image de ces hommes-obstacles qui fatiguèrent l'empire de leurs inconséquences ; qui dédaignaient de seconder le pouvoir qu'ils ne pouvaient remplacer; qui ne savaient que l'irriter, et qui ne brillèrent que par une mort ambitieuse.

Les Pompéiens, que n'avaient éclairés ni les luttes de Sylla et de Marius; ni César et Pompée, ni Antoine et Octave; ni la démagogie en permanence depuis les Gracques, étaient bien entêtés ou bien aveugles.

L'esprit républicain finit aux Gracques; l'égalité républicaine, aux Scipions; la liberté, à Marius et à Sylla; la république, à Auguste; mais le nom de république survécut longtemps à la liberté, à l'usurpation même de la souveraineté, puisque ce n'est guère que sous Caligula qu'il y eut un empire officiel En sens inverse, la royauté de fait précéda l'avénement des Césars, et l'anarchie républicaine ne vit que des entre-rois, des dictateurs, des consuls uniques.

Le dernier siècle de la république ne fut donc qu'une oligarchie croissante; sous un vain simulacre d'institutions, on n'aperçoit que des questions personnelles. Pompée se plaint de la trop grande puissance de César; César, de l'ambition couverte de Pompée; ils se brouillent à propos d'un compte de légions; même démêlé plus tard entre Antoine et Octave sur un compte de vaisseaux. Cassius se brouille avec Brutus pour une préture; Antoine

[1] Cicér., *Des Devoirs*, 2-8. — [2] *Ibid.*, 2-6. — [3] *Ibid.*, 3-31.

avec Jules César pour le prix de la maison de Pompée ; c'est pour ce grave motif qu'il ne le suit pas en Espagne. Cicéron se fâche avec Brutus qui l'a loué trop médiocrement : « Un excellent consul ! que dirait de moins un ennemi[1] ? » C'est bien là l'homme. Bref, Pompée est-il content de César, César l'est-il de Pompée, Octave est il bien avec Antoine, Antoine avec Sextus ou Lépide ? voilà ce qui émeut l'univers. Ces grands oligarques du temps n'ont pas d'autre préoccupation qu'eux-mêmes ; partout du personnalisme, nulle part du patriotisme : on sacrifie toujours la république à soi, jamais rien de soi à la république, et pourtant nous lisons parfois de nos jours dans des écrits graves, que Jules César pouvait rétablir la république. Mais le nom n'en fut pas sitôt détruit, et si la république fut plus qu'un nom, si elle consistait dans l'esprit, les mœurs, les vertus républicaines, comment Jules César pouvait-il rétablir la république ? En serions-nous toujours à la *Rome sauvée* de Voltaire, c'est-à-dire à une Rome de convention et à des républicains de théâtre ? Nous serions bien loin de Polybe[2] qui avait su deviner sous les Scipions ce que nous ne saurions voir après les Césars !

Le personnalisme des nobles de la république en déclin lui survécut sous l'empire ; on n'y conspirait pas en faveur de l'État, mais pour soi-même. « Quel est ton but, disait Auguste à Cinna ? Voudrais-tu régner ? Par Hercule, je plaindrais le peuple romain, car tu ne peux protéger ta propre maison ; et, tout récemment, le crédit d'un affranchi ne t'a-t-il pas accablé dans un procès[3] ? » Cinna méconnaissait, comme ses pareils, que les Césars n'étaient empereurs que parce qu'ils étaient Césars.

Sénèque est bien l'organe des nobles quand il recommande en leur faveur une clémence privilégiée, quelque chose d'impossible si l'on songe que les Césars n'avaient pas d'autres ennemis. « Le prince qui voit au-dessous de lui, dit-il, ses anciens égaux, est assez vengé. Dès qu'il peut se venger d'eux, il les a châtiés ; car c'est avoir perdu la vie que la devoir[4]. » Langage de parti, si ce

[1] *Lettr. à Atticus*, 12-22

[2] Consulter son admirable chapitre sur les causes du changement de la démocratie en monarchie, liv. 6. — Voir encore l'apostrophe de Sénèque à Caton, *Épît.*, 14.

[3] Sénèque, *De la Clémence*, 9 — [4] *Ibid.*, 22.

n'est d'école; trop généreux pour être sérieux, et qui ne convenait pas plus à l'empire qu'à l'empereur !

« Je sais qui fuir, disait Cicéron, mais je ne sais qui suivre[1]. » Atticus éprouvait sans doute le même embarras. Si le Pison de Germanicus représente le vieux noble incapable d'obéissance et presque de déférence, Atticus ne caractérise pas moins l'esprit des nouveaux chevaliers, c'est-à-dire des financiers de Rome. Pendant la guerre civile, il transporte toute sa fortune à Athènes; il s'y efface le plus possible. Il donne des secours d'argent au jeune Marius banni et proclamé ennemi public. Il rend le même service à Cicéron et aux amis de l'orateur qui suivent Pompée. Réclame-t-on son initiative ou simplement son concours pour une souscription ayant une couleur politique en faveur de Brutus, il résiste; mais il offre une large part de ses capitaux à ce personnage. Il est l'ami de tout le monde; il ne veut être le complice de personne; sachant colorer cette adresse de ce prétexte spécieux, « qu'il aime les hommes, non leur fortune; » au fond, le banquier de tous les partis par calcul, parce qu'il veut se sauver avec tous et ne se perdre avec aucun[2]. Toutes les révolutions ont leur Atticus.

Quand je lis la fameuse lettre de Brutus à Cicéron sur ses faiblesses politiques, il me semble que j'entends les accents d'un demi-dieu : « Que je meure mille fois, dit-il, plutôt que de souffrir, je ne dis pas que l'héritier de celui que j'ai tué prenne sa place; mais même que mon propre père, s'il pouvait revivre, asservit les lois et le sénat... Nous craignons trop la mort, l'exil, la pauvreté[3]. » C'est le Romain de Corneille; c'est trop beau, c'est au-dessus de l'humanité. Le grand cœur de Brutus, supérieur à son esprit, compte encore sur la vitalité de la république dont le culte est dans son âme; — mais lorsque après le meurtre de Caligula, Saturninus exalte la liberté dans le sénat, combien sa harangue est factice, et combien peu de foi l'inspire! « Quand nous

[1] Sénèq., *Épît.*, 104.

[2] Cornél. Népos, *Vie d'Atticus*, 2, 4, 7, 8, 9. — Le biographe dit très-bien ch. 10: « C'est que telles furent les vicissitudes du temps, que c'était tantôt celui-ci, tantôt celui-là qui était au faîte des honneurs ou dans l'abîme. »

[3] Rollin, dans son traité des études (le *Jeune Octavius*) donne cette lettre et une autre qui la suit de près, non moins belle.

ne jouirions de la liberté qu'un seul jour ou que quelques heures, ne serait-ce pas un grand bien[1] ? » Quel enfantillage chez un sénateur ! A l'avénement de Vespasien, l'ardent Montanus harangua aussi le sénat, mais pour s'emporter contre les délateurs[2] : le prince n'est déjà plus en question, il suffit qu'il punisse les délateurs. Le progrès des temps et l'expérience avaient dessillé les plus aveugles. Les grands de Rome, avares comme tout Romain, regrettaient non la liberté, mais leur patrimoine, et résistaient plus aux confiscations qu'à leur ambition ; ils ne voulaient plus sauver le vaisseau, mais lui commander. On va voir combien l'école grecque, si puissante à Rome par l'opinion, y agitait les âmes.

[1] Josèphe, *Hist. anc. des Juifs*, 19-2. — [2] Tacite, *Hist.*, 4-42.

V

DE L'OPINION PUBLIQUE

DANS SES CAUSES — SON ORGANISATION — SES MANIFESTATIONS

L'opinion publique peut avoir, elle a même communément plusieurs causes, ou, si l'on veut, plusieurs objets qui sont à la fois son mobile et son aliment. Lorsqu'on apprécie l'opinion publique d'un grand peuple, à une grande époque, et pour l'espace d'un siècle, c'est dans sa plus large acception qu'il faut l'envisager. Le regret de la liberté perdue fut, certes, pendant l'époque que je décris, l'un des grands ferments de l'opinion publique ; mais il le fut surtout pour les nobles ou les grands de Rome ; il le fut pour les natures tribunitiennes, et encore se modifia-t-il à leur égard, sous l'action du temps. Or l'opinion publique qui, quelle qu'en soit la forme, est la vie d'un peuple, peut s'étendre, se resserrer, se transformer, changer de pâture. Tant que ce peuple vit, elle ne peut cesser d'être. Cette flamme de la pensée publique ne s'éteint jamais parce qu'il est de son essence de produire son aliment ; elle est quelquefois la conscience publique même ; quelquefois elle en est la corruption ou le mensonge. C'est tantôt un cri du cœur, une

justice qui s'impose; c'est tantôt une erreur, un travers, un sophisme, un préjugé, une malignité de l'esprit; mais enfin, la voix même d'une nation. Je ne l'entends d'aucune forme particulière de l'opinion publique, je l'entends de toutes; et j'ajoute qu'à part les époques de crise, il y a plutôt plusieurs opinions publiques qu'une seule; qu'il y a des subdivisions et même des oppositions d'opinion selon les classes, les positions, les intérêts, les passions qui représentent une société.

I

Par exemple, il y avait parmi les nobles de très-grands caractères, — quoique très-rares, — dont l'honnêteté, même périlleuse, était l'unique mobile, il y avait aussi des rivaux du prince, des complices du tyran qui s'efforçaient de le punir, comme nobles, après l'avoir compromis comme favoris; ils abondaient, je pense il y avait enfin des hommes sensés qui, par patriotisme ou bon sens politique, acceptaient et servaient loyalement l'empereur, ils étaient moins nombreux, comme tout ce qui représente l'intelligence pratique, le désintéressement personnel, la modération, l'amour du bien public. L'opinion de ces divers esprits d'une même classe ne pouvait avoir la même expression : il est aisé de comprendre que l'objet en était différent suivant les vues et les caractères, les uns s'occupant plus de la chose publique en général, les autres de la personne du prince en particulier, ceux-là secondant la politique de l'empereur ou l'improuvant par leur attitude publique; quelquefois, mais plus rarement, par leur attitude officielle, ceux-ci exhalant leur personnalité contente ou froissée, en louant ou dénigrant la personne du prince, en semant plus ou moins ouvertement, dans leurs cercles, le panégyrique ou la satire de l'homme. Nous le verrons ci-après.

A côté des grands qui s'occupaient ainsi du prince, il y avait le public romain qui s'occupait aussi des grands. Les mœurs du prince, les mœurs des grands, intéressaient plus le public de Rome que la politique; pour les étrangers, pour les vaincus du peuple romain, c'était à son tour le peuple romain qui était en

cause ; c'était la société romaine que l'étranger, sujet de Rome, aimait à juger. Quant aux philosophes qui, communément, ou n'ont pas de patrie, ou affectent de n'en pas avoir ; qui préfèrent l'humanité, en général, à un pays quelconque en particulier, et qui vivent dans la région de l'idéal, c'est-à-dire des songes, ce qui doit être les intéresse plus que ce qui est ; réformer le monde est toujours le fond de leur pensée. Les écrivains qui se font les vulgarisateurs, les tribuns de la philosophie quand la liberté politique est détrônée, constituent ce que j'appellerai l'opinion des lettrés, opinion quelquefois juste, plus souvent fausse, ordinairement sincère, toujours spécieuse, entraînant à sa suite tout ce qui est mécontent du présent, tout ce qui aime la nouveauté ; et ceux à qui le possible ne suffit pas, et ceux qui veulent surtout le merveilleux, c'est-à-dire, il faut l'avouer, une foule immense. Enfin il y a quelque chose qui est aussi l'opinion, et même un peu plus que l'opinion, savoir : l'esprit de religion, l'esprit de foi, si je peux le dire ; d'autant plus ardent qu'il représente des croyances qui ne voudraient pas mourir[1], ou des croyances qui éprouvent le besoin de naître[2]. Mais l'importance de cet aspect de l'opinion publique doit le faire réserver pour un cadre à part. Je n'en traiterai pas dans ce qui va suivre.

« La grandeur de la république a détruit les mœurs antiques, disait Pline l'Ancien ; nos victoires nous ont asservis. Nous obéissons aux étrangers, et les arts les ont rendus les maîtres de leurs maîtres[3]. » Ce mal que signalait Pline était réel, et d'autant plus grave que, fort ancien et s'accroissant chaque jour, il dissolvait de plus en plus la société romaine. Malgré la résistance du premier Caton[4], tous les grands de Rome, sans en excepter Caton d'Utique, encore moins Brutus, s'étaient infatués de la Grèce en croyant ne s'infatuer que de la gloire et du génie ; et chacun d'eux

[1] Voir les *Lettres* de Symmaque. — [2] Les *Apologétiques* de saint Justin et de Tertullien, saint Jean dans l'*Apocalypse*, etc — [3] Pline, *Hist natur*, liv. 24-1, édition Lemaire

[4] « Ce sont des hommes capables, disait-il, de persuader tout ce qu'ils veulent Il faut statuer promptement sur leur compte, afin qu'ils puissent s'en retourner enseigner les enfants des Grecs, et que les jeunes Romains obéissent comme toujours aux lois et aux magistrats » (Plutarq, *Vie de Marcus Caton*) — V. aussi Pline l'Ancien, *Hist. nat.*, 7-31.

avait près de lui, dans sa familiarité, dans sa dévotion, si je puis le dire, quelque philosophe ou quelque lettré grec.

Pompée dut interrompre ses déclamations, c'est-à-dire ses exercices oratoires avec les Grecs de sa suite, pour courir à Pharsale. Après sa défaite, ce fut dans les bras d'un philosophe grec qu'il chercha à se rassurer contre sa fortune; comme ce furent les Grecs, instruments ou conseils de la politique du roi Ptolémée, qui l'immolèrent[1]. Plutarque nous apprend qu'Antoine ne se montra ni dur ni exigeant pour les Grecs; qu'au contraire il aimait les discussions de leurs gens de lettres; qu'il se plaisait à s'entendre nommer l'ami des Grecs, surtout des Athéniens[2]. Après Actium, à l'exemple de Pompée après Pharsale, il cherche une nouvelle armée en Afrique, et c'est le rhéteur Aristocratès qui l'accompagne[3]. Le vainqueur ne subit pas moins l'ascendant grec que le vaincu. Octave épargne Alexandrie, parce que Alexandre l'a fondée, et pour faire plaisir au philosophe Arius, son ami[4] : influence louable en ce cas, pernicieuse en bien d'autres, car ce même Arius, si propice aux rhéteurs et aux alexandrins, ses compatriotes, conseillait à Octave le meurtre de Césarion issu de Jules César, parce qu'il n'était pas bon qu'il y eût deux Césars; en même temps que Théodore, le précepteur d'Antyllus, fils d'Antoine et d'Octavie, livrait son élève à Octave qui le faisait égorger[5], tandis que peu auparavant Ménas, qui commandait la flotte de Sextus-Pompée, lui offrait l'empire à condition d'enlever Octave et Antoine auxquels Sextus donnait à souper sur son navire[6]; et qu'Antoine, servi par des proxénètes grecs de tout genre, vivait dans ces orgies monstrueuses dont gémissait la Grèce, où tout était disparate, et où tout retentissait en même temps de chants et de sanglots[7].

Auguste distribua des toges et des manteaux (la toge était romaine, le manteau grec) à condition que les Romains parleraient et se vêtiraient comme les Grecs, et que les Grecs imiteraient les Romains[8]. Auguste voulait ainsi fondre les deux populations, et, si je puis le dire, les deux génies; il voulait non-seulement agré-

[1] Voir dans Jules César, *Guerre d'Alexandrie*, le rôle d'Achillas et de Ganymède. — [2] Plutarq., *Vie d'Antoine*. — [3] *Ibid.* — [4] *Ibid.* — [5] *Ibid.* — [6] *Ibid.* — [7] « De pleurs et de pæans, » dit Plutarque, *Vie d'Antoine*. — [8] Suét., *Vie d'Auguste*, 98

ger, mais assimiler les deux plus grandes races de la terre ; il le voulait en créant ce qui semble le mieux mêler les caractères : l'uniformité de la vie et des moindres habitudes. Il voulait, par exemple, qu'au pugilat, qu'il aimait beaucoup, les Latins luttassent avec avantage contre les Grecs ; et il faisait battre les premiers venus, sans art, sur les places publiques[1]. Mais l'influence grecque n'avait pas besoin d'être protégée, elle avait déjà su faire un grand chemin malgré les obstacles. Auguste fut tout étonné, il s'indigna même, un jour, de n'apercevoir que des manteaux grecs dans les comices : « Sont-ce là, dit-il, les maîtres du monde? est-ce bien le peuple à la toge? » Il n'avait été que trop obéi.

La Grèce avait été partagée entre deux principes : le génie dorien que représentait Sparte, et le génie ionien représenté par Athènes[2]. Pendant la lutte morale des deux tendances, il y avait eu deux tentatives de fusion en Grèce : l'une, sous le principe d'autorité, par la puissance macédonienne; l'autre, sous le principe de liberté, par la confédération achéenne. L'esprit indocile des Grecs avait préféré l'indépendance morcelée à la force collective; toutefois, malgré les victoires de Sparte et l'empire macédonien, la Grèce ionienne avait su conserver sa liberté morale, celle de la pensée. Vaincue par Rome dans les rois de Macédoine, elle lui résistait par l'opinion et elle s'armait de tout pour la produire. Les partisans de Rome se présentaient-ils aux bains publics, on ne se baignait après eux qu'après des précautions insultantes laissant présumer qu'ils avaient souillé le bain; les enfants même, rentrant des écoles, les outrageaient publiquement, tant les cœurs étaient rebelles[3] ! Cet état de choses produisit deux conséquences : d'une part, à raison de ses agitations intestines nées de son esprit d'indépendance morcelée, la Grèce démembrée par ses discordes ou par la conquête, répandit dans le monde ses capitaines, ses savants, ses rhéteurs, ses hommes d'État, ses artistes, surtout son esprit ; de l'autre, la libre pensée et l'esprit démocratique d'Athènes ayant survécu dans la Grèce aux succès passagers de la force, c'était

[1] Suét., *Vie d'Auguste*, 45.
[2] Sans formuler cette distinction, les anciens la sentaient bien (V. Paterculé, 1 18, et Tacite, *Dial. des Orat.*, 40.)
[3] Polybe, liv. 30, fragm. 13.

Athènes qui représentait la Grèce dans l'univers[1]. On sait cela.

Or, comme la Grèce, Rome avait aussi ses deux instincts : l'instinct conservateur[2], traditionnel, ce vieux esprit latin dont Caton l'Ancien est la plus haute expression, et l'instinct novateur, dont les deux Scipions étaient le type le plus grand, l'esprit de race en lutte avec l'esprit d'imitation ; l'orgueil du nom en lutte avec l'esprit de civilisation et de progrès. « Mon fils, écrivait le premier Caton, je vous parlerai des Grecs en temps et lieu ; je vous dirai ce que j'ai observé dans Athènes, et je prouverai qu'il est bon d'effleurer leurs arts, non de les approfondir. C'est l'espèce la plus méchante et la plus intraitable. Pensez que c'est ici un oracle qui parle : chaque fois que cette nation nous communiquera ses arts, elle corrompra tout[3]. » C'était bien là un oracle, comme le disait Caton ; mais, pour y échapper, il fallait ne pas conquérir la Grèce et le monde, et, comme toujours, on pouvait plus facilement prévoir le mal que s'y soustraire.

L'esprit grec et l'esprit latin continuèrent donc à se disputer Rome. Nous voyons l'un se personnifier dans le brillant Germanicus, si amoureux de tous les rivages de la Grèce que vantait la renommée ; de ce vieux Ilion, ce berceau de Rome que recommandaient ses malheurs[4], de cette simplicité grecque, par laquelle, — émule de Scipion, — il circulait sans escorte, les pieds nus, vêtu comme un Grec quelconque[5], tandis que, l'autre représenté par Pison, le poursuit d'une sorte d'hostilité nationale. N'est-ce pas humilier le nom romain, suivant Pison, que de courtiser ainsi les Athéniens, cette lie des nations, cette tourbe toujours conjurée contre Rome[6] ? et ce n'est pas l'instrument secret de Tibère qui parle ainsi, c'est bien le vieux Romain.

Tibère même, le sombre et sacerdotal Tibère, subissait l'infatuation à la mode, tout imbu qu'il fût du goût de la vieille Rome qui donne tant de cachet à ses graves manifestations. Dans sa jeunesse il eut un entourage de Grecs à Rhodes[7] ; dans sa vieillesse il vécut encore avec des Grecs à Caprée[8], et l'on ne saurait croire

[1] « Ingenia vero solis Atheniensium muris clausa existimes. » (Paterculus, 1-18.)
[2] Étrusque si l'on veut.
[3] Pline, *Hist. nat.*, 29-7, édition Lemaire. — [4] Tacite, *Ann.*, 2-54. — [5] *Ibid.*, 2-58. — [6] *Ibid.*, 2-55. — [7] Suét., *Vie de Tibère*, 11. — [8] Tacite, *Ann.*, 4-58.

de quelles frivolités intellectuelles s'amusait ce grave empereur. Ainsi, deux courants contraires se disputaient le même homme, et ce cas est plus fréquent qu'on ne pense. Si j'insiste sur le développement de cet aperçu, c'est qu'il est capital, non-seulement pour juger l'esprit de Rome, mais les contradictions mêmes que nous trouvons chez tel ancien en particulier. Avant d'apprécier l'opinion publique à Rome, je voudrais bien fixer ma règle d'appréciation.

Je lis dans Pline le Jeune que les Grecs avaient usurpé jusqu'à l'art d'instruire les Romains à se battre. « Depuis que le maniement des armes, dégagé de fatigue, n'est qu'une sorte de spectacle et d'amusement, ce n'est plus, dit-il, quelque vétéran décoré de la couronne civique ou murale, mais je ne sais quel maître d'escrime grec qui nous l'enseigne[1]. » Voilà le vieux Romain; il est vrai qu'il parle pour le sénat où le vieil esprit réside, et pour Trajan qui a lui-même façonné ses troupes, mais voici l'homme privé, ou, si l'on veut, le lettré : « Songez, écrit-il à un ami nommé proconsul en Grèce, songez qu'on vous envoie en Achaïe, dans la Grèce pure, dans ce berceau de la civilisation, des lettres, de l'agriculture même, songez que vous allez administrer des cités libres, ce qu'il y a de plus homme parmi les hommes, de plus libre parmi les hommes libres; honorez leur antiquité, leurs exploits, leurs fables même. N'oubliez pas que c'est à ce pays que nous avons emprunté le droit; qu'il n'a pas reçu nos lois comme un vaincu, mais que nous lui en avons demandé[2]. » On ne saurait plus s'abdiquer que ne le fait Pline; à force de recommander les Grecs, il oublie qu'il est Romain; il est évident qu'ici le consul se tait et que c'est le rhéteur qui parle. Disons-le, c'était même le poëte léger dont les Grecs avaient le bon goût, non-seulement de vanter, mais de chanter même, sur leur lyre, les médiocres hendécasyllabes[3]. La même vanité qui avait tourné la tête à Cicéron[4] la tournait à Pline, et devait la faire perdre à Néron jusqu'à ce qu'il perdit l'empire[5].

[1] Pline le Jeune, *Panégyr.*, 13. — [2] *Ibid.*, *Lett.*, 9-24.
[3] *Epît.*, 4-14; 7-4.
[4] Voir sa lettre à Quintus son frère. Pline copiait Cicéron en l'exagérant.
[5] Marc-Aurèle, nous le verrons, partageait la même infatuation.

Après le règne de Claude, ou plutôt d'Agrippine conduite elle-même par l'affranchi Grec Pallas, son amant, qui reçut plus d'hommages que l'empereur[1], vient donc Néron, frappé d'une sorte de vertige grec[2]. La question des deux civilisations prit, sous ce prince, un caractère officiel au sujet des jeux. Selon les vieux Romains : « ces jeux faisaient dégénérer Rome, les mœurs antiques se perdaient. Le sénat couvrirait-il de son patronage ces exercices étrangers, ces gymnases, ces loisirs qui enfantaient de honteuses amours ? » L'esprit grec répondait : « que les jeux romains avaient progressé comme Rome même ; qu'on ne voyait pas que ce progrès, qui remontait à deux cents ans, l'eût beaucoup compromise ; qu'après tout les couronnes oratoires exciteraient l'éloquence, qu'il ne fallait pas confondre la joie permise avec la licence[3]. » C'est toujours sous ce déguisement que le vice triomphe ; il l'emporta donc par la toute-puissance de la vogue ; mais il emportait avec lui l'antique Rome, et Juvénal, qui s'en indignait, s'écriait . « Non, Romains, je ne puis souffrir votre ville à la grecque[4]. » Rome républicaine avait prisé les vertus et la science grecques ; Rome impériale en goûta surtout les voluptés et les frivolités élégantes. Le caractère national en souffrit. « Les Grecs, disait Quintilien, sont fort en préceptes, les Romains le sont en exemples[5]. » Le génie de Rome, qui avait été si longtemps sagesse, vertu pratique, action, devenait, sous l'ascendant grec, un génie spéculatif, inquiet, discuteur[6]. Les Romains avaient porté dans les affaires l'esprit de transaction, le bon sens, le sentiment du réel ; l'imagination des Grecs leur infusa le goût de l'idéal, du parfait, de l'impossible. Rome ne céda pas pourtant sans résistance, l'esprit latin eut ses retours ; il refoula parfois le courant asiatique ; si le raffinement intellectuel et artistique était d'un côté, la moralité et le commandement étaient de l'autre. C'est cet ensemble d'aperçus qui précisent ce que j'appelle l'opinion publique dans ses causes, et qui éclaireront, j'espère, ce que je dois dire sur son organisation et son expression.

[1] Pline le Jeune, *Lett.*, 8-6. — [2] V. dans Tacite tout le livre 3 des *Annales* ; son livre 15, et spécialement le ch. 34. — [3] Tacite *Ann.*, 14-21. — [4] *Sat.*, 3. — [5] Quintil., *Instit. orat.*, 12-2 ; et Salluste, disc. de Marius, *Guerre de Jugurtha*, 85.
[6] « Les Grecs, si querelleurs et si contens d'eux-mêmes. » (Marc-Aurèle à Fronton, *Lett.*, 4.)

II

Nous ne connaissions récemment qu'une seule forme de publicité, les journaux ; et parce que c'est la plus commode et la plus prompte, nous la considérions presque comme exclusive, oubliant qu'elle est très-récente et que la notoriété de ce qu'il importait de connaître a rarement manqué à notre civilisation. Toutefois, — à part les journaux, comme nous les possédons, — il y avait chez les anciens une publicité fort grande. Ils connaissaient peu la vie isolée, ils aimaient à goûter la vie collective ; tout chez eux était acte public, habitude, manifestation publique. Sous le beau ciel de Rome, dans une ville composée de palais, décorée de portiques, peuplée de statues, enrichie de monuments populaires, de théâtres, de bibliothèques, de bains, de gymnases d'une fréquentation incessante ; où les écoles de déclamation si répandues, où les tribunaux si nombreux avaient un vaste auditoire, non-seulement de citoyens d'élite, mais de gens de tout ordre, l'habitant de Rome vivait moins chez lui qu'au dehors; de sorte que le contact personnel étant permanent, les communications verbales, quotidiennes et continues, la publicité de tout était partout. Rien ne restait ignoré dans Rome; si bien que Tacite au début de son récit du mariage incroyable de Messaline avec Silius, du vivant de l'empereur, s'excuse de raconter un fait qui passera pour une fable impossible au sein d'une ville « qui sait tout et ne tait rien [1]. » Par les esclaves plus nombreux que la population libre de la capitale, il n'était pas de secret de famille qui ne fût immédiatement divulgué : « Vivons irréprochables pour cent raisons, s'écriait Juvénal, surtout pour braver la langue de nos esclaves [2]. » — Ce n'était pas dans Rome seule que la publicité de la vie faisait circuler la notoriété des faits de quelque importance ; c'était dans l'univers même. La belle-mère de Thraséas, la stoïcienne Arrie s'étant frappée d'un poignard pour exhorter son mari au suicide, en lui disant : « Pétus, cela ne fait pas de mal ! » ce courageux

[1] « Omnium gnara et nil reticente. » (*Ann.*, 11-27.) — [2] *Sat.*, 9.

dévouement fit le plus grand bruit, et nous lisons dans Pline le Jeune, contemporain de sa petite-fille, qu'il fréquentait, que « toute la terre parlait de cette action [1]. » Le moindre organe de la publicité, — la rumeur, — avait donc, par le mode d'existence des anciens, soit une rapidité d'extension, soit une vigueur d'effet exceptionnelle, comme toujours, d'ailleurs, elle était généralement malveillante.

Paul-Émile, partant pour la guerre de Macédoine, prend ses précautions avec la rumeur : « Ne croyez, dit-il aux consuls, que ce que j'écrirai soit au sénat, soit à vous même; n'accréditez point par votre crédulité des rumeurs vaines et sans fondement. Il n'est personne qui méprise assez l'opinion publique pour ne pas s'en laisser décourager. Dans presque tous les cercles, dans presque toutes les tables, il y a des gens qui règlent la marche des troupes en Macédoine; qui savent où il faut asseoir le camp, établir des postes; par quel pays, par quelle mer on peut transporter des vivres; quand il faut attaquer l'ennemi ou attendre. Ils critiquent tout ce qui n'est pas conforme à leur plan ; ils citent, pour ainsi dire, le consul à leur tribunal. Cette habitude est funeste au succès de vos armes. Si quelqu'un, poursuit-il, croit pouvoir donner des conseils utiles à la république, qu'il se présente, qu'il me suive en Macédoine, je lui fournirai tout, chevaux, tentes, provisions, navire; mais s'il préfère la ville aux fatigues de la guerre, qu'il ne s'érige pas en pilote. Pour donner des conseils à l'équipage, il faut monter le même vaisseau; Rome fournit assez d'autres sujets d'entretien [2]. » Dans son camp, il défend à tout ce qui n'est pas admis au conseil de guerre d'émettre un avis quelconque sur les opérations. Ce tableau de l'opinion publique à Rome, il y a plus de deux mille ans, ne semble-t-il pas le nôtre? La rumeur écrite n'a-t-elle pas été en Europe, tout récemment, ce que fut alors la rumeur orale, et celle-ci, de son côté, a-t-elle laissé quelque chose à dire à celle-là?

Pendant qu'Auguste se mourait, la rumeur s'occupait de ses successeurs probables pour les dénigrer. « Posthumus Agrippa n'était qu'un esprit farouche et incapable : Tibère annonçait un esprit cruel, superbe comme tous les Claude, et il avait été élevé

[1] *Lett.*, 3-16. — [2] Tite-Live, 44-22.

dans la maison régnante[1]. » Le jour des funérailles, la rumeur prit divers accents : l'empereur mort fut absous à peine, le triumvir fut jugé très-durement; on alla même jusqu'à se redire qu'il avait fait verser du poison sur les blessures de Pansa, et qu'il ne s'était associé Tibère que pour se donner du relief par le contraste, sacrifiant ainsi la patrie à son égoïsme[2]. Lorsque éclatent presque immédiatement après l'avénement de Tibère les deux terribles révoltes des armées de Germanie et d'Illyrie, la rumeur reproche à l'empereur d'exposer les deux jeunes princes qu'il y envoie à être le jouet des troupes, au lieu de payer de sa personne, comme Auguste même vieillard, sans s'amuser à équivoquer au sénat, comme si l'on n'avait pas assez pourvu à la servitude. Huit ans plus tard, le luxe énorme des femmes faisant de tels progrès qu'il inquiétait, car l'argent de Rome passait à l'ennemi, on en demanda la répression. « Je n'ignore pas, dit Tibère au sénat, qu'on blâme ces abus dans les cercles[3] et qu'on y voudrait un obstacle; mais, qu'il intervienne des lois et des peines, on criera à la persécution. Que si quelque magistrat veut remédier au mal, je l'en loue, je le tiens pour mon auxiliaire; s'il ne veut que la gloire d'invectiver contre les vices, tout en me laissant l'odieux des mécontentements, sachez, pères conscrits, que je ne suis pas jaloux d'irriter[4]. » Peu de princes furent plus poursuivis par la rumeur que Tibère ou les siens. Quand Drusus, son fils, fut associé à la puissance tribunitienne, c'est-à-dire à l'empire, et qu'il eut écrit modestement au sénat pour le remercier, les nobles trouvèrent ce procédé bien superbe. « Un jeune homme recevoir un tel honneur avec cette légèreté; ne pas venir lui-même au sénat quand rien ne l'arrêtait que les charmes de la Campanie! était-ce ainsi qu'on instruisait le maître futur de la terre; était-ce là le premier conseil de son père[5]? »

J'omets ici le grand procès fait par la rumeur à Tibère sur la mort de Germanicus; j'en dirai quelque chose à l'occasion des Césars; mais elle lui imputa la mort de Drusus même. Suivant le public, Tibère, averti par Séjan que Drusus devait l'empoisonner

[1] « Prima ab infantia eductum in domo regnatrice. » (Tacite, *Ann.*, 1-4.)
[2] *Ibid.*, 1-9, 10. — [3] « In circulis. » (*Ibid.*, 3-54.) — [4] Tacite, *Ann.*, 3-54. — [5] *Ibid.*, 3-51.

en lui offrant une coupe, fit périr Drusus dans son piége en lui faisant boire son poison, et Tacite réfute ce bruit trop accrédité [1]. Tibère prie-t-il le sénat d'exempter de l'âge légal, pour la préture, le jeune Néron, fils de Germanicus, comme Auguste l'avait déjà demandé, dit-il, pour lui Tibère et son frère, on se moque aussitôt, dit Tacite, de cette précaution oratoire. Si cet empereur se déclare intrépide contre les offenses pour servir la chose publique, s'il dédaigne avec une sincère grandeur les honneurs personnels, on dit de lui « que mépriser la renommée, c'est mépriser les vertus [2]. » Aussi Séjan se servit-il de cette malignité de l'opinion pour le dégoûter de Rome. Il l'entraîna à Caprée pour le soustraire et se soustraire lui-même aux rumeurs publiques. Je ne juge pas ici le prince; je raconte les bruits de ville sur son compte.

Le public reprochait à Caligula de se taire dans l'oppression de sa famille, de reproduire toutes les impressions de Tibère, et jusqu'à son langage, d'où ce mot piquant qui est resté sur ce prince « qu'il n'y avait pas eu de meilleur esclave, ni de maître pire [3]. » Comme antérieurement Tibère, c'est surtout Néron qui a suscité les rumeurs : on prétendit que ce prince n'avait nommé Othon gouverneur de Lusitanie que pour mieux posséder sa femme [4]. A la mort de Britannicus, qu'on pouvait motiver par la raison d'État autant que le meurtre peut l'être [5], ce ne fut pas Néron seul qui fut accusé; on prétendit que beaucoup de graves personnages avaient trempé dans le crime pour les dépouilles [6]. La rumeur répandit plus tard que Burrhus n'était pas mort naturellement; elle articula que Néron l'avait fait frotter d'un liniment suspect, et quand Néron crut devoir visiter son ancien gouverneur à son lit de mort, le public affirma que Burrhus lui avait tourné le dos avec mépris, en disant : « Je vais bien [7]; » c'est-à-dire qu'on répéta sur Burrhus ce qui avait peut-être été dit légèrement sur Claude, comme on assura de Vitellius, qu'il empoisonnait de sa main les jeunes patriciens, ses amis, dans son court passage au pouvoir [8] :

[1] Tacite, *Ann.*, 3-20. — [2] *Ibid.*, 4-38. — [3] *Ibid.*, 6-20. — [4] Suét., *Vie d'Othon*, 3.

[5] « Cui plerique hominum ignoscebant antiquas fratrum discordias et insociabile regnum estimantes. » (Tacite, *Ann.*, 13-17.

[6] *Ibid.*, 13-18. — [7] *Ibid.*, 14-51.

[8] Suét., *Vie de Vitellius*, 14. On l'accusa même d'avoir empoisonné sa propre mère. (*Ibid.*) — Tacite n'en dit mot, quoiqu'il fasse l'éloge de cette *femme antique*.

rumeurs atroces que l'esprit de parti explique, et que l'histoire n'a pu rendre vraisemblables.

Nous verrons ailleurs, je l'espère, que le soi-disant incendie de Rome par Néron n'est pas autre chose qu'une invention politique. Mais les moindres incidents étaient pour le public hostile au prince, un sujet d'attaque. Le consul Anicius propose de lui élever un temple; c'est, prétend la rumeur, présager sa mort, car on ne divinise que les princes morts[1]. Après la révolte de Vindex, Rome souffrant de la disette, on répandit qu'un navire alexandrin avait transporté du sable pour les lutteurs de la cour[2]. On mentit aux prétoriens pour les détacher de l'empereur; on supposa sa fuite chez les Parthes[3] : il n'est pas d'imposture par laquelle on ne pressât sa chute. Après sa mort, le mensonge réagit en sa faveur; la foule portait son image sur les rostres; elle glissait de prétendues proclamations de ce prince annonçant son retour et ses vengeances, et c'était, selon Suétone, une manifestation presque permanente[4].

La rumeur fut pour Domitien ce qu'elle avait été pour Néron. Je n'en citerai qu'un exemple : la grande Vestale accusée d'inceste fut enterrée vive, son complice périt sous les verges. Il y avait chose jugée; la peine, quoique terrible, était légale, le public prétend que c'est pour illustrer son règne que l'empereur a imaginé cet exemple[5]. Les princes moins détestés n'en furent pas moins compromis par les bruits de ville; on perdit Galba dans l'esprit des troupes en lui attribuant ce mot : « Je sais choisir mes soldats, non les acheter[6]. » Voilà ce que pouvait la rumeur : elle allait jusqu'à fomenter les démonstrations populaires, qui étaient une autre forme de l'opinion, quoique pourtant les démonstrations eussent plus souvent le caractère d'un vœu, d'une passion du public que d'une révolte, et qu'il y eût aussi des actes purement individuels qu'on peut qualifier de démonstrations.

[1] Tacite, *Ann.*, 14-51 — [2] Suét., *Vie de Néron*, 40
[3] Selon Plutarque, *Vie de Galba*, en Égypte Mais, d'après Suétone, il avait projeté d aller chez les Parthes. (Suét , *Vie de Néron*, 47)
[4] Suét., *Vie de Néron*, 57. — [5] Pline le Jeune, *Lett*, 4-11. — [6] Tacite, *Hist.*, 1-5.

III

Auguste ayant fait lire au sénat le récit des déréglements de ses filles, le peuple romain insista pour obtenir leur pardon, et Auguste lui répondit publiquement qu'il lui souhaitait de telles épouses[1]. Il appelait Agrippine et les deux Julie ses trois abcès. Le même prince ayant comparu dans un tribunal pour y déposer contre un proconsul, le défenseur de celui-ci s'autorisant de ce qu'Auguste n'était pas cité régulièrement, lui cria : « Que venez-vous faire ici, qui vous appelle? — L'intérêt public[2], » répondit noblement Auguste, en ce moment plus citoyen qu'empereur. Un jour qu'impatienté des formes d'une discussion au sénat, il voulait sortir, on lui cria de plusieurs bancs « qu'il fallait qu'il fût permis aux sénateurs de traiter les affaires publiques, » et le prince se rassit en silence. Sans se ressembler, ces trois sortes de démonstrations se confirment : elles sont un mode de l'opinion. Auguste fit restaurer les monuments, les statues, les inscriptions qui rappelaient les grands hommes à qui Rome devait sa gloire, il déclara qu'il souhaitait qu'on le jugeât lui-même sur leurs exemples. Il se contenta d'enlever du sénat la statue de Pompée, aux pieds de laquelle on avait tué César, mais il la fit placer ailleurs honorablement[3], conciliant ainsi ce qu'il devait à Rome et à lui-même. Comme on le verra, les démonstrations, qui montaient souvent du peuple au prince, descendaient non moins souvent du prince au peuple. C'est ainsi que le même Auguste excusa plus d'une fois Tibère soit au sénat, soit auprès du public, de ses habitudes gauches et superbes, qui, selon l'empereur, étaient des défauts de nature, non du cœur[4].

La mort de Germanicus fut un deuil public à Rome : il fallut que Tibère intervînt pour tempérer l'excès de la douleur générale, et, quoi qu'on ait pu penser de lui dans cette occurrence, il le fit avec un accent tout romain. Quand Pison comparut pour son

[1] Suét., *Vie d'Auguste*, 64. — [2] Dion Cass., 54-3. — [3] Suét., *Vie d'Auguste*, 31.
[4] *Ibid.*, *Vie de Tibère*, 9. — Tacite, *Ann.*, 1-10, y ajoute ce raffinement, qu'il l'excusait ainsi pour l'accuser : « Quæ velut excusando exprobraret. » — Nous verrons ailleurs ce qu'il faut penser de ces façons de Tacite.

procès, il trouva l'empereur et le sénat diversement irrités, mais implacables ; en même temps le peuple attroupé devant la curie « entendait faire justice de l'accusé si le sénat le laissait échapper[1]. » Il traînait même les statues de Pison aux gémonies sans un ordre du prince qui les fit replacer[2]. C'étaient les amours infortunés du peuple romain que ces Germanicus issus d'Antoine ; aussi lorsqu'au sujet d'un temple que les villes d'Asie obtinrent la permission d'ériger collectivement à l'empereur, à sa mère et au sénat, le petit-fils de Germanicus, le jeune Néron, remercia publiquement l'empereur, ce fut une explosion de joie chez ce peuple romain si impressionnable. Il croyait entendre et voir Germanicus lui-même, car ce jeune homme avait des dehors et une modestie dignes d'un prince, et la haine connue de Séjan ajoutait à la faveur populaire[3]. Le peuple prenait hautement parti pour la famille opprimée par ce méchant homme : on eut beau répandre officiellement des lettres de Tibère contre la veuve de Germanicus et son fils Néron, le peuple les tint pour fausses ; il supposa généralement que c'était sans l'aveu du prince qu'on persécutait sa maison, et il promena les images des deux accusés autour du sénat, jusqu'à ce qu'un édit de César lui imposât le silence[4]. Les grandes calamités calomnient les gouvernements ; elles sont une arme contre les plus absolus. Dans l'écroulement d'un amphithéâtre à Fidènes, il avait péri cinquante mille hommes par la faute du constructeur ; à peine respirait-on de cette catastrophe qui avait eu pour remède le dévouement général, qu'un incendie exceptionnellement violent brûla le mont Cœlius. Il y eut une profonde émotion publique ; « l'année, disait-on, était sinistre ; le prince s'était retiré à Caprée sous de bien sombres auspices, » et le peuple, selon sa coutume, faisait d'un accident une faute[5].

En traitant de l'armée et du peuple, j'ai déjà dit ce qu'il y avait de communications intimes, et, pour ainsi dire, domestiques entre le peuple et ses chefs sous la république ; nous les retrouvons sous l'empire. Le même peuple qui avait pesé sur les mariages d'Octave et d'Antoine pèse encore sur le mariage de Claude. Il s'agissait pour l'empereur d'épouser sa nièce Agrippine, mariage insolite,

[1] Tacite, *Ann.*, 3-14. — [2] *Ibid.* — [3] *Ibid.*, 4-15. — [4] *Ibid.*, 5-4, 5. — [5] *Ibid.*, 6-34

le premier de ce genre, qui troublait la conscience du prince préoccupé de l'opinion. Il y eut sans doute quelque chose de factice dans la manifestation qui s'ensuivit, mais le peuple assiégea le palais du sénat en masse, et il menaça d'une violence si l'empereur hésitait plus longtemps[1]. Qu'on n'oublie pas d'ailleurs qu'il s'agissait de couronner l'une des idoles du peuple, Agrippine, fille de Germanicus, et l'on comprendra qu'il agissait plus spontanément que ne le croit Tacite; car la vie et la mort de l'empereur le trouvèrent également indifférent; et quand Néron lut, dans son oraison funèbre, l'éloge de sa prévoyance et de sa sagesse, personne ne put s'empêcher de rire, bien que le discours fût l'œuvre de Sénèque, esprit agréable, dit Tacite, et conforme au goût de son siècle[2]. Du reste, c'était le sort de Claude de ne pas plus imposer vivant que mort. Un jour qu'il lisait une de ses compositions historiques devant un nombreux auditoire, un banc se rompit sous le poids d'un gros homme, ce qui provoqua d'abord une expression d'hilarité bientôt passée, si Claude ne l'eût ranimée, et rendu toute lecture impossible par une allusion à ce grotesque incident qu'on oubliait[3]. Je cite ce trait parce qu'il peint même les mœurs politiques.

C'est du reste le même empereur qui confiait naïvement au public qu'il y avait dans sa maison des gens qui ne le considéraient pas comme leur patron; c'est qu'en effet c'était chez lui qu'il était le moins le maître.

A la mort de Britannicus, Néron cherche à calmer l'opinion publique. « Il aimera d'autant plus le sénat et le peuple, qu'il est le seul survivant d'une race née pour l'empire; » et son manifeste fut suivi de largesses[4]. Quand Octavie est menacée par la rivalité de Poppée, le peuple prend le parti de l'épouse. C'étaient, il est vrai, parmi le peuple, les moins prudents ou ceux que la médiocrité de leur fortune exposait le moins; mais, dès que Néron reprend Octavie, le peuple en masse abat les statues de la concubine, tandis que celles d'Octavie, parées de fleurs, sont portées dans les temples. Enfin, le palais impérial est envahi, et l'émotion publique est telle, qu'elle compromet celle qu'elle voulait sauver[5]. Collec-

[1] Tacite. *Ann.*, 12-7. — [2] *Ibid.*, 13-3. — [3] Suét., *Vie de Claude*, 41. — [4] Tacite, *Ann.*, 13-17, 18. — [5] *Ibid.*, 14-60, 61.

tives ou individuelles, les démonstrations personnelles étaient dans les mœurs ; j'en cite des exemples, je ne les épuise pas. La veuve d'un rival de Néron, Plautus, mis à mort comme conspirateur, vivait inconsolable en présence des vêtements ensanglantés de son mari, et ne mangeant qu'autant qu'il le fallait pour ne pas mourir ; son père, sa famille tout entière étaient un sujet d'ombrage pour Néron, dont l'inimitié troublait, à son tour, cette maison. De l'aveu du père, la veuve de Plautus se rend à Naples où était l'empereur. Ne pouvant en obtenir une audience, elle l'attendait dehors ; elle l'obsède de ses cris et de ses menaces, et ne se retire que devant l'immobilité du prince, son seul bouclier contre la prière et l'envie[1]. J'abrége sur Néron ; mais sa mort fut l'objet de vives démonstrations contradictoires : pendant que les uns se paraient comme dans une fête, d'autres portaient sur sa tombe les fleurs du printemps et de l'été, et le proclamaient même vivant[2].

J'ai dit ailleurs, ce que tout confirme, que le tempérament du peuple et de l'armée était le même. Quand on demanda aux troupes des vœux pour Galba, elles répondirent : « S'il le mérite[3], » de son côté, le peuple, que flattait la brillante élégance de Néron, et qui veut la beauté chez ses princes, se moquait de la caducité du vieux empereur[4] ; et comme c'était moins son influence que sa réputation, c'est-à-dire la faveur de l'opinion qui l'avait fait élire, une sorte d'esprit fort, complice de Nymphidius[5], cherchait à le dépopulariser en se moquant de ses rides, et de cette défaillance sénile qui ne lui permettrait guère d'arriver jusqu'à Rome, même en litière[6]. L'adoption de Pison fut la conséquence forcée de cette situation des esprits. Pendant qu'on y vaquait sans préciser un nom ; pendant ces comices de l'empire, dit Tacite, la multitude entourait le palais dans l'attente de ce grand secret, et ceux qui voulaient étouffer la rumeur sur ce point ne faisaient que l'accroître[7] . c'est que le peuple, gardant sous l'empire ses allures républicaines, voulait donner ses impressions, comme autrefois sa volonté; et quand on y regarde avec soin, on trouve que les césars laissaient dire plus qu'on ne pense. Ils toléraient beaucoup

[1] Tacite, *Ann.*, 16-10. — [2] Suét., *Vie de Néron*, 57. — [3] Plutarq , *Vie de Galba*. — [4] Tacite, *Hist.*, 1-7. — [5] Plutarq., *Vie de Galba*. — [6] *Ibid.* — [7] Tacite, *Hist.*, 1-17.

de franchise, de grossièreté même, quand leur pouvoir était hors de cause ; ils étaient ombrageux et terribles à le défendre. Démétrius le Cynique qui venait de perdre un procès, ayant rencontré Vespasien, ne daigna pas le saluer, et se mit même à l'injurier ; Vespasien, qui était mordant, se contenta de le traiter de chien [1], c'est-à-dire de lui rappeler sa secte. Du reste, les procès étaient l'occasion de démonstrations bien autrement imposantes. On peut voir dans Pline le Jeune quels applaudissements lui valut, en pleine audience [2], sa présence d'esprit contre un fameux délateur qui eût bien voulu le compromettre avec Domitien. A la mort de ce prince, ses ennemis semblaient vouloir le tuer une seconde fois dans ses statues. Auguste avait relevé les statues républicaines, le public abattait les statues impériales ; c'était toujours le même ordre de démonstrations, quoique en sens contraire.

IV

Jusqu'ici j'ai recueilli cette forme de l'opinion dans ce qu'elle avait de plus général ; mais les jeux romains étaient son théâtre spécial, celui dans lequel elle avait le plus de portée. Ces jeux avaient leur signification morale que j'apprécierai ultérieurement ; arrêtons-nous à leur caractère politique. La république avait eu ses jeux scéniques [3] et ses jeux sanglants ; mais les jeux sanglants prévalurent pendant la conquête du monde. On y dépensa d'abord plus d'adresse et de vigueur que de sang ; puis, on préféra le sang à l'escrime [4]. Les jeux se corrompaient comme les mœurs : la jeunesse romaine avait une pente à s'efféminer sous la décadence républicaine, et l'on sait que Jules César invita ses vétérans à frapper au visage les jeunes nobles du camp de Pompée. Auguste produisit dans le cirque des conducteurs de chars, des coureurs et des combattants pour attaquer les bêtes féroces ; il en choisit même dans l'élite de la jeunesse romaine, car il jugeait bon et conforme aux mœurs antiques que l'homme fît éclater de bonne

[1] Suét., *Vie de Vespasien*, 14. — [2] *Lett.*, 1-5. — [3] Les jeux scéniques d'Lm...ius. (Tite-Live, 40-52.) — [4] Tite-Live, 41-9, 18. Sénèq., *Epit.* 7.

heure la distinction de sa race. Il y renonça dès que Pollion se fut plaint très-vivement au sénat que Eserninus, son neveu, s'y fût cassé la cuisse[1]. Il faut convenir que le motif était léger, et que, dans nos mœurs relativement si douces, un grand spectacle, un grand exercice moral surtout, ne s'interromprait pas pour si peu. Aussi sous Néron ce fut le caractère intellectuel des jeux qui prévalut; ce furent les amusements scéniques qui furent en vogue.

N'oublions pas que, par les Grecs et par le concours du monde oriental à Rome, l'esprit asiatique y devenait prépondérant. Néron, qui, comme César, s'appuyait sur le peuple si épris des jeux, crut que sa puissance aurait plus de prestige et peut-être plus de force morale s'il favorisait l'esprit prédominant qui cadrait si bien avec son éducation, son tempérament, ses aptitudes et les goûts de sa cour. Il favorisa donc l'esprit grec ou oriental outre mesure. Je ne fais pas une conjecture; je m'appuie sur un texte de Tacite. Néron choisit Naples pour ses débuts artistiques; de là il devait parcourir l'Achaïe et y recueillir ces fameuses couronnes, ces saintes reliques de l'antiquité qui, en accroissant sa renommée, devaient accroître l'amour des citoyens[2] : cela est formel. Hiéron, roi de Syracuse, dit Polybe, caressa les Grecs et en obtint une grande célébrité[3]. Néron imita un roi que les Romains tenaient en grande estime; il chanta lui-même, parce qu'il crut que son temps le permettait, mais pour donner à l'empereur la popularité du talent. Sans doute il eut contre lui le vieil esprit de Rome, mais il avait pour lui le peuple, la force et le nouvel esprit oriental. Le public devant lequel il chantait ne le pressa-t-il pas de montrer un jour tous ses talents[4]? N'avons-nous pas vu que des sénateurs aimaient mieux renoncer à leurs titres qu'aux combats du cirque? Les femmes les plus illustres ne couraient-elles pas après les orgies éclatantes[5]? Thraséas lui-même, l'un des censeurs de Néron,

[1] Suét., *Vie d'Auguste*, 43.

[2] « Ut transgressus in Achaïam, insignesque et antiquitus sacras coronas adeptus, majore famâ studia civium eliceret. » (Tacite, *Ann.*, 15-34.)

[3] Polyb., 7, *Fragm.*, 4.

[4] « Ut omnia sua studia publicaret (hoc enim verba dixere). » (Tacite, *Ann.*, 16-4.) Que si ce vœu put paraître une flatterie du vivant de Néron, qu'on songe que Vitellius, pour se populariser, fit chanter les compositions de ce prince; ce qu'on appelait les morceaux du maître. (Suét., *Vie de Vitellius*, 11.)

[5] Tacite, *Ann.*, 15-37.

et qui lui refusait son concours dans la célébration des Juvénales à Rome, ne chantait-il pas en costume de tragédien sur le théâtre de Padoue[1] pour plaire à son pays natal, où, en imitant l'empereur qu'il blâmait, il lui disputait une influence locale; car c'était aussi un grand comédien que ce Thraséas, et l'on ne saurait trop, en étudiant une époque si calomniée par plusieurs passions combinées (nous l'expliquerons), s'assurer des vraies causes de tant de faits travestis. Quand Néron attira les nobles sur la scène, ce fut dans le même esprit qu'Auguste les poussait dans le cirque; il n'en fit pas des acteurs publics pour les avilir, puisque lui-même payait d'exemple, mais pour leur donner le goût du siècle, les plaisirs de l'esprit sous l'empereur; il leur faisait aimer la scène pour qu'ils aimassent moins les complots. Il est si vrai que les vues de Néron étaient là-dessus moins personnelles que politiques, qu'après la terrible conspiration de Pison il fit plus de frais pour plaire au peuple[2], et se livra plus que jamais aux jeux scéniques; et j'en induis que ce fut plutôt, chez lui, erreur que bassesse.

Nos rois ont partagé parfois la même erreur. Quand Louis XIV concéda le privilége du Grand-Opéra à Lulli, il exprima sa pensée dans le privilége : « Voulons et nous plaît, dit-il, que tous gentilshommes et demoiselles puissent chanter auxdites pièces et aux représentations de notre Académie royale de musique sans que pour ce ils soient censés déroger audit titre de noblesse, ni à leurs priviléges, charges, droits et indemnités[3]. » Qui doute que Louis XIV ne froissât ainsi les gens austères, les jansénistes, par exemple? Toutefois les mœurs du temps l'excusaient. Les licences du paganisme seront-elles une moindre excuse pour Néron?

De l'institution politique que nous venons d'apprécier elle-même, passons à l'action politique dont elle était le théâtre. Le peuple y portait un esprit de turbulence et d'exigence qui sentait le souverain. En attendant le spectacle, il s'occupait des spectateurs; les grands personnages y étaient l'objet de ses applaudisse-

[1] Tacite, *Ann.*, 16-21.
[2] Suétone dit positivement que, dans sa chute, il songeait à se relever par le moyen du théâtre, qu'il s'y fit même porter secrètement, et fit avertir un acteur très-goûté, qu'il abusait trop, à son profit, des préoccupations du prince. (Suét., *Vie de Néron*, 42-45.)
[3] Lettres patentes de mars 1672.

ments ou de ses sifflets, suivant les circonstances. Nous-mêmes, nous connûmes jadis quelque chose de cette licence, à cela près qu'elle ne venait pas moins des grands que du peuple. « Si vous entrez aux théâtres au bruit des acclamations et au son des grelots des pantomimes, pourquoi ne vous plaindrais-je pas, sachant comment cette faveur s'obtient [1] ? » disait Sénèque. Les empereurs mêmes y étaient contraints à une certaine attitude. Auguste, se souvenant qu'on avait beaucoup blâmé Jules César d'y avoir lu et fait sa correspondance, s'abstenait de tout ce qui n'était pas la fête elle-même [2], c'est que les jeux étaient des solennités officielles; c'est que la majesté du peuple romain y résidait en personne, et qu'on ne pouvait, sans l'offenser, déroger à des actes privés. C'est pour cela qu'Auguste, en fin politique, y fit porter, pour le montrer au public, son petit-fils, le jeune Lucius, qui n'avait que deux pieds de haut ; qui ne pesait que dix-sept livres ; mais dont on remarqua pourtant la forte voix [3]. Par suite de cette plus grande intimité du prince et du public aux jeux romains, le peuple y accourait pour y demander des grâces [4].

Le célibat étant une des plaies de Rome, Auguste fit des lois sévères pour y obvier, l'ordre équestre en demanda l'abolition en plein théâtre [5]. Le peuple ayant osé y réclamer de Caligula une remise d'impôts, l'empereur fit tuer à l'instant les plus mutins [6]. Veut-on une preuve de plus que Néron s'inspirait du peuple dans sa participation aux jeux ? c'est qu'aux fêtes capitolines, sous Domitien, Palfurnius chassé du sénat ayant remporté le prix de l'éloquence, l'assemblée entière demanda la réintégration de ce sénateur [7]. Domitien imposa silence par ses licteurs, mais il réintégra Palfurnius [8]. La sévérité du peuple éclatait aux jeux comme sa clémence : ce fut là qu'à plusieurs reprises il sollicita le supplice de Tigellin. Telle fut même son insistance, que Galba fit un édit pour répondre que Tigellin se mourant de la poitrine, son meurtre n'était qu'une cruauté inutile [9]. C'était le corrupteur de Néron que poursuivait ainsi le peuple ; c'était le proxénète de Galba

[1] *Épît.*, 29. — [2] Suét., *Vie d'Auguste*, 45. — [3] *Ibid.*, 43. — [4] Josèphe, *Hist. anc. des Juifs*, 19-1, et il ajoute « avec confiance de les obtenir ». — [5] Suét., *Vie d'Auguste*, 34. — [6] Josèphe, *Hist. anc. des Juifs*, 19-1. — [7] Suét., *Vie de Domitien*, 13. — [8] *Ibid.*, et note de M. de Golbery. — [9] Plutarq., *Vie de Galba*.

qui protégeait Tigellin auprès de l'empereur ; ce fut Othon, le reflet et le continuateur politique de Néron, qui fit mourir son ministre [1]. Comme le peuple était pour ainsi dire chez lui au théâtre, on y sollicitait son appui. Lepida, accusée de projets d'empoisonnement sur Quirinus, son mari, en appela au peuple, au théâtre, escortée de femmes illustres, et l'émut si bien par ses larmes, que le peuple fit mille imprécations contre l'obscur Quirinus, à la vieillesse duquel on avait sacrifié une jeune femme, destinée à Lucius César, et presque la bru d'Auguste [2]. Le peuple soutenait au besoin, par la violence, sa prérogative d'y montrer sa licence. Sous Tibère, des citoyens, des soldats, un centurion périrent, un tribun prétorien fut blessé, pendant qu'ils s'efforçaient de rétablir l'ordre et de protéger des magistrats insultés [3]. Tibère cessa de se rendre au théâtre de peur qu'on ne l'importunât sur des grâces, quand on l'y eut contraint en quelque sorte d'affranchir le comédien Actœus [4]. C'était surtout au théâtre qu'on l'avait fatigué pour la restitution du baigneur de Lysippe [5], c'était là que Livie, en consacrant une statue d'Auguste, lui avait fait l'affront d'inscrire son nom avant celui de l'empereur [6] ; c'était encore là que, dans une disette, le peuple, presque séditieux, avait montré une hostilité qui ne lui était pas ordinaire contre le prince [7].

Même attitude du peuple sous ses successeurs. Claude eut à réprimer le public, qui, pendant la représentation d'un drame fait par un consulaire, insultait les femmes illustres [8]. Néron supprima la cohorte qui faisait la police des jeux [9] ; il fallut la rétablir [10]. Comme c'était là que s'exerçait la plus grande représentation des empereurs, Domitien y déploya une magnificence extraordinaire [11]. Les jeux de Trajan, lorsqu'il triompha des Daces, sont restés célèbres. Pour en finir sur la mesure de liberté que comportaient les jeux, disons qu'un acteur d'Atellanes, dans un rôle renfermant ces mots : « Salut à mon père, salut à ma mère, » osa rappeler Claude et Agrippine, en imitant l'action de boire et de nager, et

[1] Plutarq., *Vie de Galba*. — [2] Tacite, *Ann.*, 3-23. — [3] *Ibid.*, 1-77. — [4] Suét., *Vie de Tibère*, 47. — [5] Pline, *Hist. nat.*, 34-18, édit. Lemaire. — [6] Tacite, *Ann.*, 3-64. — [7] *Ibid.*, 6-13. — [8] *Ibid.*, 11-13. — [9] *Ibid.*, 13-24. — On voit, aux raisons qu'en donne Tacite, qu'il céda au libéralisme du temps et de son âme. — [10] *Ibid.* — [11] Martial. V. ses diverses pièces sous ce titre : « *De Spectaculis.* » (*Epigram.*, 5-65, 6-4, 8-50, 8-80.)

qu'au dernier refrain, en disant : « Pluton m'entraine par les pieds, » il eut l'audace de montrer le sénat. Que fit Néron, si cruellement outragé? Le croira-t-on, il se borna à lui interdire l'Italie[1] ! S'étonnera-t-on que Domitien ait interdit la scène[2] à ses pareils?

V

La croyance de l'antiquité à l'astrologie fut un des grands ferments de l'opinion publique. « Il n'est pas plus facile d'apprécier, dit Sénèque, le pouvoir des astres que de le mettre en doute[3]. » Tacite expose sur ce point les divers préjugés de son temps qu'il résume ainsi : « La plupart des hommes estiment que notre destinée est fixée dès notre naissance, et que si elle dément les prédictions, c'est la faute des ignorants qui les font, non celle d'un art qui de tout temps a prouvé sa certitude[4]. » Tacite professe donc la même opinion que Sénèque. Les empereurs, les grands de Rome n'échappèrent pas plus que les savants à cette superstition qui avait précédé l'empire romain, et lui survécut parce qu'elle flatte en nous ce goût du merveilleux qui est une portion de nous-même. De profondes alarmes, de graves rumeurs, de grandes catastrophes sortirent de l'influence des astrologues, qu'on nommait tantôt mathématiciens, parce que leur art tenait au calcul, tantôt chaldéens ou mages, à raison de leur origine; race dangereuse aux grands qu'elle repait de chimères; toujours proscrite et toujours vivace à Rome[5].

Auguste fit brûler deux mille volumes de prédictions, tant grecques que latines, qui n'avaient aucune sorte de fondement que la crédulité publique[6]. Quand Libon Drusus, petit-fils de Pompée, neveu de Scribonie, première femme d'Auguste, fut puni comme conspirateur pour avoir consulté les mages sur un songe qu'ils rendirent menaçant pour Tibère, les mathématiciens furent en masse chassés d'Italie, et l'un d'eux, Pituanius, fut précipité du roc Tarpéien, tandis qu'un autre, conduit à son de trompe hors de

[1] Suét., *Vie de Néron*, 39. — [2] *Ibid.*, *Vie de Domitien*, 7. — [3] *Questions natur.*, 1-32. — [4] Tacite, *Ann.*, 6-22. — [5] *Ibid.*, *Hist.*, 1-22. — [6] Suét., *Vie d'Auguste*, 9.

la porte Esquiline, y fut puni dans la forme antique[1]. Le ferme esprit de Tibère n'échappait pas à la superstition de son temps, et l'on peut voir l'exemple piquant qu'en fournit Tacite[2]. Quand Germanicus visita la Grèce, le prêtre d'Apollon de Claros, après avoir bu l'eau sacrée, lui prédit en vers mystérieux sa fin prochaine[3]. Que la prédiction précédât l'événement ou plutôt qu'elle le suivît par une sorte de convention générale[4] qui voulait que l'art du mage eût raison, cet art était une source de persécutions et de désordres. Macron qui haïssait Scaurus, excellent orateur, n'eût pas cru l'attaquer suffisamment si, en l'inculpant d'adultère avec Livie, il ne lui eût reproché en même temps des sacrifices magiques[5]. Sous Claude, Priscus, lieutenant de Taurus, en Afrique, l'accuse sommairement de concussion, il lui reproche surtout la fréquentation des mages[6]. Agrippine dénonce Lollie, sa rivale, pour avoir consulté les Chaldéens, les mages, et l'Apollon de Claros sur les noces de Claude[7]. Elle-même leur demande les futures destinées de Néron, et sur leur réponse qu'il régnera, mais qu'il tuera sa mère : « Qu'il me tue, reprend-elle, mais qu'il règne[8], » et telle est sa foi dans l'astrologie, qu'après la mort de Claude, elle retient Britannicus dans ses bras, fait garder les appartements de ses jeunes sœurs, et répand dans le public le bruit de la convalescence de l'empereur jusqu'à l'heure que les Chaldéens jugent propice[9]. Les Chaldéens ne quittaient pas Othon, dit Plutarque[10]. Ils faisaient partie de la suite de Poppée. Quand Mucien exhorte Vespasien à s'emparer de l'empire, il lui parle en homme d'État, mais d'autres le pressent de prendre en considération « les réponses des devins et des astres. » Vespasien n'était pas, dit Tacite, à l'abri de cette superstition, lui qui, maître du monde, prit pour directeur le mage Séleucus[11]. Il la poussait si loin, selon Suétone, que, malgré des conspirations réitérées, il ne craignit pas d'affirmer en plein sénat qu'il aurait pour successeurs ses fils ou personne[12].

[1] Tacite, *Ann.*, 2-32. — [2] *Ibid.*, 6-21. — [3] *Ibid.*, 2-54.
[4] « Post fortunam credidimus. » (Tacite, *Hist.*, 1-10.)
[5] *Ibid.*, *Ann.*, 6-29. — [6] *Ibid.*, 12-50. — [7] *Ibid.*, 12-22. — [8] *Ibid.*, 14-9. — [9] *Ibid.*, 12-68. — [10] *Vie de Galba*. Voir aussi Suét., *Vie d'Othon*, 4. — [11] Tacite, *Hist.*, 2-78. — [12] Suét., *Vie de Vespasien*, 25.

Les Chaldéens ne se bornaient pas à perdre des citoyens isolés; ils compromettaient parfois le public en masse. Quand Tibère se fixa à Caprée, les astrologues prétendirent que d'après la position des astres il ne rentrerait pas à Rome; ce qui fut vrai, mais ce qui fut la perte de plusieurs qui, en inférant sa fin prochaine, osèrent publier leur présage[1]. Nous avons vu l'audace des pantomimes contre Néron; les astrologues ne furent pas moins hardis contre Vitellius. L'empereur ayant prescrit, par un édit, qu'ils eussent à quitter l'Italie avant le 1er octobre, les Chaldéens répondirent par ce placard : « Les Chaldéens défendent à Vitellius d'être où que ce soit[2], après la même époque. » L'empereur se contentait de les bannir; ils défendaient à l'empereur de vivre. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'on prit fréquemment contre eux des mesures sévères, toujours illusoires[3].

VI

Parmi les moyens oraux de fomenter ou d'exprimer l'opinion, les écoles publiques tiennent le premier rang. Il y en avait de plus d'un genre à Rome; je ne m'attacherai qu'à ces écoles de déclamation qui enseignaient la rhétorique ou la morale publique, ou en même temps l'une et l'autre, et que fréquentaient la jeunesse romaine et les plus graves personnages. Je ne m'occuperai même que du caractère politique de cet enseignement. On peut présumer ce qu'il était par ceux qui le professèrent. Sénèque, Quintilien, Plutarque furent des rhéteurs tenant école et passionnant la jeunesse antique : l'éclat de leurs œuvres a traversé les âges. D'autres rhéteurs plus obscurs remuèrent Rome presque autant qu'eux; les érudits seuls les connaissent, il n'est resté d'eux que des noms et quelques impressions de leur vogue.

Qu'on me permette une réflexion préalable : le christianisme a fondé dans la société moderne un enseignement que n'avait pas

[1] Tacite, *Ann.*, 4-58. — [2] « Usquam » (Suét., *Vie de Vitellius*, 14.)
[3] Tacite, *Ann.*, 12-52; *Hist.*, 1-22. — En 1648, aux débuts de la Fronde, le Parlement de Paris rend un arrêt contre les astrologues qui s'introduisent dans la politique (*Mémoires de madame de Motteville*, collection Petitot, t. XXXVIII, p. 30.) A tant de siècles de distance les mêmes causes produisent les mêmes effets.

la société antique : l'enseignement religieux. Les anciens avaient des rites, ils n'avaient pas de morale religieuse ; il n'y avait pas d'évangile païen. Nous avons pour nous guider dans la vie, des œuvres de suprême moralité dont le christianisme nous a dotés. Leur doctrine est si pure, notre éducation en est si imprégnée; cette morale du clergé nous suit tellement partout pour nous empêcher de faillir, que le rôle moral de la philosophie est, dans les temps modernes, resté presque oiseux. Les rhéteurs s'étaient faits jadis des prédicateurs; nos prédicateurs ont supprimé les rhéteurs. Qu'en résulte-t-il? Notre philosophie s'est faite généralement abstraite, idéologiste ; elle a été plutôt un instrument de sagacité pour l'esprit que de perfectionnement pour le cœur ; elle a servi les sciences facilement perfectibles ; elle n'a pu servir la morale plus naturellement restreinte, et dont nous possédons un code, un idéal complet par le christianisme. Autrefois encore, le philosophe était tenu de pratiquer sa morale ; il fallait qu'il fût l'exemple en même temps que le précepte; nous ne lui en faisons plus un devoir, parce que nous ne lui donnons plus sur nous le même pouvoir, et que le prêtre chrétien a supprimé l'apôtre païen. Si le contraire se reproduisait, si le philosophe redevenait apôtre; s'il faisait, comme Cicéron, des traités sur les devoirs, je le regretterais ; car alors le pur rationalisme referait le christianisme, et ce serait ou le copier, ce qui est vain ; ou le contrarier, ce qui est fatal. Le caractère utile de la philosophie moderne me semble plutôt résider dans l'abstraction ; car, à mesure que notre civilisation s'étend, les notions de toute nature se compliquent, et l'art de formuler étant l'art de simplifier les complications, c'est en ce sens que l'aide, je ne dis pas de la métaphysique, mais de l'abstraction, nous est profitable. L'antiquité avait une civilisation plus simple ; le rôle de l'abstraction y était moindre; mais l'antiquité complétement dénuée de la morale de Dieu avait profondément besoin de la morale de l'homme[1]; de là le grand rôle des écoles publiques ; de là l'apostolat des philosophes; de là même leurs rivalités avec les princes. L'un d'eux écrivant aux empereurs, débutait en ces termes : « Aux

[1] « Les aveugles prennent un guide, et nous voudrions errer sans guide » (Sénèq., *Epist.*, 50) — « Faisons choix de ces personnes qui enseignent par leur exemple, et qui montrent ce qu'il faut faire en le faisant elles-mêmes. » (*Epist.*, 52)

empereurs Antoine et Commode, vainqueurs des Sarmates, et, ce qui vaut mieux, philosophes[1]. » Écoutons Sénèque : « Quand j'entendais Attalus traiter des désordres de la vie, j'avais pitié du genre humain. Ce philosophe me semblait au-dessus de ce qu'il y a de plus grand dans le monde ; il prenait le titre de roi, mais c'est plus que régner que d'avertir ceux qui règnent[2]. » Et comme les anciens pratiquaient leurs doctrines, nous lisons qu'un jour un stoïcien consulaire, Rusticus, je crois, recevant un pressant message de l'empereur en pleine école publique, s'abstint de le lire pendant la leçon[3] ; témoignage de l'ascendant des écoles et même du libéralisme du prince auquel osait se confier le libéralisme de son ministre : mais les empereurs même visitaient les écoles antiques qu'ils finirent par rétribuer.

On ne saurait douter que les deux courants qui partageaient Rome ne partageassent ses écoles, et que l'esprit grec et l'esprit romain n'y fussent en conflit. Cependant, par les œuvres qui s'y rattachent, c'est surtout l'esprit grec qui les aurait dominées, car les Grecs avaient le privilége de l'enseignement antique, et pour un Quintilien, dont la sagesse vraiment romaine a répugné aux extrêmes, nous avons un Plutarque, un Sénèque et vingt rhéteurs oubliés, plus utopistes, plus Grecs que Lucien même. Les grands noms que je cite eurent tous une grande influence sociale. Sénèque fut tout à Rome ; il faillit être empereur. Quintilien fut le favori d'un empereur. Plutarque et Lucien n'évitèrent les grandes faveurs de Rome qu'en évitant Rome même, amants de la Grèce autant que des lettres. Toutefois le premier vécut archonte et prêtre d'Apollon à Chéronée ; le second reçut de Commode un poste élevé

[1] C'était, il est vrai, le philosophe chrétien Athénagore qui parlait ainsi, et la philosophie des apôtres pouvait le permettre ; mais il exprimait le ton général de la philosophie antique, comme d'Alembert celui de la philosophie moderne, quand il écrivait à Voltaire, en parlant d'un premier ministre : « votre protecteur, ou plutôt votre protégé, M. de Choiseul. »

[2] *Epît.*, 108.

[3] « Un jour que je déclamais à Rome, Rusticus, celui que Domitien depuis fit mourir pour l'envie qu'il portait à sa gloire, y était qui m'écoutait. Au milieu de la leçon, il entra un soudard qui lui bailla une lettre-missive de l'empereur. Il se fit là un silence, et moi-même fis une pause à mon dire, jusqu'à ce qu'il l'eût lue ; mais lui ne voulut pas, ni n'ouvrit point sa lettre avant que j'eusse achevé mon discours et que l'assemblée de l'auditoire fût départie, dont toute la compagnie prisa et estima beaucoup la gravité du personnage. » Plutarq., *Œuvres morales*, trad. d'Amyot, *Sur la Curiosité*.)

dans l'administration de l'Égypte. Chose étrange, le plus sage, le plus sain[1] de ces quatre esprits, non le moins éloquent, Quintilien fut le moins bien traité par les maîtres du monde; sa fortune ne répondit pas à son mérite, et Pline dota sa fille. Pourquoi donc les rhéteurs téméraires furent-ils plus heureux? C'est que leurs doctrines étaient plus goûtées, et que les Grecs qui donnaient la vogue à Rome les servirent comme ils les servaient.

« C'était la conviction des anciens, dit Tacite[2], qu'il ne suffit pas, pour devenir éloquent, de fréquenter les rhéteurs et d'exercer sa langue et sa voix sur des chimères. » L'orateur, l'homme d'État, le citoyen n'est pas, selon lui, un utopiste, un stoïcien; l'orateur pratique l'esprit romain, comme il l'entend, puise largement à toutes les sciences; il fait surtout une forte étude du droit civil[3]: maxime excellente d'accoler sans cesse la pratique à la théorie; de rectifier l'idéal par le réel; et Tacite nous retrace la vieille éducation romaine, celle qui fit les conquérants du monde. Il faut l'entendre lui-même; il est admirable: « une chaste épouse donnait le jour à l'enfant; on ne le reléguait pas sous le toit d'une nourrice vénale; il croissait sur le sein et dans les bras de sa mère, fière de régir sa maison et de se dévouer à ses enfants; on prenait parmi les parentes d'un âge mûr celle dont on citait les mœurs éprouvées; on lui confiait la jeune famille. En sa présence on n'eût rien dit qui pût blesser la décence; on n'eût rien fait de contraire à l'honnêteté. Elle surveillait non-seulement les études, les travaux, mais les récréations des enfants, leurs jeux; elle leur imposait une sorte de pudeur et de retenue. Cornélie éleva ainsi les Gracques; Aurélie, César; Attia, Auguste; c'est ainsi que ces mères firent de leurs enfants de grands hommes[4]. » Les anciens Romains, on le voit, voulaient surtout l'éducation du cœur et des habitudes, et ils la cherchaient dans l'exemple permanent des vertus, au saint foyer de la famille.

Que faisaient les Romains de l'empire? Écoutons Tacite: « On mène à présent nos très-jeunes gens aux tréteaux de ces charlatans

[1] Il y a deux hommes dans Plutarque, le politique et le moraliste. On connaît plus le premier, je préfère le second.
[2] Il parle des vieux Romains, par opposition à ses contemporains. (*Dial. des Orat.*, 31.)
[3] *Ibid.*, 32. — [4] Tacite, *Dial. des Orat.*, 28.

appelés rhéteurs, un peu antérieurs à Cicéron, et assez mal reçus de nos ancêtres pour que les censeurs Crassus et Domitius fissent fermer ce que Cicéron nomme leur école d'impudence. On les mène donc, comme je le disais, à ces écoles, où je ne sais ce qu'il y a de pis pour eux, du lieu, des élèves, du genre d'études Le lieu d'abord est peu imposant ; il n'y vient que de jeunes élèves également novices. Entre condisciples, nul enseignement ; ce sont des enfants parmi les enfants, de très-jeunes gens parmi de très-jeunes gens, écoutant ou pérorant tous, sans façon. Quant aux exercices, ils faussent communément leur but. Les rhéteurs traitent en effet deux ordres de thèses : les délibératives et les judiciaires. Les enfants sont chargés des premières, apparemment comme moins scabreuses et voulant moins d'expérience ; les autres, sont le lot des forts. Mais quels textes, bons dieux ! Quelles fictions étranges ! Il s'ensuit que des sujets sans vraisemblance appellent les déclamations. Que mérite le meurtrier d'un tyran ? Que fera la femme déshonorée ? Comment détourner la peste ? Que penser de l'inceste des mères ? C'est ce genre de questions rares ou même inouïes au barreau, qu'on traite à grand bruit dans les écoles [1]. » — Voilà donc comment s'exerçait à Rome ce que nous appellerions aujourd'hui l'enseignement des facultés, car n'oublions pas que les Romains prolongeaient fort loin l'adolescence ; que Caton traitait de, jeunes adolescents, les complices de Catilina [2], et que Tacite, qui fait parler un orateur, emploie, un peu hyperboliquement, le mot enfant. La Grèce, qui corrompait ainsi la grave éducation romaine, souffrait du même mal, fruit de sa décadence. « Ce qui consolerait, mais sans rien résoudre, poursuit Tacite, c'est que les Grecs ont notre sort ; si bien que Nicetès ou tel autre dont les folles déclamations ébranlent les écoles de Mitylène ou d'Éphèse, est plus loin d'Eschine ou de Démosthène, qu'Aper ou Africanus ne le sont de Cicéron [3]. » Or, quel était ce Nicetès dont les folles déclamations ébranlaient l'école ? C'était le professeur des maîtres ; ce n'était rien moins que celui de Pline [4] ; c'était le type de ces hommes que les familles payaient très-cher, et que les

[1] Tacite, *Dial. des Orat.*, 35.
[2] « Deliquere homines adolescentuli, per ambitionem. » (Sall., *Catil.*, 52.)
[3] Tacite, *Dial. des Orat.*, 15. — [4] Pline le Jeune, *Lett.*, 6-6.

empereurs gratifiaient. « Voyez quel désordre, dit Plutarque; c'est un philosophe qui discourt dans son école. Les assistants crient à tel point que les passants, ou ceux qui écoutent du dehors, ne savent si c'est pour un joueur de flûte ou de cithare que se fait tout ce vacarme[1]. » Je ne voudrais rien inventer en pareille matière; que Sénèque parle à son tour : « On appréciera, dit-il, un philosophe selon la manière dont on le loue. Vous voyez de tous côtés des auditeurs qui battent des mains tandis qu'il parle, et sur sa tête la foule qui le regarde et l'admire; on ne le loue pas, à vrai dire, on le claque[2]. Laissons ces témoignages aux arts qui ont pour but de plaire au peuple; faisons vénérer la philosophie[3]. » Voilà ce que pensait Sénèque des autres rhéteurs. Voyons ce que Quintilien pensait de Sénèque : « On voudrait qu'il eût écrit avec le goût d'un autre. S'il eût dédaigné certains faux brillants, s'il n'eût pas tant aimé tout ce qu'il produisait, s'il n'eût pas pris plaisir à morceler et à amincir ses pensées, le suffrage des savants le louerait bien mieux que l'engouement de la jeunesse. Il était digne de mieux faire, ce beau génie qui fit ce qu'il voulut[4]. » C'est ainsi que les maîtres de la sagesse se jugeaient eux-mêmes, et ce n'était pas seulement la jeunesse, ou même la foule que possédait l'idolâtrie des rhéteurs, c'était la fleur même de Rome.

Qui connaît aujourd'hui les rhéteurs Ariston et Arthémidore? C'étaient pourtant des directeurs intellectuels des grands, au temps de Pline, comme l'abbé Singlin l'était de Port-Royal sous Louis XIV. Connaît-on mieux Iseus, l'une des merveilles du même genre? En voici le portrait d'après Pline : « Jamais il ne se prépare, et il parle toujours en homme préparé; il se lève, il se compose, il commence; tout se trouve sous sa main. Il instruit, il remue, il plaît à ce point qu'on ne saurait dire à quoi il réussit le mieux. Sa mémoire est un prodige; il reprend par le commencement un discours qu'on lui improvise, et il le reproduit mot pour mot[5]. » Ces tours de force éblouissaient Pline. Combien cet orateur si fin et si brillant, combien ce consulaire honnête homme eût voulu être Iseus! « Les affaires, dit-il, nous apprennent trop

[1] *Œuvres morales.* — [2] « Conclamatur » (Sénèq., *Epît.*, 52.) — [3] *Ibid.* — [4] *De l'Inst. orat.*, 10-2. — [5] Pline le Jeune, *Lett.*, 2-2.

de chicane ; au contraire, les écoles, où tout est fictions et fables, nous offrent des jeux charmants pour l'imagination ; c'est là qu'on peut s'amuser innocemment quand on vieillit[1]. » Comme si la vieillesse n'était pas l'âge des graves pensées et du mépris des bagatelles ! Mais voilà où en était l'antiquité avec ses rhéteurs. D'après le sage Quintilien lui-même, Cicéron n'aurait porté si loin l'éloquence qu'en cultivant la déclamation à tout âge[2], c'est-à-dire en fréquentant ces rhéteurs dont Platon se moquait tant ; dont Cicéron disait qu'ils étaient moins amoureux de vérité que de dispute[3]; qui ne pouvaient que déraisonner, avec leur manie de vouloir immédiatement parler sur tout sans s'être préparés sur rien[4]; et dont, en général, les disciples n'étaient, comme leurs maîtres, que des épis vides.

Et que pouvait produire ce régime des écoles antiques si ce n'est des esprits turbulents et faux ? Sans doute le génie ou les talents bien trempés surmontaient la contagion; mais que devenait la raison du grand nombre ? Quel dédain du bon sens et souvent de la morale publique ! « Qu'on se garde, dit Quintilien, d'imiter ces rhéteurs qui exhortent Sextus Pompée à la piraterie, par cela même[5] qu'elle est cruelle et déshonnête. » Je veux bien que ce ne fut qu'un jeu ; mais quel jeu pour des jeunes gens qui s'y livrent et le public qui écoute ! Je viens de parler des maîtres et des élèves; voyons les assistants : « Des gens qui ont vainement tenté les succès du barreau composent leur front, dit Quintilien, laissent croître leur barbe et vont s'asseoir aux écoles des philosophes pour usurper la considération en affichant le mépris, ils affectent un air triste dont ils savent se dédommager par des vices privés[6]. » C'est qu'on peut simuler la philosophie et qu'on ne simule pas l'éloquence ; tels maîtres, tels assistants. Aussi Sénèque, et j'aime à citer un rhéteur sur les rhéteurs, s'indigne-t-il « des bohémiens[7] lettrés qu'on trouvait partout, et qui, selon lui, eussent mieux fait de négliger la philosophie que d'en trafiquer[8]. » On ne peut qu'être de son avis.

[1] Pline le Jeune, 2-3. — [2] Quintil., *De l'Instit. orat.*, 10-5.
[3] « Verbi controversia jam diu torquet homines græculos contentionis cupidiores quam veritatis. » (*Orat.*, 1-2.)
[4] Quintil., *De l'Instit. orat.*, 10-5. — [5] « Propter hoc ipsum. » (*Ibid.*, 3-8.) — [6] *Ibid.*, 12-15. — [7] « Circulatores. » Des coureurs, des vagabonds. (*Epît.*, 20.) — [8] *Ibid.*

La politique ne se trouvait pas mieux des rhéteurs que la morale publique; c'était toujours l'excès sortant de la chimère. « Tu enseignes à déclamer, Vectius, dit Juvénal; tu as donc une poitrine de fer. Te voilà au milieu de tes disciples à foudroyer les cruels tyrans[1]; et moi aussi, poursuit-il, j'ai conseillé à Sylla d'aller chercher le sommeil dans la condition privée[2]. » C'était ce souvenir d'école qui lui faisait écrire : « Si le peuple reprenait les suffrages, quel pervers ne préférerait Sénèque à Néron[3]? » Non, que la préférence ne fût sage, mais quel autre qu'un lettré ou qu'une coterie, comme on le vit, eût voulu pour empereur un Sénèque? Cette surexcitation des écoles durait longtemps et n'était pas bonne. « Va, insensé, poursuit Juvénal, cours à travers les froides Alpes pour plaire aux enfants, pour être une déclamation (c'est Annibal qu'il interpelle); mais elle est fatale à la patrie, cette gloire, le partage d'un petit nombre[4]. » La vaine gloire, fruit des écoles, ne l'était pas moins. « Ceux qui ne veulent tuer personne sont pourtant jaloux du pouvoir, dit toujours Juvénal; on veut être une puissance à Fidènes ou à Gabie[5], » prétention excusable si l'on y met du bon sens et de la modération; mais quelle sagesse permettait l'extravagance qui suit : Le rhéteur Lucien qui se moque fréquemment de ses confrères suppose qu'un citoyen tue le fils d'un tyran, lequel, ne pouvant survivre à cette perte, se tue lui-même de la même épée qui a tué son fils. Le meurtrier demande la récompense de son exploit[6]; il conclut ainsi : « Maintenant, dit le père (le meurtrier le fait parler), je meurs sans consolation. Puis il se plonge l'épée dans le corps, et sa rage le force de redoubler. Que de coups, grands dieux! et combien de morts! Combien tant de supplices méritent de récompenses! N'avez-vous pas vu un fils vigoureux n'être qu'un cadavre? Son père ne nageait-il pas dans son sang? N'est-ce pas moi qui vous ai immolé ces victimes, et pouvait-on mieux vous venger? A moi seul fut le danger, à vous tous la gloire[7]. » Assurément une pareille férocité vaut un grand prix, et c'est pourquoi il l'étale : que son crime lui

[1] *Sat.*, 7. — [2] *Ibid.*, 1. — [3] *Ibid.*, 8. — [4] *Ibid.* — [5] *Ibid.*, 10.
[6] C'est la thèse de Tacite : « Que mérite le meurtrier d'un tyran? » (*Dial. des Orat.*, 35.)
[7] Lucien, le *Meurtrier d'un tyran.*

soit payé comme il l'a commis, telle est sa morale. C'est une fiction, dira-t-on, mais cette fiction corrompt les écoles de Tacite à Lucien, comme de Cicéron à Tacite. C'est par elle que pas un César depuis Auguste, si ce n'est Vespasien, n'est mort naturellement. C'est un rhéteur qui parle ; mais lisez Pline le Jeune sur l'effraction des statues de Domitien[1], et dites-moi si le consul et le rhéteur diffèrent. « Ce qui fait de nos jeunes gens autant de maîtres sots, dit Pétrone[2], c'est qu'ils ne voient et n'entendent dans les écoles que le contraste de la société. Ce sont sans cesse des pirates en embuscade, des tyrans dont la barbarie force des fils à décapiter leurs pères[3]. » La vitalité de cet enseignement était telle, que ses vices se perpétuent sans s'affaiblir. Les rhéteurs florissaient autant que jamais du temps de saint Jérôme. Les mêmes folies y provoquaient les mêmes applaudissements[4] : ce sont toujours ces mêmes hommes dont Plutarque avait dit que, comme les guêpes, ils piquaient, mais ne faisaient pas de miel. Lors du meurtre de Domitien, Apollonius de Thyane était en Syrie où il faisait de l'illuminisme. N'interrompit-il pas ses leçons pour crier au meurtrier : « Courage Eutychus, » soit qu'il fût dans le secret, soit qu'on lui prêtât, après coup, un rôle conforme à ses doctrines[5], et qu'on pensât qu'un maître qui professait l'assassinat ne pouvait que l'encourager[6] ?

VII

Les lectures publiques étaient le complément des écoles, ou plutôt, c'étaient les écoles avec un auditoire plus mûr. Elles eurent

[1] *Panégyr.*, 42. — [2] *Satyric.*, c. I.

[3] Ou des pères à tuer leurs fils. (V. Sénèq., *De la Colère*, 2-33, 34.) — Mais pour voir l'excès de la monstruosité et du raffinement en ce genre, il faut aller en Grèce, où, non des tyrans, mais de simples particuliers, en donnent l'exemple. (Voy. Hérodote, 8-106.)

[4] *Lett. à Népotien.* — Comment s'en étonner, quand Pline le Jeune parle aux nues la faveur de Trajan pour les rhéteurs ? (*Panégyr.*, 47.)

[5] Il était venu à Rome pour voir quelle bête c'était qu'un tyran. (Voir les *Biographies*.)

[6] De tout ce qui précède, je n'induirai que ceci, savoir : que la morale — publique ou sociale — qui embrasse la constitution générale de la société, et que la politique qui concerne plus particulièrement le gouvernement, étaient dépravées par les rhéteurs. La morale privée est autre chose et fournira d'autres considérations.

une influence politique et littéraire, je m'en tiens à la première. Claude et Néron ne furent pas seulement lettrés pour eux-mêmes, mais pour le public; c'est-à-dire pour des auditeurs collectifs. Titus avait un don particulier pour la poésie; il pouvait même improviser des poëmes grecs ou latins[1] : il en excitait la jalousie de Domitien, qui affecta les mêmes goûts par politique, et fit fleurir les lectures publiques, le triomphe de Stace. Si je ne me trompe, c'est pour les salles de lecture que Sénèque composa ces drames, le plus souvent guindés, parfois sublimes, mais toujours noirs, et, si je peux le dire, révolutionnaires. Je ne connais rien de plus malsain mais on voulait une renommée quelconque, on voulait se faire montrer du doigt par la foule[2]; on voulait que l'étranger, à peine à Rome, recherchât l'homme illustre : ceux qui ne pouvaient être orateurs se faisaient poetes, et dès lors une enchère d'exagération pour fixer les regards. Maternus compose un Caton, ses amis lui objectent qu'il y a cent sujets moins périlleux, qu'il éveille ainsi des colères; qu'il a offensé les puissants; on lui conseille des suppressions dans la publication de son œuvre, il s'y refuse : « Si mon Caton, poursuit-il, omet quelque chose, mon Thyeste le dira[3]; » fermeté toute romaine, j'en conviens; que j'admirerais si elle était plus utile, et si elle ne nuisait pas au pouvoir sans profiter à personne. Qu'importe que les empereurs fussent loués, adulés même dans quelques lectures publiques, vingt flatteurs compensent-ils un détracteur?

J'ai considéré l'opinion publique dans ses causes; j'ai apprécié l'un des modes de ses manifestations, savoir, la rumeur dans sa diversité; les démonstrations collectives ou individuelles qui se produisaient partout, les démonstrations spéciales qui avaient pour siége les jeux romains; celles qui prenaient leur source dans les superstitions chaldéennes; les impressions qui naissaient des écoles des rhéteurs et des lectures publiques. Toutes ces manifestations ont un caractère oral, apprécions celles qui eurent les écrits pour organes.

[1] Suét., *Vie de Titus*, 3. — [2] Tacite, *Dial. des Orat.*, 7. — [3] *Ibid.*, 3.

VIII

Ce qu'il faut rappeler surtout dans le temps présent, où les écrits périodiques et d'actualité possèdent le public presque entier, c'est que dans l'antiquité c'était la haute littérature qui était populaire et qui occupait la foule [1]. Nous lisons dans Sénèque que les grands auteurs (Homère très-particulièrement) étaient très-cités dans les propos de table; que, par exemple, un riche, médiocrement lettré, mais qui voulait dissimuler son ignorance, avait à ses pieds, dans ses festins, deux esclaves chargés de lui fournir des vers homériques; et que, comme il citait assez mal, ainsi qu'un homme qu'on souffle, les plaisants lui conseillaient d'avoir aussi deux valets pour ramasser ses fautes [2]. Les libraires me jurent, dit le même Pline, que ceux de mes écrits qui ont paru sont encore recherchés, quoiqu'ils n'aient plus la fraîcheur de la nouveauté [3]. Toute la correspondance du même auteur est pleine de cette vie littéraire qui possédait Rome. Domitien fit périr Hermogène de Tharse pour quelques allusions, dit Suétone, que renfermait son histoire, il alla jusqu'à faire mettre en croix les copistes qui l'avaient écrite [4]. Quoiqu'on puisse douter du libéralisme de Domitien, je ne crois pas que cet empereur ait châtié à ce point la simple liberté d'écrire qui ne s'élevait pas jusqu'au dénigrement. Je crois avoir prouvé jusqu'ici, je prouverai surabondamment encore que les césars, même les pires, tolèrent beaucoup ce qui n'était que franchise : cela suffit, je crois, pour n'adopter qu'avec réserve l'assertion non motivée de Suétone. Junius Rusticus périt, ajoute-t-il, pour son éloge de Thraséas et d'Helvidius, où il les appelait les plus vertueux des hommes (il s'agit, je crois, de ce même Rusticus qui faisait attendre le prince quand il assistait à une leçon de rhéteur) ; or je doute que son éloge de deux stoïciens, comme

[1] On trouvait jusque dans les bains, jusque dans les thermes, selon Sénèque, des bibliothèques, ornement obligé de toute maison. « Jam inter balnearia et thermas bibliotheca quoque, ut necessarium domus ornamentum, expolitur. » Il dit encore : « Pro mihi innumerabiles libros et bibliothecas, quarum dominus vix tota vita sua indices perlegit? » (*De la Tranquill. de l'âme*, c. 9.)
[2] *Epît.*, 27. — [3] *Lett.*, 1-2. — [4] Suét., *Vie de Domitien*, 10.

lui, ait été aussi parfaitement innocent que le serait un pur exercice littéraire. Thraséas avait été l'ennemi personnel de Néron; Helvidius l'avait été de Vespasien, lequel, selon Suétone, avait été contraint de le condamner[1]. Rusticus avait d'ailleurs un grand nom; c'était un grand personnage; qui doute que la vie de ses deux grands modèles n'ait été le procès des empereurs sous lesquels ils succombèrent? Pline le Jeune, non moins stoïcien de cœur que Rusticus, nous apprend assez d'une part ce qu'il faut penser des sentiments de cette rude famille des Thraséas[2]; de l'autre, du sens qu'il faut attacher aux biographies de ces personnages. Quand il l'osa, car il n'avait pas l'intrépidité de ses héros, quand Domitien fut mort, il composa lui aussi une vie d'Helvidius, mais l'appela de son nom : la *Vengeance d'Helvidius*[3]. Quel était son but? « Il voulait, dit-il, poursuivre les scélérats, venger les innocents et acquérir beaucoup de gloire[4]. » C'est-à-dire qu'il fit, sous Nerva, un pamphlet de circonstance contre Domitien, afin d'être loué des déclamateurs qui aimaient tous les excès. Qu'on réfléchisse du reste sur ce que les sujets d'un empereur osaient dire de ses prédécesseurs; le plus souvent du prédécesseur immédiat dont le prince régnant n'était ni le rival, ni l'adversaire, et l'on comprendra le calcul de certaines réticences historiques. Pline ne se permet-il pas (sans péril, il est vrai) de dire à Trajan, de Domitien assassiné : « Le châtiment s'est fait jour à travers les satellites : où était alors la divinité du prince[5]? » Quand un consulaire, quand un esprit décent et modéré tient ce langage officiel, que penser de ce qu'osaient d'intraitables stoïciens? Le simple bon sens, la plus vulgaire impartialité, nous commandent la réserve avec les meilleurs historiens des césars. Qui peut douter que certaines pages des biographies de Suétone ne soient des libelles, quand on sait que ce secrétaire d'empereur se fit chasser du palais impérial pour ses mœurs; quand on songe que le grave Tacite même, nous le verrons, a reproduit des impostures palpables? « Je n'aurai pas grand mal à dépouiller Euphorbe de son autorité, dit Sénèque, il n'est

[1] Nous y reviendrons au sujet des stoïciens.
[2] *Lett.*, 3-16, 7-19. — [3] « De Helvidii ultione. » (*Ibid.*, 9-13.) — [4] *Ibid.* — [5] *Panégyr.*, 40.

qu'historien ; or, parmi ces historiens, il en est qui cherchent à se faire valoir par des récits incroyables [1], ils aiment les prodiges pour réveiller leur lecteur. Les uns sont crédules, d'autres négligents ; il en est qui recherchent le faux, d'autres qui ne savent pas l'éviter : c'est le défaut *du genre*. Ces écrivains croient que leurs ouvrages ne sont ni goûtés, ni populaires, si le mensonge ne les assaisonne [2]. »

Un historien devait donc mentir pour être populaire, pour acquérir cette gloire que cherchait Pline; c'est Sénèque qui l'atteste. J'en ai d'autres preuves. Josèphe, après avoir retracé sommairement les crimes de Néron, ajoute : « J'omets les détails, car ce prince ne manque pas d'historiens ; les uns lui ont été favorables parce qu'il leur a fait du bien, tandis que d'autres l'ont outrageusement déchiré par haine ; ni les uns ni les autres ne se sont souciés de la vérité. Je ne m'en étonne pas : les historiens des césars, ses prédécesseurs, en ont usé de même, quoique, vivant bien plus tard, ils ne pussent aimer ni haïr ces princes [3]. » Cela est-il clair ? Toute la terre a maudit systématiquement certains césars, pourquoi? C'est que ce n'est pas impunément qu'on commande à toute la terre; c'est que leurs plus grands ennemis, l'esprit grec et l'esprit chrétien, l'esprit grec surtout, leur ont survécu ; c'est qu'aussi leurs historiens ont menti ; c'est qu'ils ont menti pour plaire, pour flatter les grands qui les payaient pour mentir ; c'est ainsi qu'ils furent aussi les sicaires des césars. Sénèque et Josèphe seraient-ils des juges suspects? Écoutons Tacite, il nous dit comme Sénèque « que le dénigrement et l'envie trouvent toutes les oreilles propices [4]. » Il en donne la raison : « C'est que la flatterie ressemble à la servitude, et que la malignité a un faux air de liberté [5]. » Observation profonde qui prouve combien la justice historique est difficile. « Aussi, poursuit Tacite, la vérité souffre diversement, soit de l'ignorance, soit de la faveur ou de la haine pour les gouvernements [6]. » Voilà ce qu'il dit dans ses histoires;

[1] C'était ce que leur reprochait aussi Lucien. (Voir son traité *sur la manière d'écrire l'histoire*.)
[2] Sénèq., *Quest. nat.*, 7-16. — [3] Josèphe, *Hist. anc. des Juifs*, 19-5.
[4] « Obtrectatio et livor pronis auribus audiuntur. » (*Hist.*, 1-1.) — [5] *Ibid.*
[6] « Odio adversus dominantes. » (*Ibid.*)

ouvrons ses annales : « Tant que Tibère, Caius, Claude et Néron régnèrent, tant qu'ils furent heureux, on mentit par peur sur leur compte ; quand on les eut tués, ce furent les haines récentes qui attaquèrent leur mémoire[1]. » Il en fournit l'exemple : il repousse comme invraisemblables quelques historiens accusant Tibère d'avoir empoisonné son propre fils : il flétrit la cruelle fable de la coupe[2], fantaisie toute grecque, digne des Atrides ; il se contente de ne pas raconter, en son nom, l'accusation de certains historiens contre Néron d'avoir souillé son frère avant de l'empoisonner[3], impureté toute grecque encore ; il en vient enfin à n'être pas lui-même exempt de reproches. Il a beau dire « qu'il parlera sans haine et sans crainte[4], » sa *Vie d'Agricola* est une œuvre de rancune contre Domitien, et le prétendu empoisonnement de son obscur beau-père par l'empereur n'est qu'une témérité sans excuse, puisqu'elle est sans preuve : nous y reviendrons, mais Domitien respecta de plus grands noms qu'Agricola.

La passion altérait donc ce qu'il y a de plus sacré dans la haute littérature ; et l'histoire corrompait l'opinion : je ne l'entends pas seulement de ces pamphlétaires graves, qui, de tout temps, n'ont eu d'historien que le nom et dont les écrits meurent avec leur colère : je parle de ceux que la postérité connaît et honore. Ceux-là même ne doivent être crus qu'avec précaution. Je le dis de Suétone, je n'en exclus pas Tacite : la passion grecque s'infiltrait, même à leur insu, chez les vieux Romains.

Si l'histoire était infidèle même chez ses plus nobles représentants, que n'admettait pas la licence poétique chez les grands poëtes ? Il s'en faut d'ailleurs que la haute poésie romaine du temps fût particulièrement menteuse ; elle était, comme toute poésie, exagérée ; elle s'inspirait de l'art et sacrifia plus d'une fois l'exactitude à l'effet. Soyons vrais pourtant ; on a beaucoup parlé des folles hyperboles de Juvénal, et il dit lui-même le mal que lui a fait l'école. Mais que ses écrits fulminent d'affreuses vérités ! Quoi donc, c'était sous les césars que ce terrible pinceau s'exerçait avec tant d'audace ! Qu'on me montre en aucune langue

[1] *Ann.*, 1-1. — [2] *Ibid.*, 4-0. — [3] *Ibid.*, 13-17.
[4] « Sine ira et studio. » (*Ibid.*, 1-1.

et en aucun siècle une plus forte peinture politique que les nuits de Messaline[1] ! Que c'était hardi puisque c'était vrai ! Mais les césars l'acceptaient parce que c'était vrai. De son côté, Juvénal n'entendait pas en flétrir le pouvoir ; c'est la moralité publique qu'il venge, ce n'est pas le prince qu'il attaque. Après avoir stigmatisé la mère, son cœur romain s'émeut sur son fils ; il gémit que les flancs de Messaline aient porté Britannicus ; il n'outrage pas cet enfant, il le plaint ; et voilà comment sa justice fait pardonner sa colère. Je ne saurais trop le redire, c'est par cette distinction qu'il faut juger les césars et les lettrés de l'empire : que de liberté pour les sentiments consciencieux !

La *Pharsale* m'en fera un meilleur témoignage. Je n'ai pas besoin de dire que la *Pharsale* est un pamphlet pompéien destiné à flatter les rancunes sénatoriennes contre les césars ; ou, si l'on veut, à servir les sénatoriens, en général, contre l'empereur. Tout esprit compétent qui a lu ce poëme est fixé sur ce point. Que n'y trouve-t-on pas comme liberté politique, ou plutôt quel tribun parla jamais comme Lucain ! Écoutons-le sur Caton : « Caton s'appartient-il à lui-même ? non, le monde le réclame[2]. » Sur Brutus : « O Brutus, à quoi bon ton poignard ! ô demi-dieu de Rome, ô suprême espoir du sénat[3], que te sert de presser la gorge de César, il n'a pas encore atteint ce faîte d'où tombe l'oppression universelle ; que César vive, qu'il règne pour être une plus digne victime de Brutus[4] ! » J'abrège ce texte plus violent que ma traduction. Il apostrophe ainsi César : « Quel dieu protecteur du crime, quelles furies invoquais-tu, César ! » Il appelle Pharsale « les funérailles du monde. » « Pompée, s'écrie-t-il, je me trompe, il ne l'appelle jamais que le Grand ; le Grand ne sera pas vengé tant que les épées de la patrie ne perceront pas les entrailles de César[5] ; » et ailleurs, un vieux républicain s'exhale ainsi : « Comment nos neveux ont-ils mérité de naître sous un roi ? » Il poursuit en ces termes : « La liberté du crime, voilà ce qui maintient l'odieuse puissance des trônes ; on n'est violent avec impunité qu'à condition de l'être toujours ; qu'il abjure le pou-

[1] *Sat.*, 9. — [2] *Phars.*, 2, vers 185.
[3] « O decus imperii, spes o suprema senatus. » (Liv. 7.)
[4] *Ibid.* — [5] *Ibid.*, liv. 8, v. 530.

voir, quiconque veut être juste[1]. » Néron ne fut-il pas toujours assez violent; ne le devint-il que pour l'être impunément et n'être pas contraint d'abdiquer, selon la maxime de Lucain? Que de réflexions suggère cette licence! Appelle-t-on cela la servitude de la pensée? Il est piquant de songer que nos révolutionnaires de 92 empruntèrent à un écrivain de Néron la devise des armes confiées par la liberté. Lucain la leur fournit : « *Ignorantque datos ne quisquam serviat enses*[2]. » La garde nationale française apprit de Lucain qu'elle ne recevait des épées que pour vivre libre. Oserai-je enfin dire ce qu'on trouve dans Lucain de trop applicable à Néron, accusé d'inceste avec sa mère[3]! non, cela ne se traduit pas, cela se sent; et je m'explique à peine ce dont je suis convaincu : Suétone le disait bien, personne ne supporta mieux l'outrage que Néron. Lucain nous peint d'ailleurs enchaînés dans le Tartare : « Catilina, Marius, Céthégus, le tribun Drusus, et ces grandes idoles populaires, les Gracques, dont le rôle législatif n'eut aucun frein[4]. » On le voit, Lucain est bien un Pompéien, un de ces sénatoriens qui n'aiment ni les tribuns ni les empereurs, parce qu'ils n'aiment que le pouvoir.

Qu'on me permette un rapprochement qui ne sera que nominal quant aux personnes. Sous Louis XIV, le collége de la Société de Jésus, à Clermont, fondé par Guillaume Duprat, seigneur de la ville, vit, par une flatterie de son supérieur, sa vieille inscription de : COLLÉGE DE LA SOCIÉTÉ DE JÉSUS, DE CLERMONT, changée en celle-ci : *Collége de Louis-le-Grand*. Outre de cette adulation, qui était une ingratitude pour le fondateur, un jeune élève de seize ans fit circuler le distique suivant :

> Sustulit hinc Jesum, posuit insignia regis
> Impia gens; alium nescit habere deum.

Croira-t-on qu'on le mit pour trente ans à la Bastille? Au nom d'un roi chrétien, trente ans de Bastille à un enfant pour un distique dont le seul tort était de préférer le vrai Dieu au dieu

[1] *Phars.*, liv. 8. — [2] *Ibid.*, liv. 4, v. 578.
[3] « Cui fas implere parentem, quid rear esse nefas? (*Ibid.* liv. 8, v. 410.) — Lucain dissimule bien son intention, mais à qui la cache-t-il?
[4] *Ibid.*, liv. 6, v. 793.

Louis XIV! Que n'avait pas perdu la liberté depuis Néron! A moins qu'on ne dise que Louis XIV, comme les césars, ne punissait que la mauvaise intention dans les hardiesses littéraires, ce que je crois; mais Néron, tant qu'on ne conspira pas, fut moins sévère.

A côté de la haute littérature, il y avait plusieurs formes de la pensée ou plutôt de l'injure écrite : ce qu'on désigne sous le nom de libelles, de nouvelles à la main, de placards, de couplets, de diatribes en tout genre. Si l'on songe combien la production littéraire était fertile à Rome et combien la passion politique y était ardente, on comprendra combien les opuscules de circonstance durent pulluler. C'est dans ce genre d'écrits que nous retrouvons toute la passion de nos ancêtres, quand nous fouillons nos archives; c'est là que la Rome des césars serait curieuse à observer, d'autant mieux que les anciens excellaient dans l'invective; mais il ne survit rien de ces manifestes de la haine ou du froissement; il faut reconstituer cette portion si vive de l'opinion par des fragments, par quelques points de comparaison, par des souvenirs; et il y a toutefois quelque chose à dire.

Auguste parut ne pas craindre les libelles qu'on répandait contre lui dans le sénat; il ne prit aucun soin de les réfuter, mais il prescrivit de poursuivre les diffamations en général[1], voulant que les citoyens fussent mieux protégés que le prince. Il ne voulut pas qu'on réprimât la licence qui s'introduisait dans les testaments[2]. Junius Novatus ayant composé contre lui, sous le nom d'Agrippa, une méchante lettre, et Cassius de Padoue s'étant vanté dans un festin d'oser au besoin tuer l'empereur, celui-ci punit l'un d'une amende, l'autre d'un léger exil. « Indignez-vous modérément si l'on médit de moi, disait-il à Tibère; ne nous suffit-il pas d'être sûrs que personne ne peut nous nuire[3]? Politique généreuse, mais qui ne convient ni à tous les caractères ni à tous les temps, et qu'il est plus aisé de louer que de pratiquer. Auguste eut la douleur d'avoir à dénoncer au sénat les désordres de sa fille; il n'y parut pas en personne; il y produisit un mémoire[4] où la vérité dut sembler un libelle, tant Julie avait failli; mais son père

[1] Suét., *Vie d'Auguste*, 55. — [2] *Ibid.* — [3] *Ibid.*, 51 — [4] *Ibid.*, 65

eut aussi besoin d'indulgence, lui qui, dans un souper fameux, entre douze convives des deux sexes représentant douze divinités, copia les orgies de l'Olympe pendant une disette, ce qui le fit surnommer Apollon le bourreau. L'opinion publique dit beaucoup de choses sur cette orgie, et les lettres d'Antoine en dirent davantage [1]. Aussi Juvénal qui est la justice morale de Rome, lui reproche-t-il ses lois contre l'adultère, capables de terrifier Mars et Vénus, tandis qu'il vit dans l'inceste [2]. Je ne puis répéter les termes du satirique ; ils sont trop crûs ; mais Auguste, qui commença comme Néron, sut finir comme Titus.

Il fut compris après sa mort dans des vers injurieux contre Tibère et Livie [3], et ces vers étaient de Varilie, sa nièce, qu'il fallut poursuivre. A la mort de Germanicus on lut sur plusieurs points de Rome, on entendit crier pendant la nuit : *Rends-nous Germanicus* [4].

Lutorius Priscus, chevalier romain, avait célébré la mort de Germanicus dans des vers qui eurent du succès et que l'empereur récompensa. Mais le fils de l'empereur, Drusus, étant tombé malade, le même poëte spécula sur la mort du jeune prince qu'il espérait plus fructueuse, et, après avoir eu l'inconséquence de chanter sa mort, il eut l'indiscrétion de lire ses chants dans un festin. Drusus se rétablit, et le sénat condamna Lutorius à mort [5], rigueur extrême, malgré les superstitions chaldéennes qui faisaient de tout un présage, surtout contre l'empereur ; mais j'admire Tacite qui, développant l'avis mitigé de Lépide dans le procès de Lutorius, supprime absolument l'opinion d'Agrippa qui prévalut [6]. Est-ce là toute la vérité ? N'est-ce pas une forme du mensonge ? Disons pourtant que Tibère blâma la précipitation du sénat qui avait fait tuer Lutorius sur-le-champ, et qu'il mit un sursis de dix jours entre les condamnations et les supplices. Tacite ne lui en tient pas compte ; mais on vient de le voir partial.

Tibère taisait quelquefois les outrages qu'on lui faisait ; quelque-

[1] Suét., *Vie d'Auguste*, 70 — [2] *Sat.*, 2 — [3] Tacite, *Ann.*, 2-50 — [4] Suét., *Vie de Tibère*, 52. — [5] Tacite, *Ann.*, 3-49, 50.

[6] « Ceteri sententiam Agrippæ secuti » (*Ibid.*, 3-51.) — C'est tout ce qu'il en dit ; mais n'est-ce point publier une condamnation avec les seuls considérants de la défense ?

fois il se plaisait à les divulguer. Le délateur Fulcinius Trio, qu'entraînait la chute de Séjan, inscrivit dans son testament d'atroces injures contre Macron et les principaux affranchis de César. Il prétendit que le prince, comprenant sa caducité mentale, s'infligeait un exil volontaire. Les héritiers voulaient celer ce libelle ; Tibère prescrivit qu'on le lût publiquement : soit, dit Tacite, patience de la liberté, soit dédain de son honneur, soit qu'avide de la vérité qu'offusque toujours la flatterie, il voulût, à travers sa propre honte, tout savoir[1]. Tacite n'omet qu'une considération, la plus vraie, mais la plus simple ; c'est que cette vigueur de résolution était la meilleure réfutation de la diatribe, car ce n'est pas un faible esprit qui a tant d'audace. Il n'en usa pas de même pour la lettre que lui écrivit Artaban, ce roi des Parthes, qui lui disputait l'Orient, et naturellement son détracteur. Le prince barbare lui reprochait sa paresse, sa luxure, et lui conseillait de satisfaire par un suicide à la haine universelle[2]. Cette lettre ne servait en rien sa politique, si même elle n'est pas supposée ; car quelle apparence qu'un roi d'Orient, plongé dans les femmes, reprochât à l'empereur sa luxure qu'il imitait et sa paresse qui le servait ? J'estimerais que cette lettre fut un pamphlet romain. Quoi qu'il en soit, elle servit comme pamphlet contre l'empereur, Rome s'en repût ; la postérité daigne s'en souvenir, car, si Tacite n'en parle pas[3], Balzac en déclame.

L'an 35, Paconius fut étranglé en prison pour des vers contre Tibère ; c'est tout ce qu'en dit Tacite[4]. C'est trop peu ; il eût pu dire que Tibère achevait de régner, qu'il était fatigué de complots ; que Gétulicus osait lui faire la loi, et que le prince cédait à son insolence pour ne pas user son prestige[5]. Au lieu de cela, il accable Tibère, si l'empereur méritait peu d'égards, la vérité en mérite. Elle est surtout dans les circonstances d'où naissent les faits : cette règle est la justice dans l'histoire.

L'apocolokintose de Sénèque atteste tout ce qu'osait impunément un courtisan lettré contre le père de l'empereur régnant et

[1] Tacite, *Ann.*, 6-38 — [2] Suét., *Vie de Tibère*, 76.

[3] Tacite dit seulement : « Fretus bellis quæ secunda adversum circumjectas nationes exercuerat et senectutem Tiberii, ut *inermem*, despiciens. » (*Ann.*, 6-31.)

[4] *Ann.*, 6-39. — [5] *Ibid.*, 6-30.

l'époux de l'impératrice-mère toute-puissante. Elle est l'œuvre d'un bel esprit ; ses vers sont d'un poëte charmant. Je ne sais même si l'on a suffisamment remarqué le frais coloris et le sel de ces jolies bagatelles[1], mais le libelle est hardi jusqu'à l'indécence. On s'y moque d'abord des infirmités de Claude[2], c'est-à-dire de ce qu'il y a de moins reprochable. « Il prend le chemin du ciel d'un pas inégal[3], mais après avoir lutté soixante-quatre ans avec son âme[4]; après tout, personne n'a jamais cru qu'il fût né. » Voilà comme on parle de l'homme dont le bûcher fume encore! Voyons ce qu'on dit du maître de maison : « A son entrée dans l'Olympe, vous eussiez cru qu'il n'y avait que de ses affranchis, tant on lui tournait le dos[5]; » du reste, « le prince ne comprit qu'il était mort qu'en voyant ses funérailles[6]. » On lui attribue ce respectueux aphorisme, « qu'il faut naître roi ou fou[7]. » On met en scène une de ses victimes, L. Crassus, « assez sot, dit-on, pour mériter un trône[8]. » Qu'il soit fait dieu, propose-t-on ; qu'on le change en citrouille, et qu'on ajoute un chapitre aux métamorphoses d'Ovide[9]. Enfin, après avoir fait le procès à Claude, non sans mordre Auguste, on adjuge Claude à Caligula, qui prouve que, lui ayant plus d'une fois donné des soufflets, il est son maître[10]. A qui doit-on ce persiflage? Au stoïcien qui se jetait aux pieds d'un affranchi pour rentrer à Rome, qui, pour le remettre d'un chagrin qui l'accable, lui conseille de songer à César[11]. On doit ce pamphlet au même homme qui sait si bien dire, pour justifier le pouvoir, « que César peut tout, et que c'est pour cela qu'il ne peut pas bien des choses; » maxime profonde qui montre si bien les difficultés d'un règne et l'impuissance de la toute-puissance. C'est ce persifleur de Claude qui écrivait à Polybe du même Claude : « Ses veilles protégent le foyer de tous ; il travaille pour le repos de tous ; il se fatigue pour les délices de tous; car, depuis que César s'est con-

[1] Le tableau de la naissance de Néron (ch. 4) me semble accompli.

[2] *Ann.* c. 1. — [3] *Ibid.*, c. 5. — [4] *Ibid.* — [5] *Ibid.*, c. 6. — [6] *Ibid.*, c. 11. — [7] *Ibid.*, c. 1. — [8] *Ibid.*, c. 11.

[9] *Ibid.*, c. 9. — *Qu'on le change en citrouille* n'est pas dans le texte, mais le titre de la satire, *Apocolokintose*, c'est le *changement en citrouille*. — On sait que le texte est tronqué.

[10] *Ibid.*, c. 15.

[11] « Quum voles omnium rerum oblivisci, cogita Cæsarem. » (*Consolat. à Polybe*, 26.)

sacré à l'univers, il s'est ravi à lui-même ; et, comme les astres qui roulent éternellement dans l'espace, il ne peut s'arrêter à soi[1], » image sublime qui n'a d'analogue que l'indignité de la palinodie. Songe-t-on bien que la même main qui écrivait la diatribe légère composait l'éloge officiel de l'empereur, lu par son successeur, et que ce libelliste était un ministre? S'étonnera-t-on que Néron ait fini par se désabuser ; qu'il ait démêlé, à travers l'hommage officiel du courtisan, l'égoïsme de l'homme, et qu'après avoir ri, en enfant[2], du prince dont il héritait, il se soit souvenu, en mûrissant, du sceptre qu'il portait, qu'enfin les conspirations redoublant ses ombrages, il ait vu dans son ancien complice un rival; et un traître, dans un esprit si mobile?

C'est en rapprochant le personnage officiel de l'homme privé qu'on apprend aussi à juger Pline. On sait que ses lettres ne le sont que de nom, et qu'au fond il n'écrivait pas pour ses amis, mais pour le public. Il s'empare de l'inscription du tombeau de Pallas, qui ne le touchait guère, pour déclamer contre ce ministre de Claude. Il le méritait sans doute, mais pourquoi le pamphlet de Pline cinquante ans après la mort de Pallas, sinon pour amuser Rome? Pourquoi surtout ce même Pline, dont le panégyrique excuse si pauvrement les lâchetés du sénat de Domitien, s'en prend-il au sénat de Claude jusqu'à s'écrier : « Quelle joie pour moi de n'être pas né dans ces temps dont je rougis comme si j'y avais vécu[3]? » Quoi donc, le temps où il est né est-il plus noble? N'est-ce pas de lui même que Tacite dit : « Nous fûmes un grand exemple de patience[4]? » Et Pline le panégyriste ne répète-t-il pas Tacite pour noircir Domitien[5]? Que croire donc dans ce conflit? Admettrons-nous la lettre ou le panégyrique? la satire privée ou la satire officielle? L'opinion publique vivait pourtant de ces contradictions. Mais Pline nous fixe lui-même sur ce qu'il pensait du sénat de son temps. L'opinion s'y montrait quelquefois sous forme de satire. Un jour qu'on élisait quelques magistrats, des bulletins renfermèrent des sarcasmes, des grossièretés honteuses[6]; dans quel-

[1] *Consolat. à Polybe*, 26.
[2] Le gouvernement de l'univers lui échut à seize ans.
[3] *Lett*. 8-6 — [4] *Vie d'Agricola*, 2 — [5] *Panégyr.*, 60. — [6] « Fœda dicta. » (*Lett*, 4 25)

ques-uns on avait écrit le nom du protecteur à la place du protégé. Le sénat très irrité ne put découvrir les coupables, et c'étaient peut-être ceux qui criaient le plus contre le scandale[1]. Pline avait pressenti que, si le scrutin secret, qui n'est qu'un vote dégénéré, semblait nécessaire contre l'ardeur des brigues, on pourrait se repentir même du scrutin secret[2], tant la corruption se fait arme de tout! Il le constate enfin : « le mal a surmonté le remède[3]. » Voilà le vrai sénat, selon Pline, et il n'espère qu'en cette autre puissance de qui la licence et la mollesse patricienne réclament chaque jour quelque réforme[4]. » Ces détracteurs des Césars sentaient donc qu'ils ne pouvaient s'en passer.

Je range au nombre des pamphlets de Pline son récit du procès de la grande vestale Cornélie. Je n'admets pas qu'uniquement pour illustrer son règne Domitien ait fait enterrer vive une femme, une grande vestale, une innocente, on n'attaque pas facilement de tels personnages, et d'ailleurs lui seul l'en accuse. Sur quelle preuve? « C'est que l'amant de Cornélie n'a rien avoué sous les verges. » Si on répond qu'un sénateur, leur complice, a fait l'aveu nécessaire : « Licinius a été gagné, répliquera-t-il, car comment croire qu'il ait déshonoré son érudition par un inceste[5]? » Plaisante raison; mais il fallait que l'empereur succombât[6], et tout

[1] *Lett.*, 4-25. — [2] *Ibid.*, 3-20. — [3] *Ibid.*, 4-20. — [4] *Ibid.*

[5] *Lett.*, 4-11. — S'il était innocent, pourquoi, Domitien mort, Nerva ou Trajan ne le rappelaient-ils pas de l'exil? Or, d'après Pline lui-même (*Ibid.*), son bannissement survécut à son oppresseur. Tacite, en parlant dans l'exorde de ses histoires d'*insignes adultères*, n'emploie-t-il pas une expression générique s'appliquant même au désordre des vestales? Selon Suétone, Domitien rendait mieux la justice que les autres empereurs. Remarquons d'abord que, comme censeur, Domitien devait s'occuper des mœurs générales, que, comme grand pontife, il devait s'occuper en particulier des mœurs des vestales, que, depuis longtemps, les incestes des vestales, auxquels la religion rattachait la fortune de Rome, étaient négligés; que Domitien, après les avoir flétris de ses reproches, les punit de la peine capitale, avant d'en venir au supplice exceptionnel d'enterrer vivant, et que la grande vestale, autrefois poursuivie et acquittée, avait ce que nous nommerions de fâcheux antécédents. (V. Suét., *Vie de Domitien*, 8.) — C'était en corrigeant de tels abus que Domitien cherchait à s'honorer, il avait raison. Seulement, il ne fallait pas imiter ce qu'il réformait.

Symmaque, si tolérant par nature, ne fait-il pas châtier, pour inceste avec Maxime, la vestale Primigenia? Lui aussi ne veut pas que de si grands coupables souillent de leur présence la ville éternelle; il demande que le supplice des coupables venge l'honneur d'un siècle très-chaste. (*Lett. de Symm.*, n° 120.) — Domitien ne parle pas autrement, selon Pline lui-même, et la république aussi connut le châtiment des vestales. (Denys d'Halyc., 9-10.)

[6] Je crois entendre la voix de Rome dans ce cri de Juvénal : « Point de bonheur

était bon contre celui que Pline et son ami Corellius nommaient *le brigand*[1].

Une liaison d'idées m'a conduit de Sénèque à Pline ; je dois revenir à Néron. Ce qu'il faut remarquer, c'est que les libelles que nous connaissons émanent de grands personnages, et que d'autres grands personnages les encouragent. Antistius, qui avait montré quelque licence comme tribun, composa contre Néron une satire qu'il lut dans un grand festin, chez Ostorius[2]. Celui-ci, qui fournissait l'auditoire et qui prétendit n'avoir rien entendu, était un des généraux de Néron, l'un des grands capitaines du temps ; le satirique était un préteur, le sénat opinait à la mort du second ; Thraséas se mit à beaucoup louer Néron pour sauver son détracteur ; il lui sauva effectivement la vie, et il ne tient pas à Tacite[3] que Néron ne paraisse plus coupable, dans ce procès, que son préteur et son général.

On a vu que Néron supportait l'extrême moquerie ; il savait, comme Vespasien, se venger d'un mot par un mot. Il eut le grave tort, pour un prince, de faire des vers contre un sénateur débauché qu'il pouvait punir et qu'il aima mieux ridiculiser[4]. Que fit le sénateur? Il trama un complot contre Néron. Il était de ceux qui disaient qu'il fallait venir en aide à l'État fatigué[5], mais qui voulaient en même temps un maître énervé qui connût la douceur des vices, qui surtout ne gouvernât pas austèrement[6] ; gens recherchant un prince qui leur ressemblât, mais n'entendant pas pardonner au prince ce qu'ils se pardonnaient à eux-mêmes.

Non-seulement les grands de Rome ne respectaient pas le pouvoir, mais ils ne savaient pas se faire respecter eux-mêmes. Veïento insulta le sénat et les pontifes dans son codicile ; Néron bannit Veïento de l'Italie, et ordonna de brûler le libelle. Il y avait quelque péril à le lire, on le rechercha ; il fallut qu'il devînt per-

pour le pervers ; encore moins pour le corrupteur, l'incestueux qui naguère (nuper) entraînait dans sa couche une prêtresse de Vesta, destinée à descendre toute vivante dans les entrailles de la terre » — Juvénal applaudit donc à l'empereur (*Sat.*, 4.)

[1] « Isti latroni » (*Lett.*, 1-2.) — [2] *Ann.*, 14-48. — [3] *Ibid.*, 14-48, 49.

[4] « Quinctianus mollitia corporis infamis. » (*Ibid.*, 15-49.)

[5] *Ibid.*, 50.

[6] « Qui, in tantâ vitiorum dulcedine, summum imperium, nec restrictum nec perseverum volunt. » (*Ibid.*, 15-48.)

mis pour qu'on l'oubliât[1]. — Du reste, les pamphlets pullulèrent sous Néron. On sait que Pétrone, l'homme à la mode, l'arbitre des élégances de la cour, fit, avant sa mort, en prenant des noms supposés, un récit des nuits de l'empereur, qu'il lui fit l'injure de lui envoyer. On sait que Néron suspecta d'indiscrétion la femme d'un sénateur qui se partageait entre l'empereur et Pétrone[2]; quoique je comprenne peu que Tacite n'attribue qu'à une seule femme une révélation[3] qui était le secret de tant d'autres, à moins qu'il n'ait absolument voulu, sur le sort de Silia, blâmer Néron. Quoi qu'il en soit, le Satyricon de Pétrone me paraissant plus une satire de mœurs qu'un pamphlet politique, j'en parlerai ailleurs.

Les libelles ne se renfermaient pas dans Rome. Il courut en Espagne de méchants couplets contre Néron; ses intendants s'en émurent, il plut au proconsul Galba de les autoriser. Plutarque prétend qu'il n'en fut que plus populaire[4]; il ne dit pas que ce fut au mépris de son devoir.

Néron s'était abaissé pour plaire à l'opinion; ce fut dans l'opinion surtout qu'on l'attaqua. Quand Vindex se fut révolté dans les Gaules, on lut sur les murs de Rome « que les chants de l'empereur avaient réveillé le coq gaulois[5]. » La disette fit descendre le mécontentement chez le peuple. On vit pendre un sac au cou d'une statue du prince avec ce dialogue : « Qu'ai-je donc fait? — Tu as mérité le sac[6]; » c'était le supplice des parricides. Vindex le blessa beaucoup quand il le traita de mauvais joueur de cithare, mais Néron se contentait de demander si l'on en connaissait un meilleur[7]; était-ce trop?

Constatons d'ailleurs que les pamphlets attaquèrent spécialement certains princes, et que Tibère, Néron et Domitien durent surtout s'en plaindre : mais ils ne les concernaient pas seuls, et on peut douter qu'ils fussent bien justifiés. Domitien fit rechercher et lacérer des libelles contre les hommes et les femmes illustres; il lui suffit de frapper leurs auteurs, d'ignominie[8]. Les temps mo-

[1] *Ann.*, 14-50. — [2] *Ibid.*, 16-20.
[3] « Tanquam non siluisset quæ viderat, pertulissetque. » *Ibid.*
[4] *Vie de Galba.* — [5] Suét., *Vie de Néron*, 45. — [6] *Ibid.*, 49. — [7] *Ibid.*, 41. — [8] Suét., *Vie de Domitien*, 8.

dernes furent bien plus sévères. Quand le même empereur prescrivit d'arracher les vignes qui faisaient négliger le blé, mesure louable assurément et faite pour le peuple, est-ce le peuple qui fit circuler ce billet exécrable : « Mangez-moi jusqu'à la racine ; je n'en produirai pas moins les libations nécessaires pour arroser César immolé [1] ? » — Ne sent-on pas que c'est ici le riche qui regrette sa vigne parce qu'il n'est pas inquiet sur son pain, et pouvait-on blâmer le prince préférant le pain du peuple au vin du riche? Les rhéteurs font cause avec ceux-ci pour attaquer l'empereur : « Veut-il, dit Sulpitia, que, muets, privés même de la raison comme dans l'enfance du monde, nous revenions au gland [2] ? » Ainsi, le luxe ou la réforme tournaient contre le prince. « Nos haines amoncelées, poursuit Sulpitia, vont accabler le tyran, il périra ; je me fais honneur de son meurtre. Favorite d'Égérie, cachée dans les bosquets de Numa, je me ris de sa rage. Vis donc, mais adieu, une si noble douleur aura sa gloire [3]. » Qu'était-ce que Sulpitia? C'était la femme d'un certain Calenus, un de ces obscurs sophistes qui troublaient Rome et que les empereurs se contentaient d'en expulser : que l'empereur meure pour que Calenus *jouisse de Rome* [4] ! C'est tout le patriotisme de Sulpitia.

IX

Comme partout, les mécontents formaient une grande partie du public de Rome, et c'était par eux que l'opinion prenait ce ton d'aigreur envenimée qui, quelquefois, avait les apparences de la fureur. En général, on peut diviser les mécontents en deux classes : ceux qui acceptent le gouvernement existant, mais trouvent qu'il est mal appliqué, et les utopistes qui voudraient un tout autre gouvernement ou une tout autre société. L'alliance que nous voyons se former aujourd'hui entre tous les mécontents d'un même empire pour renverser le gouvernement existant, sauf à se disputer plus tard la société, n'était pas connue à Rome ; elle y

[1] Suét., *Vie de Domitien*, 14. — [2] *Satire de Sulpitia* sur un édit de Domitien qui bannit les philosophes (Voir, sur son auteur, Martial, *Epigr.*, 10-35, 38.) — [3] *Ibid.*

[4] Elle le dit formellement : « Tantum Romana Caleno mœnia, jucundos... » (*Ibid.*)

était même impossible. Quelle unité de ce genre pouvait-il y avoir dans la diversité du monde romain? quel but précis, quelle entente bien concertée pouvait permettre son immensité? Ce n'est pas tout · quelle règle de conscience commune sur le bien ou le mal politique pouvait avoir cet amas de nations si différentes, de cultes et de mœurs si disparates? Ce qu'on appelle aujourd'hui un programme de parti était à peu près impossible dans le monde romain. Les mécontents étaient trop divers, les utopistes étaient trop contraires Il n'y avait dans ce chaos moral qu'un seul point de contact chez tous les irrités : punir l'empereur, mais pour nommer un autre empereur; renverser le maître, mais pour passer à un autre maître. Toutes les révolutions de l'empire romain roulèrent dans ce cercle, ou plutôt furent réduites à cette alternative qui n'en est pas une; aussi, rien tout à la fois de plus sanglant et de plus stérile. A peine si le gouvernement et la société éprouvèrent quelque modification dans plusieurs siècles; il fallut que les barbares les supprimassent en quelque sorte. L'empire et le gouvernement vieillissaient et s'affaissaient presque sans changer.

Quand Salluste apprécie les causes de la conjuration de Catilina, il explique que, quand la richesse donna la considération, la vertu déchut, la pauvreté devint infamie; tandis que la probité fut incommode et passa pour malveillance. « De là, dit-il, la fureur d'être riche; de là, le recours à tous les moyens pour arriver à tous les excès, de là, cette sorte de règle acceptée que, commettre l'injustice, c'était user du pouvoir[1]. » Cette source de corruption le préoccupe, et sa première lettre à César lui est dictée par le désir d'y trouver un remède. Il lui conseille comme le plus grand bienfait pour la patrie et le genre humain d'atténuer le goût de l'argent; sans cela, nul gouvernement possible. L'amour de la richesse détruit les mœurs, la discipline, il détrempe et pervertit les âmes. L'homme de bien s'indigne de voir la richesse obtenir plus de considération que la vertu, et il finit par quitter la justice pour la volupté, car il n'y a qu'une seule voie pour la vertu, et elle est bien rude[2]; mais la fortune ouvre mille chemins plus doux à l'am-

[1] Sall., *Catil.*, 12

[2] Saint Anselme disait aussi « Difficilis labor in virtute. »

bitieux. Le remède, selon Salluste, ce serait de donner les charges publiques d'après le mérite, non d'après l'opulence; il faudrait aussi purifier les tribunaux; il faudrait enfin bannir l'amour des richesses[1]. — Maximes vraies, mais bien vagues; que la morale recommande, que la pratique combat, et pour la réalisation desquelles l'humanité sue et travaille depuis des siècles. Dans sa seconde lettre à César, Salluste propose des lois somptuaires et l'abolition de l'usure; deux expédients toujours essayés dans Rome et toujours vains.

Mais j'infère de ce qui précède que les deux mauvais ferments de Rome dans les masses, c'était ce qu'elles considéraient comme une mauvaise distribution des récompenses, puis l'envie éternelle portée aux richesses. Rome éprouva d'autant plus cette envie, qu'elle avait considéré la frugalité comme une condition de sa puissance, et qu'elle avait fait de la pauvreté une grandeur. La pauvre, mais glorieuse noblesse des premiers temps de Rome avait aristocratisé son dénûment; c'est là le cachet de la pauvreté romaine. Être homme d'épargne, *homo frugi*, c'était surtout être homme de bien : il n'y avait pas pour un grand citoyen de plus beau titre.

Or il existe une secrète et puissante fascination des richesses sur l'homme riche. Ces palais qui étaient aussi vastes que des villes; ces domaines qui renfermaient dans leur contour non-seulement des forêts et des montagnes, mais des mers et des détroits[2], ces statues, ces tableaux, ces vases ciselés, ces tapis précieux, ces airains, ces bronzes, ces marbres; ces merveilles d'argent, d'or, d'ivoire; ces raretés en tout genre, ces magnificences ravies à l'univers et accumulées en quelques mains[3]; ces armées d'esclaves[4] qui représentaient chez leur maître vingt nations conquises; tous ces biens donnaient à leur possesseur un sentiment

[1] Première lettre à César

[2] « Ce serait même peu de chose si vos possessions n'environnaient les mers. » (Sénèq. *Epît.*, 90.) — Exagération évidente s'il ne s'agit d'un golfe. (Voir sur le même texte le *Disc. de Catilina à ses conjurés;* le *Satyric.* de Pétrone, c. 36.) — « Des propriétés à lasser l'aile d'un milan. » (Juvén., *Sat.*, 9.)

[3] Les portiques des maisons des grands étaient en quelque sorte des musées sur des places publiques. « Forum et in domibus privatis factum, atque in atriis. » (Pline, *Hist. nat.*, 34-15.)

[4] Un certain Isidore en avait, dit-on, cinq mille. (*Ibid.*, 33-47.)

d'importance personnelle inconciliable avec les vertus républicaines. Quand on se vit entouré de toutes les splendeurs des rois, on voulut l'être; quand la pauvreté si bien portée par les grands de Rome ne fut plus que le partage des petits, elle perdit son blason pour ainsi dire; elle dégénéra de son lustre antique et rougit d'elle-même, parce qu'elle se sentit méprisée comme la faiblesse. Quelques riches d'un côté, beaucoup de misérables de l'autre, voilà ce qu'on vit dans Rome agrandie. On y lut, par cela même, des multitudes d'imprécations contre le luxe. Salluste les prodigue, et l'on peut dire que Pline l'Ancien et Sénèque en sont fatigants : c'était la pâture des utopistes[1].

Pline le Jeune semble l'organe des mécontents fonctionnaires, quand il dit : « Si je fais bien, César le saura-t-il, ou, s'il le sait, me rendra-t-il justice? C'est que l'indifférence ou la jalousie des princes, qui laissait le mal impuni et privait les services de récompense, n'éloignait plus du crime et décourageait de la vertu[2]... Ce qui fait les bons et les méchants, poursuit-il, c'est le fruit qu'on retire d'être l'un ou l'autre. Peu d'esprits sont assez forts pour fuir le vice et rechercher l'honnête, indépendamment des résultats; quand la paresse l'emporte sur le travail, elle fait des émules, en général, on ne tient pas à être mieux que ceux qui réussissent. Mais vous recherchez le mérite, dit-il à Trajan, vous proposez aux vieillards des récompenses, aux jeunes gens des exemples[3]. » Il ajoute encore : « Repoussez les jugements clandestins, les insinuations secrètes, dangereuses surtout pour qui les écoute; il vaut mieux s'en rapporter à tous qu'à un seul. Un seul peut surprendre, ou être surpris; mais jamais personne ne trompa tout le monde, ni tout le monde personne[4]. » Règle excellente, si la pratique en était aisée, car le pouvoir n'a nul intérêt à être injuste, et on ne fausse souvent ses intentions qu'en courtisant sa droiture. Le pouvoir qui n'est pas illimité a quelque chose de salubre : le sentiment de la responsabilité élève et purifie l'âme;

[1] Une hiérarchie sociale puissante, ainsi que je l'ai dit, protégeait les riches, et le peuple romain ne connut pas de bouleversement social. Il y avait, entre le riche et le pauvre, tant de positions intermédiaires suppléant la richesse, que le choc du pauvre et du riche était pratiquement impossible. On déclama contre le riche, on ne l'attaqua pas.

[2] *Panégyr.*, 70. — [3] *Ibid.*, 62. — [4] *Ibid.*

mais s'il fait aimer le bien, il ne le rend pas plus facile. Il y a toujours dans le pouvoir, comme le dit Sénèque, un fond d'impuissance[1]. C'est ce vice naturel, exploité par tant de cupidités sociales, dont s'armoient les mécontents de Rome.

Là comme ailleurs il y avait les mécontents par caprice, dont l'humeur suit la faveur, et que peu de chose blesse ou ramène. Les mécontents par système, qui ne conspirent pas, mais qui aident beaucoup aux conspirations; enfin les mécontents par nature, c'est-à-dire, ceux qui conspirent par tempérament, et trempent toujours dans un complot par la pensée ou par l'action.

Le consul Philippe peignait vigoureusement la plupart de ceux-ci comme les produisait l'anarchie. C'étaient dans Rome républicaine les hommes les plus pervers de chaque ordre, qu'enflammaient leur passion ou leur indigence, que tourmentait la conscience de leurs crimes, pour qui la sédition était un repos, la paix publique une inquiétude, qui semaient le désordre dans le désordre, la guerre dans la guerre : tour à tour suppôts de Saturninus et de Sulpitius; puis de Marius et de Damasippe, enfin de Lépide[2]. Ces sortes de mécontents étaient à leur aise sous la république. Ils troublaient la concorde ouvertement, on n'osait la protéger qu'en cachette, les méchants étaient armés, les bons tremblaient; les mécontents voulaient qu'on abolît les lois dictées par la force, et ils se proposaient ce but par la violence[3]. Ils osaient avouer qu'ils s'insurgeaient pour venger leurs injures et celles de leurs amis, et le consul démontrait au sénat qu'ils voulaient tout détruire, même la liberté. Il recommandait au sénat « de ne pas faire pulluler les méchants en les récompensant : il ne fallait pas vouloir qu'on fût gratuitement homme de bien[4]. » On voit que Philippe entendait, comme Pline, la cause ou le prétexte des mécontentements; c'est toujours la mauvaise répartition des récompenses. Avec sa concision ordinaire, Tacite ne peint guère autrement les mécontents de son temps : « Ils empruntent le masque de la liberté, ces hommes aussi méprisables en particulier que dangereux au public, et qui n'ont pas d'autre espoir que nos discordes[5] : » ceux qui, comme Cécina, sont rebelles après avoir

[1] *Consolat. à Polybe*, 26. — [2] Sall., *Disc. de Philippe*. (V. ses *Fragments*.) — [3] *Disc. de Philippe*. — [4] *Ibid.* — [5] *Ann.*, 11-17.

été concussionnaires, qui, comme lui, trahissent chaque empereur régnant, pour un concurrent plus heureux; ces hommes qui, bouleversant pour bouleverser, se divisent souvent avant la victoire [1]; mais pour qui la nouvelle d'un désastre public est une occasion de paraître et d'envenimer la rumeur [2], en attendant le dénoûment ordinaire : un attentat sur le prince.

C'était aussi l'un des priviléges de l'opposition, je dirai même des factieux, d'avoir de la popularité à Rome. On avait du crédit politique si l'on avait eu les bras chargés de fers; si l'on avait langui dans les prisons du prétoire. Nul astrologue n'avait de valeur s'il n'avait été condamné, l'homme éminent était celui qui avait vu de près la mort, à moins que par miracle on ne l'eût envoyé qu'aux Cyclades ou qu'il eût échappé aux rochers de Seryphe [3] Comment se soustraire à cette conséquence de l'éducation romaine? J'en ai montré les bases; sa doctrine fondamentale était le tyrannicide. Lisez les thèses de Sénèque [4], c'est presque toujours le tyran qui est le sujet du débat. Par exemple, on exerçait la jeunesse sur le texte suivant : « Un tyran poursuivi par son meurtrier se réfugie dans une maison; le meurtrier qui ne peut l'atteindre brûle la maison et en même temps le tyran. Le propriétaire de la maison brûlée se plaint et veut que le meurtrier l'indemnise, d'autant mieux que son meurtre lui est bien payé. » Le meurtrier répond, ou plutôt le professeur répond pour lui : « Pourquoi recevoir le tyran? N'es-tu pas content d'avoir souffert pour le bonheur public? Mais ne serais-tu pas l'ami du tyran ou bien son satellite, car tu ne peux nier que tu n'aies été son hôte : prends t'en à toi-même qui as fait si bien, que le tyran a choisi ta maison, ou prends-t'en au tyran qui t'a compromis [5]. » Telle était l'honnête morale des écoles, ne fût ce qu'un jeu, ce jeu répété devenait un pli de l'esprit. Ce detestable germe devenait fruit en mûrissant.

Comment expliquer sans cela le langage révolutionnaire dont Lucain foisonne; surtout ce morceau dont l'intention ne fut que

[1] Tacite, *Hist*, 4-69

[2] « Crebrioribus in dies Germaniæ defectionis nuntiis et facili civitate ad accipienda credendaque nova, quum tristia sunt » (*Ibid* 1-19) Et ailleurs : « Accensat calidè vulgatum, temerè creditum decennari legiones. » (*Ibid*, 1-51)

[3] Juvénal, *Sat.*, 6 — [4] *Le Rhéteur*. — [5] Sénèq, liv. 5, controverse 6

trop suivie par nos démagogues. Pompée a péri par l'ordre d'un roi d'Égypte, qu'en pense Lucain? « Comment! s'écrie-t-il, on n'arrachera pas le corps d'Alexandre le Grand de son sanctuaire pour le plonger dans la bourbe du Marcotis! On n'exhumera pas des pyramides le cadavre d'Amasis pour le faire flotter sur les eaux du Nil[1]! » Quels accents sauvages, dans quelque bouche qu'il les place; et qu'ils ont été contagieux! Ce n'est pas le seul intérêt de Pompée qui les lui dicte; ce n'est pas le seul Ptolémée, c'est la royauté qu'il hait; il la hait même grande et éclatante. « Alexandre n'est pour lui qu'un heureux brigand qui a eu la bonne fortune d'avoir un tombeau, lui dont il eût fallu jeter les membres aux quatre vents de l'univers[2]. » Aussi Juvénal disait-il, et les faits le disaient encore mieux, « peu de tyrans meurent d'une mort naturelle[3]; » étrange oppression de la pensée que celle qui permettait ces orgies. Mais Sénèque va plus loin que Lucain, en ce sens que c'est toujours lui qui parle, non ses héros; qu'il n'eut pas l'excuse de l'extrême jeunesse comme Lucain; qu'il fut un ministre d'État; et qu'enseignant la sagesse comme philosophe, il n'eût pas dû professer la révolte à propos de philosophie. On sait d'ailleurs qu'il était l'oncle du poëte, et que, dans sa haute position, les sentiments de cette puissante famille étaient peu rassurants.

De cette théorie du mécontentement à Rome je passe aux faits qu'elle explique. Quand, sous Tibère, Sacrovir insurgea Trèves et Autun, qu'en dit-on à Rome? On y grossit l'événement outre mesure; « la révolte ne se bornait pas à Autun et à Trèves, soixante-quatre cités gauloises étaient sous les armes; les Germains les appuyaient, les Espagnes s'ébranlaient : la renommée, comme toujours, grossissant tout. Les gens de bien s'en affligeaient pour l'État; beaucoup de mécontents se réjouissaient *même de leurs périls*, en vue d'un *changement*, et l'on s'indignait qu'un tel incendie ne pût distraire Tibère des délateurs. Traduisait-il Sacrovir au sénat pour lèse-majesté? on trouvait donc enfin des hommes

[1] *Phars.*, liv. 9, v. 153.
[2] « Sacratis totum spargenda per orbem membra viri vomere adytis. » (*Ibid.*, 10-22 et suiv.)
[3] *Sat.*, 10.

qui répondraient par les armes à ses sanglants messages La guerre même ne valait-elle pas mieux qu'une paix fatale? Mais Tibère n'en affectait que plus de sécurité[1]. » C'est le propre des grands caractères de résister aux mensonges de l'opinion : Tibère y excellait.

L'opinion n'a pas toujours tort, dit Tacite, quelquefois même elle s'impose[2]. Cette réflexion est juste; mais il offre lui-même un exemple de la manière dont les mécontents s'imposent. « Au milieu des désastres et du deuil sanglant qui signalaient chaque année, la voix publique réclamait les talents d'Agricola. On comparait sa fermeté, sa vigueur, son expérience, à la timide incurie des autres. Domitien connut ces discours; ses plus probes affranchis par dévouement, les plus pervers par malignité, en aigrirent sa malveillance ordinaire, et les vertus d'Agricola, les vices d'autrui même, le précipitaient dans la gloire[3]. » Les pires des ennemis, les flatteurs, firent disgracier Agricola, ou plutôt le contraignirent de se désister d'un proconsulat. Tacite en vient immédiatement à sa mort; il la raconte en ces termes : « Sa fin douloureuse pour nous, triste pour ses amis, émut les étrangers, les inconnus même. Le peuple, et ce public qu'absorbent d'autres soins, assiégèrent sa demeure, s'entretinrent de lui dans les rues, dans les maisons, et personne n'apprit la mort d'Agricola comme une chose qui plaît ou qu'on oublie vite. La pitié s'accrut du bruit accrédité qu'il mourait empoisonné. *Je ne puis rien préciser;* mais, soit *intérêt*, soit *espionnage*, on vit durant sa maladie (les princes ne visitant pas en personne[4]) se succéder, plus que de coutume, les premiers affranchis, les médecins de confiance. Des courriers échelonnés sur la route transmirent même les progrès de l'agonie, et l'on ne put croire qu'on hâtât, à ce point, un message qui dût déplaire. L'empereur *revêtit d'ailleurs une apparence de chagrin; tranquillisé dans sa haine*, et plus propre à dissimuler la joie que la crainte. On sait qu'en lisant dans le testament d'Agricola qu'il l'instituait son héritier avec la meilleure des épouses et la plus pieuse fille, il s'en réjouit comme d'un témoignage

[1] Tacite, *Ann.*, 3-44 — [2] Tacite, *Vie d'Agricola*, 9. — [3] *Ibid.*
[4] Néron avait visité Burrhus mourant, et les mécontents empoisonnèrent cette visite.

flatteur; tant l'égarait cette adulation qui l'empêchait de comprendre qu'un bon père ne prend jamais pour héritier qu'un mauvais prince[1]. » Le public romain, celui qui s'impressionne sans réfléchir, put-il douter, d'après ce tableau qui n'est que la copie de celui qu'offrit la réalité, qu'Agricola ne fût mort empoisonné? Mais sur quelles preuves? Agricola ne fut grand que dans le panégyrique de son gendre. Tacite dit d'ailleurs, quelques lignes plus haut, « que l'empereur était désarmé par la modération de cet homme qui n'avait ni cette roideur, ni cette indépendance qui provoquent la renommée et la mort[2]. » Pourquoi donc l'empoisonner? et pourquoi Tacite en répand-il le soupçon quand il *ne peut rien préciser?* Pourquoi ses artifices de style pour suppléer non-seulement aux preuves, mais à la vraisemblance? Mais Domitien avait frustré Agricola d'un grand proconsulat; il ne lui en avait pas donné le dédommagement d'usage[3]. On était d'autant plus mécontent dans la famille d'Agricola, qu'il avait fallu, par précaution de courtisan, faire un legs à l'empereur. Il n'en faut pas plus; on propage ou en accueille le soupçon d'empoisonnement. Voilà comment s'y prennent les mécontents qui ne conspirent pas, mais qui sont si utiles aux conspirateurs. On sait comment périt Domitien.

Comment s'y prit-on pour Néron? Un terrible incendie ravage Rome. Il fait des milliers de malheureux. Le désastre était immense; cet ordre de mécontents que réjouit toujours un désastre, veut absolument que l'empereur en soit coupable. Sur quelle preuve? Je rougis de le dire. D'après Tacite, « on entendit des cris menaçants pour empêcher d'éteindre les flammes; » or il est évident, par son récit même, que les secours humains étaient impuissants « On aperçut, poursuit-il, des gens qui lançaient ouvertement des torches[4] en criant que c'était par ordre, soit que l'ordre eût été donné, soit qu'ils voulussent piller. » J'improuve cette forme ambiguë de Tacite; je n'aime pas que, lorsqu'il doute du mal, il fasse douter du bien, et qu'il laisse son lecteur flotter entre le bon sens et une sottise. Comment! il n'est pas clair pour Tacite que, si Néron brûlait Rome, il avait le plus grand intérêt à

[1] *Vie d'Agricola*, 44. — [2] *Ibid*, 42. — [3] Une gratification. (*Agric*, 42.)
[4] « Palam faces jaciebant. . sibi auctorem vociferabantur. » (*Ann.*, 15-38)

s'en cacher? son bon jugement ne lui dit pas que, dans cet incendie qui éclata avec la rapidité de la foudre, au milieu de mille matières combustibles que renfermaient les boutiques du cirque [1], le jet des torches n'était que compromettant? Lui, si pénétrant pour le mal, n'aperçoit pas que ces torches jetées, ne furent qu'un stratagème de conspirateur ou de pillard? Ne le comprit-il pas surtout quand une folle rumeur, exploitant les souffrances publiques, apprit que le prince, au plus fort de l'embrasement, avait chanté, sur son théâtre, l'incendie de Troie [2], comme si c'était possible? Comme si ce fait, qui devait avoir cent témoins, s'il était autre chose qu'un mensonge de parti, reposait suffisamment sur un on dit [3] : sur cette frêle base qui suffit à la calomnie et dans ce demi-jour qui plaît à l'imposture! Était-ce donc la première fois que Rome, si vaste et si serrée dans ses rues par une nécessité de climat [4], prenait feu dans des proportions exceptionnelles? Le Capitole brûla trois fois à divers intervalles; Rome brûla deux fois sous Tibère [5], une fois sous Titus [6]. Quoi d'étonnant qu'elle brûlât sous Néron?

Mais, poursuit on, « le prince était à Antium ; il ne revint que quand ses propres constructions furent menacées. » C'est le grave Tacite qui fait ou qui accepte cette insinuation [7], est-elle sérieuse [8]?

Les jardins de l'empereur, c'est-à-dire ses palais, brûlèrent comme tout le reste. Les secours humains étaient donc impuissants ; la fable des cris menaçants pour intimider ces secours est donc fausse ou mal interprétée ; ce n'étaient pas les secours qu'on

[1] Tacite, *Ann*, 15-39 — [2] *Ibid*

[3] En effet, qui l'avait vu? Le froid Suétone, qui amplifie tout, prétend qu'il chanta « en habit de théâtre », comme s'il eût assisté à la représentation! Mais pour qui cet habit de théâtre, si Néron se cachait comme c'était le cas, et comme les *on dit* le font supposer?

[4] Tacite, *Ann*, 15-43 — [5] *Ibid*, 4-64, 6-45

[6] Cet incendie de trois jours et trois nuits brûla le nouveau Capitole, le Panthéon, le théâtre de Pompée, la bibliothèque Palatine. (Suét, *Vie de Titus*

[7] *Ann* 15-39

[8] Il était avocat non moins qu'historien, qu'eût pensé l'avocat d'accusations si vaines, je ne dis pas contre un prince, mais contre le dernier des hommes? — « Si nous voulions nous venger écrit Tertullien au sénat (*Apologét*, ch 37), une nuit et quelques flambeaux nous suffiraient. » Quelques propos de ce genre mal interprétés n'avaient-ils pas pu suffire, sous Néron, contre les chrétiens? la malveillance a besoin de si peu — L'incendie qui dura six jours ne cessa que par l'écroulement des édifices, quand il n'eut plus à dévorer que l'espace. « Et velut vacuum cœlum occurreret. » (*Ann.*, 15-40.)

repoussait, mais bien les voleurs, cette plaie des incendies[1]. Quoi de plus simple ? Mais ce n'était pas l'affaire des mécontents. L'empereur eut beau consoler le peuple, lui ouvrir le champ de Mars, les monuments d'Agrippa, les débris de ses propres jardins; il eut beau construire des logements provisoires, faire venir d'Ostie et des municipes des amas de meubles et donner le blé bien plus que le vendre, tout cela fut vain. Il avait chanté, disait-on, l'incendie de Troie ; c'en était assez.

L'imposture de l'accusation ressort des prétendues charges. L'incendie qui semblait éteint, ressuscite, comme toujours dans ces grandes catastrophes. Mais il renait à partir des possessions de Tigellin[2], favori de Néron; donc Néron est coupable : le contraire serait plus vrai si le fait prouvait quelque chose ; mais Rome perdit des trésors inouïs, non-seulement en antiquités nationales, monuments, livres, reliques du passé ; elle perdit surtout ce qu'adorait Néron, mille chefs-d'œuvre de la Grèce. Qu'importe? il n'était pas moins l'incendiaire : les malheureux le croyaient parce qu'ils souffraient ; les mécontents le criaient pour que le prince en souffrît. En effet, quelle heureuse calamité pour eux ; sur quatorze quartiers de Rome il en restait quatre à peine[3] ! Le désastre avait même commencé, disait-on, le même jour que l'entrée des Gaulois à Rome[4]. Néron comprenait le danger; il se multiplia pour le conjurer ; il fit, à ses frais, des portiques ; il encouragea les reconstructions par des récompenses , il établit pour l'avenir les règlements et les précautions les plus salutaires[5] ; il épuisa tout ce que peut la prudence humaine[6], il y eut des expiations religieuses d'une solennité sans égale ; mais ni les secours, ni les largesses, ni les expiations ne purent vaincre la rumeur qui voulait que Neron fût incendiaire[7]. On tenta de lui opposer une autre rumeur ; on voulut que les chrétiens fussent les coupables ; on les brûla comme des torches[8] dans des fêtes où Néron se mêlait

[1] Pourquoi doublons-nous les postes militaires autour des caisses publiques dans les incendies ordinaires? Et que serait-ce dans les incendies exceptionnels, si, par exemple, les trois quarts de Paris brûlaient comme brûla Rome sous Néron!

[2] Tacite, *Ann.*, 15-40. — [3] *Ibid.* — [4] *Ibid.*, 15-41 — [5] *Ibid.*, 15-43 — [6] *Ibid.*, 15-44.

[7] « Quin jussum incendium crederetur. » (*Ibid.*)

[8] *Ibid.*

au peuple pour l'apaiser, rien n'y fit. Ces chrétiens si détestés passèrent pour des victimes, non de l'intérêt public, mais des cruautés du prince [1].

On croyait, quand même, et parce que c'était absurde. Pour rebâtir Rome, Néron dut dévaster l'Italie, ruiner les provinces, les alliés et même les États libres, il fallut spolier les temples, épuiser les trésors consacrés : l'Asie, la Grèce même, cette favorite de Néron, ne furent qu'un butin. L'esprit s'effraye de ce qu'il y eut de forcément périlleux dans les remèdes qu'exigea Rome en cendres ; et l'on veut que Néron ait prémédité de tels périls pour chanter Troie ! J'abandonne cette fable aux grands enfants qu'elle est digne d'émouvoir. Il me suffit de savoir ce qu'en penseront les esprits sages ; mais le coup était frappé, le public était trop monté pour rien contrôler ; tout réussissait contre l'empereur. Le soupçon d'empoisonnement sur Sénèque, le soulèvement des gladiateurs de Preneste promptement réprimé, l'échouage d'une flotte en Campanie « parce que Néron lui avait prescrit de braver la mer [2], » tout fut une arme contre le prince. De proche en proche, on en vint à la terrible conspiration de Pison [3]. C'est ainsi que le mécontentement produit le complot, et que la rumeur prépare le conspirateur. C'est ainsi que la postérité s'abreuve de mensonge [4].

Le dénigrement plaît par lui-même. Que sera-ce s'il revêt des formes brillantes, et si la poésie s'unit à l'histoire pour le recommander ? Nous avons entendu l'accusation de l'histoire ; écoutons l'imprécation de la poésie : « L'empire tombant de vieillesse sous le nom de paix, toute cette ironie de notre âge d'or, voilà ce que

[1] Tacite, *Ann.*, 15-44.

[2] *Ibid.*, 15-45, 46. — Nous verrons ailleurs que l'ordre de braver la mer était une maxime romaine que blâmait déjà Polybe.

[3] « Dum scelera principis, et finem adesse imperii inter se aut amicos jaciunt, » etc. (*Ibid.*, 15-50.)

[4] Qu'on remarque que je ne disculpe Néron que par l'acte d'accusation de Tacite, le plus subtil des accusateurs. Que serait-ce si nous possédions les documents du gouvernement impérial et sa réponse officielle ! Du reste, Tacite met dans la bouche de Galba ce mot, qui en dit tant sur l'influence de la rumeur à Rome : « Nero nuntiis magis et rumoribus quam armis depulsum. » (*Hist.*, 1-90.) La rumeur fut, contre Néron, plus forte que la révolte ; ou plutôt, ce fut la forme la plus redoutable de la révolte.

Le décri par l'incendie, qui avait réussi contre Néron, réussit aussi contre Commode. (V. Hérodien.)

chanteront les muses. Elles chanteront ce sombre incendie où Rome s'abîma avec ses monuments de marbre, superbe fanal qui, à les entendre, console de la nuit, et sublime exploit d'un parricide ! Oui, elles battront des mains à ce triomphe, car il combat les fantômes vengeurs ; le tyran oppose aux furies les furies ; aux serpents, les serpents, toujours prêt à tirer le glaive, à enchérir sur l'assassinât : ses infâmes voluptés, ses fureurs, les noces impures d'un favori substitué à l'épouse légitime ; tous ces monuments d'une passion en délire, voilà ce que chanteront les muses [1]. » C'est ainsi que chantait Turnus du vivant de l'empereur, à ce qu'il semble, autrement il eût parlé de sa chute. Ne sent-on pas quelle ardeur de parti bouillonne chez le poëte? N'est-ce pas ainsi que parle un ennemi du prince, plutôt qu'un ami de la vérité ? Ce Turnus, dit Martial, fut un mâle satirique [2] ; à la bonne heure, mais que l'historien n'imite pas Turnus; car l'histoire n'est pas une satire, et Néron est assez odieux par lui-même sans qu'on le noircisse.

X

Une quatrième classe de mécontents, mais dépassant la politique, ce sont les utopistes, sorte de gens qui veulent tout réformer parce que leur tête a surtout besoin de réforme ; non que je méconnaisse pourtant ce qu'on appelle de nos jours l'idée, c'est-à-dire l'idéal ; ni que je dédaigne, il s'en faut, les aspirations qu'il provoque. Ce que je repousse, c'est l'esprit étroit de système dans l'idéal ; ce dont je me défie, c'est tel ou tel idéal individuel qui répugne à la raison publique ; ce que je déteste, c'est la force brutale invoquée au secours de l'idéal. Nul doute que l'idée, soutenue par la raison publique, ne puisse prévaloir contre tel ensemble de lois ; que, plus large et plus forte que le moule politique dans lequel elle fermente, elle ne le brise ; qu'elle ne puisse même, comme le christianisme (mais le christianisme fut plus qu'une idée sublime), dominer une société. Toutefois, si j'apprécie le rôle

[1] Fragment de Turnus. — [2] Voir sa notice par M. Nisard.

de l'idéal à Rome, je le rencontre plutôt dans l'art, par le contact des Grecs, que dans la politique ou la morale même : Rome a été peu idéaliste, et son plus beau monument moral, le droit romain, est bien plus la raison pratique d'un très-grand peuple qu'une haute doctrine philosophique descendant aux intérêts humains ; nous le verrons ailleurs. L'utopie à Rome n'avait rien de scientifique, elle flottait, au hasard, de l'égalité des rangs à l'égalité des fortunes. Déclamer contre le noble, le riche, le luxe ; elle n'avait pas d'autre texte. C'étaient des cris, des accents, quelquefois des malédictions, mais tout cela était individuel : « Qu'importe, s'écrie Juvénal, un portique entier couvert d'illustres effigies? l'unique et vraie-noblesse, c'est la vertu[1]. — Serais-tu le fils de la poule blanche, dit-il ailleurs, et nous de vils poussins éclos d'un œuf de rebut[2]. — Consultez Rutilius, poursuit-il, il enseigne que l'homme libre et les esclaves sont sortis du même limon[3]. » Écoutons Sénèque : on croirait entendre Pascal[4] dans son ardente ironie : « Ces grands qui portent la pourpre ne sont pas plus heureux que ceux qui, sur la scène, portent le manteau royal et le sceptre : ils marchent sur le théâtre avec pompe, hissés sur leurs cothurnes ; mais dès qu'ils sortent et qu'on les déchausse, ils n'ont plus que leur taille : pourquoi vous semblent-ils grands? C'est que vous les mesurez avec leur socle[5]. » Il recommande pourtant d'éviter la haine des grands, parce que (Beaumarchais l'a copié) « c'est assez de ne pas les avoir pour ennemis[6]. » — Pline l'Ancien précédait Rousseau pour dire « que nulle chose ne plaît à l'homme comme elle plaît à la nature[7]. » Il s'indigne d'ailleurs qu'il y ait des herbes qui ne croissent que pour le riche[8]. « Comment, s'écrie-t-il, et personne ne tourne ses regards sur le

[1] *Sat.*, 8 — [2] *Ibid.*, 13. — [3] *Ibid.*, 14.

[4] « Quelque élevés qu'ils soient, ne sont-ils unis aux hommes par quelque endroit Ils ne sont pas suspendus en l'air tout abstraits de notre société Non, non ; s'ils sont plus grands que nous, c'est qu'ils ont la tête plus élevée, mais ils ont les pieds aussi bas que les nôtres ils y sont tous à même niveau et s'appuient sur la même terre » (*Pensées de Pascal*, édit. Havet, art. 0–30.

[5] *Epit.*, 76

[6] *Ibid.*, 14. — « Les grands nous font toujours assez de bien quand ils ne nous font pas de mal. » (Beaumarchais.)

[7] Dans le même chap. que ci-après

[8] « Etiamne herba aliqua divitiis tantum nascitur. » (*Hist. nat.*, 19-19, édition Lemaire.)

mont sacré, on oublie l'Aventin et la retraite du peuple! Ah! bientôt l'égalité rapprocherait ceux que les richesses ont séparés [1]! » Voilà bien du bruit pour quelques légumes, mais Pline et Sénèque n'en font pas d'autres. Si j'inscrivais leurs déclamations, on n'y croirait pas; on dirait des gageures contre le sens commun.

Mais c'était toujours le fruit des écoles publiques, et Sénèque le rhéteur (s'il n'est le philosophe) a recueilli toutes sortes d'étrangetés du même genre. « Quel jeu d'esprit que la vestale prostituée; c'est-à-dire qui paraît prostituée sans l'être, mais qui l'est par cela seul qu'elle le paraît [2]. » Quel indigne badinage sur les choses saintes! — Quel autre jeu d'esprit que l'hypothèse d'un père *qui marie sa fille à un esclave* qui a eu l'honnêteté de la respecter quand on lui donnait tout pouvoir sur elle : « De telles noces sont d'un fou, dit-il, ou d'un tyran » (car il faut que le tyran soit partout); et l'on ajoute que l'esclave a mieux gardé sa maîtresse que le père sa fille [3], ce qui est une manière d'honorer l'esclave peu flatteuse pour le père. Mais les rhéteurs respectaient-ils plus la famille que la religion? — Autre exemple, et le dernier, concernant le riche et le pauvre : « Un pauvre qui avait pour ennemi un riche est tué, et on retrouve son corps dépouillé. Un jeune homme, fils du pauvre, et sordidement vêtu, s'attache aux pas du riche, qui le traduit en justice pour qu'il l'accuse régulièrement s'il s'y croit fondé. Le jeune pauvre répond : « Je t'accu« serai quand je pourrai. » En attendant il continue son système de suivre, comme une ombre, le riche, qu'il fait échouer dans diverses candidatures. Le riche accuse enfin le pauvre de lui faire injure. » Si le texte est plus que singulier, les sentiments compris dans son développement ne le sont pas moins; le fond est un ergotage qui ne vaut pas le moindre examen. Le riche y dit par exemple : « Tu ne parcourras pas le même chemin que moi; tu ne fouleras pas mes traces; tu n'offriras pas à mes yeux délicats tes sales vêtements, tu ne pleureras pas malgré moi; » et le pauvre répond : « Pourquoi ne pas te suivre? Y a-t-il donc un chemin particulier pour le riche, un autre pour le pauvre? Tu marches en

[1] « Nemo sacros Aventinosque montes et iratæ plebis secessus circumspexerit : mox enim certe æquabit, quos pecunia separavit! » (*Ibid.*)
[2] Sénèq. le Rhéteur, *Controv.*, 1-2. — [3] *Ibid.*, *Controv.*, 3-21.

grand équipage, ma fortune s'y oppose ; les riches peuvent se donner leurs aises, il suffit pour le pauvre de vivre. Les riches ne voient de nous que la pauvreté, nous ne songeons, nous, qu'à vivre innocents, au milieu des périls qui nous assiégent ; car, qui s'occupe de notre mort ? Comment ! un accusé peut pleurer s'il lui plaît, un affligé ne le pourra pas ? Tu me demandes qui a tué mon père, je réponds que je n'en sais rien[1]. » On le voit, la conclusion vaut les prémisses ; dans le doute, si le riche est coupable, le pauvre lui fait avanie et s'y croit fondé. Cela réjouit les rhéteurs.

Poussons un peu plus loin que Sénèque, allons jusqu'à Lucien ; nous y verrons comment ce charmant esprit, plein de sens toutefois, quoique rhéteur, mais qui pratiqua les affaires, juge un conflit du même genre : il suppose que Saturne interpelle comme il suit les riches : « Les pauvres m'ont écrit récemment que vous ne leur donnez plus rien, et ils parlent de tout remettre en commun par de nouveaux partages ; mais aussi y a-t-il rien de plus injuste que de voir les uns se gorger, tandis que d'autres meurent de faim ? Ils vous prient donc par ma bouche de leur accorder, quelques jours[2], votre superflu, chose aisée, car vos tables et vos maisons en regorgent. Ne préférez-vous pas que tout le monde vous aime, vous adore, que d'entendre contre vous mille cris, mille imprécations ? Pour peu de chose vous les rendriez vos obligés toute leur vie ; on vous hait, et vous ne seriez plus sujets à la haine[3]. » Que répondent les riches ? « que les pauvres font les modérés sans l'être, que ce sont des gens que rien ne contente ; que dès qu'on leur donne une fois, ils ne cessent de réclamer, si bien qu'il faut opter entre ne leur rien donner ou se faire mendiant. Les reçoit on chez soi, ils commettent mille inconvenances ; ils ont des familiarités honteuses, ils ne se croient plus chez les autres[4]. » — Voilà de l'observation véritable : d'une part, quelque égoïsme ; de l'autre, peu de retenue : ou plutôt deux égoïsmes rivaux sous deux formes contraires ; tel est le débat selon Lucien et selon la nature[5].

[1] Sénèq. le Rhéteur, *Controv.*, 5-30.
[2] C'est-à-dire pendant les Saturnales. — Ils étaient modérés.
[3] Lucien, *Saturne aux Riches.* — [4] *Ibid.*, *Réponse des Riches.*
[5] Sénèque dit sensément sur la question : « Le pauvre même peut avoir du su-

De l'utopie au point de vue social, passons à l'utopie au point de vue politique. Rome n'a pas eu ses théoriciens politiques comme la Grèce. Aristote et Platon sont restés les penseurs politiques du monde romain ; je dis les penseurs, car je ne vois guère ce qu'ils y ont institué. Platon, plus vague et plus écrivain qu'Aristote, y est aussi plus en renom. N'est-ce pas de Platon que Sénèque s'inspire quand il décrit son âge d'or politique[1] : « alors ce n'était pas régner que de commander ; c'était exercer une charge ; on ne tournait jamais sa force contre ceux de qui on la tenait. La plus grave menace du prince à ses sujets indociles, c'était d'abdiquer. La liberté était logée sous le chaume, tandis que la servitude habite dans l'or et le marbre. Quand Dieu nous permettrait de réformer le monde et de régir toutes les nations, nous ne leur donnerions pas d'autres lois que celles qui s'observaient quand on ne labourait pas encore la terre. Le sol même était alors plus fertile, il produisait plus largement pour des hommes innocents. Ils n'avaient pas sur leurs têtes des lambris d'or ; mais, couchés sous le ciel, ils voyaient les astres rouler dans l'espace ; ils assistaient au magnifique spectacle des nuits[2] : » belle poésie assurément, mais pauvre politique. C'était donc là l'homme dont on voulait faire un César, comme s'il y avait quelque rapport nécessaire entre un bel esprit discoureur et un empereur ! Il se moque ailleurs des stoïciens qui n'ont que des jeux de mots pour combattre les passions privées. « C'est attendre le lion avec une alène[3], » dit-il ingénieusement ; mais que ferait-il lui-même contre les passions politiques bien autrement ardentes ? Il n'en dit rien, il attendra, lui aussi, ce lion avec une alène. — Son traité de la clé-

perflu » (*Epist.*, 119. Et il écrit très-noblement : « Le travail nourrit les âmes généreuses. » *Ibid.*, 31.) — Les corruptions des civilisations raffinées ne se ressemblent que trop. Les efféminés de Rome avaient inventé les plaisirs *combinés* du phalanstère. « Regarde Nomentanus et Apicius, dit Sénèque, vois comme ils poursuivent tous les biens de la terre et de la mer. Vois-les, sur leurs lits de roses, attendre les produits de leur cuisine, charmer leurs oreilles par des sons de voix, leurs yeux par des spectacles, leur palais par des mets exquis. Tout leur corps est chatouillé de douces et molles frictions, et, de peur que leurs narines soient inoccupées, on les parfume d'essences dans ces funérailles de l'orgie. Tu les dis dans les plaisirs, mais ils ne s'en trouvent pas bien ; donc, ils ne sont pas dans le vrai. » — Nos plagiaires ont été moins difficiles ; la débauche leur paraissant le vrai bien, ils la divinisent.

[1] Voyez l'âge d'or oratoire, selon Tacite, *Dialog. des Orat.*, 12. — [2] Sénèq., *Epist.*, 90.

[3] « Subula leonem excipis. » (Fin de l'épître 82.)

mence respire des sentiments très-généreux ; mais il est peu pratique, Sénèque croit avoir tout fait pour ses vues, quand il a trouvé sa pointe.

Pline l'Ancien est, s'il se peut, plus vague encore que Sénèque; je serais surpris de trouver tant d'utopie chez un Romain, si je ne songeais à son éducation grecque. Pline déclame imperturbablement contre tout ce qui n'est pas l'antique pauvreté, l'antique rusticité romaine, c'est un crime de se nourrir de pigeons dont la paire valut jadis quatre cents deniers[1] ; c'est aussi mal de préparer le porc de trop de façons. Il censure aigrement le raffinement qui fait préférer certains végétaux à d'autres ; il loue les anciens Romains de n'avoir vécu que de choux cuits à l'eau ou confits dans le vinaigre ; il n'admet que le régime alimentaire de Pythagore[2], comme si les jardins sont partout possibles, ou si toute la terre était l'Italie. « Des esclaves labourent la terre, s'écrie-t-il, voudrait-on qu'elle les payât comme nos consuls laboureurs[3] ? » Pourquoi non ? Pourquoi la terre traiterait-elle mieux le travail du consul que de l'esclave ? Mais où ne conduit pas la déclamation ! La république des abeilles enchante Pline ; c'est son idéal politique. « individuellement, dit-il, elles raisonnent ; en corps, elles ont des chefs ; elles ont, ce qui est plus merveilleux, *une morale* et *des principes*[4]. Telle est la puissance de la nature, que d'un avorton, de l'ombre d'un animal, elle a su faire un chef-d'œuvre[5]. Sénèque, qui admire cet insecte non moins que Pline, le recommande à Néron comme le type de la clémence : « Rougissons, dit-il, de n'avoir pas sa sagesse, nous à qui la modération importe d'autant plus, que nous pouvons plus de mal[6]. » Il écrit ailleurs que le privilége des abeilles, c'est d'avoir tout en commun[7]. — Voilà tout le fonds politique de ces grands esprits, qui ne sont

[1] Trois cent soixante francs. (*Hist. nat.*, 10-58.)

[2] « Facilia concoqui, nec oneratura sensum cibo, ex horto plebei macellum. » (*Hist. nat.*, 19-19.)

[3] « Sed nos miramur ergastulorum non eadem emolumenta esse, quæ fuerint imperatorum. » (*Ibid.*, 18-4.)

[4] « Rempublicam habent, consilia privatim ac duces gregatim, et quod maxime mirum sit, mores habent. » (*Ibid.*, 11-9.)

[5] *Ibid.* — [6] *De la Clémence*, 19.

[7] Erreur, c'est Pline qui le dit : « Hoc certe præstantioribus, quo nihil novere, nisi commune. » (*Hist. nat.*, 11-9.)

que de grands artistes. On dirait qu'ils n'ont pas lu Polybe, qui pressentait mieux leur avenir qu'ils ne comprenaient leur présent. Voulez-vous apprécier le génie politique de Rome, cherchez-le dans Polybe. Ce familier des Scipions est à peine Grec, tant il est Romain ; il réconcilie du moins avec le génie politique de la Grèce, tant son bon sens est profond, tant il est pratique, tant il est dans la vive réalité des événements, tant il s'éloigne des rêves, tant il est instructif et vrai, même pour nous!

Concluons : la théorie politique des penseurs romains fut complétement stérile, et c'est pourquoi les Romains n'eurent pas d'autre idéal que leur passé. Les utopies des mêmes penseurs furent vagues et se bornèrent à nommer la cité des stoïciens, qui ne fut qu'un nom, en attendant la cité de Dieu qui remplit le monde.

Si le cadre que je viens de parcourir a reçu quelque développement, on comprend qu'il le méritait par sa haute importance, puisqu'il contient les éléments constitutifs de la vie morale de Rome, savoir : — l'appréciation des sentiments généraux du public romain dans ses diverses classes et des mobiles qui animaient chaque classe en particulier; le rôle de l'esprit grec et ses conflits avec l'esprit romain dans la direction de la société romaine; les facilités que la vie des anciens offrait à la publicité sous toutes ses [illegible]s, spécialement pour la propagation de la rumeur politique la plus diversifiée dans tous les rangs, sous tous les princes; l'aptitude que la tradition donnait au peuple romain pour les démonstrations publiques dans les incidents qui l'émouvaient, mais surtout au théâtre, où il se croyait roi ; la mauvaise et permanente influence des Chaldéens, c'est-à-dire de l'astrologie sur le prince, sur les grands et pour ainsi dire sur le monde romain sans exception; l'ascendant des écoles publiques sur la jeunesse romaine, et par elle sur l'esprit romain tout entier; le rôle des lectures publiques complétant celui des écoles. — De cet examen de l'opinion publique dans ses causes et ses manifestations orales, j'étais conduit à ses manifestations écrites : j'ai donc traité de l'opinion publique dans la haute littérature, c'est-à-dire dans l'histoire générale ou individuelle, dans la poésie, spécialement dans la *Pharsale;* puis dans les pamphlets de diverses formes qui circulaient à Rome, particulièrement dans l'*Apocholockintôse* fait contre un empe-

reur par un ministre de son successeur ; j'ai montré comment se servaient de l'opinion les mécontents politiques de plusieurs tendances, pour infirmer d'abord, puis pour renverser le pouvoir du prince ; j'ai dit ce que rêvait une classe à part de mécontents, les utopistes, qui envisagent moins la réforme politique qu'une réforme sociale ; quel était leur esprit, sinon leur programme, dans Rome impériale, et à quels résultats ils furent conduits.

Connaître tout cela, c'est connaître en quelque sorte le tempérament, la pensée et la voix de Rome, et quoi de plus capital pour juger la société ? Je crains moins d'en avoir trop dit que dit trop peu, tant il est difficile de n'être pas insuffisant sur un tel texte !

Je ne me suis pas expliqué sur les journaux de Rome ; mais y avait-il à Rome quelque chose d'analogue à nos journaux ? Non certes, et l'instrument même par lequel les nôtres s'exécutent manquant dans ce vaste empire romain qui était l'univers, la communication quotidienne de la pensée pour aller du centre à la circonférence était nécessairement restreinte. Ce qui étonne, c'est qu'il est constant qu'à l'aide de moyens que nous ignorons, ou de nombreux copistes, une correspondance générale quelconque existait entre la pensée de Rome et celle de tout l'empire. « On s'empresse, dit l'accusateur de Thraséas, de lire les *journaux* du *peuple romain* dans les provinces et dans les armées, pour savoir ce que Thraséas n'a point fait[1]. » Voilà pour la publicité à l'extérieur. Juvénal, parlant d'une femme colère qui fait châtier quelques esclaves, écrit : « On frappe encore et elle parcourt les articles d'un long journal[2], » ceci caractériserait la publicité dans Rome. Elle était considérable, puisqu'une femme quelconque d'un certain ordre avait son journal ; et comme, d'après le satirique, le journal était long, on présumera qu'il n'était pas quotidien. Le titre de diurnal ne contrarie pas cette appréciation que la force des choses recommande, car on peut n'éditer qu'en bloc, hebdomadairement par exemple, un ensemble d'*éphémérides*. Les journaux romains n'étaient que cela. Ils avaient le caractère particulier de la chronique, et même de la chronique réduite aux proportions de tablettes historiques et de la courte

[1] Tacite. *Ann.* 16-22. — [2] *Sat.* 6.

anecdote ; c'était quelque chose de moitié officiel, moitié privé ; quelque chose enfin comme ce que nous connaissons sous le nom d'Almanach de Gotha. C'était leur caractère dominant ; ils étaient essentiellement journaux de faits. On y trouvait par exemple que, sous le douzième consulat d'Auguste, Crispinus Hilarus, honnête plébéien de Férules, accompagné de ses neuf enfants, dont deux filles ; de vingt-sept petits-fils, de vingt-neuf arrière-petits-fils, de huit petites-filles, était venu offrir au Capitole, avec ce long cortége, un sacrifice à Jupiter[1] ; — « que Livie avait donné audience à certains grands personnages qui étaient venus la saluer[2] ; » — « qu'Agrippine avait fait le même honneur à ceux dont on avait grand soin de publier les noms[3] ; car ces deux femmes ambitieuses n'omettaient rien de ce qui aidait au prestige de leur influence. » — « Ils disaient qu'Antonia, mère de Germanicus, n'avait point paru aux funérailles de son fils[4] ; » — « qu'au supplice d'un ami de Germanicus, un chien nagea sur le Tibre après le corps de son maître, et prouva un dévouement qui émut Rome[5]. » — « qu'un phénix fut apporté à Rome sous Claude, et montré publiquement dans le comitium[6]. » Tacite caractérise suffisamment les journaux du temps, quand il dit, sur le consulat de Néron avec Pison, « qu'il est presque nul pour l'historien, à [illegible] de louer sans fin les détails de la construction du grand amphithéâtre de cet empereur au champ de Mars ; sujet peu digne d'un récit grave et qu'il faut laisser aux diurnaux[7]. »

Pétrone, dans le tableau de mœurs qu'il nous a laissé, se raille en l'imitant, du compte rendu d'un journal de Rome[8]. La forme en avait peu changé depuis un siècle, car Cœlius, qui envoie l'extrait des journaux de son temps à Cicéron absent qui voulait tout savoir, tâche d'être complet, avertissant son ami qu'il peut sauter, s'il le veut, une foule d'articles comme : auteurs sifflés, pompes funèbres et autres bagatelles[9].

Toutefois la politique entrait, mais discrètement, sans controverse, sous forme de faits, dans les journaux romains. « J'ai les *actes de la ville* jusqu'au sept mars, écrit Cicéron, et j'y vois que,

[1] Pline l'Ancien, *Hist. nat.*, 7-11. — [2] Dion Cass., 57-12. — [3] *Ibid.*, 50-33. — [4] *Ann.*, 3-3. — [5] Pline, *Hist. nat.*, 8-61, Dion Cass., 58-1. — [6] Pline, *Hist. nat.*, 10-2. — [7] *Ann.*, 13-31. — [8] *Satyricon*, 55. — [9] Cic., *Lett. famil.*, 8-11.

grâce à la fermeté de notre Curion, l'affaire des provinces n'est pas prochaine[1]. » — « Vous trouverez, écrit Cœlius à Cicéron, sur un débat officiel, l'opinion de chaque orateur dans l'*extrait des nouvelles*[2]. » — Aux Lupercales, César fit insérer dans les *actes*, « que la royauté lui avait été offerte par le consul au nom du peuple, mais qu'il l'avait refusée[3]. » — J'ai déjà dit, d'après Tacite, que Tibère celait ou publiait les ouvrages qui le concernaient, selon son humeur ou le besoin de sa politique, et Dion nous apprend : « que si quelqu'un avait médit de lui en secret, ne fût-ce qu'avec un tiers, Tibère le savait, et que non-seulement il publiait dans les journaux ce qu'on disait de lui, mais même ce qu'on n'en disait pas et qu'il sentait mériter, pour justifier ses vengeances[4]. — Commode allait plus loin que Tibère : s'il publiait dans les *actes de la ville* ce qu'il faisait de plus honteux, ses débauches, ses cruautés, ainsi que l'atteste Lampride[5], d'après Maximus, ce n'était rien moins qu'insulter périodiquement Rome. Aussi son meurtre fut-il suivi d'imprécations contre sa mémoire, et le sénat s'en rendit-il l'organe officiel dans les journaux[6]. Il ne serait pas sans intérêt de savoir comment, c'est-à-dire par qui et sous quel contrôle s'opérait la rédaction des *actes* du *peuple*, ou des *diurnaux*. On peut penser que la partie officielle émanait des magistrats par la voie de ce que nous nommons un *communiqué;* mais que les nouvelles de pure curiosité étaient laissées à la discrétion du rédacteur.

On voit d'ailleurs que cet organe si vif de notre publicité moderne, le journalisme, était peu de chose à Rome, ou ne prenait d'importance que par des commentaires secrets. Les entretiens de Rome disaient ce que les journaux ne disaient pas, ou traitaient les mêmes sujets tout autrement. Des correspondances privées, comme on en peut juger par celle de Cicéron et de Pline, reproduisaient pour le dehors quelque chose de cet entretien de Rome. Pour nous, le journalisme antique est de pure érudition, et c'est pourquoi j'ai décrit l'esprit de Rome sans son concours. On peut s'assurer qu'en ce sens le journalisme est presque stérile[7]; je

[1] *Lett. à Attic.*, 6-2. — [2] Cic., *Lett. famil.*, 8-11. — [3] Dion Cass., 44-11. — [4] *Ibid.*, 58-23. — [5] Commode, ch. 5. — [6] *Ibid.*, 18-19.

[7] Le savant écrit de M. Leclerc sur les journaux romains m'a fourni beaucoup de faits.

crois qu'on a pu voir aussi qu'on peut s'en passer. L'opinion publique, chez les anciens, transpire de partout.

Les lois comprimées, la liberté intimidée, se font sentir pourtant, dit Cicéron, soit par les jugements confidentiels, soit par le vote secret des dignités[1]. Sénèque, qui savait combien l'opinion parvenait à se faire jour sous mille formes, écrivait pour Néron dans son *Traité de la clémence*[2] que les princes doivent accorder beaucoup, même à l'opinion. C'est que la liberté romaine trouvait toujours son asile; et que, sous les Césars, elle se réfugiait dans l'opinion publique.

Elle remplaça l'institution de la censure, ou plutôt elle s'accrut de l'affaiblissement moral de l'institution. Quand le censeur de Rome en fut en même temps le maître, il put bien exercer la puissance légale que donnait la censure, il n'en eut plus l'autorité morale. Auguste le sentait si bien, que, lorsqu'on le pressait de faire acte de censeur pour corriger les mœurs, il renvoyait ses conseillers à l'opinion publique en disant : « Ce Caton-là nous suffit[3]. »

Peu de princes osèrent la braver complétement, si ce n'est peut-être Caligula qui était fou, et Commode qui était furieux; encore Caligula s'efforçait-il de passer dans l'opinion pour très-orateur, et Commode pour excellent gladiateur, en sorte que, quand l'empereur la dédaignait, l'homme la courtisait.

C'est parce que Tibère la craignait qu'il cherchait tantôt à l'épouvanter par ses délateurs, tantôt à la tromper par des fraudes officielles, publiant sur lui-même des méchancetés qui en prévenaient de plus grandes, ou des faussetés qui coloraient ses rancunes, mais l'opinion sut déjouer cette ruse. Dans un procès fait en plein sénat à Votienus, pour diffamation contre l'empereur, un homme de guerre, Émilius, articula si crûment les outrages pour qu'on le comprît, que Tibère, qui sentit le trait, en fut hors de sens; qu'il s'oublia jusqu'à vouloir se disculper sur place, et que ses amis eurent beaucoup de peine à le rasseoir en le flattant[4].

Les Césars parlaient à l'opinion publique par leurs édits; c'était une manière de l'éclairer, de la rassurer, quelquefois de la

[1] *Traité des devoirs*. 1-7. — [2] Chap. 15. — [3] Suét., *Vie de Caton*, 67. — [4] Tacite, *Ann.*, 4-42.

tromper ou de l'intimider : c'était toujours un expédient pour la conduire.

Claude, qui connaissait sa propre irritabilité et son goût pour la vengeance, rassura l'opinion dès son avénement; il promit par un édit « que sa colère serait aussi courte qu'inoffensive, et que sa vengeance ne serait jamais injuste[1]. » Quand la mort de Britannicus fut résolue, que les menaces d'Agrippine la hâtaient, et qu'on eut fait des essais infructueux d'un poison lent, Néron s'irrite, il menace le tribun qui emploie Locuste : « Ils se préoccupent de la rumeur, dit-il, ils se ménagent des excuses : en attendant, ils sacrifient sa propre sécurité[2]. » Mais Néron, qui précipitait la mort de son frère pour la sûreté de son trône, précipita ses funérailles pour la sûreté de son crime, et ces ménagements de l'opinion qu'il n'admettait pas chez ses instruments, il les eut lui-même, car par un édit il excusa la hâte des obsèques : « Ces morts prématurées étaient si amères, disait-il, qu'il convenait d'en abréger la tristesse. Privé de l'appui de son frère, il se rejetait dans les bras de la république : il fallait d'autant plus l'aimer maintenant qu'il était le dernier reste du sang impérial[3]. » Cet édit fut d'ailleurs accompagné d'immenses largesses qui prouvèrent le mensonge, il est vrai, mais qui le servirent.

Après avoir sévi contre Pison et ses complices, le même prince convoque le sénat, le harangue, puis fait proclamer, avec un édit, les charges constatées contre les condamnés; car, d'après la rumeur, il avait fait périr des innocents par peur ou par haine; mais ceux qui cherchaient la vérité, dit Tacite, crurent à l'origine comme au progrès et à la vitalité du complot; et les proscrits qui rentrèrent, après la mort de Néron, s'en firent gloire[4]. Domitien signalait ce parti pris de l'opinion contre les périls du pouvoir, quand, plaignant la condition des princes, « il déplorait qu'on ne les crût, sur les conspirations, que lorsqu'elles les tuaient[5]; » savoir, quand il n'est plus temps. C'est que, pour l'opinion, les conspirations ne furent à Rome que des inventions de cour, comme ailleurs des inventions de police; et que la rumeur fut le manteau des factions. Aussi Pline, dans ce panégyrique célèbre qui nous

[1] Suét., *Vie de Claude*, 38. — [2] Tacite, *Ann.*, 13-15. — [3] *Ibid.*, 13-17. — [4] *Ibid.*, 15-15. — [5] Suét., *Vie de Domitien*, 21

apprend tant de choses, recommande-t il spécialement à Trajan le soin de sa renommée [1]; ajoutons qu'il lui recommande en même temps le respect de l'opinion et des conspirations [2]. — « Les images de Trajan, dit-il, sont du même métal que celles de Brutus et le motif de les ériger est le même [3] : » ce qui signifie que les vrais Césars doivent conspirer contre le césarisme : et Trajan l'entendit si bien, qu'il arma le préfet de ses gardes contre lui-même [4]. Que pouvait de plus l'opinion ?

Ce furent les factieux et les rhéteurs, non moins que la tyrannie, qui lui donnèrent cette acerbité. Les perturbateurs de Rome, qui furent très-nombreux, irritèrent les empereurs et compromirent la paix publique ; mais il y eut des honnêtes gens de tout ordre qui surent ménager les princes et distinguer entre ceux qui méritaient le blâme et ceux qui méritaient la reconnaissance. Je n'inculpe une classe, un ordre, une époque, que sous la réserve de cette distinction. Si les anciens ne la font pas textuellement, ils la font naître, elle est d'ailleurs évidente. « Une nature fière et impatiente, dit Sénèque, évitera les excitations d'une liberté périlleuse [5], » et combien Rome renfermait de natures impatientes !

Mais combien Sénèque était-il tour à tour un sage et un mauvais guide ! « Où est le roi, dit-il, que n'attendent pas plus ou moins une chute, une dégradation, un maître, un bourreau [6] ? » Cambyse tue le fils de Prexaspe dans l'ivresse, et force en quelque sorte le père à louer sa dextérité : « S'il eût dit quelque chose comme homme outragé, il n'eût, plus tard, rien pu comme père, dit Sénèque ; il valait mieux, poursuit-il, laisser ce roi boire du vin que du sang ; tant que sa main tenait la coupe, c'était une trêve au crime. Prexaspe accroîtra la liste de ceux dont les catastrophes prouvent combien il est dangereux de conseiller les rois [7]. » — Canus, ayant eu, dit-il, une longue altercation avec Caligula, ce Phalaris le fit mourir ; et Sénèque de s'écrier : « Nous

[1] « N'ayez d'yeux et d'oreilles que pour elle » (Ch. 62.)

[2] « Le châtiment a pénétré à travers les gardes, comme si toutes les portes étaient ouvertes. » (*Panégyr.*, 49. Voir encore les chap. 52-53.)

[3] *Ibid.*, 55

[4] Il importe peu que l'acte de Trajan ait précédé le panégyrique, car c'était l'opinion du moment qui dictait l'acte de Trajan, comme le panégyrique de Pline.

[5] *De la Tranquill. de l'âme*, 4. — [6] *Ibid.*, 13. — [7] *De la Colère*, 3-15.

dirons ton nom à tous les siècles, illustre victime des attentats de Caius[1] ! » Il raconte qu'un tyran, menaçant de mort le philosophe Théodore, celui-ci répliqua : « J'ai une pinte de sang à ton service[2]. » — Est-ce là le langage d'un sage, et persuade-t-on la modération par cette violence ? C'est que les exagérations des rhéteurs exaltaient Sénèque, qui ne pouvait s'empêcher d'imiter ceux qu'il blâmait.

Longin fut un rhéteur de génie dont le grand caractère égala le talent : Quintilien fut, à tout prendre, son émule ; s'il eut moins de grandeur, il eut plus de sagesse. Sénèque, avec plus d'éclat que chacun d'eux dans la destinée, prêcha plus de sagesse qu'il n'en pratiqua ; mais ce n'est pas aux hommes de cet ordre que je reprocherai les torts de la profession ; je n'en inculperai pas même les maîtres moins éclatants qui surent enseigner sans corrompre et dont Rome ne fut pas dépourvue ; j'adresse mon blâme aux médiocrités violentes qui rachetaient par l'excès ce qui leur manquait en mérite, et substituaient le bruit à l'honnêteté ; je l'infligerai à ces démagogues de l'intelligence, à cette queue des littératures qui en poussent la tête pour s'y substituer en la précipitant ; je m'en prends à ceux contre lesquels invectivaient avec tant d'énergie Sénèque, Tacite, le sage Quintilien même, quand ils attaquaient les rhéteurs sans distinction ; je m'élève contre cette soldatesque de lettres qui infestait Rome.

Denys d'Halicarnasse reproche aux Grecs du Péloponèse, c'est-à-dire à la fleur des Grecs, la férocité de leurs guerres intestines ; il leur oppose la patience et la mansuétude romaines « Je voudrais, dit-il, que les Grecs se distinguassent des barbares autrement que par leur nom et leur langue. Je ne reconnais pour Grecs que ceux qui ont des mœurs politiques et de la justice[3]. » Rome et la Grèce diffèrent radicalement, la Grèce dogmatise, Rome commande ; la Grèce brille, Rome conquiert, l'une veut avant tout l'égalité, l'autre la hiérarchie, la liberté grecque est effrénée, Rome lui préfère presque la discipline. Toutefois ce n'est pas la Grèce qui a perdu Rome, ce sont les Grecs. Ce n'est

[1] *De la Tranquill de l'âme*, 14. — [2] *Ibid.*
[3] C'est le résumé d'un long morceau d'histoire sous ce titre : *De la grandeur d'âme des Romains*, 2, p. 664.

pas l'art grec, c'est-à-dire la beauté, la perfection en tout genre qui la corrompit ; ce sont les arts, les fantaisies grecques ; ce sont les mille expédients que puisaient dans la décadence de leur patrie les esprits raffinés qui suivaient ailleurs la fortune. C'est le caprice substitué à la règle, c'est l'adresse substituée à la bonne foi, c'est l'astuce remplaçant la force, c'est l'esprit de mécontentement et d'envie, c'est-à-dire celui d'indocilité et d'innovation, chassant le respect de la tradition et de l'ordre, c'est le tempérament ionien remplaçant le tempérament sabin, voilà ce qui déprava Rome, voilà comment les Grecs gâtèrent ses mœurs politiques, voilà comment les Romains devinrent Grecs en attendant que Rome devint Byzance.

Prométhée luttant contre Jupiter, la guerre des Titans contre l'Olympe, — que c'est bien la Grèce, c'est-à-dire l'esprit de révolte ! La fable de Pandore, c'est-à-dire mille maux déchaînés sur la terre, pour n'aboutir qu'à l'espérance, — que c'est bien l'image de la politique grecque !

Plutarque a fait un traité sur la manière de lire les poëtes, c'est-à-dire sur les précautions que cette lecture commande ; il y aurait un livre à faire sur la manière de lire les Grecs, et même de lire le sage Plutarque peu sage politique.

C'est sous la réserve de ces considérations dominantes que j'ai traité ce sujet si grave et si délicat des sentiments et de l'opinion de Rome sous les Césars. Nous en comprendrons mieux les mœurs sociales.

DES MOEURS SOCIALES

Où chercherons-nous les éléments de l'appréciation des mœurs sociales de Rome impériale? Dans les poëtes? Nous n'avons que des satiriques naturellement exagérés et partiaux pour le mal, ou des poëtes légers qui ne peignent que les côtés frivoles et un certain monde de leur société; ou des épiques qui vivent dans le domaine du merveilleux et de la fantaisie. Les poëtes renseignent donc faiblement, ou mal. Les historiens, on l'a vu, sont généralement ou trop artistes, c'est-à-dire trop tentés de sacrifier la vérité à l'effet; ou trop gens de parti pour que le vrai ne souffre pas de leur passion politique. Les philosophes, chez qui le titre même de sages qu'ils affectent devrait être une garantie de modération et d'exactitude, ont un tic particulier dans Rome, c'est que, s'ils s'occupent essentiellement des mœurs, c'est presque toujours pour en déclamer à outrance. Comme au sein du luxe Rome aimait à vanter son antique simplicité, d'où était sortie sa grandeur; comme c'était là son âge d'or, les philosophes de la société impériale déclamaient imperturbablement dans le sens qui flattait le plus Rome; ils dénigraient impitoyablement le présent sur le moindre prétexte, comme, sur le même fondement, ils louaient le

passé sans mesure. Que s'ensuit-il ? c'est qu'il est très-difficile de reconstituer les mœurs vraies de la société impériale avec des éléments aussi rares que suspects ; et pourtant nous ne pouvons les juger que sur ces éléments ; il y faut donc beaucoup de circonspection. Non-seulement nous aurons à soumettre à la loi suprême du bon sens et des vraisemblances ce qu'il nous est permis d'apercevoir sur les mœurs romaines à travers le prisme trompeur qui s'interpose entre elles et nous, mais nous songerons surtout que, malgré nos précautions, nous n'apercevons rien de parfaitement sûr, rien qui ne soit un peu artificiel et ne relève de la fantaisie à quelques égards. Je place mon étude sous la protection de cette règle; d'autres études du même genre me semblent en avoir tant besoin, que les précautions que j'ai prises pour la mienne ne me paraissent pas l'en exempter.

Je chercherai le sens des mœurs romaines, moins dans des faits tronqués, dans des actes éparpillés et mal compris, avec lesquels on les peint communément, que dans l'esprit de la vie générale de la société impériale, ou plutôt, c'est cet esprit même que je cherche ; je voudrais plutôt obtenir des résultats sérieux pour l'intelligence que des tableaux émouvants pour l'imagination; je traiterai des mœurs romaines, bien plus que je ne retracerai ces mœurs.

On peindra sans peine avec du talent le coureur d'héritages, le parasite, le courtisan, le délateur, le poete ridicule, le sophiste, le riche sans enfants et d'autres personnalités saillantes du monde romain ; on simulera sans peine une orgie matérielle ou morale de cette société. Pour ces œuvres d'art, les couleurs abondent, il est plus malaisé de recueillir un ensemble de faits certains, variés, significatifs; un faisceau de traits tout à la fois généraux et précis qui autorisent des conclusions morales déterminées, pour une période même restreinte. Sur le siècle de Tacite, par exemple, nous n'avons guère à consulter, sauf de légères excursions en deçà et au delà pour lier les effets aux causes, que les deux Pline, Sénèque, Quintilien, Tacite, Juvénal, la législation ou plutôt les souvenirs qui nous en restent; des titres de lois ou de rescrits plutôt que les rescrits ou les lois même. Les grands auteurs contemporains sont les seuls qui, pour nous, aient connu leur société, parce qu'ils l'ont vue vivre, parce qu'ils ont vécu d'elle et

avec elle, et qu'à cet égard, si tout ce qui est chez eux n'est pas certain, il n'y a pourtant de certain pour nous que ce qui est chez eux ; car ce qui n'est pas chez eux n'est nulle part. Les raffinements de l'érudition me paraissent créer beaucoup plus de subtilités que de vérités. En général, le savant n'aime pas la vérité toute simple, celle qui est à la portée de tout le monde; et c'est celle que je préfère. J'ai cette forte conviction de l'expérience qui m'apprend que les nouveautés de l'esprit ne sont que des bizarreries de l'esprit, des paradoxes à peine spécieux pour des âmes saines; des doctrines étranges qui n'ont pas d'autre mérite que leur étrangeté, et que démentent ponctuellement l'histoire vraie et le bon sens.

Il n'est pas rare de voir des écrivains rapprocher des civilisations par des points de contact singuliers et qui rappellent ce jeu d'esprit de d'Alembert faisant le parallèle détaillé de la Vénus de Médicis et du gladiateur combattant, sujet excellent pour qui ne vise qu'au bel esprit. Quelques-uns comparent les beaux côtés d'une civilisation avec les mauvais côtés d'une autre; ils ont leurs raisons sans doute, mais quel homme de sens comparera la tête d'une nymphe avec les pieds d'un satyre? D'autres prennent en bloc toutes les époques de la longue durée d'un empire, pour ne tracer qu'un seul tableau de la civilisation, ou, si l'on veut, des mœurs sociales de cet empire; comme s'il y avait rien de commun, par exemple, entre les mœurs sociales du temps de Louis XI et celles du temps de Louis XV; comme s'il ne s'agissait pas, je ne dis pas de deux races, mais de deux nations et de deux civilisations distinctes! Or ce tableau vague des mœurs générales de tous les temps du même empire ne peint en réalité aucun temps. Autant de générations, autant de mœurs pour ainsi dire; si on oublie cette loi, on oublie sa boussole dans un océan sans limite; et, à force d'embrasser tout, on ne voit rien. Que serait-ce, par exemple, si, pour peindre une famille, au lieu de reproduire successivement chaque membre de cette famille, puis d'en présenter le groupe d'ensemble avec les nuances d'âge et de sexe qu'il comporte, je préférais la représenter dans un portrait unique composé de détails pris à chacun de ses membres? L'étrange figure que j'offrirais si je plaçais une tête d'enfant sur un corps d'homme,

auquel je prêterais des vêtements de femme ! Ne composerais-je pas un monstre à peine digne de rappeler une mascarade ? Je connais plus d'une de ces mascarades qui ont la prétention de représenter les mœurs romaines. Je déclare que ces masques brillants ne m'imposent pas : j'ajoute même que le but de mon travail est moins de reproduire une personnalité enfouie dans la nuit des temps que de montrer à quel point les masques qui entendent la copier la travestissent : et pour n'en citer qu'un exemple, que n'avons-nous pas écrit sur l'impudicité du culte de Vénus, même à Rome ! que n'en a pas dit Bossuet [1], cet esprit si grave, dont le génie a tant de bon sens, quand sa passion de prêtre, si excusable chez un prêtre, ne l'exalte pas ! Sans distinguer la Vénus élégante qui préside à la grâce des arts, comme celle qui protégea l'Attique contre les Perses suivant Hérodote [2], ou la Vénus chaste qui préside aux amours tendres et délicats, à l'amour conjugal même, dans ce qu'il a de plus pur ; de la Vénus impudique, c'est-à-dire de la Vénus irritée à laquelle on ne sacrifiait que comme les Romains sacrifiaient à la peur, pour la conjurer ; nous condamnons sans examen la religion de Vénus comme la religion de l'impureté ; et nous disons : Quel peuple que celui qui adorait Vénus ! quelle civilisation que celle qui avait des autels pour la mère des amours lubriques ! quelle race que celle qui s'honorait de sortir de Vénus par Énée et qui avait fait un titre de souveraineté du nom de César le dictateur, ce fameux Jules, un rejeton d'Énée, un descendant de Vénus ! Quand on veut déclamer, cela suffit, mais, pour être vrai, que dirons-nous ? C'est « que Sulpitia, fille de Patercule, femme de Fulvius Flaccus, fut choisie à l'unanimité comme la plus chaste parmi cent Romaines chastes pour dédier la statue de Vénus d'après l'ordre de la sibylle [3]. » Que de précautions, quel choix, quelle pureté d'intentions et de personnes, pour dédier une statue de Vénus ! Est-ce ainsi qu'on agit pour une courtisane [4] ?

[1] *Disc. sur l'Hist. univ.*, *Les temps du second temple.* — [2] *Athénée*, liv. 13.

[3] « Pudicissima femina, matronarum sententia electa ex centum præceptis, quæ simulacrum Veneris ex sibyllinis libris dedicaret. » (Pline, *Hist. nat.*, 7-35.)

[4] Il faut voir, dans les historiens, avec quel soin on choisissait les vestales (Voir, par exemple, Tacite sur le remplacement de la grande vestale Occia, *Ann.*, 2-86.) Elle avait, pendant cinquante-sept ans, rempli ses fonctions avec une pureté sans

Je constate généralement trois vices dans les tableaux qu'on nous fait des mœurs romaines — On fait un crime spécial à Rome de tous les écarts communs à toutes les sociétés ; — on attribue à chaque époque de Rome les mœurs successives (souvent contradictoires) de toutes ses époques. — On lui impute enfin des mœurs de fantaisie, je ne sais quels monstres de convention qui n'ont existé dans son sein à aucune époque. Ce qui suit le démontrera peut-être.

Je viens de citer combien, sur un fait particulier, la prévention peut égarer ; je jugerai d'après le même procédé l'appréciation d'ensemble de la civilisation romaine, suivant le convenu de la prévention contemporaine. Je lis dans une œuvre moderne couronnée d'un grand succès que « le christianisme a surpris le monde dans un effroyable progrès de décomposition qui datait de l'introduction du rationalisme dans le domaine de la tradition[1]. » J'y lis encore . « Toute cette force de l'intelligence et de la volonté qui, sous l'influence du spiritualisme chrétien, s'est révélée dans les temps modernes, abîmée alors dans les sens, y était tout exploitée à les assouvir[2] ; » suit le tableau convenu de l'orgie romaine, sans distinction d'époques. En supposant que chacun des traits constituant cette orgie soient vrais, c'est leur accouplement qui est faux ; c'est la conclusion qu'on tire de l'ensemble des détails qui est fausse. Comment, en effet, ne constituer qu'une seule civilisation des diverses mœurs qui se partagèrent Rome dans sa durée ? Rome a eu quatre époques principales, dont deux très-grandes. La

taille On choisit, parmi les concurrentes pour son remplacement, la fille de Pollion, lequel avait persévéré dans son premier mariage C'étaient, dira-t-on des vestales ; mais pourquoi des vestales dans une religion purement sensuelle ? Qu'on y songe, car je ne nie point le sensualisme païen, c'est le culte du sensualisme que je conteste.

[1] *Études philosoph sur le Christianisme*, par M Nicolas, 1-257

[2] *Ibid* 1-200 — Je croyais que si quelque chose avait essentiellement distingué les anciens, les Romains en particulier, c'étaient l'intelligence et la volonté (Je renvoie à Bossuet, *Empire romain*.) Puis, le spiritualisme était dans la société chrétienne avant qu'elle fît preuve d'intelligence autrement que par d'obscures, mais sincères vertus. Du reste, toute l'antiquité fut rationaliste et, si le rationalisme seul expliquait la prétendue orgie romaine, comment s'expliqueraient les beaux temps d'Athènes, de Sparte, de Rome même ? — L'auteur que je cite pèche, je crois, par trop de rationalisme, car, d'un principe métaphysique posé, il déduit logiquement les mœurs qui en ressortent, sans songer aux faits qui démentent son induction C'est que les mœurs sont bien plus caprice et sentiment que logique. Les rationalistes oublient toujours les passions

société romaine a vécu du principe de liberté sous la forme républicaine : or la république a eu sa jeunesse, sa maturité, sa décadence. La société romaine a vécu du principe d'autorité sous les empereurs, et l'empire a eu à son tour sa jeunesse, sa maturité, son déclin. La jeunesse de l'empire finit à Néron; sa maturité finit en quelque sorte avec les Antonins; sa décadence suit le progrès des temps jusqu'au principe nouveau inauguré par Constantin, et ce principe ne sauve pas la société romaine, qui meurt décrépite à Constantinople : il sauve le monde. Or, je le demande, toutes les phases que je signale dans la société romaine eurent-elles la même civilisation? chacune de ces grandes phases n'eut-elle pas une civilisation conforme à l'état général de la société contemporaine, à ce que j'appelle sa jeunesse, sa maturité, son déclin? Et, par exemple, chaque époque n'a-t-elle pas regretté quelque âge d'or? des mœurs meilleures ou moins mauvaises? Les témoignages de ces regrets sont partout dans l'histoire : Tibère, empereur, regrettait les mœurs de sa jeunesse [1]; le sénat de Néron s'indignait que les mœurs romaines devinssent trop grecques [2]. Rome ne fut-elle pas étrusque et latine avant d'être italique? ne fut-elle pas italique avant d'être grecque? enfin, grecque, avant d'être asiatique, asiatique, avant d'être chrétienne? Confondre sous le même nom tant de civilisations distinctes, c'est faire un accouplement monstrueux, impossible. Une pareille civilisation n'a jamais existé dans son ensemble. L'Hippocentaure et le Minotaure du paganisme, la Licorne et l'Hippogriffe de nos légendes, n'ont pas moins de réalité que cette chimère.

Selon notre auteur, dès Lucrèce, dès Cicéron (à plus forte raison sous les premiers empereurs romains), la société païenne avait perdu tout sens moral; elle se vautrait dans l'orgie, elle ne vivait que de sang, de débauches. Comment donc trouve-t-on dans un tel milieu l'œuvre admirable du *Traité des devoirs*, de Cicéron; l'histoire si grave, si accentuée, si spiritualiste de Tacite; les lettres si honnêtes de Pline, expression de son temps; le stoïcisme si fier de Lucain, la philosophie si haute de Sénèque et d'Épictète? Pourquoi tant de grands hommes en tout genre? Comment

[1] Tacite *Ann.*, 3-53, 54, 55. — [2] *Ibid.*, 14-20.

ont pu naître dans ce milieu gangrené Nerva, Trajan, les Antonins? les Antonins, l'honneur du trône et de l'humanité !

Comment de cette orgie compliquée, que chaque jour accroît jusqu'à la dissolution finale, sort-il ce merveilleux essor d'une science étonnante dès ses débuts, le *droit romain?* Comment, du bourbier sanglant où sont plongés les jurisconsultes, peut-il éclore (dans la maturité et même dans la décadence impériale) des hommes comme Gaïus, Papinien, Ulpien, Paul, la raison et l'équité mêmes? Comment, voués à l'étude du droit comme l'entendait Rome, qui le définissait la science des choses divines et humaines, ont-ils atteint le sommet de cette haute science autant que l'humanité peut l'atteindre? Comment purent-ils compléter pour leur part un monument d'un idéal si beau, qu'il nous régit encore sous le grand nom de *raison écrite?* L'évangile peut nous échoir dans la fange, il vient de Dieu; mais le droit romain, œuvre des hommes, n'a pu sortir d'un cloaque.

Eh ! ne gagnerions-nous pas, nous qui vivons sous le principe chrétien, à posséder des esprits de la trempe de ces grands hommes? N'est-il pas contradictoire de prétendre qu'à mesure que les mœurs publiques du monde antique se corrompaient, l'idéal païen suivait une marche inverse : la raison publique montant à mesure que les mœurs s'abaissaient, l'esprit se subtilisant et s'épurant à mesure que la matière le suffoquait en quelque sorte? Ces deux ordres d'idées sont incompatibles ; or le monument des jurisconsultes est là, il est incontestable ; donc son contraire, son antinomie est un mensonge[1].

Quand j'ai voulu raisonner de la société politique à Rome, j'en ai d'abord posé les éléments. Procédons ainsi pour les mœurs sociales. Qu'étaient, par exemple (dans le milieu social), les nobles, les chevaliers, les affranchis, les esclaves? Quel rôle y jouait l'influence grecque ou barbare? Établissons nos bases d'appréciation pour l'ensemble, en étudiant les individualités. Consultons l'histoire; appelons les contemporains du siècle, que j'apprécie, à notre enquête. Ne plions pas les faits aux doctrines, déduisons plutôt les doctrines des faits.

[1] Ce que j'ai dit moi-même de la fausse direction que les rhéteurs donnaient à l'esprit s'applique surtout à la politique.

I

Le prestige qui s'attache généralement à la noblesse remonte aux temps les plus antiques. « Tous les gouvernements l'honorent, dit Aristote : ils présument que les meilleures races produisent les meilleurs individus ; la noblesse est une vertu de race [1]. » Cette réflexion d'Aristote a beaucoup de vrai : la vertu du sang; les grands exemples de famille; la discipline de l'éducation domestique dans les grandes maisons ; les soins et les habitudes que permet l'opulence ; la solidarité de tous ceux qui sont appelés à porter un nom illustre; l'orgueil et le respect de l'histoire, tout ce qui oblige la noblesse lui donne, par cela même, une trempe à part quand elle est dans un milieu qui lui convient et qu'elle n'y dégénère pas. L'honneur, qui est une vertu plus particulièrement moderne dans ses applications à la vie civile [2], a pris naissance dans l'aristocratie. L'honneur est la vertu propre de la noblesse. Rome avait compris de bonne heure le mérite de cet ordre social ; nulle part l'aristocratie n'eut plus de pouvoir légal et d'ascendant ; nulle part le peuple ne fut plus fier et plus jaloux de ses nobles.

L'orateur Messala purgea sa famille des images d'un certain Lœvinus qui lui était étranger. Le même sentiment de légitime orgueil dicta au vieux Messala son livre sur les familles, quand, traversant les galeries de Scipion Pomponianus, il vit qu'à l'aide d'une adoption testamentaire, les Salustions (c'était le premier nom de Pomponianus) outrageaient de leur contact le beau nom d'Africain ; quoique Pline remarque très-bien qu'usurper un nom glorieux, c'est rendre hommage à la vertu [3]. Lorsqu'on sévit au sénat contre les complices de Séjan, — les Scipion, les Silanus, les Cassius, montraient de la sévérité, quand soudain un certain Togonius Gallus [4], en mêlant à ces noms éclatants son obscure accession, provoqua la moquerie de ses collègues [5]. Dans le deuil général où

[1] *Politiq.*, 3-8.

[2] Nous avons déjà vu combien l'honneur militaire (tout autre que notre faux *point d'honneur*) était connu des Romains.

[3] *Hist. nat.*, 35-2, édit. Lemaire. — [4] Un petit sénateur apparemment. — [5] Tacite, *Ann.*, 6-42.

plongea Rome cette réaction, ce fut un surcroît de douleur, selon Tacite, de voir Julie, fille de Drusus, veuve de Néron, épouser Rubellius Blandus, dont on avait vu l'aïeul simple chevalier romain [1]. Ce sentiment de blâme pour les mésalliances était général : quand Tibère fit accuser Lépida d'avoir tenté d'empoisonner son mari, le peuple fit mille imprécations contre l'empereur, qui avait uni cette femme illustre à un certain Quirinus, qui n'avait d'autre mérite que d'être riche et sans enfants [2]. Aux funérailles de Drusus, la pompe nobiliaire des obsèques frappa le peuple. Il admira l'image d'Énée, la tige des Jules; puis, successivement, les rois d'Albe; Romulus, fondateur de Rome; la noblesse sabine, Attus Clausus, et la longue série des images des Claudes. Quand Agrippine sut imposer à Claude l'adoption de Néron, on sut aussi remarquer que c'était le premier exemple de l'introduction d'un sang étranger dans cette race si pure des Claudius [3]; quand, au faîte de sa grandeur et suspect de trop d'espérances, Séjan visait à s'introduire dans cette illustre maison, on s'en indigna [4]; et ce qui perdit surtout Cornélius Sylla sous Néron, c'est que, par l'éclat de sa naissance et son affinité avec les Claude, il semblait appelé à l'empire [5].

La famille Émilia, qui partageait à un moindre degré les respects de Rome, fut féconde en gens de bien, et ceux de ses membres qui manquèrent de bonnes mœurs, dit Tacite, n'en eurent pas moins de grandes destinées [6]. Mais je ne fais pas le nobiliaire de Rome, je constate simplement la susceptibilité de la société romaine pour ses nobles. Elle produisait même la contrefaçon de l'aristocratie; et c'est pour celle-ci que plaide Pline le Jeune quand il écrit sur les enfants qu'il espère avoir de sa femme : « que les noms qui les attendent ne seront pas inconnus, et que leur noblesse ne sera point l'ouvrage d'un caprice du sort [7]; » réflexion non moins légitime qu'envieuse. Sénèque écrivait dans le même sens, que ni Platon ni Socrate n'étaient nobles; mais que la philosophie les ennoblit et que ces personnages sont les maîtres

[1] Tacite, *Ann.*, 6-26. — [2] *Ibid.*, 4-9. — [3] *Ibid.*, 12-25.
[4] « Polluisse nobilitatem familiæ videbatur » (*Ibid.*, 3-20.)
[5] Tacite, *Ann.*, 13-23. — [6] *Ibid.*, 6-27. — [7] *Lett.*, 8-10. Voir encore Sénèq., *Epit.* 44

de quiconque s'en montre digne; vérité respectable à son tour, si elle n'est pas exclusive et jalouse.

J'ai déjà dit quelle était l'immensité des possessions de la noblesse romaine[1] et l'étendue démesurée de ces villas, qui, couvrant un sol jadis si riche en moissons, rendaient Rome tributaire de l'étranger pour son existence. Elles étaient pour les empereurs, pour Tibère surtout, un juste sujet de regret[2]. Il paraît du reste que la noblesse représentait dans ses domaines. Elle allait trôner tantôt en Lucanie, tantôt en Campanie, tantôt sur tout autre point fortuné de l'heureuse Italie, et Pline écrit à Presens, qu'il imitait en petit : « Jusques à quand ferez-vous le roi[3] où vous êtes ? Venez donc à Rome rendre quelques devoirs pour mieux goûter ceux qu'on vous rend à vous-même. » Mais à Rome la noblesse et le prince se corrompaient réciproquement. « L'épais Damasippe, dit Juvénal, fait voler un char rapide, et, consul, il enraye lui-même. Damasippe se promène en plein jour un fouet à la main ; s'il rencontre un vieillard vénérable, son ami, il le salue avec son fouet ; il aime à mettre sa main dans le fourrage et à verser l'orge à ses chevaux fatigués[4]... — Quitte, César, l'embouchure de tes fleuves, poursuit le poëte, cherches-tu ton lieutenant? tu le trouveras dans une vaste taverne, attablé avec quelques sicaires : il est là avec des voleurs, des mariniers, des esclaves fugitifs, des bourreaux, des fabricants de cercueils, des prêtres de Cybèle gisant sur leurs cymbales : là brille l'égalité, là règne la liberté la plus entière ; les coupes, les lits, les tables, tout est en commun. Que ferais-tu, Ponticus, d'un pareil esclave? Certes, tu l'enverrais dans tes cachots de Toscane. Vous vous pardonnez tout, superbes rejetons de Troie ; les Volénus et les Brutus s'honorent de ce qui flétrirait le plus humble artisan[5]. » Est-ce un Romain qui parle? Est-ce de la noblesse romaine qu'on parle ainsi? Cet oubli de son rang date-t-il de si loin? « A quoi bon, continue le satirique, d'illustres ancêtres ! Pourquoi les images de tant de grands capitaines, si l'on passe la nuit au jeu, en face du

[1] Voir Sénèq. *Ibid.*, 89, et d'autres autorités citées p. 137. Qu'on réduise l'exagération, le monopole n'en sera pas moins exorbitant.

[2] « Villarum infinita spatia. » (Tacite, *Ann.* 3-53.)

[3] « Regnabis. » (*Lett.*, 7-3.) — [4] Juvén., *Sat.*, 8. — [5] *Ibid.*

vainqueur de Numance; si l'on ne songe à dormir qu'au lever de l'aurore, quand ces héros, les aigles en tête, marchaient à l'ennemi[1]? » J'aime dans Juvénal ces mâles accents; des injures si patriotiques ne peuvent être que salutaires. Il reproche au noble Damasippe, qui le croirait? de vendre sa voix au théâtre pour hurler dans le spectre de Catulle; il félicite si bien l'agile Lentullus (autre noble du même ordre) de son succès à représenter le Lauréole, qu'il a mérité, selon lui, d'être mis en croix[2]. « T'étonnerais-tu, poursuit-il, que sous un empereur, joueur de harpe, un noble se fasse histrion, à la bonne heure, s'il se faisait gladiateur; mais trêve d'étonnement, nous avons vu des nobles dans l'arène, » et il peint le triste spectacle d'un Gracchus ravalé aux proportions d'un bestiaire.

Mais la cour encourageait ces exemples, moins, comme je l'ai dit, pour avilir les grands que pour changer leurs tendances et les arracher aux complots par les plaisirs. Néron ne laissa d'abord périr personne dans les jeux, pas même des coupables; il est vrai qu'il y fit combattre quarante sénateurs et soixante chevaliers, dont plusieurs étaient riches et très-estimés[3]; il alla même jusqu'à leur opposer des bêtes féroces[4]; mais la preuve que cette manie de Néron n'était pas une hostilité politique, c'est que dans le même temps, et dès la mort de Britannicus « il honora, dit Tacite, tout ce qui survivait de noms et de vertus antiques[5]. » Il n'en est pas moins vrai que le séjour de Rome était malsain pour les nobles. C'est là d'ailleurs que l'opinion leur suscitait des rivalités; c'est là qu'avant comme après Marius les notabilités plébéiennes leur étaient opposées pour les blesser. « C'est dans le peuple que tu trouveras l'orateur éloquent, dit Juvénal, c'est là qu'est le défenseur des droits de la noblesse ignorante. Jeune, le plébéien vole aux rives de l'Euphrate, ou va se ranger sous les aigles qui surveillent le Batave. Mais toi, tu n'es rien qu'un descendant de Cécrops, aussi vain qu'un buste d'Hermès, à cela près qu'il est de marbre et que tu respires[6]. » En reproduisant ces traits mordants,

[1] Juvén., *Sat.*, 8.
[2] Allusion à un incident du rôle, où le personnage paraît subir ce supplice. (*Ibid.*)
[3] « Quasdam fortunæ et existimationis integræ. » (Suét., *Vie de Néron*, 12.)
[4] On prit des précautions, sans doute, puisqu'il ne périt personne. (Voyez Suétone.)
[5] Tacite, *Ann.*, 13-18. — [6] Juvén., *Sat.*, 8.

j'ajoute à peine, — tant le bon sens me supplée! — qu'ils n'atteignent que les exceptions dans la noblesse; qu'elle n'y a échappé dans aucun pays, dans aucun temps, et qu'à Rome comme ailleurs ils n'expriment que le mauvais côté de la vérité. La malignité remarque rarement que, dans la noblesse même, une souche vulgaire peut produire un rejeton illustre; qu'un petit-fils peut ramener la gloire qui dédaignait son père, et que la noblesse n'est pas à l'abri des défaillances humaines. Quand on la juge, ce sont les conditions fondamentales de l'institution qu'il faut envisager; il faut savoir négliger quelques défauts La noblesse romaine avait les vices de sa position, sans nul doute; mais on a vu qu'elle ne manquait pas d'une assez grande vitalité politique, et que l'énervement général de ses mœurs privées expliquerait mal son énergie contre les empereurs. Car, qui ne sait combien cette énergie était périlleuse, et combien c'était un prodige sous les Césars que d'être noble et de vieillir[1] N'oublions pas qu'après tout, si l'aristocratie comptait quelques membres fainéants ou indignes, elle n'en remplissait pas moins les hautes charges de l'empire, et qu'elle soutint la gloire du nom romain autant que le permettaient les princes[2].

Le mot de noble convient, pour le temps, à la qualité de chevalier. Quand Josèphe parle des patriciens, des sénateurs et des chevaliers, il comprend l'ensemble des hautes notabilités romaines. Les chevaliers ne le cédaient guère aux autres, dit-il, soit en dignité, soit en richesses[3]. Il ne faut l'entendre pourtant que des sommités de l'ordre, car Pline écrit d'un de ses amis que c'est faute d'ambition qu'il est resté chevalier, puisqu'il pouvait aisément atteindre aux plus hautes dignités, et qu'il lui voudrait un peu plus de relief[4]. Ce que j'ai dit de la haute noblesse s'applique donc dans une proportion moindre aux chevaliers. On a déjà vu que les empereurs les opposaient dans l'ordre politique aux patriciens; que l'Égypte n'était confiée qu'à un chevalier[5]; j'ajoute qu'Auguste et Tibère eurent la précaution de choisir pour leurs parents des époux de cet ordre[6] pour mieux se l'attacher, et par

[1] Juvén., *Sat.*, 5. — [2] Tacite, *Vie d'Agricola*, 5. — [3] *Hist. anc. des Juifs*, 19-1 — [4] Pline le Jeune, *Lett.*, 3-2. — [5] Tacite, *Ann.*, 2-50, 12-60; *Hist*, 1-11. — [6] *Ann.*, 4-39, 6-15. — Tibère choisit des chevaliers pour deux filles de Germanicus.

sécurité pour eux-mêmes, un simple chevalier ne pouvant être un rival.

Les affranchis n'avaient pas de position sociale déterminée, mais, tenant par leurs pères ou leur condition première à l'esclavage, et par leurs enfants aux hommes libres, ils étaient le nœud, si je peux le dire, de la population romaine. Ils restaient faibles et médiocres ou devenaient exceptionnellement puissants selon leurs aptitudes personnelles : comme tous les gens déclassés, ils restaient très-bas où s'élevaient fort haut par leur savoir-faire. La plupart des princes étaient à la fois les maîtres des citoyens et les esclaves de leurs affranchis : ils n'entendaient, ils ne parlaient, ils ne gouvernaient que par eux ; c'était par eux, c'était même à eux qu'on demandait les consulats [1]. On sait combien les affranchis de Galba se hâtaient de se gorger sous ce vieillard, et combien leur avidité précipita sa chute [2]. C'était l'un des malheurs de Rome ; car c'est l'abaissement des affranchis, selon Tacite, qui prouve la liberté [3], et Pline félicite Trajan de les tenir à leur place, parce que rien ne témoigne contre la grandeur du prince que la grandeur des affranchis [4]. « Deux juges suffisaient jadis aux citoyens de Rome, dit Pline l'Ancien, et des esclaves de Néron, à peine échappés des fers, mépriseraient des vergers si restreints ! il leur faut des viviers, des cuisines même plus vastes [5] ! » La déclamation, comme toujours, exagère, elle atteste au moins combien cette condition permettait d'opulence [6]. Par elle-même elle était misérable, puisque l'affranchi n'était qu'un pupille entre les mains de son patron. Non-seulement celui-ci pouvait l'exiler de Rome [7]; mais, s'il habitait malheureusement la maison d'un maître assassiné, il partageait le supplice de ses esclaves [8]. C'était assurément pour un affranchi, comme l'était le grand nombre, que Pline le Jeune intercède quand il prie son ami Sabinianus de pardonner à cet homme, qui a pleuré, « qui a supplié, qui a témoi-

[1] Pline, *Panégyr.*, 88. — [2] Tacite, *Hist.*, 1-7. — [3] *Ibid.*, *Mœurs des Germains*, 25. — [4] *Panégyr.*, 88. — [5] *Hist. nat.*, 19-2.

[6] J'ai dit ailleurs son importance politique. (Tacite, *Ann.*, 13-26, 27.) — Le corps était quelque chose, les parvenus tout puissants le protégeaient ; mais un affranchi quelconque comptait à peine ; il ne faut pas confondre.

[7] Voir Tacite, *ibid.* — D'autre part, il y avait tel patron généreux qui refusait plusieurs fois la fortune de son affranchi. (Martial, *Epigr.*, 5-70.)

[8] Tacite, *Ann.*, 15-32.

gné le plus profond repentir[1]. » Un affranchi n'était rien à Rome s'il n'était tout : il rampait sous son maître s'il ne l'intimidait[2].

Le sort de l'esclave à Rome mérite une attention spéciale : c'est sur ce texte qu'on a le plus déclamé, c'est sur ce point, ce me semble, qu'il y a le plus de préventions. Si l'on envisage la législation qui les concerne, les esclaves n'étaient pas même des hommes, c'étaient des choses ; non-seulement cette condition légale les avilissait, mais elle les livrait au caprice de tout ce qui était homme : logiquement, ceci semble exact. Je ne crois pas que les faits confirment cette logique : la pure logique appliquée à la vie humaine est toujours fausse. Quelques faits exceptionnels, monstrueux, qui ne sont monstrueux que parce qu'ils font exception, ne peuvent pas faire loi dans l'appréciation de l'esclavage antique. Ce que je dis des lois sur les esclaves, je le dis des utopies philosophiques sur leur compte. Les plus belles utopies sur ce texte ont co-existé avec une législation très-dure et avec des faits très-fâcheux ; aussi voudrais-je recommander les réflexions suivantes : — La dureté de la législation sur les esclaves ne prouve pas nécessairement une pratique barbare; pas plus que la rigueur de notre législation criminelle ne prouvait sous Louis XVI la barbarie du règne; — d'autre part, les plus nobles théories sont presque toujours démenties par les faits; si bien qu'à Rome les axiomes philosophiques en faveur des esclaves les servirent assez peu, et qu'on a beau dire, notre esclavage aux Antilles a été, malgré le principe moderne, plus exécrable qu'à Rome. Selon moi, le fait, plus fort que l'induction, dément la prétendue libération de l'esclave par le principe moderne. Le christianisme compte déjà dix-huit siècles, et l'affront de l'esclavage persiste au sein du christianisme. La religion proteste, il est vrai, mais l'homme résiste et la victime souffre; cela me suffit, le reste est un roman.

Il n'y a pas de roi, dit Platon, selon Sénèque, qui ne soit sorti d'un esclave, pas d'esclave qui ne soit sorti d'un roi[3]. Aristote se place à l'extrémité contraire; il compose la famille de l'homme

[1] *Lett.*, 9-29.

[2] « J'ai vu l'ancien maître de Callixte se morfondre à la porte de son ancien serviteur, pendant que d'autres lui passaient devant. » (Sénèq., *Épît.*, 47.)

[3] Sénèq., *Épît.*, 44.

et de la femme, du maître et de l'esclave ; il y ajoute le bœuf, d'après Hésiode, parce que le bœuf est l'esclave du pauvre[1] : ainsi l'esclave n'est selon lui qu'un instrument nécessaire à l'homme[2]; une sorte de bœuf intelligent. Cicéron l'élève d'un degré quand il prétend que ce qu'on a dit de mieux sur les esclaves, « c'est qu'il faut les traiter comme des mercenaires ; en exiger du travail et leur fournir ce qui est juste[3]. » Sénèque enchérit sur Cicéron : « Mais ce sont des esclaves, dira-t-on ? non, ce sont des hommes ; — ce sont des domestiques ? non, mais des amis respectueux[4] : tous les hommes, si l'on remonte à leur première origine, sont issus des dieux[5]. » Telle est la théorie ou plutôt l'utopie, rien ne lui fait obstacle à travers les âges : sur ce terrain Platon devance facilement Sénèque comme Sénèque retourne aisément à Platon ; mais, dès qu'on sort du cabinet pour rentrer dans la réalité, les intérêts, les passions, les préjugés, tiennent un autre langage et les faits sont bien en retard des principes. Le même Sénèque qui, dans l'utopie, élève un esclave quelconque à son propre niveau, fait, quand il écrit à Néron, des distinctions plus superbes entre les hommes. « Il désire que l'empereur pardonne à certains adversaires ; mais que pour d'autres il ne daigne que leur retirer sa main, comme on fait pour ces faibles insectes qui souillent le doigt qui les écrase[6]. » J'ai dit ailleurs qu'il est d'une tolérance extrême en faveur des nobles ; « lui qui veut qu'au lieu de les punir quand ils conspirent on se contente de les faire rougir ! » Le sentiment de l'égalité chez Sénèque est donc versatile, et même partial dès qu'il sort de l'utopie.

Pline le Jeune offrira le même contraste : il écrit à un ami sur quelques esclaves malades : « L'état de souffrance des miens (*meorum*) me désole ; » il déplore la mort de quelques-uns de « ses jeunes gens, » toujours ses esclaves. Il est vrai qu'il a eu la précaution de les affranchir avant leur mort, et qu'il ne croit pas « avoir perdu trop tôt ceux qu'il a perdus libres[7] » Cependant, lorsqu'un certain Largius Macedo, ex-préteur, qui oubliait ou se souvenait trop que son père fut esclave, est tué chez lui par l'un

[1] *Politiq.*, 1-1. — [2] *Ibid.*, 1-3. — [3] *Des Devoirs*, 1-6. — [4] *Epit.*, 47. — [5] Sénèq., *Ibid.*, 44. — [6] *De la Clémence*, 1-21. — [7] *Lett.*, 8-7.

des siens. Il ne faut pas, écrit Pline, que personne se croie en sûreté chez lui parce qu'il est humain; les esclaves ne nous égorgent point par raison, mais par fureur[1]. » Du reste, poursuit-il, Largius n'est pas mort sans consolation; il s'est vu venger comme on venge un mort[2]. » Le sentiment de la réalité, celui de l'immense péril de quelques hommes libres au milieu d'un peuple d'esclaves, dictait cet arrêt terrible à l'excellent Pline : cet utopiste si tendre approuvait l'exécution en masse des esclaves d'un maître assassiné chez lui par un serviteur. C'est que, selon Sénèque, le sénat ayant jadis ordonné que les esclaves porteraient un vêtement distinct, il fallut retirer ce décret par le danger qu'encourraient les hommes libres si les esclaves se comptaient[3]. Après tout, si le salut social voulait qu'on pût tout contre les esclaves, l'opinion publique exigeait qu'on fût juste à leur égard[4]. « A qui Vedius Pollion n'était-il pas plus odieux qu'à ses esclaves, lui qui engraissait ses murènes de sang humain et faisait jeter ceux qui l'offensaient dans un vivier plein de serpents[5]? » Voilà ce qu'écrit Sénèque; et que n'a-t-on pas dit sur les esclaves jetés aux murènes! Y a-t-il eu un fait de ce genre? Jetait-on aux murènes l'esclave mort ou l'esclave vivant? Ne leur jetait-on que des débris d'esclaves morts? N'en serait-il pas de l'esclave aux murènes comme du vivier rempli de serpents ; car où sont les viviers

[1] *Lett*, 3-14. — [2] *Ibid.*

[3] *De la Clémence*, 24. Sur la rareté des hommes libres, voir Tacite, *Ann.*, 13-27. Qu'était-ce, en effet, que l'homme libre, c'est-à-dire le citoyen romain à Rome, en face des esclaves, des affranchis, des étrangers? Tibère déplorait déjà « qu'on eût des nations d'esclaves. » (*Ibid.*, 3-53.) Sénèque prétend qu'il y a telle famille d'esclaves plus nombreuse que des nations belliqueuses : « Familia bellicosis nationibus major. » (Voir le Tacite d'Oberlin, édit. Gosselin, 1824, 1-302.) — Les esclaves faisaient trembler : « Urbem jam trepidam ob multitudinem familiarum, quæ gliscebat immensum, minore in dies plebe ingenua. » Rien de plus précis (Tacite, *Ann.*, 4-27.) — « Et sonat innumera compede tuscus ager. » (Martial, *Epigr.*, 9-23.) — Pline l'Ancien connaissait plusieurs Romains possédant dix mille, et même vingt mille esclaves (33-10). M. Dureau de la Malle, fils, fait de beaux calculs statistiques pour prouver que cette immensité d'esclaves si bien attestée est impossible, eu égard au territoire; on pourrait lui prouver, par les mêmes principes, que Rome n'a pas conquis le monde.

[4] Voy. *Ann.*, 14-42 et suivants, avec quelle difficulté Néron fit exécuter les lois anciennes, quand le préfet de la ville fut assassiné dans sa maison.

[5] Sénèq., *De la Clémence*, 18. — Il dit, dans son *Traité de la Colère*, 3-40, qu'Auguste empêcha Vedius, son ami, de jeter un esclave aux murènes. C'est plutôt la menace que le fait qui a retenti.

contenant des serpents? et pourquoi le surcroît des serpents contre un homme qu'on noie dans un vivier? » N'est-ce point là une fiction déclamatoire, une invention d'école comme la vestale courtisane? Quoi qu'il en soit, l'odieux extravagant qui eût jeté un esclave vivant aux murènes eût soulevé l'horreur de Rome, selon Sénèque. « Les maîtres cruels, poursuit-il, sont signalés dans toute la ville; on les abhorre [1]. » Et ceci est vrai, ou du moins très-vraisemblable, car le peuple romain était bon; j'ai déjà montré, je montrerai ci-après combien il était facile à émouvoir.

Horace traite de fou celui qui met un esclave en croix pour un plat cassé [2]. Je le crois bien; quel autre qu'un fou se ferait à lui-même un tel dommage? Mais on ne juge pas une civilisation sur ce que fait un fou. Constantin ne veut pas qu'on tue volontairement son esclave, ni qu'on le lapide ou l'assomme; il n'admet ni qu'on le blesse mortellement avec un dard, ou qu'on le suspende à un lacet; ni qu'on l'empoisonne, il défend ou qu'on le fasse déchirer par les bêtes ou qu'on brûle ses membres avec des charbons vifs [3]. Quoi donc! en était-on là au quatrième siècle de l'Église, ou ne faut-il pas plutôt accuser les hommes que les principes de ce mépris pour l'esclave? Les maîtres avaient-ils empiré depuis Sénèque, ou n'était-ce que l'exception que réprimait Constantin? Je crois pour mon compte que le code de Constantin sur les esclaves ne prouve pas plus contre les maîtres, en général, que notre code pénal ne fait preuve contre nous. Les maîtres cruels furent l'exception parmi les maîtres, comme les assassins et les empoisonneurs sont l'exception parmi les hommes : à défaut de commisération, le seul calcul eût protégé les esclaves; sacrifie-t-on légèrement un bœuf ou un cheval, en supposant que l'esclave qui a nos traits, notre cœur, nos accents, nos cris, et ce don des larmes, le pieux privilége de l'homme, ne nous émût pas plus qu'une bête de somme [4]?

[1] *De la Clémence*, 18. — [2] *Sat.*, 5. — [3] *Constit.* en 312.

[4] Les enquêtes sur le traitement des esclaves aux Antilles ont prouvé ces deux choses : l'une, que le principe chrétien n'empêche pas les monstres; l'autre, que les monstres sont heureusement peu nombreux. Les écarts des maîtres, quant aux esclaves, étaient strictement réprimés par les Antonins. « Le maître qui, sans cause légale et sans les formalités voulues, tue son esclave, n'est pas moins puni que s'il tuait l'esclave d'un autre. » C'était là une des constitutions de l'empereur. (*Tit.* 0-1.) Elle reposait sur ce noble motif, « qu'il importe aux maîtres mêmes qu'on vienne en aide à ceux qui réclament justement contre les sévices, la faim et l'outrage. » L'em-

On sait qu'il y avait diverses catégories d'esclaves moins bien traitées les unes que les autres ; le plus souvent, selon leur caractère respectif. Les esclaves publics étaient payés de leurs travaux, et communément exempts de reproche[1]. Quelques-uns de ceux-ci avaient une sorte de fonction sociale, puisqu'on leur confiait la garde si importante des prisons[2]. D'autres, c'en était la lie, étaient assez mal dirigés pour se livrer à la prostitution, au vol, à la mendicité en faveur de leurs maîtres[3]; c'était là le vice des maîtres, plutôt que de l'esclavage, puisqu'aujourd'hui même nous voyons des exploitations semblables dans nos populations libres Si l'on disait quelquefois à Rome . *Autant d'esclaves, autant d'ennemis*, — « Ce ne sont pas nos ennemis, répondait Sénèque, nous les rendons tels ; ce qui fait qu'ils parlent mal de leurs maîtres, c'est qu'ils n'osent parler en leur présence[4]. » On le voit, il ne s'agit ici que d'un conflit de malignité et de vanité : les esclaves de Rome médisaient de leurs maîtres orgueilleux ; notre domesticité fait-elle autre chose? « Vivez doucement avec votre serviteur, écrit Sénèque; conférez, mangez avec lui. — Quelle déchéance, diront les délicats ! — Mais nous pourrions les voir, poursuit-il, baisant les mains de certains esclaves[5]. » En effet, la nature reprend ses droits; et tel qui nous sert nous commande quelquefois. Néron disait d'un de ses esclaves . qu'il n'avait rien de caché pour lui, et qu'il ne connaissait rien de plus fidèle[6]. — « Autrefois, dit Sénèque, nos esclaves étaient prêts à tendre le cou pour leurs maîtres ; ils parlaient pendant nos repas, mais ils se taisaient dans les tortures[7]. » Ce dévouement n'était pas tari dans Rome, même après Sénèque ; on le voit briller dans les guerres civiles qui suivirent la mort de Néron, car, pendant qu'à défaut d'ennemi, c'était son ami qu'il fallait craindre, des esclaves furent inébranlables dans les tourments[8].

Les bons maîtres n'étaient pas rares, on en trouvait même d'ex-

pereur Adrien avait déjà relégué pour cinq ans, dans l'Ombrie, une matrone romaine qui, pour des causes futiles, avait cruellement traité une servante (*Ibid* Tit., 6-2) Nos enquêtes modernes accusent principalement la cruauté des femmes, quant aux esclaves

[1] Pline le Jeune *Lett* , 10-41 — [2] *Ibid* , 10-19 — [3] Dezobry, 1-440 — [4] Sénèq , *Epit* , 44 — [5] *Ibid* — [6] Quintil , *De l'Inst. orat* , 6-3. — [7] *Epit* , 47.

[8] « Contumax etiam adversus tormenta servorum fides. » (Tacit., *Hist* , 1 3.)

cellents. Pline dit de ses esclaves : « Je leur permets de tester, et j'exécute, sans hésiter, ce qu'il leur a plu ; il suffit qu'ils disposent pour quelqu'un de la maison, car la maison est la république et comme la patrie des esclaves. D'autres estimeront que la perte d'un esclave n'est qu'une diminution de bien, ce sont nos esprits forts ; à la bonne heure, mais ce ne sont point des hommes[1]. » Écoutons, longtemps après, saint Jérôme. Une pieuse Romaine veut s'enfuir dans les déserts, saint Jérôme l'y convie : « Votre sœur veuve et sans appui, dit-il, s'efforce de vous retenir ; les enfants de vos esclaves, qui ont été élevés par vous, demandent en pleurant à quel maître vous les laisseriez si vous les abandonniez[2]. » Quel est ce langage ? sont-ce des serfs, ne sont-ce pas des enfants qui parlent ? mais saint Jérôme ne dit pas, d'ailleurs, mieux que Pline.

On compare quelquefois l'esclave juif à l'esclave romain ; on cite le Lévitique qui veut qu'au bout de sept ans on délivre l'esclave[3] et sa famille ; mais, outre que cet exemple était impossible à Rome (car, que faire de ce peuple d'esclaves émancipés, au lieu de quelques individus, comme dans la petite Judée), il y avait ceci de spécial à l'esclavage hébraïque, qu'il était une forme de la contrainte par corps : à ce point de vue, Rome était plus libérale. Or, ce n'est pas tout de rapprocher quelques résultats, si l'on n'en compare la portée et les causes. Hérode fit une loi d'après laquelle ceux qui perçaient les murailles pour pénétrer dans les maisons étaient traités en esclaves et vendus à l'étranger. Josèphe, qui cite cette loi, l'improuve[4] ; mais qui aurait osé, je ne dis pas promulguer, je dis proposer une telle loi dans Rome ? Avant d'y être libres, les esclaves s'y permettaient de ces libertés qui sont la consolation de l'esclavage ; et il y avait des tolérances de fait qui rejetaient bien loin les rigueurs légales. « Les esclaves eux-mêmes, dit Pline l'Ancien, couvrent le fer de leur anneau d'un cercle d'or, tandis que sous nos aïeux, de simples préteurs vieillissaient avec l'anneau de fer[5]. Il fallait d'ailleurs que l'esclave pût, jusqu'à

[1] Pline le Jeune, *Lett.*, 8-7. — [2] *Lett. de saint Jérome à Héliodore.* — [3] *Lévitiq.*, 15. — [4] *Hist. anc. des Juifs*, 10-1.

[5] *Hist. nat.*, 33-6, édit. Lemaire. — On peut voir dans Pline que l'usage de l'anneau que se permettaient les esclaves avait une origine aristocratique, et n'était rien moins qu'un luxe de prétentions chez des serviteurs.

certain point, simuler l'homme libre, pour s'introduire dans l'armée et y prêter le serment militaire[1] : et combien de privautés ils usurpaient en tout genre ! Quelle est donc la vérité sur l'esclavage romain ? c'est qu'il n'en faut juger ni d'après l'âpreté des lois rarement pratiquées ; ni d'après la déclamation rarement vraie ni d'après l'utopie antique, trop en avant des faits ; ni d'après la prévention chrétienne qui a plus maudit que vaincu l'esclavage : c'est qu'il faut l'apprécier d'après l'histoire, d'après les règles de la vraisemblance, d'après ces lois du bon sens et du cœur humain qui nous font comprendre les sociétés beaucoup mieux que la pure science ou qu'une étroite logique trop étrangère aux choses morales.

En somme, l'esclavage fut à Rome un affront à la dignité humaine : ce fut beaucoup moins une barbarie, mais, de plus, l'affront n'était que transitoire, puisque les mérites de l'esclave l'élevaient à la liberté; à peine même était-il personnel, puisque l'affranchi faisait oublier l'esclave, et que le fils d'affranchi pouvait être un personnage. Rome, enfin, ne connut pas le préjugé de la couleur ou du sang, loin d'en être infatuée; l'esclavage moderne n'est-il pas plus dur ?

Nous venons de considérer dans chacun de ses éléments distincts la population classée et hiérarchisée de Rome : les nobles, les chevaliers, les affranchis, les esclaves. Il convient d'examiner encore ce qui est, en tout pays civilisé, et dans toute capitale d'un grand empire, la population flottante, la population étrangère. On rencontrait à Rome le Grec, l'Oriental ; enfin, le Barbare, soit de l'orient, soit de l'occident : mais le Barbare fréquentait peu Rome qui n'en connaissait que le nom, personnalité lointaine dont l'opinion publique ou exagérait la férocité, ou idéalisait les mœurs; sujet de terreur pour les uns, d'admiration pour d'autres. Ce qui prédominait surtout dans la vie pratique de Rome, c'était le Grec vulgarisant les mœurs grecques ou plutôt, dans la décadence grecque, les mœurs orientales.

[1] *Lett. de Pline*, 10-39.

II

Les Grecs qui habitaient Rome formaient bien des catégories. Tous y faisaient des affaires, et les moins occupés n'étaient pas ceux qui en faisaient le moins. Ceux qui fréquentaient les bibliothèques de Rome, ceux qui passaient presque tout le jour à discuter sous les portiques, se faisaient un nom par leur influence sur l'opinion, et finissaient par s'introduire dans les grandes maisons pour y diriger de grands personnages. La masse de cet ordre d'étrangers, les petits Grecs (*Græculi*), composait cette tourbe de gens affairés sans affaires, dont l'oisiveté bavarde est partout, s'ingère de tout, brouille et compromet tout; c'était ce qu'on appelait à Rome les ardelions[1], tant ils se passionnaient pour des bagatelles, tant ils étaient ardents à colporter leur stérile agitation. On les trouvait dans les plus humbles foyers de Rome: à côté de ces gens déclassés étaient les hommes de l'art, exerçant les professions utiles; les médecins, par exemple. C'était un Grec que ce rusé Chariclès qui, vivant dans l'intimité de Tibère à Caprée, lui tâtait adroitement le pouls en feignant de le saluer[2], et avertissait Caligula de l'agonie de l'empereur. C'était un médecin grec que cet entremetteur de Séjan, auprès de la jeune femme de Drusus, cet Eudème qui périt justement comme complice du traître dont il secondait les crimes, quand il corrompait l'épouse et détruisait les enfants du prince[3]. Sous Trajan, les ingénieurs de Rome, ses niveleurs, ses fontainiers, ses arpenteurs étaient tous Grecs, et ce qu'il y a de singulier, c'est que, venus à Rome pour y appliquer leurs talents, c'était le gouvernement romain qui en fournissait les mêmes provinces qui en dotaient Rome[4].

Les Grecs étaient surtout les aventuriers du monde romain. Juvénal les a peints en maître. « Ils partent l'un de la haute Sycione, l'autre d'Amidon, celui-ci d'Andros, celui-là de Samos, cet autre de Tralles ou d'Alabandes; ils cheminent vers les Esquilies ou le mont Viminal, tout prêts à pénétrer au sein des maisons puissantes

[1] *Phèdre*, 2-5. — [2] Tacite, *Ann.*, 6-50. — [3] *Ibid.*, Pline, *Hist. nat.*, 27-7.
[4] Correspondance de Trajan avec Pline; spécialement la lettre 40.

dont ils méditent la conquête[1]. » Tels sont les Grecs de la haute école, si je peux le dire ; voici les autres : « Que penses-tu de ce Grec ? C'est l'homme universel, il est grammairien, rhéteur, géomètre, peintre, baigneur, augure, danseur de corde, médecin, magicien, il sait tout. Si tu l'ordonnes, un Grec affamé va monter au ciel[2]. » Il est évident que ce Grec imaginaire est la plèbe grecque de Rome ; on voit ce qu'elle y faisait. Il faut achever de peindre le Grec de Rome, avant de le caractériser. Écoutons encore Juvénal : « Un Grec signera avant moi ! il sera dans un festin plus honorablement couché que moi, celui qui débarqua dans Rome avec quelques figures et quelques pruneaux[3] ! Nous aussi nous pouvons flatter, mais le Grec seul persuade. Peut-on mieux jouer une Thaïs, une matrone, une Doris sortant de l'onde ? C'est le talent de la nation ; un Grec naît comédien : tu ris, il rit plus fort, tu dis, j'ai chaud, il sue... Nous ne pouvons lutter contre eux ; cédons à qui peut nuit et jour composer ses traits. Rien n'échappe à leur lubricité : ni la mère, fût-elle une Laris ; ni la fille, fût-elle une vierge ; ni l'époux, fût-il imberbe ; ni le fils de famille, fût-ce un novice ; il leur faut absolument le secret des maisons pour se faire craindre[4]... Nul accès pour nous où règne un Protogène, un Diphile ou un Eurymaque[5]. »

On le voit, l'élément grec fut le plus énergique dissolvant des temps anciens, comme il est resté un des plus actifs dissolvants des temps modernes. C'est des Grecs que nous tenons ce principe de toutes les décadences : que l'esprit vaut mieux que la vertu ; que le beau vaut mieux que l'honnête ; que l'élégance (ou ce qui est pis), que le cynisme brillant, absout du vice. Les Grecs furent une race éminemment douée pour l'entente du beau, et pour la pratique du mal. Les Grecs ne firent leur apparition dans le monde que pour l'enchanter et le corrompre : la race romaine n'était pas seulement le contraste, elle était le contraire de la race grecque ; et il fallut, pour que Rome cessât de regner, qu'elle cessât d'être. Les Romains s'éteignirent physiquement par la guerre ; moralement par le poison grec[6]. Le Grec Lucien fut le Voltaire du paga-

[1] *Sat.*, 3 — [2] *Ibid.* — [3] *Ibid.* — [4] *Ibid.* — [5] *Ibid.*

[6] « Les Grecs furent les inventeurs de tous les crimes. » (Pline, *Hist. nat.*, 15-5.) « Évitez leur entretien, dit Sénèque, ce sont eux qui insinuent le vice et le propagent. » (*Epit.*, 123.)

nisme; il se moqua de tout, mais particulièrement des dieux; je ne sais rien de plus insultant pour la foi païenne que le Jupiter tragique de Lucien : nous y reviendrons, car, à tous les points de vue de la civilisation romaine, il faut compter avec les Grecs.

Sous de pareils maîtres, la simplicité et la gravité romaines s'évanouissent chaque jour; ils avaient ouvert la porte aux mœurs orientales, elles y débordaient. « Non, Romains, s'écrie Juvénal, je ne puis souffrir votre ville à la grecque, quoique, après tout, l'écume achéenne n'en soit que la moindre portion; car depuis longtemps le syrien Oronte a versé de ses rives jusque sur le Tibre sa langue, ses mœurs, ses instruments à cordes obliques avec ses tambours et ses courtisanes bordant le cirque. Courez à elles, vous qu'électrise la mitre peinte d'une prostituée étrangère[1]. »

La corruption de Rome était, comme partout, le crime de la misère enviant le luxe. « A Rome, s'écrie Juvénal avec un accent qui déchire, à Rome il fait si cher vivre! on paye si cher un misérable taudis! on paye si cher l'appétit de ses esclaves, si cher un humble et frugal repas! mais aussi qui ne rougirait de manger dans de l'argile[2]? » Peu à peu, l'antique physionomie de Rome se transformait, et l'industrie chassait la poésie, les bosquets de la source sacrée et les temples étaient loués à des juifs dont une corbeille et un peu de foin composait le mobilier; il n'était pas d'arbre dont l'ombre ne fût taxée au profit du peuple, et les muses faisaient place aux mendiants[3]. Sous cette pression de l'industrie usurière et des agents grecs, les familles malaisées devaient fuir Rome. Point de ressources pour les procédés honnêtes; les patrimoines dont on se bornait à vivre modestement dépérissaient chaque jour au contact des fortunes provenant des affaires. « Quittons Rome, dit encore Juvénal, puisque les travaux sérieux n'y ont pas de mise, et que notre avoir, moindre aujourd'hui qu'hier, y décroîtra demain[4]. » J'aime à citer un poëte dont l'accent est si ému, qu'il est impossible qu'il mente. On comprend qu'il ne peint si bien que ce qu'il a vu; ce dont il a souffert; et ne voyons-nous pas, ne souffrons-nous pas de nos jours ce qu'il a peint?

Tandis que la misère, résultant des arts grecs, chassait les plé-

[1] *Sat.*, 3. — [2] *Ibid.* — [3] *Ibid.* — [4] *Ibid.*

béiens de Rome, l'engouement grec poussait hors de l'Italie les patriciens même. « Nous dédaignons nos propres merveilles, écrit Pline l'Ancien, nous courons en Grèce, en Égypte et dans l'Asie, pays féconds en miracles, mais surtout en prôneurs[1] : » Trait excellent qui s'adresse aux charlatans en vogue. Comme toujours, les femmes les secondaient. « Quoi de plus fastidieux, selon Juvénal, qu'une femme qui ne se croit belle qu'à la condition d'affecter, en Toscane, les petits airs grecs; et de se travestir, à Sulmone, en une pure Athénienne : toujours du grec[2]. » — Disons nous-même, quand nous apprécierons le fâcheux côté des mœurs romaines : toujours du grec. Le *Satyricon* de Pétrone peint fidèlement cette sorte de corruption. Ce portrait de l'immoralité d'une portion de la société impériale ne représente pas autre chose que les mœurs grecques, car les vices qui souillaient Rome n'étaient pas même romains[3].

III

L'esprit barbare était en quelque sorte le pôle opposé de l'esprit grec, mais les barbares touchaient l'empire romain sur tous les horizons du monde antique, ils étaient loin de Rome. C'étaient dans l'Orient les Galates, les Cappadociens, les Gallo-Grecs, les Ibères[4], les Scythes, les Parthes, dans l'Afrique, les Numides, en Grèce, les Étoliens et les Thraces; à l'occident les Bretons, car les Gaulois étaient civilisés; dans le nord les Germains, les Daces et les Sarmates. Je me borne aux plus connus; mais pour les Grecs, tout ce qui n'était pas Grec, et même Grec du Péloponèse, était barbare, pour les Romains, c'était être barbare que de n'être ni Grec ni Romain. Quoi qu'il en soit, les vrais barbares étaient en général dans le lointain, et n'influaient sur Rome que comme idéal. Du reste, à ce point de vue, la civilisation et la barbarie se repoussaient ou s'attiraient mutuellement selon deux tendances contraires. Les masses barbares reprouvaient la civilisation, comme la corruption même; c'est ainsi que la courtoisie, que l'affabilité

[1] *Hist. nat.*, 8-20. — [2] *Sat.*, 6. — [3] Sénèq., *De la Brièveté de la vie*, 12. — [4] V. Lucain, chant 7, v. 643.

du roi des Parthes, Vonon, élevé à Rome, déplurent à son peuple. Ces vertus inconnues des Parthes leur parurent des vices nouveaux[1] ; car ils méprisaient autant le bien que le mal, dès qu'il s'écartait de leurs mœurs[2]. De même, les masses civilisées dédaignaient inflexiblement les mœurs barbares, mais chez les barbares, des hommes d'élite, fatigués de la barbarie, poussaient les leurs vers la civilisation[3]. C'est ainsi qu'Agricola trouva quelque facilité à initier les fils des chefs bretons aux beaux-arts, ce qui fait dire à Tacite qu'ils appelèrent civilisation ce complément de leur servitude[4] ; mais Tacite est en ceci l'expression des esprits d'élite de la civilisation qui, à leur tour, fatigués de raffinements, inclinent par réaction, vers la barbarie. C'est toujours cette loi du spiritualisme exagéré qui pousse au matérialisme, comme le matérialisme outré ramène au spiritualisme ; c'est le combat perpétuel de l'esprit et du corps, lesquels, dans les sociétés comme chez l'homme, cherchent si laborieusement la paix dans un équilibre respectif, que le vent des passions trouble sans cesse.

Si j'appréciais la Germanie de Tacite, je dirais l'esprit d'utopie qui en a dicté les plus belles pages. Il serait manifeste que l'idéal germain ne fut pour Tacite qu'une déclamation historique contre Rome, comme certaines boutades de Sénèque et de Pline l'Ancien sont de pures déclamations philosophiques contre leur temps. Quand Tacite n'a pas un parti pris, quand c'est l'historien qui écrit, non le rhéteur, il peint les barbares ce qu'ils sont : il les peint cruels, vindicatifs, vaniteux, factieux, fourbes, intempérants, imprévoyants, versatiles, prompts à tous les excès[5]. Properce se

[1] Tacite, *Ann.*, 2-2.

[2] « Les barbares aiment mieux demander des rois à Rome que les accepter » (*Ibid.*, 12-14.) — « Les Parthes aimaient Zénon, qui aimait la chasse, le vin, les repas, ce qu'aiment les barbares. » (*Ibid.*, 2-56) — « Les Germains applaudissaient, dans Italicus, quelquefois son affabilité, sa tempérance; plus souvent sa fureur de boire et ses incontinences (*libidines*) » (*Ann.*, 2-16.) — Rien n'étonna, dans Rome, les députés barbares qui vinrent la visiter sous Claude et Néron. Nous avons été témoins d'une indifférence analogue.

[3] Nous voyons le même spectacle en Russie.

[4] Tacite, *Vie d'Agricola*, 21.

[5] Tacite, *Ann.*, 2-19, 2-45, 2-52, 14-33; *Hist.*, 4-15, 4-21, *Agricola*, 10. Dans la *Germanie* même (ch. 33), il applaudit à leur extermination réciproque. Voyez encore Florus 3-11; et Paterculus racontant la mort de Varus : quel raffinement de perfidie, d'atrocité et d'ingratitude !

moque de leurs raffinements de mauvais goût. « Pourquoi, dit-il, imiterions-nous les Bretons, qui se peignent le visage et teignent leurs cheveux d'une couleur empruntée? Le fard du Belge déshonore un front romain [1]. » César dut renvoyer de son armée deux chefs allobroges, qu'il avait comblés de faveurs, mais qui poussaient l'orgueil jusqu'à mépriser leurs propres troupes, et l'improbité, jusqu'à s'approprier leur solde et à s'enrichir démesurément en les affamant [2]. Ils aimèrent mieux le trahir que se corriger, et passèrent à Labiénus. Suivant Pline, ce qui précipita les barbares sur l'Italie, ce fut un appétit purement sensuel : le goût des figues, des raisins secs, du vin et de l'huile [3].

En somme, les barbares avaient toutes les passions, tous les vices des autres hommes. Seulement ils faisaient, avec une sorte d'impétuosité, ce que les civilisés font avec réflexion; si pourtant, chez les civilisés même, les vices sont aussi réfléchis qu'ils le semblent. Les barbares faisaient avec grossièreté ce que les civilisés font avec une sorte d'art et de décence, je n'y vois pas d'autre contraste. Il y a pourtant une différence énorme entre les barbares et les civilisés d'une décadence, c'est celle qui existe entre les mauvaises actions et les mauvais principes. Les barbares font le mal, les civilisés des décadences honorent et légitiment le mal ; les barbares ont de mauvaises passions, les civilisés des décadences ont des sophismes ; les barbares ont un esprit sain, et c'est par là qu'on peut régler leur cœur, chez les civilisés des décadences, c'est surtout la contagion de l'esprit qui perd irremédiablement le cœur. Justin dit des Scythes : « Que la nature leur a donné ce que la sagesse savante des Grecs n'a pu atteindre, savoir : des mœurs dont la comparaison est tout en l'honneur des barbares, tant l'ignorance des vices, poursuit-il, leur profite plus que la science des vertus [4] ! » — Erreur ! ce qui profite aux barbares, c'est l'ignorance des sophismes, car, s'ils ont des vices, leur esprit peut recevoir une règle qui les rend à la vertu. « Il fallait à l'innocence de l'Évangile, dit Chateaubriand, l'innocence des hommes sauvages [5] : » pure antithèse ; les barbares qui envahirent l'empire romain furent d'exécrables fléaux ; ils brûlaient, ils sac-

[1] Properce, *Elég.*, 2-18. — [2] *Guerre civ.*, 3-59, 60, 61. — [3] Pline, *Hist. nat.*, 12-2 — [4] Justin, 2-2. — [5] Troisième discours historique.

cageaient, ils tuaient, ils violentaient, ils spoliaient, ils profanaient tout sur leur passage. Étaient-ce là des innocents? c'étaient des barbares[1]. Que leur manquait-il pour ressembler aux vaincus? des sophistes. Ils recevront donc la foi chrétienne, ils vivront jusqu'au jour où le ver, c'est-à-dire le sophiste, les rongera. Ils périront alors comme leurs victimes, ils mourront empoisonnés par le sophiste.

Le Grec servit donc à corrompre les mœurs de Rome : le barbare servit à les censurer; on fit de l'idéal, dont ils furent le prétexte, l'antidote du sensualisme énervant, dont la caducité grecque imprégna la décadence romaine.

IV

En jugeant les mœurs romaines, on s'en est pris tantôt aux grands de Rome, tantôt à ses publicains, tantôt à ses affranchis, tantôt à l'esclavage, on s'est passionné pour ou contre les Grecs; on a surtout idéalisé les barbares. J'ai parcouru chaque élément de cet ensemble, je crois avoir été vrai sur chacun d'eux pris à part. Il me reste à considérer le mouvement moral de la société romaine dans ses divers éléments pris en masse.

Je rappellerai d'abord que je me circonscris dans le siècle de Tacite et plus particulièrement dans la portion du siècle où vécurent Sénèque, Juvénal, Tacite et les Pline, mes guides et mes témoins dans cette étude. Si je remonte plus haut dans le passé, si je plonge plus avant dans l'avenir, ce n'est que par exception, pour compléter ou contrôler une idée. L'espace que j'embrasse peut sembler court; pour moi je le trouve trop vaste pour mon coup d'œil ; en effet, quelle matière complexe et délicate!

[1] Voyez comme en parle saint Jérôme dans sa lettre à Héliodore, et ce qu'il pense de ces *loups du Nord*. « Que de dames illustres et de vierges consacrées à Dieu, dit-il, ont été leur proie! Combien ils ont pris d'évêques et de prêtres; abattu d'églises, changé d'autels en auges pour leurs chevaux, profané de tombes. » Voilà comment les peint saint Jérôme. Je dis à mon tour : que les romans historiques sont menteurs! Saint Jérôme ajoute : les Arméniens ont posé leurs carquois, les Huns apprennent le *Psautier*, les Scythes brûlent de l'ardeur de la foi, » etc. — Il s'en fallait certes qu'ils fussent innocents; mais ils étaient corrigibles, parce qu'ils étaient sans d'esprit.

Quiconque le veut, peut tracer deux tableaux contraires de la première phase impériale : dans l'un, on peut ne montrer que des vices, des souillures, des monstruosités ; ce texte est encore le plus en faveur, bien qu'il semble usé ; mais on peut composer sur le même sujet un tableau non moins factice, où l'on ferait prédominer les vertus. Je prie qu'on me permette d'esquisser sommairement ce double portrait des mœurs romaines, pour montrer combien la fantaisie est facile. Après la fantaisie viendra la vérité, ou, si l'on veut, la réalité qui n'est ni la lumière pure, ni l'ombre absolue, mais un composé d'ombres et de lumières ; un certain équilibre de torts et de mérites ; ce je ne sais quel mélange de bien et de mal qui est le fond des sociétés comme de l'homme.

Censeur outré des mœurs romaines, je dirai donc : L'orgueil de Rome lui fit conquérir le monde, et ce fut par le luxe, fruit de sa conquête, que périt Rome ; comme elle posséda moins ses richesses qu'elle n'en fut possédée, cette dominatrice des nations fut domptée par le luxe. D'abord ce furent les rois de la terre qui la corrompirent, puis ce fut elle qui corrompit les rois de la terre[1], par conséquent les peuples de l'univers soumis à ces rois[2]. En effet, la richesse de quelques particuliers alla si loin, qu'eux-mêmes en ignoraient la limite. Trimalcion, selon Pétrone, ne connaissait pas la dixième partie de ses esclaves[3]. Un jour qu'on lui annonçait qu'un incendie avait éclaté dans ses jardins de Pompée. — Qu'est-ce à dire, s'écrie-t-il, et depuis quand les jardins de Pompée m'appartiennent-ils[4] ? C'était de lui qu'on disait qu'il voulait joindre la Sicile à ses domaines, pour se rendre plus commodément en Afrique[5]. « J'ai vu, dit Pline l'Ancien, à un simple souper de fiançailles, Lollia Paulina (depuis impératrice) tout éblouissante de perles et d'émeraudes : sa tête, ses cheveux, sa gorge, ses oreilles, son cou, ses bras, ses doigts, en étaient chargés, il y avait pour quarante millions de sesterces[6] ; c'était le fruit des exactions de son aïeul[7]. » L'Inde et le pays des Sères enlevaient annuellement à l'empire cent millions de sesterces[8], tant le luxe des femmes

[1] *Apocalypse*, 18-3 — [2] Juvénal, *Sat.*, 6. — [3] *Satyric.*, 37.
[4] *Ibid.*, 53 — « Pourquoi plus de propriétés que tu ne t'en connais? Pourquoi plus d'esclaves que la mémoire n'en peut retenir? » (Sénèq., *De la Vie heureuse*, 17.)
[5] *Satyric.*, 38. — [6] Neuf millions de francs. — [7] Pline, *Hist. nat.*, 9-58. — [8] Vingt-deux millions cinq cent mille francs

coûtait cher [1] ! mais ce n'est qu'un détail ; tout prenait les mêmes proportions. Au besoin on tirait d'Égypte ou de la Grèce des tableaux, des statues, des colonnes nécessaires à la décoration d'une salle à manger, capable de recevoir tout un peuple [2] ; là le festin n'était pas moins somptueux que la salle du festin, et les mets qu'on y servait coûtaient presque le prix d'une province [3]. Quelquefois on y dissolvait, on y buvait des pierres précieuses comme pour ennoblir la gourmandise par le sacrifice, ou pour montrer qu'elle n'a pas besoin de consommer pour détruire, et que, comme rien ne lui coûte, rien ne lui résiste [4]. Qu'ai-je besoin de citer Vitellius, quand les Vitellius foisonnaient dans Rome, et que Juvénal nous peint une matrone à table comme un serpent tombé dans un tonneau où il boit et vomit [5]. Mais l'exemple venait de haut. Dans un banquet donné dans sa maison palatine, Auguste et douze convives choisis, avaient assaisonné la gourmandise d'une luxure sacrilége ; ils avaient parodié les amours des douze dieux [6]. Ses successeurs dégénèrent peu, et Néron put faire en grand et publiquement ce qu'Auguste avait eu la pudeur de n'accomplir qu'avec quelques complices ; Néron prit pour complice de ses fêtes impies, Rome entière. Dans ces brillantes ténèbres des nuits de Néron, les dames illustres trouvèrent partout la débauche qu'elles cherchaient, pendant qu'on servait à la populace le plaisir de voir brûler des chrétiens comme des torches [7]. J'abrége sur ce tableau du luxe, engendrant la gourmandise, d'où sort nécessairement la débauche.

Dans ce vertige de la splendeur, le malheur s'oublie, le mal s'idéalise ; l'égoïsme seul croît et se raffine. « Nous en sommes à ce point de délicatesse, s'écrie Sénèque, que nous ne voulons plus marcher que sur des pierres précieuses [8] ; et Trimalcion fait de bonne foi cette question si terrible sans qu'il s'en doute. « Qu'est-ce qu'un pauvre [9] ? » Aussi disait-on que l'empire [10], sous le nom de

[1] Pline, *Hist. nat.*, 12-41. — [2] Sénèq., *Epit.*, 114.

[3] Juvénal le dit d'un simple turbot. (*Sat.*, 4, le *Turbot*.) L'hyperbole est sensible.

[4] Caligula appelait cet excès « vivre en César », mais quel grand de Rome ne voulait vivre en César ? Apicius et Octavius n'achetaient-ils pas des poissons trop chers pour Tibère ? (Sénèq., *Epit.*, 95.)

[5] *Sat.*, 6. — [6] Suét., *Vie d'Auguste*, 70. — [7] Suét., *Vie de Néron*, 27 ; Tacite, *Ann.*, 15-44. — [8] Sénèq., *Epit.*, 85.

[9] « Quid est pauper ? » (*Satyric.*, 48.) — [10] Satire de Turnus.

paix, se consumait de vieillesse; et, comme l'or même, sa dernière séve s'épuisait, un visionnaire tournait les vœux de Rome vers des trésors imaginaires, qu'on supposait que Didon avait enfouis en Afrique [1], et cet espoir qui accroissait les profusions, augmentait en même temps la pauvreté générale.

Les conséquences de cette situation étaient graves : le crédit de l'argent avait tué le crédit de l'honneur : on était à ce point que la pauvreté était une malédiction [2], un opprobre; et que, méprisée du riche, elle n'en était que plus dure au pauvre même.

L'improbité naît du désordre : les Romains ne vivaient plus le jour, ils ne vivaient que la nuit, si c'était vivre que de ne pas quitter un souper perpétuel, que Sénèque appelle si énergiquement « le banquet de leurs funérailles [3], » puisqu'en réalité c'étaient là les funérailles de leur santé et de leur honneur. Pour y suffire, on engageait sa vaisselle d'argent; on brisait l'image d'une mère; on dévorait quatre cents écus sur un plat d'argile [4]. Le patrimoine épuisé, on empruntait de l'argent à tout prix, on le consumait à la face du créancier; et quand il n'en restait plus rien et que l'usurier pâlissait pour sa créance, on détalait, on courait à Baïis se régaler d'huîtres [5]. Le jeu suivait les soupers et il était sans frein; on ne marchait pas escorté de quelques sacs, on traînait avec soi son coffre-fort [6] : une sordide cupidité naissait de ces profusions; les premiers magistrats eux-mêmes supputaient au bout de l'an combien leur rapportait la sportule [7]; de combien elle accroissait leurs revenus, au mépris des clients qui vivaient de cette unique ressource, et qui sans elle n'étaient ni vêtus, ni chaussés, ni nourris, ni éclairés [8]. Le goût de l'argent déshonorait et corrompait la justice même; le faux témoignage était une profession. Quel métier que d'aller dire aux juges qu'on a vu ce qu'on n'a pas vu? et c'étaient des chevaliers même qui le pratiquaient! Sortis pieds nus de leur province, ils venaient d'Asie vivre à Rome, de cet honnête expédient [9]. L'avocat qui les employait le matin,

[1] Tacite, *Ann*. 16-2, 3 — [2] Sénèq., *Epît*., 111 — [3] *Ibid*., 111, 121. — [4] Juvén., *Sat*., 11 — [5] *Ibid*. — [6] *Ibid*. 9

[7] *Ibid*., 1 — Il y avait deux sportules : celle qu'on donnait à ses clients, celle que les clients recevaient de l'État et qu'ils partageaient avec leur patron. L'avarice romaine faisait supprimer l'une et exiger l'autre

[8] *Ibid*., 1. — [9] *Ibid*., 7

se vouait l'après-midi à Callirhoé[1] ; quelquefois, non content d'être vénal et libertin, il était perfide à son client même ; un chevalier romain, que trahissait l'orateur Silius, auquel il avait compté quatre cent mille[2] sesterces, se tuait dans sa propre maison[3]. Un ami qui ne niait pas un dépôt, qui rendait un vieux sac avec toute la rouille du métal qu'il renfermait, émerveillait comme un prodige : rencontrer un homme d'honneur était un miracle surprenant, c'était quelque chose comme la tête d'un enfant sur un quadrupède[4]. L'hypocrisie du moins ne manquait pas. Les fronts menteurs étaient partout, on ne rencontrait que des cyniques à face austère[5]. L'argent était devenu une sorte de majesté, c'était un dieu en faveur duquel on ne comptait plus les turpitudes. C'était l'infamie, c'était le crime même qui donnait ces jardins, ces palais, ces marbres, ces bronzes, ces fines ciselures[6] et ces mille somptuosités dont les Grecs enivraient Rome. On vit, sous Claude, un consulaire voler sur la table de l'empereur, chez lequel il soupait, une coupe d'argent, et n'en être pas moins le favori d'un autre empereur[7], faveur plus étonnante que le méfait !

Mais c'était un affaissement moral universel. Que de bassesses, soit pour être riche, soit pour vivre avec le riche ! Les plus opulents, c'étaient les fermiers des immondices[8]. Après eux venaient les entrepreneurs de funérailles dont la table était celle des rois[9]. Les industriels faisaient argent de tout ; mais les personnages les plus courtisés, les plus adulés, les vrais souverains de Rome, c'étaient les vieillards sans héritiers[10]. L'orbité (c'est ainsi qu'on nommait leur position) était une sorte de royauté romaine. Suétone accuse Tibère d'avoir condamné une illustre matrone pour plaire à son mari Quirinus, riche et sans enfants[11]. Si l'honnête Codrus subit un incendie qui le ruine, qui le met nu et sans pain, personne ne s'en inquiète ; mais que le riche Asturius, vieillard sans enfants, éprouve un léger dommage par le feu, les dames déchirent leur toilette, les grands prennent le deuil, le préteur

[1] Pers., *Sat.*, 1. — [2] Soixante-seize mille huit cent cinquante et un francs. — [3] Tacite, *Ann.*, 11-5. — [4] Juvén., *Sat.*, 13. — [5] *Ibid.*, 2. — [6] *Ibid.*, 1.

[7] Vinnius fut le favori de Galba. Plutarque, dans la Vie de ce prince, raconte le vol et la haute fortune du favori.

[8] Juvén., *Sat.*, 3. — [9] Pétrone, *Satyric.*, 48. — [10] Sénèq., *De la Sagesse*, 5. — [11] *Vie de Tibère*, 49.

interrompt ses audiences ; on lui fait tant de présents, on lui offre de si riches indemnités, qu'on se demande s'il ne s'est pas brûlé par calcul[1]. C'est, me direz-vous, une fiction de poëte. — Lisez donc les lettres de Pline, il n'est pas moins formel que le poëte Pline a vécu avec l'orateur Régulus, homme d'esprit à tout prendre ; plein d'audace et de ressources pour faire fortune, tour à tour délateur, coureur d'héritages, couru lui-même pour le riche héritage que laissait vacant la mort d'un fils unique : cet homme redouté et détesté, quand il perd ce fils, voit Rome entière frapper à sa porte. « On s'empresse auprès de lui, écrit Pline, comme s'il était les délices du genre humain; et qu'est-ce pourtant que Régulus ? c'est le premier homme du monde pour associer le faste et l'avarice ; l'infamie et la vanité : toute la ville s'agite pour lui dans une saison incommode ; mais c'est là sa consolation, il incommode[2]. » C'était ce même homme qui, ayant quelques amis à sa table, triait ses mets et ses vins suivant chaque hôte ; aimait ses amis par étages ; les blessait de ses préférences, et, comme tant de gens du même ordre, n'invitait ses conviés qu'à des affronts[3]. Mais un repas c'était tout le fruit de l'amitié des grands ! Pourquoi donc un autre vin, pourquoi donc une autre eau pour certains convives ? C'est que l'esclave en faveur ne sait pas abreuver le pauvre. « Je ne te demande qu'une chose, s'écrie Juvénal ; sois civil à table; après cela, sois, j'y consens, riche pour toi, pauvre pour tes amis[4]. » Trimalcion osait dire à ses invités qu'il avait eu la veille meilleure compagnie et donné de moins bon vin[5] ; mais ce bon vin faisait boire l'affront du parallèle ; c'était là le pli de Rome en tout genre : il fallait que la patience du pauvre égalât les mépris du riche. Pendant que ces avares vieillards se laissaient adorer par les cupidités romaines, un grand homme, un grand citoyen dont les armes avaient sauvé l'empire qu'il avait eu la modestie de refuser, manquait de tombeau dix ans après sa mort[6], sorte d'injure à la vertu même.

Les bonheurs insolents de l'orbité discréditaient d'ailleurs le

[1] Juvén., *Sat.*, 3. — Suétone va souvent plus loin que Juvénal qui n'en dit pas plus que les Pline, Sénèque et Pétrone.
[2] Pline, *Lett.*, 4-2 — [3] *Ibid.*, 2-6. — [4] Juvén., *Sat.*, 5. — [5] Pétrone, *Satyric.*, 34 — [6] Pline le Jeune, *Lett.*, 6-10.

mariage; on gagnait trop à vieillir seul, selon la vive expression de Tacite[1], et le culte des vieillards dégoûtait même d'un fils unique[2]. Personne ici, dit Pétrone, n'aime à élever des enfants, car tout homme qui a des héritiers est exclu des festins, des spectacles : il est privé de tous les agréments de la vie et relégué dans la plèbe[3]. Il faut que la fortune, la seule providence des anciens, veille la nuit sur les enfants délaissés, les réchauffe dans son sein et les jette dans les palais des grands pour les rôles mystérieux qu'elle leur réserve[4]. Les lois interviennent vainement pour imposer le mariage et la famille, leur sévérité provoque plus de clameurs que leur moralité n'encourage[5] Dans le mariage même, la débauche réciproque de l'épouse et du mari sanctionne des capitulations honteuses; si l'amant veut posséder, il faut qu'il se livre lui-même[6]. L'union conjugale n'est qu'un moyen, qu'une forme du libertinage : on épouse pour divorcer, on divorce pour épouser, ce n'est pas le mariage qui plait, c'est sa profanation. Dans les nœuds plus durables à cause de l'éclat du rang, on trouvera des entremetteurs dignes des personnages. Le médecin Eudème servira les débauches de la jeune Livie· le médecin Valens secondera la luxure de Messaline[7]. Celle-ci même étonnera Rome de son mariage avec Silius du vivant de l'empereur qui doutera un moment s'il est encore prince[8]; et, dans cette fureur des sens, l'amant n'aura eu que le choix ou de mourir s'il résiste à l'impératrice, ou de mourir s'il déshonore l'empereur[9]. Mais quelle prostitution pouvait étonner les césars ! Auguste et ses filles, Tibère et Caprée, Caligula et sa sœur, Claude et sa nièce, Néron et sa mère (sans compter l'infâme Sporus et l'odieux Doryphore), Galba et Icelus, Vitellius et Asiaticus, Othon et Néron, Titus et sa belle-sœur, Domitien et la fille de son frère[10], Trajan et ses honteuses amours,

[1] *La Germanie*, 20. — [2] Pline le Jeune. *Lett*, 4-15 — [3] *Satyric.*, 116 — [4] Juvén., *Sat*, 6.

[5] Voir Augustin Bach p. 324 et suiv. — La loi *Pappia Poppæa* contient toute une législation pour combattre « la stérilité, signe du malheur public. » (Selon Sénèque, *De la Clémence*. 1-15)

[6] Pétrone, *Satyric*, 11 — [7] Pline, *Hist nat*, 29-7 — [8] Tacite, *Ann* 11-31.

[9] « Quelque expédient que tu prennes, il faut que cette charmante tête tombe » (Juvén., *Sat*, 7)

[10] Sur tous ces faits, voir Suétone. On ne peut le citer, et c'est presque trop de vérifier

comme dit Bossuet; cet amas de scandales leur permettait-il la moindre pudeur officielle?

Que dire d'ailleurs des Gitons[1] et des concubines qui semblaient l'accessoire obligé de toute famille? de l'usage du poison qui était partout, comme l'adultère[2]? de ces jeunes filles de huit ans pour qui l'on trouvait que la virginité était un fardeau[3]? de ces écoles de jeunes garçons où le maître ne savait comment surveiller tant de mains libertines, tant d'yeux convulsifs[4]? d'un Gracchus et ses pareils qui s'aimaient mieux gladiateurs que patriciens? de ces femmes illustres préférant le titre de courtisane inscrite à la dignité de matrone? de celles qui supplantaient, par un cocher du cirque, un consul; qui fuyaient leur patrie pour un mime ou un danseur? de celles à qui un gladiateur mutilé, hideux, presque infirme, un débris d'homme, mais gladiateur, était plus cher qu'un Scipion[5]? Mais Rome entière ne cherchait-elle pas jusqu'à la volupté du sang, dans le cirque; et la guerre civile ne mit-elle pas le cirque dans les rues? Les Flaviens et les Vitelliens ne s'égorgèrent ils pas près des tavernes, aux applaudissements de la populace et des prostituées? Or qu'est-ce que cet ensemble, si ce n'est une orgie sociale[6]? Les saturnales semblaient permanentes à Rome[7]; cette immense ville n'était qu'un cloaque d'immoralité, selon Tacite[8]: c'était, selon Pétrone même, une courtisane dormant dans la fange[9]; et ce n'est pas sans raison que saint Jean la foudroyait en ces termes: « Elle est tombée, cette grande ville, Babylone qui fit boire aux nations le vin de son âpre prostitution. C'était l'égout de tous les vices, c'était le foyer de toutes les cruautés. On a trouvé dans son sein le sang de tous les martyrs, de tous ceux qui furent tués sur la terre. Elle en a tant répandu, qu'il faut qu'elle en boive à son tour, car cela est juste... » Puis il ajoute: « L'ange lança donc sa faux sur la terre et en jeta les raisins dans la grande cuve de la colère de Dieu, et

[1] Voir Pétrone.

[2] « Nobles et plébéiennes, toutes sont également dépravées. » (Juvén., *Sat.*, 5.) Partout, ajoute-t-il, des Danaïdes, des Eryphiles, chaque quartier a sa Clytemnestre

[3] Pétrone, *Satyric.* — [4] Juvén., *Sat.*, 7 — [5] *Ibid.*, 6.

[6] « Eamdem civitatem et furere crederes et lascivire. » (Tacite, *Hist.*, 3-83.)

[7] Sénèq., *Epist.*, 18 — [8] *Ann.*, 15-44.

[9] « Mersam cœno Romam somnoque jacentem. » (*Satyric.*, 19.)

la cuve fut foulée hors de la ville, et il en sortit tant de sang que les chevaux en avaient jusqu'au mors. Les marchands de la terre pleuraient et se lamentaient sur elle : Hélas ! hélas ! qu'est devenue cette grande ville vêtue de fin lin et de pourpre, parée d'or et de pierreries? Quelle ville, s'écriaient-ils, égala jamais cette grande ville[1] ? » Tel était le cri des marchands; mais saint Jean : « Ciel ! soyez dans la joie, et vous aussi, saints apôtres, car enfin Dieu vous fait justice : » Malédiction sublime que le grand martyr avait le droit de faire[2]; que la sainteté chrétienne peut appliquer à d'autres temps et dont le ciel peut flétrir la terre ; mais dont la sagesse humaine, complice des erreurs des sociétés, ne peut guère les frapper sans s'y comprendre elle-même ! Sommes-nous donc si purs, nous, enfants du dix-neuvième siècle, que nous ayons le droit d'invectiver Rome ; et serait-ce bien des Romains, non de nous que saint Jean s'indignerait, de notre temps? Mais voyons le beau côté de Rome impériale, il existe aussi.

V

Un panégyriste exclusif pourrait s'exprimer en ces termes : Rome a été surtout victime de ses déclamateurs : les déclamations des philosophes, de ses historiens même sont la plus grande imposture du monde romain. Si ses délateurs furent l'une de ses plaies, ses déclamateurs furent l'autre. Les premiers calomniaient pour de l'argent, il est vrai, mais ils ne calomniaient pas toujours et ne calomniaient que quelques hommes rarement irréprochables; les déclamateurs ont calomnié leur siècle, leur civilisation, tout un monde pour un peu de gloriole, ils ont trahi la grande cause des nationalités pour un peu de bruit ; ils n'ont pas moins manqué à la vérité qu'au patriotisme; ils se sont joués de leur plume; il n'en est pas un seul dont je ne puisse montrer qu'il s'est exprimé sur le même objet en deux sens contraires[3]. La meilleure manière

[1] *Apocalypse*, ch. 14 et passim.

[2] « Saint Jean, sorti de l'huile bouillante, fut relégué à Pathmos, où il écrivit son *Apocalypse*. » (Bossuet, *Disc. sur l'Hist. univ.*, 1re partie, les Époq., naiss. de J. C.)

[3] La preuve en ressortira de cette œuvre même. On y verra que j'attaque, ou que

de les faire juger, c'est de les citer. Nous les avons déjà vus s'emportant sur l'ordre politique ; voyons s'ils sont plus sensés sur l'ordre social.

Que Sénèque invective contre un libertin qui dans ses débauches emploie les miroirs grossissants, rien de mieux ; mais n'est-ce pas un excès que de vouloir « qu'on l'immole devant ses miroirs[1] ? » Qu'il trouve qu'on pourrait mieux passer son temps à table qu'à s'y donner le plaisir d'y suivre avec émotion les péripéties de la mort presque poétique du surmulet cuit dans un vase de cristal[2], cela se comprend ; mais comment ce spectacle (trop curieusement regardé)de la mort d'un poisson qu'on doit manger, incriminerait-il sérieusement la férocité du siècle[3] ? Sénèque n'entend-il blâmer que pour la décrire, la brillante agonie du surmulet ? Apporte-il une correction ou bien un poëme ? Est-ce un philosophe sensé qui déclamera tout à la fois contre la solitude, comme si c'était être un méchant que d'être seul[4] ; et contre l'usage opposé d'être sociable et de fréquenter ses semblables, parce que ce même philosophe « revient, dit-il, plus avare et plus inhumain qu'il n'était, de son contact avec les hommes[5] ? » Ne peut-on mieux appliquer son esprit qu'à déclamer contre l'usage des portiers pour avoir occasion de placer cette pointe : « Que l'on vit de telle sorte que c'est être surpris que d'être vu sans être averti[6] ; » comme si les soins de la décadence et du bon goût, fruits d'une civilisation plus délicate, étaient nécessairement le vice ! Est-ce un homme intelligent qui proscrira de bonne foi la navigation « parce qu'elle favorise les guerres et les conquêtes[7] ; » comme s'il y avait sur la terre un seul bien pur de tout mal ? N'est-il pas puéril de s'emporter contre l'usage des réchauds dans les repas[8] ? Est-ce pour des hommes, ne serait-ce pas plutôt pour des écoliers que Sénèque s'indigne : « qu'on ait regret que l'air et le soleil ne

je défends, ou que j'explique les mœurs romaines, d'après les mêmes hommes. Je montrerai, chez eux, deux absolus en sens inverse, et quelque chose de bien plus vrai qui n'est pas l'absolu

[1] *Quest. nat.*, 1-16. — [2] *Ibid.*, 3-17.

[3] « Permitte mihi, quæstione seposita, castigare luxuriam quo pervenere deliciæ » (*Ibid.*, 3-18.)

[4] Quoi qu'il dise ailleurs « que s'abstraire de la société, c'est lui être inutile, et que la philosophie a pour but de développer le sens commun et l'humanité. (*Epit.*, 5.)

[5] *Ibid.*, 7. — [6] *Ibid.*, 43. — [7] *Quest. nat.*, fin du livre V. — [8] *Epit.*, 78.

puissent s'acheter ; qu'on ait inventé de faire de l'eau même un luxe; » qu'il s'écrie : « Que c'est une honte que l'eau ait un tarif; » ou bien « qu'on ne sait plus se contenter de boire de la neige, qu'il faut qu'on la mange[1], » usage si naturel en Italie qu'il y est encore un besoin ; l'un des premiers du peuple, pour qui, manquer de glace, ce serait comme manquer de pain ! mais qu'est-ce que ce besoin du peuple auprès du besoin de déclamer ? Sénèque ne proscrit pas seulement la poésie et la musique, comme Platon, il proscrit même la géométrie et l'arithmétique ; il en proclame au moins l'inutilité[2]. Qu'il s'irrite contre son siècle et contre les ancêtres de l'humanité parce qu'on fouille les mines, je le comprends; Sénèque, qui blâme les poëtes, peut placer de riches images à défaut de raisons; il peut crier aux chercheurs de métaux : « Quelle nécessité courbe donc, si bas, l'homme fait pour fixer[3] les cieux ? pour l'or on oublie donc le soleil[4] ! » mais proscrire l'architecture, les arts mécaniques, le simple équarrissage du bois, et jusqu'à l'usage de la scie[5], parce qu'il lui plaît de préférer le tonneau de Diogène, n'est-ce pas l'abus de l'enfantillage philosophique et la démence ? « Dieu est tout nu, » s'écrie-t-il ; la belle raison ! comme s'il suffisait à l'homme d'être nu pour être un Dieu[6] !

Tel est Sénèque, mais Pline ne lui est pas inférieur quand il l'imite. Nous les avons déjà considérés tous deux comme écrivains politiques; nous les envisageons ici comme moralistes[7], ou plutôt comme censeurs des mœurs antiques. On peut dire que Pline l'Ancien court après les occasions de déclamer : au besoin il répètera Sénèque, il redira plutôt que de se taire ; il faut avant tout

[1] *Quest. nat.*, 4-13. — Nous payons, comme les anciens, l'eau qu'on nous apporte, c'est-à-dire le prix du service qu'on nous rend, en nous épargnant beaucoup de peine. Mais que dirait Sénèque, s'il nous voyait, très-justement d'ailleurs, payer l'air et le soleil de nos appartements, par l'impôt ?

[2] *Epit.*, 88.

[3] Expression incorrecte, mais sans équivalent, que Delille emploie, comme le peuple, pour dire *regarder fixement*.

[4] *Quest. nat.*, 5-15, *Epit.*, 94. — [5] *Ibid.*, 90.

[6] « Deus nudus est. » *Ibid.*, 31.

[7] Dans le tableau complexe d'une civilisation, les mêmes hommes et les mêmes choses reviennent fréquemment à divers points de vue. Je ne saurais trop le répéter, pour faire excuser certaines de mes répétitions, au moins apparentes, quant aux noms et aux textes que j'emploie. Une répétition ne vaudrait-elle pas mieux même qu'une lacune ou qu'une obscurité ? J'aime mieux sacrifier l'art que le vrai.

qu'il exhale son humeur sur toutes choses; il est plus difficile de dire sur quoi il ne déclame pas que sur quoi il déclame. Qu'il blâme les lits de table décorés d'argent[1], on peut le lui pardonner sans l'approuver, qu'il blâme encore l'emploi de l'argent dans la poignée des épées, au lieu de l'ivoire[2], on y souscrira, non sans plaindre l'excès de la dépravation moderne en ce genre; qu'il maudisse les perles, les pendants d'oreille et l'écaille[3], soit; ce luxe n'est pas toujours innocent, quoique Pline condamne l'usage encore plus que l'abus, comme s'il faut tout proscrire parce qu'on peut tout exagérer! Et ici même je pourrais attaquer Pline : quoi! j'aurais tort d'aimer, par exemple, les pierres précieuses, dont Pline écrit avec une si rare magnificence de langage « qu'elles contiennent dans un espace étroit toute la majesté de la nature[4]? » mais c'est m'interdire le goût des merveilles. Les chercher et les faire briller au grand jour, n'est-ce pas les mettre à leur place? Les admirer, n'est-ce pas remonter au grand artiste de l'univers, à Dieu même? N'est-ce pas l'honorer? Mais passons. Le balsamier et le baumier[5] qui donnent des parfums excitent naturellement la bile de notre philosophe; mais de quoi s'irriter contre le platane[6]? Pline n'aime pas l'art de greffer, pourquoi? Ce n'est pas seulement parce qu'on obtient ainsi des fruits qui ne sont pas pour le pauvre; mais parce qu'on introduit l'adultère[7] parmi les arbres. Il faut le lire, mais combien la pudeur moderne est dépassée! Pline respecte à tel point la terre, qu'il se récrie sur ce qu'on lui arrache les entrailles pour porter au doigt une pierre[8]; il va plus loin; il s'étonne que nous la labourions, c'est-à-dire que nous la déchirions sans qu'elle s'en offense, quand surtout ce sont des esclaves, non des consuls qui labourent[9]; comme si la terre, notre mère commune, faisait cette distinction entre ses fils; comme si la nature qu'invoque toujours Pline n'était faite que pour les patriciens! Qu'après cela Pline s'emporte contre ce qui n'est

[1] *Hist. nat.*, 33-51. — [2] *Ibid.*, 33-54. — [3] *Ibid.*, 12-1; 16-70.
[4] *Ibid.*, 37-1. — Après avoir ainsi chanté les pierres précieuses, il en aime la contrefaçon, parce qu'elle avilit les originaux.
[5] *Ibid.*, 12-54. — [6] *Ibid.*, 12-4.
[7] « Et arborum quoque adulteria excogitata sunt, ut ne poma pauperibus nascerentur » *Ibid.*, 17-1.)
[8] *Hist. nat.*, 2-63. — [9] *Ibid.*, 2-63, 18-4.

pas la rusticité même ; contre le raffinement d'engraisser les poules, ou celui de coucher sur des matelas : qu'il veuille réduire son siècle au seul usage du chou confit dans le vinaigre, car il n'admet pas même qu'on mange des escargots[1] ; c'est tout simple : la fureur de déclamer, tournée en manie, n'a pas plus de frein que de raison[2] ; c'est l'abus de la pensée : c'est le jeu d'esprit d'un civilisé jaloux ou fatigué de la civilisation ; mécontent de la vie parce qu'il est vieux, ou des hommes parce qu'il est en disgrâce ; qui ne voit plus la société qu'à travers sa caducité ou ses mécomptes ; qui méconnait d'ailleurs que la loi des sociétés comme des hommes, c'est de vieillir, c'est-à-dire de se modifier, et qu'il ne dépend pas plus d'elles de finir par redevenir jeunes que d'avoir commencé par être vieilles. Mais, quand de grands esprits, des hommes d'élite, de hauts dignitaires de l'empire — comme Sénèque et Pline — en venaient là, que ne disait pas la tourbe des discoureurs ! Ne peut-on croire avec quelque raison que dans une société où ne manqueraient pas les grands sujets de blâme, on n'en chercherait pas de si petits ? La puérilité des reproches de Sénèque et de Pline ne discrédite-t-elle pas la gravité de leur témoignage ? Nous avons parlé, nous reparlerons ailleurs des historiens, c'en est assez pour connaître les déclamateurs.

VI

Les excès de Rome, quoi qu'on en dise, avaient des limites : celles du possible. Il est évident que les abus de l'opulence en tout genre ont pour condition nécessaire l'opulence ; et, plus nous exagérerons celle de certaines familles, plus nous en circonscri-

[1] *Hist. nat.*, 10-71, 19-3, 19-19, 9-82.

[2] Pline s'élève aussi contre le lin, contre le vin, contre la mer, contre l'emploi de la fleur de froment, contre le denier d'or, contre l'anneau d'or, contre l'anneau d'argent, contre le fer. Il serait trop long de tout citer, rien ne lui plaît. Au besoin, tout lui plaira pourvu qu'il déclame, car Pline abonde en contradictions morales, comme Sénèque. Il blâmera, par exemple, et le mauvais goût de son siècle, qui préfère à l'art, la richesse de la matière (*Ibid.*, 35-2) ; et le mauvais goût de ce même siècle, qui, grâce à l'art, payera plus cher un plat de terre qu'un vase de Murrhin (*Ibid.*, 35-46). Il faut toujours que le siècle ait tort, eût-il raison, il ne lui servira de rien d'être de l'avis de son censeur même, s'il plaît à celui-ci d'en changer.

rons les excès dans ces familles. S'il est vrai que quelques Romains eussent des patrimoines comme des royaumes, il est certain, par cela seul, que ce n'était pas même une classe d'hommes qui possédait ainsi le sol, mais quelques hommes parmi les classes pouvant posséder. Il y eut tel même des empereurs romains qui connut la misère, l'extrême misère [1] avant de saisir le pouvoir. La masse du peuple vivait matériellement du congiaire; moralement, du cirque ou des jeux publics. Pour quelques gourmands ou pour quelques gloutons qu'eut Rome, car rien n'y ressembla plus au gourmand que le glouton, combien de tables mesquines, pour ne pas dire affamées! Lisez dans Horace, Perse et Juvénal, comment vivaient les gens économes, la petite bourgeoisie romaine, et vous plaindrez ce dénûment. Les légumes, les fruits secs les plus communs (la noix, l'olive), une tranche de lard dans les grandes occasions, le chevreau par exception extraordinaire, tel est le fonds des repas romains dans les classes moyennes; encore la fraîcheur de ces mets restreints supposait-elle quelque aisance : sans cette condition il fallait vivre de rebuts, de choses déplaisantes, malsaines, et dont le tableau soulève le cœur.

Montons d'un degré l'échelle sociale, et écoutons Pline l'Ancien sur les grands repas romains, sous Tibère : « Un service à trois plats, dit-il, était alors le suprême effort de la magnificence. On servait donc un plat de murène, un plat de loup de mer, un plat de merlus [2], « ce qui annonçait déjà, poursuit Pline, le déclin des mœurs; » c'était tout le luxe d'un temps où le sénat réprimait le luxe [3], et où l'empereur faisait vendre au marché les poissons qu'on lui offrait, s'il les trouvait trop beaux pour sa table. Pline le Jeune qui possédait de riches campagnes sur plusieurs points de l'Italie [4], le sénateur Pline qui fut consul, homme de grande maison et de hautes relations, l'ami de Trajan pour tout dire, invite quelqu'un à un souper de philosophe; rien de plus philoso-

[1] Vitellius, par exemple. (Suét., *Vie de Vitellius*, 7.

[2] *Hist. nat.*, 35-45. — D'après Fenestella, qui avait écrit sur les usages romains, et qui mourut dans la dernière année de Tibère (*Ibid.*, 33-52.)

[3] Tacite, *Ann.*, 3-55 et suiv. — Selon Tacite, le luxe des repas ne tomba que sous le règne de Galba; mais seraient-ce les trois plats de Fenestella que Tacite traiterait de « profusis sumptibus? » (*Ibid.*, 3-55.)

[4] En Toscane, à Tusculum, à Tibur, à Preneste. (*Lett.*, 5-6.)

phique, il est vrai, que la modestie de ce souper : « Une laitue, trois escargots, deux œufs, des olives d'Andalousie, des courges et des échalottes[1], » le souper d'un de nos desservants de village. Il est vrai que le convive l'assaisonnera à son choix d'un comédien, d'un lecteur ou d'un musicien[2]. Pline suivait en ceci le pli de sa famille, celui surtout de son oncle, chez qui, suivant la vieille coutume romaine, les repas étaient légers et courts[3]. Martial, assez recherché à Rome, n'en regrettait pas moins la misérable cabane qui l'avait vu naître ; c'est qu'à Rome « la faim coûte trop cher, » dit-il ; aussi quelle joie quand, rentré à Bilbilis, sa patrie, il peut s'y chauffer, y manger et y reposer tout à l'aise sur un siége brisé[4] ! — Que penser du luxe gastronomique d'une ville où Martial, très-répandu d'ailleurs, pendant trente ans, ne vit que d'abstinence ? Lequel, parmi les médiocres poëtes de notre temps, a connu pareille détresse ? Enfin, si j'en excepte Vitellius et Néron, — encore Néron était-il plutôt fastueux qu'intemperant, — les premiers césars furent assez généralement sobres ; non que tous n'aient commis tel jour quelque excès, mais leur régime fut autre.

Parmi les grands et les riches, il y avait autre chose à Rome que des avares, des égoïstes, des dissolus, des malhonnêtes gens. Marcellinus, questeur d'une province, perdit son greffier avant l'échéance du terme de son traitement : il en restitua la part qu'il avait touchée par anticipation, laissant le trésor et les héritiers du défunt se la disputer[5]. Pline était le légataire universel d'un homme dont le testament portait qu'il laissait telle somme « à Modestus, auquel il avait donné la liberté. » la condition requise n'existait pas ; l'esclave Modestus, n'étant pas affranchi, se trouvait incapable de recevoir. Pline acquitte le legs par cette sainte raison : « que la volonté du mourant est la loi de l'héritier qui peut l'entrevoir[6]. » Ses lettres sont pleines de traits délicats du

[1] Proportion gardée, le dîner de l'empereur Antonin était quelque chose de pareil « Avec quoi penses-tu que j'ai dîné? écrit Marc-Aurèle à son ancien précepteur le consul Fronton . avec un peu de pain ; tandis que je voyais les autres dévorer des huîtres, des oignons et des sardines bien grasses » Voilà le dîner de la cour dans une villa des huîtres, des oignons, des sardines, et Marc-Aurèle en parle comme d'un régal Au besoin, on y soupe dans le pressoir (*Marc-Aurèle à Fronton*, lett 30.)
[2] *Lett.*, 1-15 — [3] *Ibid* , 3-5. — [4] *Epigram* , 10-96 — [5] Pline le Jeune, *Lett.* 4-12 — [6] *Ibid* , 4-10.

même genre, soit de lui, soit de ses amis. On sait combien les populations antiques étaient avides de belles-lettres : Pline le Jeune en fonde une école à Tusculum, sa patrie, à la seule condition que les pères de famille s'intéresseront à l'établissement par quelques menus frais; leur laissant le choix des maîtres, ne se réservant que le soin d'en chercher[1]. Les esclaves étaient nourris par leurs patrons, mais les hommes libres pouvaient manquer du nécessaire. Pline songe à eux ; il consacre cinq cent mille sesterces à fonder des aliments pour les nécessiteux de cet ordre[2]. C'était une noble épargne que celle de ce grand personnage qui mangeait si peu, mais qui faisait que tout le monde pût manger ! Il loue son beau-père d'embellir leur commune ville natale ; charmé de quiconque la décore, mais ravi de joie que ce soit surtout un parent[3].

Quand Pline visite ses terres, il reçoit les plaintes des paysans[4], il parcourt leurs comptes, leurs mémoires ; le plus souvent pour leur accorder quelques remises. Il en fait même parfois aux acheteurs de ses vendanges par esprit de modération. « Cette équité me coûte cher, dit-il, mais elle ne me rapporte pas moins[5] ! » Du reste, les fermiers romains ressemblent aux nôtres ; ils sont arriérés malgré mille concessions; ils ne payent que des à-compte; ils épuisent la propriété pour nuire à leurs successeurs[6] ; il faut leur faire, pour soi-même, un bien dont ils sont peu dignes ; mais Pline comprend toute la noblesse de la libéralité : il veut qu'on donne aux malheureux, et non qu'on s'épuise en avances cupides pour ceux dont on attend plus qu'on ne leur offre[7]. Il ne secourt pas seulement ses amis de sa bourse, il leur consacre ses moments son bien le plus précieux ; car il suit l'exemple de son oncle qui travaillait toujours, même à table, que le sommeil surprenait sur les livres, et qui ne les quittait que pour s'associer aux veilles de Vespasien, et remplir ses ordres[8]. Son neveu, également épris de l'étude, bien qu'en tout autre genre, n'en est pas

[1] Pline le Jeune, *Lett.*, 4-10.
[2] *Ibid.*, 7-18. — On ne s'étonnera donc pas qu'il ait fait don à sa nourrice d'une campagne valant cent mille sesterces, et qu'il recommande cette campagne à Verus pour que la valeur n'en baisse pas. (*Ibid.*, 6-3.)
[3] *Ibid.*, 5-12. — [4] « Rusticorum » — [5] *Ibid.*, 8-2, 5-15, 9-15, 30. — [6] *Ibid.*, 9-37. — [7] *Ibid.*, 9-30. — [8] *Ibid.*, 3-5.

moins tout entier à ses amis. Ici, c'est un avis qu'il leur donne dans une question d'honneur; là, c'est un conseil sur une question d'intérêt. Il cherche et trouve au besoin, pour ceux qu'il aime, soit un précepteur, soit un gendre, soit une bru : aucun détail ne lui déplaît, et il y met un soin d'examen qui prouve toute sa sollicitude. Il visite les proscrits, encourage les malades, console et défend les veuves; il pousse un homme de bien dans la vie publique; il patronne des lettrés ou les loge, ou dote leur fille : on ne sait s'il passe plus sa vie à méditer sur le beau qu'à pratiquer le bien. Ses amis lui ressemblent, et la société romaine de son temps a je ne sais quel parfum d'élégance et de dignité qui rappelle, avec non moins de grandeur, nos beaux jours sous Louis XIV. Est-ce Spurina, n'est-ce pas Catinat lui-même, dont il dit, qu'ayant rempli tous les emplois et tous les devoirs d'homme public, gouverné des provinces, remporté d'éclatantes victoires, il a mérité par ses fatigues (à soixante-dix-sept ans), le repos qu'il goûte [1]? N'est-il pas touchant de voir, à cette extrémité de l'âge, le vainqueur des Bructères vivre avec les muses, perfectionner encore son intelligence, idéaliser sa vie, et ne rompre le charme de cette existence immatérielle que pour protéger les jeunes émules de sa gloire et de ses travaux [2]! On vivait, il est vrai, dans un temps où la vertu ne conduisait plus aux précipices, mais aux honneurs [3].

Mais en remontant, et sous Tibère même, que d'hommes de la même trempe jusque dans l'intimité de l'empereur [4]! Pour ne citer qu'un des moindres, est-ce une âme médiocre que le grand pontife Pison, dont Tacite écrit : « Qu'il mourut comblé d'honneurs; n'ayant jamais rien conseillé de servile; modérant toujours les rigueurs les plus nécessaires; glorieux surtout pour avoir su merveilleusement tempérer, comme préfet de Rome, une magistrature nouvelle dont la continuité fatiguait un peuple qui n'avait pas appris l'obéissance [5], » et quand, sous le même règne, s'écroula l'amphithéâtre de Fidènes où périrent cinquante mille hommes,

[1] *Lett.* 3-1. — [2] *Ibid.*, 5-17. — [3] *Ibid.*, 5-16. — [4] Tacite, *Ann.*, 4-58, 6-26, Suét., *Vie de Tibère*; Paterculc; V. cofin. au ff. *De origine Juris* (in fine, les jurisconsultes éminents auxquels Tibère accorde un affectueux patronage. — [5] Tacite, *Ann.* 6-10.

les grands de Rome ne recueillirent-ils pas avec tant d'empressement les blessés, qu'on se crut aux plus beaux temps de la république[1] ? — Que veut-on de plus ?

Lorsqu'on fait le procès à la pudeur romaine on s'en prend aux princes, aux femmes illustres, et non sans raison, car c'est là qu'était à la fois le mal de l'action et le mal de l'exemple ; mais on ne dit que le mal, on tait le bien. Auguste eut plus de faiblesses que de vices ; Tibère ne souilla que sa vieillesse ; Caligula vécut peu et en démence ; Claude, malgré quelques instincts grossiers, ne fut pas un prince débauché, il se défendit même de son penchant pour sa nièce ; Néron tomba, ou plutôt on précipita Néron dans les excès ; Vitellius fut surtout un glouton ; Galba et Othon ne purent se faire juger comme souverains ; Vespasien réforma les mœurs de son siècle ; le trône avait corrigé Titus ; Domitien eut surtout le tort d'aspirer aux honneurs de la vertu, quand il n'était qu'un libertin décent ; les vices de Trajan furent ceux d'un grand cœur ; à travers tant de magnanimité, je n'aperçois pas ses fautes : l'éclat d'Adrien racheta ses mœurs, et quand la fortune donna Rome aux Antonins, elle couronna la vertu même. Voilà pour les princes.

Mais pour une Messaline, la turpitude même, — si pourtant son portrait n'est pas chargé, — que de femmes éminentes près des césars ! La première Octavie, sœur d'Auguste, épouse d'Antoine, la paix du monde, si la paix eût été possible entre deux grands ambitieux ; Livie, épouse si adroite, mère si puissante, Antonie, mère de Germanicus, digne d'un tel fils, d'un cœur si mâle qu'elle subjuguait Tibère[2] ; la première Agrippine, dont les vertus trop fières inquiétaient l'empereur, sa fille Agrippine, si digne du trône si elle y eût laissé place pour son fils ; la seconde Octavie, dont la vie et la mort émeuvent encore la postérité ; la mère de Vitellius qui méritait d'avoir donné le jour à un Scipion ; la femme du même empereur, digne d'être la compagne de Titus ; la femme et la sœur de Trajan dont l'affabilité ne le cédait pas à leur puissance, trop grandes pour ne pas savoir quitter la grandeur[3] : Que de femmes appropriées à leur rang !

Et dans les sommités sociales, la femme et la fille d'Agricola[4],

[1] Tacite, *Ann* 4-62 — [2] Josèphe. *Hist. anc. des Juifs*, 18-8. — [3] Pline, *Panégyr*, 83, 84. — [4] Tacite, *Vie d'Agricola*, 6-9.

si romaines par la gravité de leur vie ; les deux Arries, l'une la célèbre belle-mère, l'autre l'intrépide épouse de Thraséas ; Fannia, digne rejeton de cet illustre sang, les deux Helvidies, appartenant à cette grande maison, qui se perpétuait sans déchoir ; la femme de Pline le Jeune, si passionnée pour la gloire et les vertus de son époux, qu'elle rappelle Sapho, mais une Sapho chaste et patricienne ; la femme de Sénèque, Pauline, dont le dévouement à son mari touche tant Néron lui-même, qu'il ne peut souffrir qu'elle meure, et dont la mortelle pâleur qui suivit sa résurrection, fut la vénération de Rome ; enfin, et sans parler d'Éponine [1], des femmes de proscrits, si généreuses et en tel nombre, que le deuil des proscriptions tient en même temps du bonheur et de la gloire [2] et qu'on est près d'envier ce qu'on est si contraint d'admirer ; sont ce là de médiocres exemples ?

Je pourrais descendre dans l'échelle sociale et y montrer une simple femme du peuple à Côme conseiller la mort à son mari, atteint d'un mal incurable, et se noyer avec lui, dévouement qu'eût illustré le nom d'Arrie, et auquel il ne manque que la gloire [3]. C'est après tout le trait de la femme de Mammercus Scaurus, accusé et perdu par Macron, laquelle conseille à son mari la mort qu'elle partage [4] : mais une simple comédienne, d'une rare beauté, qu'aimait Popédius, inculpée d'injures contre Caligula, subit si généreusement la torture plutôt que d'accuser son amant, que l'empereur, la jugeant innocente non moins que Popédius, les acquitta tous deux et leur fit des présents [5]. La courtisane Épicharis qui, soumise aux mêmes tortures sous Néron, s'étrangla pour mieux se taire, et montra un courage d'homme quand tant d'hommes se montraient des femmes [6], est si connue, qu'il suffit de la nommer : Voit-on là de la décadence morale [7] ?

[1] Elle était Gauloise, il est vrai, mais née sous la domination et la civilisation romaines

[2] « Priscum Antonia Flaccilla conjux comitata est, Gallum, Egnatia Maximilla, magnis primum et integris opibus post ademptis, quæ utraque gloriam ejus auxere. » (*Ann.*, 15-71.)

[3] Pline, *Lett.*, 6-24. — [4] Tacite, *Ann.*, 6-29. — [5] Josèphe. *Hist. anc.*, 19-1. — [6] *Ann.*, 15-57.

[7] « On accuse notre temps de langueur et de mollesse : que de gens de tout rang, de toute condition, de tout âge y bravent la mort ! » et il cite jusqu'à son valet et sa servante. (*Epît.*, 24.) — Sénèque n'en était pas moins l'un des détracteurs de son siecle.

Si quelques femmes souillent donc ce siècle, combien d'autres l'honorent ! Mieux que cela, les faits qui le souillent sont vagues, mal attestés, sauf ce qui touche Messaline : ceux qui l'honorent sont indubitables : on répand le mal sans examen, on ne proclame le bien qu'avec certitude; vérité qui est la clef du monde antique et celle de l'histoire en général.

Si le mariage, si la famille ont dû souffrir du relâchement des mœurs, c'est sans nul doute dans les classes supérieures, où le vice est facile et peut se défendre; mais qu'on lise la correspondance de Pline : comme le mariage et la famille y sont en honneur ! Recommande-t-il un gendre à un ami, « il est né, dit-il, à Bresse, où survit encore la simplicité modeste et la franchise de nos pères[1] » La fille de Fundanus meurt la veille de ses noces, quel deuil dans la maison, quelle vivacité, quelle pureté d'accent dans ce deuil ! Les présents de noces ne quitteront pas le corps de la jeune fille, le même bûcher recevra le cadavre et les bijoux de la fiancée, la douleur de cette famille déchire[2]. Macrinus perd sa femme, qu'en dit Pline ? « C'est que leur union a duré trente ans, non-seulement sans querelle, mais sans froissement[3]. Y a-t-il beaucoup d'unions chrétiennes, parmi les plus pures, où cet éloge fut vrai ? Quand il s'agit d'infractions morales, il faut, pour apprécier le temps où elles se produisent, observer l'impression qu'elles y causent et la répression qui les suit. La femme d'un tribun militaire ayant déshonoré son rang et celui de son mari par des faiblesses pour un centurion, l'empereur cassa et bannit le centurion ; et, comme l'amour du mari protégeait sa femme, il eut l'ordre de la poursuivre et de châtier l'adultère[4]. Nos mœurs ont-elles cette exigence ? La mère de Papinius, une femme consulaire, accusée d'être cause, par son amour incestueux, de la mort de son fils (j'ignore sur quelle preuve) fut frappée de dix ans d'exil et privée de la tutelle d'un plus jeune enfant[5]. Nos lois ne punissent aucun inceste; ici, c'est une femme consulaire qui est frappée. Un préteur qu'on soupçonne d'avoir tué sa femme voit venir Tibère lui-même dans sa chambre; et, sur les impressions de l'empereur, la tante de l'accusé, Urgulanie, toute-puissante à

[1] *Lett.*, 1-14. — [2] *Ibid.*, 5-16. — [3] *Ibid.*, 8-5. — [4] *Ibid.*, 6-31. — [5] Tacite, *Ann.*, 6-49.

la cour, envoie à son neveu un poignard dont il se perce[1]. Est-ce là du relâchement ? « La femme qui se marie à plusieurs ne plaît pas à tous » disait déjà le poete Syrus sous Auguste, et cent ans après, qui parla mieux du mariage que Tacite dans la Germanie ? Quelle langue même, jusqu'à Bossuet, exprima mieux les tendresses conjugales, les piétés filiales que la péroraison d'Agricola ? Cette œuvre célèbre tout entière, n'est-elle pas le plus respectable tableau de famille ? Pline et Tacite, c'est là que vivent les familles romaines, et avec quelle gloire ! Les connaître, c'est les goûter ; Plautus et sa femme, Soranus et sa fille, quel drame ! c'est-à-dire quels acteurs et quel peintre ! La famille romaine est incomparable.

Sans cette vigueur de la famille, sans la forte trempe qu'on y puisait à tous les degrés, comment s'expliquerait la virilité des caractères ? Le chevalier romain Terentius, impliqué dans la conjuration de Séjan, ose répondre à Tibère : « Tu le comblais d'honneur, que devions-nous croire ? C'était à toi d'apprécier, à nous d'obéir ; serais-tu complètement innocent si nous sommes coupables[2] ? » Et cette fermeté qui le sauve fait punir ses accusateurs . Procès qui n'honore pas moins l'inculpé que le prince, élevés tous deux à la même école ! Quand l'illustre Soranus fut poursuivi, l'opulent Asclepiodote, un Bythinien, ami de Soranus dans sa puissance, voulut partager sa chute et préféra l'exil à ses richesses[3] . c'était pourtant sous Néron, sous le règne des voluptés. Vers le même temps, dans un meurtre commis par amour, un affranchi du meurtrier eut l'héroïsme de se déclarer coupable, ne fut sauvé que par la sincerité d'un témoin[4], et ne regretta que de ne pas mourir pour son maître. Cet homme de cœur n'était plus esclave ; mais, dans l'esclavage même, ces exemples étaient communs. « La foi des esclaves, dit Tacite, résistait aux tourments[5] : » c'est que ces esclaves avaient, on l'a vu, de grands modèles : c'étaient des épouses et des mères, c'étaient des gendres, c'étaient des parents généreux, à tous les degrés[6]. Je ne parle pas du maître de la maison, cela va sans dire, c'était

[1] Tacite, *Ann* 4 22. — [2] *Ibid*, 6-8, 9. — [3] *Ibid.*, 16-33. — [4] *Ibid*, 13-44 — [5] *Ibid*, *Hist* 1-3.

[6] « Constantes generi, propinqui audentes. » *Ibid*)

pour lui qu'on s'immolait, il ne se réservait que l'honneur de l'exemple. Sous Néron on exile Silanus, puis on l'enferme ; « il mourra, s'écrie-t-il, mais il ne veut pas qu'on le touche : » seul et sans armes, il se défend contre le centurion et sa troupe, et ne tombe que percé de coups comme dans un combat[1]. Serions-nous à Sparte, ou Sparte n'est-elle plus qu'à Rome? ou le courage brille-t-il, ici, moins que la mollesse?

VII

J'ai plus spécialement décrit jusqu'à présent les qualités de quelques classes de la société romaine; cherchons ce qu'il faut penser de la moralité de Rome et de l'Italie dans leur ensemble. J'ai dit ailleurs quel était le caractère, le tempérament romain. On ne saurait trop le répéter, une ambitieuse et mâle pauvreté fut le cachet de Rome durant sa grandeur ; dans son opulence elle vanta toujours la pauvreté qui avait fait sa gloire ; aussi le luxe y était-il plutôt toléré que légitime[2], et le riche lui-même y célébrait, par ton, par bon goût, par une sorte de loi de l'opinion, l'antique simplicité romaine. C'est même, il faut le dire, ce qui explique tant de déclamations sur le luxe chez ceux mêmes qui avaient un luxe relatif, chez Sénèque, par exemple, prodigieusement riche. Les déclamateurs continuaient ou plutôt suppléaient les censeurs; car il n'y eut jamais tant de déclamateurs que lorsque les censeurs ne furent plus, ou que la censure ne fut qu'un mot, quoique pourtant elle fût plus qu'un mot, même sous les empereurs : c'est ce qui explique d'ailleurs comment, selon les princes, les mœurs furent ou débordées ou contenues, et même plus contenues que déréglées dans le flux et le reflux de leur mouvement ; si bien que pour l'époque que je parcours, on ne citerait guère (à dater de la décadence républicaine si dissolue) que les dernières années de Néron qu'on puisse lui comparer; excès que

[1] *Ann.*, 16-9. — Le grand capitaine Ostorius mourut aussi en soldat (16-15); la mère de Néron ne finit pas moins fièrement : « Feri ventrem. » Quel cri sublime! quelle malédiction de mère!

[2] « C'eût été un crime capital que d'y faire l'apologie du luxe. » (Quintil., *De l'Instit. orat.*, 3-7.)

suivit de si près la sévère réforme de Vespasien. Sénèque disait avec beaucoup de vérité sur son temps : « La vertu de nos ancêtres fait encore la force de nos vices [1]. » Il a raison s'il l'entend dans le sens d'Ennius, d'après lequel Rome vivait de ses antiques mœurs, de ses antiques caractères [2] ; — car leur première séve était telle, même sous l'empire, qu'elle en corrigeait les vices et la mollesse. Puis, tout l'empire n'était pas exclusivement dans Rome ; et les provinces, l'Italie surtout, comptaient bien pour quelque chose dans sa puissance.

Sous les anciens Romains, la table répondait au logis, et le logis au mobilier [3]. On eût pu constater la même simplicité d'harmonie dans la modeste existence des populations italiques : « On rougit de manger dans des vases d'argile, dit Juvénal, qu'on aille donc chez les Marses et les petits Sabins, on y vivra dans une grossière casaque. Dans une grande partie de l'Italie, soyons vrais, on ne revêt la toge qu'au jour des funérailles [4]. » Cela est formel ; et combien ce mot de Juvénal est précieux *« soyons vrais,* » c'est-à-dire cessons de déclamer contre nous-mêmes. A cette condition Rome a ses beaux côtés : la déclamation et la vérité s'excluent [5]. Pline le Jeune constate que, de son temps, la Bresse a conservé toute la simplicité, toute la frugalité, toute la droiture antiques ; il ajoute que l'austérité de la province de Padoue n'est pas moins connue. En Toscane, on vivait encore, selon lui, d'une sorte d'existence naïve et patriarcale, la tradition orale y faisait le fonds de l'éducation et des doctrines ; les aïeuls, les bisaïeuls, les jeunes gens, s'y repaissaient de vieilles légendes, y répétaient les discours des ancêtres; « on s'y croyait transporté dans un autre siècle [6]. »

Ce contraste entre l'Italie et Rome éclata dans deux grandes circonstances : quand Néron chantait sur la scène, le peuple romain, qui savait comment on encourage les histrions, applaudissait et murmurait pour ainsi dire en cadence : « Vous eussiez cru qu'il se réjouissait, dit Tacite, et peut-être se réjouissait-il dans

[1] *Consolat. à Helvia*, 10.

[2] « Moribus antiquis stat res romana virisque. »

Ce vers d'Ennius fut la devise de Rome.

[3] *Juvén.*, *Sat* 9 — [4] *Ibid*, 3. — [5] *Lett.*, 1-14. — [6] *Ibid* 5-6.

son indifférence pour l'honneur romain ; mais ceux qui étaient venus des lointains municipes où survivait l'antique sévérité ; les délégués des provinces ou les citoyens, que leurs intérêts appelaient de la province à Rome (étrangers à notre licence) ne supportaient pas ce spectacle, et suffisaient mal à ce labeur déshonnête ; leurs mains ignorantes blessaient les bons juges; et les soldats de faction, dans l'enceinte, les frappaient souvent pour le mauvais goût de leurs clameurs ou de leur silence [1]. » Ainsi, hors de Rome, le peuple romain ne voulait ni ne savait être courtisan; il était une anomalie dans Rome ; mieux que cela, il y rougissait de Rome [2].

Autre exemple de la réaction italique dans les temps même les plus orageux. Dans le sac de Crémone par l'armée de Vespasien, le soldat commit tous les excès ; il fit un butin immense par les moyens les plus atroces ; il réunit surtout une grande quantité de captifs, choisis parmi les plus beaux jeunes gens et les plus charmantes jeunes filles : quand il voulut vendre cette noble proie, elle ne trouva pas un acheteur ; la conscience de l'Italie fut partout la même ; si bien que la vente des captifs de Crémone étant impossible, et les soldats commençant à les tuer pour s'en défaire, on les racheta, mais pour les sauver [3].

Il ne faut pas cependant calomnier Rome ; son cœur valait mieux que ses habitudes, et ne renfermait pas, comme Agrippine le dit de Néron, « une malice noire ; » les apparences y étaient plus mauvaises que le fond, ses jeux sanglants l'ont surtout discréditée à nos yeux ; je dirai même que, pour mieux l'égorger, la postérité la traîne toujours dans le cirque ; est-ce juste ?

Les peuples antiques aimaient à vivre en commun ; ils se récréaient en masse et collectivement comme ils vivaient. Nous préférons la vie et les plaisirs isolés [4]. Les jeux antiques prirent les proportions de la vie antique; il fallut des combinaisons grandioses

[1] *Ann.*, 16-4, 5.

[2] Nous lisons dans Tacite que Marseille savait allier à l'urbanité grecque la parcimonie provinciale « provinciali parcimonia. » (Agric., 4.) — On le voit, les provinces étaient frugales.

[3] Tacite, *Hist.*, 3-34.

[4] On a vu que le cirque de César contenait deux cent cinquante mille spectateurs. (Pline, *Hist. nat.*, 36-24.)

pour distraire, en masse, les peuples. Plus le peuple fut grand comme à Rome, plus il fallut agrandir les combinaisons pour l'amuser, plus il se raffina, plus ces combinaisons durent se raffiner; de plus, il fallut assortir ses plaisirs à son génie; la politique même dut les assortir à ses besoins politiques. Tant que Rome eut à conquérir le monde, elle s'exerça dans le cirque à ses conquêtes; quand l'univers fut soumis, il fallut pacifier Rome en quelque sorte, et les jeux de la Grèce, les jeux énervants s'ajoutèrent dans Rome aux jeux sanglants : mais ceux-ci survécurent longtemps encore; c'est que le mépris de la mort fut toujours nécessaire à Rome, soit pour dompter les peuples, soit pour supporter les empereurs[1] : l'opinion protégea donc les jeux sanglants, quand même, il fallait que la violence des mœurs répondît à la violence des situations. Quand les jeux sanglants disparurent de l'empire romain, les barbares y entrèrent. La bassesse remplaça la colère sous le bas-empire; il en coûta moins d'être perfide que brave. Rome se mourait alors, non de cruautés, mais de lâchetés; elle ne s'abîma pas dans le sang, mais dans l'ignominie · la vérité fort triste à dire, c'est que Rome périt enfin par le mépris.

L'histoire parle comme moi, ou plutôt je parle d'après l'histoire. Les jeux romains naquirent en Italie; ils furent à la fois religieux et nationaux[2], deux grandes conditions de popularité : ils ne furent pas comme chez nous une exception dans la vie, un passe-temps; c'était un pli de la vie antique, sa vie même; quelque chose qui tenait d'un besoin social et d'un devoir, importante condition de durée! Le temps les développait si bien, qu'il créait l'abus dans les moyens de les réaliser, et, en 572, la république romaine en limita les frais pour obvier aux exactions[3]. Il y a même ceci de remarquable que le collége des pontifes dissuadait de la restriction[4]. Je disais que le cirque était, avec le champ de

[1] A ce second point de vue, je l'entends presque exclusivement de l'aristocratie.

[2] Voir Rosin, *Antiq. Rom.*, au mot *ludi* — Des jeux qui se célébrèrent pour Auguste furent précédés, dans le palais de l'empereur, d'un sacrifice aux dieux (Josèphe, *Hist. anc. des Juifs*, 19-1.) — Les magistrats qui donnaient les jeux paraissaient au cirque en robe triomphale (Juvén., *Sat.*, 10-36.) — Les jeux étaient une source de popularité. (*Des Devoirs*, 2-17.) — On n'était pas libre de porter partout les couronnes qu'on avait portées dans les jeux (Pline, *Hist. nat.*, 21 5.) — Sur le caractère religieux et noble des jeux romains, voir surtout Denys d'Halicarnasse, *Antiq. rom.*, 7-13.

[3] Tite-Live, 40-44. — [4] *Ibid.*, 39-5.

Mars, l'une des écoles de la vertu romaine; en effet, au siége d'Héraclée, le consul Marius fit livrer l'assaut en formant une tortue comme celle sur laquelle les Romains montaient et bondissaient dans les jeux [1]. Il est vrai qu'on n'inondait pas encore le cirque d'un immense amas de bêtes féroces [2]; il y en avait cependant qu'on y introduisait par des grilles de fer [3]; mais dès 583 on y vit soixante-trois panthères, quarante ours, autant d'éléphants [4].

Le goût public croissait tant sur ce point, que le consul Scipion Nasica fit démolir le théâtre presque achevé de Lucius, de peur que le peuple romain ne cédât aux voluptés grecques [5]. Les grands hommes de la république eurent des pressentiments de génie [6]; Scipion soupçonnait déjà le ver rongeur de Rome. Personne n'ignore à quel excès la république romaine porta les jeux sanglants du cirque [7], jusqu'à l'introduction lente, mais progressive, des jeux énervants, et l'on sait que Néron consacra ceux-ci officiellement [8].

Le sang versé dans les jeux crie contre l'institution : on suppose généralement que les victimes n'étaient ou que des martyrs de leur foi ou que des martyrs de leur misère qui tuaient pour vivre, ou qui mouraient pour rassasier leur famille ; c'est là qu'est l'erreur.

On condamnait aux combats du cirque les captifs qu'on ne pouvait utiliser; ce qu'il y avait de plus barbare parmi les barbares : le Thrace, le Dace [9], le Germain qui menaçait toujours Rome ; le Gaulois qui la prit et la fit si souvent trembler. C'était le droit des gens de l'époque; et si l'on songe aux supplices que les barbares infligeaient aux Romains captifs, à la manière dont Arminius traita les légions surprises; aux cruautés de Mithridate contre cent mille Romains, qu'il fit mourir en un jour; on absoudra Rome de ses représailles. Il fallait même que les Romains eussent des moyens terribles pour s'imposer au monde, sans cela, comment

[1] Tite-Live, 44-9. — [2] *Ibid.* — [3] *Ibid.*, 41-XVII, 32. — [4] *Ibid.*, 44-18. — [5] C'est-à-dire, ne pût se passer de la scène et que le théâtre ne vainquît le cirque. Appien, *Guerre civ.*, 1-3.

[6] Polybe a justifié plusieurs de ces instincts.

[7] Sylla fit combattre cent lions à crinières, Pompée trois cents; César quatre cents (Pline, *Hist. nat.*, 8-20).

[8] Tacite, *Ann.*, 16-20, 21.

[9] Les jeux de Trajan, qui durèrent quatre mois, se célébrèrent aux dépens des Daces. Il en périt dix mille, d'après Dion.

ce petit peuple (une poignée d'hommes) eût-il dompté l'univers? Enfin, on rassemblait à Rome, pour les jeux du cirque, tous les coupables de la terre. On ne s'étonnera donc pas que le cirque ne manquât pas de victimes dans un temps où le simple vol était puni de mort, et où soit l'homme, soit la bête, étaient envoyés à Rome de toutes les régions connues. Il y eut aussi, mais pour l'escrime savante, un certain nombre de gladiateurs de profession [1]; métier périlleux, certes, mais lucratif et qui avait sa gloire. Sans doute il périt dans les jeux romains beaucoup d'innocents, mais la plupart étaient réputés coupables [2]. Des chrétiens même furent arrachés aux bêtes quand, trop timides pour les supporter, ils abjuraient dans le cirque. Leur grâce était aussi prompte que leur repentir [3].

La nation juive, que gouvernait tant sa religion d'un idéal si supérieur au paganisme, imita les jeux de Rome. Hérode construisit des cirques où combattaient aussi des condamnés à mort: il compléta les jeux sanglants par les jeux voluptueux, et lorsqu'il inaugura Césarée, il y fonda des fêtes quinquennales, auxquelles devaient concourir (indépendamment de la bête féroce) des musiciens, des lutteurs, des coureurs de char. Les juifs ne repoussèrent qu'une chose dans ces jeux, c'étaient certains emblèmes, certains ornements représentant des figures d'hommes ou d'animaux défendues par leurs écritures [4]. Comme toujours, l'abus s'introduisit dans l'usage: « Il n'y a plus de jeux, s'écrie Sénèque, ce n'est que massacre. Pourquoi des cuirasses? Les combattants sont à nu et tous les coups portent [5]. » Cet excès n'était point particulier à Rome. Sous Agrippa le Grand, on fit combattre à Béryte quatorze cents condamnés à mort, qui s'entre-tuèrent pour le plaisir des spectateurs, il n'en survécut pas un seul [6]. C'étaient là

[1] Voir la loi *Papia Poppæa*.

[2] « Après tout, quelqu'un de ces gens-là avait fait un vol et méritait d'être pendu; quelque autre avait commis un homicide et méritait d'être puni. » (Sénèq., *Épît.*, 7.)

[3] La mort des chrétiens, selon Marc-Aurèle, « était de l'opiniâtreté. » (*Pensées*, 10-3.) — Selon Pline le Jeune, « c'était un entêtement inflexible. » (*Lett.*, 10-97.) — Tandis que Tertullien vante cette obstination à mourir (*Des Spectacles*, 1; *Aux Nations*, 1-17, 18, *De la Patience*, ch. 2.)

[4] Josèphe, *Hist. anc. des Juifs*, 15-11.

[5] *Épît.*, 7. — « Autrefois, dit-il ailleurs (*Ibid.*, 115), on l'instruisait (le gladiateur) à l'attaque et à la défense, il suffit aujourd'hui de le voir mourir. »

[6] Josèphe, *Hist. anc. des Juifs*, 19-7.

les jeux de la Judée, qui n'avait pas l'excuse politique de Rome, et qui, faute de captifs barbares, répandait le sang hébreu pour se distraire.

Quelques rares esprits protestaient contre les jeux : « C'était, selon Sénèque, une rage de bête fauve que de prendre plaisir au sang et aux blessures[1]. » Autant valait dire que c'était être une bête fauve que d'être Romain, puisque dans les jeux consistait une des formes de la vie romaine, mais Rome n'aimait pas à les propager, sachant bien que si les inconvénients des jeux étaient partout, Rome seule y trouvait des avantages. Pline le Jeune applaudit à la suppression des jeux à Vienne, où ils corrompaient la population[2]; et il est judicieux; car, à quoi bon des jeux sanglants à Vienne, où le peuple n'a pas appris à les supporter ? Mais il voudrait même qu'on les supprimât à Rome . vœu d'un philosophe peu politique ! Comme tant d'autres utopistes qui pratiquent ce qu'ils blâment, et dont l'instinct dément les principes, préteur il avait donné des jeux. Il est vrai que sa fonction pouvait l'y porter, sans l'y contraindre ; mais qui le contraignait d'assister, avec Tacite, aux jeux romains où il apprenait sa gloire[3] ? Pourquoi louer un ami d'avoir donné des jeux dans Vérone, d'avoir honoré la mémoire d'une épouse par le spectacle le plus opportun pour des funérailles ? Pourquoi dire qu'il y aurait eu plus de dureté que de gravité à refuser ces jeux si souhaités ? Pourquoi regretter que les panthères attendues d'Afrique aient manqué dans cette occurrence[4] ? Le Romain l'emporte ici sur le déclamateur, mais c'est la règle · pour Sénèque, Juvénal, les Pline, Tacite même, toujours deux hommes ; toujours le Romain démentant le rhéteur[5].

Les jeux violents et la liberté sont très-compatibles ; Rome et l'Angleterre moderne l'attestent. Les jeux sanglants et la moralité sont loin de s'exclure : témoin la vieille Espagne. Il faut même remarquer qu'en Espagne l'esprit chrétien condamnait bien plus les jeux que l'esprit païen ne les repoussait dans Rome, où les jeux étaient toujours la religion.

[1] Sénèq., *De la Clémence*, 24 — [2] *Lett*, 4-22 — [3] *Ibid.*, 9-23. — [4] *Ibid*, 6-34.
[5] C'est le poëte, en Juvénal, qui s'écrie : « Peuple dégénéré, le pain et le cirque lui suffisent ! » Mais c'est le citoyen, fier de Rome impériale, qui s'écrie à son tour . « Ici on devient homme. »

Ce qui perd les peuples, ce sont les jeux voluptueux. Ce fut comme chanteur que Néron se déshonora dans Rome; c'est ce qui l'avilit chez un peuple qui supporta son aristocratie dans l'arène; ce furent les pantomimes qui souillèrent Rome de mille désordres[1], ce furent eux qui fournirent à Justinien cette impure Théodora qui n'eut de Messaline que les vices, mais chez qui l'audace suppléa la naissance, et qui ne domina l'empereur que pour abaisser l'empire.

Qu'on ne calomnie donc pas Rome par ses jeux! le sang du cirque, dans lequel le peuple romain vivait en quelque sorte, ne le rendait pas plus méchant qu'un autre. La race égyptienne, plus molle, était plus cruelle[2]; la race grecque, plus élégante, était plus féroce; je n'en connais pas de plus implacable : cette Grèce, si artiste et si policée, fut sans entrailles[3].

« Nos vieilles femmes, dit Sénèque, s'attendrissent aux larmes des plus grands coupables; si elles le pouvaient, elles briseraient les portes des prisons[4]. » Ce ne sont, il est vrai, que de vieilles femmes; mais un chevalier romain ayant tué son fils à coups de verges, le peuple le tuait lui-même sans l'intervention d'Auguste[5]. « La malédiction d'un seul, dit fort bien Syrus, devient bientôt une malédiction chez tous; » on l'a déjà vu, le peuple romain se soulevait comme un seul homme pour protéger un innocent, pour plaider sa cause : au théâtre, c'étaient toujours les nobles sentiments, les sages maximes qu'il applaudissait. « Il bat des mains pour tout ce qui est vrai, dit Sénèque, et ce dicton : *Qui sait vivre de peu, ne manque de rien*, ceux mêmes qui n'ont jamais assez l'acclament avec transport[6]. »

Ainsi donc, dans cette Rome cupide et sensuelle, le dogme de l'abstinence était pour ainsi dire sacré : ceux qui le pratiquaient le moins lui rendaient hommage, de l'aveu des déclamateurs même. Faites l'essai du même principe sur un théâtre de Paris ou de Londres; vous pourrez vous édifier.

[1] Domitien leur interdit la scène (Suét., *Vie de Domitien*, 7) — Néron les chassa d'Italie, puis les rappela. (*Ibid.*, *Vie de Néron*, 16) — Voir encore Tacite, *Ann.*, 13-25, 14-21.

[2] V. Juvénal, *Sat.*, 15. — [3] J'y reviendrai. — [4] *De la Clémence*, 2-5. — [5] *Ibid.*, 14. — [6] *Epît.*, 107.

VIII

Je n'ai pas ménagé mes coups aux mœurs romaines, je n'ai même eu qu'à concentrer, sur ce point, les invectives connues; si l'accusation est forte, trouve-t-on la défense moins sérieuse? L'une et l'autre est vraie, puisque chacune a ses preuves; chacune est fausse pourtant, si son contraire est vrai. Disons que ni l'une ni l'autre n'est vraie isolément; que c'est le tout qui est vrai.

En effet, dans ce pour et ce contre des mœurs antiques, il faut se garder de l'hyperbole romaine et de l'hyperbole contemporaine; il faut surtout se défier des combinaisons artificielles de la logique. Les peuples, comme les hommes, se meuvent bien plus par les sentiments, c'est-à-dire par leurs caprices passionnés, que par leurs idées. La logique exacte, appliquée à l'appréciation morale d'un siècle, me semble une grande imposture: que d'oscillations, que de mouvements contraires, que de mystères dans la vie des peuples! Qu'il faut apporter de recherches, de bon sens et de réserve dans les éléments trop imparfaits par lesquels on en écrit et juge l'histoire! L'esprit de système dans les travaux historiques, c'est le mensonge prémédité, quand ce n'est pas l'insuffisance. Que de rêves historiques n'ont pas dissipé pour nous quelques épreuves! que notre âge est fécond en enseignements et nous donne de profondes instructions! que de siècles ont vécu pour nous en quelques années! que de fibres inconnues notre société nous a montrées! En vérité, la lumière s'est faite sur mille erreurs; mais que le cercle qui les renfermait est petit, et que l'espace réservé au mystère est grand[1]! Que savons-nous de notre vie contemporaine, nous qui prétendons juger la vie du monde? Pour mon compte, la vérité me fuira, je n'en doute point; les ombres du passé me resteront épaisses comme pour tant d'autres, malgré quelque labeur; mais j'espère désenchanter des fantômes et miner du moins l'erreur en vogue sur le sujet que je traite.

[1] « Il n'y a pas de puissance humaine qui ne serve, malgré elle, à d'autres desseins que les siens, » dit Bossuet en terminant son *Disc. sur l'hist. univ.* — Ceux qui font de l'histoire un syllogisme n'ont pas songé à cela.

Mon grand historien, Tacite, m'a donné l'exemple de mes deux peintures contraires des mœurs romaines. Voyez dans son beau début des histoires, comme il pèse le pour et le contre de son temps. L'impartialité de son génie le conduisait là. ce grand moraliste en conclut que l'anarchie révolutionnaire qu'il raconte est une vengeance des dieux[1]; mon étude actuelle des mœurs, étrangère à la politique, se terminera autrement.

Si j'en retranche l'excès dont la mesure est si arbitraire, je demanderai d'abord en quoi les mœurs romaines que j'ai décrites diffèrent des mœurs générales des civilisations avancées. Qu'a-t-on dit sur l'avarice, la gourmandise, la luxure, les profusions romaines, qui ne soit reprochable à toutes les civilisations connues? Que n'écrirait pas Pline l'Ancien, je ne dis pas des mille raffinements de notre âge en fait de gourmandise, mais de ce simple fait que les fraises de première primeur se vendent actuellement à Paris un franc pièce[2]; chaque fraise coûtant ainsi le dîner d'une famille! Que ne dirait-il pas de ces conserves alimentaires dont on charge les vaisseaux, qui fatiguent à leur tour les mers pour faire goûter sous le pôle une sauce exquise préparée à Paris? J'abrége sur cet ordre de déclamations : elles sont trop puériles.

Quant à nos désordres moraux, en tout genre, dont le paganisme est certes fort innocent, si je fouillais dans les cent mémoires des trois derniers siècles, que n'y trouverais-je pas? J'omets ici nos fureurs religieuses ou politiques; je me borne à jeter les yeux sur le journal de Barbier, sorte de Suétone bourgeois d'il y a cent ans, et j'y vois : « que madame de Montespan perdit en un seul jour quatre millions à la bassette; qu'à la mort de madame de Pompadour il y eut dans son hôtel un tel amas de curiosités précieuses, que la vente en dura toute une année; que Samuel Bernard dépensait annuellement, en dîners seulement, cinq cent mille livres; que Law, qui dota sa fille de dix-sept millions, mourut aussi pauvre que ses victimes; que le colonel du régiment de Richelieu menait avec lui trente chevaux, soixante-dix mules; et que telle maison avait souvent tant de domestiques, que plusieurs restaient inconnus à leurs maîtres. » Que de traits qui reprodui-

[1] *Hist.*, 1-3. — [2] Rapport de M. Husson sur les primeurs de Paris, 1856.

sent déjà ceux que nous reprochons à Rome! — et les crimes de la cour de Louis XIV! et les scandales du règne! et les turpitudes de la régence! et les prostitutions dans lesquelles Louis XV fit tremper la France entière, où les bonnes mœurs ne semblaient plus une exception, mais un vice! et les folies de Versailles! et celles de Marly! et cette armée d'environ trente mille hommes qui périt pour cet aqueduc de Maintenon qui devait rafraichir la cour! et les scandales de la rue Quincampoix! et nos duels! et nos abbés libertins!... je n'appuie pas sur ces cendres brûlantes; je cours légèrement sur des fautes que tant de sang a expiées; mais de quel front invectiverions-nous Rome? Les païens rougiraient-ils donc d'eux, devant nous?

Rome ne nous surpassa pas en mauvaises mœurs, seulement ses vices prirent les proportions de son théâtre et de sa puissance; de sorte que l'orgie de Rome fut l'orgie de l'univers. Un géant ivre n'est pas plus ivre qu'un homme médiocre, seulement on le voit plus, et il étonne davantage.

Je m'en tiens, du reste, aux mœurs du premier siècle de l'empire. Qu'en faut-il penser? Ma conclusion sera simple. Dans leur ensemble, ces mœurs ne furent pas pires que les mœurs modernes. — Les unes et les autres ont des torts identiques; et si chacune d'elles diffère par ses vices propres, ces vices sont égaux sinon semblables. Enfin, ni les mœurs romaines n'allèrent s'aggravant dans une sorte de développement fatal et ascendant né du paganisme; ni l'empire romain ne périt par la chute des mœurs publiques.

J'ai montré les points de contact généraux entre nos mœurs et les mœurs romaines. Les vices spéciaux de Rome furent surtout une certaine absence d'honneur dans les relations privées[1]. Rome eut de l'orgueil et de la fierté, le Romain ne connut pas ce que nous nommons l'honneur. Ce n'est pas chez nous qu'un Vinnius eût volé une coupe au souper du prince; ce n'est pas chez nous que des convives souffriraient qu'on les nourrît diversement à la même table. — Rome ne connut pas non plus notre pudeur. Les anciens vivaient dans un perpétuel pêle-mêle, en corps de

[1] L'honneur fut surtout, on l'a vu, dans les armées.

peuple ; dans une sorte de nudité personnelle qui passait dans leurs habitudes : puis, le paganisme permettait des voluptés corporelles que la galanterie délicate des femmes, qui nous est propre, n'avait pas encore épurées. La société romaine a donc montré ce que la nôtre cache; nous ne sommes pas plus chastes, nous sommes plus discrets; nous sommes plus décents, si l'on veut : nous sommes aux Romains ce que Domitien fut à Néron[1].

L'absence d'un négoce organisé comme de nos jours, d'une puissance industrielle comme la nôtre, introduisit dans Rome deux détestables moyens de s'enrichir : la délation, qui tua pour spolier, la captation des vieillards, qui s'attacha comme le vautour aux cadavres[2]. Ces deux fléaux durèrent autant que l'empire. Ils ne furent pas inhérents au paganisme, ils fleurirent sous les empereurs chrétiens comme sous les empereurs païens ; saint Jérôme constate même, avec douleur, que des prêtres de son temps courtisaient trop les mourants[3].

Ni l'amour grec ni l'esclavage ne furent d'ailleurs une cause de mort pour le paganisme; car, d'une part, on trouve l'un et l'autre chez les peuples les plus austères de l'antiquité ; l'un et l'autre associés à leurs vertus et à leur splendeur : à Sparte, à Athènes, à Rome, quand elles étaient l'honneur de la terre; et de plus, quoique plus secret, l'amour grec persiste parmi nous, et l'esclavage y règne encore dans un grand continent qui prétend le mieux pratiquer la liberté et les mœurs chrétiennes.

Je ne ferai pas le procès à mon temps, les chaires chrétiennes le lui font assez[4]. Mais nous, qui osons parler de l'usure et de l'avarice romaine, que ne mériterions-nous pas, et pour nos usures

[1] « On envoie sa conscience *en mauvais lieu* (, atténue Charron,) et l'on tient sa contenance en règle » (*De la Sagesse*, 2-3.)

[2] Sénèq., *Epit.*, 85

[3] *Lettre à Népotien* — Il dit sur ce point des choses très-dures.

[4] Déjà Bossuet voyait, dans son siècle, « des vices inconnus, des monstres d'avarice des raffinements de volupté, des délicatesses d'orgueil qui n'ont point de nom. . » Il attribuait ces désordres « à la grande puissance féconde en crimes » (Sermon *sur l'Ambition*.) — Dans le moment où j'écris, le P. Félix, qui tonne contre nos cupidités et notre sensualisme, s'écrie : « Je m'arrête, messieurs, non dans l'impuissance de voir, mais dans l'impuissance de dire. Par delà tout ce que je viens de signaler par la parole (et que ne dit-il pas !), je ne découvre plus que des choses innomées. » Les termes lui manquent pour peindre ce qu'il appelle « l'orgie de notre cupidité. » (Voir le journal l'*Ami de la Religion*, avril 1857.)

toutes romaines, et pour les mille cruautés du capital moderne ; et pour cette immense exaction banquière, la *Bourse*, que Rome ne soupçonnait pas et qui humilie toutes ses rapines ?

Si nous n'avons pas les jeux sanglants de Rome, que ne dirait pas Rome, qui excluait les femmes de la scène, de voir sur la nôtre tant de courtisanes ? d'y voir tant d'enfants dressés à des prostitutions élégantes ? Nous parlons de pudeur ; mais les Romains supporteraient-ils les nudités, les crudités de nos ballets ? Il est vrai que nous ne nous divertissons avec le sang que dans nos discordes civiles, ce n'est qu'alors que nous connaissons le cirque où ce n'est pas le barbare qui est tué, mais qui tue : nous vivons d'ailleurs de jeux énervants, d'obscénités, de persiflages pour l'honnête, et de ces mille corruptions qui perdirent Rome. — Rome n'eut pas notre industrie ; mais elle n'eut ni nos conspirations chroniques, ni notre rachitisme corporel et moral. Ses esclaves eurent des dévouements que je défie qu'on retrouve jamais dans nos ateliers.

C'est encore une thèse fausse, née pour le besoin d'un système, que de montrer l'immoralité romaine montant et se décuplant, d'âge en âge, jusqu'à la rénovation chrétienne. Nous verrons que quand celle-ci fut nécessaire, ce fut pour d'autres causes que celle-là que l'histoire dément. Bossuet lui-même n'y songeait pas quand il nous peint les quatre premiers siècles des césars, c'est-à-dire ceux où le christianisme apparaît et s'infiltre, « comme un temps où Rome conserve son empire et sa majesté [1] ; » tandis qu'elle perd l'un et l'autre quand le paganisme est mort ; de Théodose, à Charlemagne [2]. C'est l'enluminure moderne qui, substituant le coloris à la pensée, et les tableaux de fantaisie à l'histoire, a travesti l'une pour le plus grand honneur de l'autre ; c'est le règne de l'imagination qui, mettant le roman dans les faits, l'a transporté dans l'appréciation des faits : d'où suit que, sur une fausse histoire, s'est greffée une fausse philosophie de l'histoire.

Que nous disent les graves auteurs romains quand ils ne déclament pas ; quand on sent bien, à la modération et au recueillement de leur pensée, qu'ils sont eux-mêmes, quand c'est leur cœur qui s'ouvre, et non leur esprit qui se joue ?

[1] Dernières pages du *Disc. sur l'hist. univ.* — [2] *Ibid.*

Pline l'Ancien convient bien que les jouissances de Rome s'étendirent avec son empire, il en accuse « la dilatation du monde[1], » selon sa magnifique expression ; mais, outre que le monde romain se dilata providentiellement, sa dilatation même servit l'humanité ; car, en se dilatant, Rome porta partout, selon Bossuet, « ses lois et sa politesse[2]. » Les mœurs excessives de Rome furent le fruit de son extrême grandeur, cause purement politique ; et le corollaire de cette grandeur fut la cohésion de l'univers ; résultat moral considérable. L'esprit de système a beau protester ; le principe d'après lequel se firent de si grandes choses fut évidemment grand lui-même.

Dans ce siége des grandeurs humaines, tout visait au colosse. Le cirque de César, les théâtres de Scaurus et de Curion, le plat de Vitellius (un bouclier), les aqueducs de Tarquin, le Colisée, la maison d'or de Néron, la statue de ce prince plus haute que le colosse de Rhodes[3], autant d'exagérations, ou, si l'on veut, autant de dilatations partielles de la grandeur générale. — Ainsi, je ne sais quel effort du grand produisant l'outré, c'est le principe et le défaut des mœurs romaines ; de l'excès dans la grandeur, mais de la grandeur dans l'excès, c'est leur caractère. Ce sont de grandes taches, mais sur un grand corps ; les disproportions n'y sont pas plus fortes qu'ailleurs, mais plus visibles. Nos coloristes modernes ne montrent que la tache en rapetissant le corps tant qu'ils le peuvent ; c'est leur imposture.

Sénèque leur répondait d'avance quand il écrivait à Néron : « N'oublie pas que tu es dans une ville où la multitude inonde à flots de larges rues, où elle étouffe au moindre obstacle, où le peuple se fait jour en même temps vers trois théâtres, où l'on consomme les moissons du monde entier ; et quel désert, quelle solitude s'il n'y restait que ce qu'absout un juge sévère ! Mais est-il un accusateur exempt de fautes ? Nous avons failli, sans doute, nous faillirons même toute notre vie[4]... » C'est le ministre de Né-

[1] « Laxitas mundi. » (*Hist. nat.*, 14-1.)
[2] *Disc. sur l'hist. univ.*, Révolut. des empires, sect. 6.
[3] Elle avait cent dix pieds d'élévation ; le colosse, soixante-dix coudées seulement. (Pline, *Hist. nat.*, 34-18.) — La coudée romaine étant de quatre cent quarante-quatre millimètres, la statue de Néron était d'environ quinze pieds plus haute que le colosse.
[4] *De la Clémence*, 6.

ron, c'est l'homme d'État qui parle. C'est ainsi que pense et s'explique quiconque aime et pratique l'humanité; voilà la vérité de la vie humaine dont l'utopie est le mensonge. « Quel est l'accusateur exempt de fautes? » C'est Rome qui le demande à ses accusateurs; quelle réfutation que cette simple question, et qu'elle suffit!

Sénèque se précisera davantage : « Tu te trompes, dit-il, cher Lucile, si tu crois que la dissolution, le mépris des vertus et les torts divers que chacun reproche à son siècle sont le vice spécial du nôtre, ce sont là les défauts des hommes, non des temps : car quelle époque ne fut noircie de crimes? Si tu sondes chaque siècle, tu verras (et j'en rougis), que la plus grande licence eut lieu sous Caton[1]. » Que Sénèque fausse sa pensée en l'outrant, c'est possible; mais il donne ses raisons qui sont spécieuses. Il prouve surtout combien, en tout temps, le mauvais côté des choses abonde, et combien on incrimine aisément une ère dont on ne montre que les vices.

Tite-Live juge à son tour son siècle[2] : il peint le relâchement insensible de la discipline, l'énervement des mœurs qui précipite leur chute; enfin, le remède des derniers temps, non moins insupportable que le mal : expression vraie de la corruption républicaine, mais erreur quant au remède, si le Pompéien Tite-Live s'en prend à Auguste et non aux discordes qu'il éteignit. En remontant encore, que ne trouverais-je pas sur le premier Caton, sur son époque, et chez les ancêtres de Caton, s'ils se survivaient dans quelque œuvre[3]? Rien de plus ondoyant que les mœurs sociales, rien de plus complexe; rien de plus capricieux que les règles opposées par lesquelles on les juge.

Mais c'est Tacite qui apprécie le mieux son époque : selon lui, le luxe fut une nécessité des grands de Rome, car leur popularité, leur influence en dépendait : quand l'épuisement de la race ro-

[1] *Epit.*, 97; et plus bas : « Il y aura des Claudius en tout temps. » — Aurélius Victor comptait à Rome quarante-cinq maisons de débauche. En supposant un million d'habitants dans Rome, il y avait donc une de ces maisons par vingt-deux mille deux cent vingt-deux têtes laquelle de nos villes de vingt-deux mille âmes n'en compte pas cinq fois autant?

[2] Voir sa préface

[3] Quand Scipion Emilien prit le commandement de l'armée romaine en Afrique, il en expulsa deux mille prostituées. (Valère Maxime, 1-2.)

maine introduisit les provinciaux au sénat, ils portèrent dans Rome leur parcimonie; ils eurent beau s'enrichir en vieillissant, ils gardèrent leur premier pli, enfin, Vespasien donna un tel exemple de simplicité, qu'il fut plus fort que les lois somptuaires, et que l'imitation du prince prévalut. Tacite ajoute, et rien n'est plus juste en principe, que « les mœurs ont leurs vicissitudes comme les saisons; » comme aussi, et c'est la vérité dans les faits, que « tout ne fut pas meilleur chez les vieux Romains, et que son temps lèguera aussi à la postérité de grands exemples[1]. » Pourquoi? C'est que Rome impériale conservera longtemps l'empire et la majesté, selon Bossuet, car Tacite et lui se rencontrent[2] : ces deux génies si pratiques n'omettent rien parce qu'ils voient tout, et jugent tout bien, parce qu'ils le conçoivent bien. Pour avoir raison des faits, ils n'ont pas besoin de les travestir; ils les acceptent dans leurs contrastes, sûrs de les dominer : ils sont vrais enfin, parce qu'ils sont grands, comme en même temps ils sont grands parce qu'ils sont vrais.

Ni les mœurs romaines ne s'avilirent progressivement sans réaction, ni Rome ne périt par la chute de ce qu'on appelle communément les mœurs. Rome périt par beaucoup de causes politiques dont l'examen trouvera mieux sa place ailleurs. Mais, si l'on songe qu'elle vécut jusqu'à Auguste, sept cents ans; que d'Auguste jusqu'à Augustule, elle en vécut huit cents; on estimera que sa vitalité fut grande, et l'on dira de Rome, comme Bossuet dit de l'Égypte : « C'est une assez belle durée que d'avoir subsisté quinze siècles[3]. » Mais pour avoir duré presque tout ce temps (dix siècles au moins) maîtresse du monde, que n'a-t-il pas fallu de vertus dans les âmes, de vigueur dans les institutions! Après tout, trois races d'hommes portèrent successivement le nom de Romains : d'abord celle que la conquête de l'univers épuisa presque entièrement; puis la race factice qui façonna ce qui survécut de la première, avec le concours d'institutions vivaces; enfin un mélange d'hommes de toutes races, entrant sans nulle aptitude dans un moule politique fait

[1] *Ann.*, 3-55.

[2] Pline l'Ancien n'est pas moins d'accord avec Tacite : « Nous pouvons, dit-il, nous applaudir de nos mœurs et nous appeler, à notre manière, les hommes du vieux temps » (*Hist. nat.*, 36-24.) — Pourquoi donc tant déclamer?

[3] *Disc. sur l'hist. univ.*, Révolut. des empires.

pour d'autres et usé par le temps : comment pouvait-il survivre un peuple romain là où il n'y avait plus rien de romain? ce que les barbares envahirent n'était plus que la contrefaçon de Rome, l'ombre de son nom; ce n'était pas seulement d'autres noms, mais d'autres hommes[1].

On était encore loin de ce temps sous Tacite. Consultez la législation de son siècle, ce qui nous en reste au moins[2] ; elle roule presque exclusivement sur l'usure, sur le célibat calculé, sur les faussaires, sur le péculat toujours puni, toujours renaissant, à Rome; sur l'oubli du rang, en amour, sur les fausses adoptions, sur les crimes des esclaves, sur les fraudes par lesquelles on échappait aux lois contre l'orbité, sur les captateurs de testaments, sur les libelles : vous n'y trouverez rien qui trahisse, chez le législateur, des préoccupations exceptionnelles.

Mais Tibère veut que, si un esclave est poursuivi criminellement, on observe les mêmes règles que pour l'homme libre[3] ; et que, par le petit affranchissement, il obtienne au moins le droit des Latins et des colons[4] (car le grand affranchissement donnait plus); un bon affranchi étant, selon la belle expression de Syrus : « Un fils sans le concours de la nature. » Sous Claude, les femmes commettent des écarts, mais celle qui, avertie par le maître, s'obstine dans un commerce illicite avec un esclave, devient esclave de ce maître[5] : nos mœurs puniraient-elles, ainsi, de tels abaissements? Néron veut que l'éloquence des orateurs soit gratuite[6] ; il défend aux proconsuls (qui le croirait?) de donner dans leurs provinces des jeux sanglants[7]. Vespasien, qui n'aime pas le luxe, se préoccupe des fils de famille, il surveille les écarts des femmes avec les esclaves[8]. Néron a un si vif sentiment du respect dû à la propriété, qu'il punit de mort l'esclave qui déplace une borne[9]. Trajan veut que le tiers du cens à payer pour monter en dignité soit en bien-fonds et en Italie, si bien que la terre y renchérit énormément ; symptôme social concluant[10].

[1] Dans l'ordre moral, comme dans l'ordre physique, les métis ne se reproduisent pas. Or, vers la seconde moitié du haut empire, les Romains furent des métis.

[2] Je me règle d'après l'excellent ouvrage d'Augustin Bach, 6e édition, catalogue chronologique exquis des plébiscites, des sénatus-consultes, des constitutions des princes, des maximes judiciaires, des traditions romaines siècle par siècle.

[3] Bach, p. 369. — [4] *Ibid.*, 355. — [5] *Ibid.*, 367. — [6] *Ibid.*, 370. — [7] *Ibid.*, 380. — [8] *Ibid.*, 370. — [9] *Ibid.*, 377. — [10] Pline le Jeune, *Lett.*, 6-7.

IX

Quoi de plus doux, en effet, que de vivre dans un empire tranquille! que de goûter ce bonheur que décrit Pline le Jeune « de ne rien faire et de n'être rien[1]; » c'est-à-dire de pouvoir, au besoin, ne rien faire, ou ne vaquer qu'à ce qui plaît; et d'avoir, comme Spurina, de la dignité dans les loisirs! A de rares exceptions près, Rome impériale offre l'image d'un calme heureux. Quand on a tout éprouvé de la populace et des grands, vivre en paix à l'abri des uns et des autres, était quelque chose d'exquis et de nouveau. Sous les empereurs, les sommités toujours menacées remarquaient, il est vrai, l'exception de ce bonheur; mais, pour les masses, ce bonheur qui était permanent ne les frappait pas; elles se contentaient d'en jouir.

Lisez dans Phèdre le tableau de la société romaine, vous y verrez : les mécontents punis par eux-mêmes; le péril des grands[2], mais la sûreté des petits[3] : vous verrez au besoin, dans sa fable de la Besace, le portrait des civilisations qui en attaquent d'autres sans s'interroger elles-mêmes[4] et se demander si elles ne méritent pas tous les mépris qu'elles prodiguent. Vous y verrez dans l'entretien du chien et du loup[5] ce qui fut vrai à Rome comme ailleurs, que le bien-être matériel de la servitude ne compense pas la dignité morale de la liberté, sans qu'il soit faux pour cela que la dignité dans le bonheur est entre la servitude et la licence; mais vous ne trouverez rien dans Phèdre qui soit le mépris du souverain; jamais Phèdre ne dira comme la Fontaine :

> Votre ennemi c'est votre maître,
> Je vous le dis en bon françois.

on savait à Rome ce que valait la démagogie, et, par cela seul, ce que valait l'empereur.

Ne vous arrêtez pas à Phèdre; lisez ce qu'il vous plaira de la littérature latine, à partir de ce qu'on appelle, de nos jours, l'orgie romaine; allez de Catulle à Martial : que d'inspirations délicates,

[1] *Lett.*, 8-9. — [2] *Fables*, 4-4. — [3] *Ibid.*, 4-6. — [4] *Ibid.*, 4-10. — [5] *Ibid.*, 3-7.

même dans ce qu'il y avait de moins pur dans cette civilisation, l'amour païen ! Citez-moi quelque chose de plus immatériel [1], si je puis le dire, que le moineau de Lesbie [2], de Catulle ; ou l'ode à Lydie, d'Horace [3] : qu'on trouve, chez nous [4], des accents plus tendres que ceux de Virgile quand il s'inspire de la maternité et de l'enfance [5] ; quelque chose de plus suave que Juvénal quand il peint la simplicité de la vie rustique et l'innocence du paysan romain [6] ! Lequel de nos poëtes legers modernes (je ne dis pas libertins) composerait le charmant morceau de Martial sur ses divinités domestiques [7] ? Nous avons vu comment vivait le patricien Spurina dans sa retraite ; voyons comment vit Martial dans la sienne : « Tu me demandes, écrit-il à un ami, ce que je fais aux champs, le voici : au point du jour, j'adresse aux dieux mes prières, je visite ma terre, j'inspecte mes domestiques, j'assigne à chacun le travail du jour. Après cela, je lis, j'invoque Apollon, je tente ma muse, ou bien, le corps frotté d'huile, je me livre à la palestre. Enfin, le cœur content et sans cupidités, je dîne, je bois, je chante, je joue, je me baigne, je soupe, je repose ; ou même, à la lueur d'une lampe économe, sous l'inspiration des muses et de la nuit, je t'écris ces vers [8]. »

Veut-on connaître comment, je ne dis pas un grave Romain, mais le même Martial, l'épicurien Martial, comprend l'existence, écoutons-le : « Que faut-il pour être heureux ? Une fortune patrimoniale, un champ fertile, un foyer vivace ; point de procès, peu d'affaires, un esprit tranquille ; assez de vigueur, un corps sain, une sage simplicité ; des égaux pour amis, des entretiens faciles, une table sans faste, des nuits sans ivresse mais sans soucis ; un lit point triste, mais pudique, un sommeil qui abrége les ténèbres : enfin, savoir se contenter de ce qu'on est sans rien de plus,

[1] Chez nos modernes, dans le même genre.

[2] *Cat.*, 1-2. — [3] Horace, *Odes*, 3-9.

[4] Au point de vue *purement humain*.

[5] Tout l'antique Latium respire dans l'*Énéide* ; or on copie ces choses d'après nature, on ne les invente pas. Tous les parfums, tous les sentiments, toute l'innocence, toutes les délices de la vie pastorale, sont à profusion dans les *Géorgiques* et les *Églogues*. Où en serait la source ? Sans doute le génie de Virgile les reproduit mieux que tout autre, mais, là-dessus, souvent Horace, presque toujours Tibulle et Properce, rappellent Virgile. Enfin, plusieurs lettres de Pline le Jeune, et tant de pages de Pline le Naturaliste, ont-elles moins d'accent ?

[6] *Sat.*, 11 et 14. — [7] *Épigr.*, 10-10. — [8] *Ibid.*, 4-90.

et entrevoir son dernier jour sans le désirer ni le craindre[1]. »

Est-ce Martial, n'est-ce pas un sage qui parle? Et quel sage dirait mieux que Martial? La civilisation qui inspire si bien un tel homme est-elle donc si perverse? sans le vouloir, Martial ne peint-il pas un peu son temps dans la modération de ses propres désirs[2]? Appliqué, non à Rome, non à telle classe de Rome en particulier, ce tableau de la vie heureuse de Martial fut celle de l'empire romain au premier siècle. Les grands y connurent les orages du pouvoir, et, comme partout, l'excès des passions dans l'excès de la fortune; les masses y vécurent paisiblement, dans la gravité et la simplicité romaines[3]. Tout ce qui précède ces dernières conclusions l'explique; ce qui suit le confirmera.

[1] *Epigr.* 10-47.

[2] Sur cette modération, Virgile et Martial se rencontrent, non moins qu'Horace, Perse et Juvénal; vœu de poëte, sans doute, mais tableau d'un temps où les grandes fortunes de quelques hommes ont pour corollaire la médiocrité de toutes les autres! Stace donne la même impression que ses devanciers, ses *Silves* semblent écrites sous nos plus beaux règnes.

[3] « La vie présente est fâcheuse, on se plaint toujours de son siècle; on souhaite le siècle passé, qui se plaignait aussi du sien. La source du bien est corrompue et *mêlée;* aussi le mal prévaut. Quand il est présent, on le croit toujours *plus grand que jamais.* Tous les ans, on dit qu'on n'a jamais éprouvé des saisons si dures et si fâcheuses. » (Bossuet, *Pensées chrétiennes et morales*, XIX.) — Que cela est vrai des anciens comme de nous!

VII

PHILOSOPHIE

Je n'entreprendrai pas le tableau des idées philosophiques du premier siècle de l'empire romain, non qu'il soit immense, mais parce que je le crois stérile, puisqu'il ne nous apprendrait rien d'important sur la société romaine, seul objet de cette étude. Le tableau même d'une philosophie générale quelconque me semblerait le tableau d'une chimère, car je ne sache pas qu'il existe de philosophie générale, soit d'un siècle, soit d'une portion de siècle. Si la philosophie est l'indépendance de l'esprit humain livré à lui-même, il est clair que cette indépendance aboutit invinciblement à l'individualisme et à la licence, et qu'il y a dès lors autant de philosophies que de philosophes, et autant de philosophes que de gens qui entreprennent de philosopher. En ce sens, la philosophie n'est que la science des rêves individuels, science infinie autant que vide et attristante, puisqu'il n'y a rien de plus affligeant que la prétention et le néant de ces rêves. Dans cette science factice, qui a moins de fonds que de formules, moins d'idées que de mots, un songe détruit un autre songe, une bulle brillante, composée de cette matière trouble et capricieuse qu'on appelle métaphysique, disparait à jamais au contact d'une autre bulle nais-

sante, laquelle, après son mirage éphémère, s'évanouit à son tour pour faire place à des bulles aussi spécieuses et aussi vaines; mouvement éternel et déception éternelle de l'esprit humain n'écoutant que soi : « Quels monstres d'erreur se faut-il mettre dans l'esprit, dit Bossuet, quand on veut secouer le joug de l'autorité divine, et ne régler ses sentiments non plus que ses mœurs que par la raison égarée[1] ! » Sénèque lui même confirme Bossuet en avouant que les philosophes, en masse, erraient autour de la vérité[2]. Lucien atteste, comme Sénèque et Bossuet, la chimère de la philosophie, lorsqu'il affirme que toutes les philosophies sont différentes, et que c'est un miracle d'en trouver deux de semblables, puisque ce que l'un approuve est condamné par les autres[3]. Quoi d'étonnant, quand c'est le premier des titres en philosophie que d'être original, c'est-à-dire individuel ! Aussi Protagoras prétendait-il qu'on peut soutenir égalemont le pour et le contre de toutes choses ; qu'on peut même discuter la proposition qui prétend que tout est discutable; et qu'enfin, selon Nausiphanus, il n'y a rien de certain, si ce n'est « que tout est incertain[4] : » Dernier cri de la philosophie ! Elle veut chasser les ténèbres et n'est elle-même que ténèbres ; tandis que, soumis à des lois supérieures qu'elle critique sans les comprendre, l'univers roule majestueusement dans son éternelle grandeur, au milieu de nos éternelles mais puériles contentions, nous infligeant, pour châtiment de le méconnaître, les discordes de cette vaine philosophie qui voudrait expliquer ce qu'il ne nous est permis que d'adorer.

I

Ferais-je ici le procès à l'esprit humain ? Loin de moi : je n'en ai ni le désir ni la puissance. Nier la raison de l'homme, c'est nier son propre bon sens, car qui peut juger la raison générale sans sa raison particulière ? Qui pourrait raisonner sans croire à la

[1] *Disc. sur l'Hist univ.*, suite de la Religion, sect 3 — [2] *Quest nat.*, 6-45.
[3] Lucien, dans le *Parasite* — Un disciple même ne continue son maître qu'en le réformant. — mais la réforme n'est peut-être que légère? — Interrogez le disciple elle est, selon lui, fondamentale.
[4] Sénèq., *Epît*, 90

raison ? Mais de même que le journalisme n'est pas toute la presse, puisque le seizième et le dix-huitième siècle ont produit deux mouvements intellectuels immenses de la presse, sans le journalisme ; de même que la presse elle-même n'est pas toute l'opinion publique, puisque le monde antique, non moins esclave que le nôtre de l'opinion, la manifestait autrement que par la presse ; de même la philosophie n'est pas tout l'esprit humain. A côté de la philosophie officielle, c'est-à-dire du rêve scientifique à la mode ; à côté de chaque système individuel qui se prétend une philosophie, il y a quelque chose d'antérieur et de supérieur : c'est la raison publique. Que Socrate, Platon, Aristote, Bacon, Descartes, Leibnitz, soient en quelque sorte les grands hommes de la raison publique, c'est incontestable ; mais dans l'éternelle dissidence de leurs écoles, dans le conflit non moins éternel des écoles qui prétendent concilier les autres écoles; dans le chaos des théories plus profond que l'Océan, qu'est-ce qui recueille et applique aux sociétés le peu de vrai qui surnage ? C'est la raison de tous, instruite par l'expérience ; c'est la raison publique. En somme, l'initiative morale de chaque homme, éclairée par la contradiction, basée sur l'observation des faits, dirigée par le sentiment des besoins de tout ordre, contrôlée par l'expérience, simplifiée par le bon sens, épurée par l'honnêteté ; l'action de chacun, contenue par la réaction de tous, voilà le meilleur élément de l'esprit humain dans le cours des âges ; voilà ce qui constitue tout à la fois la raison et la conscience publiques; c'est-à-dire l'esprit humain, ou mieux que cela, la sagesse humaine : sagesse imparfaite dans sa perfection même, sans un dogme divin, sans une foi, sans ce point d'où tout sort et où tout ramène; sans cette base qui porte tous nos édifices intellectuels; sans ce fil conducteur qui nous permet de nous retrouver dans le dédale de nos curiosités insensées ; sans la religion qui lie le surnaturel au réel, et qui, réservant et sanctifiant le mystère qui est partout, ne nous éloigne de la chimère, toujours dangereuse, que pour mieux nous abriter dans l'utile, toujours salutaire. Personne d'ailleurs ne respecta, plus que les Romains, la tradition et la pratique des faits; c'est-à-dire la raison publique : nul peuple ne fut plus grand que lui quand sa foi étaya sa raison.

Épictète aussi en appelait à la raison générale, des conflits per-

sonnels. « Qui ne convient, dit-il, qu'il faut honorer ce qui est juste ? Quand diffère-t-on là-dessus, si ce n'est dans les applications particulières ? Les Juifs, les Syriens, les Egyptiens, les Romains, affirment tous qu'il faut préférer l'honnête à tout le reste ; sur quoi diffèrent-ils ? sur ce point particulier : Peut-on manger du porc ? Achille et Agamemnon contestent-ils sur les principes du devoir? Non. Ils sont d'accord sur ce point; ce qui les divise, c'est Briséis[1]. » Épictète dit vrai, ce qui relie tous les philosophes, c'est la raison générale, ce qui les divise, c'est chaque Briséis philosophique : c'est sa chimère que chacun préfère à toute autre, mais qui le rassure d'autant moins dans la pratique, que, s'il y a quelqu'un que sa philosophie console le moins, c'est son auteur. Et qui donc révérerait le dieu qu'il crée ? Qui connaît le mieux la poussière et le sable de sa divinité que le statuaire qui en a travaillé le bloc, étayé la charpente, soudé les attaches ? Qui est-ce qui en redoute plus toutes les infirmités artificielles que celui qui les y sent d'autant mieux, qu'il les y a mises.

Distinguons donc sagement les prétentions de la philosophie de ses résultats. Sénèque se moque de ses prétentions quand il dit « que Possidonius reporte au sage toutes les inventions, et que, peu s'en faut qu'il ne lui fasse inventer le métier de savetier[2]. » Épictète pense tout autrement que Possidonius, selon lui, la philosophie vraie se réduit à bien peu de termes : « Veux-tu les connaître ? dit-il, Lis les écrits de Zénon. Quoi de moins prolixe que ceci : Notre fin, c'est l'obéissance aux dieux, le bien par essence, c'est l'honnête usage de nos facultés ! — Me demandez-vous ce que c'est que Dieu ? ce que c'est que nos facultés ? quelle est la nature de l'homme ? ce que c'est que la nature en général ? Tout cela est déjà trop[3]. » Charron, qui n'est pas stoïcien, pense à cet égard comme Épictète : « Toute cette suffisance qui est au delà de la commune et naturelle est (selon lui) vaine, superflue, voire apportant plus de mal que de bien[4]. » Si la race romaine diffère éminemment de la race grecque, c'est surtout en ce point qu'elle recherche peu la spéculation intellectuelle, qu'elle subtilise peu, qu'elle est peu curieuse de choses vaines, qu'elle n'aime dans la

[1] Épict., *Dissert.*, d'après Arrien, liv. 1, ch. 22. — [2] *Épit.*, 90. — [3] *Dissert.*, 1-20. — [4] *De la Sagesse*, 2-3.

vie, que l'action, et dans les doctrines, que ce qui sert à régler la vie. « Tout dans la vie est soumis à des devoirs, écrit Cicéron; y être fidèle, voilà l'honneur; les négliger, voilà la honte [1]. Le prix de la vertu est dans l'action ; la science n'a droit qu'à des intervalles [2]. Admirons, pour l'imiter, la grandeur d'âme, d'où naissent les grands exploits : ce sont Marathon, Salamine, Platée, les Thermopyles, Leuctres, qui inspirant les Coclès, les Decius, les Scipion, les Marcellus et tant d'autres, ont peuplé Rome de héros [3] : » Ce fut la constante maxime de Rome. Agrippine éloigna Néron de la philosophie comme contraire au caractère du prince [4]; la mère d'Agricola tempérait chez lui la vive flamme de ses aspirations philosophiques, comme peu digne d'un Romain, d'un sénateur [5] ; et la mère de Marc-Aurèle, fidèle à cette tradition, combattait avec moins de succès les mêmes ardeurs chez son fils [6] : mais Rome dégénérait déjà sous Marc-Aurèle ; et même, lorsque Adrien, respectant trop peu son agonie, persiflait ingénieusement « sa petite âme fort en peine de savoir que devenir en quittant la pourpre [7], » il honora moins la philosophie qu'il ne déshonora l'empereur, car la gravité romaine, qui repoussait les subtilités oiseuses, eût-elle pardonné les indécentes? Les Romains voulaient du sérieux, et même la simplicité dans le sérieux.

On objectait à Sénèque que la sagesse des anciens enseignait tout simplement ce qu'il fallait ou faire ou éviter; qu'alors les hommes étaient meilleurs; qu'en devenant savants ils avaient cessé d'être bons; que leur vertu native s'était changée en une fausse science qui apprend plutôt à disputer qu'à bien vivre. Ce même Sénèque se demande si, nos maux étant compliqués, il n'a pas fallu compliquer nos remèdes [8]. Il pose la question plus qu'il ne la résout, et penche à croire que, de même que la gourmandise, en accumulant les maladies, a multiplié les médecins, les raffinements moraux de son temps doivent raffiner leurs correctifs [9] ; mais il ne tarde pas à se dédire, et son bon sens, indigné des subtilités qu'il rencontre et qu'il crée lui-même, finit par déclarer que le droit

[1] *Des Devoirs*, 1-2. — [2] *Ibid.*, 1-6 — [3] *Ibid.*, 1 18.
[4] « Monens imperaturo contrariam esse » (Suét., *Vie de Néron*, 52.)
[5] *Vie d'Agricol.*, 4 — [6] Voir sa vie. — [7] « Animula vagula, » etc. — [8] Sénèq., *Épît.*, 95. — [9] *Ibid.*

chemin vaut mieux que ces labyrinthes ; que les arguties ne sont que des jeux de gens qui veulent se surprendre[1] ; que le grand architecte du monde, en posant les lois de notre existence, a plus pourvu à notre salut qu'à notre délicatesse ; que pour notre santé, tout est sous la main ; que pour nos délices, tout est tracas[2] : vérité qui n'appartient pas seulement à la vie matérielle, mais qui convient surtout à la vie morale, car quoi de plus simple que de connaître le bien, quoi de plus malaisé que de le pratiquer quand nos passions s'agitent ? » La science sans les mœurs, dit éminemment Lucien, corrompt plutôt l'esprit qu'elle ne l'éclaire[3]. » Je le crois bien, rien de plus redoutable que la science au service des mauvaises mœurs, et de là cette dernière conclusion : que les bonnes mœurs peuvent se passer des doctrines philosophiques comme superflues, et que les mauvaises mœurs doivent les redouter comme dangereuses ; si bien que, selon les cas, ces doctrines seront ou malsaines ou inutiles ; et que le plus grand bien qu'elles puissent faire, c'est de ne pas nuire. Les feuilles de l'arbre ne demeurent vertes qu'à la condition de recevoir la sève du tronc qui, lui-même, la puise dans les entrailles de la terre ; c'est l'image de la philosophie, ou si l'on veut du précepte, qui n'a pour point de départ que l homme. Où est l'autorité, quelle est la sanction d'un tel précepte ? « Tous leurs principes sont vrais : des pyrrhoniens, des stoïques, des athées, mais leurs conclusions sont fausses, parce que leurs principes opposés sont vrais aussi[4] ; » tel est l'homme livré à lui-même, selon Pascal, telle est sa philosophie ; ce n'est que l'anarchie. Combien le rationalisme et la religion diffèrent ! La religion, c'est l'unité, dans l'intelligence et la volonté ; c'est l'ordre et la discipline dans les esprits comme dans les passions ; c'est surtout le gouvernement des cœurs auquel la philosophie n'entend rien ; c'est en même temps la lumière et le frein de la vie ; le maître qui l'impose l'accrédite ; il y attache une sanction terrestre ou immortelle, comme il lui convient ; le philosophe a beau se débattre et se regimber, il finira par se faire clouer comme Prométhée sur le rocher des nécessités morales du monde[5], et il donnera le plus triste

[1] *Épît.*, 102. — [2] *Ibid.* 119. — [3] *Le Banquet.* — [4] Pascal, *Pensées*, art. 25, n° 29, édit. Havet.

[5] Dont la liberté, et par suite, la responsabilité humaine font partie ; car le monde chrétien n'est pas purement matériel.

des spectacles : celui de l'orgueil dans l'impuissance. Tous les rationalismes le donnent; le rationalisme antique ne put s'y soustraire.

Deux œuvres le caractérisent à son début et à son déclin dans le siècle que je parcours : le *Traité des devoirs de Cicéron*, qui semble inaugurer le haut empire; et les *Méditations de Marc-Aurèle*, qui semblent le clore : l'une de ces œuvres toute pratique et faite pour l'état social en quelque sorte; l'autre, toute spéculative, toute solitaire, si je puis le dire, et comme écrite par un ascète pour un ascète; l'une dérivant de la nécessité de vivre, l'autre résultant de la curiosité de connaître; l'une poussant à l'action, l'autre à la rêverie; l'une commençant avec le christianisme, dont il a pour ainsi dire la sève; l'autre précédant la chute du polythéisme et de Rome, dont il semble je ne sais quel cri de détresse, ce qui seul justifie, je crois, la disparate.

II

Le *Traité des devoirs* n'est pas, si je peux le dire, une philosophie, et c'est là, selon moi, son mérite; c'est le recueil fait par un homme de génie et un grand artiste, de ce qui constituait le fond commun de la raison publique à Rome et dans le monde antique, à sa date[1]. Or, ce que Cicéron empruntait à la raison publique, de son temps, ne convenant pas moins à la raison publique du nôtre, on peut aujourd'hui le consulter aussi fructueusement qu'à son origine. Rien n'a vieilli de ce livre admirable, pourquoi? si ce n'est parce qu'il est l'organe de cette raison et de cette conscience universelles qui sont immortelles comme la société même à la vie morale desquelles elles président; et qu'il n'est la merveille des lettres romaines que parce qu'il est la voix même de cette sagesse pratique qui ne soumit pas moins l'univers à Rome que ses armes. J'appellerais volontiers le *Traité des devoirs* de Cicéron la bible de la raison humaine; mieux que

[1] « Je diffère peu des péripatéticiens, car je tiens autant à Socrate qu'à Platon. Je suivrai par préférence les stoïciens en remontant à leurs propres sources où je puiserai à ma guise. » (*Des Devoirs*, 1-1, 1-2.) — N'est-ce pas le bon sens qui parle?

cela, le manuel du bon sens, le péristyle du christianisme, si je peux le dire; tant la raison qui l'anime s'accorde avec notre foi! C'est l'ancien testament du monde romain, comme la Bible est l'ancien testament du monde oriental; tous deux inépuisables comme leçon, si l'on ne confond pas la divinité de l'un avec l'humanité de l'autre. Le *Traité des devoirs* ne s'analyse pas, il se lit; et on ne saurait trop le relire. Cicéron, si reprochable d'ailleurs, soit comme homme, soit comme citoyen et même comme artiste, est ici supérieur à lui-même, et brille d'un éclat sans tache.

Citons quelques-uns de ses aperçus et au hasard, pour ainsi dire, car que choisir dans la perfection? « Nous n'avons pas reçu la vie uniquement pour nous. L'État et nos amis y ont droit. L'homme lui-même est né pour l'homme, afin que tous soient utiles à tous[1] : » Y a-t-il un principe plus éminemment social, plus vital, qui détermine mieux l'un des plus nobles buts de l'activité humaine, les devoirs des hommes entre eux, leur généreuse mais libre solidarité? Quoi d'étonnant qu'une telle prémisse ait pour conclusion : « Que quiconque laisse opprimer un malheureux qu'il peut défendre, n'est pas moins coupable que s'il abandonnait un parent[2]? » La guerre même entre les hommes n'est pas arbitraire, « il faut que sa cause soit juste; » il faut même la restreindre aux hommes officiellement engagés dans le choc, car les gouvernements peuvent être en guerre sans que les peuples se haïssent, « et celui qui n'est pas soldat n'a pas le droit de frapper l'ennemi[3]. » C'est qu'en effet le soldat, lié par le serment militaire et l'instrument de son chef, peut seul atteindre ou ménager l'ennemi, comme le prescrivent la patrie et l'honneur, les deux mobiles du chef. Que les bonnes conséquences découlent aisément des bons principes!

Nous croyons avoir inventé le dogme moral de la propriété, parce qu'il a fallu le défendre contre les insensés qui le nient; écoutons Cicéron : « Il n'y a point de propriété dans la nature. Les biens qui étaient naturellement communs étant devenus propres, ce qui est échu à chacun lui appartient; y porter atteinte,

[1] *Des Devoirs*, I-7, I-12 — [2] *Ibid*, I-7 — [3] *Ibid*, I-11.

c'est violer le droit social[1]. » Ainsi nos hérésies socialistes sur le droit de propriété sont, d'après Cicéron, une pure infraction au droit social; et non seulement il l'affirme, mais il le prouve par cette raison toute pratique « que c'est surtout pour protéger la propriété de chacun qu'on fonda des cités et des républiques; car si l'instinct, poursuit-il, rapproche les hommes, c'est surtout pour sauvegarder les biens qu'ils s'enferment dans des murailles[2]. »

A plusieurs points de vues, l'homme politique trouve des leçons dans ce beau traité. Cicéron ne condamne pas l'ambition légitime; il veut que ceux qui ont des talents pour les affaires recherchent sans hésiter les magistratures et servent la république, sans quoi, ni l'État ne serait gouverné, ni les grandes âmes ne seraient connues[3]. Selon lui, le calme est aussi essentiel à l'homme d'État qu'au philosophe[4]. Le dogme de l'utilité, comme mesure de nos actes, celui de la fraude et du manége heureux qu'on nomme habileté de notre temps, il les condamne comme un fléau. L'honnête et l'utile sont, selon lui, indissolubles, à la condition de subordonner l'utile à l'honnête. « Ceux qui comprennent mal cette vérité, poursuit-il, admirent l'homme artificieux, ils prennent la malignité pour sagesse . détrompons-les ; montrons-leur qu'on réussit par l'honnêteté, par la justice, c'est-à-dire sans duplicité, ni fraude[5]. » Il revient fréquemment sur cette maxime capitale, fondement de la morale publique comme de la morale privée : point d'utilité sans honnêteté, répète-t-il ; et l'utile suit l'honnête, il ne le devance jamais[6]. Il n'est pas de plus grand mal dans la vie que l'artifice décoré du nom de prudence[7], — et quant au succès (si prisé de nos jours), « notre principe, dit-il, c'est qu'une chose honteuse n'est jamais utile, et que le succès n'en change pas l'essence : l'opinion contraire serait une peste publique[8]. »

Il sait d'ailleurs qu'il faut faire la part des faiblesses humaines; il convient qu'il n'y a point d'hommes parfaits, et que nous n'avons que des ombres de vertus , il nous recommande la bienveillance pour nos semblables[9]. Le même esprit qui a placé la

[1] *Des Devoirs*, 1-7. — [2] *Ibid.*, 2-20 — [3] *Ibid.* 1-21. — [4] *Ibid.* — [5] *Ibid.*, 2-5. — [6] *Ibid.* , 3-30 — [7] *Ibid.* 3-17. — [8] *Ibid.* , 3-12. — [9] *Ibid.*, 1-15.

famille dans une même maison, sous un même toit, a fondé les cités et les nations[1] : c'est à cause de cette parenté générale et nécessaire que nos voisins doivent quelquefois l'emporter auprès de nous sur nos proches même[2], et que la plus grande de nos familles, la patrie, a toujours le pas sur la plus petite; car, aimer sa patrie, c'est aimer en même temps ses parents, ses enfants, ses proches[3]; c'est l'amour le plus saint, parce que c'est le plus vaste et le plus utile. » Dans le gouvernement des hommes, l'humeur ne nous mène à rien, dit-il, et elle nous rend haïssables; corrigeons et punissons, n'insultons jamais; il faut que les magistrats soient comme les lois qui punissent par justice, non par colère[4]. » Il ajoute cette maxime si sage, qui serait un bon conseil pour l'ambition, si ce n'était avant tout un sentiment généreux : « Soyons d'autant plus modestes que nous sommes grands[5]. »

L'homme public n'oublie jamais les vicissitudes des choses humaines; Cicéron les prévoit : « C'est la même faiblesse, dit-il, de se laisser éblouir par la prospérité ou abattre par le malheur[6]. Quand les circonstances l'exigent (c'est ici l'ami de Brutus qui parle), il faut tirer l'épée et préférer la mort à la servitude[7]; » mais son stoïcisme est toujours sage, il fuit les extrêmes : « Il n'y a qu'un insensé, dit-il, qui souhaite les tempêtes, mais, dans la tempête, il faut que le sage soit homme et l'affronte, surtout s'il est plus opportun d'en presser l'issue que de l'attendre[8]; » maxime excellente et qui sauve les empires, quand l'audace est la meilleure des prudences ! Cicéron va bien loin, il est trop stoïcien peut-être quand il prétend qu'il faudrait purger la société de cette sorte d'hommes incertains, qui flottent toujours entre le vice et la vertu, qui, par cela même, sont des impies et ne sont pas moins criminels que s'ils commettaient le crime[9]. Noble indignation, à coup sûr, mais qui condamnerait Cicéron même dont l'esprit fut plus mâle que le caractère, et qui dément sa modération et sa justesse ordinaire, « car les esprits, dit-il, se ressemblent encore moins que les corps, malgré leurs différences infinies, les uns étant plus légers à la course, les autres plus forts à la lutte; ceux-là ayant la beauté, ceux-ci la dignité[10]. » C'est pour cela qu'il re-

[1] *Des Devoirs*, 0-17 — [2] *Ibid.*, 1-18. — [3] *Ibid.*, 1-17. — [4] *Ibid.*, 1-25. — [5] *Ibid.*, 1-26. — [6] *Ibid.* — [7] *Ibid.*, 1-23. — [8] *Ibid.*, 1-24 — [9] *Ibid.*, 3-8. — [10] *Ibid.*, 1-30.

commande l'adresse, ou mieux, le tact dans la pratique des hommes [1], chacun étant bon à quelque chose si on sait l'employer; c'est pour cela qu'il pense qu'en général c'est dans un juste milieu qu'est la sagesse [2]; c'est pour cela qu'il veut qu'on se connaisse soi-même et qu'on se renferme dans son caractère, sans essayer de celui d'un autre, puisque c'est ce qui nous est le plus naturel qui nous sied le mieux; puisqu'Ajax ne saurait être Ulysse, et que la fin de Caton n'appartient pas à tout le monde [3]: c'est pour cela qu'en somme il admet toutes les précautions qui mettent l'accord dans la vie comme dans les cordes d'une lyre, avec d'autant plus de raison que l'harmonie dans la conduite importe bien plus que l'harmonie musicale [4].

Le sentiment profond de la justice anime ses doctrines; « un droit égal pour tous (sans cela, dit-il, ce n'est pas un droit) fut toujours le vœu général [5]. » Si l'homme sans probité est d'autant plus suspect qu'il est plus pénétrant, l'homme intelligent qui s'appuie sur la justice se rend maître des esprits [6]; mais « on ne sera point juste, poursuit-il, si l'on craint la mort, la douleur, l'exil, l'indigence, si l'on n'encourt tous ces maux pour la justice [7]. » Un vice et une vertu, savoir: l'ingratitude et la générosité, sont, en quelque sorte, le baume et le poison de la société; qu'en dit Cicéron? C'est que « tout le monde hait l'ingratitude et s'y croit intéressé, parce qu'elle décourage la bienfaisance, et qu'on regarde les ingrats comme les ennemis des malheureux [8]. » Quoi de plus juste et en même temps de plus noble! Quant à la générosité il ne faut pas s'y méprendre, rien n'est plus près d'un grand vice que cette grande vertu: « Les rapines suivent les dons excessifs, et celui qui a prodigué son patrimoine est contraint de prendre le bien d'autrui [9]. » Que d'exemples de ceci dans la vie publique! Mais « protégez, ajoute-t-il, un honnête homme pauvre, et tous les honnêtes gens du même ordre voient en vous leur père [10]. » Quelle heureuse distinction! et que Cicéron

[1] *Des Devoirs*, 1-5.
[2] « Mediocritas optima. » (*Ibid.*, 1-36.) — C'est la maxime romaine de tous les temps; Tacite ne la recommande pas moins qu'Horace ou Juvénal
[3] *Des Devoirs*, 1-31. — [4] *Ibid.*, 1-40 — [5] *Ibid.*, 2-12 — [6] *Ibid.*, 2-9. — [7] *Ibid.*, 2-11. — [8] *Ibid.*, 2-18. — [9] *Ibid.*, 2-15. — [10] *Ibid*, 2-20.

sait mettre du côté du bienfaiteur désintéressé ce grand parti des honnêtes gens qu'il retourne contre l'ingrat !

Comme je le disais dès le début, le *Traité des devoirs* s'adresse à l'homme social ; l'homme isolé n'y compte pas, pour ainsi dire; l'homme privé même y est toujours citoyen : « Qu'il vive avec ses voisins sans orgueil, sans bassesse et sans autre désir, dit Cicéron, que la prospérité publique. » Il faut toujours que la séve du patriotisme antique s'épanche ; on n'est homme, dans le monde antique, qu'à la condition d'être citoyen ; cesser d'être citoyen, c'est cesser d'être homme : à mesure qu'on sera moins citoyen par les mœurs publiques, on sera plus homme par le fait; mais la morale publique s'énervera en se particularisant, et la grande philosophie sociale, née de la vitalité romaine, subira le sort de cette vitalité : elle ira s'individualisant et s'amoindrissant peu à peu ; elle dépérira enfin, comme l'empire. Je sens tout le *Traité des devoirs*, et je vois tout le sort de la société romaine dans ces seuls mots : « La nature nous fit pour une vie austère et pour de grands objets, non pour les plaisirs. Les exercices du champ de Mars, de la chasse, voilà de nobles délassements[1] ; la vie active, qui intéresse la société tout entière, est préférable au savoir[2]. » Quand ces doctrines cesseront de gouverner Rome, elle sera bien près de perdre le gouvernement de l'univers, et les rhéteurs la gouverneront elle-même[3].

III

Nous lisons dans Tacite que, tant qu'on raconta au peuple romain sa propre vie, on le fit avec autant de liberté que d'éloquence, mais qu'après la bataille d'Actium les grands esprits disparurent, soit parce qu'ils furent comme indifférents aux affaires auxquelles on les laissait pour ainsi dire étrangers, soit qu'on eût une pente

[1] *Des Devoirs*, 1-29 — [2] *Ibid*., 1-43.

[3] Si l'on veut des raisons et des sentiments décisifs contre l'agrarisme et le socialisme, le *Traité des Devoirs* en fourmille. V. liv. 2-21, 22, 23, 24 ; et liv. 3, ch. 6, n° 30. — Après tout, le socialisme et le *Traité des Devoirs* s'excluent comme le mensonge et la vérité.

à flatter ou à déchirer ses maîtres[1]; la flatterie, produisant toujours la réaction du dénigrement. Cet aperçu qui ne manque pas de justesse, si on ne l'exagère pas, peut s'appliquer à la philosophie. Lorsqu'on passe de Cicéron aux Sénèque, ou, si l'on veut, aux Annæus dont la maison fut en quelque sorte le siége de la philosophie romaine sous les premers Césars, on sent chez ces écrivains le reflet, si je peux le dire, de leur situation. Les esprits ont cessé d'être pratiques comme sous Cicéron; de là, bien moins de justesse et bien moins de modération dans l'idée ; de là nécessairement, l'obscurité, l'emphase et le miroitement de la forme. La philosophie a, d'une part, quelque chose d'excessif et d'agressif comme l'opposition des gens de cabinet régulièrement utopistes ; elle a quelque chose aussi de ce vide et de cette stérilité qui s'attache aux travaux de la philosophie métaphysique, c'est-à-dire de la philosophie purement curieuse : elle pousse plus en épis qu'en grains, si ce mot m'est permis.

Nous avons déjà vu Lucain dans la politique, j'ai montré que sa *Pharsale* n'était qu'un pamphlet pompéien[2], pamphlet de génie du reste ; ce fut en outre une sorte de manifeste philosophique. Le stoïcisme de Caton, dans toute la roideur que les déclamateurs prêtent au Caton de l'école qui n'a rien de ce bon sens romain dont ne manquait pas le modèle, c'est ce stoïcisme qui est, dans Lucain, le complément du libéralisme pompéien pour lequel combattirent les ennemis de César : comme s'il y avait rien de commun entre les faiblesses du faux libéralisme des Pompéiens et l'âpre vigueur stoïcienne ! et comme si, de cet accouplement fait par un jeune et ardent poëte, il pouvait sortir autre chose qu'une chimère ! Philosophiquement, c'est là le sens et le fruit de la *Pharsale* : à travers le but général de sa pensée, Lucain sème, en outre, dans son poëme, certains germes d'utopie sociale.

Que n'applique-t-on, selon lui, l'armée à de grands travaux publics ! Que d'hommes qui périssent inutilement dans les combats ! « Tant de robustes bras auraient suffi pour joindre Sestos à Abydos, pour combler l'Hellespont, pour séparer Corinthe et épargner aux vaisseaux le long détour du cap de Malée ; pour changer

[1] *Hist.*, 1-1.
[2] « Victrix causa diis, » etc. — Ce vers est devenu proverbe.

utilement, en dépit de la nature, la face de tout autre lieu du monde [1]. » On voit que Lucain serait digne de nos modernes utilitaires pour qui l'homme n'est qu'une machine comme une autre, et l'armée un ensemble de machines individuelles d'une assez grande puissance. Le côté viril et moral de la guerre touche peu leur grossier matérialisme; se bien vêtir et bien manger, c'est là, suivant eux, tout le but de l'homme : mais ce n'est pas l'esprit philosophique seul qui trouve son compte dans Lucain, l'esprit d'opposition s'y exerce en outre. « Il est temps, disent les soldats de Jules César à leur chef, que tu saches que la fortune, c'est nous, » maxime révolutionnaire qui place le génie dans les masses, mais à laquelle Jules César répond avec quelque vérité si l'histoire est quelque chose : « Que la providence des dieux ne s'abaisse pas au point de mettre la vie ou la mort du vulgaire dans la balance des destinées; que le monde est emporté par le mouvement des chefs des peuples, que la vie du genre humain se résume en quelques hommes; que les soldats qui, sous César, ont fait trembler l'Espagne et l'Occident, n'eussent été que des fuyards sous Pompée, comme ce Labiénus (d'abord grand sous César qu'il abandonna pour Pompée), qui n'est plus, depuis lors, qu'un malheureux vagabond [2]. » César professe ainsi le contraire des principes révolutionnaires modernes qui veulent qu'un homme ne soit rien que par l'idée qu'il représente; et Lucain lui-même devançait, en ce point, nos révolutionnaires en disant : « que Pompée ne fut grand et révéré chez les peuples que parce qu'il servit l'influence de Rome [3]. » Les utopistes de tous les temps se rencontrent ou plutôt ils se copient en se communiquant à travers les âges. Qui n'a lu les pages philosophiques tendant à prouver que Waterloo fut une bataille d'idées, et que celle qui succomba devait périr? Lucain en dit autant de Pharsale : « Nous y laissâmes plus que la vie et la liberté, s'écrie-t-il, car c'est là que se décida l'abaissement du monde [4]; » mot superbe sorti d'un grand cœur, assez grand surtout pour ne jamais subordonner la moralité d'une cause à son succès, et pour qui la force ne fut jamais le droit. Nous verrons ailleurs combien les lettres romaines, dans tous

[1] *Phars*, chant 6, v. 55. — [2] *Ibid.*, chant 5, v 342. — [3] *Ibid*, chant 9, v. 190. — [4] *Ibid.*, 7, v 640

leurs représentants sans exception, sont pures de ce sacrilége philosophique « qu'il n'y a de droit que celui que consacre la force. » Rien ne distingue et n'honore autant, selon moi, l'esprit romain.

Lucain dira bien avec tous les philosophes de son temps « qu'il est une chaîne qui lie, dès l'origine du monde, les grandes révolutions, et que l'ordre universel est ébranlé si l'on veut y rien changer ; que le monde enfin est sous le coup d'un même destin [1]. » Cette doctrine fataliste ne nuira jamais à l'instinct romain : ce noble instinct protestera toujours pour le libre arbitre en faveur de la dignité humaine ; et ce ne sera pas seulement un grand esprit comme Bossuet, ce sera tout le paganisme en masse qui professera cette invariable maxime : « qu'il n'y a pas de droit contre le droit [2]. » Nous y reviendrons.

Qu'on me permette de dire que j'ai lu avec grand soin tout Sénèque, et qu'en vérité il me serait fort malaisé de dire ce que c'est que la philosophie de Sénèque. Sans doute le stoïcisme y domine, mais combien de divers stoïcismes ! Que Sénèque est, dans le cours de ses écrits, dissemblable à lui-même ! et qu'il y a loin du proscrit de Claude, au favori d'Agrippine ; de Sénèque jeune et ambitieux à Sénèque vieux et désabusé ; qui commence comme Buckingham et finit comme Jean-Jacques Rousseau dans une sombre misanthropie qui ne l'empêcha pas toutefois de conspirer contre l'empereur son élève, ou de s'associer, de cœur au moins, au succès d'une entreprise qui, d'après quelques-uns, se faisait nominalement pour Pison, mais au fond pour le philosophe [3] ! On sait du moins que tous les Annæus, très-puissants à Rome, furent traités en conjurés. J'ai surtout cherché, non sans curiosité, quelque trace du prétendu christianisme de Sénèque, et j'ose affirmer qu'on trouvera tout ce qu'on voudra dans Sénèque, sauf le christianime · Car, qu'un Père de l'Eglise, parlant de Sénèque, l'appelle *Seneca noster*, il n'en fera pas plus un chrétien que saint Jérôme ne fait chrétien Virgile qu'il appelle aussi *Virgilius*

[1] « Causarum series, unoque sub ictu stat genus humanum. » (Chant 6, v. 612.)
[2] L'instinct de Sénèque lui avait déjà fait dire, au sein de ses erreurs métaphysiques, « qu'il n'y a rien de plus vrai que le vrai. » (*Quest. nat*, 2-34.)
[3] Tacite, *Ann.*, 15-65.

noster[1], ce qui ne signifie qu'une chose, c'est que Virgile comme Sénèque sont les prédécesseurs latins littéraires des Pères de l'Église latine. Sera-ce au moyen de l'induction qu'on christianisera Sénèque ? Mais par ce procédé quelque peu subtilement employé, comme toujours, qui ne christianiserait à meilleur droit Cicéron, si platonicien, et même Lucrèce, qu'a reproduit Virgile ? Sénèque est un stoïcien, tantôt très-guindé comme un mécontent; tantôt très-accommodant, comme un ambitieux : il va même en ce sens jusqu'à l'épicurisme : il se permet l'*apotholochintose*, fort grande débauche d'esprit ; il justifie le meurtre d'Agrippine, fort grande dépravation de cœur ; il écrira pour ou contre l'opulence selon qu'il sera plus ou moins rassuré sur la sienne, il donnera même l'exemple d'acquisitions de propriétés de luxe d'un prix scandaleux, selon Pline l'Ancien[2], et accusant une grande intempérance d'appétits chez un philosophe. En sens inverse, Sénèque, qui s'était jeté très-jeune dans l'excès du pythagorisme pratique, conservera toute sa vie quelque chose de ses aspirations vers cette école. En un mot, Sénèque variera sans cesse : on le trouvera multiple comme philosophe ; on le verra contradictoire; il sera tantôt déclamateur, tantôt sensé, souvent sublime, il est même parfois tout cela en même temps; il n'est jamais, on ne le trouvera jamais chrétien.

Quand on brûlait les chrétiens en guise de torches, Sénèque avait encore de l'influence sur Néron ; jeune encore, il avait quitté l'usage exclusif des légumes, parce que sous Tibère c'était à ce signe qu'on reconnaissait le chrétien. Je lis dans ses œuvres une apostrophe contre les novateurs du temps « qui aimaient mieux réformer les dieux que leur vie[3], » et je me demande à qui conviendrait ce sarcasme, si ce n'est aux chrétiens ? Franchement, est-ce un chrétien qui professerait la métempsycose au déclin de sa vie[4] ? Est-ce un chrétien qui écrirait : « Vous plaît-il de vivre,

[1] V. dans le même sens Sénèque : « Ut ait Virgilius noster » (*Quæst. nat.*, 1-6, et *Épît.*, 86.) — Ce philosophe parle comme nous, dit Lactance, *Instit. div.*, 1-5. Quoi donc ! est-ce que Cicéron, Platon, Épictète, et tous ceux qui parlent selon le bon sens et l'honnêteté, ne parlent pas aussi comme les chrétiens ? — Mais pour un cas où Sénèque concorde avec le christianisme, il y en a vingt où il en diffère.

[2] « Il voulut cette vigne à tout prix. » (*Hist. nat.*, 14-5.) — Aussi lisons-nous dans Sénèque qu'il était bon vigneron. (*Quæst. nat.*, 3-7, et *Épît.*, 86.)

[3] « Emendare mavult *Deos* quam se. » (*Épît.*, 107).

[4] *Épît.*, 35 (in fine), et 108.

vivez[1]; sinon retournez à votre néant, » et ne blâmerait pas moins un serviteur d'empêcher un maître de se tuer que de le tuer lui-même[2]; rapprochement tout aussi sensé que chrétien, comme on voit. Est-ce enfin un chrétien qui, dans ses derniers écrits, professant exclusivement le panthéisme le plus positif, conclut ainsi : « Suivons le cours de ce grand monde qui traîne avec lui notre destinée et parlons comme Cléanthe à Jupiter qui nous mène : Me voici prêt à tout, fais de moi ce que tu voudras; les destins tirent doucement celui qui leur cède, ils traînent ceux qui résistent[3]. » Voilà donc son christianisme, le panthéisme et le fatalisme les plus dégradants, sous la loi de Jupiter ! son chrétien serait l'homme machine de Spinosa, ce n'est pas le nôtre.

Mais comme tous les philosophes qui rêvent tantôt d'une façon sur la providence, tantôt d'une autre, Sénèque change d'avis sur le système général du monde. L'univers obéit-il à des lois fixes surveillées par une intelligence toute-puissante? Sénèque le croit. Cependant n'est-il pas possible que le prétendu gouvernement du monde ne soit qu'un pur effet du hasard, un fait matériel existant sans qu'on puisse mieux s'en rendre compte que d'un événement fortuit quelconque? Sénèque le soupçonne.

Il s'exprime avec beaucoup de grandeur dans le premier sens : « Tel est, dit-il, l'aveuglement des mortels qu'à leurs yeux cet univers si beau, si régulier, si constant dans ses lois n'est que l'œuvre ou le jouet de ce hasard qui flotte au milieu des tonnerres, des tempêtes et des autres météores qui tourmentent le globe ; et ce délire ne s'arrête pas au vulgaire, il a gagné jusqu'aux hommes qui se prétendent sages. Il en est qui, tout en se reconnaissant une âme prévoyante, capable d'embrasser tous les détails de ce qui les touche eux et les autres, refusent au grand tout dont ils font partie, toute intelligence, et le supposent soumis à je ne sais quelle force aveugle, à je ne sais quelle nature ignorante de ses

[1] *Epît.*, 70. — [2] *Epît.*, 77

[3] *Epît.*, 107. — V. aussi *De la Vie heureuse*, 15. Il recommande la fréquentation des écoles philosophiques, « car ceux qui vont au soleil s'y colorent, quoi qu'ils n'y aillent pas dans ce but. » — Ce n'est point là l'esprit chrétien. Il s'en faut que saint Paul recommande la fausse sagesse antique; mais Sénèque s'est coloré du christianisme sans le vouloir; de là, l'apparence de son prétendu christianisme.

propres actes[1]. » Il ne s'en tient pas là, il est ailleurs plus affirmatif encore : « Le premier culte des dieux, c'est de croire qu'il y a des dieux. Il faut savoir que ce sont eux qui gouvernent le monde.... C'est honorer les dieux que de les imiter[2]. » Cela est formel ; comment donc le doute peut-il s'asseoir à côté d'une conviction qui semble si ferme ? Comment Sénèque peut-il écrire au même Lucile : « Soit qu'un Dieu, soit que le hasard nous gouverne, sachez que le plus grand malheur de l'homme, c'est de n'être pas en paix avec soi[3]. »

C'est qu'il y avait plusieurs questions dans celle du gouvernement providentiel du monde : on se demandait d'abord s'il y avait une providence, c'est-à-dire une cause intelligente présidant à l'ensemble des lois de l'univers, ou, si cet univers n'était pas un produit du hasard livré à lui-même : puis, la providence, cause première et intelligente, admise, on se partageait sur le point de savoir si elle pouvait ou daignait s'occuper, en particulier, des hommes ou de chaque homme : de leur solution, dépend notre libre arbitre[4].

Nous avons vu que, sur le premier point, Sénèque est en même temps très-affirmatif et incertain ; nous le verrons plus contradictoire encore sur le second. Il y a, selon lui, un Dieu suprême qui conduit le monde, mais en laissant à l'homme une certaine liberté d'action : « Jupiter a si bien, dit-il, arrangé toutes choses, que ce qui ne se fait pas par ce dieu même n'arrive pourtant pas sans raison, car cette raison vient de lui : les causes secondes agissent par sa permission, et bien que les faits s'accomplissent sans lui, c'est lui qui a voulu qu'ils s'accomplissent. Il ne préside pas aux détails, il a donné l'énergie de son impulsion à l'ensemble. » Ce système laisse très en suspens la question du libre arbitre de l'homme, cependant il ne le conteste pas, et il semble l'admettre en principe, quoique fort restreint, mais ailleurs : « Espérez-vous, dit-il, fléchir Dieu par vos prières, et changer votre sort? il est fixe et arrêté, c'est un décret éternel qui l'a établi. Vous irez où

[1] *Quest. nat.*, liv. 1, préface. — [2] *Epît.*, 95. — [3] *Epît.*, 100

[4] Ce double problème était posé depuis longtemps Selon les épicuriens, les dieux restaient étrangers au gouvernement du monde. Selon quelques stoïciens, les dieux non-seulement gouvernaient le monde en général, mais ils s'occupaient de chaque mortel en particulier. (Cic., *De la Nature des dieux*, 1-1, 2-8; *Des Lois* 1-13.)

tout va. Pourquoi vous en étonner, n'êtes-vous pas né sous cette loi? Un ordre invincible et invariable entraîne toutes choses[1]. » Voilà le fatalisme absolu le moins contestable ; il est, du reste, une des nécessités inévitables de ce panthéisme plus ou moins mitigé qui était le dogme de Rome sous les césars.

« Tel est sur nous l'empire du sort, dit Pline l'Ancien, que nous ferons Dieu ce même sort par qui l'on prétend prouver que Dieu peut ne pas être[2]... D'autres rejettent cette divinité même : ils imputent les événements à leur étoile et aux lois de la naissance. Ils prétendent qu'après avoir, par un seul décret, ordonné tout ce qui doit être, Dieu repose désormais dispensé de tout soin. Ce système commence à prendre faveur. Le vulgaire lettré, le vulgaire ignorant s'empressent également de l'admettre. On ne parle plus que des avis de la foudre, de la prescience des oracles, des prédictions des aruspices. Les faits les plus indifférents, un faux pas, un éternument sont tournés en pronostics. *La seule chose certaine, c'est qu'il n'y a rien de certain*[3]. » Ce grand esprit, ce grand moraliste, ce grand citoyen, ce confident de Vespasien en était là; son seul Dieu, c'était le scepticisme, ou même le pyrrhonisme ; ce magnifique historien de la nature n'y voyait pas Dieu, il ne croyait qu'au chaos! « Cependant, ajoute-t-il, il importe pour le bonheur de la société de croire que les dieux prennent soin des choses humaines ; que la divinité, accablée sous le poids de tant d'occupations (quelle idée de la suprême puissance !), peut quelquefois différer de châtier le crime, mais qu'il ne reste jamais impuni[4]. »

Veut-on voir comment Lucien se joue de cette inconsistance de l'esprit philosophique à propos de la providence? Il suppose un stoïcien et un épicurien dialoguant sur ce texte et les dieux les écoutant : « *Le Stoïcien* : Ils ne laisseront pas un si grand crime impuni! — *L'Épicurien* : Ils ont assez d'autres affaires sur les bras, si l'on veut t'en croire, puisqu'ils se mêlent de tant de choses. — *Le Stoïcien* : Comment l'univers serait-il sans conducteurs, puisque le moindre navire a besoin d'un pilote? — *L'Épicurien* : Mais ton pilote de l'univers laisse tout aller à l'abandon ;

[1] « Series invicta, et nulla mutabilis ope, illigat et trahit cuncta. » (*Epist.*, 77.)
[2] *Hist. nat.*, 2-5. — [3] *Ibid.* — [4] *Ibid.*

tel commande qui devrait obéir, et les plus fous sont souvent les maîtres ; quoi d'étonnant qu'un vaisseau si mal conduit échoue si souvent ! » *Momus* se tournant vers Jupiter : « Voilà notre ennemi (l'Épicurien) qui triomphe et vogue à pleines voiles. — *Jupiter !* Il est vrai, Momus, car notre avocat (le Stoïcien) est un sot qui ne dit que des pauvretés[1]. » Avec ou sans esprit, le fond était toujours le même. La philosophie purement curieuse restait toujours vaine : elle ne produisait que du vent.

Sur cette grande question de Dieu et du libre arbitre d'où tout dépend, tout le paganisme, sous Sénèque, était dans les ténèbres. Écoutons l'historien Josèphe que la conquête de Jérusalem par Titus fit d'abord le captif, puis le favori de Vespasien. « La multitude dit ce qu'il lui semble sur la divinité : parmi les philosophes, les uns veulent faire croire qu'il n'y a pas de Dieu; d'autres que sa providence ne veille pas sur les hommes, et qu'elle les traite tous indifféremment. Pour nous (les Juifs), nous croyons que Dieu voit tout dans l'univers, et qu'il faut que toutes nos actions aient pour but de lui plaire[2]. » Voilà bien une étincelle de ce foyer judaïque d'où sortira le christianisme, mais elle s'éteint bientôt dans l'ombre universelle. « Les pharisiens, poursuit Josèphe, reportent au destin tout ce qui arrive, sans pourtant ôter à l'homme le pouvoir d'y consentir, en sorte que, tout se faisant par l'ordre de Dieu, nous pouvons pourtant suivre la vertu[3]. » Que croit Josèphe lui-même, lui de la race sacerdotale, grand esprit, grand général, grand sacrificateur parmi les Juifs ? « Je suis convaincu, dit-il, que toutes nos actions sont subordonnées à cette nécessité qui les détermine infailliblement, c'est-à-dire au destin sans l'ordre duquel rien n'arrive, sans croire pourtant que nous n'ayons aucune part dans les événements humains ; ou que, d'après mon principe, les méchants aient le droit d'impunité[4] : » Conclusion contraire aux prémisses chez les pharisiens comme chez Josèphe qui aimait mieux d'ailleurs être inconséquent que d'amnistier les crimes d'Hérode objet de ses réflexions. Nous verrons ailleurs que Tacite a toutes les erreurs de son siècle en philosophie, et que, comme les meilleurs esprits de son temps, s'il comprend très-bien

[1] *Jupiter le Tragique.* — [2] *Contre Appion*, 2-0. — [3] *Hist. anc. des Juifs*, 18-3. — [4] *Ibid.*, 16-17

le devoir et la moralité humaines d'après les vieilles traditions et l'antique discipline de Rome plus sûres que les rêveries de la métaphysique, il n'entend rien à Dieu.

Retournons à Sénèque : il a, disais-je, plusieurs stoïcismes ; constatons-le : « Entre les stoïciens et les autres sectes, écrit-il dans son traité de la constance, il y a la même différence qu'entre l'homme et la femme[1] ? Après la prise de Mégare, Démétrius Poliocerte demandant au philosophe Stilpon s'il n'avait rien perdu : — Rien, répondit Stilpon, tous mes biens sont avec moi[2]. On ne peut douter en effet — c'est Stilpon qu'il fait parler — qu'un simple mortel ne puisse dominer les choses humaines ; envisager sans crainte les douleurs, les pertes, les chagrins, les blessures, les tempêtes qui l'assiégent; se montrer toujours égal dans les fortunes diverses, convaincu qu'il n'y a rien à lui que lui-même, et seulement la plus noble partie de lui-même. Tout à l'heure je m'échappais des ruines sanglantes de ma maison embrasée. Mes filles, que sont-elles devenues ? Je suis seul et vieux, je ne vois autour de moi que des visages ennemis ; je le déclare pourtant, tous mes biens sont intacts; Démétrius, tu ne m'as pas vaincu[3]. » Voilà le stoïcisme dans tout son jansénisme, si je peux le dire. Sénèque veut ailleurs que son sage soit, le plus possible, l'image de Dieu; il prétend que la vertu suffit au bonheur, « quand elle est parfaite et divine[4]. » Je le crois comme lui, mais il faut être un Dieu pour une pareille vertu ; la prêcher aux hommes, c'est leur prêcher de cesser d'être hommes.

Il faut le reconnaître, Sénèque, toujours Romain au fond, quoique fréquemment emporté par une imagination intempérante, adoucit le plus fréquemment cette âpreté stoïcienne. Il fait remarquer « que le Dieu des stoïciens n'a ni cœur ni tête[5], » et il ne veut pas que leur doctrine ressemble à leur Dieu. « Je sais, dit-il, que les ignorants repoussent la secte des stoïciens comme trop dure : on lui reproche d'interdire au sage la pitié et la clémence, et je conviens qu'une telle doctrine serait odieuse, qu'elle ne laisserait nul espoir aux erreurs humaines ; car, que serait-ce qu'une

[1] *De la Constance*, 1 — [2] *Ibid.*
[3] J'abrège un peu Sénèque sans changer ses termes.
[4] *De la Vie heureuse*, 16. — [5] *Apocolokinthose*, 8.

philosophie qui nous prescrirait l'oubli de l'humanité, qui nous interdirait ces secours mutuels, notre port le plus sûr contre l'infortune ? Non, le sage essuiera les larmes des autres sans pleurer lui-même ; il offrira sa main au naufragé, sa porte à l'exilé, l'obole à l'indigent sans les humiliations de l'aumône ; il donnera comme un homme à un homme, et comme s'il faisait la part du patrimoine commun [1]. » Rien de plus noble et en même temps de plus vrai; comprise ainsi, la philosophie stoïcienne est admirable; elle ne méconnait plus l'homme, elle l'idéalise. Ici, je l'avoue, Sénèque, sans cesser d'être païen, semble digne d'être chrétien. « Quand Sextius avait fini sa journée, et sur le point de goûter le repos, poursuit-il, il interrogeait son âme : De quel défaut, lui demandait-il, t'es-tu guérie ? quel vice as-tu dompté ? en quoi t'es-tu purifiée ? Quoi de plus beau que cette enquête, écrit Sénèque, et quel sommeil ne prépare pas cette revue de soi-même [2] ! » Si c'est à ces signes que Sénèque paraît chrétien, on peut s'y tromper ; mais restons dans le vrai, n'allons pas plus loin que l'apparence.

Sénèque mitige de plus en plus son stoïcisme : « Il vaut souvent mieux, dit-il, dissimuler que se venger. Recueillez les injures des puissants, non-seulement avec patience, mais d'un air riant, sans quoi ils recommenceront à vous humilier; puis, on hait ceux qu'on a blessés. Comme on demandait à quelqu'un comment il avait pu veillir à la cour : « C'est en recevant, dit-il, des affronts « et en remerciant [3]. » Ainsi le sage de Sénèque pourrait absolument vieillir à la cour en vivant d'affronts pour lesquels il remercierait ! c'est aller fort loin pour un stoïcien ; or je ne crois pas pervertir l'intention de Sénèque ; le traité de la colère d'où j'extrais ces maximes est fort sérieux.

Mais Sénèque, je l'ai dit, n'était pas tellement stoïcien, qu'il ne fût épicurien au besoin : sa vie du reste fut généralement épicurienne, car il fut aussi mondain, aussi ambitieux, aussi galant, aussi opulent, aussi livré aux vanités de la vie extérieure qu'il soit possible : mais ses doctrines mêmes se rapprochèrent souvent d'Épicure qu'il cite presque constamment dans ses épîtres. « En

[1] *De la Clémence*, 6. — [2] *De la Colère*, 36. — [3] *Ibid.*, 32 33.

dépit des hommes de notre époque, je soutiens, dit-il, que les préceptes d'Épicure sont non-seulement droits, mais très-saints ; je vais plus loin, je trouve qu'ils sont presque tristes, et que le plaisir d'Épicure est quelque chose de fort maigre, car on lui impose la même loi que nous imposons à la vertu [1]. » Et il cite la vie d'Épicure, ainsi que celle de son disciple Métrodore comme un modèle d'abstinence : Métrodore vivant de quelques oboles par jour [2] ; Épicure de moins encore.

Sénèque sentait à merveille combien l'exemple d'une bonne vie est supérieure aux meilleures doctrines philosophiques, et l'on voit partout chez lui l'embarras que lui causait le conflit de ses goûts et de ses principes. « Ce n'est pas moi, s'écrie-t-il, qui vis autrement que je ne parle, c'est vous qui entendez tout de travers [3] ; et vous seriez trop heureux, dans votre apprentissage, qu'il vous fût donné d'imiter nos vices [4]. » Tous les beaux esprits, tous les hommes brillants se donnent la même excuse, ils brillent, que faut-il de plus? Est-ce que l'éclat ne tient pas lieu de vertu? « Personne, poursuit-il, n'a condamné la sagesse à la pauvreté [5]. Le venin que vous distillez sur les autres et qui vous tue, ne m'empêchera pas de vanter, non la vie que je mène, mais celle qu'il faut mener [6] : » Faible réponse chez ces Romains si pratiques, qui voulaient des préceptes, non pour s'en jouer, mais pour en user. La vérité plus forte que le bel esprit de Sénèque criait plus haut que lui, et même par sa bouche : « Vous auriez plus d'autorité contre les richesses, si vous parliez sur un grabat, car vous paraîtriez pratiquer votre conseil. On n'est pas alors un simple précepteur du vrai, on en est le témoin. Voulez-vous savoir si celui qui prêche contre les richesses les méprise, considérez s'il a choisi la pauvreté [7]. » Voilà ce que la conscience publique, voilà ce que sa propre conscience criait à notre philosophe : mais, comme chez Cicéron, son génie surpassait son âme ; à moins que,

[1] *De la Vie heureuse*, 15.

[2] *Épit.*, 18. Après tout, l'épicurisme doctrinal de Sénèque ressemble fort au stoïcisme tempéré. Tout ce que Sénèque admet dans ce système, c'est que les plaisirs s'associent mais très-secondairement, à la vertu, comme les fleurs, suivant sa poétique expression, se mêlent aux moissons. (*De la Vie heureuse*, 9.)

[3] *Ibid.*, 26. — [4] *Ibid.*, 27. — [5] *Ibid.*, 23. — [6] *Ibid.*, 18.

[7] *Épit.*, 20, 30, 52. — Il dit ailleurs (*Ibid.*, 107) : « Je ne connais rien de pis que ceux qui vivent autrement qu'ils ne recommandent de vivre. »

l'homme qui ne s'appuie que sur lui-même puisse rarement mieux !

Sénèque n'avait donc pas une véritable doctrine à lui, ses convictions avaient été aussi mêlées que sa vie; il était tout, tour à tour. Les rêves même de la métempsycose le poursuivirent sans cesse : « Tout finit, écrit-il, mais rien ne périt. La mort, que nous craignons et que nous repoussons tant, interrompt la vie, mais ne l'ôte pas; un jour viendra qui nous remettra sous ce soleil où beaucoup ne voudraient pas revenir s'ils se souvenaient d'y avoir vécu. Je vous démontrerai ci-après que tout ce qui semble périr ne fait que changer [1]. » Il prouve, en effet, plus loin cette doctrine, ou mieux, il la répète; car elle s'affirme, elle ne se prouve pas. « Ce qui est maintenant cessera d'être un jour, poursuit-il, tout cela ne sera pas anéanti, mais détruit. Si nous prenons cette distinction pour de l'anéantissement, c'est que nous ne regardons qu'autour de nous et que notre esprit obtus ne plonge pas plus avant, car, s'il était convaincu que tout meurt et revit tour à tour, et que ce qui est fait se dissout pour renaître encore, et que c'est là l'éternel ouvrage de Dieu, il s'inquiéterait moins de sa fin et de celle de ses proches... — ou nous passerons enfin, pour une meilleure vie, dans un pur asile au milieu des choses divines et certainement sans souffrances, ou bien nous nous confondrons dans le sein de la nature, et nous rentrerons dans le tout [2]. » C'est textuel : Pour tout dogme sur notre future destinée, Sénèque flotte donc entre la métempsycose et le panthéisme, c'est-à-dire entre deux matérialismes grossiers, deux fatalismes : il ne sort ni de la matière, ni même du doute sur ce qu'il faut penser de la matière. Ai-je besoin de dire qu'il n'y a pas d'idéal philosophique plus médiocre; que cet idéal n'est que le néant même, et qu'il n'en peut sortir nulle direction, nulle règle pour la vie : ou plutôt que toute notre vie n'est, dans ce système, qu'une série de hasards comme sa cause, ou qu'une succession de servitudes, loi fatale de tout ce qui ne respire que pour obéir à un mécanisme inévitable; puisqu'en ce mécanisme, ainsi qu'on l'a vu d'après Sénèque, il faut, ou suivre ou être traîné! Telle est la dernière conclusion du panthéisme qui ne permet pas d'être homme, ou qui ne permet d'avoir

[1] *Epît.*, 35. — [2] *Epît.*, 71

des principes, une volonté et une responsabilité morale qu'à la condition d'être inconséquent et d'écouter notre instinct plus sûr que notre folle science.

Aussi Sénèque est-il plein d'inconséquences, et, pour n'en citer qu'une seule qui les comprend toutes, il a de hautes vues sur le progrès de l'humanité : « Que serait le monde, s'il ne renfermait, dit-il, cette grande énigme qu'il faut que le monde entier cherche ! Éleusis ne révèle pas d'abord tous ses mystères, ni la nature non plus : nous nous croyons initiés et nous ne sommes qu'aux portes du temple ; or ses merveilles sont au fond du sanctuaire : ce siècle en verra quelques-unes, d'autres seront pour l'âge qui nous suivra [1]. » C'est bien là, si je ne me trompe, la doctrine contemporaine du progrès continu, naturellement lent selon Sénèque, naturellement prompt selon nous. Poursuivons Sénèque sur ce texte : « Les deux académies, dit-il, n'ont pas laissé de prêtres. Loin de découvrir des vérités inconnues aux anciens, chaque jour les anciennes vérités périssent [2]. » Étrange aveu ! mais comment concilier, avec le progrès moral continu, cette décadence morale croissante ? Pourquoi même cette impuissance de l'homme pour le vrai ? C'est que, d'une part « lors même que la jeunesse et la vieillesse combineraient tous leurs efforts pour y atteindre, nous n'arriverions qu'à peine au bord de l'abîme où la vérité se cache, tandis qu'on ne la cherche aujourd'hui que pour la forme, en grattant à peine du doigt la surface du sol, selon Sénèque [3] ; aussi la grande famille philosophique s'éteint-elle faute de rejetons, car quels amis la science a-t-elle, et dans quels autres moments étudie-t-on que dans l'intervalle des jeux, ou les jours de pluie [4] ? » Mais pourquoi travailler, objecterais-je à Sénèque ? et quel prix retirerait de son travail un panthéiste? Que lui importe le vrai ou l'erreur, le bien ou le mal? qu'est-ce même que l'erreur ou le mal dans le panthéisme, où l'homme n'est rien, où Dieu est tout? ou si Dieu n'est que la nature, que peut le brin d'herbe sur le champ qui le fait pousser ? Sénèque est de mon avis ; et s'il veut nous dégoûter des biens terrestres, car sa philosophie se plie à tout : « Pourquoi, dit-il, solliciter de la fortune ce qui roule au

[1] *Quest. nat.*, 7-31. — [2] *Ibid.*, 7-32. — Pline l'Ancien confirme, en ce point, Sénèque. (Voir *Hist. nat.*, 2-45.) — [3] *Quest. nat.*, 7-32. — [4] *Ibid.*

hasard, plutôt que de devoir à nous-mêmes de ne pas le demander ; et pourquoi le demander si l'on songe à la fragilité de toutes choses ? Amasserai-je, par exemple, mais à quel dessein ? Travaillerai-je ? mais ma vie s'éteint ou va s'éteindre[1]. » Bâtissez donc quelque chose sur ce chaos ! Tel est Sénèque, telle est toute philosophie.

Mais que Sénèque cesse d'être philosophe pour être artiste, qu'il traduise en son beau langage les vérités qu'il puise dans la raison publique, qu'épure à son insu le christianisme, il est admirable : « l'âme, vous dira-t-il, reconnaît son origine à l'attrait qui l'emporte vers le *ciel*[2]; » ou bien, « Vivez avec les hommes comme si Dieu vous regardait ; et parlez à Dieu comme si vous étiez écouté des hommes[3], » précepte accompli qui vaut tout un livre. Vous apprendrez de Sénèque « que c'est surtout le passé qui est à nous[4], » tant le présent même nous fuit ! — C'est lui que Montaigne traduit quand il dit si énergiquement « tous les jours mènent à la mort, le dernier y arrive[5]. » C'est de lui que l'ambitieux saura « que tout ce qui nous semble hauteur n'est que précipice[6]. » C'est lui qui dit aux hommes de bonne volonté, « que c'est une partie de la bonté que de vouloir être bon[7], et que le plus fidèle ami du bien, c'est l'homme que le repentir y ramène[8]. » Ce n'est pas ici le philosophe qui parle, c'est l'homme de sens, c'est une grande âme romaine. — Que le philosophe me dise sèchement « qu'il vaut mieux remplacer son ami mort que le pleurer[9], » l'homme s'accusera « d'avoir pleuré sans mesure son ami Serenus[10] » et, grâce à cette inconséquence, je préférerai l'homme au philosophe.

Concluons : Il y a de tout dans Sénèque, hors un corps certain de doctrines. On y trouvera beaucoup de puérilités et beaucoup de grandeurs ; des élans d'imagination et même de cœur, mais surtout d'imagination ; on y trouvera mille boutades provoquées ou mitigées par les circonstances qui agitèrent sa vie ; on y rencontrera toutes les contradictions d'un esprit humoristique livré à

[1] *Epît.*, 15. — [2] *Quest. nat.*, préface. — [3] *Epît.*, 10.
[4] « Habere eripitur, habuisse nunquam. » *Ibid.*, 98.)
[5] « Tunc ad illam horam pervenimus, sed diu venimus. » (*Ibid.*, 24.)
[6] *De la Tranquill. de l'âme*, 1-10. — [7] *Épît.*, 34. — [8] *Quest. nat.*, liv. 3, préface. — [9] *Épît.*, 63. — [10] *Ibid.*

lui-même; il vous montrera un philosophe, non une philosophie[1]; ses écrits, toujours piquants, vous fatigueront pourtant à la longue par leurs démentis et leurs redites ; ce qu'ils vous apprendront le plus, ce sera Sénèque lui-même, ou plutôt les divers Sénèques qu'on trouve chez le même personnage; car il est multiple et ses aspects sont infinis.

IV

Épictète, contemporain de Sénèque, n'est pas son disciple, et, à bien des égards, il pourrait être son maître. Grec d'origine, mais Romain par sa vie, car il vécut à Rome et mourut fort vieux, si l'on en croit ses biographes[2] qui ne le connaissent, d'ailleurs, qu'imparfaitement; car Épictète, comme Socrate, n'a pas écrit, mais seulement laissé d'illustres disciples et une grande mémoire : Épictète, par sa race et par le théâtre de son existence, a le double mérite d'une extrême beauté de formes et d'une vigueur de préceptes exceptionnelles. On sent dans Arrien, qui le fait parler, le souffle du maître qui l'inspire, comme on sent l'âme de Socrate à travers le génie de Xénophon ou de Platon même. Arrien nous fait connaître Épictète dans deux œuvres : l'une, de développements philosophiques sur plusieurs textes, sous le titre de *dissertations;* l'autre constituant, sous le titre de *manuel*, un livre pratique pour la direction de la vie. Dans les dissertations, le philosophe argumente sous la forme oratoire et avec beaucoup d'éclat; je le trouve là plus mâle et plus nourri que Sénèque ; il allie l'imagination au raisonnement dans cette vive et exquise mesure qui est le don du génie grec. Son manuel est un recueil de conseils donnés avec une dignité concise, où la teinte poétique colore encore, mais sans l'énerver, l'excellence du fond.

[1] J'entends par philosophie, d'après Sénèque lui-même : « une règle morale de conduite; ou la science de vivre honnêtement, c'est-à-dire, l'art d'ordonner moralement sa vie. » (Voyez le huitième extrait de Sénèque dans Lactance.) Sur quoi le panthéisme baserait-il sa morale?

[2] Né en Phrygie, esclave d'Epaphrodite à Rome dont un édit de Domitien l'expulse; il y aurait reparu, croit-on, mais c'est fort douteux, sous Adrien

Épictète professe, comme doctrine métaphysique, le panthéisme c'est-à-dire la négation du libre arbitre; et sa morale a pour fondement essentiel ce même libre arbitre incompatible avec le dogme métaphysique du panthéisme. Chez Épictète comme chez Sénèque, les prémisses et les conclusions sont forcément contradictoires. Épictète ne sera donc un bon moraliste comme Sénèque qu'à la condition d'être inconséquent à son principe métaphysique. Comme chez Sénèque, ses instincts vaudront mieux que ses méditations; il sera plus grand par son âme que par son esprit. Comme il survécut de beaucoup à Sénèque, il en est, si je peux le dire, le continuateur.

Toute la métaphysique d'Épictète se résume en un seul très-beau chapitre de ses dissertations, sour ce titre : *La divinité voit tout*, dont voici la substance : Tout est cohérent dans l'univers : les corps terrestres sont nécessairement influencés par les corps célestes. N'est-ce point par un ordre de Dieu qui enjoint aux plantes de fleurir, qu'elles fleurissent ; aux graines de germer, qu'elles germent, aux fruits de mûrir, qu'ils mûrissent ? N'est-ce point ce même ordre qui fait de nouveau mourir les fleurs, tomber les feuilles, ou bien qui, les repliant sur elles-mêmes, fait qu'elles reposent pour se revivifier et renaître? Quand la lune croît ou décroît, quand le soleil vient ou se retire, obéissent-ils à d'autres lois ? Or, si les feuilles des arbres et si nos corps sont liés à la matière universelle, et pour ainsi dire associés à la vie du monde, nos esprits ne sont-ils pas plus étroitement liés à Dieu ? n'en sont-ils pas comme une portion vive qu'on en aurait extraite? L'homme peut embrasser par l'intelligence les lois du monde en quelque sorte, il peut admettre ou rejeter une multitude innombrable de notions et d'impressions, et Dieu ne pourrait tout voir, être à tout, agir sur chacun de nous ? Le soleil éclaire tout de ses rayons, et Dieu pourrait moins que cet astre? Non ; Dieu nous dirige ; il confia chacun de nous à un génie particulier, à un génie toujours vigilant, jamais trompé. Vous fermez vos portes, vous êtes dans les ténèbres; prenez garde, vous n'êtes pas seul, votre génie est là ; il est dans votre sein ; c'est de là qu'il voit tout ce que vous faites : mais de plus, n'êtes-vous pas les soldats de Dieu, comme les soldats de César ; votre serment vous lie à César dont

vous aimez les bienfaits, et les bienfaits de Dieu vous trouveraient ingrats, vous leur seriez parjures? Hommes, écoutez Dieu[1], ne l'accusez jamais, ne calomniez jamais les dons qu'il vous fait; obéissez à la nécessité, non-seulement sans murmure, mais de bonne grâce. les droits de Dieu sur vous sont les plus anciens : c'est à lui surtout que vous devez la foi du serment. »

Quel beau système si l'homme n'y disparaissait tout entier : et si Homère et Scipion n'y comptaient que comme un ciron, ou une feuille de chêne! Épictète a beau dire que la vertu de l'homme consiste à se conformer à la nature, car qu'est-ce que la nature[2]? S'agit-il de la nature du monde? Qui donc la connaît? L'entend-il de la nature de l'homme prise abstraitement? Mais l'homme abstrait n'existe pas. S'agit-il de chaque nature en particulier? Mais chez les uns, la faiblesse et le vice sont aussi naturels que chez d'autres la vertu et la force. Nous conseiller de vivre selon la nature, c'est donc nous conseiller de vivre ou suivant un mystère, ou suivant une chimère, ou, ce qui n'a pas besoin de précepte, d'être ce que nous sommes. Épictète en vient là par la logique : « Jouez, dit-il, votre rôle court ou long comme on vous le donne; c'est à vous de jouer le rôle qui vous est échu; c'est un autre qui vous donnera ce rôle[3]; » mais, à ce compte, le mal cesse d'exister dans le monde. Mon rôle, dira le brigand, c'est d'être brigand tout comme le rôle du serpent est d'être serpent. si j'assassine, c'est par l'ordre de Dieu, comme le serpent mord ou comme le lion déchire en vertu du même ordre. Épictète le sent, et il se rétracte tant qu'il peut : « Qui sait changer la nécessité en vertu, dit-il, mérite entre les mortels le nom de sage; » mais ou cette maxime est un non-sens, et elle l'est si le philosophe admet qu'une nécessité invincible ait besoin de notre consentement pour s'accomplir; ou ce texte signifie que la vertu de l'homme a le pouvoir de vaincre une fausse fatalité, mais alors comment n'être point parjure à ce serment par lequel Dieu nous lie à ses volontés éternelles comme on le voyait tout à l'heure?

[1] Épictète nomme ce dieu : c'est Jupiter.
[2] Toute la subtilité stoïcienne du ch. 11, liv. I des *Dissertations*, ne résout pas le problème.
[3] *Manuel* d'Épict., pensée 18.

Comment l'homme modifiera-t-il son rôle, même en bien, sans mécontenter celui qui départ tous les rôles ? C'est là une énigme, ou plutôt c'est une claire absurdité[1]. Tout le génie d'Épictète ne peut échapper à la folie du panthéisme ; pour être raisonnable, il faut qu'il cesse de philosopher.

Ce qu'il y a de sérieux dans Épictète, ce sont ses leçons pratiques ; c'est la discipline qu'il enseigne pour vaincre ses passions : son manuel est, si je peux le dire, la *journée du païen*[2], à ce titre, un chrétien même en profitera. Il recommande en principe de vivre en soi-même, de la vie de l'âme le plus possible, puisque nous ne possédons que notre volonté, notre corps même n'étant pas nous[3]. Que l'opinion publique, qui nous est étrangère, ne vienne jamais troubler cette vie intérieure[1] car ce sont les insensés qui font l'opinion[4]. Par un motif du même ordre, il prescrit autant que possible la loi du silence[5], avec l'étranger surtout. « Soyons toujours graves pour que le peuple et nos amis nous respectent ; si l'on tient devant nous des discours malhonnêtes, ne les censurons que par notre rougeur[6] Visitez-vous un grand, supposez d'avance plusieurs déboires ; il ne me recevra pas, il me renverra, ou ne s'occupera pas de moi. Ne dites pas : qu'a-t-il donc de si supérieur qu'il me traite si mal ? Laissez ce langage au vulgaire. Il vous ferait supposer blessé par un objet étranger[7]. » Épictète permet comme Sénèque que son sage vive dans les affronts, avec plus de dignité pourtant ; non dans un but ambitieux, mais pour l'accomplissement d'un devoir social. Du reste, les distinctions sociales sont, selon lui, le prix de la servitude, veut-on rester libre, il faut sanctifier l'ambition. « Une laitue se vendant, dit-il, une obole, celui qui paye l'obole peut seul prendre la laitue, mais si l'on emporte la laitue et que vous gardiez votre obole, êtes-vous moins riche ? » Épictète est plein de leçons semblables.

[1] Elle n'est nulle part plus claire que dans la conclusion du *Manuel*

[2] Comme nous avons la *Journée du Chrétien* — La *Science du bonhomme Richard*, de Franklin, appartient, comme toutes les œuvres de ce sage, à cet enseignement de la raison publique, laquelle je ne saurais trop le redire, est aussi sûre que la philosophie à brevet est périlleuse

[3] *Dissert.* d'Arr., III, *Manuel* d'Épict., pensée 32. — [4] *Ibid.*, 51 — [5] *Ibid.*, 34 — [6] *Ibid.* — [7] *Ibid.*, 34.

« Vous vous proposez un but, dit-il, délibérez sérieusement sur ce but, car vouloir la fin, c'est aussi vouloir les moyens. Vous voudriez remporter le prix aux jeux olympiques, très-bien : faites ce qu'il faut pour cela. Livrez-vous à mille dures préparations, ne craignez pas les châtiments même. Quel que soit l'exercice qui vous tente, consultez vos bras, vos jarrets, la vigueur de vos reins[1]. Après tout soyez homme; si ce ne sont pas vos qualités supérieures qui l'emportent en vous, vous serez le jouet des moindres[2]. » Avec quel bon sens pratique il apprend ailleurs à se vaincre : « Une impression, un goût vous séduisent-ils? Faites-leur obstacle ; ne cédez que lentement, obtenez de vous-même un délai. Comparez le plaisir de la jouissance à celui du sacrifice, et si la première séduction l'emporte, que ce soit le moins possible[3]. » Avec quelle adresse ce rigide stoïcien nous conduit à travers ce péril des tentations! Comme il comprend que l'ajourner, c'est le dompter!

Il enseigne à n'envisager que le bon côté des choses[4], à se consoler de ses propres malheurs par l'aspect d'infortunes plus profondes[5], à tendre toujours vers le bien, vers la perfection, sans désespérer d'y atteindre, sans se rebuter parce qu'on n'y atteint pas. « C'est ainsi que Socrate, dit-il, avançant toujours, s'est rendu divin. Vous n'êtes point Socrate, sans doute, mais vivez, c'est votre devoir, comme voulant le devenir[6]. » Ces exemples, qu'il faudrait trop étendre, sont l'échantillon du manuel d'Épictète; le paganisme n'a rien laissé de meilleur, après le *Traité des devoirs de Cicéron*.

Mais Cicéron enseigne la vie complète, celle de l'homme comme celle du citoyen. Épictète n'embrasse que la vie de l'homme; à la vérité, le citoyen n'existait plus de son temps, aussi comprend-il l'activité du sage autrement que Cicéron. Si l'on dit que le sage d'Épictète s'isole trop, qu'il se rend inutile à sa patrie : « Comment l'entendez-vous, répond Épictète : La patrie compte-t-elle sur le forgeron pour en obtenir des chaussures, ou sur le cordon-

[1] *Manuel* d'Épict., pensée 30. — De même, comment devenir stoïcien avec une fibre morale insuffisante? Le stoïcisme n'est fait que pour les forts, qui peuvent s'en passer. Le bon sens d'Épictète réfute lui-même sa philosophie.
[2] *Ibid.* — [3] *Ibid.*, 35. — [4] *Ibid.*, 44. — [5] *Ibid.*, 48. — [6] *Ibid.*, 52.

nier pour forger ses armes? Si nous élevons un homme pour notre patrie, si nous lui donnons un citoyen probe, intègre, ne faisons-nous rien pour elle? — Mais, me direz-vous, quel rang aurai-je ainsi dans la cité? — Le rang qui sera possible à un homme intègre. » Rien de mieux en principe : mais le stoïcisme ne convenait qu'à un très-petit nombre. Ce fut là son vice pratique, comme le panthéisme fut son vice doctrinal.

Ces deux vices ressortent bien plus dans Marc-Aurèle, qui n'est qu'un Épictète dégénéré. Au premier abord, quoi de plus séduisant qu'un empereur philosophe? qu'un stoïcien couronné? qu'un maître du monde qui pratique la sagesse qu'il professe, qui ne la professe même que par les exemples de vertu qu'il donne au genre humain? Loin de moi de vouloir diminuer au fond cette sublime figure historique; le prince fut presque un dieu; le philosophe fut un homme ordinaire. Ses doctrines ne me satisfont pas; elles outrent, elles énervent celles d'Épictète; elles respirent le désespoir; en somme (et pourquoi ne le dirais-je pas?), les pensées de Marc-Aurèle me semblent une lecture malsaine : serait-ce la première fois que le charme du sentiment et de l'image, que la parfaite droiture de l'intention même, recèleraient le mal? Or le poison du panthéisme est plus que nulle part, dans ces fruits, en apparence exquis, que vous offre la main si pure de Marc-Aurèle : je me trompe, et c'est là l'excuse de ce grand prince, il n'écrit que pour lui-même; ses pensées sont la voix de son âme, mais pour lui seul; si on a divulgué ces pensées, si on a fait retentir cette voix secrète qu'il comptait seul entendre, la postérité l'absoudra de l'indiscrétion d'autrui : car c'était lui qu'il voulait convaincre et purifier; il se parlait, il s'exhortait, il se désespérait dans la solitude; pourquoi venir l'y écouter?

J'apprends à mieux saisir la personnalité de ce prince par sa correspondance; étudions-la. Marc-Aurèle naquit délicat, et sujet à de fréquents maux de gorge[1]; il en résulta qu'il aima peu la vie active, peu tout ce qui menait à la fatigue corporelle, et que la vie de cabinet[2], la contemplation, le domina. Il en convient lui-même; il s'exercera bien à composer des plaidoyers selon l'esprit

[1] Voir sa correspondance, et par exemple les lettres 27, 29, 31 — [2] *Lett.*, 44-60.

du temps[1], pour apprendre à écrire, mais il n'aimera pas le barreau. Comme Pline le Jeune, il goûtera la littérature d'école, la littérature d'artiste[2], celle des Grecs, ces faiseurs de panégyriques, qui sont de merveilleux mortels[3]. Marc-Aurèle faisait beaucoup de vers, beaucoup d'extraits de beau style; il fréquentait beaucoup le théâtre ; jeune, il fut très-épris de l'art de la forme. Son précepteur Fronton lui paraissait un demi-dieu[4], moins par les qualités du cœur, il faut le dire, que par son bel esprit.» Adieu mon souffle[5], » lui écrit-il quelquefois; ou bien, « par Hercule, je t'aime à en dépérir[6], » ou bien encore : « Mon Fronton, mon très-grand consul; je t'aime d'un amour à moi[7]. » Fronton, selon son élève, est un Apelles, un Phidias, un Démosthène ; il mérite le sceptre et le diadème[8], car c'est une merveille de la nature.—C'est là quelque chose de caractéristique ; ce n'est pas la vertu, c'est l'art qu'il faut couronner selon le néophyte littéraire : le *qualis artifex* de Néron semble au fond du cœur de Marc-Aurèle. Si Néron s'idolâtrait artiste, Marc-Aurèle s'aimait mieux philosophe qu'empereur; abaissement certain pour qui ne vit pas dans l'école. On le voit se désespérer à vingt-cinq ans d'être si peu lettré ; il a lu Ariston (qui connaît aujourd'hui Ariston?) et il n'en peut manger[9]. Fronton seul est digne d'Ariston, car « le seul Fronton parle latin[10]. » Aussi quel événement qu'une lettre de Fronton à Marc-Aurèle[11]! Comme cette lettre est lue, méditée, fêtée, apprise, admirée! Une belle lettre de Fronton, c'est le bonheur du prince et de sa famille[12] : on se croirait au temps de Balzac et de Voiture; à cela près qu'on s'amusait des œuvres de ceux-ci, et qu'on prenait au sérieux Fronton. Marc-Aurèle n'en est plus le disciple, il en est le courtisan. « Adieu, lui écrit-il, mon.... comment dirai-je pour dire assez[13]? Adieu tout mon désir ; adieu ma lumière et ma volupté[14]...» ou bien : « Adieu l'âme de ton César, de ton ami, de ton disciple[15]. » Le prince était évidemment le sujet du rhéteur ; le stoïcien Fronton s'en laisse cajoler comme une femme-

[1] *Lett.*, 8, 10, 12, 13, 29. — « Après avoir lu ces discours, j'ai écrit quelque chose, mais cela mérite d'être jeté au feu. » (*Ibid.*, 35, surtout 45.)
[2] *Lett.*, 45, 60, 63, 65. — [3] *Ibid.*, 6. — [4] *Ibid.*, 5, 10 et passim. — [5] *Ibid.*, 3 et 12. — [6] *Ibid.*, 4. — [7] *Ibid.*, 7. — [8] *Ibid.*, 8. — [9] *Ibid.*, 35. — [10] *Ibid.*, 62.
[11] « Quelle lettre penses-tu m'avoir écrite? » etc. (*Ibid.*, 7, 20, 27.
[12] *Ibid.*, 7, 8, 62, 64, 67. — [13] *Ibid.*, 30. — [14] *Ibid.* — [15] *Ibid.*, 24.

lette : « Qui, moi, lui écrit Marc-Aurèle, que j'étudie lorsque tu souffres, car quel autre que moi t'a causé ce redoublement de goutte que tu as éprouvé la nuit dernière ? Que ferais-je donc, moi que déchirent tant d'angoisses? Je t'adresse pourtant une *pensée* que j'ai développée ce matin, et un *lieu commun* d'avant-hier[1]. » Fronton éprouve-t-il une douleur morale. « J'apprends l'événement, lui écrit tout aussitôt Marc-Aurèle, et, quand chaque douleur de tes membres me torture[2], que penses-tu que j'endure, ô maître, quand tu souffres par le cœur[3]? » Voilà donc où en étaient l'empire et le stoïcisme ; l'un menait l'autre, le stoïcien commandait au prince et l'asservissait jusqu'à ses moindres chagrins. Une froide vapeur le faisait-elle bâiller, comme le dit le satirique d'un confesseur de bonne maison sous Louis XIV[4], le stoïcien était l'objet de mille soucis, de mille prévenances ; il fallait que « le pauvre homme[5] » fût parfaitement heureux, pour que l'empereur goûtât quelque paix[6]. Que Rome a déchu !

Que trouverai-je donc chez Marc-Aurèle, avec cette âme tendre et cette pente à l'infatuation intellectuelle? J'y trouverai de mauvaises doctrines qu'il a puisées chez les autres, et d'excellents instincts qui étaient dans son cœur ; je verrai partout, dans ses œuvres, une très-noble conscience, qui lutte contre les savantes sottises des philosophes ; je trouverai chez lui un bon prince, gâté par les rhéteurs; non que ceux-ci l'aient corrompu, on ne corrompt pas facilement un Antonin, et d'ailleurs j'en crois le témoignage de Marc-Aurèle, qui peint ses maîtres comme d'honnêtes gens[7], mais ils rapetissèrent cette grande âme et ne firent du maître du monde qu'un dévot de la philosophie panthéiste. C'était un Trajan qu'il fallait à l'univers, les sophistes lui donnè-

[1] *Lett.*, 60.

[2] Il faut prendre ceci à la lettre : Marc-Aurèle se désole tantôt pour la tête, tantôt pour le genou, tantôt pour la main, tantôt pour la gorge, tantôt pour le pied de Fronton (*Lett.*, 30, 48. 53, 55, 58, 59, 69.)

[3] *Ibid.*, 70.

[4] Fronton est le directeur de conscience du prince. « Veuillent les dieux qu'en tout ce que je ferai, je me règle selon ton jugement » (*Ibid.*, 67.)

[5] Molière, *Tartufe.*

[6] « A quoi bon la santé de l'empereur, si Fronton est malade? » (*Lett.*, 40.) Fronton, « c'est le seigneur, c'est le doux maître de César, c'est son bonheur et ses délices, son tout » (*Ibid.*, 14, 35, 63.)

[7] Voir sa vie.

rent un rêveur éloquent. Le panthéisme de Marc-Aurèle est plus précis, plus absolu, plus cru que celui même d'Épictète : « C'est la nature, dit-il, qui a ordonné à tel homme de faire telle maladie ou d'être mutilé d'un membre : ce qui arrive à chacun est fixé pour nous dans l'ordre de la destinée...; à tout prendre le concert des choses est *un*, et, de même que le monde, ce grand corps, comprend tous les corps, de même l'ensemble des causes constitue la destinée, cette suprême cause... *sa destinée* le *portait ainsi*. Oui, c'est là ce que portait sa destinée, ce qui était prescrit de tout temps pour lui. Ce qui arrive à chacun de nous en particulier, c'est l'accomplissement des vues de celui qui gouverne le monde ; et, par Jupiter, c'est pourquoi le monde dure. Tu mutileras le tout si tu en retranches la moindre partie, la moindre de ces causes qui constituent sa continuité et son ensemble[1]. » Le monde est un animal composé d'une seule matière et d'une âme unique, « tout y est la cause de tout, il y a solidarité mutuelle de toute chose. » — Que s'ensuit-il? « C'est que dans la beauté de l'ensemble les laideurs individuelles disparaissent. Les fissures du pain ou des figues, ou l'écume d'un sanglier ne déparent pas un tableau; c'est l'effet total qu'il faut considérer[2] ; » poursuivons : « S'acharner à l'impossible, c'est folie ; or il est impossible que les méchants n'agissent pas comme ils font[3]. Tu te mets en colère contre tel qui sent le bouc, qu'y peut-il[4] ? » Cette affreuse doctrine ne se commente pas ; mais l'extrairai-je subtilement de Marc-Aurèle ? Elle est partout dans ses œuvres, elle y déborde, elle y repousse malgré le coloris qui la pare. Marc-Aurèle, après tout, est facile à connaître ; outre que son œuvre est restreinte; elle comprend douze livres qui sont douze éditions du même travail; je défierais qu'on me montrât une seule pensée dans l'un de ces livres qui ne soit dans chacun des autres, presque dans les mêmes termes; les hommes sérieux, pour qui j'écris, s'en convaincront si aisément qu'il me suffit de les renvoyer à cette lecture.

« Prends garde de tomber dans les mœurs des césars[5], » s'écrie sa noble conscience, qui lui dicte une page admirable sur les devoirs des princes ; mais que lui crie la logique, sinon qu'en

[1] *Pensées*, 5-8. — [2] *Ibid*., 3-2. — [3] *Ibid*., 5-17. — [4] *Ibid*., 5-28. — [5] *Ibid*., 6-30.

gourmandant les césars il ment à son principe philosophique, d'après lequel il faut que chacun vive selon sa nature[1] ? Si son bon sens natif lui dit « qu'il faut être droit ou redressé[2], » d'où la conséquence qu'il faut corriger ses vices, que lui crie sa fausse philosophie, sinon « que rien n'est mal de ce qui est selon la nature[3] » et que, dans le panthéisme absolu, tout ce qui est nécessairement selon la nature ? — Si le généreux instinct de Marc-Aurèle lui conseille le mépris des voluptés par cela seul « que des brigands, des débauchés, des infâmes, des parricides, des tyrans en savourent[4] ; » — quoi donc, lui dira son panthéisme, y aurait-il des brigands ou des débauchés ? Tous les hommes ne sont-ils pas solidaires dans le grand tout ; et n'est-ce point par cette raison que les aimer cordialement, c'est s'aimer soi-même[5]. « Oublies-tu, s'écrie en effet Marc-Aurèle, que ces brigands, ces débauchés, ces tyrans sont tes parents ; qu'ils sont en quelque sorte les pieds et les mains[6] de ce grand être universel, dont toi-même tu n'es comme eux qu'un membre ? » Telle est la misérable et constante lutte qu'on trouve à chaque page de ses œuvres. Tout y révèle un bon instinct, une mauvaise philosophie ; une nature excellente, un esprit faussé.

Le panthéisme de Marc-Aurèle l'accable en quelque sorte ; cette obsession philosophique trouble toutes ses idées : « Nous ne sommes, dit-il, qu'une particule dans le torrent de l'univers[7] ; » et, de là, toute une série de conséquences, ou sombres, ou illogiques.

Il méprisera profondément l'existence dans sa source : « L'homme n'est qu'une vile excrétion, qu'une simple convulsion fait éclore[8]. » Il méprisera l'existence dans les actes qui la constituent et la perpétuent : « Que sont les hommes qui ne font que dormir, s'accoupler, aller à la selle et faire les autres fonctions animales[9] ? » Ce

[1] *Pensées* 7-50 — [2] *Ibid.*, 7-42 — [3] *Ibid* 2-17. — [4] *Ibid.*, 6-34

[5] *Ibid*, 7-13. — Ainsi celui qui me bat se bat lui-même ; celui qui me frappe se frappe lui-même C'est fort consolant pour le faible !

[6] *Ibid*, 2-1 — [7] *Ibid* 7-10.

[8] « De coïtu esse intestini fricationem, et excretatione muci cum convulsione quadam » (*Ibid*, 6-13.)

[9] *Ibid*, 10-19 — On peut voir, par ce qui suit, que c'est tout acte matériel qu'il méprise « Notre chair n'est qu'une écorce et une ordure ; tout ce qui n'est pas la volonté (la *volonté*, dans le panthéisme !) n'est que corps mort et fumée » (*Ibid*, 12-35.

n'est pas seulement l'acte de se nourrir ou de se vêtir qui provoque le dédain du philosophe, il couvre de son dégoût tout ce qui plaît comme nourriture ou vêtement. « En présence de nos aliments ne songeons-nous pas toujours que ceci est le cadavre d'un poisson ; ceci le cadavre d'un oiseau ou d'un porc ; comme nous pensons que ce falerne n'est qu'un peu de jus de raisin ; et cette robe de pourpre, du poil de brebis trempé dans le sang d'un coquillage? Ces pensées, dit-il, sont au fond des choses; c'est par là qu'on leur ôte leur prestige [1]. » Non-seulement la vie matérielle dans son ensemble, mais la vie morale même lui semble misérable. « Que désires-tu donc, vivre plus longtemps, c'est-à-dire sentir, vouloir, croître, dégénérer, parler, penser? Laquelle de ces facultés te semble souhaitable [2]? » La gloire, la renommée, l'honneur. Ces parfums de la vie, si je peux le dire, Marc-Aurèle les repousse comme tout le reste : « Tu souhaites que tes descendants, ceux que tu ne verras jamais, te louent; autant vaudrait regretter de n'avoir pas été loué de tes devanciers, qui ne purent te connaître [3]. » Quant à l'opinion publique : « Quel cas ferions-nous du suffrage de ceux qui se maudissent eux-mêmes trois fois par jour [4], et que leur lit et leur table accusent plus qu'ils n'accusent les autres [5]? » Qu'est-ce, après tout, que la vie humaine dans son tableau moral le plus large? « Des querelles, des jeux d'enfants, des âmes portant des cadavres ; un commentaire en action de l'évocation des morts [6]. » La satiété, née de la monotonie de la vie, revient partout dans l'écrit de Marc-Aurèle : « Tout de toute éternité, selon lui, présente le même aspect dans le monde ; tout revient comme dans un cercle, et à quoi bon voir ce cercle tourner cent ans ou davantage [7]? Qu'est-ce que la nouveauté? C'est une chose que tu as vue souvent, partout, en haut et en bas, ce sont toujours les mêmes choses. Il n'y a rien de nouveau [8]. Songe à ce qui fut jadis et à tous les changements d'empire ; tu connaîtras dès lors l'avenir, car tout sera toujours ce qu'il est [9]. Supposons, poursuit-il, que tu t'élèves tout à coup dans les airs et que tu contemples de là les choses humaines ;

[1] *Pensées*, 6-13. — [2] *Ibid.*, 12-31. — [3] *Ibid.*, 6-18, 29. — [4] *Ibid.*, 8-53. — « Rejette l'opinion, et tu seras sauvé. » (*Ibid.*, 12-15.)
[5] *Ibid.*, 10-13. — [6] *Ibid.*, 9-24. — [7] *Ibid.*, 2-14. — [8] *Ibid.*, 7-1. — [9] *Ibid.*, 7-49.

chaque fois que tu t'élèveras, crois-moi, tu reverras le même spectacle ; tout se ressemblera, tout durera peu[1]. » Enfin, et c'est le dernier cri, en même temps que le cri permanent de Marc-Aurèle : « Tout n'est que pourriture, fumée et néant[2]. » Ne croirait-on pas lire un solitaire du Port-Royal, et quelquefois Pascal lui-même, avec lequel Marc-Aurèle a plus d'un rapport ? « Nos enfants sont des feuilles légères, ce sont des feuilles aussi que ceux qui se souviendront de nous après notre mort, et tel nous pleure qui sera bientôt pleuré, » dit Marc-Aurèle[3]; et Pascal : « On jette sur notre tête un peu de terre, et en voilà pour jamais[4]. » C'est que le jansénisme n'est, après tout, que le stoïcisme outré ; ce sont deux excès qui se rencontrent.

Il y a pourtant une différence fondamentale entre l'un et l'autre. Quand Pascal me dit : « Si tu t'élèves, je t'abaisse ; si tu t'abaisses, je t'élève, » je le comprends fort bien. Si je suis petit dans le monde, je suis très-grand, selon lui, dans l'éternité que me promet le christianisme; mais, quand le stoïcien ne montre en moi que grandeur pour m'exhorter à vivre, ou que misère pour m'encourager à mourir, je sens très-bien que je ne suis pas ici-bas tant et si peu, je crois, je crois exclusivement à ma misère terrestre, et la devise stoïcienne, *abstine et sustine*, m'apprend assez que le monde n'est pour moi qu'un lieu de souffrance. Espérerai-je au delà ? Marc-Aurèle me l'interdit : « Comment, s'objecte-t-il, les dieux qui firent tout si bien et avec tant d'amour pour nous, n'éternisent-ils pas les hommes vertueux, et pourquoi les éteindre à jamais ? S'il eût été juste de les éterniser, reprend-il, c'était possible. Cela n'étant pas, c'est que cela ne doit pas être ; ne disputons pas avec Dieu sur son droit[5]; » paroles très-belles, mais désespérantes. Où sera donc le stimulant de vivre, quand la vie n'est qu'un long malheur sans dédommagement ? ou quel sera le prix de bien vivre, quand la vertu n'est qu'un

[1] *Pensées*, 12-25.
[2] *Ibid.*, 9-14, 36. — Chaque objet n'est que pourriture : c'est de l'eau, de la poussière, des os, de la puanteur. Les marbres sont le calus de la terre ; l'or et l'argent, un sédiment. (Voy., dans le même sens, *ibid.*, 10-15, 31.)
[3] *Ibid.*, 10-24.
[4] Textuellement : « On jette enfin de la terre sur la tête, et en voilà pour jamais. » (*Ibid.*, art. 24, n° 58, édit. Havet.)
[5] *Ibid.*, 12-5.

long effort sans conséquence? Marc-Aurèle a beau me dire comme Pascal qu'il faut n'estimer que son âme[1]; je répondrai à quoi bon, si mon âme même ne périt pas moins que mon corps? — Si Marc-Aurèle me recommande comme Pascal « de songer à ma dernière heure[2], » je demanderai pourquoi cela, et que m'importe le néant? car qu'importe à la pierre ou à la feuille des champs leur dernière heure? — Quand Marc-Aurèle s'écrie poétiquement : « Quoi qu'on dise ou qu'on fasse, je serai homme de bien, comme l'émeraude et l'or sont, quoi qu'on fasse, l'or et l'émeraude[3]. » — Je réponds : Si la nature, qui fait tout bien, selon vous, me créa plomb ou caillou, pourquoi voudrais-je être l'émeraude ou l'or; en quoi même l'émeraude et l'or sont-ils quelque chose de plus que le caillou ou le plomb dans cette unité de substance[4], qui est la clef du panthéisme? Quel sacrifice, quel effort, quelle moralité peut me demander une doctrine qui m'apprend : « Que pour la pierre lancée en l'air, il n'y a aucun bien à monter, comme aucun mal à retomber[5], que le vice, en général, ne nuit pas au monde; qu'en particulier il n'est pas un mal pour autrui; qu'il n'est un mal que pour le vicieux qui peut s'en délivrer (par la mort apparemment) dès qu'il le veut[6]. » Que suis-je et que puis-je dans un système qui, tout en ne m'accordant qu'une seule chose pour tout bien, ma volonté, me nie toute liberté, m'interdit l'usage même de cette volonté, et prétend : « Que tout acte qui rompt l'unité totale du monde est un désordre[7], que c'est manquer à Dieu que de manquer au rôle qu'il nous assigne[8]. — Je n'ai pas de termes pour exprimer combien la philosophie de Marc-Aurèle est dégradante. Le panthéisme et le fatalisme le plus outré sont sa règle; ces deux monstres en engendrent toujours un troisième, la métempsycose, qui est chez Marc-Aurèle[9], comme chez Sénèque et Épictète, le complément de leur aberration principale.

Qu'est-ce donc qui popularise Marc-Aurèle? Ce sont ses inconséquences philosophiques, car la morale qu'il prêche est le con-

[1] *Pensées*, 6-14. — [2] *Ibid.*, 7-29. — [3] *Ibid.*, 7-15.
[4] « Une seule matière, une seule loi. » (*Pensées*, 7-9.)
[5] *Ibid.*, 9-17. — [6] *Ibid.*, 8-45. — [7] *Ibid.*, 9-23.
[8] *Ibid.*, 10-15. — « C'est être un déserteur, » dit Marc-Aurèle.
[9] *Ibid.*, 10-7, 11-35.

stant démenti de la métaphysique qu'il invoque; c'est surtout la noble inconséquence de sa belle vie : ajoutons encore que c'est cette suprême beauté de la forme antique, ce mélange de grandeur et de simplicité, de gravité et de poésie qui décorent et qu'ennoblissent à leur tour les aspirations de la plus belle âme; c'est encore ce charme de la mélancolie qui semble associer les tristesses de ce grand cœur aux premières défaillances de l'empire, et qui sont comme les teintes mourantes d'un soleil éclatant qui baisse rapidement à l'horizon, comme pressé par le crépuscule. Écoutons-le encore :

« Les Chaldéens, qui ont prédit la mort de tant d'hommes, sont morts à leur tour; Pompée et César, qui subvertirent tant de villes, qui massacrèrent des multitudes d'hommes armés, ont aussi quitté la vie[1]. Remonte, par exemple, au règne de Vespasien, tu y verras comme toujours des gens qui s'épousent, qui élèvent des enfants, qui sont malades, qui meurent, qui font la guerre, qui célèbrent des fêtes, qui négocient, qui labourent la terre, qui flattent, qui sont arrogants, soupçonneux, pervers, qui désirent la mort de leurs adversaires, qui murmurent sur l'état présent des choses, qui font l'amour, qui thésaurisent, qui briguent les consulats, les royautés : eh bien, ils ne sont plus! On ne les aperçoit plus ici ou ailleurs; ils ont cessé de vivre. Descends ensuite au temps de Trajan, même spectacle encore, et ce siècle aussi a péri[2]. » Que cette résurrection du passé pour mieux anéantir le présent est puissante! Mais Marc-Aurèle excelle dans ces peintures. « Verus est mort avant Lucilla, puis Lucilla; Maximus avant Secunda, puis Secunda; Diotime avant Épitynchanus, puis Épitynchanus; Faustine avant Antonin, puis Antonin; il en est ainsi de toute chose. Adrien mort avant Celer, puis Celer. Et ces hommes d'un esprit si pénétrant, et ceux qui lisaient dans l'avenir, et ceux qu'enivrait l'orgueil, où sont-ils? où sont ces hommes ingénieux? Charax, Démétrius le platonicien, Eudémon et ceux qui leur ressemblaient! Choses bien éphémères et mortes depuis longtemps[3]! » Quelle profondeur d'émotion, quels tressaillements de l'âme à ces accents! ne croirait-on pas entendre une cloche funèbre? Et qui sonna

[1] *Pensées*, 3-3. — [2] *Ibid.*, 4-32. — [3] *Ibid.*, 8-25.

mieux que Marc-Aurèle le glas de cette agonie continue du monde? Avait-il donc lu Jérémie, ce Jérémie païen? ou Rome ne devait-elle pas être pleurée comme Jérusalem près de s'évanouir?

Comment d'ailleurs n'être pas touché jusqu'aux larmes d'entendre de la bouche d'un empereur les tendres paroles qui suivent : « La bienveillance sincère est invincible. Que ne ferais-tu pas sur le plus méchant des hommes en t'y prenant avec douceur? Veut-il te faire du mal? dis-lui : « Mon enfant, ne sommes-nous pas nés « pour autre chose? ce n'est pas à moi, mon enfant, que tu fais du « mal, mais à toi-même. » Forme et conseil également évangéliques; car le chrétien et le païen parlent déjà le même langage. « Vivre, dit ailleurs Marc-Aurèle, c'est rattacher une bonne action à une bonne action, sans intervalle. » Noble maxime qu'il pratiqua plus noblement que personne : voilà ce qui le recommande à notre vénération.

Considéré comme philosophe, je dis qu'il est complétement fourvoyé quand il raisonne, et que, son principe métaphysique étant monstrueux, il en déduit, par l'argument, des conclusions monstrueuses. Pour un rationaliste dépourvu d'entrailles, il est très-dangereux. Je l'aime mieux pour ce qu'il conseille que pour ce qu'il prouve, et il est plus salutaire au cœur qu'à l'esprit. Il faut donc moins le lire avec sa raison qu'avec son âme, et, comme on lit tel poëte, plutôt pour s'en émouvoir que pour le méditer. Sans ces dispositions, la lecture de Marc-Aurèle est fatale.

Si je juge le souverain, je dirai : qu'un empereur romain n'eût pas dû préférer un philosophe à un grand homme[1]; ni mépriser l'opinion ou la gloire[2]; ni préférer le genre humain à son propre empire[3]; ni mésestimer les vieilles traditions romaines[4], c'est-à-dire l'âme de l'antique Rome sans laquelle Rome était morte.

[1] « Qu'est-ce qu'Alexandre, César, Pompée, en comparaison de Diogène, d'Héraclite, de Socrate? » (*Ibid.*, 7-3.)

[2] *Ibid.*, 7-34, 8-40, 8-44, 8-53, 12-22.

[3] *Ibid.*, 6-44. — Sa cité, c'est Rome; sa patrie, c'est le monde : donc on préférera la patrie à la cité. Cette conclusion est d'ailleurs forcée pour le panthéiste, c'est pourquoi c'est un crime pour le Romain d'inquiéter le Sarmate. Sénèque, en sa qualité de stoïcien et de panthéiste, disait que « la véritable patrie du sage, c'est l'enceinte de l'univers. » (*Epît.*, 102.) Nous avons vu ailleurs que Cicéron circonscrit le civisme à Rome. Antonin donna le droit de cité romaine à tout l'univers. (Ff. Tit., 5-17.)

[4] *Pensées*, 6-36.

Marc-Aurèle a donc plus fait honneur à l'humanité qu'à l'empire ; il a été plus grand comme homme que comme césar ; plus grand par ses vertus que par son génie. Selon moi, ses sentiments rachetèrent ses doctrines, et sa vie fut digne de la sublimité de ses sentiments. Marc-Aurèle ne fut pas un grand, mais un saint empereur; ce fut le saint Louis du paganisme, autant que le héros de la vraie foi et celui de la philosophie sont comparables; plus philosophe d'ailleurs que prince, comme saint Louis fut plus chrétien que roi : mais, si la tristesse est une faiblesse, comme Marc-Aurèle l'affirme[1], il eut profondément cette faiblesse qu'imprime toute philosophie qui n'a qu'elle-même pour base, et que ne connut pas la foi du roi chrétien : c'est par là surtout qu'ils diffèrent.

V

J'ai soigneusement distingué, dès le début de cet aperçu, la philosophie purement spéculative, toujours vaine, de la raison publique, toujours fructueuse. On a vu Cicéron, s'inspirant de la raison publique autant que de son génie, composer le chef-d'œuvre du traité des devoirs fait pour le citoyen comme pour l'homme privé ; puis, la philosophie s'abstrayant et se particularisant, tomber dans le panthéisme et le fatalisme pour doctrine, et dans la morale purement individuelle pour but. Nous avons vu Sénèque flottant entre plusieurs stoïcismes et ne sachant que croire, soit sur la providence, soit sur le libre arbitre, penchant même en principe pour un fatalisme absolu. — Épictète continue Sénèque, mais il est plus ferme dans son stoïcisme, et l'accrédite mieux par la vigueur de ses préceptes et la sainteté de sa vie. Marc-Aurèle, je l'ai démontré, je crois, est plus panthéiste et plus fataliste que ses devanciers, car l'erreur semble croître en marchant, et tout disciple aggrave celle du maître ; mais comme Sénèque, Marc-Aurèle dément sa métaphysique par sa morale ; et, comme Epictète, ses exemples fortifient ses leçons ; la modestie de l'empereur

[1] II-18, *neuvièmement*

enchantera d'ailleurs la postérité. Enfin, tous ces penseurs sont en même temps de grands artistes, et la muse antique protége auprès de nous jusqu'à leurs rêves[1].

Si l'on objecte à mon aperçu que l'esprit de curiosité métaphysique n'exista pas moins chez Cicéron que chez Sénèque, témoin tant de traités philosophiques, je répondrai qu'il s'en faut que la curiosité soit la même, et qu'elle soit métaphysique chez Cicéron comme chez Sénèque; mais ce qui les distingue surtout, c'est le milieu où chacune s'exerce : sous Cicéron, l'esprit de curiosité s'arrête à quelques hommes, et il est restreint, la guerre civile, la guerre étrangère et cet immense fait de la dissolution républicaine qui poussent chaque esprit hors de soi ne lui laissent pas le temps de rêver. Il en est tout autrement sous Sénèque; l'esprit de rêverie et de contemplation gagne les masses; rien ne distrait de soi. — Je poursuis donc.

Cicéron est surtout un homme d'Etat qui a pratiqué les affaires; qui a vu les grands intérêts de la société aux prises. Le contrôle d'une vaste réalité lui donne un coup d'œil sûr, en fait comme en principe. Sénèque était essentiellement un homme de cabinet, un bel esprit gâté par l'école quand il connut le monde toujours faux de la cour qui le chagrina et le renvoya dans l'isolement de la vie privée, au sein de la paix du monde; il s'élance de là dans l'idéal, il vit dans l'utopie, il s'agite, il y varie en homme que rien ne contente, et ses systèmes changent comme ses goûts et ses intérêts[2]. — Epictète respire la vraie foi stoïcienne, son fier rationalisme repousse autant qu'il se peut le fatalisme incompatible avec la dignité humaine dont il fut le héros comme l'apôtre, s'il ne peut l'exclure en principe, car c'est un rare logicien, il l'exclut du moins dans la pratique, et son manuel concorde admirablement avec la conscience de notre libre arbitre. —Cicéron enseigne à vivre en commun, Sénèque à vivre seul, Epictète à vivre libre et serein. Marc-Aurèle concrète le panthéisme et le fatalisme au point de

[1] Ceux qui veulent savoir jusqu'où peut être poussé le mortel ennui de ces rêves dépouillés de poésie n'ont qu'à lire Spinosa, si c'est possible; c'est-à-dire s'ils peuvent tenir leurs yeux éveillés à parcourir cette baroque et géométrique folie. Son système a des admirateurs, je le sais; c'est surtout en cela qu'il me paraît admirable.

[2] « Je vous le dis à l'oreille, jamais le sage n'est plus dans l'action que lorsqu'il contemple des choses divines et humaines. » (Sénèq., *Epit.*, 68.

supprimer la vie de l'homme. Il individualise même sa morale au point de ne l'adresser qu'à soi. Les autres écrivent du moins pour l'homme en général, Marc-Aurèle ne parle qu'à lui-même. Enfin, Épictète enseigne virilement à vivre, Marc-Aurèle encourage tristement à mourir[1].

Du reste, c'est là le dernier mot de la philosophie stoïcienne : sans règle sûre pour ordonner la vie, sans autre but pour la destinée humaine que la vie terrestre; niant aisément le mal, mais ne le supprimant pas comme elle le nie; pour tout remède à ce mal qui nous accable dans la vie, elle n'a qu'un secret : la mort.

« Cherchez-vous un remède à votre indigence ? la faim vous le donnera[2]. » Telle est la charité de Sénèque : « Puissé-je mourir bientôt, dis-tu ! sot que tu es, tu désires ce dont tu disposes[3]. » Voilà sa consolation. « Fume-t-il dans ma chambre, dit à son tour Épictète, si c'est médiocrement, je reste ; si c'est par trop fort, je déserte[4]. » — Marc-Aurèle est du même avis. « Si tu ne peux vivre comme tu l'entends, dit-il, sors de la vie. Il y a de la fumée ici, je m'en vais. Est-ce donc là une affaire[5] ? » Remarquons, en passant, toute la distance des temps : selon Cicéron, la mort de Caton ne sied pas à tout le monde. Le suicide est pour lui un cas réservé. Sous Marc-Aurèle, tout le monde peut mourir, car tout se meurt[6]. C'est l'empereur lui-même qui proclame le panthéisme et le fatalisme d'où sort le suicide. Rome ne domine plus le monde, mais s'y perd. Son esprit moral s'évanouit chaque jour; l'ascendant romain baisse comme l'esprit romain ; l'esprit humain semblait seul survivre : « *Vehebatur spiritus super aquas;* » mais il lui fallait autre chose pour le régir qu'une force matérielle qui se mourait, et qu'une philosophie qui ne pouvait vivre.

Si je n'ai rien dit de l'épicurisme à Rome, c'est que l'épicurisme, pris dans le sens de sensualisme, est plus un appétit grossier

[1] C'est un trappiste romain : il s'infligeait même le cilice. L'esclave Épictète était plus viril que l'empereur; le Grec, plus mâle que le Romain.
[2] *Epist.* 110. — [3] *Ibid.*, 117. — [4] *Dissert.*, 1-55. — [5] *Pensées*, 5-39.
[6] Ce règne fut plein de catastrophes.

qu'une philosophie ; qu'il ne le fut pas plus à Rome qu'ailleurs, et qu'en outre il ne s'est point manifesté dans les lettres. Tout au plus pourrait-on lui imputer le *Satyricon* dont je parlerai ultérieurement, car c'est surtout une débauche littéraire. Quant au véritable épicurisme, il est tellement sage, qu'à force de s'élever vers le stoïcisme, par égard pour la dignité de l'homme, il est le stoïcisme même ; comme le stoïcisme s'abaissant, par égard pour la faiblesse humaine, devient l'épicurisme ; c'est que ces deux philosophies se touchent par leurs vérités communes; qu'elles se concilient par le bon sens, par la raison publique; et qu'elles se confondent, qu'elles s'identifient dans Sénèque[1].

En fait, l'épicurien meurt aussi bravement que le stoïcien ; et nous lisons que Pétrone pratiqua le mépris de la vie, tout comme Thraséas : mais, comme le néant philosophique n'est pas l'unique cause de la mort antique, et que, s'il la légitime, il ne la provoque pas, c'est ailleurs que l'appréciation de la mort antique aura sa place.

Si je ne me restreignais à l'esprit romain, j'étudierais Plutarque, qui à force d'imagination ressuscita les républiques antiques, qui eut une morale à la fois civique et individuelle, et qui fut comme un conciliateur entre deux divergences païennes de l'esprit humain ; mais c'est le mouvement social romain du siècle impérial que j'étudie *jusque dans sa philosophie*, plutôt que je n'approfondis toute la philosophie intérieure ou extérieure de Rome.

[1] *De la Vie heureuse*, 13, et les *Épîtres*

VIII

DU DROIT ROMAIN

Quand l'esprit d'une époque change, quand l'âme d'un gouvernement s'en va, les intérêts privés, les besoins de la vie demeurent. Quelle que soit la forme politique sous laquelle il vit, il faut que l'homme vive, il faut qu'il vive en paix; non dans une paix précaire et d'expédient, mais dans une paix régulière; dans une paix organisée. Le droit, c'est-à-dire la science des besoins sociaux et des intérêts matériels, si ce mot convient au spiritualisme du droit s'appliquant aux biens terrestres; les tribunaux, dépositaires de la science du droit et du pouvoir de l'appliquer aux contentions humaines, tels sont les deux grands moyens de cette paix publique restreinte aux pures ressources de l'homme : elles constituent la justice.

« Le législateur veut-il un gouvernement parfait? qu'il ne considère ni la volonté des bons, ni celle du grand nombre, mais qu'il s'attache aux bases de l'impartiale justice[1]; » c'est que, d'après

[1] *Politiq.*, liv. 3, ch. 8. — « La justice, dit Lactance, est la mère des autres vertus. » (*Inst. div.*, 3-22.) En l'an X, le premier consul promettait officiellement à la France la justice, l'ordre, l'égalité. (Réponse au discours de présentation du sénatus-consulte organique.) — Au *premier* rang : *la justice!*

Aristote, qui tient ce langage : « La justice est la véritable vertu sociale. » Toutefois, malgré la justesse de l'aperçu, je sens ici je ne sais quelle sécheresse grecque que Rome ne connut pas, et il y manque cette grandeur de forme que donne le profond sentiment de la grandeur de l'objet qu'on traite. « La justice, dira plus tard Rome pendant toute la durée de son existence[1], c'est la forte et constante volonté de faire droit à chacun[2]; » et la source de la justice, c'est la jurisprudence qui n'est rien moins que la science sublime et infinie « des choses divines et humaines. » La raison humaine en contact avec la raison divine, telle est, selon Rome, la double sagesse d'où naît la justice[3]. — Dans un sens strictement pratique, la justice apprend à vivre honnêtement, à ne léser personne, à rendre à chacun ce qui lui revient ; elle pourvoit tout à la fois à l'intérêt général et à l'intérêt privé[4] ; enfin, et dans son résumé le plus large et le plus individuel, le droit : c'est « l'art de ce qui est juste et bon[5] ; » — mais le bon, n'est-ce pas ce qui est juste ? — Erreur, et c'était la mienne. Qu'on lise la jurisprudence romaine, et l'on y verra partout que la justice n'est parfaite qu'à la condition d'être bienveillante et généreuse : l'art de ce qui est juste, ce serait tout au plus la justice grecque ou la justice stoïcienne; l'art de ce qui est bon, complétant l'art de ce qui est juste, c'est la grande justice romaine. Je démontrerai combien est fondé ce point de vue, d'après lequel la jurisprudence romaine est bien, comme le disait Ulpien, la vérité, non le masque de la philosophie[6].

En effet, le rationalisme quel qu'il soit, antique ou moderne, a deux grandes vues. En théorie, il procède et conclut comme si l'homme n'était qu'intelligence : les passions de l'homme n'existant pas pour le rationalisme, il ne tient compte que des idées. Dans la pratique, c'est tout le contraire : l'homme pour lui n'est que

[1] Justinien répète invariablement, sur ce point, ses devanciers.

[2] Ff., liv. 1, tit. 1; et le *Début des Institutes.* — [3] *Ibid.* — [4] *Ibid.*

[5] « Jus pluribus modis dicitur. Uno modo cum id quod semper æquum et bonum est, jus dicitur. » (Paul, ff. tit. 1, n° 11. — Ulpien met l'art du bon, avant l'art du juste. « Est justitia jus appellatum; nam ut eleganter Celsus definit jus, ars boni et æqui. » (Ff. tit. 1, n° 1.)

[6] « Veram nisi fallor, non simulatam philosophiam. » (Ff. liv. 1, tit. 1, n° 1.) — C'est-à-dire, la raison contrôlée, la raison de chacun éclairée par les besoins et la raison de tous, comme je l'ai dit plus haut; la raison corrigée par le sentiment. — La législation draconienne fut digne d'être grecque; Rome l'ignora.

passion; s'il résiste, c'est qu'il n'a que des haines et de l'entêtement; on oublie ses convictions, on a recours à la violence pour avoir raison de sa révolte. C'est là le double signe auquel on peut reconnaître les instituteurs rationalistes, les révolutionnaires de tous les temps quand ils n'ont pour drapeau que la raison; c'est qu'en instituant on n'oublie pas qu'on est sujet, et qu'en gouvernant on oublie encore moins qu'on est le maître : mais que la raison humaine se mette en contact avec Dieu, les trésors du cœur se réveillent, et le sentiment vient corriger la raison ; la logique de l'âme s'ajoute à la logique de l'esprit, et de ce mélange sort la sagesse humaine; car c'est plutôt des grands cœurs que des grands esprits que sort la grande sagesse. Aussi, c'est, selon moi, le grand cœur de Rome qui fit la grande sagesse du droit romain.

Une des idées dominantes de notre temps, c'est de faire honneur de cette sagesse au stoïcisme. Selon quelques-uns, et des plus autorisés, le stoïcisme a fait le droit romain; le droit romain et le stoïcisme forment un tout indivisible.—Selon d'autres, c'est le souffle chrétien qui a vivifié la jurisprudence romaine; doctrine qui ne convient évidemment qu'à la dernière période du droit, et tout au plus, indirectement même, à la belle efflorescence du droit romain sous les Antonins, car le droit romain est né et a grandi avec Rome; il n'y a rien qui soit plus propre à Rome en tout temps; c'est une portion de son tempérament et de sa gloire.

Qu'était-ce donc que le stoïcisme dont j'ai déjà parlé sans le caractériser suffisamment ? N'y eut-il qu'un seul stoïcisme ? y en eut-il plusieurs? auquel serions-nous redevables du droit romain ?

I

L'une des plus grandes difficultés pour la solution de ces questions, c'est que les nombreux monuments écrits du stoïcisme antique, les grands originaux de cette doctrine, ont péri, si bien que nous n'avons pour l'apprécier que des écrits de seconde main, des on dit, en quelque sorte. J'en conclus à l'instant que l'opinion

qui attribue le droit romain au stoïcisme manque absolument de base, car ce qu'il lui faudrait, c'est le point de départ incontestable de la doctrine stoïcienne. Qu'est-ce qu'une comparaison entre deux termes dont le premier, dont le plus important manque[1]? Comment saurai-je si tel fils ressemble à son père, si je ne vois pas le père, ou si on le remplace par des portraits divers qui, n'ayant nulle ressemblance entre eux, sont évidemment de fantaisie? Que sera-ce même si, dans ces soi-disant portraits du père, je distingue des traits, une attitude, un costume beaucoup plus modernes que ce qui me frappe dans le même genre chez le prétendu fils? On ne saurait trop signaler tout ce que l'imagination contemporaine a porté de chimère dans le sérieux.

Jugeons pourtant le stoïcisme sur ce qu'on en dit, puisque nous ne pouvons l'apprécier sur ce qu'il fut. La doctrine stoïcienne, en Grèce, eut trois grands fondateurs : Zénon, Cléanthe et Chrysippe. Il ne nous reste rien de Zénon, pas même des fragments, que je sache. Il puisa chez les cyniques le goût du travail et le mépris des voluptés. Selon quelques satiriques, il réduisit le sage aux figues et à l'eau claire; il enseigna la faim et trouva des disciples; mais sa vie fut austère, et, comme Diogène, il la finit par le suicide[2]. Cléanthe, qui avait commencé par être athlète et qui, pour vivre, se faisait la nuit journalier; cet *âne* de Zénon, comme on l'appelait, mais le seul, dit-il lui-même, qui pût porter le bât de son maître, fut un grand caractère et un grand esprit; son hymne à Jupiter, qui nous est parvenu, est la plus belle forme qu'ait revêtue le panthéisme. Chrysippe fut si fécond, qu'il écrivit sept cent cinq ouvrages[3] sur toutes matières. Sa subtilité fut célèbre; on nomma sa dialectique divine; on affirma que, sans lui, le stoïcisme n'eût pas existé[4]. Nous lisons dans le *Digeste*, d'après Marcien, qu'il fut le prince de son école[5]. Aussi, quand Plutarque

[1] Je ne dis pas assez : le second terme lui-même (savoir les monuments originaux des jurisconsultes romains) manque également. Pour suivre le mouvement parallèle de l'idée juridique et de l'idée philosophique, il faudrait rapprocher les originaux à leurs dates respectives; ils manquent des deux parts. Ni la philosophie, ni le droit n'en produisent. Le seul Gaïus nous reste, et encore tronqué ; le *Digeste* n'est qu'une compilation, mais qu'importe à nos graves romanciers!

[2] Comédie des *Philosophes*, dans Diogène, 7-27, et dans Clément, *Stromata*, 2, p. 413; Diog. Laërce, *Vie de Zénon*, 7-28. — [3] Voir sa vie par Diog. Laërce. — [4] Diog. Laërce, *Vie de Chrysippe*, 7-179, 183. — [5] Ff. lib. 1, tit. 3, n° 2.

combat le stoïcisme, c'est à son chef qu'il s'adresse, c'est Chrysippe qu'il discute. Apprécions donc le stoïcisme dans Chrysippe, d'après Plutarque[1].

Le dogme métaphysique de Chrysippe, c'est toujours le panthéisme : d'après lui, « la nature universelle et le gouvernement de l'univers sont la clef de l'ordre moral, les principes sur le bien et le mal en découlent[2]. Jupiter et la nature universelle sont la source de la justice, c'est-à-dire de la répartition du bien et du mal[3]. Selon Chrysippe, tout est lié dans l'univers ; tout s'y engrène à tel point qu'il n'y a pas un seul effet sans cause; point de hasard; dans le doute, quelque mobile occulte nous détermine comme un mince osselet fait pencher une balance[4]. Dans son système, nos penchants nous tiennent lieu de raison et sont de suffisants mobiles[5]. En effet, selon Chrysippe, il en est du mouvement universel comme de celui de divers sucs mêlés dans une coupe, chacun s'agite à sa manière, mais par l'impulsion totale : de là, la nécessité d'accomplir l'acte bon ou mauvais, heureux ou malheureux que provoque cette impulsion[6]; car les plus humbles des circonstances particulières n'arrivent que selon la raison de la nature universelle, d'après Chrysippe[7]; et personne n'ignore, poursuit Plutarque, que la nature universelle et Jupiter sont la même chose[8]. — Mais, objecte-t-il, si la nécessité joue un si grand rôle dans le monde, Dieu ne tient pas tout en sa puissance[9]; — lui-même n'est pas libre, ajouterai-je. Tel est le fatalisme de Chrysippe, selon Plutarque; c'est celui de Marc-Aurèle; il ne supprime pas seulement l'homme, il supprime Dieu. Le stoïcien n'en gourmande pas moins Epicure de supprimer la Providence[10], contradiction comme tant d'autres dont les stoïciens fourmillent.

Chrysippe voudrait bien du libre arbitre pour expliquer le mal, c'est-à-dire le vice, mais le libre arbitre de l'homme serait lui-même l'un des plus grands vices du panthéisme, car que serait-ce qu'un être immense comme l'univers dont les pieds pourraient marcher contre le gré de la tête? Que serait-ce qu'un être dont

[1] Voir son travail sur les *Contradictions des stoïciens* et sur leur *Opposition aux notions communes*. — [2] Plutarq., *Œuvres morales*, tome 5, p. 57, édit. Didier. — [3] *Ibid.* — [4] *Ibid.*, 5-80. — [5] *Ibid.*, 5-63. — [6] *Ibid.*, 5-89. — [7] *Ibid.*, 5-90. — [8] *Ibid.* — [9] *Ibid.* 5-93. — [10] *Ibid.*

quelques portions frapperaient, parleraient, mordraient (c'est Plutarque qui parle [1]) contrairement à sa propre intention ? Ainsi, le panthéisme ne pouvant exister avec le libre arbitre, et le mal sans le libre arbitre n'existant pas davantage, le panthéisme de Chrysippe le conduit à nier le mal, c'est-à-dire à le supprimer : ou, pis encore, à l'appeler un bien. Il prétend, en effet, que le vice n'est pas inutile dans l'univers, car sans lui le bien ne serait pas [2]. Le vice est dans le monde ce qu'un trait mordant est dans la comédie, il en est le sel [3] ; supprimer les maux, disent les stoïciens, ce serait supprimer la prudence [4] : comme si les biens et les maux, répond Plutarque, n'ont pas précédé la prudence ! comme si le sens du tact s'éteindrait s'il ne s'exerçait pas sur des saveurs amères ! comme si, pour faire éclore la prudence, il fallait que le vice débordât [5] ! Chrysippe appliquant sa doctrine approuve Diogène sur une impureté qu'il ne rougissait pas de commettre en public [6], et souscrit à l'inceste, tant il lui paraît naturel [7].

C'est qu'il n'est pas d'aberrations où ne mène la logique pure, quand le sens intime ne l'avertit pas de ses écarts ; quand la conscience, au nom du sentiment (ce contrôle de la raison que la raison contrôle à son tour) ne rectifie pas l'argumentation ; quand l'homme néglige la moitié de lui-même, la voix de son cœur. Dans le système du rationalisme, — et le stoïcisme en est l'exagération — la science est la fin de l'homme [8]. C'est prendre le moyen pour la fin ; mais les stoïciens commettent fréquemment cette méprise : la santé n'a-t-elle pas, suivant eux, les remèdes pour fin, ce qui revient à dire, selon Plutarque, non qu'on se promène pour digérer, mais qu'on digère pour se promener [9]. C'est par le même abus du sophisme substitué au bon sens que les mots sont violents comme les choses ; c'est ainsi, suivant les stoïciens, que le sage, fût-il bossu, borgne, édenté, est seul beau [10], quoiqu'il soit difficile qu'il y ait du beau ou du laid dans le panthéisme ; qu'enfin

[1] Plutarq., *Œuvres morales*, tome 5, p. 151.

[2] *Ibid.*, 124. Plutarque le cite textuellement. « Il paraît, poursuit-il, que Mélitus était nécessaire à la perfection de la vertu de Socrate, et que, si Thersite n'eût pas été chauve, Achille n'eût pas eu sa belle chevelure ! »

[3] Plutarq., *Œuvres morales*, 5-125. — [4] *Ibid.*, 5-127. — [5] *Ibid.*, 5-129. — [6] *Ibid.*, 5-77. — [7] *Ibid.*, 5-70. — [8] *Ibid.*, 5-136. Plutarque dit : *une des fins* de l'homme. — [9] *Ibid.*, 5-138. — [10] *Ibid.*, 5-108.

le sage est riche quand il mendie son pain, et qu'il est roi quand il grelotte et quête un vêtement[1].

N'est-ce pas à la logique exclusive qu'est attachée, comme la chemise de Nessus, la misère de l'absolu; et par cela même que le stoïcisme représente l'excès du rationalisme, n'est-il pas la représentation nécessaire de l'absolu dans les principes? Ce n'est pas accidentellement, c'est toujours, c'est par essence que le stoïcien vous dira que toutes les fautes sont égales, et qu'il n'y a pas moins de mal à voler une poignée d'herbe qu'un vase sacré[2]; qu'en sens inverse, toutes les vertus sont égales, et que celui qui meurt pour sa patrie ne fait pas mieux que celui qui s'abstient d'une vieille femme[3], par cette belle raison qu'avoir une seule vertu, c'est les avoir toutes, et qu'avoir été vertueux un instant ne vaut pas moins que de l'être toute sa vie[4].

N'est-ce pas encore une des infirmités du pur rationalisme, et dès lors du stoïcisme, de voir son utopie en lutte constante avec les faits, et d'être contraint de torturer le raisonnement pour couvrir les échecs de sa raison? Selon Chrysippe, la richesse n'est pas un bien; la retraite en est un, et pourtant il permet aux sages d'aller à la cour des rois les plus barbares pour faire fortune; de tenir école de sophiste et de faire payer ses leçons d'avance ou à terme, selon les cas[5]. Il permettra l'usage des biens terrestres, à condition qu'on les tiendra pour des apparences[6]; malgré son dédain de la santé, il concédera qu'Héraclite et Phérécyde eussent bien fait de sacrifier la vertu même s'ils eussent pu, par là, se guérir l'un de l'hydropisie, l'autre d'un mal plus hideux[7]; c'est encore ainsi qu'il conseillerait aux compagnons d'Ulysse, à qui Circé offre deux breuvages, l'un changeant en bête sans ôter la vertu, l'autre donnant la folie sans ôter la figure humaine, de choisir ce breuvage, « car mieux vaut cesser d'être *que d'être un âne errant*[8]. » Il est vrai qu'il se dément bientôt et que, par respect pour le bas instinct qui nous rattache à la vie quelle qu'elle

[1] Plutarq., *Œuvres morales*, tome 5, p. 109. « Je suis roi, mais donnez une tunique au pauvre Hyppomax. »
[2] *Ibid.*, 5-53. — [3] *Ibid.*, 5-65, 114. — [4] *Ibid.*, 5-82. — [5] *Ibid.*, 5-70, 85.
[6] *Ibid.*, 5-85. — Sénèque dira comme lui « que le sage n'aime pas les richesses, que seulement il les préfère. » (*De la Vie heureuse*, 21.)
[7] Plutarq., *Œuvres morales*, 5-121, édit. Didier. — [8] *Ibid.*, 5-123.

soit, il permet qu'on végète : « Il vaut mieux, dit-il, vivre même insensé, méchant, ennemi des dieux, que ne pas vivre[1]. » C'est ce qui lui attire ce mot piquant de Plutarque, qu'il ressemble à la femme rusée d'Archiloque, portant du feu dans une main, de l'eau dans l'autre[2]; tant il admet ou rejette arbitrairement ses propres principes !

Mais aussi quel chaos de contradictions dans Chrysippe, c'est-à-dire dans le stoïcisme ! comme ce système est contre nature ! C'est que, le fait démentant toujours la chimère, les stoïciens s'épuisent à nier tantôt le fait, tantôt la chimère. La casuistique que nous venons de voir ne suffit pas pour les concilier; la contradiction radicale, celle du blanc au noir, éclate ici en tous sens; elle s'y montre à faire pitié. Ainsi, quoiqu'en principe Chrysippe méprise avant tout la coutume, il en prend au besoin la défense[3]; quoique, selon le dogme stoïcien, toutes les vertus soient égales, la vertu n'en est pas moins, selon lui, susceptible de progrès[4] : tantôt Chrysippe ne voit rien dans le vice qui autorise à quitter la vie; tantôt, pour échapper au vice, il veut qu'on se jette à la mer ou dans un abîme[5] : il pose en principe que le sage doit fuir les affaires, puis il lui conseille de les rechercher jusqu'à la bassesse[6] : par son fatalisme panthéiste, il supprime la méchanceté, puis, non-seulement il prétend que Dieu punit les méchants, mais il les attaque lui-même et proscrit jusqu'aux moindres fautes[7]. Enfin, malgré son grand axiome « qu'il faut suivre la nature, » il flagelle puérilement ceux qui recherchent les paons, l'une des merveilles de la nature ; bien plus, il faut qu'il déclare que les maximes stoïciennes passent pour des fables en dehors de la nature humaine[8]; ce qui est le plus grand vice de toute philosophie qui gourmande les hommes au nom de la nature, vice que les stoïciens confessent eux-mêmes en protestant qu'ils n'ont jamais vu leur sage[9].

Leur idéal les pousse à la misanthropie, et celle-ci a d'étranges inconséquences. D'après les stoïciens, d'après Chrysippe surtout, les dieux sont bons, sont sages et gouvernent équitable-

[1] Plutarq., *Œuvres morales*, tome 5, p. 123, édit. Didier. — [2] *Ibid.*, 5-135. — [3] *Ibid.*, 5-59. — [4] *Ibid.*, 5-65 — [5] *Ibid.*, 5-67. — [6] *Ibid.*, 5-75. — [7] *Ibid.*, 5-90, 91, 92, 104. — [8] *Ibid.*, 5-72. — [9] *Ibid.*, 5-31.

ment l'univers; mais, selon le même Chrysippe, non-seulement ni lui, ni nul de ses maîtres, ni nul de ses disciples, mais nul homme même ne vaut rien. Tous les hommes sans distinction sont des insensés, des furieux, des impies, des délinquants; ils sont si pervers, si misérables, que les dieux n'y sauraient rien ajouter[1]. Quoi d'étonnant que l'étrange bonté de Dieu, qui a placé les hommes dans ce gouffre de maux, leur ouvre une issue! En effet, selon Chrysippe, les dieux ont ménagé des causes de destruction pour prévenir l'excès de la population[2], quoique Plutarque observe sensément qu'il eût mieux valu restreindre les naissances. Du reste, la pratique des stoïciens démentait leurs dogmes : avaient-ils des emplois à donner, des dépôts à confier, des filles à établir, ils recherchaient dans ce but d'honnêtes gens[3]; en sens inverse et quoique leurs dogmes supprimassent le vice et nous proposassent pour fin la science, ils n'épargnaient pas les injures aux philosophes platoniciens qu'ils ne traitaient de rien moins que de corrupteurs et de fléaux des peuples[4].

Leur orgueil personnel était un de leurs signes; le culte du moi était le stoïcisme même. « Le sage est roi » est un de leurs adages; mais être roi, c'est trop peu pour un stoïcien; le sage stoïcien est dieu : et qu'on ne dise pas qu'il s'agit de cet être imaginaire qui n'exista jamais, selon les stoïciens même, Chrysippe affirme que Jupiter n'est pas plus vertueux que Dion, que Jupiter et Dion s'entr'aident mutuellement, quand, par exemple, l'un participe aux mouvements de l'autre[5], et que c'est l'unique bien que les dieux et les hommes se font mutuellement[6], car voilà ce qu'il conclut de la sagesse qu'il a prêtée aux dieux, et de l'universelle folie qu'il impute aux hommes.

Il fallait aux stoïciens des ressources d'esprit singulières et de subtils moyens de tromper les hommes pour leur pallier ces énormités : aussi ont-ils raffiné le sophisme avec un art prodigieux. Si c'est Euclide (un mathématicien) qui inventa les filets mégari-

[1] Plutarq., *Œuvres morales*, tome 5, p. 86, édit. Didier. — [2] *Ibid.*, 5-87. — [3] *Ibid.*, 5-119. — [4] *Ibid.*, 5-110.

[5] Mouvement apparent d'après le système de la *coupe*, où, comme on l'a vu ci-dessus, les sucs divers qu'on y a mêlés s'agitent solidairement, comme tous les êtres dans les mouvements de l'orbe du monde.

[6] Plutarq., *Œuvres morales*, 5-149.

ques, sorte de piéges pour la dispute, les stoïciens les perfectionnèrent et les mirent en vogue. « Ils sautaient par-dessus leur ombre, » dit Plutarque[1] pour peindre leur adresse à masquer leurs erreurs et à dérober leurs faiblesses; mais, malgré leurs prétentions de ne s'occuper que des choses, personne ne se paya plus qu'eux de mots. L'univers, selon Chrysippe, n'est point parfait; pourquoi? C'est que ce qui est parfait est terminé, et que l'univers, qui est infini, ne pouvant être terminé, ne saurait être parfait. D'après le même Chrysippe : « L'univers n'est ni un tout, ni partie d'un tout; » cela semble impossible, écoutez ce philosophe : « L'univers n'est point partie d'un tout, car quoi de plus grand que lui[2] ! ce n'est pas non plus un tout, car un tout est ordonné, or l'univers, qui est infini, répugne à tout ordre. » — Autre proposition non moins forte : L'univers n'est ni cause ni effet; car, selon Chrysippe, rien au delà de l'univers que le vide, il n'est donc pas effet; d'autre part, comment l'univers, qui est passif, serait-il cause[3]? — Cela ne suffit-il pas? Voici tout aussi bien, selon Chrysippe : « une chose peut être plus grande qu'une autre sans l'excéder[4], » donc, selon Plutarque, une chose sera plus petite qu'une autre sans être moindre; une même chose sera égale et inégale; ou bien plus grande et moins grande en même temps; elle sera plus petite et moins petite[5]. C'est ainsi que Plutarque réfute des jeux de mots par des jeux d'esprit.

Mais quelle pitié que de voir de prétendus spiritualistes animaliser jusqu'à nos affections! Selon Chrysippe, les vertus, les vices, la colère, l'envie, sont des animaux; l'acte de danser, celui de se promener ou de parler, est un animal[6], — et le rire et les pleurs, s'écrie Plutarque, sont donc aussi des animaux[7]!

Selon Chrysippe, le monde est une ville d'or, les astres en sont les citoyens[8]. — Je pense à mon tour, s'écrie Plutarque, que le soleil est consul, et Vesper tout au moins édile[9], mais, poursuit-il, suis-je moi-même un moindre fou de réfuter ces folies[10]? et il

[1] Plutarq., *Œuvres morales*, tome 5, p. 138.

[2] Les stoïciens supposaient le vide autour du monde.

[3] Plutarq., *Œuvres morales*, 5-145, 146. — [4] *Ibid.*, 5-157. — [5] *Ibid.*

[6] *Ibid.*, 167. — Cléanthe et Chrysippe ne s'accordent pas sur ce que c'est que la promenade. D'après Cléanthe, « c'est un mouvement qui vient de l'âme et qui s'étend jusqu'aux pieds. » — Chrysippe est d'avis « que c'est l'âme qui se remue. » (Sénèq., *Epît.*, 113.)

[7] Plutarq., *Œuvres morales*, 5-167. — [8] *Ibid.*, 5-151. — [9] *Ibid.* — [10] *Ibid.*

prie les dieux d'accorder aux stoïciens quelque peu de bon sens, quelques idées conformes à l'opinion générale.

Mais les stoïciens, on l'a vu[1], ne rejetaient rien tant que l'opinion et la coutume[2]. Ils inventèrent le mot *paradoxe* pour caractériser leur propre science. Ils venaient tout heurter, tout contredire, prendre les opinions humaines à rebours comme l'homme lui-même. Aussi, selon Plutarque, Chrysippe écrit-il contre tout, et contre tout le monde[3]; et, de l'aveu de ses partisans même[4], ce philosophe, que ses adeptes nomment « l'épée et l'honneur du stoïcisme, » servit merveilleusement la Providence lorsqu'elle voulut tout confondre et subvertir parmi les hommes[5].

II

Chrysippe, esprit d'ailleurs bien trempé, ne fut donc qu'un grand destructeur, si le nom de grand convient à quiconque ne sait que détruire, ce que peuvent même un ver et un enfant. Le stoïcisme a beaucoup détruit peut-être, il a certes perverti surtout le bon sens ; est-ce par là qu'il a fondé le droit romain, ce bon sens des nations, cette raison traditionnelle du genre humain, si je peux le dire? On a vu les stoïciens hausser l'homme jusqu'à en faire un dieu; abaisser Dieu jusqu'à en faire un homme; puis supprimer Dieu et l'homme. On a vu ce qu'ils pensent des méchants, des vices, de l'égalité, des fautes, des vertus ; n'est-ce pas le contre-pied de tout principe en matière de peines et de récompenses ? Quand Chrysippe dit sèchement : « qu'il faut être pourvu de raison, ou prendre un lacet pour se pendre[6] » y a-t-il là quelque chose qui rappelle au législateur que l'homme est sacré pour l'homme? en peut-il sortir cette protection compatissante que la loi doit à toutes les misères humaines pour lesquelles elle est instituée? Quand Zénon prétend qu'il suffit en toute cause d'entendre le demandeur — car, ou il fait sa preuve, et dès lors l'adversaire est jugé, ou la preuve manque, et c'est le demandeur

[1] Voir ci-dessus *Philosophie*. — [2] Plutarq., *Œuvres morales*, tome 5, p. 61. — [3] *Ibid.*, 5-137. — [4] *Ibid.*, 5-112. — [5] *Ibid.*, 5-111. — [6] *Ibid.*, 5-67.

qui s'accuse[1], — n'offense-t-il pas tout à la fois la vérité et la justice ?

Plutarque a pu, dira-t-on, méconnaitre le stoïcisme, il était platonicien, mais Cicéron, qui aimait les stoïciens, leur prête-t-il d'autres doctrines que Plutarque, et le stoïcien Sénèque ne confirme-t-il pas, sur leur compte, Plutarque et Cicéron ? On sait le piquant portrait que celui-ci fit de Caton, c'est-à-dire du stoïcisme, en plaidant la cause de Murena : « Le sage, dit-il, résiste à la faveur et ne pardonne aucune faute ; toute compassion est, selon lui, légèreté et folie ; un cœur ferme n'écoute jamais la prière, le sage seul est beau, fût-il difforme ; il est opulent quoique très-pauvre, et roi quoique esclave ; quiconque n'est pas un sage est un transfuge, un exilé, un ennemi public, un insensé ; toutes les fautes sont égales, et il n'est pas moins criminel de tuer un poulet, sans nécessité, que son propre père : le sage ne doute de rien, ne se trompe sur rien, ne se rétracte jamais. » Est-il un seul des traits du stoïcisme qui ne ressemble au modèle ? en est-il un seul qui soit exagéré, et Cicéron n'est-il pas plutôt atténuant qu'hyperbolique ? Il est assurément exact sur la théorie du système[2].

« Telles sont, poursuit-il, les maximes que Marcus Caton, cet esprit éminent, s'est appropriées sur la foi d'auteurs très-érudits, non pour en disserter, selon l'usage, mais pour les pratiquer : Aussi, les fermiers de l'État demandent-ils quelque réduction ; point de réduction, dira-t-il, ce serait une faveur. — Des malheureux dignes de commisération viennent-ils à vous en suppliant ; point de pitié, s'écriera-t-il, la pitié est un crime. — Un coupable avoue sa faute et demande grâce ; — le pardon est un forfait, ne l'oubliez pas. — Mais la faute est légère ! — Toutes les fautes sont égales. — Un mot vous est échappé ; c'est un arrêt irrévocable ; — mais vous vous êtes décidé sur l'apparence plutôt que sur la réalité ; le sage est infaillible[3]. » — Tel est le stoïcisme pratique, et Cicéron ne le peint pas moins bien en action qu'en théorie. Caton, piqué d'être si bien reproduit, a bien pu dire que Cicéron était un agréable consul, il n'eût pas dit qu'il calomniait sa secte.

[1] Plutarq., *Œuvres morales*, tome 5, p. 55. — [2] *Plaid. pour Muréna*, 29. — [3] *Ibid.*, 30.

Cicéron lui-même se subtilise et se fausse au contact des stoïciens, quand il dit que le juge doit chercher le vrai, « mais que l'orateur peut se contenter du vraisemblable . » Je n'oserais l'affirmer, poursuit il, sans l'autorité de Panétius, le plus grave des stoïciens[1]. Cicéron énerve donc le devoir de l orateur, d'après le stoïcisme. Quand le même Cicéron pretend qu'un propriétaire qui vend sa maison doit en révéler tous les vices, c'est d'après le stoïcien Antipater qu'il l'enseigne[2], et il me parait outrer les devoirs de la vie pratique. Il les outre assurément, quand il veut, d'après le même Antipater, qu'un marchand de blé arrivant à Rhodes, où il y a disette, y déclare, avant de vendre son blé, que d'autres marchands qui le suivent apportent du blé comme lui[3]; et, en général, son troisième livre des devoirs, qui roule sur les motifs de décider entre ce qui semble honnête et ce qui semble utile, rappelle en bien des points la casuistique stoïcienne, sans copier en ceci le stoïcisme, Cicéron en procède et parle sa langue; il devient trop subtil pour un Romain.

Ce que nous savons de la philosophie de Sénèque, d'Épictète et surtout de Marc-Aurèle, nous a pleinement fixés sur le panthéisme et le fatalisme stoïciens; les Romains, ici, répètent les Grecs: Sénèque et Marc-Aurèle reproduisent Chrysippe. Nous avons vu que celui-ci même n'a pas une morale plus relâchée que Marc-Aurèle, quant aux méchants; nous savons parfaitement que, comme doctrine, la morale stoïcienne manque aussi bien de base que de sanction, et qu'elle n'est jamais vraie qu à la condition d'être inconséquente à son principe Ce jugement sur son ensemble me paraît irréfutable; pour le nier, il faudrait nier l'évidence. — Je ne comparerai donc Sénèque à Chrysippe qu'en quelques points de détail pour montrer combien le maître et le disciple se ressemblent.

Selon Chrysippe, le sage méprise les richesses, cependant il

[1] *Des Devoirs*, 2-11

[2] *Ibid*., 3-13 — Non que je méconnaisse que le propriétaire qui vend sa maison doit prévenir « qu'il y a des serpents dans toutes les chambres, et que, l'édifice est sur le point de s'écrouler, quand lui seul en sait la cause, » mais, dans nos mœurs, nous n'exigerions pas qu'il déclarât que sa maison *est malsaine* et que *la charpente en est mauvaise*. D'après le bon sens et la loi l'acheteur est tenu d'apercevoir les vices apparents de ce qu'il achète, et le vendeur de déclarer les vices cachés de ce qu'il vend

[3] *Ibid*., 3-12.

peut les rechercher à trois sources[1] : la libéralité des rois, même barbares; celle de ses amis; le salaire de la sagesse qu'il enseigne. Or, Sénèque qui fut riche déclame contre les richesses[2]; il les acquit en professant la sagesse ou par les libéralités de Néron[3]. D'après Chrysippe, on peut rechercher les biens apparents, à condition de ne pas les considérer comme réels. Le sage Sénèque supporte la mauvaise santé, mais il préfère la bonne[4]; il ne craint pas la pauvreté, il préfère l'opulence. — Le sage de Chrysippe tantôt fuit et tantôt recherche les hommes et les affaires; celui de Sénèque fréquente même la cour[5], recherche l'action[6] et n'en vante pas moins la nécessité de la solitude[7]. Chrysippe est loin de se croire un sage, mais il croit tous les autres hommes pervers; Sénèque n'est pas un sage non plus, mais il revient toujours plus méchant de son contact avec les hommes[8]. — Selon Chrysippe, Dion, tout homme qu'il soit, n'en est pas moins aussi vertueux que Jupiter, et, d'après Sénèque, Jupiter n'a d'autre supériorité sur le sage que d'être vertueux plus longtemps[9]. — Enfin Chrysippe recommande la mort volontaire à quiconque ne vit pas à son gré; Sénèque ne recommande rien tant que la mort : à cet égard, son langage a la sèche dureté de Chrysippe. « Vous pleurez sur votre mort prochaine, mais ne pleuriez-vous pas en naissant? Vous regrettez votre corps, que ne regrettiez-vous votre coque[10]? Un flambeau qui s'éteint est-il donc plus malheureux qu'un flambeau qui brûle[11]? » Puis, subtilisant comme Chrysippe, « celui qui est mort, dit-il, ne sent pas le mal, car autrement il n'est pas mort[12]. »

On le voit, les points de contact sont complets; non-seulement Chrysippe et Sénèque sont d'accord sur le dogme général du stoïcisme; ils le sont même dans le détail des inconséquences par lesquelles ils échappent à leur dogme; ils ne se ressemblent pas seulement, ils sont semblables.

[1] J'ai cité ci-dessus mon garant pour Chrysippe.
[2] Un peu partout dans ses *Œuvres*, spécialement dans les épîtres 101 et 116.
[3] Tacite, *Ann.*, 14-53. — [4] *De la Vie heureuse*, 22. — [5] *De la Colère*, 1-33. — [6] *De la Tranquill. de l'âme*, 3, et *Épît.*, 55.
[7] Toutes ses dernières épîtres sont empreintes de sa misanthropie.
[8] *Épît.*, 7.
[9] Sénèque même lui refuse cette supériorité. Voici le texte : « Qu'a Jupiter au-dessus de l'homme de bien, sinon d'être bon plus longtemps que lui? La vertu pour être plus longue n'en est pas plus grande. » (*Ibid.*, 63.)
[10] *Ibid.*, 103. — [11] *Ibid.*, 54. — [12] *Ibid.*, 99.

Si Sénèque ne matérialise pas nos affections comme Chrysippe, s'il rit même de bon cœur de cette idée « que nos passions sont des animaux, » il affirme au moins que notre âme est un animal[1]. Il se moque fréquemment de sa secte ; ses subtilités l'irritent : « Je méprise, dit-il, cher Lucile, ces pauvretés qui réduisent la plus magnifique science à l'arrangement de quelques syllabes[2]. Pour mon compte, je ne réduis pas une aussi riche matière à des pointes si décriées[3]. » Puis, supposant Zénon aux Thermopyles avec les trois cents Spartiates de l'histoire, « il leur dirait sans doute, poursuit-il, qu'une chose glorieuse n'est point un mal, et que la mort n'est pas un mal dès qu'elle est glorieuse. « O la belle harangue ! Un général l'entendait mieux quand il disait à ses soldats chargés de prendre un poste difficile : « Camarades, rendez-vous là, il n'est pas nécessaire d'en revenir[4]. » Voilà, selon Sénèque, comment la vertu commande. — Non, dirai-je, mais voilà comment parle la passion, voilà comment parle l'enthousiasme; voilà comment s'impose cette voix du cœur que les stoïciens méconnaissent.

Sénèque, qui raille les subtilités stoïciennes, les imite : « Telle qu'est la raison, dit-il (il oublie les passions), telles sont les actions : elles sont toutes égales ; car, étant semblables à la raison, elles sont semblables entre elles. » En veut-on une preuve plus ample ? « C'est que, la raison étant egale à la raison, comme une chose droite à une droite, la vertu est donc égale à la vertu, car toutes les vertus sont des raisons droites[5]. » — Voilà qui est clair, sans doute, et cela pouvait satisfaire Sénèque ; mais qu'en pense un homme de sens? Ne tiendra-t-il pas à Sénèque le langage de Sénèque aux stoïciens? « Quoi donc, à votre âge, vous ne rougissez pas de ces bagatelles[6] ! Quoi, vous me promettez de me défendre des séductions avec le fer d'une épée, et vous m'apportez le rudiment[7] ! »

Je l'estime plus quand il réfute cette incroyable doctrine des stoïciens qu'on eût pu croire moderne, d'après Pascal[8] : « C'est que

[1] *Épît.*, 113.

[2] *Ibid.*, 71. — Le rat est une syllabe, or le rat mange du fromage, donc la syllabe mange le fromage. « Prendrons-nous des syllabes dans une ratière? » reprend Sénèque, *Ibid.*, 48. — Il est plein de ces rébus philosophiques.

[3] *Ibid.*, 82. — [4] *Ibid.*, 72. — [5] *Ibid.*, 66. — [6] *Ibid.*, 48. — [7] *Ibid.* — [8] *Lett. provinc.* sur la simonie et l'usure.

l'argent qui provient du sacrilége n'a rien, suivant eux, de sacrilége ; car, supposez, disent-ils, de l'or et un serpent dans un vase, si vous prenez l'or, non parce qu'il y a un serpent (*quia*), mais quoiqu'il y ait un serpent (*quùm*), comme dans l'urne ce qu'il y a de mauvais c'est le serpent, non l'or ; dans le sacrilége, ce n'est pas le profit, c'est le crime qui est reprochable. » Sénèque répond avec raison que, dans le sacrilége, le profit et le crime sont indivisibles[1] ; mais c'est qu'ici l'honnête homme prévaut sur le sophiste, et que le Romain confond le rhéteur.

Qu'est-ce donc que le stoïcien, d'après ce qui précède ? C'est, en métaphysique, d'une part, le panthéisme engendrant le fatalisme lequel supprime le libre arbitre de l'homme ; c'est, d'autre part, le principe de la prédominance exclusive de la volonté individuelle dans la vie humaine[2], c'est la subordination de tous nos actes à la règle d'une volonté saine, libre et forte, fruit du libre arbitre le plus énergique en contradiction formelle avec la loi du panthéisme. C'est, en morale, la méconnaissance des lois du cœur et du sentiment ; c'est la négation des passions chez l'homme, c'est-à-dire l'ignorance de sa double nature (raison et passion), en même temps que la règle du stoïcisme c'est de vivre selon la nature : c'est enfin, en prenant pour point de départ cette double contradiction fondamentale du principe métaphysique et du principe moral de la secte, l'infatuation du rationalisme poussant la logique dans l'absolu jusqu'à l'absurde le plus grotesque. Or l'absolu est tellement de l'essence du stoïcisme, que ce n'est que par là que je le distingue des autres écoles. S'il cesse d'être absolu, c'est-à-dire logicien jusqu'à l'illogisme, volontaire jusqu'à l'impossible, je ne le reconnais plus : Ce n'est plus le stoïcisme, mais l'éclectisme, c'est-à-dire la négation de toute autre école que celle du bon sens, et c'est la loi nécessaire du stoïcisme de n'être raisonnable qu'en se démentant. Prenez Sénèque, Épictète, Marc-Aurèle (je l'ai prouvé), ils ne sont vrais qu'en cessant d'être stoïciens. Leur doctrine fut aussi fausse que leur sage[3], elle n'était pas viable. Nous avons en-

[1] *Épît.*, 87.

[2] « Si on ne peut pas, c'est qu'on ne veut pas, » dit Sénèque (*Ibid.*, 116.) — Ignore-t-il que tout le monde ne peut pas vouloir ?

[3] « Le sage des stoïciens est plutôt la statue d'un homme qu'un homme. » Scudéri, préface d'*Alaric*.) — Cela est excellent.

core des péripatéticiens et des épicuriens, nous n'avons plus de stoïciens : je prétends qu'ils furent encore plus une singularité qu'une grandeur dans le monde antique.

Si le stoïcisme eut une valeur quelconque, ce fut seulement à Rome. Le bon sens romain le rendit aussi possible que peut l'être une impossibilité, en le modifiant. Chez le stoïcien de Rome, ce fut le Romain qui prêta sa grandeur au stoïcien : mais tous les orgueilleux, tous les vaniteux de la terre seraient facilement stoïciens en théorie, car cela pose ; tandis que peu d'hommes sont tentés de l'être en pratique, car cela gêne. De là, la fortune de la théorie stoïcienne. Le faible Cicéron s'en rapprocha tant qu'il put, autant du moins que son bon sens pouvait le lui permettre, car son tempérament le rendait plus propre à subir les dédains de Brutus qu'à l'imiter[1]. Le stoïcisme était trop théâtral pour ne pas imposer à la foule, il lui imposa. Les stoïciens furent surtout d'assez bons comédiens : leur gravité, leur barbe même fut une partie de leur prestige, ils parlèrent encore plus aux yeux qu'à l'âme ; ils ne furent qu'une contrefaçon de la vertu.

III

Quoi, me dira-t-on, d'après l'école historique moderne qui se plaît dans la fantaisie des rapprochements, le stoïcisme ne prépara-t-il pas le christianisme ? — Comment cela, répondrai-je ? Le platonicisme[2], je le comprendrais : mais le matérialisme grossier du stoïcisme, qu'a-t-il donc de commun avec le dogme chrétien ? — Le stoïcisme prépara les martyrs, car il apprit à mourir, répliquera-t-on : — comme si les Romains avaient besoin des Grecs pour apprendre à mourir[3] ! comme si les juifs n'étaient pas les maîtres de

[1] Voir les belles lettres de Brutus sur les complaisances de Cicéron pour Octave.

[2] Voy., dans l'*Apologie* d'Apulée, l'exposé du platonicisme sur Dieu, on croirait lire Tertullien.

[3] Lisez dans Sénèque la mort volontaire du philosophe épicurien Diodore, rien de plus généreux et de plus calme. Sénèque n'invente pas le fait, il cite ce qu'il vient de voir à ceux qui l'ont peut-être vu comme lui. Presque tout le monde, à Rome, savait presque aussi bien mourir que dormir.

quiconque veut savoir comment on meurt pour sa foi[1] ! comme si les chrétiens ne sortaient pas de la Judée ! — mais du moins les stoïciens, prétend-on, apprirent aux hommes l'humanité, la charité, c'est par là qu'ils servirent le christianisme, et Sénèque fut presque chrétien. — Écoutons Sénèque : « On mérite mieux du genre humain, dit-il, à en rire qu'à en pleurer[2]; » et, de fait, les stoïciens exploitaient autant le genre humain qu'ils le servaient; chaque stoïcien vivait en soi, pour soi; le stoïcisme pratique était essentiellement égoïste. Le stoïcien qui avait pour patrie le monde, suivant ses expressions, était au fond sans patrie[3]; il n'avait guère plus de famille que de patrie[4]; on n'était homme qu'en n'étant plus stoïcien. Sur quoi se fonderait-on enfin pour faire honneur du droit romain au stoïcisme? Y a-t-il rien dans ce qui précède qui motive cette conclusion? tout ne semble-t-il pas plutôt l'exclure?

Je cherche le vrai, je ne repousse rien de ce qui peut honorer le stoïcisme. Il eut ses honnêtes gens et ses grands esprits; il eut même à quelques égards ses grands hommes, quoique leur gloire n'ait jamais été franche. Quintilien leur attribue la belle maxime « qu'il ne faut pas distinguer l'utile de l'honnête[5]; » quoique Lucain, dans son emportement tout stoïcien, prétende qu'entre l'utile et l'honnête, il y a la même distance qu'entre le ciel et la terre, et le même contraste qu'entre la flamme et les eaux de la mer[6]; mais, dirais-je à Quintilien, est-ce que la vieille Rome tout entière ne veut pas du principe qu'il faut non-seulement ne pas distinguer l'utile de l'honnête, mais qu'il faut surtout préférer l'honnête à l'utile[7]? Elle fit bien mieux que professer ce principe, elle le pratiqua, elle le répandit dans le monde; car c'est trop

[1] Quand on lit Josèphe, on est stupéfait du mépris des Juifs pour la mort. Ils ne déclament pas, comme Sénèque et Lucain, sur le bonheur de mourir, ils ne composent pas un livre, comme Marc-Aurèle, pour s'exhorter à savoir perdre la vie; mais, pour sauver leur foi, pour échapper à l'outrage de la servitude, ils se convient à mourir comme ils se conviraient à un festin, et ils se donnent la mort aussi simplement qu'ils boivent ou mangent. (Voir ci-après le *Judaïsme*.)

[2] *De la Tranquill. de l'âme*, 15.

[3] « Notre patrie, ce n'est ni Éphèse, ni Alexandrie, ni nul autre lieu, mais l'enceinte de l'univers. » (*Epît.*, 102.)

[4] Caton ne livre-t-il pas à Hortensius sa femme Marcia? (V. Plutarq., *Vie de Caton d'Utique*; Lactance, *Instit. divines*, 3.)

[5] *De l'Instit. orat.*, 3. 8. — [6] *Phars.*, chant 8, v. 488.

[7] Je développerai ceci en appréciant l'école historique romaine.

s'abuser que de croire qu'une domination aussi vaste, aussi longue, aussi peu contestée que celle de Rome sur l'univers, n'ait reposé que sur la force. Elle reposa sur la justice, c'est-à-dire sur le respect et sur la science du droit : car quel peuple contemporain du peuple romain valut mieux ou même autant? Rome régna non-seulement parce qu'elle sut conquérir, mais parce qu'elle sut organiser; parce que, dans la plus haute puissance qui fut jamais, elle sut, sauf quelques écarts individuels, être modérée dans le pouvoir, être équitable pour les nations; c'est que dans sa justice elle ne mit pas seulement la logique pure et l'absolu, mais le bon sens et la bonté selon la belle définition que j'ai citée[1], c'est qu'elle fut juste et indulgente : voilà comment elle dura.

Bien avant les stoïciens qui les dénigraient, Platon avait philosophiquement dégagé le principe de l'honnête de celui de l'utile. Les stoïciens n'ont pas inventé la loi du devoir[2], ils l'ont plutôt faussée par l'exagération. Les épicuriens, qui comprenaient la faiblesse humaine, qui est générale, savaient mieux l'homme que les stoïciens qui n'en comprenaient que la force qui est exceptionnelle; surtout la force outrée qu'exigeait le stoïcisme. Mieux que cela; les vrais épicuriens, ceux qui entendaient Épicure comme Sénèque, manquaient moins à la sagesse tempérée de leurs préceptes que les stoïciens au rigorisme des leurs; et l'on sent qu'Horace, tout épicurien très-relâché qu'il soit, pratique mieux la médiocrité qu'il vante, que Sénèque la pauvreté qu'il recommande. En somme, d'ailleurs, le stoïcisme et l'épicurisme dans leurs excès respectifs aboutissent au même terme : un matérialisme abject, et je ne sais quelle indifférence pour la vie, quelle faveur pour le méchant! D'autre part, quand l'épicurisme se hausse, il arrive à la taille du stoïcisme, de même que le stoïcisme qui se baisse convient à la taille humaine, savoir, aux nobles réalités de la sagesse épicurienne comme Sénèque s'en inspire dans ses plus belles épîtres. De sorte que du stoïcisme qui excite la force de l'homme, comme de l'épicurisme qui conduit sa faiblesse,

[1] « Ars æqui et boni. »

[2] Remontez à l'*Iliade* et à l'*Odyssée*, les plus nobles principes de la morale y manquent-ils? Épictète lui-même reconnaît (*Dissert.*, 1, ch 12) qu'il y a chez l'homme une connaissance innée du bien, c'est que la nature humaine est antérieure et supérieure à toutes les prétentions philosophiques.

se forme ce puissant ensemble de discipline et de raison publique, source de toute lumière et de toute vertu purement humaines, à qui Rome dut la grandeur de ses lois et de sa jurisprudence, comme elle lui dut la grandeur de sa politique et de son ascendant sur le monde[1].

Il est aisé de démontrer ce qui ne semblerait même pas comporter de démonstration (tant l'énoncer c'est l'établir, si l'on ne rencontrait devant soi les systèmes courants), savoir : que le droit romain est le fruit naturel, lent et progressif de la société romaine tout entière. Ne me dites pas que la Grèce a fait le droit romain par ses douze tables, car fût-il vrai, ce qui fait question, que les douze tables sortent de la Grèce, il y en aurait l'interprétation et les applications infinies, qui sont toutes romaines. N'affirmez pas que c'est le stoïcisme (grec d'origine) à qui Rome doit sa belle jurisprudence, j'ai montré ce qu'il en faut penser; ne dites pas davantage que c'est au christianisme, — produit oriental par ses antécédents et son théâtre, — car le droit romain chrétien, c'est-à-dire le droit byzantin, c'est la décadence du droit romain véritable[2]. Non, rien de tout cela n'est vrai, ni en tout ni en partie. La seule chose vraie, c'est que Rome, c'est que la société romaine a fondé, a constitué, a développé le droit romain, et que, s'il y a quelque chose qui brille dans le droit romain, c'est la raison romaine, c'est le tempérament romain tel que cet écrit l'a

[1] Domat exprime très-bien, quant au droit, la double tendance de l'épicurisme et du stoïcisme, en même temps que le rôle conciliateur de la raison publique, ennemie des systèmes. « On ne peut fixer pour règle générale, dit-il, ni que la rigueur du droit doive être toujours suivie contre les tempéraments de l'équité, ni qu'elle doive y céder toujours. . On doit discerner et appliquer, ou la juste sévérité, ou le tempérament de l'équité, suivant les cas. » (Domat, tit 1, sect. 2, n° 6.) — Le « summum jus, summa injuria », est un trait à l'adresse des stoïciens. Il leur manquait surtout ce sens du possible, ce tact qui est le suprême mérite du jurisconsulte; mais où l'eussent-ils acquis, vivant seuls et ne pouvant vivre que seuls? Térence avait plus qu'eux le sentiment du droit, quand il écrivait ce vers, qui pourrait être la devise de tout jurisconsulte :

« Homo sum, nil a me humani alienum puto. »

Cicéron en argumente au *Traité des Devoirs*, 1-9.

[2] « La jurisprudence même, qui était la véritable science des Romains, et presque la seule, avec celle de la guerre, où ils avaient excellé selon le bon mot de Virgile : *Tu regere populos memento*, était tombée aussi bien que l'art militaire, avec la translation du siége de l'empire. » (*Leibnitz à Bossuet*, lettre du 14 mai 1700, § 34.) — Que de vérités en quelques lignes!

dépeint jusqu'à présent. Ce qui suit le prouvera peut-être : on verra que dans son essence, dans sa constitution et dans ses grands principes, le droit romain appartient bien à la race romaine; et que la raison, le tempérament de Rome et le droit romain sont un tout indivisible.

IV

On peut voir dans le Digeste la sommaire origine du droit romain [1], et comment, de sacerdotal [2] qu'il était d'abord, il devint plébéien ; ou plutôt, comment il fut en partie plébéien sans cesser d'être aristocratique et sacerdotal, tant ce peuple romain, que les déclamateurs font si brutal, était chez lui discret ! Maniable d'ailleurs à tel point, qu'il accomplit ses plus grandes révolutions politiques par des transactions. Rome comprit, dès ses débuts, qu'appliquée aux intérêts sociaux nécessairement changeants, la loi devait se modifier comme ces intérêts, mais qu'il fallait, pour que la loi fût respectée, qu elle eût je ne sais quel titre déterminé qui lui constituât un caractère immuable. La loi fut donc éternelle par essence, variable par ses applications. « Les choses divines sont parfaites, écrit Justinien, tandis que la condition du droit humain c'est de baisser; chez lui, rien ne peut rester éternellement; la nature produit incessamment des formes nouvelles, et nul doute qu'il surgira des difficultés que nos lois actuelles ne tranchent pas [3]. » Rome sut cela dès l'origine, et pourvut à cette mobilité des intérêts humains par la création du droit prétorien. On le nommait prétorien parce qu il était confié au prêteur; on le nommait aussi honoraire à cause de la déférence qu'obtenaient et le principe et le magistrat qui l'exerçait [4]. Le droit prétorien fut positivement institué pour aider, suppléer, corriger dans l'intérêt public le droit civil : ce fut l'interprétation vivante, ce fut la voix du droit civil [5].

[1] Ff. tit. 2.

[2] « Omnium tamen harum et interpretandi scientia et actiones, apud collegium pontificum erant. » (Ff. tit. 2, n° 6.)

[3] *De Confirmatione digestorum*, n° 18. — [4] *De Justitia et Jure*, tit. 1, n° 7; et encore : *De Origine Juris*, n° 4. — [5] *Ibid.*

C'est au Digeste que j'emprunte ces termes, tant leur signification est précieuse ! D'autre part, et sous Justinien même[1], la loi des Douze Tables fut, comme l'apprend Cicéron, la source du droit romain : de sorte qu'ainsi que je le disais, la loi romaine fut éternelle en principe, mais variable dans ses applications, et qu'à l'aide du droit prétorien combiné avec la charte judiciaire de Rome[2] (les Douze Tables); de l'esprit de tradition d'un côté, de l'esprit d'innovation de l'autre, mais de cette lente innovation que contrôle le sens pratique des affaires, il sortit cette haute et large science du droit romain qui fut et semble restée la raison écrite des peuples.

Mais où Rome prit-elle surtout ce sens pratique des affaires? dans la publicité de sa vie. Dans cette fréquentation du forum où chaque citoyen de quelque importance sociale, de quelque valeur intellectuelle, pouvait porter sa parole et ses lumières en présence d'un peuple nombreux toujours prêt à l'écouter. C'est qu'entre les hommes éminents du barreau — pris dans sa plus large acception, — et le peuple romain il y avait communication, communauté constante, et dès lors inspiration perpétuelle de l'homme d'élite par la conscience populaire[3]; en même temps que contrôle, par la raison générale, de l'initiative individuelle de chaque homme d'élite. La discussion, l'épreuve du forum figura comme une institution dans le droit civil romain[4]; elle dut sa vie à la science des juristes unie à celle des magistrats, discutée par les orateurs et sanctionnée par la voix publique; or, quoique le gouvernement changeât dans

[1] « Ex his fluere cœpit jus civile. » (Ff. tit. 2, n° 6.)

[2] Ce fut si bien son caractère, qu'on nomma les douze tables d'un nom unique, tout à la fois générique et spécial, tant il semble exclusif et individuel : *lex*. (Voy. *Sources du droit romain*, par Makeldey, p. 29.) — « Le seul livre des Douze Tables l'emporte à mes yeux, dit Crassus, dans l'*Orateur* de Cicéron, sur toutes les philosophies de nos bibliothèques. » (1-44. — Voir aussi son *Traité des Lois*, 2-23, et son *Traité des Devoirs*, passim.) — Tite-Live nomme cette loi : « Fons publici privatique juris » (3-34), Tacite : « Finis (le terme) æqui juris. » (*Ann.*, 3-27.)

[3] « Il était peu d'affaires où le peuple romain ne se crût en cause. » (Tacite, *Dial. des Orat.*, 30. — Voyez dans l'*Orateur* de Cicéron à quel point une simple question de droit, la validité d'un testament, passionnait Rome. « Quid centumviros, quo concursu hominum, qua expectatione defensa est ! » Quel orateur provoquait ce concours? un simple mais éloquent jurisconsulte. (*De l'Orateur*, 1-39.)

[4] « His legibus latis, cœpit, ut naturaliter evenire solet, ut interpretatio desideraret prudentium auctoritate necessariam esse disputationem fori. Hæc disputatio, hoc jus quod sine scripto venit, compositum a prudentibus. » (Ff. lib. 1, tit. 2-5.)

Rome les conditions politiques de la vie publique, il ne changea pas celles de la vie juridique, si je peux le dire; et la science du droit s'y développa, sans dégénérer, par les mêmes causes qui l'avaient constitué.

J'en trouverais la double preuve dans le dialogue des orateurs de Tacite. « Chez nos aïeux, dit-il, quand un jeune homme déjà fort des mœurs domestiques et des plus nobles études, aspirait à l'art oratoire, son père ou un parent le présentait au meilleur orateur du temps. Il fréquentait sa maison, il accompagnait sa personne, il assistait à tous ses discours à l'audience, aux assemblées; il étudiait les débats, les plaidoiries; il apprenait en quelque sorte le combat dans la mêlée. De là le tact, l'aplomb, la maturité que donnaient aux jeunes gens ces études faites au grand jour, dans ces luttes où n'échappait ni faute, ni écart qui n'attirât le dédain du juge, l'ironie de l'adversaire, le blâme même du banc de l'orateur. A la suite d'un seul patron, ils étudiaient sur divers terrains, dans plusieurs causes, les notabilités oratoires : la variété même des jugements populaires leur apprenait ce qu'on aimait d'elles, ce qu'on réprouvait[1]. » Quoique ce tableau ne nous peigne que l'éducation de l'orateur, il n'implique pas moins celle du jurisconsulte; car quiconque connaît Rome sait que l'orateur et le juriste s'y confondaient communément soit dans le même homme, soit dans les mêmes habitudes; si bien que, quand l'orateur n'avait pas en lui-même un fonds de doctrine suffisant, le jurisconsulte l'accompagnait à l'audience pour fortifier sa raison[2] et lui dicter ses moyens de droit. En effet, comme les premiers jurisconsultes furent des hommes pratiques sans autre autorité que leur expérience ou leur aptitude, pour adresser aux magistrats, par l'intermédiaire de leurs clients, des motifs de décider ou des renseignements[3], on peut affirmer qu'à Rome, où le jurisconsulte était souvent

[1] *Dial. des Orat.*, 34. — Pour savoir combien l'éducation de l'homme judiciaire, à Rome fut semblable, à diverses époques, conférez le dialogue en question et l'*Orateur* de Cicéron : les analogies sont frappantes quant aux grandes bases.

[2] Quintil., *De l'Instit. orat.*, 12-3. — On les nommait « pragmatici. » (Cicér., *De l'Orat.*, 1-59.)

[3] « Sed qui fiduciam studiorum suorum habebant, consulentibus respondebant, neque responsa utique signata dabant, sed plerumque judicibus ipsi scribebant, aut testabantur qui illos consulebant. » (Ff. lib. 1, tit. 2-47.)

orateur et capitaine[1] en même temps que légiste, la publicité qui formait son éducation, au dernier titre, la formait, au premier; et, qu'à ce point de vue comme en tout ce qui tenait à la vie sociale à Rome, l'éducation résulta d'un large enseignement mutuel. Tel fut donc la première période de l'enseignement public de l'homme d'affaires à Rome.

Tacite se plaint bien que, de son temps, l'éloquence doive se restreindre comme son théâtre, et que l'orateur n'ait plus ces cris, ces applaudissements, cette vaste scène qu'avaient les anciens quand le forum était trop étroit pour les illustrations qui s'y pressaient[2]; mais la manie des grands écrivains de Rome fut toujours de placer leur idéal dans le passé de leur société, au détriment du présent; et si ce que Tacite écrit sur son époque est un peu vrai, il ne faut pas trop l'exagérer. L'orateur ne manquait pas d'auditoire sous Tacite, et, bien que les conditions de l'art fussent amoindries, elles n'étaient pas changées. Le juge rappelait à la question l'orateur trop diffus[3], car le magistrait devenait chaque jour plus pratique. « Il est plus prompt que le discours, dit Tacite, et si l'entrain des preuves, le reflet des pensées, si l'éclat, si l'attrait des descriptions ne le captent, ne le fascinent, l'orateur lui pèse. Le peuple même des auditeurs et le curieux qui circule veulent une diction brillante.... Bien plus, nos jeunes gens, nos disciples qui battent l'enclume oratoire, regretteraient de ne pas recueillir quelque trait saillant qu'ils puissent échanger entre eux et transmettre à leurs provinces[4]. » Ainsi, les controverses du barreau avaient encore pour elles ces deux choses capitales : la publicité et la passion du public. Les orateurs, c'est-à-dire les hommes publics qui faisaient les affaires judiciaires de Rome, étaient connus des plus jeunes gens, la foule même les montrait du doigt; tout étranger arrivant à Rome brûlait de les voir[5].

Comme Tacite va nous peindre vivement le prestige de l'homme du barreau à Rome, même de son temps ! « Il sort, que de toges à sa suite ! quel appareil en public ! que de respect pour lui dans

[1] Selon Quintilien, Caton, Scævola, Sulpitius, furent à la fois orateurs et jurisconsultes. (*De l'Instit. orat.*, 12-3.) — J'ajouterai qu'ils furent tous trois capitaines; Caton même, excellent capitaine.

[2] *Dialog. des Orat.*, 39. — [3] *Ibid.*, 19. — [4] *Ibid.*, 20. — [5] *Ibid.*, 6.

le prétoire! quel bonheur quand il se lève, quand il parle au milieu du silence universel et de l'attention générale, quand la foule fait cercle autour de lui et obéit aux impressions de l'orateur[1] » L'œuvre même où je puise ces couleurs est due à cet enseignement mutuel dont je parle. Tacite compose son dialogue de ce dont les hommes diserts qu'il met en scène l'ont rendu témoin dans leurs entretiens[1]. Il prenait lui-même, à leur fréquentation, un tel goût d apprendre mêlé à certaine ardeur juvénile, qu'il notait leurs moindres bons mots, et les secrets les plus personnels de leur langage[2]. Le patronage était partout dans Rome; on le trouvait dans le domaine de l'intelligence, comme dans le domaine politique; il constituait la perpétuité, comme la discipline, dans la tradition.

Pour savoir combien l'orateur romain et le jurisconsulte s'identifiaient pour ainsi dire dans leur idéal, au don de la parole près qui distinguait le premier du second, écoutez Quintilien : A son avis, nul orateur n'est complet s'il n'est versé dans la connaissance de toutes les grandes choses, et des arts même[3]. Tacite ne comprend pas davantage une insuffisance quelconque chez l'orateur. Il n'admet pas un simple enseignement spécial et de circonstance (comme l'appui prêté à l'audience par les juristes) « car nous n'usons pas, dit-il, de ce qu'on nous prête comme d'un bien propre[4]. » Lisons-le surtout dans ce qu'il dit sur Cicéron d'après Cicéron même : « Mucius lui enseigna le droit civil; l'academicien Chilon, le stoïcien Diodote lui ouvrirent les replis de la philosophie; non content de Rome et de ses nombreux savants, il parcourut la Grèce et l'Asie; il voulut embrasser, dans leur variété, toutes les sciences... C'est de là, c'est du sein de ce grand savoir que jaillit avec effusion son admirable éloquence : car il n'y a d'orateur que celui qui peut tout traiter noblement[5]. » Ainsi, selon Tacite et Quintilien, l'orateur romain devait être un jurisconsulte éloquent; ce devait être surtout un homme pratique. Nous avons vu comment Tacite entendait cette pratique; Quintilien professait la même maxime dans le même sens : « La pratique, dit-il, fait plus sans la théorie, que la théorie sans la pra-

[1] *Dialog. des Orat*, 1. — [2] *Ibid*, 2. — [3] *Ibid.*, 3-21. — [4] *Ibid.*, 32 — [5] *Ibid.*, 30.

tique[1]. » C'est là le bon sens romain ; l'action est le tempérament de Rome, si je peux le dire. « Autant les Grecs sont forts en préceptes, dit le même Quintilien, autant les Romains le sont en exemples[2]. Je veux que mon orateur, poursuit-il, soit une sorte de sage qui se montre vraiment homme d'État, non par des disputes ennemies du grand jour, mais par la pratique des affaires et par des actions[3]. » Ce n'est point chez Quintilien une de ces assertions rapides qu'emporte au besoin une impression contraire, c'est sa pensée fondamentale. « Un travail opiniâtre, écrit-il ailleurs, une étude constante, des exercices de tout genre, une longue expérience, une connaissance profonde des choses, une rare promptitude de jugement, voilà les conditions de l'éloquence[4], » je ne sache pas qu'il en faille d'autres pour la jurisprudence ; si bien que raconter l'éducation de l'une, c'est dire celle de l'autre.

Pline le Jeune parlant d'un de ses amis qu'il vient de perdre : « Fannius est mort, dit-il, j'aimais son éloquence, il était naturellement pénétrant, rompu aux affaires, fertile en expédients[5], » c'est qu'il sortait de l'école pratique du barreau romain où passaient tous ces grands esprits. Le même Pline écrit que lui-même a été aussi souvent juge qu'avocat[6], et qu'il ne trouve pas moins honorable de rendre justice chez soi que dans les tribunaux ; dans les petites affaires, que dans les grandes ; dans les siennes, que dans celles d'autrui[7]. C'est ainsi que les divers rôles que remplissait l'homme public romain, tantôt orateur, c'est-à-dire accusateur ou défenseur ; tantôt juge dans la cause d'autrui, comme magistrat ou comme assesseur de magistrat dans les procès compliqués ; tantôt maître de maison dans un vaste intérieur dont l'administration tenait en quelque sorte du gouvernement de la société, fécondaient son intelligence et son âme. Ces diverses situations, qui diversifiaient les aspects de sa pensée et de sa volonté selon les intérêts souvent opposés auxquels il fallait pourvoir, excluaient chez lui

[1] *De l'Inst. orat.*, 12-7. — [2] *Ibid.*, 12-2.
[3] « Rerum experimentis atque operibus. » (*Ibid.*)
[4] *De l'Inst. orat.*, 12-2. — [5] *Lett.*, 5-5. — [6] *Ibid.*, 6-2.
[7] *Ibid.*, 8-2. — Le même Pline, recommandant un de ses amis à Falcon pour le tribunat militaire, fait le plus grand éloge de la culture de son esprit et de ses mœurs : « Mais c'est de plus, ajoute-t-il, un juge plein de droiture, un avocat dévoué. » (*Ibid.*, 7-22.)

tout espèce de système, et lui infusaient en quelque sorte et presque à son insu, le plus large éclectisme.

On trouvait très-peu, et peut-être point, à Rome de magistrats à système et tout d'une pièce comme en forment les théories des écoles stoïciennes; de ces logiciens quand même, la plupart du temps esprits faux, peu pratiques, et qu'on appelle familièrement des esprits pointus parce qu'aucun frottement n'en a atténué les arêtes, mais que l'expérience améliore. On les eût trouvés plus facilement chez les Grecs plus théoriciens que praticiens : puis les Grecs eurent un génie social, absolu et étroit comme leur théâtre d'action ; ils ne voyaient dans le monde que la Grèce, dans la Grèce que l'Achaïe, et dans l'Achaïe qu'Athènes[1]. Athènes même semblait ne consister que dans certains quartiers de la ville, et passait pour n'être représentée que par certaines familles. Alexandre, qui ouvrit le monde à la Grèce, n'était pour elle qu'un Macédonien, un barbare ; mais Rome eut le génie sympathique et compréhensif qui convenait au gouvernement du monde. Elle attirait, elle recevait chez elle, avec l'univers, l'esprit de l'univers, si je peux le dire; ses magistrats, par la nécessité de leurs fonctions, parcouraient le monde ; ils devançaient même cette nécessité par des voyages qui les préparaient au gouvernement des provinces. Ils voyaient tant de choses diverses, tant de principes, tant de coutumes, tant d'institutions en apparence contraires, mais dont ils trouvaient la raison sur place, dans le milieu qui leur convenait (puisqu'il les avaient produits), que l'esprit de choix, de tolérance et le plus grand sens pratique, étaient le fruit nécessaire de tant d'épreuves[2].

[1] « Platon remerciait les dieux d'être né Grec, et Grec d'Athènes. » (Lactance, *Inst. div.*, 3-19.) — Athènes se faisait centre du monde (Voy. Cornél. Népos, *Vie de Conon*, 3, *Vie d'Atticus*, 3.)

[2] Toutes les nations qui se sont mêlées à l'univers comme Rome, quoique moins largement, ont montré ce sage esprit de tolérance qui est d'ailleurs un don de race. Venise, Gênes, la Hollande, surtout l'Angleterre, en sont l'exemple moderne. L'Espagne seule y a compromis son génie, parce que, loin d'étudier la conscience universelle, elle ne songeait pas même à la respecter, et que son ardente foi ne lui permit d'agiter le monde que pour le plier violemment au catholicisme. Elle subordonna donc son intérêt politique à son intérêt religieux. On ne saurait dire que sa grandeur morale en ait souffert ; on oublie trop ce principe en jugeant Philippe II. Quel sublime désintéressement de la puissance même, dans l'admirable réponse que fit ce prince à ceux qui lui apprenaient le désastre de l'*Armada* : « Je ne l'avais pas envoyée pour combattre les tempêtes ; Bénissons Dieu ! » Ce mot est plus grand qu'une victoire.

V

L'éclectisme pratique est le caractère dominant des esprits romains. Organisent-ils leur gouvernement, ils équilibrent, ils associent si bien les trois grands éléments d'influence dans toute société, qu'on ne saurait dire si le gouvernement romain, selon Polybe, est aristocratique, démocratique ou monarchique[1]. En Grèce, c'est un seul homme qui conçoit une utopie et qui l'impose ; on obéit à Lycurgue ou à Minos. à Rome, c'est tout le monde qui institue Rome. La constitution romaine sort naturellement des mœurs et du tempérament romains, comme les branches et les feuilles d'un arbre résultent de la séve du tronc. L'expérience conduisit les Romains au même résultat que la conception de Lycurgue, dit encore Polybe[2]. Ils surent se corriger et se perfectionner par les leçons du temps et des circonstances ; Athènes et Thèbes, observe-t-il, périrent, au contraire, pour n'avoir pas su changer ce qui devait l'être[3].

Mêmes procédés, même génie dans l'art militaire. Les Romains perfectionnent leur armement ou leur organisation à mesure que leurs ennemis leur montrent quelque supériorité dans ce genre. Les Grecs auraient cru déchoir s'ils eussent modifié leur sarisse et leur phalange. D'autre part, le soldat grec n'est que combattant; le soldat romain n'est pas moins ouvrier que guerrier ; et devant Marseille, comme en vingt occasions du même genre, Jules César déploie un art scientifique et pratique égal à son génie militaire[4].

En littérature, le don du choix, de l'imitation et du sentiment, celui du côté pratique et sensé des choses est encore un cachet romain. L'*Art poétique* d'Horace, les *Géorgiques* de Virgile, le *Traité des devoirs* de Cicéron, trois chefs-d'œuvre littéraires de Rome, sont, si je peux le dire, autant de conseils pratiques chacun dans son genre, et dont la forme n'est si belle que parce que chaque écrivain traite, avec la trempe de son esprit, le sujet qui convient le mieux à sa nature. Le *Traité de l'orateur* de Cicéron,

[1] Polybe, *Fragm.*, 4-1. — [2] *Ibid.*, 4-2. — [3] *Ibid.*, 9-9. — [4] Comm., *Guerre civ.*, 2-15.

l'*Institution oratoire* de Quintilien, ont reçu le même degré de perfection par les mêmes causes; et je ne sais si Tacite a écrit quelque chose de plus parfait, à tout prendre, que son *Dialogue des orateurs*, toujours à raison des mêmes mobiles. Leur muse à tous, était la plus noble expérience. Quintilien semble surtout s'adresser aux stoïciens quand, parlant de la jalousie des sectes, il veut qu'on évite les conflits des philosophes qui, dans leur esprit d'exclusion, et comme s'ils étaient liés par un serment ou par un vœu, se croiraient parjures s'ils se départaient du système qu'ils ont épousé[1]. Il veut, pour lui, que la raison de son orateur puise à toutes les sources : « Empruntons, dit-il, à Épicure, à Aristippe, à Pyrrhon même. L'académie qui enseigne le pour et le contre (c'est-à-dire l'esprit d'examen) a produit des hommes éloquents; les péripatéticiens ont inventé les thèses; les stoïciens revendiquent les subtilités de la dialectique[2]. » Voilà comme la raison de l'homme du barreau se complétait selon Quintilien; voilà comment se compléta et se façonna la jurisprudence romaine[3].

J'ai dit comment Rome avait organisé son mécanisme légal dont une part était invariable, l'autre mobile; comment l'éducation publique, avant tout pratique, préparait au métier d'orateur ou de jurisconsulte romain; comment le tempérament et les habitudes de la race romaine, comment les destinées de sa grandeur même lui imposèrent comme instrument de progrès et de gouvernement un solide et vaste éclectisme. Jetons un coup d'œil, dans le même sens, sur le caractère de ses jurisconsultes. Rien de plus aisé que de se bien fixer sur ce point.

Les premiers jurisconsultes de Rome avec ses pontifes, ce sont : Papirius, Appius, Claudius, Scipion Nasica l'homme de bien par excellence, selon le sénat, celui qui dompta les Gracques; ce sont encore Quinctius Mucius qui, député par le sénat romain, offrit si fièrement, par un pli de son manteau, la guerre ou la paix à Carthage; puis Sextus et Publius Ælius, tous deux consuls, puis le premier Caton, Publius Mucius, Brutus, Manilius. celui-ci, consulaire; Brutus, préteur; Mucius, en même temps grand pontife et consulaire, dont le fils fut ultérieurement grand pontife comme

[1] *De l'Instit. orat.*, 12-2. — [2] *Ibid.* — [3] Voir la généalogie des jurisconsultes, ff., *De Origine juris.*

son père : parmi ces grands esprits figure Sextus Pompée, l'oncle paternel du grand capitaine. On voit que ces juristes éminents étaient en même temps les noms illustres de Rome : ce n'étaient point de purs docteurs, de purs professeurs, ou des savants de cabinet comme chez nous ; c'étaient, avant tout, des hommes d'action, des magistrats, des hommes d'État romains.

La série des jurisconsultes impériaux qui s'ouvre par Ateïus Capito et Labéon, l'un consul, l'autre préteur parce qu'il voulut se borner à la préture[1], se continue par des personnages, sinon de même valeur intellectuelle, au moins de même ordre social avant et après les préfets du prétoire Papinien et Ulpien. Enfin, quand Justinien entreprend le vaste résumé de la science du droit romain jusqu'à lui, il choisit pour cette œuvre immense et délicate les premiers personnages de l'empire[2]. Ce qui surprendra, c'est que plusieurs de ces hommes d'État aient pu écrire comme des savants de profession. Nous lisons dans le Digeste que Servius Sulpitius composa près de cent quatre-vingts volumes ; qu'Aufidius Namusa en écrivit cent quarante, et que l'illustre Labéon en composa quatre cents[3]. Du reste, les jurisconsultes romains n'eurent pas moins de grandeur morale que de grandeur intellectuelle. Ce fut la sévérité de ses principes qui fit massacrer Ulpien par les prétoriens ; ce fut pour n'avoir pas voulu justifier le fratricide de l'empereur que Papinien eut la tête tranchée[4]. Ce fut à cette race d'hommes que Rome dut le monument de sa jurisprudence[5]. Comment s'étonner de l'œuvre en voyant les ouvriers ?

Mais, tenons pour constant, dès à présent, que si la philosophie entra dans l'éducation romaine en général, ce fut principalement

[1] Ff., *De Origine juris* — [2] Ff., *De Confirmatione digestorum* — [3] Ff., lib. 1, tit. 3; *De Legibus* § 43, 44, 47

[4] Il avait répondu « qu'il était moins facile d'excuser le fratricide que de le commettre. » — Que nous sommes loin du philosophe Sénèque, qui non-seulement conseilla le parricide, mais en fut le complice et l'apologiste !

[5] Il semble qu'il soit donné à l'institution impériale en France de mettre en relief, et comme à leur place en échange des orateurs, ceux de nos grands juristes qui rappellent les jurisconsultes romains, cette forte race d'hommes d'état légistes, aussi savants théoriciens que praticiens habiles, possédant le don des généralités et des détails, honorés du prince autant que de Rome, et chez qui la hauteur et la dignité de l'esprit n'étaient jamais au-dessous de la hauteur et de la dignité du rang. D'autre part, rien n'a mieux surnagé dans le naufrage de tant de hautes fortunes politiques que celle de nos grands orateurs juristes, tant il faut que le vrai survive et s'impose !

sous la forme éclectique, et que le stoïcisme ne fut à Rome qu'une exception, comme en Grèce; que le stoïcisme même n'eut quelque apparence qu'à Rome, dans cette patrie de Mucius Scævola, de Fabricius et du premier Brutus. On paraissait, on naissait stoïcien pour ainsi dire, par cela seul qu'on naissait Romain. Or, si les Romains etaient bien stoïciens par caractère, car la dignité, la fierté, une constance inébranlable étaient leur tempérament moral; ils tenaient si peu du stoïcisme cette apparence stoïque, que la Grèce, chez qui naquit le stoïcisme, n'en reçut jamais cette empreinte. Le stoïcisme fut naturellement grec, les stoïciens furent naturellement Romains : ces deux choses se ressemblent bien moins qu'on ne peut croire si l'on ne s'en tient pas aux mots Le stoïcisme me paraît avoir été assez infécond par l'idée : il ne se distingua des autres écoles philosophiques qu'en professant l'absolu, c'est-à-dire l'impossible, par conséquent le faux; mais les stoïciens donnèrent quelques beaux exemples de grandeur morale. Ce qui les servit surtout, c'est qu'on leur fit souvent honneur des manifestations héroïques du caractère romain. Petits avec le tempérament grec, ils ne firent quelque figure qu'à l'aide de la trempe romaine, les stoïciens eurent besoin de Rome pour être quelque chose, Rome pouvait se passer d'eux, car elle avait étonné le monde de sa fière grandeur avant que le mot de stoïcisme fût prononcé parmi les hommes : mais si Rome a fait les stoïciens, il s'en faut que le stoïcisme ait fait le droit romain.

Quand les sophistes grecs, un stoïcien entre autres, apparurent à Rome au temps du premier Caton, non-seulement ce grand homme si éminemment Romain les repoussa comme froissant sa droiture, mais le sénat les flétrit comme nuisibles à Rome. « Nos ancêtres, porte son décret, ont déterminé la matière de l'enseignement de leurs enfants, et le caractère des écoles de la jeunesse: or, ces innovations (l'enseignement sophistique), contraires à nos coutumes et à tout ce qui s'est pratiqué jusqu'à ce jour, nous déplaisent comme dangereuses. Nous improuvons donc et ceux qui tiennent ces écoles et ceux qui les fréquentent[1]. » De Caton à Tacite, l'enseignement philosophique eut bien des vicissitudes à

[1] Aulu-Gelle, 15-11

Rome; mais, par le *Dialogue des orateurs*, on peut voir que si les rhéteurs s'y sont fortifiés, l'esprit romain leur est toujours contraire[1]; qu'ils étonnent plus qu'ils n'entraînent; qu'on les admire même plus qu'on ne les suit; et qu'au fond, l'enseignement mutuel, l'enseignement en action, qui naît du mouvement des affaires, est la grande école de l'esprit romain.

Cicéron qualifie excellemment d'hommes intermédiaires[2] ces esprits studieux et pratiques, tenant le milieu entre les philosophes et les hommes publics, qui savaient allier à l'étude le soin de leurs affaires, le patronage de leurs proches, de leurs amis et leurs devoirs envers la république[3]. Ce fut ce genre d'hommes que Rome concéda à la philosophie. L'esprit romain, la fierté romaine, n'allèrent jamais au delà; jamais à Rome de philosophe de profession qui fût Romain : et tandis qu'Hortensius dédaignait la philosophie sous toutes ses formes[4], malgré les efforts de Cicéron pour vaincre ses mépris; tandis que Brutus, d'abord trop philosophe pour un Romain, finissait par le dédain d'un culte qui ne sauvait aucune faiblesse à Cicéron[5], celui-ci personnifiait plus que personne ces hommes mixtes, le seul produit de la philosophie à Rome, lesquels, fuyant les extrêmes et touchant à la réalité en même temps qu'à l'utopie, se rendaient intermédiaires entre l'absolu et le possible, élevaient l'humanité pour la rapprocher de l'idéal, et abaissaient l'idéal pour le rendre accessible à l'humanité. C'est dans cette unique mesure et c'est sous cette forme que la philosophie, sans acception d'école, entra comme élément de l'enseignement romain dans son sens le plus large L'idéal philosophique, un idéal éclectique, très-mitigé par la pratique des affaires et toujours subordonné aux leçons de l'expérience, à la tradition, à la religion de la coutume, voilà ce qui constitue dans sa plus haute expression la raison publique à Rome, même à son déclin. C'est de cette source que découla la jurisprudence romaine.

[1] *Dialog des Orat* . 35.

[2] « Aut interjecti inter philosophos et eos qui rempublicam administrant. » (*De Offic* , 1-10.)

[3] *Des Devoirs*, 1-10.

[4] Cic , *De Finibus*, 1-1. — Le Traité de Cicéron, l'*Hortensius*, avait pour objet de convertir l'orateur à la philosophie

[5] Brutus à Atticus, *Epit* , 10.

Ses deux bases sont, comme vérité légale, la loi des douze tables; comme interprétation morale, cet ensemble de préceptes que produit l'esprit humain dans ses meilleurs moments, qui profite à tous les siècles (parce que ce qui fut vrai l'est toujours) et qui s'appelait à Rome les Offices de Cicéron. Je lis dans Sénèque un mot bien précieux qui confirme au plus haut point ce que je dis sur l'intelligence toute pratique, tout expérimentale des Romains. « Vous me demandez, dit-il, comment on nommerait en latin un sophisme. Plusieurs l'ont déjà tenté, aucun n'a réussi. C'est que la chose n'étant pas reçue parmi nous, le nom n'a pu l'être[1]. » Si le sophisme répugnait au bon sens romain, eût-il goûté de la casuistique stoïcienne?

Le mouvement intellectuel fut toujours soumis à deux courants; l'un qui porte les sociétés vers l'avenir, l'autre qui les ramène vers le passé. Nous voudrions ajouter à la somme de notre bonheur; nous n'en voudrions rien perdre, et tandis que l'espoir du mieux nous pousse en avant, la crainte du pis nous tire en arrière. Ces deux tendances sont innées chez les hommes; on les trouve dans toutes les sociétés, à toutes leurs dates, et très-indépendamment de tel ou tel système philosophique. Ce fut une des supériorités de la jurisprudence romaine d'avoir de grands hommes dans cette double tendance qui répondait si bien à la double organisation de la justice romaine. Est-ce l'absolu du stoïcisme qui eût admis cette juridiction d'expédients appelée le droit prétorien? Le stoïcisme, invariable et tout d'une pièce, eût créé sa règle inflexible : tant pis pour la nature humaine si elle n'eût pu convenir à la règle stoïque! La sagesse romaine comprit mieux et l'homme et la justice applicable à sa nature. Elle la constitua d'un élément éternel et d'un élément mobile; elle concilia constamment la tradition et l'innovation. Capiton et son école défendirent la coutume, l'expérience, l'autorité des précédents; ils symbolisèrent la prudence dans l'administration des affaires humaines. Labéon et ses disciples en représentèrent l'esprit de progrès[2]. Pendant

[1] « Repugnatum est. » Le nom a répugné comme la chose (*Epist.*, 3.)

[2] « Capito in his qui ei tradita fuerant, perseverabat. Labeo ingenii qualitate et fiducia doctrinæ qui et cæteris operis sapientiæ operam dederat, plurima innovare instituit » (Ff., lib. 1, tit. 2-47.)

que ceux-ci accéléraient, si je peux le dire, le mouvement de la science juridique, leurs adversaires ou plutôt leurs émules régularisaient ce mouvement; c'est ainsi que ces deux écoles, se perpétuant et s'équilibrant à travers les ages, imprimèrent au droit romain sa marche sûre et constante vers la perfection. Notre esprit moderne a voulu voir chez les proculéiens, issus de Labéon, de libres penseurs que repoussait le pouvoir qu'ils inquiétaient[1] : Il n'en est rien. Quand on connait les jurisconsultes romains, on sait que chacun de ces grands esprits eut la position sociale que méritait son génie, et que tel proculéien, c'est-à-dire tel des prétendus opposants aux principes du gouvernement impérial, n'obtint pas moins la faveur du prince que son émule le plus conservateur, comme nous dirions de nos jours[2]. N'ai-je pas prouvé que les empereurs romains respectèrent toujours la pensée et qu'ils ne frappèrent que les penseurs qui se firent conspirateurs? N'ai-je pas montré, d'après l'histoire, Néron lui-même supportant l'outrage public des pantomimes, ou ne le châtiant que pour la forme? La liberté et la dignité romaines respirent partout dans ce qui nous reste des jurisconsultes romains. Quelque imparfaits que soient ces débris, on y reconnait encore cette science du juste et du bon qui fut et qui est restée l'un des bienfaits de l'esprit humain, comme la plus noble grandeur de Rome, puisqu'elle servit encore à sa puissance qu'elle fait absoudre.

VI

Je voudrais, mais sommairement, apprécier l'esprit du droit romain dans ce qu'il a de plus spécialement philosophique, savoir, ses règles d'interprétation, soit des termes de la science, soit des principes. Dans ses termes, l'interprétation stoïcienne est néces-

[1] Tacite prétend qu'Auguste borna Labéon à la préture (*Ann.*, 3-75), mais le *Digeste* dit que ce fut Labéon lui-même qui s'y borna, pour avoir plus de loisirs et se consacrer à la science: « Labeo noluit, quum offerretur ei ab Augusto consulatus, sed plurimum studiis operam dedit. » (Ff., lib. 1, tit. 2-47.)

[2] Le jurisconsulte Nerva, disciple de Labéon, fut le favori de Tibère. Le proculéien Pegasus fut, sous Vespasien, préfet de Rome, poste qui supposait une faveur exceptionnelle. Celsus et son fils, disciples de Pégasus, furent tous deux consuls. (Ff., lib. 1, tit. 2-47.)

sairement étroite, judaïque, argutieuse : le stoïcisme voulant obliger l'homme le moins possible pour protéger son indépendance, ou mieux son égoïsme, il restreindra nécessairement le sens obligatoire des conventions humaines. L'esprit romain, éminemment social, pratique, gouvernemental, expansif, étendra au contraire la portée obligatoire de la lettre des stipulations dans un but d'utilité publique et de solidarité sociale. Dès que vous trouvez dans le droit romain une subtilité, un égoïsme, soyez sûr que ce n'est pas l'esprit romain qui les a dictés; au contraire, c'est le grand esprit romain, c'est l'âme magnanime de Rome qui y répandent les larges principes d'interprétation jusque dans le simple titre de la *signification des termes*.

C'est l'esprit romain qui vous dira que sous le nom de serviteur on comprend même la servante[1]; que les hommes libres sont compris dans le mot famille. — Que quand il s'agit de la répression, le mot *arme* convient, non seulement au bouclier et au glaive, mais même au bâton et à la pierre[2], — qu'on est censé faire publiquement ce qu'on fait devant plusieurs[3], — qu'on entend par *aliments* tout ce qui est nécessaire à l'homme comme manger, comme boisson, comme soins corporels, et qu'en ce sens les vêtements sont des aliments[4]; — que si le mot *ville* se circonscrit dans les murs de Rome, le mot Rome a une tout autre étendue que le cercle de ses édifices, quand il s'agit surtout d'immunités, de contrats, de juridiction, de bannissement et d'autres questions de même ordre[5]; —qu'on entend par créanciers, non-seulement ceux qui ont à recouvrer de l'argent, mais ceux qui ont le droit d'exiger quoi que ce soit[6]; — que le prince qui rend ses biens à un proscrit, par exemple, est censé lui rendre même ses créances[7]; — qu'enfin c'est la plus large interprétation qui est la règle, à moins que l'humanité, l'équité, le privilége ou l'usage ne veuillent le contraire[8]. — Tel est l'esprit romain. Il a le sentiment de sa noblesse; il sait que noblesse oblige, et se décide en conséquence. Rome est libérale parce qu'elle est puissante, et

[1] Ff *De verborum significatione*, lib. 50, tit. 16-40. — [2] *Ibid.*, n° 41 — [3] *Ibid.*, n° 33. — [4] *Ibid.*, n°s 43, 44 — [5] *Ibid.*, n° 2, et la note de Godefroy — [6] *Ibid.*, n° 11 — [7] *Ibid.*, n° 21 — [8] V. Godefroy sur le ff., commentaire du n° 7, du tit. *De verborum significat.*

que c'est user de la grandeur que d'être utile aux hommes : ce qui les sert le mieux, c'est ce qu'elle ordonne.

Voulez-vous quelques exemples de l'esprit stoïcien [1]? — « Un esclave unique, ni même deux, dira-t-il, ne composent une famille. Trois esclaves constitueraient un collége, et quinze ou davantage, ce serait une foule [2]. » Qu'est-ce donc qu'une famille d'esclaves? le texte n'en dit rien. — « On entend, poursuivra-t-il, par couverture de lit tout ce qu'on jette sur le lit pour se couvrir. Nul doute d'ailleurs que le manteau grec et la stragule [3] ne soient des vêtements, pourtant le mot aliment, applicable aux vêtements, ne comprend pas la stragule, quoique la stragule soit une couverture de lit [4]. » La subtilité de ces distinctions indique assez leur origine. — Selon Labéon, « la conjonction vaut souvent une disjonction, de sorte qu'en règle on prendra quelquefois la conjonction dans un sens disjonctif, et les disjonctions pour des conjonctions [5]. » Je sens ici l'esprit de Chrysippe. — Voyons enfin l'esprit romain et l'esprit stoïcien aux prises sur le sens du mot conseil dans le cas de complicité [6]; comment, par exemple, appliquer au complice ces mots avec l'*aide* ou par le *conseil?* les conjoindra-t-on en un même sens, les disjoindra-t-on? Selon Labéon on les disjoindra; « car c'est autre chose que de voler avec l'aide, ou seulement par le conseil d'autrui; dans l'un de ces cas, il peut y avoir pacte [7]; dans l'autre le pacte est impossible [8] » Voilà bien, non seulement la subtilité, mais la restriction stoïciennes. Labéon fait ce qu'il peut en faveur de l'indépendance humaine, même mal employée. — Écoutons l'esprit romain : « D'après nos anciens, dit Paul, point de mauvais concours sans mauvais conseil; et point de mauvais conseil que celui que suit le méfait [9]. » Voilà ce que disaient les anciens à Rome, c'était le fruit de l'ex-

[1] Je dis l'*esprit*, quel que soit l'auteur de mon exemple.
[2] Ff, liv. 50, tit. 16, n° 40
[3] Sorte de caban dont s'enveloppait un malade, et qui couvrait accidentellement le lit.
[4] Ff, liv. 50, tit. 16, n° 45. — [5] *Ibid*, n°s 29 et 53 — [6] Ff, *De verbor. signific*, lib. 50, tit. 16-53
[7] Un traité pour le partage du profit, je suppose.
[8] Un simple conseil ne méritant pas rémunération apparemment.
[9] Principe vrai dans le sens légal : moralement ce serait différent, le mal étant alors dans l'intention.

périence romaine. C'est assurément la meilleure interprétation, car c'est celle qui protége le mieux la société, c'est aussi l'interprétation française. Dans un crime commis, l'instruction donnée pour le commettre établit la complicité. — Je n'insiste pas sur cet ordre d'idées ; ce que j'ai dit du stoïcisme et du bon sens romain déterminera si les exemples que je pose pour discerner dans la jurisprudence romaine l'esprit stoïcien et l'esprit romain sont fondés : je m'adresse à mon tour aux hommes de sens[1].

Passons aux règles d'interprétation, non plus des termes, mais des principes. Je lis dans le *Digeste* que, d'après Chrysippe, « la loi est la règle du juste et de l'injuste[2]. » C'est bien là l'esprit du stoïcisme qui, presque partout, substitue le syllogisme à la raison, c'est-à-dire la formule à l'idée ; et c'est bien comme stoïcien que Sénèque écrivait « qu'on ne demande pas si une règle est belle, mais si elle est droite[3]. » D'après la définition de Chrysippe, la loi n'est qu'une volonté, non un droit, c'est la force, ce n'est pas la justice. Ce système légal est le dogme de la démagogie, c'est le dogme des tyrans[4] ; d'après eux, la loi commande, elle ne se motive pas. Que dit l'esprit romain ? Il dit avec Paul, ce même Paul que j'opposais tout à l'heure au stoïcien Labéon, comme je l'oppose ici au stoïcien Chrysippe, l'esprit romain dit : « que c'est le droit qui fait la règle, non la règle qui fait le droit[5]. » Pourquoi ? C'est que le fondement du droit, dit excellemment Godefroy, c'est l'équité ; la règle n'en est que la formule[6]. C'est ainsi que la loi est respectable ; c'est quand elle commande au nom de l'équité, non de la force ; car, en bonne morale, la force ne fut jamais la justice,

[1] Je n'examine pas, pour la juger, si telle doctrine sort d'un proculéien ou d'un sabinien. A l'esprit qui la détermine je reconnais la philosophie qui la dicte. Ni le stoïcien n'est toujours subtil, ni le Romain n'est infaillible. A cela près, je crois les bien distinguer, car je les ai pratiqués. Ce double esprit est à chaque page de Sénèque, plus stoïcien que Romain, et dans plusieurs pages de Tacite, plus Romain que stoïcien. C'est là qu'on sent toutes les pulsations de ce double mobile ; l'étude en est curieuse. Tout le titre *de la Signification des termes*, dans le *Digeste*, me semble une précaution contre l'étroite interprétation de l'esprit stoïcien.

[2] Ff., lib. 1, tit. 3, n° 2. — [3] *Epît.* 75.

[4] Juvénal traduit fort bien ce dogme en ces termes : « Sic volo, sic jubeo, sit pro ratione voluntas. »

[5] « Non ex regula jus sumatur, sed ex jure, quod est regula fiat. » Ff., lib. 5, tit. 17.)

[6] « Jus, ipsa est æquitatis materia ; regula, est ejus quasi forma. » (*Comment.* de Denys Godefroy, tome 1, p. 1881.)

mais son auxiliaire. Je ne sache pas en jurisprudence de plus grand conflit que ce premier point de départ d'où tout dérive ; que ce choc entre l'esprit stoïcien et l'esprit romain sur la définition même de la règle. Voyez comme ce premier contraste continue dans les conséquences : « point de fraude, selon l'esprit stoïcien, quand on use de son droit[1] ; » à quoi l'esprit romain répond immédiatement « que le droit rigoureux est une grande iniquité[2] parmi les hommes, et que, quoiqu'il ne faille pas légèrement toucher aux conventions solennelles, il n'en faut pas moins venir en aide à l'équité palpable[3]. » Consultez l'esprit stoïcien, il est de son essence de vous dire « qu'il faut s'imposer aux autres dans leur intérêt[4] ; » et Dieu sait où mène ce principe d'après lequel c'est un autre qui se charge de savoir pour nous ce qui nous convient ! Que répond l'esprit romain ? « C'est qu'on n'a pas le droit de faire du bien à quelqu'un malgré lui[5]. » — Nous avons vu comment l'esprit stoïcien comprend le débat judiciaire d'après Zénon : selon lui, il suffit d'entendre le seul demandeur ; car s'il prouve, il doit gagner, et s'il ne prouve pas, il faut qu'il perde sa cause. Que veut l'esprit romain ? C'est « qu'on ne permette rien à l'un des plaideurs qu'on ne le permette à l'autre[6]. » — On sait combien l'esprit stoïcien était absolu en matière de fautes : nul degré, nulle nuance ; le tort le plus léger était irrémissible[7]. Que dit l'esprit romain ? « Penchons pour l'indulgence dans les causes criminelles[8]. » — En quoi diffèrent chacun de ces deux esprits ? C'est que l'un procède de l'orgueil humain, de l'absolu et du pur rationalisme, c'est-à-dire de la sèche dialectique, tandis que l'autre procède même de la faiblesse humaine, du possible, de la réalité, et surtout du *cœur* qui corrige toujours par la condescendance de la charité les exigences de la raison pure. Nous avons vu que la langue romaine manquait de nom pour exprimer le sophisme. Le jurisconsulte Julien, em-

[1] Ff., lib. 50, tit. 17, n° 55.
[2] « Summum jus, summa injuria. »
[3] Ff., lib. 50, tit. 17, n° 183.
[4] Sa prétention est de faire l'homme ce qu'il devrait être : « Vitam, non quam ago, sed quam agendam scio. » (*De la Vie heureuse*, 18.)
[5] Ff., lib. 50, tit. 17, n° 69. Toujours le sage Paul ! — [6] *Ibid.*, n° 41. — [7] Voir ci-dessus, p. 285.
[8] Ff., lib. 50, tit. 17, n° 108, 110, 155. — Paul explique ailleurs cette indulgence : il ne l'entend pas d'une lâche pitié, mais il faut pardonner à l'âge et à l'inexpérience.

pruntant ce nom aux Grecs, le définit : « l'art de partir d'un point clairement vrai, pour aboutir, à l'aide d'une légère inflexion des termes, à des conclusions clairement fausses[1]. » N'est-ce point là l'esprit stoïcien comme nous le connaissons?

VII

Voulons-nous goûter le droit romain tel que le grand esprit et le grand cœur de Rome l'ont fait à l'aide des hommes éminents qu'inspiraient la raison générale et la vie publique à Rome comme nous les avons décrites; on le trouve en germe avec toute sa mâle saveur dans les maximes ci-après, où la sagacité humaine et le bon sens, la dignité et la charité, s'associent pour la plus noble des fins : la justice et la paix parmi les hommes.

La jurisprudence romaine me semble montrer une justesse aussi ingénieuse que pénétrante quand elle pose en principe « qu'une poursuite criminelle ne donne pas d'action contre le père sur le pécule qu'il a constitué à son fils; » car, dit très-bien Godefroy, si le père a entendu se lier quant au pécule, ce n'est pas pour un objet illicite[2]. Explication digne de la moralité romaine. — C'est avec le même art qu'elle dit encore « que celui qui interrompt dolosivement sa possession peut être condamné comme possesseur, car sa fraude lui tient lieu de possession[3]. » Fiction très-juste, quoique défavorable, et dont la fiction suivante est la contrepartie, savoir : « que la bonne foi du possesseur lui vaut autant qu'un titre quand la loi ne dit pas le contraire[4]. » — N'y a-t-il pas aussi autant de sagacité que de raison dans cette formule qui est restée comme axiome judiciaire, savoir : « que la chose jugée tient lieu de la vérité ; » — et dans le principe suivant, qui supplée la loi même et la doctrine là où elles manquent : « que les lois ne peuvent tout prévoir, qu'il suffit qu'elles embrassent la généralité des cas, et que le magistrat procédera par analogie[5]? » — Est-ce par une distinction vulgaire que la jurisprudence ro-

[1] Ff., lib. 50, tit. 17, n° 65. — [2] *Ibid.*, n° 58. — [3] *Ibid.*, n° 131. — [4] *Ibid.*, n° 136. — [5] Ff., lib. 1, tit. 3, *De Legibus*, nos 10, 12.

maine nous apprend que, « si violer la loi, c'est faire ce qu'elle interdit, c'est la frauder (c'est-à-dire la violer obliquement) que que d'en respecter les termes pour en tromper le sens [1] ? » — N'a-t-elle pas distingué avec le même art ingénieux et ferme ce qui est inhérent à la suprême puissance et n'est pas également attaché au rang suprême, en disant que « si le prince est bien à l'abri des lois, l'impératrice, quoique le prince lui communique son rang, est soumise à la légalité [2] ? » — N'est-ce pas avec une grande finesse de sens et de forme qu'elle dit « que la coutume permanente est la loi de tout ce qui n'en a pas d'écrite ; que l'usage est un pacte tacite entre les citoyens, qu'il y a une immense autorité dans ce qui s'est établi avec l'approbation générale sans qu'il soit besoin de l'écrire, et que le meilleur interprète des lois, c'est la coutume [3] ? » — N'y a-t-il pas une grande netteté de coup d'œil à ramener toutes les sources du droit à ces trois termes : le consentement, la nécessité des choses, l'autorité de la coutume [4] ? — Y a-t-il une explication plus ingénieuse et plus vraie de la servitude qu'à dire, comme la jurisprudence romaine, « qu'elle est une institution du droit des gens par laquelle, contrairement au droit naturel, un homme est assujetti à un autre homme; et qu'on nomme les esclaves, *servi*, parce qu'en les faisant captifs on les sauvait de la mort [5] ? » Doctrine très-saine et qui survit aux déclamations.

L'un des grands mérites de l'égalité romaine, c'est, d'après Bossuet, que le bon sens, ce maître de la vie humaine, y règne partout [6]. C'est ainsi qu'elle décide « que, dans les affaires, il faut se déterminer, non par la singularité des exceptions, mais par ce qui constitue les cas usuels [7], » ce qui était chasser des tribunaux la sophistique : — « Qu'il n'y a nulle obligation d'exécuter l'impossible [8] ; » ce qui est couper court aux prétentions stoïciennes pour qui le possible n'a pas de limites, grâce à l'exagération de la puissance humaine : — « Que, dans le doute, il faut prendre le parti le plus doux ; ou que les bénéfices doivent correspondre aux charges, ou que les conventions s'interprètent par les précé-

[1] Ff., lib. 1, tit. 3, *De Legibus*, n° 29. — [2] *Ibid.*, n° 31. — [3] *Ibid.*, n°s 32, 33, 35, 36, 37. — [4] *Ibid.*, n° 40. — [5] Ff., lib. 1, tit. 3, n° 4. — [6] *Disc. sur l'hist. univ.*, Révolut. des empires, 3e partie. — [7] Ff., lib. 50, tit. 17, *De Regulis juris*, n° 64.
[8] *Ibid.*, n° 185.

dents, ou par l'usage local[1]; » axiomes si sages qu'il ne faut pas les justifier, et que les produire, c'est les faire admettre. — Quoi de plus sensé que de proclamer avec Javolenus « que toute définition est périlleuse, et qu'il importe peu qu'elle soit irréfutable[2]? » empêchant par là que l'artifice des mots puisse l'emporter sur les choses; que la fantaisie de l'esprit se substitue à la réalité : car il serait aussi vain de conclure sur la chose par le caprice de sa définition que de ne puiser la moralité du droit que dans la loi seule[3]. Le bon sens romain faisait ainsi justice des prétentions de l'idéologie antique : pour la jurisprudence romaine, il n'y avait rien de vrai que le vrai. — N'est-ce point par un profond respect des réalités que le droit romain recommande : « de ne pas scruter la raison de ce qui est, sans quoi les choses les plus certaines peuvent être renversées, car on ne peut expliquer tout ce que les ancêtres instituèrent[4]? » — N'est-ce pas le bon sens romain qui s'élève contre la sophistique en ces termes : « Qu'il n'y a ni motif de droit, ni motif d'équité pour admettre que ce qui est fondé salutairement pour l'utilité des hommes, on le tourne, par la dureté de l'interprétation, à sévérité et à dommage contre ces mêmes hommes[5]? » et ma traduction altère l'onction du texte! — Quel éloignement pour l'utopie et la chimère dans ce qui suit : « que dans les cas que les lois écrites ne prévoient pas, il faut consulter les mœurs, la coutume; que lorsqu'un fait n'a pas d'antécédents précis, il faut le régler par les plus proches analogies; qu'à défaut d'usage local, on peut appliquer celui de Rome; qu'une coutume inviolable est une sorte de loi, qu'en effet, la loi n'ayant pas d'autre base que le consentement du peuple, il importe peu que ce que le peuple prescrit, il l'écrive, ou se contente de le pratiquer[6]! » — Que la sagesse romaine répugnait aux révolutions en disant : « que quand on refait une institution, il faut une uti-

[1] Ff., lib. 50, tit. 17, *De Regulis juris*, nos 9, 10, 34. — [2] *Ibid.*, no 202.

[3] Je m'en suis expliqué ci-dessus.

[4] Ff., liv. 50, tit. 17, *De Regulis juris*, nos 20, 21, et ce qui suit, à l'adresse des esprits curieux et discuteurs : « Multa jure civili contra *rationem disputandi* pro utilitate communi recepta esse, innumerabilibus rebus probari potest. » (Ff., 51, t. 2, *Ad leg. aquil.* — Ainsi donc, mille cas à Rome où la raison de l'utilité publique fermait la bouche au vain esprit d'examen. « Cela sert, ou même cela servit, » était à Rome une excellente raison d'être; on n'allait pas plus loin.

[5] Ff., lib. 1, tit. 3, *De Legib.*, 25. — [6] *Ibid.*, no 32.

lité manifeste pour s'écarter de ce qui a longtemps paru juste[1] ! » — Et qu'est-ce que ceci, si ce n'est subordonner l'homme à Dieu, et l'esprit humain au mouvement du monde ? Avons-nous gagné à prendre le contre-pied de cette modestie ?

N'a-t-il pas bien compris la dignité humaine, ce droit romain qui a dit : « que tout ce qui est permis n'est pas honnête[2] ; que ce que la nécessité impose ne fait pas argument ; que ce qui se fait contrairement aux principes ne tire pas à conséquence[3], qu'une vaine terreur n'est pas une excuse légitime[4] ; que ce qu'on souffre par sa faute n'est pas un dommage ; que le lieu du mariage, ce n'est pas l'union des corps, mais le consentement des époux[5] ; et que son objet, c'est l'association de deux destinées[6] ; » définition si noble, au point de vue purement humain, que je ne sais ce qu'on peut y ajouter. — Ne s'élève-t-elle pas au-dessus de la grossièreté du fait, cette jurisprudence qui dit : « qu'il ne faut pas apprécier la fraude par l'événement, mais par l'intention[7] ? » — Méconnait-elle l'importance et les susceptibilités de l'honneur dans cette règle qui veut : « qu'en présence de deux intérêts, dont l'un est un grave intérêt d'argent, l'autre un intérêt moral, ce soit pour celui-ci qu'on penche, et que deux procès soient considérés comme de même importance, quoique inégaux pécuniairement, quand ils intéressent tous deux la considération[8] ? » — Mais c'est sur la question de l'esclavage, si travestie par les déclamateurs, que le droit romain est tout à fait libéral et sage : « En droit civil, dit-il, l'esclave est nul, il ne peut ni contracter ni être lié par la raison qu'il ne s'appartient pas[9] ; par conséquent, point d'action possible contre lui. » Ce n'est point là, comme on le suppose, du mépris pour l'esclave, c'est de la protection et de la logique : car, poursuit le droit romain, « en droit naturel, tous les hommes sont égaux[10] ; » voilà pour la dignité de l'esclave : mais, puisqu'il existe un lien entre l'esclave et le patron, jusqu'à quel point celui-ci pourra-t-il compromettre celui-là ? « L'esclave, dit la même jurisprudence, peut améliorer, il ne peut empirer notre position[11]. »

[1] Ff., lib. 1, tit. 4, *De Constit. princip.*, n° 2. — [2] Ff., lib. 50, tit. 17-144. — [3] *Ibid.*, n°s 141, 162, 203. — [4] *Ibid.*, n° 184. — [5] *Ibid.*, n° 30.
[6] « Consortium totius vitæ. » Ff., lib. 1, tit. 2, n° 1.
[7] Ff., lib. 50, tit. 17, n° 79. — [8] *Ibid.*, n° 104. — [9] *Ibid.*, n°s 22, 32, 107. — [10] *Ibid.*, n° 32. — [11] *Ibid.*, n° 133.

Ainsi, cette chose nulle qu'on nomme l'esclave peut, en droit civil, nous servir, jamais nous nuire : précaution excellente pour tempérer les conséquences d'un principe étrange. Mais comme la dignité romaine prenait soin de la dignité humaine! « La servitude, dit le droit romain, est une sorte de mort pour l'homme[1]; la liberté, au contraire, est un bien inestimable ; il n'est rien qu'il faille lui préférer[2] : dans le doute sur la validité d'un affranchissement, optons pour la liberté[3]. » On sent ici que Rome n'aimait pas la liberté pour elle seule, comme la Grèce, si dure pour l'esclave, qu'elle sanctionna le crime de l'ilotisme[4]. Rome sanctionne plutôt le mensonge favorable à la liberté : « Tenons, dit-elle, pour libre de naissance l'affranchi qui s'autorise d'un jugement; car un jugement, c'est la vérité[5]. » — Ce que j'admire le plus dans la société romaine, c'est l'autorité du père de famille. La discipline domestique, née de cette autorité, fut l'ancre de la société romaine; ce fut tout à la fois sa dignité et son salut. Nous apprenons chaque jour à nos dépens combien nous sommes déplorablement institués à ce point de vue : la comparaison m'humilierait à tous égards, je ne la tenterai pas. Rien de plus inconsistant, de plus vain, de plus nul, de plus anarchique que la constitution moderne de la famille. « Nous avons en notre pouvoir, dit Rome, les enfants qui nous sont nés d'un mariage légitime; c'est là un droit spécial propre aux Romains[6]. Il dérive de ce principe que toute la famille appartient à l'ascendant mâle qui survit[7]. » Le respect et la dignité de la vieillesse, le sentiment de la responsabilité sociale, l'art du commandement, la douceur et la sainteté de l'obéissance au sein de la discipline de la famille romaine qui fit la grandeur familiale, tout est là : et ce fut la grandeur de Rome. Traitez l'utopie pour ce qu'elle vaut, mais ouvrez l'histoire, vous y lirez cette vérité.

La jurisprudence romaine fut pleine d'entrailles, si je peux le

[1] Ff., lib. 50, tit. 17, n° 209. — [2] *Ibid.*, n°s 106, 122. — [3] *Ibid.*, n° 179.

[4] Le stoïcien Sénèque parle quelquefois bien durement des esclaves : « Il faut soigner le ventre de tous ces animaux affamés. » (*De la Tranquill. de l'âme*, 8.) — Quel langage!

[5] Vérité légale, vérité fictive : « Pro veritate accipitur. » (Ff., lib. 1, tit. 5, n° 25.)

[6] « Jus proprium civium Romanorum. » (Ff., lib. 1, tit. 6, n° 1.) — Ils avaient bien raison d'en être fiers.

[7] Ff., lib. 1, tit. 6, n° 4. — La vieille Rome appartenait à un sénat de pères de famille : *Patres conscripti.*

dire; elle devina, elle pratiqua la charité; car quel nom fut plus digne de ce qui suit : « Qu'il ne faut pas tout prendre aux condamnés ; qu'il faut leur laisser tout le nécessaire, et que le décret qui leur restitue leurs biens est censé leur rendre les fruits mêmes[1]? » Qu'en pensent nos révolutionnaires? — Ne découle-t-elle pas d'un sentiment analogue, la règle « qui n'admet pas qu'on puisse s'enrichir aux dépens d'autrui[2]? » C'est encore une maxime dictée par le cœur que celle « qui fait passer les droits du sang bien avant les droits civils[3]; » que celle « qui veut qu'on pardonne quelque chose au caprice de la femme et qu'on ne prenne pas pour une désertion du domicile conjugal la fuite de l'épouse qui dure peu[4], » que celle qui veut « qu'on applique les lois bénignement[5]; » ou que « les bienfaits des princes, quoique émanés de leur divine indulgence, soient largement interprétés[6] quand personne ne souffre de cette interprétation[7]; » mais surtout celle-ci dont l'esprit généreux est chrétien, savoir : « qu'une mère enceinte ne sera pas exécutée avant ses couches, et que son enfant naîtra libre[8]; » d'après ce noble principe « qu'il ne faut pas que le malheur de la mère nuise au fruit de ses entrailles[9]. » N'est-ce point là cette science du bien qui procède comme elle se définit elle-même? Nous l'avons partout vue clairvoyante, digne, judicieuse; ne la sentons-nous pas ici bienveillante, ou, comme je le disais, charitable? Plus on médite la jurisprudence romaine, plus on la goûte. L'esprit grec, l'esprit utopiste[10], l'esprit philosophique et dénigrant (cet ennemi du bon sens), ont déprécié de nos jours cette législation du bon sens. Je suis donc peu surpris de lire chez le docte Salomon « que la jalousie grecque a plus nui au droit romain que les Goths et les Vandales[11]; » car ceux-ci ne

[1] Ff., lib. 50, tit. 17, n° 173. — [2] *Ibid.*, n° 206. — [3] *Ibid.*, n° 8. — [4] *Ibid.*, n°s 48, 108, 137.

[5] Et Gaïus ajoute sensément : *dans l'intérêt même de leur durée*, « Quo voluntas earum conservetur. » (Ff., lib. 1, tit. 3, n° 18.)

[6] *Ibid.*, tit. 4, n° 3.

[7] Selon la restriction judicieuse de Godefroy.

[8] Ff., lib. 1, tit. 5, n° 18. — [9] *Ibid.*, n° 5.

[10] Condorcet, le père de la chimère à la mode, — le progrès indéfini de l'esprit humain, — prétend que si le droit romain « a contribué à conserver quelques idées du droit naturel des hommes (que de bonté!) il a propagé beaucoup de préjugés tyranniques. » (*Progrès de l'esprit humain*, 5e époque.) — C'est ainsi que parle l'utopie; elle n'a foi qu'aux songes.

[11] Voy. le *Commentaire* de Denys Godefroy, ff., p. 6, *De Corruptione digest.* — Sur

l'ont qu'interrompu, celle-là le conteste et le déshonore. C'est toujours la supériorité de la grande gloire intellectuelle que l'envie grecque voudrait ôter à Rome ; mais notre siècle a tant connu les misères de l'esprit révolutionnaire grec, qu'il ne peut pas ne point revenir à l'esprit traditionnel romain.

J'ai montré que le droit romain ne procédait d'aucune école philosophique spéciale, mais de toutes, en ce qu'elles ont de sensé, que cette œuvre des hommes d'État romains était essentiellement pratique ; que ce qu'elle recherchait avant tout, avant la logique même, c'était l'utilité des préceptes ; qu'elle entendait l'utilité dans le sens le plus moral, le plus spiritualiste, le plus large ; qu'enfin dans la fleur des règles qui constituent son esprit, soit qu'il s'agisse du sens juridique des termes, soit qu'il s'agisse de la pensée même, on constate la plus noble et la plus sûre entente de la nature humaine à la fois force et faiblesse ; et j'ajoute qu'on y sent le respect de l'homme, comme l'amour de l'humanité.

Il n'est pas jusqu'à la langue du droit romain qui n'ait des mérites infinis. Lisez sous le titre, *de la Signification des mots*, au *Digeste*, c'est-à-dire dans ce qui semblerait l'aridité même de la grammaire du droit, la définition du taillis, du chaume, de la gerbe, de la jachère, des fruits perdus, des pâturages communs[1] ; vous vous croirez en pleine campagne, ou plutôt en plein paysage, comme à la lecture d'un tableau des *Géorgiques* : « On entend par pré, d'après Ulpien, ce dont les fruits ne peuvent être recueillis qu'avec la faux, et le mot pré vient de ce que le sol est prêt pour la fauchaison[2]. » Dans les moindres détails, toujours quelque teinte poétique. Quintilien loue dans le style des jurisconsultes cette définition du rivage, « l'endroit où le flot vient se jouer ; »

cette jalousie grecque en général, voy. encore Denys d'Halycarnasse, préface des *Antiq. rom.*

Condorcet fait cette neuve reflexion sur le droit romain, « qu'on avait voulu corriger, par l'humanité dans les lois, la férocité (sic) des mœurs d'un peuple qui dans ses jeux prodiguait le sang » (*Progrès de l'esprit humain*, 5e époque) — Je voudrais savoir quel est ce personnage appelé *on*, qui aurait fait le droit romain pour adoucir la férocité romaine ! Serait-ce, par hasard, le peuple romain lui-même qui aurait eu l'humanité d'adoucir ainsi sa férocité propre ? O rêveurs !

[1] Ff., lib. 50, tit. 16, n° 30. — Il faudrait citer dans le même sens tout le titre *De la Division des biens* (ff., lib. 1, tit. 8), tout y est peinture ; chez nous, tout est nomenclature. Notre Code est écrit comme un traité d'algèbre ou de chimie.

[2] « Pratum, paratum. » (*Ibid.*, n° 31.)

mais que ne relèverait-on pas dans le même sens ? Toutes les variétés de style sont dans cette langue des affaires. « On entend aussi par femme, nous dit Ulpien, même la vierge nubile. » Voilà pour le sens ; mais comment rendre la pudique énergie des deux termes latins *virgo viri-potens*[1] ? Gaïus parle-t-il d'une mère de famille : « C'est une femme, dira-t-il, *honorée* de plusieurs enfants[2]. » Le *Digeste* désigne-t-il le premier Caton : « C'est, dit le texte, le prince de la famille Porcia[3]. » Le mari doit-il les frais de deuil à sa femme ? C'est ainsi que nous nous exprimerions dans notre sec condillacisme ; le droit romain décide que le mari « ne doit pas à la femme la religion du deuil[4]. » Quelle supériorité de ton ! mais le Romain qui honore l'épouse la regrette en Romain. Il ne la pleure pas ; *vir non luget uxorem*[5]. Quelle sévère grandeur, et comme la langue traduit la pensée ! Aussi, d'après Leibnitz, le droit romain a-t-il quelque chose de la précision géométrique, tant sa langue est mâle et déliée, nerveuse et profonde[6]. Mais cette langue est de plus une poésie, tant elle reflète la nature idéalisée des choses, tant elle respire de grâce austère !

Pourquoi donc les jurisconsultes romains eurent-ils naturellement un si grand style ? C'est qu'ils restèrent Romains ; c'est qu'ils fuirent les écoles des déclamateurs ; c'est qu'ils furent tous lettrés[7] ; c'est que la plupart furent orateurs[8] ; c'est qu'ils vécurent, sous les auspices de la raison publique, dans le Forum, son principal sanctuaire. Voilà pourquoi leur style est si coloré et si précis, leur pensée si saine. Aussi le droit romain sauva-t-il la littérature par la poétique dignité de sa langue, comme il sauva les mœurs par la haute pureté de ses doctrines, il les sauva jusqu'à cette heure où la caducité de chaque chose est sans remède, et où tout meurt parce que tout a vécu.

[1] Ff. lib. 50, tit. 16, n° 13. — [2] Gaïus, sur la loi *Pappia Popæa* (*Comment.* 3, § 50, 51, 52, 53. — [3] Ff., lib. 1, tit. 2, n° 38. — [4] Ff., lib. 1, tit. 2.

[5] « Il convient aux femmes de pleurer, il suffit aux hommes de se ressouvenir. » (Tacite, *Mœurs des Germains*, 27.) Le droit romain ne veut rien de forcé, même dans le bien. « Qu'on ne contraigne pas l'épouse à pleurer, » dit-il. (Ff., lib. 3, tit. 2, n° 9.)

[6] V. ses *Œuvres*, lett. 15, n° 2.

[7] Scévola, par exemple, fut, selon Cicéron, le plus éloquent parmi les jurisconsultes, comme le plus jurisconsulte parmi les hommes éloquents. On peut voir quelle grave et poétique élégance lui prête Cicéron. (*De l'Orateur*, 1-35.)

[8] Crassus prétend que le stylet (la plume antique) est le meilleur des maîtres de l'éloquence : « Stylus optimus et prestantissimus dicendi effector et magister. » (1-33.)

Quant à l'œuvre du droit romain, elle fut le fruit naturel de la sagesse éclectique de Rome : on la doit à cet esprit de choix qui n'eut jamais rien d'exclusif ; à cet esprit de tradition [1] et de lenteur qui aime mieux marcher moins vite que d'avoir à rétrograder, à ce sentiment qu'eut Rome de sa mission sociale qui lui faisait comprendre que, ce qu'elle décidait, elle le décidait pour l'univers et presque pour l'éternité, tant sa puissance lui semblait durable ! à ce suprême bon sens, assez modeste pour accepter ce qu'il y avait de meilleur chez les autres, assez supérieur pour savoir perfectionner et imposer ses importations ; enfin, à un mécanisme intellectuel et pratique tel que, dans son ensemble, ce fut un merveilleux instrument merveilleusement manié. C'est ainsi que naquit et progressa dans Rome cette science sociale du droit, l'honneur de l'esprit romain, sa plus haute originalité, sans précédents qui l'aient provoquée, comme sans conséquents qui l'aient absorbée [2] ; mélange exquis de sens pratique et de spiritualisme, de sentiment et de rectitude scientifique, de sévérité et d'équité, de fermeté et de bienveillance ; en un mot, « cet art du juste et du bon, » qui n'a osé se définir si noblement que parce qu'il se sentait digne d'une définition qu'il a remplie avec toute la perfection dont l'homme est capable, dans une œuvre dont j'appellerais les débris : le Parthénon romain, si l'architecture morale se comparait avec les merveilles de la pierre ou du marbre, et si les œuvres de l'esprit ne surpassaient pas celles de la main de toute la hauteur dont l'âme surpasse la matière.

[1] La tradition semblait régler jusqu'au chagrin de la veuve « Et si talis sit maritus quem, more majorum, lugeri non opportet. » C'est Ulpien qui écrit cela. (Ff., lib. 3, tit. 2, n° 11.)

[2] « On ne voit nulle part une plus belle application des maximes de la loi naturelle. » (Bossuet, *Disc. sur l'hist. univ.* Révolution des empires, 3e partie. — M. Cousin déclare « que la législation romaine a donné au monde le gouvernement le plus admirable qui fut jamais. » (Cousin, *Œuvres littéraires*, t. 1, p. 65, édit. Pagnerre. — Nous verrons ailleurs ce qu'il faut penser du gouvernement romain. Je ne constate ici que la législation de Rome, ou plutôt *sa justice*.

IX

PAGANISME

Il m'a paru que la religion païenne, celle de Rome surtout, avait été l'objet des mêmes préventions et de la même injustice que les mœurs romaines ; qu'on avait plutôt déclamé contre cette religion qu'on ne l'avait jugée ; qu'on n'en avait présenté que le côté le plus grossier, le côté purement humain ; qu'on avait pris l'état de certains esprits, de certains lettrés, de certains hommes d'État, pour l'état général de la population de l'empire au point de vue des croyances, qu'enfin, quand on avait attribué la chute de l'empire romain à l'absence des mœurs dans sa société, et à l'absence de la vérité dans sa religion, on s'était trompé. C'est ce que je vais tâcher de montrer.

I

Faut-il induire du poëme de Lucrèce que l'athéisme qu'il chante était la religion de son temps ; ou que Jules César, qui parlait si légèrement des enfers en plein sénat, mais que reprenait si gravement Caton sur le même texte, fut l'interprète de la pensée générale? Autant vaudrait dire que Claudius Pulcher, qui jetait à la

mer les poulets sacrés, afin qu'au moins ils bussent, puisqu'ils refusaient de manger, témoignait des sentiments religieux d'une époque où la religion fut si respectée. Les boutades impies de certains esprits ne sont pas toujours concluantes contre eux-mêmes qui se démentent souvent dans leur langage, ou dont la pratique est plus décente que la parole; mais surtout elles ne préjugent rien sur l'état moral des masses. Juvénal a beau dire que les mânes et que le Styx ne sont que des fables que ne croient plus même les enfants, si ce n'est ceux qui se baignent encore gratis [1]; Pétrone affirme en vain, par la bouche d'un de ses interlocuteurs, que personne ne croit plus que le ciel soit le ciel, et qu'on estime Jupiter moins que rien [2]; je réponds à Pétrone par lui-même : car si, comme il le prétend, les prêtres de son temps préparent à loisir leurs prétendues fureurs prophétiques, s'ils commentent avec impudence des mystères qu'ils ne comprennent pas [3], il faut que les croyances générales alimentent leurs impostures; et je demande à Juvénal, — s'il est vrai que son siècle soit impie, — pourquoi il écrit violemment contre la superstition [4]. Écoutez Martial en belle humeur, il écrira : que si Jupiter et Domitien l'invitaient en même temps à souper, il répondrait à Jupiter : « Cherchez un autre convive, mon Jupiter me retient sur la terre [5]. » Ce n'est pas moins le même Martial qui, vivant à la campagne, fait soir et matin ses dévotions aux divinités païennes, comme il l'écrit à un ami et « qui en reçoit, en retour, des inspirations charmantes [6]. Le siècle de Louis XIV, si grave et si religieux, nous donnerait le même spectacle : quelques beaux esprits fourvoyés, le plus souvent repentants, n'y représentaient pas les croyances générales [7].

Je vois pourtant dans le panégyrique de Trajan, par Pline, des flatteries qui, à force de vouloir honorer l'empereur, sont irrespectueuses pour la divinité. « Pour servir Rome, les dieux, dit-il, n'ont qu'à imiter César [8]. » Cela est d'autant plus fâcheux, que c'est officiel, et que l'orateur est le consul lui-même parlant au

[1] *Sat.*, 2. — [2] *Satyric.*, ch. 44. — [3] *Ibid.*, 1. — [4] V. sa satire sous ce titre. — [5] *Epigr.*, 9-102. — [6] *Ibid.*, 4-90.

[7] Le ton de quelques cercles de Paris au dix-huitième siècle n'était nullement, comme religion, l'expression de la France; on le vit bien sous la Révolution.

[8] « Nisi est dii Cæsarem imitentur. » (Ch. 74.)

prince au nom du sénat. En général, le paganisme péchait par une extrême tolérance dogmatique ; il acceptait non-seulement l'outrage public, mais l'irrévérence officielle. Ce Pline le Jeune dont nous parlons vivait d'ailleurs irréprochablement et vantait la piété de tous ceux qu'il recommandait à ses amis, c'était lui qui dénonçait à Trajan les chrétiens de Bithynie et se réjouissait du retour des offrandes aux divinités païennes trop délaissées[1] ; c'était lui qui, de l'avis des aruspices, restaurait, accroissait même un temple de Cérès, où, dit-il, on traitait beaucoup d'affaires, en même temps qu'on y acquittait beaucoup de vœux[2].

Que Tibère fût fataliste comme le prétend Suétone[3], qu'il se livrât à l'astrologie comme tous les grands de Rome, je le crois volontiers ; mais que ce prince méconnût la religion et négligeât les dieux comme l'affirme le même Suétone[4], j'en doute ; car c'était un profond théologien que cet empereur, selon Tacite[5], et le langage que lui prête cet historien, à part la fameuse lettre qui atteste les anxiétés et les dégoûts de sa vieillesse, est empreint d'un haut accent religieux, et reflète je ne sais quelle majesté sacerdotale. On sait même que Tibère défendit qu'on le divinisât ; sentiment pieux s'il en fut ! Caligula provoquait, dit-on, Jupiter dans son sanctuaire, et l'apostrophait en ces termes : « Détruis-moi, ou je te détruirai[6], » ce qui prouve une fois de plus, si c'est vrai, la démence de ce prince. Néron dépouilla les temples, mais ce fut pour secourir Rome aux trois quarts consumée[7] ; — jeune et puissant, « il méprisait les dieux », dit Suétone[8], il n'en fut pas moins frappé d'une terreur religieuse après le meurtre de sa mère[9]. Qu'on étudie, soit les princes, soit les simples particuliers, on y verra presque toujours le fait corriger le système, et la sagesse pratique dominer l'écart[10]. Je conviens d'ailleurs que les

[1] En Bithynie, l'un des foyers du christianisme (*Lett.*, 10-97), il s'en fallait qu'il en fût partout de même. Plutarque atteste que, de son temps, la foi des populations enrichit et accrut, chaque jour, le Pylée de Delphes. (V. Plutarq., *Pourquoi la Pythie ne rend plus d'oracles en vers.*)

[2] *Lett.*, 9-39.

[3] « Cuncta fato regi. » (*Vie de Tibère*, 69.)

[4] *Ibid.* — [5] *Ann.*, 1-70, 6-12. — [6] Suét., *Vie de Calig.*, 22. — [7] Tacite, *Ann.*, 15-45. — [8] Suét., *Vie de Néron*, 56. — [9] Tacite, *Ann.*, 14-10.

[10] Pline le Jeune, par exemple, après avoir commencé son *Panégyrique* par dire qu'on doutait si c'étaient les dieux ou le hasard qui donnaient des empereurs à Rome (ch. 1), finit son discours par remercier Jupiter de tous les bonheurs qu'on

Césars, qu'on croyait issus des dieux, purent d'autant mieux oublier qu'ils étaient hommes ; mais leur amour-propre n'en était que plus intéressé aux croyances du paganisme ; les empereurs romains comprenaient sans peine que leur pouvoir, tout théocratique, n'eût pu se faire impie sans se suicider. Leur orgueil et leur intérêt veillaient sur leur foi; n'en croyons pas facilement les libellistes sur leur compte.

La vérité sur l'état des croyances sous les premiers Césars et même longtemps après, le bon sens, comme toujours, nous la révèle. Nous avons vu précédemment les philosophes se perdre dans leurs systèmes, mais le panthéisme prédominer chez les lettrés et les porter généralement à croire que Dieu ne daigne pas s'occuper des hommes[1]; doctrine que venait combattre le christianisme ; mais que le judaïsme semblait corroborer en prétendant que Dieu, exclusivement absorbé dès l'origine du monde dans le soin du peuple juif, avait négligé le reste de l'univers[2]. Les hommes d'État, les empereurs même, pouvaient, comme philosophes (les premiers Césars l'étaient peu), s'égarer métaphysiquement, mais le pli de leur vie, mais la discipline romaine les maintenait croyants, surtout pratiquants. Sans doute avec les divinités de l'Orient vinrent à Rome, qui accueillait tout en ce genre, les superstitions orientales[3], — spécialement l'astrologie et la magie[4], nouveautés qui attirèrent beaucoup de personnes comme toutes les nouveautés, et qui, cessant d'être nouvelles, eurent, soit la vogue des choses défendues, soit la vogue que le mystérieux et le merveilleux ont chez tous les peuples ; mais le culte traditionnel, la foi générale à la religion des ancêtres, persista dans les masses[5]. Lucien fait dire à Momus, dans *Jupiter le tragique* « qu'on rit un peu des dieux antiques, mais qu'après tout ils ont pour eux la

doit à Trajan, sous ses auspices, et confie le prince (ch. 94) à la toute-puissante bonté du dieu. — Voir encore, *Lett.*, 9-14, avec quel respect il parle des dieux de la Grèce : « qu'on honore, dit-il, même ses fables! » les fables de la Grèce.

[1] J'ai développé ceci en appréciant la philosophie.

[2] V. Minutius Félix dans son *Octavius*, ch. 10.

[3] Juvén., *Sat.*, 6. — Tacite appelle Rome le réceptacle de toutes les erreurs de la terre. (*Ann.*, 15-44.)

[4] Voir ci-dessus l'*Opinion publique à Rome*.

[5] Plutarque se préoccupe de la superstition comme Juvénal, et il écrit un traité contre la superstition, c'est-à-dire contre l'excès dans la foi païenne. Les superstitions étrangères sont tout autre chose.

foule. » Tertullien confirme Lucien quand il écrit que, si les pluies d'été ou d'hiver s'arrêtent et menacent de stérilité, le peuple s'agite, et demande pieds nus l'eau fertilisante [1].

En somme, comme je l'ai dit des mœurs, savoir : que celles de certaines classes de Rome n'étaient pas celles de Rome, encore moins celles de l'Italie et de l'univers, je dis des croyances païennes qu'il ne faut pas juger de celles de l'empire, c'est-à-dire du monde romain, par celles de quelques beaux esprits romains, qui ne représentent pas même Rome à ce point de vue. La preuve de la sincérité des croyances païennes, c'est le temps qu'elles mirent à mourir; ce sont les efforts moraux et matériels qu'il fallut employer pour les détruire ; c'est que Charlemagne eut encore à en combattre les restes [2]; c'est que le christianisme a dû revêtir beaucoup de ces formes païennes qu'il combattit si âprement à son début [3].

II

Je lis dans Fénelon que le paganisme n'a jamais fait un corps de doctrine, ni de culte ; que tout y était changeant et arbitraire, que les fables des poëtes, — les prophètes des anciens, — étaient contradictoires et folles; qu'il n'y a nulle trace d'unanimité parmi les religions des gentils; qu'il ne faut donc pas chercher chez ces peuples ce rapport de pensée et de volonté de la créature au créateur, qui est la fin essentielle des êtres intelligents et libres [4]. Cette appréciation semble exacte : toutefois nous serions mieux informés si nous possédions le *Traité des choses divines* qu'avait composé Varron, ce Romain qui, pour sa profonde érudition, selon Lactance, ne vit aucun des Grecs qui ne lui cédât, ni aucun Romain qui osât l'égaler [5]. Ce n'est pas un esprit de cet ordre qui se fût amusé à ne faire qu'un recueil de fables mythologiques. Il

[1] Tertul., *Apologét.*, ch. 40.

[2] Voir sa législation contre les païens des Gaules. Il y recommande à la vigilance des évêques « Spurcitiæ gentium. »

[3] Nous le verrons plus loin.

[4] *Lettres sur la Religion*; lettres *sur le culte intérieur et extérieur.* — [5] *Instit. div.*, 6-1.

est évident que son travail fut une théologie païenne; et quand les jurisconsultes définissent le *droit* la science des choses divines et humaines, ils impliquent par cela même un corps de science religieuse. Les livres sibyllins en étaient une partie notable; ces livres contenaient, selon Varron, les inspirations de toutes les femmes chez qui l'antiquité avait reconnu l'esprit prophétique[1]. On en connaît jusqu'à dix; on sait qu'Auguste fit vérifier avec soin ce qu'il y avait de plus authentique dans ce genre d'écrits, et que le recueil en fut confié à des magistrats spéciaux, en même temps qu'il fut interdit à tout citoyen de rien posséder en ce genre[2]. On ne lira pas sans curiosité, dans Lactance, quelques extraits de ces livres sibyllins : j'y reviendrai.

Mais autant qu'on en peut juger par l'absence de documents officiels et par le rôle de la philosophie antique, ce qui distinguerait la religion païenne de la chrétienne, c'est qu'elle n'est pas comme celle-ci un code précis de devoirs; c'est que, procédant apparemment par la voie des symboles, elle n'a pas de morale déterminée; que les traditions des divers cultes, que les détails des rites constituèrent surtout la science religieuse, et que sa théologie fut sans doute une savante liturgie. On sait, par exemple, que la célébration des jeux provoquait une grande complication de cérémonies préalables; que des processions où le peuple romain assistait en masse, du cirque au Capitole, furent plusieurs fois recommencées pour quelque vice de détail; et qu'un jour, par exemple, une solennité de ce genre fut reprise parce que le conducteur du char de Minerve excita ses chevaux de la main gauche[3].

Selon Condorcet[4], les mystères de cet excessif formalisme furent un instrument d'ambition entre les mains des patriciens, et je penche à croire qu'il a servi leur influence; mais j'ai foi dans la sincérité des croyances patriciennes et je ne doute pas qu'en général et à très-peu d'exceptions près, les interprètes du culte païen n'aient, les premiers, obéi à leurs convictions. Les sociétés ne vivraient pas longtemps de fraudes pieuses : notre dénigrement philosophique ne saurait détruire cette évidence.

[1] Lact. *Instit. div.*, 6-1, et Rosin, *Antiq. rom.*, p. 225. — [2] *Ibid.*, et Tacite, *Ann.*, 6-12. — [3] Plutarq., *Vie de Coriolan*, 25. — [4] *Progrès de l'esprit humain* 5e époque.

Ce qu'il faut reconnaître, c'est que les religions antiques furent surtout un instrument de discipline sociale, procédant par les pratiques, bien plus que par le dogme, pliant plutôt la machine humaine à la règle et au devoir [1], que l'éclairant sur ce devoir ou cette règle, d'après ce principe de Cicéron « qu'il est plus facile de dire ce que Dieu n'est pas que ce qu'il est, » par conséquent ce qu'il veut [2]. C'est pour cela que la morale antique fut toute philosophique ; que les philosophes précédèrent les apôtres dans le gouvernement des consciences, et que ceux-ci n'eurent pas de plus grands adversaires que les philosophes qu'ils supplantaient.

La religion païenne s'infusa donc plutôt dans les habitudes que dans les intelligences, la vie publique, la seule vie des anciens en quelque sorte, fut liée à mille pratiques, à mille solennités, à mille fêtes religieuses que Lactance accuse quand il dit « que les hommes aiment naturellement les spectacles, la pompe, les magnificences, les figures, les ornements, au lieu de pénétrer dans l'essence des choses, et reconnaître qu'il ne faut rien adorer dans ces objets périssables, les seuls que voient nos yeux corporels [3] ; » mais que le christianisme adopta lui-même par égard pour les instincts de l'homme et pour cette faiblesse qui ne lui permettrait ni de goûter un culte trop nu, ni d'apprécier un dieu algébrique [4].

III

Quand les chrétiens attaquèrent le paganisme, ils lui reprochèrent le matérialisme de sa mythologie, les mœurs de ses dieux, les mœurs de leurs adorateurs, le non-sens ou le vice de certains rites. Il y eut dans ces reproches beaucoup d'exagérations et de subtilités mêlées à des vérités incontestables. Nous ver-

[1] « La coutume fait nos preuves les plus fortes et les plus crues ; elle incline l'automate qui entraîne l'esprit sans qu'il y pense. C'est elle qui fait les Turcs, les païens, les métiers, les soldats. » (Pascal, *Pensées*, édit. Havet, art. 10, n° 4.) — Tout le chapitre de Pascal sur la coutume est le meilleur commentaire des institutions et des religions antiques.

[2] Lact. *Inst. div.*, 1-17. — [3] *Ibid.*, 2-3.

[4] « Le Dieu des chrétiens ne consiste pas, dit Pascal, en un Dieu simplement auteur de vérités géométriques. C'est un Dieu, ajoute-t-il excellemment, qui remplit l'âme. » (*Pensées*, édit. Havet, art. 22.)

rons que, sur bien des points, le christianisme imita ce qu'il avait d'abord flétri.

Les lettrés païens furent les précurseurs des chrétiens dans leur persiflage. Dans l'antique Latium, d'après Juvénal, chaque dieu dînait seul; leur foule était moins nombreuse, le ciel fatiguait moins les épaules du pauvre Atlas[1]. Selon Petrone, chacun se forge des dieux propices à ses désirs[2]. Pline l'Ancien est plus agressif contre les divinités officielles : « croire que des dieux mariés depuis tant de siècles ne se reproduisent jamais; que les uns sont de toute éternité, décrépits, comme d'autres toujours jeunes; qu'il y en a qui sont noirs, ou ailés, ou boiteux, ou éclos d'un œuf vivant et mourant alternativement pendant un jour; c'est, dit-il, un enfantillage; mais quel comble d'impudence de supposer entre eux des adultères, des querelles, des haines; d'imaginer des dieux même pour les larcins et le crime[3] ! » Quand le grave Pline raille, il faut s'attendre que le persifleur Sénèque ne restera pas muet; il s'étonne donc que Jupiter, qui ne passe pas pour un dieu fort chaste, ait subitement cessé d'être père. « Serait-il sexagénaire et le mariage lui serait-il interdit à ce titre? La loi Papia lui serait-elle applicable? N'aurait-il pas plutôt allégué le privilége de trois enfants[4], ou se soucierait-il peu d'un fils qui le traiterait comme il a traité le vieux Saturne[5]? » On ne saurait mieux se moquer du maître des dieux[6]. D'après Lucain, « Jupiter est tout ce que l'œil peut voir; il ne s'enferme pas dans un temple; » c'est sa réflexion sur le temple d'Ammon Dans Jupiter; le tragique Lucien fait parler ainsi deux philosophes : « Le *stoïcien :* N'entends-tu pas les dieux tonner? L'*épicurien :* J'entends qu'il tonne, mais que Jupiter s'en mêle, je m'en rapporte à ceux qui, revenus de Candie, protestent qu'il est mort depuis longtemps et qu'ils ont vu son sépulcre. » Si les païens parlaient ainsi de leurs dieux, il ne fallait pas attendre mieux de leurs adversaires. Quand Josèphe veut railler le paganisme, il se borne à répéter Pline l'Ancien. « Les dieux païens sont

[1] *Sat.*, 13. — [2] *Satyr.*, fragm. 5. — [3] *Hist. nat.*, 2-5.

[4] L'existence de trois enfants dispensait leur père de se remarier, sans perte de priviléges.

[5] Lact., *Inst. div.*, 1-16.

[6] On s'étonnera seulement que Sénèque mourant ait fait des libations de son sang à ce Jupiter si grotesque : tant la conscience proteste contre le bel esprit!

variés selon lui : il y en a de jeunes, de mûrs et de vieux ; ils connaissent tous les métiers, puisqu'ils sont ou forgerons, ou tisserands, ou guerriers, ou menuisiers, enfin ils sont capables de crainte, de fureur et de débauche. Telle est, dit-il, l'œuvre des artistes grecs [1]. »

La brèche était ouverte par les païens eux-mêmes; les chrétiens devaient plus tard y pénétrer; en attendant, il leur suffisait de l'entretenir. Lucrèce avait dit avec bon sens que, semblables aux enfants qui prennent des images pour des hommes vivants, les superstitieux prennent pour des réalités ce qui n'est que fiction. Lactance enchérissant sur Lucrèce : « Les païens font bien pis, s'écrie-t-il; si les enfants prennent les statues pour des hommes, les païens les prennent pour des dieux [2]. » Quel jeu d'esprit! Et c'est pourtant le grief capital des chrétiens contre les gentils. « Vous appelez dieux, dit le grave saint Justin, des simulacres qui n'ont pas d'âme, des choses mortes qui n'ont pas le moindre trait de la Divinité. Ignorez-vous comment vos artistes les travaillent, les soufflent, les polissent, les repoussent, les extraient souvent des vases les plus vils, dont il leur suffit de changer la forme pour faire des dieux [3]? » A ce grief s'en joint un autre aussi frivole, savoir, les mœurs des artistes qui façonnent ces dieux. « Ne sont-ce pas des hommes impurs, poursuit saint Justin; des hommes dont les servantes qui les aident dans leurs travaux sont les concubines? O prodige! Des hommes souillés fabriquent les dieux qu'il faut adorer [4]! » Cent ans plus tard, Minutius Félix répète saint Justin : « Tel dieu d'argent ou de cuivre est peut-être fait d'un chaudron, tel dieu de pierre est taillé par un méchant homme [6]. » L'ardeur chrétienne ne craint pas ou n'aperçoit pas ses inconséquences. » « Qui doute, s'écrie Minutius, que la richesse de la matière n'ait fait adorer vos statues [5]! » C'est ainsi qu'il fait naître le culte païen de l'avarice; puis tout aussitôt, pour mieux avilir les dieux païens : « Le bois de vos statues ne serait-il pas, poursuit-il, un reste de gibet [7]? » démentant ainsi ce qu'il vient d'imputer à l'avarice païenne, et oubliant que la croix chrétienne fut un gibet. Tertul-

[1] *Contre Appion*, 2-8 — [2] *Inst. div.*, 1-22. — [3] *Deuxième apologie*, édit. de Sonnius. Paris, 1636, p. 57. — [4] *Ibid.* — [5] Minut. Félix, *Dialog. d'Octavius*, 22. — [6] *Ibid.* — [7] *Ibid.*

lien reproche aux païens de vendre leurs lares, de les engager, de les convertir en meubles fort vils dès qu'ils ont vieilli ou se sont usés sous les hommages[1]; blâme doublement injuste, car, d'une part, les hommages qui usaient les lares, selon Tertullien, constataient assez combien ils étaient vénérés; de l'autre, Tertullien ne pouvait ignorer que les statues recevaient leur caractère religieux des formalités de la consécration que d'autres formalités faisaient cesser, comme l'attesterait au besoin la correspondance de Pline[2]. Ainsi, pendant deux cents ans, nous voyons le culte des images reproché aux païens par les chrétiens, dans les mêmes termes, avec la même exagération, avec la même absence de fondement de saint Justin à Lactance.

Comme il n'est pas sûr que les gentils n'adorent que la pierre ou le bois, les chrétiens leur reprochent au moins de n'adorer dans leurs dieux que des hommes, et des hommes coupables. « Tous vos dieux ont été des hommes, » écrit Tertullien[3] : « Ceux qui meurent, dit à son tour Minutius Félix, ne sont pas des dieux, car les dieux ne meurent pas, ceux qui ont pris naissance ne sont pas des dieux non plus, car la mort les attend[4]. » Comme si les chrétiens ne prêchaient pas un Dieu né d'une vierge et mort sur la croix! Toutes les attaques de Tertullien dans son *Apologétique* roulent sur les fables du paganisme prises à la lettre[5]; ses successeurs l'imitent, comme il a imité sur ce point ses prédécesseurs. « Il faut que ces dieux vivent, dit Lactance; il faut qu'on leur sème de l'ambroisie, qu'on leur cultive le nectar[6]; » et le même Lactance se joue de leurs infortunes. « Isis, dit-il, perd son fils; Cérès perd sa fille, Latone trouve à peine un rocher pour faire ses couches, personne n'osait la recevoir, de peur de Junon[7], » comme si les ombrages d'Hérode furent plus favorables à Jésus-Christ et à sa mère! comme si la fuite en Égypte ne fut pas une terrible disgrâce! comme si le malheur n'est pas un lien de plus entre l'homme qui le subit et Dieu qui daigne l'accepter! comme si

[1] *Apologét.*, ch. 15.
[2] Avec Trajan. V. aussi Rosin, *Antiq. rom.*, p. 81 et suiv. — C'est ainsi que nos vieilles églises *déconsacrées*, si ce mot m'est permis, servent quelquefois de halles ou de casernes.
[3] *Apologét.*, ch. 10. — [4] *Dialog. d'Octavius*, 22. — [5] Surtout ch. 14, 15, 16. — [6] *Inst. div.*, 1-10. — [7] *Ibid.*, 1-17.

l'exemple d'un Dieu souffrant n'est pas un encouragement pour l'homme ! Les chrétiens eurent le tort de prendre le paganisme à la lettre, d'en méconnaître ou de feindre d'en méconnaître l'esprit ; et combien le christianisme lui-même, pris en ce sens, semble étrange !

Écoutez Lucien sur le dogme de la trinité : « Un fait trois, dit-il, et trois ne font qu'un[1]. » Il n'en veut pas davantage; l'ironie païenne était satisfaite. Lisez Lactance sur le même mystère, extrêmement ardu selon lui : « Le Père est comme une fontaine qui répand ses eaux abondamment ; le Fils est comme le ruisseau qui en découle. Le Fils ne peut pas plus être séparé du Père que le ruisseau de la source ; il y tient comme le rayon au soleil, la voix aux lèvres, la main au corps[2] ; » mais, outre qu'une métaphore n'est pas une preuve, confondra-t-on les lèvres avec la voix ; le corps avec la main? « Lorsqu'un père, ajoute-t-il, habite la même maison qu'un fils sous sa puissance, le père et le fils qui habitent cette maison ne sont qu'un. » Pourquoi? « C'est, dit-il, que le père aime et que le fils obéit[3]. » Croit-on que ces subtilités sauvassent parfaitement la lettre du christianisme, quand la lettre du paganisme était si torturée? Le mystère de la croix était-il mieux expliqué? « Si Jésus-Christ, dit Lactance, a préféré la croix pour y mourir, c'est que la croix élève le patient, et qu'elle exposa Jésus-Christ aux regards de toutes les nations; c'est que ses mains étendues sur la croix embrassaient en quelque sorte le monde[4]. » — Pourquoi les bourreaux ne cassèrent-ils pas les os de Jésus-Christ sur la croix ? « C'est qu'il fallait que le corps fût entier pour être plus apte à ressusciter[5]. » Si je ne lisais pas ce texte, je n'y croirais pas; mais c'est Lactance qui parle, ce n'est pas l'Église. Je ne confonds pas tel homme, quelque respectable qu'il soit, avec l'Église chrétienne ; je fais expressément cette réserve pour cet examen, et je prie qu'on attende mes conclusions sur le christianisme : j'ai l'espoir qu'elles paraîtront dignes de mon sujet. La vérité chrétienne n'a pas besoin de s'étayer sur l'erreur, et la vérité sur le paganisme est profitable. On sait que le christianisme parut une folie au monde antique, et la lettre du christianisme y con-

[1] *Philopatris* ou le *Catéchumène*. — [2] *Inst. div.*, 4-19 — [3] *Ibid.*, 4-22. — [4] *Ibid.*, 4-16. — [5] *Ibid*

tribua sans doute, ce fut son esprit qui conquit le monde qui est loin de lui échapper; c'est à cet esprit que je m'attacherai avec les apôtres, avec l'Église : mais les rhéteurs païens, devenus d'illustres chrétiens, n'en gardèrent pas moins je ne sais quel vice d'origine: ils ne purent cesser d'être rhéteurs.

Quand ils attaquent le paganisme dans les mœurs de ses dieux et dans ses mœurs sociales, ils ne sont guère moins rhéteurs que les païens mêmes. Lactance accuse-t-il la société romaine, il renvoie à Sénèque, et c'est peut-être comme accusateur des Romains que Sénèque plaît à Lactance[1] Nous savons ce qu'il faut penser de Sénèque comme censeur de Rome : il déclame presque constamment sur les moindres futilités; les rhéteurs chrétiens font de même. S'agit-il des dieux? « Saturne, disent-ils, dévorait ses enfants, et l'on étrangle des enfants pour Saturne[2]. » Où donc se pratiquaient ces meurtres, sous les Césars? C'était bon à connaître. Les chrétiens étaient d'autant plus tenus de le dire ou de s'en taire, qu'on les accusait eux-mêmes d'immoler des enfants. Je n'examinerai pas le détail des vices reprochés aux dieux païens; le libertinage des poëtes païens n'est pas le dogme païen[3]; j'ai cherché et n'ai jamais trouvé que le vice fût honoré chez les païens en tant que vice; cette monstrueuse idée est une véritable impossibilité morale. Je prétends qu'il n'est pas de pratique religieuse païenne, vicieuse en apparence[4], qui n'ait son sens légitime, et que l'action,

[1] *Inst. div.* 5-9. — [2] *Ibid.*, 1-21

[3] Selon le Trismégiste, les mauvais anges étaient célestes par leur origine, terrestres par leurs crimes (Lact., *Ibid.*, 2-16 De même, les dieux païens furent célestes d'après les conceptions des sages; terrestres, d'après les vices des poëtes. Tel homme, tel dieu.

[4] Des apparences honteuses peuvent cacher un sens non moins profond qu'honnête Toute femme, à Babylone, devait, une fois en sa vie, se rendre au temple de Vénus et s'y livrer au premier venu pour une somme quelconque, sans pouvoir ni refuser ni réclamer le salaire « Après cela, dit Hérodote, auquel j'emprunte ce détail, pour rien au monde vous n'auriez pu la séduire » (Hérodote, 1-199) — Qui ne comprend que le sacrifice fait à Vénus était la rançon des sens, la part faite aux mauvaises passions pour les dompter? Qui ne sent qu'on ne s'humiliait sous Vénus que pour ne pas paraître la défier, car Vénus pouvait se venger cruellement de l'orgueil humain comptant trop sur soi pour la continence. On aperçoit sans peine, sous cette impure écorce, quelque chose du dogme de la grâce, si l'on veut bien, non déclamer, mais s'instruire. — Quelques matrones s'étant signalées par leurs désordres, nous dit Tite-Live, on les mit à l'amende, et, du prix de ces amendes, on fit construire près du Cirque un temple à Vénus (10-31) — Qu'était-ce que cela, sinon payer la rançon à Vénus, c'est-à-dire soumettre l'esprit humain à la protection divine?

quelle qu'elle soit, n'y soit purifiée par l'intention. Quel esprit bien fait ne jugera que le culte religieux d'un vice apparent ne peut être qu'un symbole? Le Cantique des cantiques ne serait-il qu'une ode lubrique, et telle que Priape n'en inspira jamais de pareille? Non, certes : c'est qu'aucune religion n'aime la souillure. Soyons de bonne foi, même pour des vaincus; ayons du sens.

Comme je le disais, Lactance, sur les mœurs de Rome impériale, renvoie à Sénèque, qui, selon lui, « peint ces mœurs aussi fidèlement que fortement. » Apprécie-t-il celles de Rome républicaine, les mœurs de la Rome des Scipions, Lactance cite le satirique Lucile, l'ami de l'Africain. Selon lui, « le tableau de Lucile est fort exact; » or voici ce tableau : « Il n'est pas de jour, dit Lucile, où les sénateurs et le peuple ne se préoccupent du matin au soir des mêmes soins; c'est de donner leur parole et d'y manquer; c'est d'employer la fourberie pour couvrir leurs desseins respectifs et de se tendre des piéges en ennemis déclarés[1]. » Jugez donc de cette grande société romaine des Scipions sur une pareille boutade, quoique les rhéteurs de tous les temps s'en contentent! Pour moi, j'ouvre Polybe, et j'y lis que, sur le point d'être expulsé de Rome comme Grec, les deux fils de Paul-Émile Fabius et Publius supplièrent le préteur de leur laisser cet homme éminent. « Un jour, dit Polybe, que Fabius allait au Forum et que nous nous promenions seuls, Scipion et moi, ce jeune Romain, d'un ton doux et tendre, et rougissant légèrement, se plaignit à moi de ce qu'à table je m'adressais toujours à Fabius, jamais à lui. Serait-ce, dit-il, parce que je ne cultive pas l'éloquence? Mais on exige, je crois, de notre maison, des capitaines. Votre indifférence, ajouta-t-il, me fait beaucoup de peine. Surpris de ce discours que je n'attendais pas, dit Polybe, d'un jeune homme de dix-huit ans : Au nom des dieux, lui répondis-je, ne croyez pas que je vous dédaigne. Si je m'adresse de préférence à votre frère, c'est qu'il est votre aîné et que je sais que vos pensées sont semblables; mais si vous me jugez propre à vous former pour une vie digne de votre grand nom, comptez sur moi. Alors Scipion serrant mes mains : Oh! l'heureux jour, dit-il, que celui où, libre de tout autre soin,

[1] *Inst. div.*, 5-9.

vous vous appliquerez à me former l'esprit et le cœur. Alors seulement je me croirais digne de mes ancêtres. Depuis ce temps, il ne put plus me quitter ; il me respectait comme son père, je le chérissais comme un fils[1]. » Est-ce que toute l'âme de Rome n'est pas dans ce tableau où la simplicité du ton n'en fait que mieux ressortir la grandeur des aspirations? Qu'ont à faire ici les quolibets de Lucile? Voulez-vous goûter la république romaine, lisez Polybe; voulez-vous connaître Rome impériale, lisez les écrits contemporains; jugez la double société romaine par ce double ensemble : pesez comme il convient le bien et le mal de chaque époque, et concluez. Votre conclusion ainsi éclairée sera judicieuse, n'en doutez pas; défiez-vous surtout des déclamateurs. Tous sont superficiels, et tous se copient.

Les attaques des accusateurs chrétiens contre les païens sont toutes les mêmes. Quand ils veulent spécifier leurs reproches quant aux mœurs, ils articulent : l'exposition des enfants[2], le proxénétisme favorisant la prostitution des deux sexes[3], le peu de chasteté des mariages qui ne doivent avoir pour but que la procréation et l'éducation des enfants[4] : chose étrange, ils n'attaquent pas directement l'esclavage antique! Ils se bornent à prétendre que tous les chrétiens sont frères ; or la jurisprudence romaine ne contestait pas qu'en droit naturel tous les hommes sont égaux. Ils reprochent surtout aux Romains leurs jeux, dont ils ne méconnaissent pas l'esprit religieux. « Les chrétiens, dit Minutius Félix, s'honorent de leurs mœurs et de leur bonne vie ; c'est pourquoi ils méprisent vos spectacles, vos voluptés, vos pompes, vos corruptions agréables; c'est à bon droit qu'ils s'abstiennent de ces cérémonies dont ils savent l'origine, car qui n'a horreur de la course des chars et des ardeurs qu'elle excite? Qui ne voit avec étonnement dans les combats de gladiateurs la discipline de l'homicide? Quant aux théâtres, si la fureur n'y est pas moindre, l'infamie y est plus

[1] Polybe, liv. 22, fragm. 8, *Famille des Scipions*. — J'ai dû condenser cet entretien, plus naïf et plus touchant dans l'original.

[2] Saint Justin, 2e Apologie, p. 70. — [3] *Ibid.*

[4] Saint Justin commence la première Apologie par l'excuse d'une femme romaine qui répudiait son mari parce qu'il n'usait pas du mariage assez chastement. — Sur le but du mariage, voy. 2e Apologie, p. 71. Voir aussi dans Tertullien (*Apologét.*, 3), un mari forcé de répudier son épouse chrétienne et trop chaste.

grande. Un comédien représente des adultères, ou les raconte; un bouffon lascif, qui fait l'amoureux, nous apprend l'amour. Ils déshonorent vos dieux en leur attribuant des haines, des tourments, des débauches. Par de feintes douleurs, ils vous en inspirent de véritables; vous souhaitez de vrais homicides, et vous en pleurez de faux[1]. » Tel est ce texte. Ainsi l'un des premiers griefs des chrétiens contre les jeux, c'est leur origine; c'est qu'ils sont une forme du culte païen. Je l'avais dit comme Minutius, et celui-ci distingue comme moi les jeux énervants des jeux sanglants; comme à moi, les premiers lui paraissent les plus coupables. Qu'on me dise si parmi les reproches faits si rudement par les premiers chrétiens au paganisme, il en est un seul, sauf le cirque, qui ne convienne à toute grande civilisation? Qu'on me dise s'il est, en ce moment, une seule nation chrétienne qui ne mérite les accusations de nos pères contre le paganisme? Qu'on me dise si nous n'avons pas aggravé par l'introduction des femmes, des enfants et des nudités de tout genre, la corruption moderne des jeux énervants? Il y a plus : les païens vivaient, — comme l'univers, — selon leurs principes; nous vivons contrairement aux nôtres, ce qui honore le christianisme assurément, mais nous prescrit moins d'amertume contre le paganisme. On voit du reste, par Minutius Félix moins âpre que Tertullien, le ton de l'invective chrétienne : belle dans la forme, n'est-elle pas au fond excessive et presque puérile? Les courses de chars, par exemple, sont-elles dignes d'horreur? Et que de choses sur le même ton[2]!

Écoutons les tribuns chrétiens : On pare, disent-ils, comme des poupées, des dieux qui n'en savent rien[3]; les dieux qu'on n'époussette pas sont sujets aux toiles d'araignées[4], les païens ont des temples comme si le temple de Dieu ce n'était pas l'univers[5], ils font payer un droit d'entrée pour prier dans ces temples[6]; ils emploient pour le culte des morts, — qui n'ont plus d'organes, —

[1] Minutius Félix, *Dialog. d'Octav.*, 37.

[2] D'après Tertullien, manger d'un cerf qui, dans l'arène, s'est baigné dans le sang d'un gladiateur, n'est-ce pas être anthropophage? (*Apologét.*, 9.)

[3] Lact. *Inst. div.* 2-4. — [4] Tertull., *Apologét.*, 12; Lact., *Inst. div.* 2-4.

[5] Tertullien dit que le temple de Dieu, c'est l'univers; Lactance (*Inst. div.*, 1-20), que le temple de Dieu, c'est le cœur de l'homme. — Les païens tenaient ce double langage. (V. Rosin, *Antiq. rom.*, p. 65.)

[6] « Un droit pour l'entrée, un pour sa place. » (Tertull., *Apologét.*, ch. 13.)

des flambeaux et des fleurs qui leur sont indifférents[1]; ils ont des portraits de leurs dieux, quand la véritable image de Dieu c'est l'homme[2]; enfin les païens dont la religion est si nouvelle[3] qu'on sait jusqu'à la naissance de leurs divinités[4], emploient la contrainte en matière de conscience[5]. — C'est bien nous, chrétiens, qui parlons ainsi, mais n'est-ce pas de nous qu'on parle? Est-il un seul de ces traits qui ne nous concerne? Si les accusateurs chrétiens n'étaient pas autant rhéteurs que chrétiens, serions-nous chrétiens nous-mêmes? L'Église a mieux compris Rome que les tribuns du christianisme; elle n'a pas répudié la sagesse antique, même en matière religieuse; on le voit par ce qui précède.

La tactique agressive des tribuns chrétiens était plus éloquente que solide; le bon sens païen eût mieux résisté à la dialectique qu'à la pureté chrétienne : les mœurs chrétiennes furent le principal instrument de la conversion des gentils[6]; mais ces mœurs, en si grand contraste avec Rome et les très-grandes cités antiques, devaient moins frapper la simplicité des campagnes. C'est là surtout que se réfugia le paganisme. Du reste, la tactique des tribuns chrétiens ne varia pas et ne pouvait varier; elle était factice, c'était une sorte de convenu offensif. Sous Charlemagne, l'évêque de Winchester, qui l'avait employé pour combattre les gentils dans la Grande-Bretagne, la transmettait à Boniface[7] en ces termes :

« Ne pas entreprendre de démontrer aux païens que les généalogies de leurs dieux sont fausse, au contraire, conclure de la naissance charnelle de ces dieux qu'ils ne sont pas éternels puisqu'ils ont commencé, — demander aux païens, qui commandait aux hommes avant la naissance des dieux? Si le premier Dieu a été

[1] Minut. Félix, *Dialog. d'Octavius*, ch. 37. — [2] Lact., *Inst. div.*, 2-2. — [3] *Ibid.*, 2-14.

[4] *Ibid.*, 1-22. — Jésus-Christ était né sous Auguste; et, pour les païens, les chrétiens se rattachaient moins encore aux juifs qu'ils maudissaient, que les luthériens aux catholiques. Orphée remontait à 1330 ans avant notre ère; si bien que, pour les païens, le paganisme était aussi ancien que le monde. Les païens l'affirmaient, selon Lactance (2-14).

[5] « Cette violence est le pouvoir des voleurs dans les lieux solitaires. » (Saint Justin, 2e Apologie, p. 59.)

[6] « Nous avons, dit saint Justin, des septuagénaires qui sont encore vierges. » (*Ibid.*, p. 62.) — « Les néo-platoniciens cherchent à se soutenir par la pureté des mœurs. » (Bossuet, *Disc. sur l'hist. univers.*)

[7] Il allait prêcher la Germanie.

engendré, et par qui ? — Leur demander si les dieux engendrent encore, quel est le plus puissant d'entre eux, quel est leur nombre, en quoi les sacrifices contribuent au bonheur des dieux ?

« Après avoir ainsi combattu les fausses notions païennes sur la divinité, la discussion pourra s'agrandir ; on opposera la pureté des dogmes chrétiens aux incohérences et aux folies immorales de la mythologie. »

C'est ce qu'on a vu, c'est la marche constante des tribuns chrétiens. Nous avons examiné l'état de la foi païenne sous les Césars ; nous avons apprécié le caractère général de la théologie païenne, nous venons de parcourir les reproches moraux faits par les tribuns chrétiens au paganisme, je suivrai la méthode de l'évêque de Winchester, je vais examiner le dogme, ou plutôt l'idéal païen. Sur le sujet indivisible et si grave que je traite, je sors nécessairement du cadre principal de mon œuvre, mais, ou je dois me taire sur le christianisme et le paganisme plutôt que d'en parler insuffisamment comme Tacite, ou je dois, pour éclairer même leurs premiers conflits et leur action sur la société romaine, parcourir l'ensemble de leur théâtre. C'est dans tout le cercle de son horizon qu'il faut embrasser le soleil, si je peux le dire. Quelque limite que je m'impose, le sujet me commande quelque étendue ; je n'aspire qu'à brièveté.

IV

Quand on veut juger le principe d'un culte, il se présente une pensée bien simple : c'est que les forts n'ont pas besoin de religion pour s'imposer, et que les faibles ont besoin d'une religion honnête, c'est-à-dire d'une religion juste et protectrice : qu'ainsi la masse des sociétés est humainement intéressée à la perfection des religions dont le commentaire et la pratique restent toujours, après tout, entre les mains des hommes. On songera de plus que si la forme sous laquelle ce culte juste et protecteur se produit chez les peuples a des défectuosités apparentes, cela peut tenir soit à ce que nous sommes trop loin de leur origine pour les bien comprendre, soit à ce que nous ne les apercevons qu'à travers

des préventions invétérées; cela peut tenir même à ce qu'il y a quelque réalité sous l'apparence, parce que telle civilisation, telle race d'hommes n'a pu comporter qu'une forme religieuse imparfaite; mais on peut compter que le fonds d'une religion qui dure, se développe dans le monde et préside à de grandes destinées chez de grands peuples, entre dans les desseins de Dieu; qu'elle n'obtient le long assentiment des peuples que parce qu'elle a une haute portée morale, et qu'elle n'a le don de les régir que parce qu'elle leur offre un idéal supérieur. Penser le contraire, c'est tomber, ce me semble, dans l'erreur philosophique qui consiste à croire que Dieu ne s'occupe pas des affaires humaines, puisqu'en tolérant dans l'univers un culte où il serait méconnu, il semblerait abandonner l'univers. Je m'appuie sur saint Justin dans cet ordre d'idées : « Le genre humain, dit-il au sénat romain, est appelé à participer au Verbe. Ceux-là sont chrétiens qui jadis vécurent selon le Verbe, encore qu'ils fussent sans Dieu, comme chez les Grecs, Socrate, Héraclite et leurs pareils; comme chez les barbares, Abraham, Ananie, Azarie, Misael, Élie et bien d'autres[1]. » Sa pensée se complète ainsi : « De même que ceux des anciens qui vécurent avant le Christ contrairement au Verbe furent ennemis du Christ et persécutèrent ses amis, de même ceux qui vécurent, ou vivent encore selon le Verbe, sont chrétiens et n'ont rien à craindre[2]. » Voilà comment s'exprimait un grave esprit et un grand martyr quand le christianisme naissant invoquait l'équité des hommes. Des esprits, qui sont allés plus loin avec le succès et la fortune du christianisme, sont allés trop loin.

Tous les cultes ont deux côtés, si je peux le dire : Le côté humain et le côté divin. C'est ainsi qu'ils répondent à notre double nature, à la fois divine et matérielle, nous saisissons mieux la Divinité quand c'est tout notre être qui peut l'embrasser. Pourquoi le Dieu des chrétiens s'est-il dégradé jusqu'à se faire homme? demandaient dédaigneusement les philosophes? C'est, répond Lactance, pour mieux remplir ses vues : s'il fût toujours resté Dieu, Jésus-Christ n'eût pu donner des exemples, s'il n'eût été qu'un homme,

[1] Deuxième Apologie, p. 83. — « C'est par l'esprit qu'il nous donne que nous connaissons si Dieu demeure en nous. » (Saint Jean, *Epît.*, 1, ch. 3, v. 24.)
[2] *Ibid.*

comment eût-il imposé ses préceptes[1] ? » Ainsi, Dieu se fait homme, pour mieux agir sur les hommes, il daigne accepter des malheurs pour consoler l'humanité par son exemple ; il prend le faix de nos peines pour nous enseigner à le porter. Pourquoi cette explication de l'humanité de Dieu dans le christianisme ne légitimerait-elle pas l'humanité des dieux païens ? N'est-ce pas le même dessein miséricordieux sous diverses formes ?

Quant à la multiplicité des dieux païens, n'a-t-elle pas sa lettre et son esprit ? Quand les chrétiens reprochaient aux païens l'anarchie céleste, fruit de la jalousie des dieux, d'où la conséquence : que l'anarchie du ciel devait bouleverser la terre ; le fait, supérieur aux conjectures, répondait pour les païens. Il était visible que la prétendue anarchie céleste ne troublait pas l'harmonie de l'univers ; et le monde antique, qui, malgré ses imperfections, devait sa grandeur et son bonheur à ses croyances, n'y pouvait voir un germe de mort. Les dieux païens étaient hiérarchisés[2], les dieux avaient un maître, c'était la volonté de ce maître qui (prévalant toujours, parce qu'elle avait pour elle la supériorité de sagesse et de force), constituait l'unité céleste. Qui ne sait d'ailleurs que les diverses divinités païennes n'étaient que des symboles ; qu'elles ne constituaient dans leur ensemble que les divers attributs d'un dieu suprême mieux popularisé par cette subdivision de sa grandeur incompréhensible[3], que chacune des divinités même, répondant à un attribut divin, recevait des noms divers, selon que son attribut, selon que sa fonction ordinaire s'étendait ou se nuançait !

Apollon, par exemple, s'appelait *Pythien* pour ceux qui commençaient leur initiation à son culte : ceux chez qui la vérité

[1] *Inst. div.* 4-25. — « Il s'est rendu le libérateur de la race d'Abraham. C'est pourquoi il a fallu qu'il fût, en *tout*, semblable à ses frères. » (*Saint Paul aux Hébreux*, ch. 2, v. 16, 17.)

[2] « Dii majorum gentium », ou « minorum gentium, » comme l'aristocratie romaine.

[3] Macrobe, 1, *Sat.*, 17, saint Augustin, *De la Cité de Dieu*, 4-10.11. — Bossuet élude plutôt qu'il ne combat le symbolisme païen. (Voy. 2e part., suite de la relig., *Disc. sur l'hist. univ.*) « Les fables, dit-il, sont scandaleuses ; les allégories, froides et forcées. » Tout cela dépend du point de vue. D'abord, les fables païennes ne sont pas plus le dogme païen que mille légendes chrétiennes ne sont le dogme chrétien. Quant aux allégories, le judaïsme et le christianisme en fourmillent, et tous les esprits ne les goûtent pas de même. Toute allégorie dépend beaucoup du commentaire.

commençait à luire pouvaient le nommer *Delius* ou *Phanaüs*[1] : le progrès de l'initiation amenait le progrès des qualifications. — Le mot *Phébus* exprime, en ce dieu, tout ce qui est chaste et pur ; le nom d'*Apollon*[2], c'est l'unité dans sa divinité, c'est l'exclusion du morcellement dans les dons divers du dieu. Je lis cela dans Plutarque, c'est-à-dire chez un prêtre d'Apollon. Janus, dont le temple était debout à Rome au sixième siècle, n'avait pas moins de qualifications qu'Apollon[3] ; il y a plus : non-seulement chaque dieu pris à part, mais les dieux dans leur ensemble avaient plusieurs qualifications. Les païens les surnomment ou créateurs, ou gardiens, ou conducteurs, ou vengeurs, ou sauveurs[4] selon les diverses manifestations de leur sagesse. Nos litanies chrétiennes répondent à ces manifestations antiques. Chaque attribut, chaque bonté de la divinité qu'elle concerne reçoit nos hommages.

Mais, de même que chaque divinité païenne se décomposait, si je peux le dire, en plusieurs, il arrivait que plusieurs se combinaient en une seule, et Lucien mentionne une statue de Junon qui reproduisait en elle Minerve, Vénus, la Lune, Alrea, Diane, Némésis et les Parques[5] — N'est-il pas clair que ces diverses personnifications sont symboliques ? qu'on ne les considérait pas comme des êtres animés, d'ailleurs impossibles dans leur morcellement ou leur agglomération, mais comme des symboles répondant à de hautes vues de l'esprit ? C'en est assez sur le symbolisme mythologique ; il me suffit d'en démontrer le principe[6] ; les esprits sé-

[1] Πυθέσθαι, interroger ; δῆλος, clair ; φαίνειν, luire.

[2] Plutarq., sur la signification du mot Εἰ, gravé au frontispice du temple de Delphes. — [3] Macrob., *Sat.*, 1-9. — [4] Symmaq., *De studio Ethnicorum*, 8-6, 69, 9-78, 10-6. — [5] Voy. le docte commentaire de Spanheim sur le *Banquet des Césars*, p. 430.

[6] Selon Salluste, les Curètes passaient pour les nourriciers de Jupiter, parce qu'ils pénétrèrent les premiers les choses divines, et que tout ce qui remonte vers le lointain donne de la vénération. Lactance trouve ingénieux le tour de Salluste, il n'est que sensé. (Voy. Lact., *Inst. div.*, 1-21.)

D'après Pausanias, Description de la Grèce, *Arcadie*, ch. 7, toutes les divinités païennes sont des symboles. — Voy. Apulée, *Sur le Monde* : « Bien que Dieu, dit-il, soit unique, il est appelé de plusieurs noms à cause de la multiplicité de ses attributs. » Et il entre dans de grands développements sur ce point. — Mais quoi de plus précis que saint Augustin ? Selon lui, pour les païens intelligents, Dieu était Jupiter dans la plus haute région de l'air, Junon dans l'air, Neptune dans la mer, Salacie au fond de la mer ; Pluton dans la terre ; Proserpine dans la plus basse partie de la terre ; Vesta dans les foyers des maisons, Vulcain dans la forge, le soleil, la lune, les

rieux ne le méconnaissent pas[1]. Un mot toutefois sur quelques préventions chrétiennes.

La femme est tellement nécessaire à la nature de l'homme qu'il semble qu'on ne comprendrait pas la Divinité sans elle ; et qu'il a fallu que la femme eût place au ciel. Le culte de la Vierge, par exemple, s'est popularisé à mesure que le christianisme s'est répandu et civilisé, si ce mot m'est permis. — Cet idéal de la pudeur et de l'indulgence a été l'un des plus grands attraits du christianisme, même sur les barbares. Les païens, qui eurent beaucoup de déesses, honorèrent principalement Vénus : « Cette Vénus aimable, dit Symmaque, qui a reçu les hommages de toute la terre[2]. » Un sénateur, un grand pontife, l'homme le plus éminent de son temps par son savoir et son éloquence, ce grand esprit qui soutint avec tant de modération et presque en suppliant le culte païen de ses ancêtres, se fût-il complu à discréditer son culte en louant l'impudicité ? Si Vénus n'eût été que la patronne des courtisanes, Symmaque l'eût-il célébrée avec toute la terre ? Non ; mais Vénus était la déesse du charme, de l'élégance[3] ; c'était elle qui, plus qu'Apollon, idéalisait les arts, cette gloire et cette religion des anciens. C'était si bien le caractère prédominant de Vénus, qu'à peine la représenterai-je comme le symbole de la beauté mortelle, c'est-à-dire de la grâce et de l'ascendant de la femme antique. Elle était mieux que cela. S'il y avait plusieurs

étoiles, les astres, Apollon dans ses prédictions, Mercure dans le commerce; Janus en tout ce qui commence; Terminus en tout ce qui finit, Saturne dans le temps; Mars et Bellone dans la guerre, Bacchus dans les vignes; Cérès dans les blés, Diane dans les forêts; Minerve dans les arts ; en un mot, il est seul toute la foule des dieux distincts.... Et saint Augustin continue l'énumération. (*Cité de Dieu*, liv. 4, ch. 11.)

[1] On peut voir les traités spéciaux sur la matière. Je me suis borné, sur ce point, à mes réflexions personnelles d'après ma lecture des anciens, conformément au plan rigoureux que je me suis tracé pour tout mon travail.

[2] *Orationes*, p. 60.

[3] *Veneres leporesque*, disent partout Horace et Catulle, Quintilien même, pour exprimer la grâce artistique. Voyez l'hymne de Lucrèce à Vénus, à la fois muse et puissance créatrice. Les anciens exprimaient la suprême beauté unie à la grâce suprême par le mot *venustas*, d'où nous avons fait *vénusté*, moins expressif et surtout moins populaire.

Apulée nous apprend qu'il y a, selon Platon, deux Vénus : la Vénus vulgaire, qui préside aux amours de la populace, et la Vénus céleste, présidant au plus noble amour, laquelle ne s'intéresse aux agréments corporels que pour en écarter la souillure. Rien de plus explicite qu'Apulée sur ces deux Vénus. (Voy. son *Apologie*, p. 31, 33, édit. Pankoucke.) — On comprend laquelle des deux Vénus était la tige des Jules et de la race romaine.

Vénus, c'est que les attributs de Vénus étaient variés. Vénus au besoin était guerrière : quand les seules Lacédémoniennes, en l'absence de leurs maris, repoussèrent les Messéniens des faubourgs de Sparte, les Lacédémoniens élevèrent sur le champ de bataille un temple à *Vénus-Armée*[1]. Quand, les Romains étant assiégés, presque vaincus par les Gaulois, les femmes romaines coupèrent leurs cheveux pour remplacer les cordages usés des machines de guerre, les Romains vouèrent un temple à *Vénus la Chauve :* noble pensée qui plaçait la beauté dans le dévouement et dont Lactance ne peut rire[2] que parce que ses préventions l'aveuglent ! On le voit, Vénus n'est pas uniquement une courtisane.

Les païens, les Romains surtout, contempteurs de la chasteté !... — A quoi bon dès lors le culte de Vesta, et l'affreux supplice des Vestales souillées[3] ? Combien ne faut-il pas que la passion l'égare, pour que saint Jérôme reproche aux vierges de Vesta, d'Apollon, de Junon, de Diane et de Minerve[4] de moisir dans leur perpétuelle virginité[5]. » Que de cris si quelque païen eût insulté comme lui les vierges, je ne dis pas chrétiennes, mais païennes même ! Ce n'est pas saint Justin qui eût flétri la chasteté païenne, lui qui nommait chrétiens les païens vertueux. Ne jugeons donc pas le paganisme sur la passion des tribuns chrétiens, car ils maudissent plus qu'ils n'examinent; excusons même leurs passions, puisqu'ils souffrirent pour nous.

Quand les païens divinisèrent les hommes supérieurs, ce fut comme pour compléter le contact des dieux et de l'homme; comme pour mieux unifier les deux natures. Les dieux se faisant hommes, il semblait que l'homme pouvait devenir dieu. Chez les païens, comme chez les chrétiens, l'homme, le sage surtout, est la plus parfaite image de Dieu sur la terre[6]; les grands hommes sont si supérieurs aux autres, ils font de si grandes choses, qu'il est

[1] Lact., *Inst. div.*, 1-20. — [2] *Ibid.*

[3] La république. Domitien, Symmaque, trois esprits différents, trois ères diverses, s'accordent pour exercer la même sévérité religieuse; nous l'avons vu.

[4] Voilà le culte de Vénus bien compensé !

[5] « Perpetua virginitate marcessere. » (Tome 4, p. 713.)

[6] Lact., *Inst. div.*, 2-2. — Nous savons que, d'après Sénèque, le sage est roi et même dieu.

naturel de penser qu'ils ont plus que d'autres de cette nature divine qui est en nous, et que, marqués d'un sceau privilégié par leur intelligence et leur mission, ils sont plus que des hommes pendant leur vie et remontent au ciel après leur mort comme par une sorte de besoin de leur essence. Quoi de plus noble que la raison, selon les anciens[1]? « C'est par là, c'est par ce côté divin, disaient-ils, que nous touchons aux dieux; par le corps nous ne touchons qu'aux bêtes[2]... Tout ce qui naît dans le monde naît pour l'homme[3]. Non, l'homme n'est pas une œuvre confuse et imprémeditée; Dieu y a pensé avant que de le faire[4]; quiconque se connaît comprend ce qu'il renferme de divin et ne fera rien qui déroge à sa distinction[5]. » Quand l'homme parlait ainsi de son semblable, que pouvait-il penser des grands hommes?

V

Ce n'était pas une méprisable pensée que celle qui accordait le ciel aux bienfaiteurs de la terre; que celle qui forçait les hommes à être grands pour survivre, non-seulement dans la mémoire des hommes, mais dans la vie future, et sous la forme ou divine ou semi-divine que l'enthousiasme païen accordait à ses héros; car les priviléges de leur immortalité semblaient proportionnés à leur grandeur terrestre. Les héros non revêtus de la divinité habitent, selon Lucain, une sphère mixte entre les astres et la terre[6]. Pompée qu'il divinise « s'abreuve, dit-il, de la vraie lumière entre l'orbe de la terre et le cours silencieux de la lune, où, contemplant avec admiration et les étoiles errantes et les astres fixés au pôle du ciel, en même temps qu'il est frappé des ténèbres de notre jour terrestre, il sourit de l'outrage que reçoit son cadavre[7]. » Les impressions que donne cette croyance ne me semblent pas vulgaires : « Oui, grand Africain, s'écrie Cicéron, vous avez droit à l'Olympe, et le vaillant Hercule n'y entra point par une autre

[1] Cic. *Des Lois*, 1 22. — [2] Salluste, *Catil.*, 1. — [3] Cic., *Des Lois* 1-27. — [4] Sénèq., *Des Bienf.*, 6-23 2-29. — [5] Cic., *Des Lois*, 59.
[6] « Qua niger astriferis necbitur axibus aer. » (*Phars.*, 9, v. 5.
[7] *Ibid.*, 9, v. 12. — V. aussi Sénèque, *Consolat. à Marcia*, 23, 25, 26.

porte. » Lactance a beau dire que Cicéron n'était pas de garde au ciel quand Hercule y fit son entrée[1], on s'associe au culte de l'orateur pour Scipion par respect pour cette âme héroïque. C'est une noble aspiration que celle qui veut, avec le même Cicéron, qu'on érige des temples à l'esprit, à la piété, à la valeur, à la fidélité, à toutes les vertus qui ouvrent le ciel à l'homme, et si Lactance ajoute que ce n'est pas avec du marbre, mais dans le cœur qu'il faut dresser ces autels, je sens qu'ils ne sont jamais mieux dans le cœur que quand l'homme les voit dans les temples[2]. Mais Lactance a besoin d'accuser; il n'eût pas été content, par exemple, s'il n'eût fait nourrir Romulus par une prostituée[3].

Au fond, quelles étaient les idées païennes sur la Divinité? Laissons de côté les formes humaines sur lesquelles ils la présentaient pour la populariser; oublions le détail de ses attributs appelés Jupiter, Junon, Mercure, Apollon, Vénus, Pluton, Minerve. Qu'était-ce que Dieu pour les anciens? Comme toujours, les philosophes divergèrent sur ce point, surtout dans la définition de son essence. Simonide, interrogé là-dessus par Hiéron, demanda d'abord un jour de réflexion, puis deux, puis plusieurs, il finit par répondre que plus il y songeait, plus la question lui semblait ardue[4] : réponse digne d'un sage qui comprend qu'il vaut mieux révérer Dieu que le définir. Aussi Sénèque veut-il qu'on ne discute la nature des dieux qu'avec une extrême réserve, de peur qu'on n'affirme témérairement[5]; et, d'après Jamblique, il faut pour parler dignement de la Divinité qu'elle daigne nous éclairer[6].

C'est pourquoi les esprits sages sont généralement discrets sur ce point « Dieu, dit Sénèque, est tout intelligence, il échappe à nos regards, la seule pensée peut l'atteindre[7]. » D'après Cicéron, les dieux gravèrent dans nos cœurs cette notion « qu'ils sont

[1] *Inst. div.*, 1-18

[2] Les tribuns chrétiens n'eussent pas voulu de temples, d'autels, d'images de la divinité, de culte extérieur. L'Église a pensé plus sagement; la tradition du genre humain ne lui a pas semblé méprisable

[3] *Inst. div.*, 1-20 — Il invoque, il est vrai, Tite-Live, mais Tite-Live raconte d'abord la tradition de la louve; puis un *on dit* sur les mœurs de Laurentia (1-5). Quel sentiment chrétien pousserait Lactance à rendre un malheureux enfant exposé, responsable des mœurs de sa nourrice

[4] Cic., *Nat. des Dieux*, 1-60. — [5] *Quest. nat.*, 7-30. — [6] *De Myst.*, c. 18. — [7] *Quest. nat.*, 7-30

éternels[1]; » et, d'après Thalès, « ils n'ont ni commencement ni fin[2]. » Plutarque, au premier déclin du paganisme qui fut la première aurore chrétienne, s'exprimait en ces termes : « Dieu existe nécessairement, et son existence est hors du temps. Il est immuable dans son éternité, il ne connaît point la succession de la durée; il n'y a chez lui ni temps antérieur, ni temps postérieur, rien de récent en un mot. Seul il est; son existence est l'éternité, et *par la raison qu'il est, il est véritablement*[3]. » Est-ce un chrétien qui parle? c'est du moins un platonicien. Il n'y a pas plusieurs dieux, poursuit Plutarque, il n'y en a qu'un seul.... Ce qui *est* par essence ne peut être *qu'un*. Plusieurs dieux impliqueraient diverses existences, c'est-à-dire la négation de la vraie[4]; » ne sent-on pas que le prêtre d'Apollon ne parle ainsi que parce qu'il concilie le symbole avec la réalité; et qu'il a fixé son esprit sur l'aspect vraiment divin du paganisme. L'abus de son aspect terrestre ne lui échappait pas. A force de multiplier les dieux, on rapetissait la Divinité; le détail l'emportait sur le principe; le petit culte rabaissait le grand. « La confusion du culte des dieux avec celui des génies, poursuit Plutarque, fit germer les troubles parmi les hommes[5]. »

J'ai parcouru sommairement l'idéal païen, j'ai dit le côté divin, le côté humain de cet idéal, et son point de contact, sous ce rapport, avec le christianisme; j'ai constaté l'unité de la divinité païenne sous le symbolisme des attributs, comme les abus de ce symbolisme qui fut le point d'attaque des chrétiens. Examinons la portée sociale et privée de l'idéal païen.

VI

Pourquoi donc ne juger le paganisme que comme le peignent ses ennemis, c'est-à-dire comme le voient les tribuns chrétiens lors qu'il baisse dans le monde? Il y a une sorte de convenu mo-

[1] *Nat. des dieux* 1-45 — [2] Diogène Laërce, *Thalès.*
[3] Plutarq., de la signification du mot Et au temple de Delphes. — [4] *Ibid*
[5] *Ibid* — Il a été un sujet de perturbation dans le christianisme même, où le culte des saints et des images a soulevé des tempêtes.

derne qui ne comprend que le paganisme décrépit, c'est-à-dire une ruine sur un cloaque : cela prête au coloris, à l'invective morale; chacun frappe son petit coup de marteau facile et monotone, il est vrai, sur ce débris; notre lie chrétienne semble s'épurer à insulter les païens, il en coûte moins de les conspuer que de les étudier.

Oublie-t-on que le paganisme qui remonte plus haut qu'Homère, son chantre sublime, a duré immensément? qu'il a régi des civilisations que nous étudions et que nous admirons encore? qu'il a fait faire des actions si grandes, qu'il a inspiré des œuvres si belles, si pures, si dignes de l'immortalité à tout prendre, qu'il faut que cet idéal soit autre chose que le culte de la chair et des sept péchés capitaux? Ceux qui nous entretiennent si équitablement de ce milieu gangréné, l'entendent-ils du siècle de Miltiade et d'Aristide? de celui de Platon et de Socrate? de celui d'Agésilas et de Xénophon? de celui d'Alexandre et de Démosthène? de celui des Fabricius ou des Scipions? de celui de Virgile ou des Antonins? Je déclare pour mon compte (et je dirai pourquoi) qu'il n'est pas un seul de ces temps que je ne préfère à la société byzantine.

On compare complaisamment le paganisme en décadence avec le christianisme florissant : faites la contre-épreuve, et comparez le christianisme vieilli[1] avec le paganisme en sa fleur. Croyez-vous qu'on ne trouve aisément, dans la société chrétienne, ses Néron et ses Domitien, ou, qu'il fût difficile de montrer historiquement, dans le christianisme, la pire des corruptions terrestres, celle des choses saintes[2]? J'en repousse l'idée, parce que si la corruption païenne n'est pas le paganisme, la corruption chrétienne est bien moins le christianisme, et qu'il serait impie d'imputer à Dieu le tort des hommes.

Mais qui croira que la suprême sagesse ait abandonné l'humanité à elle-même pendant tant de siècles, si bien qu'elle ait été complétement privée de l'esprit de Dieu, et que les démons[3] s'en

[1] Je veux dire les sociétés chrétiennes vieillies car l'idéal chrétien ni n'a vieilli, ni ne peut vieillir, tant il répond à nos besoins! Je m'en expliquerai.

[2] « Corruptio optimi pessima. » — Lisez Dante; l'*Histoire de l'Italie et de la Réforme*; lisez Bossuet même, dans son *Histoire des Variations*. — Qui ne sait ce que je tais?

[3] Les tribuns chrétiens appellent les dieux païens des *démons*.

soient absolument emparés ! Les chrétiens qui soutiendraient la rigueur de cette doctrine iraient plus loin que les païens d'après lesquels Dieu ne se mêlerait pas du gouvernement des hommes ; car c'est plus que ne pas s'en mêler que de les livrer à leurs ennemis ; et un Dieu méchant serait pire qu'un Dieu caillou[1]. Non, l'esprit de Dieu est constamment dans l'humanité, tantôt sous une forme, tantôt sous une autre, suivant le degré de civilisation des peuples, suivant leurs intérêts moraux, si je puis le dire. Dieu change cette forme quand il lui plaît, selon les besoins de ceux à qui il la donne, et suivant ses propres desseins[2]. Là où vous trouvez l'assentiment universel et l'esprit de sacrifice, là est Dieu ; là où cessent cet assentiment et cet esprit, Dieu se retire. C'est par ces principes qu'il faut apprécier la vertu de l'idéal païen.

La portée de cet idéal s'est fait sentir dans l'ordre social par une extrême tolérance religieuse. Elle tenait soit au défaut de dogmes qu'il était d'autant moins aisé de heurter qu'on peut douter qu'ils aient existé comme corps de doctrine; soit à la multiplicité des dieux qui, par essence, ne sauraient se circonscrire; enfin à Rome, la tolérance religieuse tint au génie romain naturellement patient et accessible à tout ce que lui apportait l'univers, sa conquête; elle tint encore à la politique romaine qui, vivant de traditions chez elle, avait la sagesse de respecter les traditions chez les autres, rare mérite qui servit si merveilleusement ses armes ! Rome poussa si loin sa condescendance religieuse qu'elle adora jusqu'au *dieu inconnu*[3] et qu'elle permit les honneurs d'un culte et d'une statue publique au magicien Simon, comme l'attestent saint Justin[4] et Tertullien[5]. « Chacun parmi vous, dit le même Tertullien, adore les dieux qu'il lui plaît, un simple décret du sénat admet ou rejette vos divinités[6]. » Lactance remarque avec re-

[1] Celui des stoïciens, par exemple.

[2] Lactance s'étonne que Pythagore et Platon, qui allèrent chercher la vérité en Égypte, ne se soient pas rendus en Judée « Je me persuade, dit-il, qu'ils en furent détournés par la sagesse divine, de peur qu'ils ne connussent la vérité; car la justice de Dieu et la vraie religion devaient encore rester cachées aux étrangers. » (*Inst. div.*, 4-2.)

[3] « Nous adorons le dieu inconnu découvert par les Athéniens. » Lucien, dans *Philopatris* ou le *Catéchumène*

[4] « Entre les deux ponts du Tibre. » (Saint Justin, 2e Apologie, p. 69.)—[5] *Apologét.*, 13

[6] *Apologét.*, 13

proche, qu'à mesure que la gratitude des hommes s'accroissait avec les bienfaits de la civilisation sur la terre, le nombre des dieux croissait dans le ciel[1]. Ce serait un tort bien excusable, ce semble, qu'un excès de gratitude pieuse chez les peuples antiques : ce tort, j'en conviens, s'est très-affaibli parmi nous, mais l'âme des anciens savait justifier sa faute : « Quand nous voyons, dit Cicéron, cette multitude de dieux des deux sexes et que nous rencontrons sous nos pas dans chaque ville, ou à la campagne; les temples que la religion leur fit dresser, c'est la preuve que nous devons à leurs soins, à leur haute prudence, à leur excellent esprit, nos sages institutions et cette civilisation qui nous distingue des barbares[2]. »

S'il y avait une religion exclusivement véritable, disaient les païens, elle frapperait l'esprit de son évidence et dissiperait toutes les autres. — Réflexion sage, surtout chez les maîtres du monde qui pouvaient si facilement imposer ce qu'il leur eût plu de préférer ! « Mais, répond Lactance, pour connaître la fausseté d'une religion, il suffit de la sagesse humaine, tandis que pour comprendre la vraie religion, il faut une sagesse divine que l'homme n'a qu'autant que Dieu la lui donne[3]. » Le doute serait donc dès lors d'autant plus respectable qu'il viendrait de Dieu.

Puisque les lois de la nature sont incertaines, observaient encore les païens, ne vaut-il pas mieux conserver la discipline de nos pères, suivre leur religion, celle de notre jeunesse que prétendre juger ces mystères ? Les autres empires ont des dieux qui leur sont propres, les Romains les révèrent tous, c'est par là qu'ils ont conquis le monde et porté leur puissance plus loin que les bornes du soleil et des mers[4] ; c'est, ajoutaient-ils, en cherchant des dieux dans toute la terre pour les honorer dans Rome, qu'ils avaient fondé leur empire[5]. — En effet, les Romains ne voulaient pas d'ennemis parmi les dieux[6]; c'est par une sorte de confédération des dieux

[1] *Inst. div.*, 1-15. V. aussi Minut. Félix, *Dialog. d'Octav.*, 7. — [2] *Consolat. à sa fille*; d'après Lact., *Inst. div.* 1 15.

[3] Lact., *Inst. div.*, 2-3.— C'est le dogme de la grâce; et la confirmation de ce que j'ai dit sur la permanence de l'esprit de Dieu dans l'humanité.

[4] Minut. Félix, *Dialog. d'Octav.*, 6; et *Lett. de Symmaque à Valentinien*, 11. — [5] Minut. Félix, *ibid.*

[6] Sur le point d'un assaut, ils priaient les dieux des assiégés de passer dans leur camp

conquis qu'ils pesaient sur les dieux à conquérir, et c'est en adorant les dieux de tous les peuples qu'ils sont devenus les maîtres des peuples : telle a été la portée de l'idéal religieux romain. Rome professait le culte, non de la religion, mais des religions ; dans son style officiel, dans la langue de ses jurisconsultes et de ses historiens, vous trouvez presque toujours ce mot au pluriel[1], parce que ce n'est qu'ainsi qu'il traduit la pensée romaine.

Voulez-vous voir cet idéal en action dans toute sa majesté : lisez dans Tacite les funérailles d'Auguste et celles de Claude ; ainsi que la restauration du Capitole par Vespasien, lisez aussi le triomphe de cet empereur sur les Juifs dans Josèphe ; c'est là que vous sentirez toute la grandeur politique du culte païen.

Quelle fut sa vertu dans l'ordre privé ? On m'opposera, comme de coutume, l'orgie romaine ; je m'en suis expliqué en traitant des mœurs : j'ai montré que les mœurs de quelques Romains trop connus de la postérité n'étaient pas précisément les mœurs de Rome ; que les mœurs de Rome étaient encore moins celles de l'Italie et du monde romain ; qu'enfin, à Rome même, les mœurs avaient fréquemment oscillé chez les classes supérieures les plus riches, les plus oisives, les plus corruptibles, entre l'excès et la tempérance. Après tout, le désordre, quel qu'il fût, des mœurs romaines résulta-t-il, comme l'affirment les tribuns chrétiens, des désordres des divinités païennes ? Rien de plus menteur que cette fausse logique ; mais que ne peut un rapprochement spécieux sur l'esprit humain ! On fait sans cesse ce rapprochement, sans songer qu'il serait applicable aux époques les plus pures du paganisme et que, si les fables mythologiques avaient dû nécessairement corrompre les hommes, elles les eussent corrompus du temps d'Aristide, de Minos, de Lycurgue, du premier Caton et des Scipions, comme du temps de Néron et d'Héliogabale. Mais, si les mœurs des belles époques de l'antiquité furent une de ses gloires, c'est que les fables mythologiques les ont permises, ou qu'elles n'ont été que des jeux de poetes sans influence morale. Contestera-t-on les mœurs de Sparte ? ou bien la mythologie lacédémonienne était-elle

[1] « Deum Numa religionibus et divino jure populum devinxit ; » (Tacite, *Ann.*, 3-26.) Le même Tacite, en parlant des Juifs, écrit : « Gens superstitioni obnoxia, religionibus adversa. » (*Hist.*, 5-13.) — Voir ci-après saint Ambroise, p. 365, note 1.

essentiellement autre que la mythologie romaine; et Vénus, par exemple, était-elle moins vénérée à Sparte qu'à Rome? La mythologie me semble donc innocente des mauvaises mœurs païennes. D'où naquit donc l'immoralité antique? Elle naquit de la même cause que l'immoralité moderne. « La luxure n'est produite, selon Lactance, que par les trop grandes aisances de la vie[1], c'est que « le cœur qui s'épure dans la frugalité, dit Minutius Félix, se perd dans le luxe[2]. » En effet, dans le luxe il y a beaucoup de tentations et moins de freins; pourquoi moins de freins? « C'est que, répond Lactance, les hommes ne songent à Dieu que dans l'adversité; heureux, ils l'oublient[3]. » Voilà les vraies causes du désordre des mœurs en tout pays. Sur ce point, les tribuns chrétiens répètent soit Pline, soit Salluste, dont celui-ci veut que Rome se soit perdue par les dépouilles de l'univers; l'autre, par la dilatation du monde romain[4]. La logique absolue qui conclut strictement de certains principes à certaines conséquences est généralement fausse: parce que rien n'est faux comme l'absolu appliqué à la vie des peuples; je l'ai déjà prouvé, j'y dois revenir.

Lactance consacre un livre de ses *Institutions divines*[5] à démontrer que les païens, n'ayant pas connu la vraie religion, n'ont pas connu la justice: « En effet, dit-il, les poëtes ont si bien senti que la justice n'était point sur la terre à cause des crimes des hommes, qu'ils l'ont reléguée dans le ciel[6]; » belle raison assurément pour un esprit grave! Sa logique ne s'arrête pas en si beau chemin. « La vérité, dit-il, disparut avec la justice[7], et ne laissa parmi les hommes que l'erreur[8] c'est que, ajoute-t-il, quand il n'y a plus de religion, il n'y a plus de discernement du bien et du mal. » Ce qui est vrai, sans doute; mais la preuve que les hommes ne sont jamais sans religion, c'est qu'ils discernent partout le bien du mal. Après tout, il faut savoir ce que Lactance appelle justice, il prétend qu'il n'y a de parfait pour Dieu que celui à qui il ne manque aucune vertu. « C'est pourquoi, poursuit-il, ni les Ro-

[1] *Inst. div.*, 2-1. — [2] *Dialog. d'Octav.*, 35. — [3] *Inst. div.*, 2-1.
[4] Son expression, on l'a vu, c'est: « Laxitas mundi. »
[5] Le quatrième. — [6] *Inst. div.*, 5-5.
[7] Logiquement, elle eût dû prendre les devants, car l'injustice ne vient que par l'erreur.
[8] *Inst. div.*, 5-6.

mains ni les Grecs ne conservèrent chez eux la justice, ils connurent trop la distinction des rangs et des classes : celle des pauvres et des riches, des faibles et des puissants, des particuliers et des princes. Il n'y a point d'équité où il n'y a point d'égalité. L'inégalité exclut la justice[1]. » La justice de Lactance, c'est celle des frères moraves : l'Église l'a jugée, et la civilisation chrétienne prouve à son tour que la hiérarchie sociale est le premier fondement des sociétés.

Le livre de Lactance sur la justice est complétement utopique et repose sur un sophisme fondamental mêlé, comme toujours, à quelques bonnes vérités. Ne s'étonnera-t-on pas que cet auteur cite d'Horace son admirable portrait de l'homme juste « qui reste inébranlable dans sa justice au milieu des ruines de l'univers s'écroulant pour l'accabler[2]? » Quoi! des accents si sublimes chez un païen! Loin de le méconnaître, Lactance le constate : « rien de plus vrai, dit-il, que cette peinture[3], » mais c'est, dès lors, Lactance qui n'est pas vrai quand il refuse aux païens toute notion de justice[4]. Que penser d'ailleurs d'une logique qui conduit à nier le *droit romain*? Anaxagore savait soutenir au besoin que la neige est noire[5]; et aucun temps n'est exempt d'Anaxagores : à son insu Lactance lui ressemble; dominé par son absolu, il n'admet pas qu'une religion où Jupiter détrône son père puisse comprendre la famille, ou le respect des enfants pour leur père. La fausse logique est toujours la même : elle fait nier l'évidence; car s'il y a quelque chose d'incontestable, c'est l'incomparable majesté de la famille romaine; c'est l'ascendant du père sur son fils quel qu'en soit le rang, c'est un consul, par exemple, s'humiliant devant son père[6] sans que le père soit tenté d'abuser du consul. C'est cela qu'on ne peut pas plus nier qu'on ne peut ne pas l'admirer.

Salluste écrivait que, chez l'homme, c'est à l'âme à commander, au corps à servir[7]. Ce fut la grande maxime de Rome, et l'on comprend que ce fut nécessairement celle du peuple-roi, quoi qu'en dise Lactance. Car ce ne sont ni des femmes ni des Sybarites qui

[1] *Inst. div.*, 5-15. — [2] *Ibid.*, 5-14. — [3] *Ibid.*

[4] Et le *Phédon*, et la *Cyropédie*, ainsi que les *Mémoires de Socrate* par Xénophon! et le traité de Plutarque *sur les délais de la justice divine!* et tous les graves écrits de l'antiquité, qui respirent un si noble sentiment de la justice divine et humaine!

[5] *Inst. div.*, 5-3. — [6] V. Tite-Live, 24-44. 30-19. — [7] *Catil.*, 1.

vainquirent le monde. « Les Romains le conquirent, dit saint Ambroise, par la puissance de leurs légions, non par celle de leur religion[1] : » très-bien; mais tous les peuples n'avaient-ils pas des armées? Qu'est-ce qui donna tant de cœur aux légions romaines? qu'est-ce qui les fit tant briller par leur constance, leur force morale, si ce n'est la vertu morale de leurs principes[2]?

VII

L'un des plus grands biens de la religion, c'est de consoler l'homme à son foyer, de soulager son cœur dans ses misères. Si l'organisation du culte païen, que nous connaissons peu, ne nous permet pas de bien déterminer la forme sous laquelle les consolations religieuses s'adressaient aux malheureux, ce culte n'en fut pas moins une source d'apaisements moraux. « Voyez nos temples, les remparts de cet empire, dit Octavius[3], c'est là que les prêtres cherchent la connaissance de l'avenir par la fréquentation des dieux ; c'est de là qu'ils tirent des oracles contre nos dangers, ou des remèdes pour nos maladies. C'est là qu'ils puisent l'espérance pour les affligés, les consolations pour les malheureux, c'est là que nous trouvons notre salut et le soulagement de nos peines. » Ainsi le paganisme n'oubliait pas plus l'homme privé que les peuples. Dans les calamités publiques, ceux-ci se réunissaient en masse pour des supplications et des solennités expiatoires ; dans les malheurs individuels, dans les peines secrètes, l'homme privé s'adressait isolément aux dieux. L'important, c'était d'apporter à leurs autels un esprit pur et chaste, selon Pline le Jeune[4], car les gens de bien, — « n'offrissent-ils qu'un peu de farine, » dit Sénèque, — les trouvaient favorables[5].

[1] « Legionum potentia, non religionum gratia. » (*Réponse à Symmaq.*)

[2] La religion et la discipline des légions ne faisaient qu'un. — « Les peuples qui ont le plus de *vertus* et de courage l'emportent à la longue sur ceux qui en ont moins. » (Denys d'Halic., *Antiq. rom.*, préface, ch. 7.) — « Ainsi les peuples les plus belliqueux cédèrent aux Romains. » (Bossuet, *Disc. sur l'hist. univ.*)

[3] Minut. Felix, *Dialog. d'Octav.*, 7.

[4] « Gratioremque existimari qui delubris eorum puram castamque mentem, quam qui meditatum carmen intulerit. » (*Panégyr.*, 3.)

[5] *Des Bienf.*, 6.

Après tout, les religions ne consolent guère que les vrais croyants. Sous le paganisme, comme chez nous, les populations saines, les populations rurales, avaient pour suprême consolation de la vie leurs travaux incessants, la simplicité de leurs désirs et de leurs émotions, leur résignation née du sentiment de leur dépendance et de la discipline de leurs habitudes ; enfin cette bonne conscience qui est la paix de l'âme Les populations raffinées se consolent plus artificiellement ; les philosophes se consolent mal s'ils n'ont pour remède que la pure philosophie. Quand Cicéron perd sa fille qu'il adorait, il écrit pour se consoler, « qu'il ne fut jamais mortelle plus digne d'être divinisée, il consacrera donc sa mémoire, il lui donnera un rang parmi les dieux[1] ; » mais, qu'était-ce que cette immortalité frivole donnée par un mourant à à une morte ? Cicéron savait trop qu'il pouvait perdre la vie, non la donner, et sa consolation est aussi vaine que son mensonge.

Quand Pline déplore qu'au bout de dix ans l'illustre Verginius Rufus n'ait pas encore une tombe, et qu'il s'écrie qu'il vit dans la mémoire des hommes, et n'est jamais si présent parmi eux que depuis qu'il n'est plus[2], il sent bien que son antithèse ne ressuscite pas ce grand homme Mais rien ne ravale plus à mes yeux le sage Quintilien, rien ne me montre mieux combien son âme était vide de croyances que ses regrets sur son fils : « Qui ne détestera, dit-il, ma fermeté si je ne m'applique à maudire les dieux qui m'ont fait survivre à tous les miens comme pour témoigner qu'aucune providence ne conduit le monde ? mais tout ce qui est précoce est éphémère, ajoute-il, une secrète malignité se joue de nos espérances, à force de m'accabler la fortune m'a donné la sécurité[3]. » C'est le désespoir d'Oreste. Je me persuade que Quintilien guinde ici sa douleur par intérêt pour sa rhétorique, et qu'il songe moins à son fils qu'à son auditoire.

Plutarque, païen et lettré, mais prêtre d'Apollon et croyant, ainsi que l'attestent ses œuvres, a des accents tout autres que lui inspire un fond de piété païenne. Sa lettre à sa femme, quand il vient de perdre son unique fille, fait honneur à celui qui console et à celle qui pleure. « Point d'excès, dit-il, dans le deuil

[1] Lact., *Inst. div.*, 1-15. — [2] *Lett.*, 2-1. — [3] *De l'Inst. orat.*, 6-1.

le plus légitime, l'estime, les regrets dont nous entourons la mémoire de nos enfants doivent suffire à notre tendresse » Il rappelle à sa femme combien la modestie de sa parure, sa simplicité, sa modération en toute chose, lui ont toujours valu l'approbation publique. « Je me souviens, poursuit-il, que quand nous perdîmes notre aîné, et que je rentrais de la mer, des étrangers témoins du silence et de la paix de notre maison crurent, comme ils me l'ont dit, que la nouvelle était fausse, tant l'ordre régnait autour de nous, dans un malheur où le désordre était si pardonnable! et pourtant vous aviez allaité cet enfant malgré la cruelle opération qu'exigea votre contusion au sein. Non, le deuil immodéré ne naît pas d'un vrai sentiment de tendresse, car la vraie tendresse est honnête et contenue : du reste, parler respectueusement des dieux, recevoir sans murmure et sans chagrin ce qu'ils nous envoient, est aussi doux que salutaire. Ne calomnions pas notre vie parce que, dans une succession de bonheurs, il se trouve une amertume, et comme une rature dans un beau livre. Il y en a qui prétendent que l'homme n'éprouve après la mort aucun mal, et ils le persuadent à bien du monde : mais je sais que, rejetant cette opinion, vous vous en tenez aux dogmes de nos ancêtres et aux symboles sacrés des mystères de Bacchus que connaissent les seuls initiés. Le deuil est irréligieux à l'égard de ces âmes pures (les enfants) qui sont passées à une meilleure vie, dans un séjour plus heureux ; faisons donc entièrement ce qui est prescrit ; mais conservons un cœur chaste et sage ; » tel est le fond de cette lettre[1]. N'est-ce point là un langage tout chrétien ; et l'idéal païen, chez Plutarque, n'est-il qu'un vain formalisme sans portée morale? Non, mais les mêmes croyances diffèrent selon les temps ou les hommes ; c'est par la foi qu'elles inspirent qu'elles sont fructueuses. Le paganisme ne manqua pas de portée morale tant qu'il eut la foi des peuples ; et la grandeur des résultats fut proportionnée à la ferveur de la foi. Comment Rome perdit-elle cette foi? on va le voir.

[1] J'ai dû la condenser en la mentionnant J'en présente fidèlement, non-seulement le sens, mais les termes. (V. Plutarq., *Œuvres morales*, consolation à sa femme sur la mort de sa fille)

VIII

« Quand Dieu vit la terre couverte de crimes, dit Lactance, il résolut d'exterminer le genre humain par le déluge[1] » c'est la doctrine biblique. Il semble en résulter que non-seulement Dieu gouverne les sociétés humaines, mais qu'il les châtie, en masse, sur la terre ; et que, dès lors, les malheurs d'une société peuvent passer pour les effets de la colère céleste. Cette doctrine offre quelques dangers ; elle peut recevoir, au moins, une fausse interprétation. Si Dieu punit les hommes, en corps de peuple, dès cette vie, la vie future semble moins nécessaire, et, s'il punit, non ce qui passe pour crime chez tous les peuples, mais même l'erreur dans l'idéal religieux ; si la prospérité matérielle d'une société et la vérité d'une religion sont solidaires, il faut admettre cet étrange résultat pratique : que la même société peut être heureuse ou malheureuse par la même cause, ce qui est incompatible avec la sagesse divine ; ou même, qu'une société dont l'idéal religieux est faux, serait d'autant plus malheureuse qu'elle respecterait plus son idéal[2], ce qui, en fait, n'est pas vrai. Les sociétés grecques sont nées, ont grandi, ont déchu sous le paganisme ; je m'expliquerais leur déchéance par l'erreur de leur idéal, mais pourquoi leur brillante grandeur sous cet idéal ? La société romaine a pu périr de la fausseté de son paganisme ; mais pourquoi, sous le paganisme, fut-elle l'admiration, la terreur, la maîtresse du monde ? Pourquoi son long empire matériel parmi les hommes ? Pourquoi sa belle jurisprudence qui survit à sa chute et fait encore le fond des législations chrétiennes ? Pourquoi, depuis la Renaissance, le règne moral, parmi nous, de la Grèce et de Rome[3] ?

[1] Lact., *Inst. div.*, 2-14.

[2] « Ils s'imaginent être fort pieux, en même temps qu'ils ne sont que des impies ; car plus ils s'attachent au culte des idoles, plus ils s'éloignent du service de Dieu. » (*Ibid.*, 5-10. — Mais, comme toujours, l'histoire dément ici l'absolu.

[3] L'admirable *Traité des études* de Rollin, que rien n'égale, et dont rien n'approche après tant d'essais du même genre, n'est qu'une reproduction de la sagesse antique associée à l'onction chrétienne. Tout y respire la moralité païenne que Rollin a la bonne foi de mettre en relief et le bon esprit de nous recommander. Ni le pieux Rollin ni Bossuet n'avaient notre rigidité, nous sommes si purs aujourd'hui !

Qu'un succès brutal et éphémère soit inexplicable, quoique tout ait sa raison, passe encore, mais un long règne moral parmi les hommes, une incomparable grandeur matérielle et intellectuelle, ont une grande et sérieuse cause[1]. Laquelle? c'est la perfection relative de l'idéal des sociétés qui jouirent de cette grandeur ; c'est encore et c'est surtout la foi de ces sociétés dans ce qu'elles ont cru la perfection de leur idéal. Quand vient le règne des sophistes, la foi dans l'idéal des sociétés se perd ; quand les malheurs qui suivent l'ébranlement des croyances se succèdent, on dit que les dieux s'en vont, parce que c'est la foi religieuse qui s'en va ; et les hommes désertent de plus en plus ce qu'ils pensent que les dieux désertent. Suivez le déclin et la chute du paganisme à cette lueur, elle ne vous trompera pas.

J'ai dit, en traitant soit des mœurs, soit de la philosophie, comment les sophistes avaient gâté Rome ; j'ai commencé cet examen du paganisme par l'appréciation de l'état des croyances au second âge des lettres romaines, c'est-à-dire sous la première période impériale que nous étudions. On a vu que les hautes classes de la société laissaient percer quelques doutes religieux, et toléraient non-seulement des persiflages philosophiques, mais des atteintes officielles quant aux croyances. Ce n'était encore qu'une négligence née d'un fonds de sécurité sociale ; mais le mal s'aggrava sous l'effort de ses causes. A l'intérieur, les hautes classes, qu'opprimait le pouvoir des empereurs qu'elles enviaient, s'en prirent aux dieux de leurs infortunes. La *Pharsale* de Lucain est, si je peux le dire, une imprécation de ces classes. A l'extérieur, Rome sembla décroître quand, maîtresse de toutes les grandes nations, les barbares lui firent essuyer des désastres. « De nos jours, dit tristement Tacite, on a mieux su triompher d'eux que les vaincre[2]. » Aussi s'applaudit-il de leurs discordes, de leur extermination réciproque : « Puisse, à défaut d'amour pour nous,

[1] Quand je disais ci-dessus que l'esprit de Dieu était toujours dans toute grande civilisation sociale, j'en avais pour garant et la conscience humaine elle-même, et Bossuet : « Ainsi, dit-il, tous les grands empires que nous avons vus sur la terre ont *concouru* par divers moyens *au bien de la religion* et à la *gloire de Dieu*, comme Dieu même *l'a déclaré dans ses prophètes.* » (*Disc. sur l'hist. univ.*, Révolution des empires.) — N'est-ce pas formel?

[2] *Mœurs des Germains*, 37.

s'écrie-t-il, s'éterniser chez ces peuples cette haine d'eux-mêmes ! Pour un empire qui pressent ses destinées, tout ce que peut de mieux la fortune, c'est d'en diviser les ennemis[1]. » Ce n'était là qu'un pressentiment, ce n'était qu'un germe de défiance sociale ; mais le temps se chargeait de l'accroître.

En même temps que les sophistes troublaient les intelligences, et que les commotions politiques refroidissaient les cœurs pour l'idéal païen, les chrétiens venaient, on le verra, avec un idéal supérieur, et toute l'ardeur que donne une foi nouvelle. Le paganisme se trouva donc en même temps miné par les siens, assiégé par ses adversaires. Il succomba, mais très-lentement ; sa colossale grandeur se soutint longtemps par sa masse. Un instant même il sembla que ses racines retouchées artistement faisaient reverdir son tronc. Les faits justifient ces assertions.

« Vos philosophes[2], écrit saint Justin sous Marc-Aurèle, disent qu'il n'y a pas de dieux, ou bien que Jupiter et ses fils sont impudiques, et, loin de punir ces doctrines qu'on porte sur la scène, vous en récompensez les auteurs[3].... Qu'importe à l'homme, poursuit-il, de posséder l'univers, s'il perd son âme[4]? » Voilà bien l'indifférence païenne aux prises avec l'ardeur chrétienne. Tertullien en continue le contraste : « Vous n'offrez, dit-il, que des victimes de rebut ; des bêtes à demi mortes et couvertes d'ulcères [5], quelque bœuf languissant qui ne demande qu'à mourir[6]. C'est à vos croyances, dit-on, que l'on doit l'empire du monde, et c'est pour vous une preuve de la vérité de votre religion que la puissance donnée à tous ceux qui l'ont le plus pratiquée ; on n'en peut douter, s'écrie le tribun, ce sont les dieux Sterculus et Mutinus qui ont agrandi Rome[7] ! mais prenez garde que celui qui fit les temps et les siècles n'ait réglé la durée des empires et qu'il n'abaisse les cités comme il les élève[8]. » Ce langage ne pouvait que donner à penser, dans une société décroissante.

C'est à bon droit, dit plus tard Lactance, que Dieu, courroucé de la fausse piété des païens, les châtie sévèrement ; vécussent-ils in-

[1] *Mœurs des Germains*, 33
[2] L'empereur lui-même était l'un d'entre eux.
[3] 2e Apologie, p. 55. — [4] *Ibid.*, 62. — [5] *Apologét.*, 13 — [6] *Ibid.*, 4-30 — [7] *Ibid.*, 24. — [8] *Ibid.*, 26

nocents, le culte des idoles les rend criminels; il justifie la colère céleste[1]. La réponse était facile : le culte des idoles, comme tout le culte païen, n'appartenait pas moins à la splendeur de Rome qu'à sa décadence; pourquoi la cause de tant de grandeur eût-elle été la cause d'un déclin? comment légitimer la honte d'un peuple par ce qui légitima sa gloire? mais la figure de Rome passait, si je peux le dire. Le peuple romain se sentait mourir; sa conscience, comme celle de tous les mourants, calomniait sa vie.

Ce mourant eut pourtant des retours de santé qui ramenèrent ses illusions et inquiétèrent ses héritiers. Lactance, qui écrivait sous Constantin, lui dédie ses *Institutions divines;* mais Julien devait suivre Constantin, et le paganisme semblait rajeunir de ses cendres. C'est que le christianisme s'était divisé dans sa victoire; c'est que les schismes qui l'avaient déchiré[2] avaient amoindri son prestige. Il appelle de nouveaux défenseurs; le rude langage des apôtres ne lui suffit plus; il lui faudrait des lettrés, selon Lactance : « Si des hommes éloquents, écrit-il, prennent notre défense, nul doute que la vaine philosophie et les fausses religions ne s'évanouissent[3]. » Ni Tertullien ni saint Cyprien n'ont atteint leur but, suivant lui. Celui-ci n'a pas la méthode convenable, il oppose les Écritures à des gens qui les rejettent, il ne raisonne pas avec assez de ménagement[4]. Tertullien, fort savant d'ailleurs, n'a qu'une médiocre renommée, car il est obscur et peu élégant, or tout ce qui n'est pas décoré des ornements du langage est vain sur les païens, qui prisent plus la beauté que la vérité[5].

Enfin, après bien des vicissitudes, après les oscillations que l'histoire raconte, le paganisme perdit toute vitalité. Tout son esprit s'était évanoui; il n'en restait plus que le cadavre. « Or rien ne subsiste que par les soins d'une intelligence, dit très-bien Lac-

[1] Lact. *Inst. div.*, 5-10. — Il publiait en même temps un livre sur la fin tragique des persécuteurs de l'Église.

[2] « Tous ces dissidents, tombés dans les piéges du démons, ont perdu le nom de chrétiens. » Quels sont ces dissidents? Ce sont les Phrygiens, les Novatiens, les Valentiniens, les Marcionites, les Antropiens, les Ariens. (*Ibid.*, 4-30.)

[3] *Inst. div.*, 5-4. — Nous verrons ailleurs combien il s'alarme.

[4] *Ibid.*

[5] *Ibid.*, 5-1. — Fine observation, qui explique et l'ascendant artistique de Vénus sur les anciens, et pourquoi Julien interdit aux chrétiens la profession de rhéteur! (D'après saint Augustin, *Confessions*, 8-5.)

tance ; une maison qui n'est ni habitée ni entretenue tombe en ruines ; un vaisseau que ne conduit pas un bon pilote flotte au gré des vents, un corps qui n'a plus d'âme se corrompt et tombe en poussière ; comment une aussi vaste machine eût-elle pu survivre à cet abandon[1] ? » Ce que Lactance applique au monde physique n'est pas moins vrai du monde païen. En perdant sa foi en son idéal, il perdit son âme ; son âme perdue, il ne fut plus.

L'une de ses dernières luttes officielles contre le christianisme eut pour objet la présence de l'autel de la Victoire au sein du sénat romain[2] ; on protesta, mais mollement, en sa faveur. L'ardente minorité chrétienne du sénat le fit disparaître : en effet, à quoi bon le culte de la Victoire quand Rome n'avait plus que des défaites ? à quoi bon même ce Capitole assis sur l'emplacement assigné par le dieu Terme qui ne reculait jamais, quand Rome reculait sans cesse devant les barbares ? Rome quitta donc ses dieux qui la quittaient, elle avait attribué ses grandeurs à leur puissance, elle attribua ses humiliations à leur faiblesse[3] et passa du côté du dieu victorieux. Aussi, sous Charlemagne, le programme de Daniel à Boniface en faveur de la conversion des Germains recommande-t-il de représenter aux païens combien leur très-petit nombre diminue chaque jour, ce qui prouve combien les jours de leur religion sont comptés[4]. — La doctrine, qui rend solidaires l'idéal religieux d'un peuple et sa prospérité matérielle, conduit là. Le paganisme qui eut au plus haut point cette doctrine (car, à défaut de notions précises sur la vie future, il ne pouvait compter que la vie terrestre) dut céder aux conséquences de sa doctrine. Les malheurs prolongés de la société païenne troublèrent d'abord, puis tuèrent sa foi. Par cela même, la chute de Rome est très-complexe ; la présenter comme l'effet d'un coup de théâtre à

[1] Lact., *Inst. div.*, 3-20.

[2] V. la lettre de Symmaq., *Epit.*, 10-54, et les réponses de saint Ambroise, *ibid.*, p. 318. — « Le sénat se faisait un honneur de défendre les dieux de Romulus, auxquels il attribuait toutes les victoires de l'ancienne république. » Bossuet, *Disc. sur l'hist. univ.* (Révolution des empires.) Il cite Zozyme, Symmaque, saint Augustin.

[3] Les chrétiens et les païens s'imputaient réciproquement les désastres de la patrie. Ce qu'il y avait de plus certain, c'étaient les désastres. (Voir sur ces mutuelles imputations, Tertull., *Apologét.*, 40 ; Symm., *Epit.*, 10-54, *la Novelle* 3, et Sozomène, 6-2.)

[4] Mabillon, *Ord.*, 1 ; *Bénédict.*, 2-74.

l'apparition des premiers chrétiens n'est qu'un jeu d'esprit.

Comment en douter si ce que j'ai dit sur l'état des croyances sous les premiers Césars, sur les objections faites par les premiers chrétiens au paganisme, sur le caractère du culte païen, sur l'essence symbolique de son idéal, sur la vertu sociale et privée de cet idéal, enfin, sur la marche de sa décadence et les causes déterminantes de sa chute, est sanctionné soit par le raisonnement, soit par l'histoire. Ce que je vais dire sur le judaïsme et le christianisme complétera, je crois, cet ordre d'aperçus. Une démonstration d'ensemble ressortira de toutes les démonstrations partielles.

X

JUDAÏSME

Les anciens eux-mêmes trouvaient à la Judée je ne sais quel caractère poétique et mystérieux. « Ce pays, dit Tacite, est borné à l'orient par l'Arabie, il s'étend au midi vers l'Égypte ; au couchant, il longe la Phénicie et la mer, au septentrion, la Syrie. Les hommes y sont sains et robustes, le sol fertile. Toutes nos productions y abondent, mais, de plus, le baume et les dattes. Le palmier est un grand et bel arbre : le baumier est un arbuste, ses rameaux gonflés de sève craignent le tranchant du fer; on les fend avec un fragment de pierre ou une coquille; la médecine emploie le suc qu'ils distillent. Chose étrange, sous un ciel brûlant, le Liban, la plus haute montagne du pays, est toujours frais et couronné de neiges. Il produit et alimente le Jourdain, lequel ne tombe pas dans la mer, mais traverse impunément deux lacs et se perd dans un troisième. Ce dernier est comme une mer, avec une saveur plus âcre, il exhale une odeur méphytique qui résiste aux vents; il n'admet ni poissons ni oiseaux aquatiques. Ses eaux inqualifiables portent comme un corps solide, et, qu'on nage ou non, on se maintient à leur surface. Il rejette chaque année le bitume que l'expérience, mère de tous les arts, apprit à recueil-

lir[1].... On dit que, non loin, sont des plaines jadis fertiles et couvertes de grandes villes que dévora le feu du ciel ; que, par suite de ce désastre, la terre y semble grillée et privée de sucs nourriciers ; car tout ce qu'elle produit spontanément, tout ce qu'on y sème, avorte en herbe ou en fleur, ou n'atteint son développement que pour noircir et se dissoudre[2]. » Tel est le théâtre à la fois riche et désolé, mais unique en quelque sorte, d'un peuple unique comme son théâtre et, comme lui, brillant ou misérable.

Les anciens variaient sur l'origine des Juifs : Selon les uns, Hiérosolyme et Juda colonisèrent, sous le rège d'Isis, un surcroît de race égyptienne, selon d'autres, ce furent des Éthiopiens qui, en haine du roi Céphée qui les opprimait, s'expatrièrent ; « plusieurs prétendaient qu'un amas d'Assyriens dépourvus de terre, en avaient d'abord usurpé sur l'Égypte, puis envahi l'Idumée ; d'autres assuraient que c'étaient les Solymes célèbres par les chants d'Homère qui avaient bâti Jérusalem[3]. » D'après la Bible, les Juifs ne sont issus que d'eux-mêmes ; quoi qu'il en soit, ils appartiennent à la race orientale, et à l'orient africain. Ils ont longtemps lutté avec des chances diverses, souvent heureuses contre des races analogues, ou même contre des empires florissants ; tantôt oppresseurs, tantôt humiliés, quelquefois captifs, toujours haïssant les autres peuples, toujours haïs, toujours agitants ou agités parmi des voisins non moins passionnés, non moins turbulents qu'eux-mêmes.

On voit dans Juvénal que les Tentyrites, étant en guerre avec une autre nation d'Égypte, poussèrent la férocité des représailles jusqu'à manger de la chair de leurs ennemis. Cette futile nation, habituée « à déployer ses minces voiles sur des canots d'argile et à manœuvrer avec de petites rames une conque peinte, » se livrait à cette énormité ; elle confondait dans sa pensée, dit Juvénal, la colère et la faim. « Oh ! la sainte nation, poursuit-il, qui se nourrit de chair humaine[4] ! » Monstrueuse Égypte, s'écrie à son tour Lucain, ni la Thessalie ni les Syrtes barbares ne connurent autant de forfaits qu'en enfanta ta voluptueuse mollesse[5] ! » Cette férocité n'était pas particulière à l'Égypte. Quand, pour se soustraire aux

[1] Tacite, *Hist.*, 5-6. — [2] *Ibid.*, 5-7. — [3] *Ibid.*, 5-2. — [4] *Sat.*, 15. — [5] *Phars.*, 10, v. 475.

dernières horreurs du siége de Jérusalem par Titus, deux mille Juifs s'enfuirent vers le camp romain, les auxiliaires syriens et arabes des assiégeants ouvrirent le ventre à ces fugitifs pour leur arracher l'or qu'ils avaient avalé comme une ressource extrême ; et, malgré les plus terribles édits de Titus, ces attentats, d'abord publics, continuèrent secrètement[1]. Dans cet orient africain, les Grecs s'embrasaient comme les indigènes : réconciliés avec les Syriens dans Séleucie, après un conflit où les Juifs avaient épousé la querelle des Syriens, les Grecs se vengèrent en égorgeant, avec leurs nouveaux alliés, cinquante mille Juifs[2].

D'après Josèphe, les Grecs d'Ionie opprimaient et vexaient les Israélites : les Grecs reprochaient aux Juifs leur qualité d'étrangers[3], à quoi les Juifs répondaient qu'ils étaient citoyens et ne nuisaient a personne[4]. Ce n'est pas que les Grecs fussent intolérants pour l'étranger, mais le Juif était un étranger bizarre ; et, par exemple, on n'aurait pu le résoudre à se servir d'huile grecque[5]. Aussi les Romains favorisèrent-ils, en Orient, les mœurs grecques plutôt que les mœurs juives. Quand Auguste divisa le royaume d'Hérode entre ses parents, il réunit à la Syrie Gaza, Gadara et Ippon comme ayant les mœurs grecques[6]. Les Grecs, du reste, se montraient agitateurs révolutionnaires en Orient, comme ils l'avaient été en Occident, depuis qu'ils ne régnaient plus chez eux par les armes, ils régnaient partout par l'intrigue, et les Juifs accusaient les Grecs d'irriter contre eux les peuples. « Les Scythopolitains, disaient-ils, nous ont attaqués pour plaire aux Grecs, et ils ont égorgé tous les nôtres. Après tout, y a-t-il une ville en Syrie qui ne nous ait traités de même et ne nous haisse encore plus que les Romains? Damas n'a-t-elle pas tué dix-huit mille Juifs? N'assure-t-on pas qu'il en a péri, en Égypte, plus de soixante mille[7] ? »

La politique romaine n'avait pas besoin de nourrir des discordes si naturelles au tempérament de ces races, il lui suffisait, pour les utiliser, de discipliner ces haines. Césarée, Ascalon, Tyr, Ippon,

[1] Josèphe, *Guerre des Juifs*, 5-56. — [2] Josèphe, *Hist. anc. des Juifs*, 10-1. — [3] *Ibid.*, 16-4. — [4] *Ibid.*, 16-5.

[5] Josèphe, *Autobiographie*. — Appion, à son tour, reprochait aux Juifs de ne faire aucun bien aux étrangers, surtout aux Grecs. (Josèphe, *Contre Appion*, 2-5.)

[6] Josèphe, *Hist. anc. des Juifs*, 17-13. — [7] Josèphe, *Guerre des Juifs*, 7-34.

Scythopolis, Alexandrie, se signalèrent par des égorgements effroyables : Césarée tua vingt mille Juifs ses concitoyens ; Scythopolis treize mille ; Alexandrie cinquante mille. Ici, comme ailleurs, nulle pitié pour les vieillards ou les enfants. Les Alexandrins, plus furieux que les Romains contre les Juifs indociles, s'acharnaient sur les cadavres dont on avait peine à les détacher, tandis que les Romains s'arrêtaient au premier signe[1] ; image de la fureur orientale et de la discipline romaine. C'est ainsi que traitait les Juifs cet orient africain qu'ils avaient humilié de leur grandeur et fatigué de leur intolérance.

Soit contre-coup de la haine de l'Orient[2], soit que les mêmes causes produisissent généralement les mêmes effets, les Juifs étaient à Rome l'objet du dédain et de la répulsion publique. Les Romains qui ne méprisaient personne systématiquement, méprisaient le Juif ; ils le méprisaient et le recherchaient parce que les superstitions magiques avaient beaucoup de vogue à Rome, et que c'étaient les Chaldéens ou les Juifs (car on les confondait) qui avaient le secret de ces mystères. La prévention, comme toujours, les dénigrait. Les Romains ne travestirent pas moins le judaïsme que le christianisme qui en dérivait ; comme, à leur tour, les Juifs et les chrétiens travestirent le paganisme dont ils ne voulaient connaître que l'apparence mythologique, sans s'élever au symbole qui était évident. L'injustice fut donc égale et réciproque ; les préjugés religieux sont les moins traitables.

« Le Juif n'adore la divinité que sous la forme d'un porc, dit Pétrone[3]. Chez ce peuple, la seule noblesse, poursuit-il, la seule preuve d'une condition libre, c'est d'avoir le courage de se circoncire[4]. » Au souper de Trimalcion, il est question d'un esclave fort recommandable . « il n'a qu'un défaut, dit-on en riant, c'est un circoncis[5] ; » badinage de beaux esprits, sans doute, mais il était général. « Le fils d'un pieux observateur du sabbat, écrit de son côté Juvénal, n'adore que le pouvoir des nuages. Nulle différence

[1] Josèphe, *Guerre des Juifs*, 2-36

[2] « Les Égyptiens nous haïssent, les Phéniciens ne nous aiment pas, ceux de Tyr sont nos ennemis particuliers. » (Josèphe, *Contre Appion*, 1-4 , — « La septième année du règne d'Hérode, nous éprouvâmes d'immenses désastres, exagérés par la haine que nous portaient les autres nations » (Josèphe, *Hist. anc. des Juifs* 15-7)

[3] *Satyric* , fragm. 17. — [4] *Ibid.* — [5] *Ibid* , 68.

chez lui entre la chair humaine et celle du porc dont s'abstint son père; bientôt il se fait circoncire. Élevé dans le mépris de nos lois, il n'étudie, n'observe et ne révère que le judaïsme et ce que renferme le livre mystérieux de Moïse. Il se garderait de remettre sur son chemin le voyageur qui n'est pas de sa secte; il n'indiquera une fontaine qu'au seul circoncis; tout cela parce que son père passa dans l'inertie le septième jour de chaque semaine sans souci des devoirs de la vie[1]. »

Après l'outrage, le satirique constate en quelque sorte l'hommage; il peint une Juive qui, posant sa corbeille et son foin, et toute tremblante, mendie mystérieusement à l'oreille : « C'est, dit-il, l'interprète des lois de Solyme; la grande prêtresse du bosquet. Les Juifs vous vendront à bon marché toutes les visions que vous voudrez. Un aruspice de Comagène ou d'Arménie promet un amant ou l'opulent héritage d'un vieillard sans enfants, mais le Chaldéen a plus d'empire, il parle, ce sont autant d'oracles[2]. » C'est que les Juifs venaient de cette Égypte, de cette Asie fertiles en miracles, selon Pline, et surtout en prôneurs[3]. Leurs secrets avaient le double prestige du merveilleux et du lointain.

Si la société romaine dédaignait et recherchait les Juifs, le gouvernement les traitait avec circonspection; il châtiait leurs écarts, il épargnait prudemment leur fanatisme. Sous Tibère, les Juifs ayant tenté à Rome une propagande qui excita des plaintes, car il s'ensuivait des spoliations, Tibère en fit transporter quatre mille en Sardaigne[4], puis, réprimant le culte judaïque, ainsi que d'autres superstitions étrangères, il contraignit leurs partisans à brûler leur appareil religieux; il répartit la jeunesse juive dans les climats les plus durs, et chassa les hommes mûrs de Rome sous peine de servitude s'ils rentraient[5]. Mais Rome ne pouvait se passer de ses Chaldéens toujours proscrits et toujours nécessaires. Ils furent rappelés ou tolérés; puis bannis de nouveau sous Claude, parce qu'un certain Chrestus, dit Suétone, les agitait[6] : soit qu'il ait en vue les chrétiens, ou l'antagonisme des juifs et des chrétiens. On sait que Josèphe jouit d'une extrême faveur auprès

[1] Juvén., *Sat.*, 14. — [2] *Ibid.*, 6. — [3] *Lett.*, 8-20. — [4] Josèphe, *Hist. anc. des Juifs*, 18-5. — [5] Suét., *Vie de Tibère*, 36. — [6] Suét., *Vie de Claude*, 25.

de Vespasien auquel il avait, sous Néron, prédit l'empire[1]; et lui même raconte qu'il eut accès auprès de l'impératrice Poppée par l'intermédiaire d'un comédien de sa nation[2]. Les Juifs savaient s'imposer individuellement aux faiblesses du monde antique; la souplesse et l'esprit d'industrie furent toujours une de leurs puissances.

En Judée et en corps de peuple, les Juifs avaient tout l'orgueil de leur race et de leur culte. Dieu les avait élus pour dominer sur les nations; leur religion remontait à l'origine du monde; nul peuple plus noble, nul culte plus antique[3]; il n'était pas d'humiliation qui pût prévaloir sur ce double motif de fierté. Il fallait donc compter, en Judée, avec le fanatisme juif, la politique romaine le ménageait[4]. Caligula qui n'eut que des fureurs, ayant voulu que sa statue fût placée violemment dans le temple de Jérusalem, le proconsul Pétronius ajourna l'ordre du prince et en reçut une lettre si terrible, que sa mort était imminente si celle de l'empereur ne l'eût prévenue[5]. Ce même Pétronius alla même jusqu'à reprocher aux Juifs, au nom de l'empereur Claude, d'avoir profané le temple en y introduisant, contre leur loi religieuse[6], la statue du prince. Je cite d'autant plus volontiers les actes de Claude, en politique, que cet empereur n'eut pas de système qui lui fut propre; qu'on lui attribue moins de volonté qu'à tout autre césar, et qu'ainsi son gouvernement est plus franchement le gouvernement romain. Claude voulut donc que non-seulement en Judée la religion locale fût intacte, mais que les Juifs eussent la plus entière liberté de conscience dans l'univers. « Nous défendons, dit-il, dans un édit dont les termes sont précieux, qu'on les en prive, même dans les villes grecques: nous entendons qu'ils en jouissent, à l'avenir, dans tout l'empire pour leur apprendre à ne pas froisser la religion des autres peuples, se contentant de pratiquer la leur[7]. » Rome est là tout entière, elle ne sévit contre les religions que pour protéger la tolérance religieuse, rien n'est

[1] Josèphe, *Guerre des Juifs*, 3-27.
[2] Il se nommait Alitur (Josèphe, *Autobiographie*.)
[3] Josèphe, *Contre Appion*, 2-9, et son début.
[4] « Les Romains ne nous ont traités en ennemis, disait un capitaine juif, que lorsque nous avons pris les armes. » (Josèphe, *Guerre des Juifs*, 7-34.)
[5] Josèphe, *Hist. anc. des Juifs*. 18-12. — [6] *Ibid.*, 19-5. — [7] *Ibid.*, 19-4.

moins contestable ; au besoin elle épousera la sévérité juive contre les profanations romaines du culte juif · elle infligera la mort pour apaiser un simple mécontentement religieux. Un soldat romain, par exemple, ayant lacéré quelque livre de Moïse dans un bourg de la Judée et le peuple ayant demandé sa mort, le proconsul l'accorda[1].

Mais rien n'égalait la susceptibilité juive en matière religieuse : Un soldat de garde au temple, pendant la fête de Pâques, ayant volontairement ou par mégarde montré ouvertement ses organes secrets, il s'éleva une rumeur horrible, et la malignité publique s'obstina à y voir un ordre du proconsul : il fallut que celui ci concentrât des troupes pour imposer aux mécontents, et, le peuple s'étant pris d'une terreur panique, vingt mille Juifs s'étouffèrent réciproquement dans leur fuite[2]. De pareils désastres, trop fréquents chez ce peuple, accusent je ne sais quel vice exceptionnel de nature. Apprécions son caractère.

« Moïse, pour s'assujettir cette nation, dit Tacite, lui donna des rites singuliers et contraires à ceux des divers pays[3] ; aussi détestent-ils les autres peuples : fidèles et activement secourables entre eux, ils ne partagent avec l'étranger ni leur lit, ni leur table, quelle que soit l'ardeur de leurs sens[4], ils s'abstiennent de femmes étrangères. La circoncision est leur signe distinctif. On leur impose partout le mépris des dieux[5], le renoncement à la patrie et à la famille. Point de statues dans leurs villes, encore moins dans leurs temples. Ni rois ni césars n'obtiendraient d'eux cette flatterie ou cet hommage[6]. » Ce portrait des Juifs par le grand historien est généralement vrai, sauf l'excès que la prévention met dans tout. Tacite eût pu ajouter, pour le compléter, qu'il ne fut pas de peuple plus remuant et plus sanguinaire[7].

« Nous avons souffert patiemment tout autre mal, dit Josèphe, mais, pour défendre notre religion, nous avons montré une valeur

[1] Josèphe. *Hist anc. des Juifs*, 20-4. — [2] *Ibid* — [3] Tacite *Hist.*, 5-4.
[4] « Projectissima ad libidinem gens. » (*Ibid.*, 5-5.)
[5] Des dieux étrangers, évidemment, des dieux *semblables à l'homme*, suivant Tacite, même chapitre.
[6] Tacite, *Hist* , 5-5.
[7] Je ne l'entends que du Juif antique, tel que ses propres historiens et la *Bible* nous le révèlent. Les Israélites modernes ont l'esprit moderne ; quelques-uns avec une haute distinction

surhumaine; rien ne nous a coûté, rien ne nous a découragés[1]. » C'était une guerre éminemment religieuse que celle des Juifs contre Vespasien; aussi les prisonniers mêmes étaient intraitables. Ni le feu, ni la croix, ni les tortures, ne leur arrachaient quelque renseignement utile[2]. Au seul siége de Jotapat où il périt quarante mille hommes, la frénésie de la résistance se peint dans ce trait d'un combattant qui, près d'être pris, et offrant de se rendre si un centurion lui tend la main en signe de pardon, profite de cette main tendue pour tuer le Romain[3]. C'était Josèphe qui défendait Jotapat, et avec trop peu d'ardeur, selon les siens, malgré les horreurs du siége. Il faut lire dans cet historien l'affreuse tragédie dont il fut témoin et presque victime dans la caverne où il se cacha, lui quarantième, après la prise de la place. Malgré leur général, à qui son caractère sacerdotal[4] permettait d'invoquer la religion avec plus d'autorité, tous les réfugiés, plutôt que de se rendre aux Romains, résolurent de mourir. Tout ce qu'obtint Josèphe à force de les prêcher, c'est qu'on éviterait le suicide. On tira donc au sort à qui égorgerait son camarade, et trente-huit de ces réfugiés s'entretuèrent : soit hasard, soit dessein providentiel ou pure adresse, Josèphe seul et son compagnon purent survivre[5]. A Gamala, les Juifs renversèrent leurs maisons sur les Romains. Il y eut là une effroyable guerre de rue où Vespasien dut longtemps lutter, corps à corps, au milieu de la poussière et des décombres. Les ruines des édifices fournissaient les pierres; les morts, des armes, on employait les épées même de ceux qui respiraient encore pour les achever[6].

Ce n'est pas seulement contre les Romains qu'éclate cette férocité, on la retrouve chez les Juifs contre eux-mêmes. L'un de ces vingt factieux qui se disputèrent les derniers restes de la nationalité juive, Simon, en voulait surtout aux Iduméens. Comme il exerçait de grandes cruautés, on lui tendit des piéges et on lui enleva sa femme. Cette perte l'exaspéra; il voulut recouvrer sa femme à tout prix. Il saccagea tellement l'Idumée, « qu'un bois n'est pas

[1] *Contre Appion*, 2-9. — [2] *Hist. des Juifs contre les Romains*, 3-23. — [3] *Ibid*

[4] Josèphe sortait des rois asmonéens, et il était d'une famille de sacrificateurs. (*Hist. anc. des Juifs*, 10-11. et *Contre Appion*, 1-3.)

[5] Josèphe, *Guerre des Juifs*, 3-25, 26 — [6] *Ibid.*, 3-4

plus dévasté par les sauterelles, dit Josèphe, que les pays que traversait Simon ne l'étaient par son armée[1]. » Tout ce dont il s'emparait : hommes, femmes, enfants, vieillards étaient battus jusqu'à la mort. Il fallut, pour l'apaiser, lui rendre sa femme[2]. La guerre que fit Hérode à son compétiteur Antigone fut empreinte de la même fureur. Un corps de troupes, surpris dans un village, y fut défait; tout ce qui se réfugia dans les maisons fut tué : comme elles regorgeaient de morts, on découvrit les toits pour mieux apercevoir les survivants qui furent tous massacrés[3]. Quand Hérode assiégea Jérusalem pour en chasser son concurrent, ses soldats furent inexorables, ils massacrèrent le peuple jusque dans le temple, ni femmes, ni vieillards, ni enfants, ne furent épargnés. Telle était la rage des vainqueurs, qu'ils avaient dépouillé l'humanité[4]. Le successeur d'Hérode, Archélaüs, non encore reconnu par Auguste, voyant son pouvoir contesté par des dissidents, en tua jusqu'à trois mille dans le temple même[5].

Le Juif naissait avec le mépris du sang humain ; il ne répandait pas moins le sien que celui de ses adversaires. Un amas de sicaires qu'un tisserand, nommé Jonathan, avait entraînés dans le désert pour y constituer une armée, cernés par les Romains, s'entretuèrent plutôt que de se rendre[6]. Ainsi, le suicide qui était individuel à Rome fut collectif en Judée; le premier eut un caractère plus privé, si je puis le dire; l'autre, un caractère plus national. c'était le même dédain de la vie.

« Notre loi, dit Josèphe, agit sur les cœurs par elle-même, elle n'a pas besoin de contrainte pour se faire respecter[7]. » Cette assertion est vraie. La loi juive, plus religieuse que civile, comme celle de l'islamisme, eut un grand ascendant social. Quelques peuples sacrifient plutôt à leur croyance leur sang que leur fortune, les Juifs n'épargnaient ni l'un ni l'autre en faveur de leur loi Elle interdisait, par exemple, l'érection des statues en haine de l'idolâtrie, les Césars trouvèrent les Juifs inflexibles sur ce chapitre. Auguste, qui avait été leur bienfaiteur, ne fut pas plus heureux que d'autres princes[8]. Plutôt que de laisser entrer à Jérusalem les

[1] Josèphe, *Guerre des Juifs*, 4-32. — [2] *Ibid* — [3] Josèphe, *Hist. anc. des Juifs*, 14-20. — [4] *Ibid*, 14-18. — [5] *Ibid*, 17 11. — [6] Josèphe, *Guerre des Juifs*, 7 37. — [7] Josèphe, *Contre Appion*, 2-9. — [8] *Hist. anc. des Juifs*, 16-9

enseignes impériales qui portaient les portraits des Césars, les Juifs tendent leur gorge à Pilate, qui, soit admiration, soit pitié, fait rebrousser les enseignes[1]; et, quand Caligula prescrit de placer sa statue dans le temple, les Juifs abandonnent leurs terres, ils se prosternent, ils tendent encore la gorge : ils ne se révolteront pas, ils mourront plutôt que de manquer à leur loi[2]. Quant à l'argent, non-seulement ils en envoyaient spontanément au temple de Jérusalem de tous les points de la terre, mais ils faisaient lever tout obstacle qui pouvait s'y opposer, et Auguste écrivait à Flavius son proconsul, qu'il voulait qu'il fût loisible aux Juifs, quelle que fût leur résidence, d'envoyer de l'argent à Jérusalem selon leur coutume, dans l'intérêt de leur culte, et sans entrave[3].

La circoncision était l'une des prescriptions religieuses fondamentales; ils en exagéraient l'obligation. Par exemple, un prince converti au judaïsme devait-il se circoncire au risque d'irriter ses sujets? Non, disaient quelques bons esprits d'après lesquels le culte juif était surtout intérieur; mais le grand nombre exigeait la circoncision, même en ce cas[4].

Deux grands de la Trachonite, qui amenaient aux Juifs des secours d'armes et de chevaux, furent renvoyés parce qu'ils refusèrent de se circoncire[5].

Mais rien ne distinguait plus le Juif que son exclusivisme; il ne repoussait pas seulement l'étranger, il portait ses dédains jusque sur le Juif. Il y avait des tribus privilegiées; celle de Juda, par exemple, il y avait des provinces mésestimées, l'Idumee était de ce nombre. Un Iduméen n'était qu'un demi-juif : et dans ses conflits avec Antigone Hérode était qualifié de demi-juif comme Iduméen[6]. Ainsi les Juifs, relativement si petits, s'amoindrissaient encore par leurs exclusions; en cela semblables aux Grecs qu'ils exagéraient, mais le contre-pied de Rome.

« On nous reproche, dit Josèphe, de n'être inventeurs ni dans les arts ni dans le langage, et d'être ennemis des nouveautés; mais nous tenons cette disposition pour sagesse. Si nous sommes si constants dans l'observation des lois et des coutumes de nos pères, c'est qu'elles sont si parfaites, que l'expérience ne nous ap-

[1] *Hist. anc. des Juifs*, 18-4. — [2] *Ibid.*, 18-11. — [3] *Ibid.*, 16-10. — [4] *Ibid.*, 20-2. — [5] Josèphe, *Autobiographie*. — [6] *Hist. anc. des Juifs*, 14-27.

prend rien de mieux[1]. » Il convient donc d'examiner l'idéal juif; il nous fera d'autant mieux connaître l'esprit de la race.

Sur quel dogme, sur quelle notion de la Divinité et de la vie future reposait la religion juive? Quels principes moraux réglaient la vie chez les Juifs?

« Rien n'est plus visible que la puissance de Dieu, dit Josèphe; mais sa forme et sa grandeur, poursuit-il, sont incompréhensibles; non-seulement nos yeux ne peuvent rien voir qui lui ressemble, mais notre esprit n'imaginera rien qui en approche; nous ne connaissons Dieu que par ses œuvres. Il a créé la lumière, le ciel, le soleil, la lune, la terre, la mer, les fleuves, les animaux, les plantes; tout cela est sorti de ses mains sans effort et sans assistance[2]. » On sent ici une émanation de la Bible. L'unité, la grandeur, la spiritualité de Dieu, l'action de la Providence sur tout ce qu'elle a créé, ressortent de ce texte. Comment les Juifs en raisonnaient-ils pour la vie future? Quand Josèphe veut empêcher les réfugiés de Jotapat de s'exterminer mutuellement, plutôt que de se rendre aux Romains : « Dieu, dit-il, bénit la postérité de ceux qui, lorsqu'il lui plaît de les retirer à lui, lui rendent, selon les lois de la nature, la vie qu'il leur donna. Leurs âmes s'envolent pures dans le ciel pour y vivre heureuses et revenir, après des siècles, animer des corps purs comme elles; tandis qu'au contraire les âmes des impies qui se donnent criminellement la mort de leurs propres mains sont précipitées dans les enfers[3]. » Voilà donc un général juif, de race sacerdotale, qui prêche la métempsycose. Ce système, moins absolu chez lui que chez Pythagore, suppose pourtant que Dieu se sert plusieurs fois des mêmes âmes pour la reproduction des hommes, ce qui est amoindrir sa puissance, car lui en coûterait-il plus de les créer que de les restaurer? C'est d'ailleurs le vice de ce système, de présenter la vie terrestre comme une récompense pour l'âme qui possède le ciel, système tout païen (comme on peut le voir dans Homère ou dans Virgile chez qui les grands hommes, qui habitent l'Élysée, n'aspirent qu'à revoir la lumière[4]) et qui rend ainsi la vie préférable

[1] Josèphe, *Contre Appion*, 2-6. — [2] *Ibid.*, 2-7 — [3] *Guerre des Juifs contre les Romains*, 3-25.

[4] « . . . . Quam vellent æthere in alto
Nunc et pauperiem et duros perferre labores! » (*Énéide* liv. 6.)

à sa récompense future. Il a de plus cet autre défaut, de renouveler indéfiniment les épreuves du juste, si bien que le même homme ou, si l'on veut, la même âme si fréquemment soumise aux tentations et aux périls de la vie mortelle dans l'immensité de l'éternité, court grand risque de perdre ses premiers mérites et d'aboutir, comme fatalement, à l'enfer ; ce qui implique la cruauté de Dieu qui n'éprouverait, même les justes, que pour les perdre.

Ce triste dogme existait bien chez les Juifs et même chez cette fleur des esprits qui rejetaient le matérialisme.

De tout temps, dit Josèphe, nos sages sont divisés en trois sectes, savoir : les pharisiens, les sadducéens, les esséniens.

« D'après les pharisiens, les âmes sont immortelles ; elles sont récompensées ou punies dans un autre monde selon qu'elles furent vertueuses ou vicieuses sur la terre. Les unes sont éternellement prisonnières dans une autre vie, les autres retournent dans la nôtre. Les pharisiens se sont acquis par cette doctrine un tel crédit sur le peuple, qu'il les suit aveuglément sur tout ce qui concerne le culte et les prières[1]. »

« D'après les sadducéens, nos âmes meurent avec nos corps, poursuit Josèphe. Notre seul devoir, suivant eux, c'est d'observer la loi[2] ; mais il est beau, disent-ils, de ne pas céder en sagesse à ceux qui nous l'enseignent. Les sadducéens, peu nombreux d'ailleurs, appartiennent aux premières familles juives et possèdent le pouvoir. Rien ne se fait que par eux ; de peur du peuple, ils cherchent à passer pour pharisiens[3]. »

Les esséniens croient les âmes immortelles ; ils recommandent surtout la pratique de la justice, et s'en remettent sur toutes choses à la providence de Dieu[4]. On n'aperçoit pas ce qui caractérise métaphysiquement cette secte. Elle ne paraît se particulariser que par un pieux fanatisme. Elle avait un tout autre caractère pratique.

Josèphe cite encore une quatrième catégorie de croyants dont le caractère essentiel est l'indépendance, et qui, professant les

[1] *Hist. anc. des Juifs*, 18-2.
[2] C'est la doctrine matérialiste de Chrysippe : « La loi fait le droit, » c'est la consécration de la force, la politique sans la morale. Car il est évident, par la comparaison du texte, que les sadducéens l'entendent de la loi humaine.
[3] *Hist. anc. des Juifs*, 18-2. — [4] *Ibid.*

dogmes métaphysiques des pharisiens, s'en séparent pour ne reconnaître aucun maître direct que Dieu. Juda, qui fut le fondateur de cette secte, lui apprit à tout braver plutôt que de reconnaître la souveraineté chez un homme [1].

D'après Josèphe, les législateurs païens ignoraient tant, soit l'essence, soit la grandeur de Dieu, qu'ils n'en reçurent aucune lumière pour le gouvernement des hommes [2], je cherche à mon tour dans ce qu'on vient de voir des dogmes juifs quelque règle fondamentale pour la vie humaine, et, logiquement, je n'en vois pas : il y a plus, le dogme de la métempsycose, comme l'acceptait la société juive, était un germe de perturbations morales. Quel encouragement vers le bien, quelle sécurité même y pouvait-on puiser? Mais le fait, supérieur à l'absolu métaphysique, démentait cet absolu chez les Juifs comme chez les païens. Notre bonne conduite ne dépend pas, heureusement, de notre mauvaise métaphysique

Écoutons Josèphe sur les mœurs de chacune des sectes qui partageaient la société juive : « La vie des pharisiens, dit-il, n'est ni molle, ni raffinée, mais simple, ils ont une extrême persévérance dans leurs desseins ; ils honorent tellement les vieillards, qu'ils n'osent les contredire. S'ils attribuent au destin tout ce qui arrive, ils n'ôtent pas à l'homme le pouvoir d'y consentir; de telle sorte que c'est librement que nous sommes bons ou méchants. Des villes entières honorent les vertus des pharisiens, leurs discours, leur honnête existence [3]. »

Nous avons vu que les sadducéens imitaient les pharisiens de peur du peuple.

Quant aux esséniens, dont l'unique travail est la culture de la terre, ils sont irréprochables. Telle est leur vertu (leur préoccupation constante) qu'ils surpassent en cela, dit Josèphe, soit les Grecs, soit toute autre nation. Tous leurs biens sont possédés en commun, le riche n'y a pas plus de part que le pauvre. Ils n'ont pas de femmes; suivant eux, elles ne contribuent pas au bonheur. Ils n'ont pas non plus de serviteurs, car c'est offenser la nature que de méconnaître l'égalité naturelle. Ils se servent réciproque-

[1] *Hist. anc. des Juifs*, 18-2. — [2] Josèphe, *Contre Appion*, 2-8. — [3] *Hist. anc. des Juifs*, 18-2

ment; des gens de bien, pris parmi les sacrificateurs, recueillent le prix de leur travail au moyen duquel ils nourrissent tout le monde. Leur nombre est de plus de quatre mille. Ils vivent à peu près comme les plistes chez les Daces[1]. Une société si restreinte, qui ne se reproduit qu'artificiellement, puisqu'elle repousse la femme, n'est pas viable; elle a dû avorter comme toute utopie semblable.

Les judaïstes, si ce mot m'est permis, vivaient comme les pharisiens[2].

Les pharisiens, dont les sadducéens et les judaïstes copiaient les mœurs et qui subjuguaient le peuple, exprimaient donc l'idéal moral des Juifs. Il est évident que cet idéal, d'ailleurs tout pratique, valait mieux que leur métaphysique.

A côté de cet idéal pratique, de cet idéal historique, si je puis le dire, il y en avait un autre purement théorique que je lis encore dans Josèphe. Lui aussi a fait une apologie des Juifs contre les gentils, c'est-à dire, sa réponse à Appion. J'en extrais ce qui suit: je l'étends au dogme, comme aux mœurs et au caractère juif.

« Moïse déclare qu'il n'y a qu'un seul Dieu parfaitement bon, toujours prêt à nous écouter, incréé, éternel, immortel, immuable, surpassant en beauté toutes les créatures, ne se révélant à nous que par sa puissance[3].

« Comme il n'y a qu'un Dieu et qu'un monde pour tous les hommes, dit Josèphe, nous n'avons aussi qu'un temple. Nous commençons nos sacrifices par des prières pour le bien général du monde; puis nous prions pour nous-mêmes comme partie de ce tout, sachant d'ailleurs que Dieu n'agrée rien tant que l'esprit d'amour entre les hommes[4].

« D'après notre loi, le mariage doit être déterminé par des intentions si pures, qu'il ne nous est pas permis de considérer la dot de la femme. Le moindre artifice pour leur persuader de nous épouser est illégitime. L'homme a reçu de Dieu sur la femme un pouvoir dont il ne doit jamais abuser. La femme qui connaît un autre homme que son mari est punie de mort sans miséricorde[5].

[1] *Hist. anc. des Juifs*, 18-2. — Les plistes étaient déjà, et presque sur le même territoire, les précurseurs des frères moraves.

[2] *Ibid.* — [3] Josèphe, *Contre Appion*, 2-6. — [4] *Ibid.*, 2-7. — [5] *Ibid.*

« La vente à faux poids, la tromperie, l'usure, sont sévèrement interdites. Ceux qui offensent leur père ou leur mère sont punis de mort. Nous punissons même jusqu'au meurtre involontaire[1] »

J'omets des détails infinis pour m'en tenir à ces points principaux qui sont l'utopie juive. Josèphe trace évidemment ce qui devrait être logiquement, non ce qui est. Son programme social n'est qu'une chimère de convention, une fantaisie philosophique; car les faits le démentent généralement. La révolte d'Absalon, par exemple, divisa fondamentalement le peuple juif. Où trouverait-on quelque cas du même genre dans la société romaine? Celle-ci ne punissait pas de mort la simple offense aux parents comme la loi juive, mais les fils y méconnurent rarement l'autorité paternelle. L'extrême pureté du mariage juif, selon Josèphe, n'était pas incompatible avec la polygamie que la loi juive autorisait et dont Hérode, qui eut simultanément neuf femmes[2], est la preuve. Josèphe lui-même ne fut pas tellement esclave de cette chasteté conjugale, qu'il ne sût fort bien répudier sa femme dont le caractère lui était devenu, dit-il, insupportable; mais qui n'était plus jeune apparemment, car il en avait eu trois enfants[3]. Enfin ce peuple si doux, selon Josèphe, qu'il punissait jusqu'au meurtre involontaire, se baigna constamment dans le sang humain.

Combien l'histoire juive, d'après Josèphe même, est contraire à l'utopie de Josèphe! Ce peuple pour qui ses rois et ses juges étaient si bien l'image et la voix de Dieu même, fut constamment rebelle à ses rois, et ne fut pas moins ingrat envers ses juges[4]. Je ne connais pas de nation plus artificieuse, plus implacable que la nation juive, même envers les siens. Les Juifs ne se tuaient pas seulement, ils s'exterminaient. Le massacre est si vulgaire dans leur histoire, qu'il n'y émeut plus, que du moins ce n'est pas l'horreur qu'il inspire, mais le dégoût; et les rois s'y montrent comme la nation.

Je ne parlerai pas des folies et des crimes dont les femmes

[1] Josèphe, *Contre Appion*, 2-7.
[2] Josèphe, *Hist. anc. des Juifs*, 17-2. — Il reconnaît que la loi juive l'admettait.
[3] *Autobiographie*.
[4] Les Juifs vécurent trois cent soixante-dix ans sous les juges, quatre cent soixante sous les rois, jusqu'à Cyrus. Sur la fin, les rois et les grands sacrificateurs se disputèrent l'empire.

furent la cause incessante en Judée ; mais je m'étonne que par ambition, froidement, contrairement à la loi juive qui défend tout contact charnel avec l'étranger, contrairement à la dignité et à la liberté humaine, d'autant plus sacrée pour la femme que la servitude lui est plus fatale, le compétiteur d'Hérode, Antigone, ait pu promettre aux Parthes, pour s'en faire secourir, cinq cents Juives choisies entre les plus nobles[1]. Il sied bien, après ce trait, de s'enorgueillir de l'idéal juif quant à la femme ! Mais qui donc à Rome eut, je ne dis pas promis, mais imaginé un don de ce genre?

L'unanime répulsion de l'univers pour les Juifs prouve assez qu'ils n'aimaient qu'eux-mêmes, et encore comment! Leur habileté commerciale fort connue fut-elle toujours probe d'après la conscience universelle? Le prêt à usure, que leur loi leur défendait, selon Josèphe, ne fut-il pas leur plus grand moyen de fortune? Ces mêmes Juifs, si hostiles aux effigies des Césars dont le respect leur semblait une affreuse idolâtrie, ne voulaient-ils pas adorer comme un dieu, Agrippa, leur roi, quand ils le virent revêtu d'un tissu d'argent qui éblouissait les regards; et ce dieu mourait cinq jours après[2] !

Chez ce peuple si pieux ne vit-on pas la guerre la plus impie, celle des sacrificateurs[3]? Ne vit-on pas la grande sacrificature souillée par l'assassinat d'un grand prêtre dans un festin[4] ? Ne vit-on pas cette grande sacrificature avilie jusqu'à devenir un legs fait à une femme pour le transmettre à sa guise[5]? Quoi d'analogue ou d'approchant dans les annales romaines? tant il est vrai que l'idéal d'un peuple et sa pratique diffèrent ! tant il est faux que les doctrines d'un peuple déterminent nécessairement sa vie ! tant le caprice et l'imprévu des passions l'emportent sur la règle, surtout chez les races ardentes ! Les païens, avec un moins noble idéal que les Juifs, n'eurent-ils pas plus de sagesse historique? Flétrir la vie des premiers à cause de l'infériorité de leur idéal, vanter celle des autres à cause de la supériorité de leurs dogmes,

[1] Josèphe, *Hist. anc. des Juifs*, 14-25. — [2] *Ibid.*, 19-7. — [3] *Ibid.*, liv. 19 et 20. Voyez surtout la guerre intestine qui accompagna le siége de Jérusalem.

[4] Ce fut le gendre qui assassina son beau-père. (*Ibid.* 20-28.)

[5] *Ibid.*

c'est mentir aux faits, c'est faire prévaloir le système sur l'histoire; c'est substituer aux réalités humaines le convenu d'école [1].

On reprochera Tibère ou Néron à l'idéal païen; mais Hérode, cet Hérode surnommé le Grand dans l'histoire juive, fut-il moins tyran que Tibère? fut-il moins barbare ou moins voluptueux que Néron? Des députés juifs faisaient son oraison funèbre à Rome en ces termes : « Une bête féroce gouvernant les hommes n'eût pas été plus cruelle, on ne vit jamais, dans nulle histoire, une tyrannie comparable à la sienne. On se taira sur les filles qu'il a violées, les femmes nobles qui ont subi le même traitement, car le seul dédommagement de leur outrage, c'est qu'on l'oublie [2]. » Sous son règne, la condition des survivants sembla pire que celle des morts tant par les terreurs qu'ils éprouvaient que par les confiscations qui les spoliaient [3]. La mort d'Aristobule et de Marianne ne sont que les plus connus de ses crimes domestiques. Son fils Alexandre, qu'on lui avait rendu suspect et qu'il fit mourir, avait eu la franchise de lui écrire qu'il était inutile de tant torturer de personnes pour connaître ses périls; que ses plus intimes, et Phéroas son frère, conspiraient contre lui; que Salomé, sœur du roi, qu'on l'accusait d'avoir voulu séduire, était venue malgré lui se glisser dans son lit; que la nation n'aspirait qu'à la mort du roi pour respirer, que Ptolémée et Sabinius, confidents du roi, étaient contre leur maître [4]. »

« Rien de plus affreux, écrit Josèphe, que la face de la cour à cette époque. Il semblait que la rage remplaçât l'amitié dans les cœurs les plus unis jusqu'alors. Une guerre civile n'agite pas plus les États que les passions des divers partis n'agitaient la cour de ce prince. On n'écoutait point la justification des accusés; on ne cherchait point la vérité; le supplice précédait le jugement. L'emprisonnement des uns, la mort des autres, la terreur de tous, avaient banni le bonheur du palais. La vie était d'autant plus

[1] C'est assurément beaucoup que la grandeur et la pureté de l'idéal d'un peuple; mais cet idéal ne s'impose pas *nécessairement*, c'est tout ce que je veux dire; et, de plus, il n'a de portée qu'autant que la foi des peuples lui soumet les volontés, c'est-à-dire les passions. Les Juifs subordonnaient peu leurs passions à leur idéal; à force de passions même, ils le faussaient.

[2] Josèphe, *Hist. anc. des Juifs*, 17-12. — [3] *Ibid.*, 17-13. — [4] *Ibid.*, 16-11.

pesante à Hérode qu'il n'en pouvait confier les ennuis à personne, et son esprit semblait aliéné par la crainte[1]. »

L'un des principaux fauteurs de ces désordres, le Séjan de cette cour, était un fils d'Hérode, Antipater, dont on remarquait qu'il n'avait jamais de haines qui fussent justes, ni d'amitiés qui fussent fidèles[2].

Comme tous les tyrans qui ont besoin d'imposer jusqu'au dernier jour et de terrifier pour vivre, Hérode dissimulait sa vieillesse et se faisait peindre le visage. Sur le point de mourir d'une sorte de décomposition générale, il fit jurer à sa sœur, femme adroite et très-virile, qu'elle ferait égorger, dès qu'il aurait expiré, les premiers d'entre les Juifs qu'il tenait parqués dans le cirque de Jéricho; il voulait qu'ainsi toute la Judée fût en pleurs à ses obsèques, et que nul prince n'eût de plus belles funérailles[3]. Mais quel prince eût jamais songé à se faire pleurer comme Hérode? quel empereur païen imagina ce que projeta, ce que fit promettre, sous serment, le roi juif? Heureusement que l'adresse de la sœur l'emporta sur la cruauté du frère, ou que la politique du nouveau règne défendit ce qu'exigeait la barbarie du précédent. Hérode s'en était comme dédommagé précautionnellement en faisant égorger, cinq jours avant sa mort, son fils Antipater[4].

Ainsi le peuple juif à qui l'unité de Dieu, dans son dogme, semblait prescrire l'unité d'intentions dans sa vie[5], fut en proie à des dissensions permanentes: elles ne cessèrent ou ne parurent cesser que sous la main des tyrans: et la supériorité relative de son idéal lui épargna moins qu'à d'autres peuples la discorde et la servitude.

Minutius Félix explique ainsi sa chute: « Tant que les Juifs furent fidèles à Dieu, tant qu'ils lui obéirent, de petits ils devinrent grands; de pauvres, riches, et d'esclaves, rois, tous les éléments combattirent pour eux contre leurs ennemis. Lisez leur historien, vous verrez, poursuit-il, que les Juifs furent châtiés pour leurs

[1] Josèphe, *Hist. anc. des Juifs*, 16-11. — [2] *Ibid.*, 17-7. — [3] *Ibid.*, 17-9. — [4] *Ibid.*, 17-10.

[5] On a vu que Lactance puisait, dans la multiplicité des dieux païens, l'anarchie du monde. « Quoi! plusieurs généraux pour le même corps d'armée, plusieurs âmes pour le même corps humain! » (*Inst. div.*, 1-3.)

péchés selon les prophéties, et qu'avant d'être abandonnés de Dieu ils l'avaient abandonné[1]. » « Les Juifs étaient si aveugles, qu'ils ne comprenaient pas, dit Lactance, les prophéties qu'ils lisaient chaque jour[2]. » Tertullien parle comme Minutius Félix, ou plutôt celui-ci a répété Tertullien d'après lequel les Juifs furent heureux ou châtiés selon leur fidélité envers Dieu. « N'en convinssent-ils pas[3], ajoute-t-il, leur misère actuelle l'attesterait suffisamment. Chassés de leur patrie, vagabonds dans l'univers, ils ne peuvent résider nulle part, même comme étrangers[4]. » C'est toujours, on le voit, cette doctrine périlleuse de la solidarité de la vraie foi et de la prospérité matérielle du peuple qui affaiblit, si elle ne la supprime, la nécessité de la vie future.

Après tout, Jérusalem ne finit pas comme Rome. Jérusalem ne périt pas de vieillesse, mais de mort violente. Le peuple juif se défendit contre Rome avec un héroïsme si extraordinaire, qu'il eut quelque chose de surnaturel. S'il souffrit alors, s'il se dévoua jusqu'au prodige, on ne se l'explique que par la vigueur de sa foi égarée sans doute, mais intacte.

Tertullien reproche aux païens, comme signe de leur tiédeur pour leurs dieux, l'avarice de leurs offrandes, la rareté et le mauvais choix de leurs victimes. Or, l'an 66 de Jésus-Christ, à l'une de leurs dernières solennités comme nation, à la veille de leur chute, les Juifs, célébrant la fête des Azymes, immolèrent deux cent cinquante-six mille cinq cents victimes, et, comme dix convives ou même vingt se réunissaient autour d'un agneau, on supposa que le nombre des purifiés s'était élevé à près de trois millions[5]. Pendant le siége de Jérusalem, la mortalité fut telle que six cent mille habitants furent jetés dans les fossés par-dessus les remparts, pendant qu'à l'intérieur on changeait les maisons en sépulcres sans autre soin que d'en fermer les portes[6]. On ne vit jamais d'énergie plus farouche. D'après Josèphe, il périt dans ce

[1] *Dialog. d'Octavius*, 32. Voir aussi Lact., *Inst. div.*, 4-11, 14. — [2] *Inst. div.*, 4-10. — [3] Josèphe, du moins, en convient (*Guerre des Juifs*, 5-2). Voir. *ibid.*, 6-21, les signes célestes de la colère divine. — [4] *Apologét.*, ch. 21. — [5] Josèphe, *Guerre des Juifs*, 6-46

[6] Les détails terribles sont si fréquents dans cette guerre, qu'on ne sait que choisir. « L'amas des corps entassés était tel, qu'il bouchait les abords des rues ; le sang dont la ville était inondé éteignit le feu dans plusieurs foyers. » (*Ibid.*, 6-42.)

siége, ou à son occasion, onze cent mille personnes : la seule pensée d'un tel désastre épouvante [1].

Mais parcourez dans Josèphe quelques-uns des incidents de ce siége, et, par exemple, un assaut donné par les Romains au temple de Jérusalem en flammes : le petillement de l'incendie, les hurlements du peuple, le bruit des légions en fureur, les cris des factieux, les populations des montagnes environnantes répondant à ces sinistres clameurs, le sang ruisselant de toutes parts et semblant disputer les ruines du temple à l'incendie, et pourtant, par un dernier effort, les assiégés repoussant enfin les Romains [2], ce tableau terrible a quelque chose d'infernal, il faut le lire, et que serait-ce que de l'avoir vu?

Or ce tableau n'est pas unique. Chaque ville de la Judée fut une Jérusalem pour la résistance, même après la chute de Jerusalem. Massada, par exemple, qui était défendue par son site et par des fortifications extraordinaires, l'œuvre d'Hérode, sembla une dernière ressource. Hérode y avait accumulé les approvisionnements; et telle était l'excellence du climat et des appropriations, que, cent ans après leur dépôt [3], les provisions conservaient toute leur fraîcheur. Par des ouvrages inouïs, les Romains finirent par entamer les remparts de Massada qui semblaient construits dans les airs. Quand les assiégés en sont là, ils se réunissent sur la place publique, y délibèrent et y arrêtent leur mort en masse; les femmes encourageant les hommes dans ce terrible dessein. En conséquence, après avoir brûlé toutes leurs richesses, ils tirent au sort dix hommes chargés d'égorger tout le reste. Quand tout fut tué, si ce n'est les dix exécuteurs, l'un de ces dix se chargea des neuf autres. Resté seul, il demande à haute voix s'il n'est nécessaire à personne, et, après s'être assuré que tout est mort autour de lui, il se tue lui-même auprès des siens, sur un amas de cadavres. Le lendemain, comme le silence de la place inquiétait les Romains

[1] « Je ne crois pas que, depuis la création du monde, une ville ait tant souffert, » dit Josèphe (*Ibid.*, 5-28.)

« Parmi les onze cent mille victimes juives qui périrent au siége, un très-grand nombre appartenaient aux provinces, d'où elles étaient venues pour la fête de Pâques. » (*Ibid.*, 6-45.)

[2] *Ibid.*, 6-28.

[3] Savoir : de la fin du règne d'Hérode à l'avénement de Vespasien.

qui n'avançaient qu'avec défiance, une vieille femme et un enfant sortis d'un égout leur racontèrent l'événement[1]; Dieu s'étant comme réservé deux témoins de ce drame incroyable.

Ce n'étaient pas seulement en corps de peuple, en débris de peuple que les Juifs résistaient; ils bravaient les Romains individuellement. Les derniers partisans de la nationalité juive, les sicaires qui désolaient les campagnes, ces judaïstes qui ne reconnaissaient que Dieu pour maître, combattirent jusqu'au dernier pour leur foi, et les tourments ne purent rien sur eux. Plutôt que de nommer l'empereur leur souverain, ils se laissaient brûler, mutiler, et semblaient se réjouir qu'on les mît en pièces[2].

Cette société meurt donc sous Vespasien toute vive, et, quand elle renaît sous Adrien, ce n'est que pour mourir violemment encore. Les Juifs périrent donc en Orient par leur anarchie ou par leur faiblesse politique en face du peuple roi; mais leur foi se soutint jusqu'au bout[3]; nulle parité sur ce point entre Rome et la Judée. La captivité même du Dieu juif qui impressionnait les Romains contre les vaincus à qui on l'objectait comme un signe de leur condamnation sociale[4], n'ébranla pas la constance juive. Pourquoi? « C'est qu'il y a, dit Tertullien, deux avénements du Christ : l'un dans son humilité, il est passé; l'autre dans sa gloire, mais à la fin des siècles, et que les Juifs, qui ont méconnu le premier, espèrent toujours le second[5]. » Voilà qui est précis; c'est ce qui explique la persistance de leur foi et l'héroïsme de leur chute; et voilà comment ce n'est pas moins dans les causes que dans la forme que Rome et Jérusalem diffèrent quand elles succombent.

Ainsi qu'on l'a vu, le caractère social des Juifs s'explique par le caractère général des races de l'Orient africain dans lequel ils vécurent. La réprobation dont ils furent l'objet, non de la part du gouvernement romain, mais de la société romaine, s'explique par la défaveur qui les poursuivait en Orient, et cette défaveur naît de l'exclusivisme de leurs institutions et de leurs instincts. J'ai dit

[1] Josèphe, *Guerre des Juifs*, 7-30. — [2] *Ibid.*
[3] « Obstinatio viris feminisque par, ac si transferre sedes cogerentur, major vitæ metus quam mortis. » (Tacite, *Hist.*, 5-13.)
[4] Minut. Félix, *Dialog. d'Octavius*, 10. — [5] *Apologét.*, ch. 21.

que l'idéal des croyances juives, supérieur au paganisme, s'en rapprochait pourtant, et par la métempsycose qui souillait cet idéal, et par ce qu'il offrait d'indéterminé sur la vie future, et par la solidarité qu'il admettait entre la prospérité matérielle d'un peuple et ses croyances, et par l'attente même d'une prospérité toute terrestre que devait lui apporter ce Messie toujours espéré : on a vu enfin que, par son tempérament et ses passions, la race juive, quoique pleine de foi et très-énergique dans sa foi, s'était montrée très-rebelle et très-inférieure à son idéal.

Quelques dernières considérations seront ma conclusion.

Josèphe, après avoir prouvé l'excellence du judaïsme et l'antiquité d'origine de la race juive, en tire cette conséquence, que les Juifs ont donné au monde les meilleurs préceptes, et qu'ils sont les instituteurs des nations en quelque sorte, puisque nul peuple ni n'est si ancien [1], ni n'a un si bon fond de doctrines [2]. Josèphe disait vrai, même de son temps, quoique son observation soit plus applicable au nôtre, puisque c'est du judaïsme qu'est issu le christianisme, et qu'en prenant possession du monde antique le christianisme a renouvelé l'idéal de ses peuples : mais, avant le règne du christianisme, le judaïsme, culte vivace mais restreint, idéal supérieur mais peu connu, fut plutôt quelque chose par son berceau (foyer religieux, sanctuaire des mystères pieux du monde antique et touchant à plusieurs continents, puisque la Judée et l'Égypte se confondent par leur théâtre) qu'il n'eut de portée par son effusion parmi les hommes. Le judaïsme resta comme enfoui dans un coin de l'Orient [3], et n'en sortit que par la transformation chrétienne. Jusque-là ce ne fut qu'un germe caché, qu'une sorte de chrysalide religieuse, et ce n'est qu'en brisant sa vieille enveloppe que l'esprit qu'il renfermait put planer sur la terre.

D'autre part, la race juive, inférieure à son idéal, a été, par ses qualités comme par cet idéal, supérieure à son théâtre; elle a puissamment agité cette étroite scène de la Judée ; elle l'a passionnée, illustrée de ses émotions, de ses souffrances et des mille drames

[1] Josèphe, *Contre Appion*, passim, surtout dans le Ier livre et la conclusion

[2] Moïse précède Homère de plus de cinq cents ans. (Tertull., *Apologét.*, 19.)

[3] « L'Orient a un rapport particulier avec Dieu, qui est le vrai principe de la lumière » (Lact., *Inst. div.*, 2-10.) — La raison n'est que poétique peut-être, mais l'observation est juste : l'Orient est éminemment religieux

qui constituent sa merveilleuse histoire, elle l'a souvent débordée par ses grandeurs, et l'Orient africain n'a haï la race juive que parce qu'il l'avait subie.

Le judaïsme, en tant que dogme charnel[1] et terrestre, ne fut qu'un paganisme épuré[2]. Comme le paganisme romain, il se proposa surtout le gouvernement de la société et son bonheur ici-bas, l'un et l'autre paganisme furent théocratiques. Mais le paganisme romain fut éminemment politique; le judaïsme fut éminemment sacerdotal[3]. L'esprit de caste ne fut presque rien chez l'un; il fut presque tout chez l'autre. Le paganisme romain est tombé de la même chute que sa politique; il est mort moralement comme physiquement, parce que sa chute ne lui laissait nulle espérance. Le judaïsme, qui s'est réservé l'espérance, vit toujours. C'est parce qu'il attend toujours quelque chose (*expectatio gentium*[4]) qu'il dure à travers les siècles. Il s'obstine à vivre, parce qu'il a intérêt à vivre : un grand esprit est le souffle qui vivifie encore sa dépouille.

[1] « Des viandes, des cérémonies charnelles, jusqu'au temps où la loi serait corrigée J. C. a substitué son sang au sang des boucs. » (*Saint Paul aux Hébreux*, 9.)

[2] La métempsycose juive des pharisiens, selon Josèphe ces âmes prisonnières après la mort, ou bien retournant dans la suite des siècles recommencer une vie terrestre, sont textuellement dans Virgile :

« Dolent gaudentque, neque auras
Despiciunt », etc (*Énéide*, liv 6.)

[3] Le grand sacrificateur veille à l'observation des lois, juge les différends; quiconque lui désobéit est châtié, comme s'il eût désobéi à Dieu même » (Josèphe, *Contre Appion*, 2-7)

[4] Saint Justin, 2e Apologie

XI

CHRISTIANISME

Bossuet termine magnifiquement ce qu'il nomme la neuvième époque de l'humanité : « Victorieux par mer et par terre, dit-il d'Auguste, il ferme le temple de Janus. Tout l'univers vit en paix sous sa puissance et Jésus-Christ vient au monde[1]. » Dans cette image sublime, la naissance du Christ et la paix du monde semblent indivisibles. On dirait que l'une enfante l'autre comme l'aube engendre la lumière, ou comme les premiers rayons du soleil excitent les brises matinales ; mais Bossuet ne va pas plus loin que l'apparence, son bon sens s'arrête à l'image.

L'ardent Pascal va plus avant : « *Effundam spiritum meum*[2], dit-il; tous les peuples étaient dans l'infidélité et la concupiscence; toute la terre fut ardente de charité. Les princes quittent leur grandeur, les filles souffrent le martyre. D'où vient cette force ? C'est que le Messie est arrivé, voilà l'effet et les marques de sa venue[3]. » Comme eux, mais avec plus d'imagination que de sens, Chateaubriand s'écrie : « Le Messie vient, la race vendue finit[4],

[1] *Disc. sur l'hist. univ.* — [2] Joël II 28. — [3] *Pensées*, édit. Havet, art. 18, § 2. — [4] *Études histor.*, p. 107. — C'est se moquer, la race vendue finit si peu alors, qu'elle dure encore.

la race rachetée commence; » il poursuit en ces termes : « Saint Jean mourut à Ephèse à peu près sous Trajan · quels rapides et étonnants progrès ! Les temples sont abandonnés[1] ; on ne trouve déjà plus à vendre des victimes : et l'évangéliste saint Jean venait à peine de mourir[2] ! » Ces fragments sont toute une école ; ces images, ces mouvements, ce lyrisme, ont séduit de brillantes intelligences, et cette flatterie pour le christianisme a eu pour complices tous ceux qu'animait cet esprit de salutaire réaction qui nous ramène chaque jour vers un culte si pur, si éprouvé et sorti si noblement de ses épreuves.

Cette conquête subite et théâtrale du monde par le christianisme est-elle vraie? Je n'en crois rien ; et Bossuet, qui a si bien décrit la marche historique du mouvement chrétien dans l'univers, est moins absolu. Ce mouvement s'est opéré comme il le devait, avec cette majestueuse mais invincible lenteur que Dieu met à toutes ses œuvres; il s'est opéré comme l'entendaient les Apôtres. Les pharisiens demandaient à Jésus-Christ, dit saint Luc, quand viendrait le royaume de Dieu. Il répondit : Le royaume de Dieu ne vient pas d'une *manière qui se fasse remarquer*, et on ne dira point il est ici ou il est là ; dès à présent, le royaume de Dieu est parmi vous[3] ; » ce qui signifie, si je ne me trompe, qu'avec Jésus-Christ est venu dans le monde l'esprit nouveau qui porte l'homme vers le ciel ; et que quiconque veut se livrer à cet esprit entre dans le royaume céleste ; mais ce qui dit formellement, comme l'a confirmé l'histoire, que le christianisme n'a pas dû paraître à la manière de nos pouvoirs terrestres, et qu'il ne s'est pas proclamé avec le cortége, la pompe, la soudaineté et ce je ne sais quel prestige de surprise qui accompagne un monarque quand on bat aux champs au dehors pour honorer son passage, ou qu'au sein de la cour on lui ouvre les portes en criant officiellement : *Le roi !* C'est qu'en effet le christianisme eut pour obstacle les Césars, ou plutôt la société romaine, qu'il attaquait dans ses traditions et sa foi,

[1] Pendant que le culte païen se refroidissait en Bithynie, selon Pline, il était plus fervent que jamais à Delphes, selon Plutarque. (V. Plutarq., *Pourquoi la Pythie ne rend plus d'oracles en vers*.)

[2] *Études histor.*, p. 146, 147.

[3] Saint Luc, *Évang.*, ch. 17, v. 20. — « Il ne brisera pas le roseau cassé, il n'achèvera point d'éteindre la mèche qui fume encore. » (Saint Matthieu, ch. 12, v. 20.)

c'est-à-dire dans son essence, puis les philosophes, qu'il n'attaquait pas moins que la société romaine si éprise des philosophes : il eut pour obstacle les préjugés généraux, les calomnies individuelles nées de tant d'orgueils froissés, de tant de cultes irrités contre un seul. — Enfin, l'étrange nouveauté de son symbolisme : les difficultés de ses vertus[1] ; mais surtout ses propres discordes, c'est-à-dire les schismes qui suivirent en les compromettant ses premières victoires, arrêtèrent son essor : c'est là ce que je crois la vérité sur sa marche.

L'école récente ne me semble pas moins faire erreur sur l'objet fondamental du christianisme que sur sa marche historique. « Jésus-Christ, dit Turgot, est venu apprendre aux hommes à s'aimer[2], » et je conviens que le christianisme a popularisé le sentiment de la pitié ; mais, pour croire qu'il ait créé le cœur humain, il faudrait n'avoir jamais vécu dans le commerce des anciens ; il faudrait ignorer Homère, Virgile, Tacite, méconnaître jusqu'au titre du traité des devoirs de Cicéron, ou son chef-d'œuvre sur l'amitié; il faudrait surtout n'avoir pas lu les lettres de Pline le Jeune, qui toutes respirent la sensibilité, la bonté et les mille délicatesses, les mille bienveillances qui naissent du cœur. Selon d'autres, le chistianisme a triomphé du mépris pour la pauvreté dans cette société hautaine qui avait spolié le monde ; mais n'ai-je pas dit, et qui ne sait, combien Rome sut toujours honorer la pauvreté de ses ancêtres, source de sa gloire, et combien l'éloge de la pauvreté était sur toutes les lèvres, lors même que l'aristocratie romaine fut le plus éblouie de sa richesse? D'autres nous parlent fastueusement soit de la prostitution, soit de l'exposition des jeunes enfants, soit de la servitude de la femme que le christianisme fit cesser ; mais sont-ils bien sûrs qu'on n'expose plus des enfants depuis la venue du christianisme? qu'il n'y a pas depuis lors la moindre prostitution? ou que la femme chrétienne, parmi le peuple surtout, soit fort affranchie, je ne dis pas de la misère, mais de la brutalité, de la paresse et de l'égoïsme de son mari mauvais chrétien, sans

[1] On ne naît pas chrétien, disaient les premiers confesseurs (Tertull., *Apologét.*, ch. 18, et *Lettre de saint Jérôme à Læta*. — Ils voyaient l'obstacle, ils sentaient la force du courant qu'ils remontaient.

[2] V. son discours *Sur les avantages procurés par le christianisme*, 3 juillet 1750.

doute, mais chrétien? Les magistrats en savent quelque chose, le prêtre chrétien en sait encore plus que les magistrats. Je me suis expliqué sur l'esclavage antique que le christianisme aurait tué, pour ainsi dire en apparaissant, selon ses panégyristes, et qui dure encore au dix-neuvième siècle dans un immense continent chrétien : mais, du moins, disent d'autres, la famille chrétienne a été constituée sur des bases plus larges, « plus en harmonie (je cite) avec le droit des gens et la conscience du genre humain » Je me rends mal compte d'expressions si vagues, qui ne reposent sur rien, mais, quand je songe à la noble et puissante organisation de la famille romaine, l'une des gloires et la plus forte garantie peut-être de Rome, quand je songe même à ce qu'il y eut de vigueur dans l'imparfaite imitation qu'en firent nos pères, j'ai le malheur de croire que la famille moderne, non-seulement n'est pas mieux organisée, mais même qu'elle n'est pas organisée du tout; j'ai le malheur de trouver que, de notre temps, que, chez nous, la famille n'existe pas. Je vais plus loin, je dis que le jansénisme[1] chrétien détruit la famille. « Votre mère, les cheveux épars, dit saint Jérôme, vous montre le sein qui vous allaita; votre père vous défend de sortir, il se couche sur le seuil de la porte; sortez, dit saint Jérôme; passez par-dessus. Être impitoyable dans le sacrifice, c'est le caractère de la vraie piété[2].... J'aurais, poursuit-il, à ensevelir mon frère, que cette considération ne serait rien pour moi si le service de Jésus-Christ m'appelait, et pourtant Jésus-Christ recommande qu'on ne refuse la sépulture à personne[3]. » Quelle dureté, quels accents cruels! Je sais que les temps et que l'ardeur du convertisseur excusent ce langage; mais n'y sent-on pas l'âpreté stoïcienne? Est-ce ainsi que serait reconstituée la famille sous le christianisme? n'est-ce pas plutôt ainsi qu'on dissoudrait toute famille? Enfin, les prôneurs chrétiens veulent que le christianisme nous ait appris la liberté dans l'expression de la vérité; je ne sais même quelle nu-

[1] C'est-à-dire cette pente excessive au sacrifice que l'Église repousse comme un danger, parce qu'il effraye et rebute la nature humaine.

[2] *Lett. à Héliodore.*

[3] *Ibid.* — « Jésus-Christ ne veut pas qu'on lui préfère un père ou une mère, un fils ou une fille. » (Saint Matthieu, ch. 10, v. 37.) Mais l'Église nous apprend comment et dans quelle mesure s'applique ce texte où deux devoirs se combattent, car c'est J. C. aussi qui a dit : « Honorez votre père et votre mère. » (Saint Matthieu, ch. 10, v. 10.)

dité dans la franchise de cette expression[1]. Je m'en remets sur ce point à ceux qui voudront bien prendre le soin de comparer par eux-mêmes : une étude directe des documents les instruira pleinement, s'il leur faut quelque chose de moins incomplet que ce que j'ai dit sommairement sur ce texte[2]. — Parlerai-je de l'égalité sociale dont le christianisme aurait doté le monde suivant plusieurs? Mais, à part l'esclavage, qui dure encore parmi nous, à part certaines époques de transition que la société chrétienne a connues comme les autres, y a-t-il jamais eu plus de véritable égalité qu'à Rome, où l'esclave pouvait voir son petit-fils sénateur; où l'étranger, sous prétexte de philosophie, gouvernait les grandes maisons; où le premier venu, un affranchi quelconque doué de quelques talents politiques, gouvernait l'État; où le sénat s'ouvrait rapidement à toutes les nations en attendant qu'Antonin déclarât citoyens romains tous les membres de l'univers romain, où l'esprit d'exclusion et de caste furent si contraires à l'esprit général de Rome, que les dieux mêmes y étaient hospitaliers et communiquaient en quelque sorte leurs prérogatives comme leur puissance. Je ne crois donc pas que l'école moderne, qui n'est pas celle de Bossuet, car elle l'outre et le dénature, soit plus exacte sur l'objet essentiel du christianisme que sur sa marche.

Je voudrais donc, après avoir réfuté quelques idées régnantes sur le mouvement chrétien, montrer ce qu'il y a de vrai sur ce mouvement, puis dire la philosophie du christianisme; après cela son dogme; enfin sa portée sociale et son véritable esprit. J'ai procédé à peu près de même pour les trois cultes comparés : je les dégage de ce que je crois qu'ils ne sont pas, pour les montrer ce que je crois qu'ils sont; et, comme toutes bonnes prémisses conduisent à une conclusion acceptable, je tenterai de conclure raisonnablement d'après mes prémisses.

[1] V. Balmès, le *Protestantisme comparé au catholicisme*, I-185.

[2] V. ci-dessus *Du Ressouvenir de la liberté perdue* et *De l'Opinion publique à Rome*. — Pour plus ample information, je renvoie à Thucydide, à Platon, à Tite-Live, à Cicéron, à Sénèque, à Tacite, à tous les anciens en vérité; même à ceux qu'on accuse de flatterie envers le pouvoir. Voyez, par exemple, Paterculc sur Caton.

I

C'est en appréciant les Césars que je jugerai leur conduite à l'égard des chrétiens, c'est en résumant la philosophie et le dogme chrétien que je montrerai combien ils furent contraires à la philosophie dominante et même à toute prétention purement philosophique; d'où la conséquence, en principe, que la philosophie dut être ennemie de ce qui lui était si contraire, conséquence que l'histoire atteste en fait. On sait, par exemple, que les chrétiens, d'abord confondus avec les juifs leurs prédécesseurs religieux, furent l'objet d'une répulsion générale et qu'on les maudit longtemps avant de les connaître. En parlant de leur persécution sous Néron, Suétone se contente de dire que « ces hommes infectés d'une nouvelle et dangereuse superstition furent livrés au supplice[1]. » C'est avec cette insensibilité qu'il en parle. Le sage, le réservé Quintilien ne traite pas mieux les juifs : « Des fondateurs de villes, dit-il, se sont éternellement déshonorés pour avoir fait un peuple d'une horde fatale à d'autres peuples, ainsi qu'on le reproche au premier auteur de la superstition judaïque[2]. » Saint Jean écrivait de son côté dans l'Apocalypse : « Vous êtes noircis par les calomnies de ces soi-disant juifs qui ne sont pas juifs, mais de la synagogue de Satan[3]. » Ainsi la haine des chrétiens contre les juifs, comme celle des juifs contre les chretiens, alimentait contre leurs principes celle des païens, qui les confondaient[4].

Minutius Félix exprime très-bien cette haine, qu'il motive à peu près en ces termes : « Cette maudite secte croît, pour ainsi dire, avec nos vices; on ne saurait s'occuper trop tôt de l'extirper. Les chrétiens se reconnaissent à de certains signes, ils s'entr'aiment même avant de se connaître. La luxure est une partie de leur religion; ils s'appellent entre eux frères et sœurs pour convertir la débauche ordinaire en inceste; on dirait qu'ils aiment à savourer le crime; et, s'il n'en était rien, pourquoi tant de rumeurs? ils

[1] Suét., *Vie de Néron*, 16. — [2] *De l'Instit. orat.*, 3-7. — [3] *Apocalypse*, 11-9.
[4] « Ne vous étonnez pas, mes frères, si le monde vous hait. » (Saint Jean, *Epît.* 1, ch. 3, v. 13.

adorent, dit-on, une tête d'âne dans je ne sais quelle sotte superstition bien digne de leur vie ; on prétend qu'ils vénèrent les organes honteux de leurs prêtres, et, certes, si ce ne sont que des soupçons, leur culte nocturne et clandestin les favorise. Dans leurs initiations, ils placent devant le néophyte un enfant couvert de pâte pour mieux cacher le meurtre qu'ils préparent, c'est là qu'il faut que l'initié plonge plusieurs fois son couteau ; et c'est quand le sang en ruisselle qu'ils sucent avidement ce sang gage de leur silence. En un jour solennel, ils s'assemblent tous ; après s'être gorgés de vin et de viande, la luxure commençant à les échauffer, ils attachent un chien au candélabre qui les éclaire et lui jettent un gâteau si loin, que, pour y mordre, le chien renverse nécessairement le flambeau. Alors on se mêle au hasard ; on est incestueux sans témoins, et ceux qui n'en trouvent pas l'occasion le regrettent, car tous leurs vœux sont pour le mal qui s'opère ; et combien de choses je tais ! mais les ténèbres qu'ils cherchent les accusent. Craint-on de publier ce qui est honnête ? il n'y a que le crime qui demande le secret. Pourquoi ces mystères, ces conciliabules, sinon parce qu'ils couvrent quelque infamie ? Puis, quel est ce dieu solitaire, ce Dieu que n'adore nul peuple, pas même le peuple romain, qui les révère tous ? Qu'est ce, enfin, que ce pauvre Dieu, maintenant captif des Romains[1] ? » Tel est le pamphlet permanent qui circulait dans les cercles païens contre le christianisme. Ce n'étaient pas seulement les premiers apôtres, ce n'était pas le premier apologiste du christianisme, saint Justin, qui avait à y répondre ; c'étaient même Tertullien[2] et saint Augustin : « Nous montrons nos églises, s'écrie ce dernier, qu'on nous montre les lieux où nous initions au mal[3]. » On voit par là combien la prévention fut vive et tenace.

Les chrétiens eux-mêmes prêtaient matière au blâme : après leurs premiers progrès, que Tacite constate, puisque sous Néron ils formaient, selon lui, une immense multitude[4] qui, un instant réprimée, débordait de nouveau[5] ; ce que Pline le Jeune confirme

[1] Minut. Félix, *Dialog. d'Octav.*, 9-10. — [2] V. son *Apologét.* — [3] Cité par Balmès dans le *Protestantisme comparé au catholicisme*, 1-187.

[4] « Ingens multitudo » (*Ann.*, 15-46.

[5] « Rursus erumpebat » (*Ibid.*

sous Trajan pour la Bithynie (quoiqu'il ne faille pas le prendre au pied de la lettre, car on se grossit toujours les proportions de ce qu'on déteste) : après ces progrès, vinrent les dissidences que le succès provoque. Les descendants de Marcion et de Ponticus passent pour chrétiens, écrit saint Justin, mais ils ressemblent en ce point à ceux qu'on nomme philosophes et qui n'ont entre eux rien de commun, sinon qu'ils parlent de philosophie[1]. » C'était un premier mal que ce schisme : il obligeait les chrétiens, jusque-là purement accusateurs, à se justifier, et saint Justin propose au sénat de produire un livre composé contre les hérétiques[2]. Mais les hérésies qui croissent augmentent les difficultés du christianisme, et il vient un instant où, sous Constantin même, Lactance écrit « que l'état des choses n'est pas tellement désespéré qu'il ne se trouve encore des gens assez bien doués pour embrasser la vérité et suivre la bonne voie dès qu'on la leur montrera.... J'entreprends, poursuit-il, de les convaincre, bien que je les sache plus disposés à verser le sang des justes qu'à les écouter[3]. » Il est évident que le christianisme traversait une fort grave crise, et l'empereur Julien était à la veille d'une restauration païenne dont la portée n'eût peut-être pas été médiocre si ce prince entreprenant, dont les débuts furent si heureux, n'eût pas péri si jeune.

Les mœurs même des chrétiens semblaient devenir douteuses comme leurs doctrines ; et saint Jérôme[4], très-accusé lui-même, accuse ses adversaires : « Il est beau, pour un évêque, dit-il, de faire nourrir les pauvres ; mais il est honteux pour tous les prêtres de chercher à grossir leur patrimoine. On en voit qui, nés dans l'indigence, sous un toit de chaume où ils apaisaient mal leur faim avec du pain noir et du millet, dédaignent maintenant et le miel et la fleur de froment ; ils distinguent les poissons par leurs noms et leurs espèces ; ils savent les meilleurs gîtes des fins coquillages ; leur goût est assez exercé pour distinguer de quels pays viennent les oiseaux qu'ils mangent ; les raretés excitent leur convoitise[5]. » Ces torts étaient encore compatibles avec quelque di-

[1] *Deuxième Apologie*, p. 70.
[2] *Ibid.*, p. 70. — [3] *Inst. div.*, 5-1.
[4] Il était contemporain de l'empereur Julien, et suivait de près Lactance.
[5] *Lett. à Népotien.*

gnité personnelle, quoique antichrétiens. Ce qui suit est plus grave, il est vrai que saint Jérôme l'affirme moins : « On prétend, poursuit-il, qu'il y en a qui circonviennent les vieilles gens sans enfants; qu'ils se tiennent au lit du malade pour offrir le bassin et rendre des services dégoûtants; que l'apparition du médecin les inquiète; que la moindre apparence d'un mieux les désole, parce qu'elle compromet leurs espérances; et que, pendant que l'avarice les ronge, ils simulent la joie, et promettent au mourant la vie de Mathusalem. Que d'efforts, dit saint Jérôme, pour un misérable héritage! A combien moins de frais on acquiert les promesses du Christ[1]! » Les exemples du relâchement partaient de haut; l'empereur Constantin lui-même avait des intentions plus chrétiennes que ses mœurs; et, par son luxe oriental, par le soin qu'il prenait de sa chevelure trop richement ornée, il justifiait le sarcasme de Julien, qui l'appelle *une coiffeuse*[2], et qui, dans le *Banquet des Césars*, le place près de la Mollesse, laquelle, l'ayant paré d'une robe à fleurs comme une courtisane, le présente à la Luxure[3]. Ainsi les cupidités et les vanités corrompaient déjà la société chrétienne. Non-seulement des prêtres s'enrichissaient par la mendicité, mais des chrétiens s'enrichissaient en faisant l'aumône. « Il y a des gens qui donnent peu pour recevoir davantage; leurs aumônes, dit saint Jérôme, sont des hameçons[4]. » Lui-même, si fier contre l'aristocratie païenne, que les chrétiens affectaient souvent de méconnaître[5], il aimait à relever chez les chrétiens la noblesse d'origine, flattant à cet égard un penchant trop commun[6] parmi les siens. Les mœurs donc se troublaient comme les principes.

Je me borne à mettre en relief ces causes d'une déviation du christianisme assez marquée dans l'histoire; je ne m'en prends pas pour cela aux dogmes chrétiens, dont l'application souffrait alors, comme elle a souffert depuis des faiblesses humaines, sans que les vices des hommes puissent en corrompre l'idéal. Je n'entends

[1] *Lett. à Népotien.* — Saint Pierre avait prévu ce relâchement (V. son épît. 2, ch. 2, v. 2-14).

[2] V. le *Banquet des Césars*, commenté par Spanheim, p. 299. — [3] *Banquet des Césars*, ci-dessus, p. 306. — [4] *Lett. à Népotien.*

[5] Dans l'épitaphe qu'il composa pour sainte Paule, saint Jérôme qualifie la défunte de « Gracchorum soboles », bien plus, de « Agamemnonis inclyta proles. » (Saint Ambroise, t. 3-131; t. 2, p. 313 et 688.)

[6] Gaudentius, p. 171.

que réfuter ceux qui n'admettent qu'un christianisme tout d'une pièce, tout parfait, toujours victorieux dans la pratique; triomphant, comme les héros de roman, par cela seul qu'il se nomme : ce faux christianisme n'est que le roman du christianisme. Cherchons-en la réalité; je la crois plus solide que son fantôme.

II

Le dogme chrétien et les symboles dont on l'accompagnait étaient d'une singulière nouveauté pour les païens. Comment les Grecs, comment les Romains surtout, eussent-ils cru facilement qu'ils avaient besoin d'être rachetés de leurs antiques vertus et de leur vieille gloire? « Il n'y a qu'un Dieu, leur disait pourtant saint Paul; il n'y a qu'un médiateur entre Dieu et les hommes, savoir : Jésus-Christ homme, lequel s'est livré lui-même pour la rédemption de tous. C'est pour le proclamer que j'ai été institué docteur des peuples [1], et c'est sans doute quelque chose de grand que ce mystère de piété qui s'est montré dans la chair, qui a été justifié par l'esprit, qui s'est manifesté aux anges, qui a été prêché parmi les nations, cru dans le monde et reçu dans la gloire [2]; » et, quand saint Pierre leur disait à son tour : « Désirez ardemment comme des nouveaux-nés le lait spirituel le plus pur pour qu'il vous fasse croître pour le salut [3], » on peut comprendre combien des idées si étranges, revêtues de cette mysticité de formes, devaient étonner des intelligences pratiques accoutumées au palpable en toutes choses. Saint Jean, de son côté, faisant parler le Dieu des chrétiens dans l'Apocalypse, lui prêtait ce langage abstrait : « Je suis l'alpha et l'oméga, le principe et la fin [4]. » Le titre même du livre renfermant les nouvelles doctrines avait quelque chose d'insolite : c'était un testament; c'était celui du Dieu nouveau, du Dieu qui était mort pour expier les iniquités du monde, et saint Paul ne manquait pas d'ajouter que l'exécution du testament sup-

[1] *Première épître à Timothée*, ch. 2, v. 6, 7. — [2] *Ibid.*, c. 3, v. 16. — [3] *Épît.* I, ch. 2, v. 2. — [4] Ch. 1, v. 8.

pose nécessairement la mort du testateur [1]. Il disait encore : « Que, de même que selon la loi tout se purifie avec le sang, les péchés ne sauraient être remis sans effusion de sang [2]. » Et saint Jean confirmait ces idées en représentant Jésus-Christ dans l'Apocalypse sous des dehors sanglants : « Il était vêtu, dit-il, d'une robe de sang, et se nommait le verbe de Dieu. » C'était là tout un ensemble d'idées insaisissables ou sinistres, quand on s'arrêtait à la surface, quand on n'en pénétrait pas l'aspect tout salutaire et contraire en quelque sorte aux apparences ; mais les païens n'en voyaient que le côté sombre, et leurs préjugés transformaient les premiers chrétiens en fous sanguinaires.

« Celui qui prétend qu'ils adorent, objectaient-ils, un homme qui a été pendu pour ses crimes et que le bois d'une croix fait partie de leur culte, celui-là leur attribue des autels dignes d'eux, et leur fait adorer ce qu'ils méritent [3]. Ajoutez à cela des contes de vieilles femmes : ils prétendent, par exemple, qu'ils ressusciteront avec leur cendre et leur poussière. Ils se promettent, comme gens de bien, une éternelle félicité après leur vie, et nous menacent de tourments éternels, eux qui sont les pires des hommes. Voyons un peu, leur dira-t-on, ressusciterez-vous sans corps ou avec un corps, et ce corps sera-t-il le vôtre ou celui d'un autre? Vous reprendrez votre corps, mais depuis longtemps il ne sera plus; vous en revêtirez un autre, mais alors ce ne sera plus vous. Et qui donc, depuis tant de siècles, nous est revenu sur la terre pour nous montrer ce prodige? Ce ne sont là que des chimères d'esprits malsains. Apprenez plutôt votre condition future par votre condition présente : vous avez faim, vous êtes pauvres et votre Dieu le souffre! il ne veut donc, ou ne peut vous secourir. Voici des supplices, voici des croix qu'il vous faut non plus adorer mais subir; où est votre Dieu si secourable aux morts et si nul pour les vivants? Votre Dieu qu'on ne voit pas, que vous ne sauriez montrer, connait toute notre vie, toutes nos actions selon vous; c'est-à-dire que vous vous faites un Dieu fâcheux, inquiet, indiscret, d'une curiosité insatiable et indécente. Misérables que vous êtes, vous ressusciterez si peu, que vous ne vivez même pas; quoi de

[1] *Aux Hébreux*, ch. 9, v. 16, 17. — [2] *Ibid.*, vers. 22. — [3] Minut. Félix, *Dialog. d'Octav.*, 9.

plus illettré, quoi de plus ignorant que chacun de vous? Vous cherchez dans les cieux notre destinée, et vous ignorez même la terre. » Les païens nouvellement chrétiens répondaient sensément[1] : qu'il fallait bannir d'abord de toute discussion la calomnie, et que le langage des préjugés est trop superficiel et trop confus pour s'y arrêter[2].

Mais, pour vaincre le préjugé, il ne fallut pas moins l'accepter jusqu'à un certain point. Il fallut montrer que les nouveautés chrétiennes n'étaient pas sans précédents dans le monde, quoique sous une forme différente; et que les symboles chrétiens avaient pour antécédents les fictions païennes. « Pourquoi nous haïr quand nous parlons comme vos philosophes et vos poëtes, s'écrie saint Justin, en vous offrant, il est vrai, des doctrines supérieures? — Quand, par exemple, nous disons que Dieu a tout créé et tout orné de ses mains, ne parlons-nous pas comme Platon? Quand nous vous entretenons d'une dernière conflagration, ne répétons-nous pas les stoïciens d'après lesquels le feu renouvellera tout jusqu'aux dieux mêmes? Si nous professons la résurrection des âmes, si nous disons que les méchants seront punis, les bons récompensés, ne pensons-nous pas comme vos philosophes et vos poëtes? L'auteur comique Ménandre ne dit-il pas avec nous qu'il ne faut pas adorer comme des dieux vos statues? Si nous prétendons que la raison et le verbe sont le premier fruit de Dieu, que Jésus Christ notre maître est une émanation divine sans mélange; qu'il a été crucifié, qu'il est mort, qu'il est remonté vivant au ciel, quoi de nouveau pour ceux qui connaissent les fils de Jupiter? Mercure n'est-il pas, selon vos propres écrivains, le verbe, l'interprète, le maître de toutes les sciences? N'est-ce pas un coup de foudre qui a fait monter Esculape au ciel? Bacchus n'a-t-il pas été déchiré? Hercule ne s'est-il pas brûlé lui-même pour en finir avec ses travaux? Les Dioscures ne sont-ils pas nés de Léda comme Persée de Danaé? Pégase n'a-t-il pas emporté Bellérophon? Ariane n'a-t-elle pas été reçue parmi les astres? N'avez-vous pas admis le serment de gens qui vous affirmaient avoir vu monter, du bûcher vers le ciel, des Césars enflammés[3]? » Saint

[1] Minut. Félix, *Dialog d'Octav.*, ch. 9 à 13. — [2] *Ibid.* — [3] Saint Justin, *Deuxième Apologie*, p. 67.

Justin revient sur ce parallèle : « Nos écritures, où nous lisons, dit-il, que l'esprit de Dieu était porté sur les eaux, parlent comme celui d'entre vous qui a écrit que « sur les eaux qu'animait le « souffle divin, naquit Persephone, ou Proserpine, fille de Jupiter. « D'après nos écritures, Dieu créa le Verbe ; et, d'après vous, Mi- « nerve est née de la seule pensée de Jupiter, quoiqu'on s'étonne « que vous présentiez la sagesse sous la forme d'une femme[1]. »

Tertullien suit l'exemple de saint Justin, ou plutôt éprouve le même besoin que lui. Pour justifier le dogme chrétien sur la création du monde, il invoque Zénon et Cléanthe. Si Moïse a institué les Juifs, Orphée avait bien institué les Thraces, Musée les Athéniens, Numa les Romains[2]. Si les chrétiens parlent de démons, les païens savent qu'il en existe ; Socrate entretenait même son démon[3]. Le jugement dernier qu'annoncent les chrétiens étonnerait-il ceux qui croient à Minos et à Rhadamante[4] ? Si les chrétiens professent la résurrection des morts, la populace veut les lapider ; mais la métempsycose de Pythagore, qu'est-elle qu'une résurrection[5] ? « La seule différence entre vos mystères et les nôtres, poursuit Tertullien, c'est que les nôtres sont le type de ce qui leur est postérieur (les imitations païennes), car jamais l'ombre, poursuit-il, n'existe avant le corps, la copie avant l'original[6]. »

Minutius Félix argumente aussi comme saint Justin et Tertullien ; il termine ses rapprochements comme il suit : « J'ai dit les opinions de presque tous les philosophes ; on a vu qu'ils ne croyaient tous qu'à un seul Dieu[7], quoiqu'ils n'aient pas tous parlé de la même manière[8]. Quant aux enfers, les oracles et les écrits des sages nous entretiennent assez de leurs fleuves de feu[9]. »

Enfin, dans le même ordre d'idées, Lactance écrit que quand les poëtes enseignent que Prométhée forma l'homme, ils ne suppriment pas absolument la vérité dans leurs mensonges ; que seulement ils la voilent et la dénaturent[10]. Ainsi, pendant trois siècles et jusqu'au milieu du quatrième, le christianisme, pour mieux s'affirmer, s'associe aux traditions païennes.

[1] Saint Justin, *Deuxième Apologie*, p. 97. — [2] *Apologet.*, 21. — [3] *Ibid.*, 22. — [4] *Ibid.*, 20. — [5] *Ibid.*, 48. — [6] *Ibid.*, 47.

[7] Les divinités païennes n'étaient donc que des attributs de l'unité suprême, comme je l'ai dit.

[8] Minut. Felix, *Dialog. d'Octav.*, 19. — [9] *Ibid.*, 34. — [10] *Inst. div.*, 2-11.

C'est d'après cela qu'un écrivain moderne a pu penser que le christianisme est compris aujourd'hui « comme un enfantement naturel de l'humanité, comme un mouvement fait par l'esprit humain en son propre nom. » Mais ce serait prendre (on l'a vu) un expédient, un argument du christianisme pour le christianisme même; ce ne serait pas d'ailleurs la première fois que la philosophie s'arrogerait l'honneur d'avoir gouverné l'humanité quand elle ne sait pas se gouverner elle-même. On s'étonnera seulement que la philosophie prétende avoir conçu ce qui est précisément venu pour détrôner la philosophie.

Selon Condorcet, « vingt sectes égyptiennes, judaïques, s'accordent pour attaquer la religion de l'empire, mais, se combattant entre elles avec une égale fureur, elles finirent par se perdre dans la religion de Jésus; et l'on parvint à composer de leurs débris une histoire, une croyance et une morale auxquelles se réunit peu à peu la masse des illuminés[1]. » On ne saurait mieux mentir aux faits, dans l'intérêt d'un système. Où donc Condorcet a-t-il vu vingt sectes égyptiennes ou judaïques attaquer la religion de l'empire romain avant l'avénement du christianisme très-précis et parfaitement défini dans l'histoire? Tacite et Suétone confondent bien, dès le début, le christianisme et le judaïsme, qui se combattent, il est vrai; mais ces deux religions sont les seules qui ne se mêlent pas aux cultes païens[2]; toutes les autres s'y associent. Le judaïsme même résiste plutôt à l'absorption qu'il n'est agressif. C'est le christianisme seul qui prit l'initiative du combat et du prosélytisme dans le monde. S'il connut les dissidences et le schisme, ce fut après de grands progrès et après s'être caractérisé aussi nettement qu'il l'est de nos jours. Ainsi, ni les religions antiques ne se déchiraient mutuellement, ni elles ne s'entendaient contre l'empire romain.

Selon le même Condorcet, « tous croyaient à un Christ, à un Messie envoyé de Dieu pour réparer le genre humain... Le nom d'un prophète qui avait, dit-on, paru en Palestine sous Tibère,

[1] *Progrès de l'esprit humain*, 5e époque

[2] Tacite signale comme un caractère spécial du judaïsme (qu'il ne distinguait pas du christianisme) son hostilité pour les autres cultes « Religionibus adversa. » (*Hist.* 5-13.

éclipsa tous les autres[1]. » Ai-je besoin de dire que ce conflit de prophètes qui se disputent la conception du christianisme est une pure fantaisie du philosophe, et qu'elle n'est nulle part ailleurs que dans son esprit, si même elle y fut jamais sérieusement? La seule vérité que ces assertions respectent, c'est le pressentiment d'un Messie répandu dans le monde antique. On voit dans saint Justin comme dans la Bible que ce Messie fut longtemps l'attente des nations[2]; et Suétone, ainsi que Tacite, atteste la popularité de cette croyance[3]. Les interprétations variaient sans doute; mais d'après la conscience du genre humain, à l'avénement du christianisme, « l'Orient devait prévaloir dans le monde, et c'était de la Judée qu'on attendait les maîtres de la terre[4]. » N'était-ce rien qu'un espoir si général, et de cet ordre?

Dans l'hypothèse de l'école de Condorcet, Chateaubriand juge ainsi le christianisme : « Que ce soit, dit-il, un certain produit de la civilisation et de la maturité des temps, un certain travail des siècles ; que ce soit l'éclectisme des grandes philosophies de l'Inde, de la Perse, de la Judée, de l'Éthiopie, de la Grèce et des Gaules, sorte de christianisme universel existant avant le christianisme judaïque... ce n'en est pas moins la plus grande révolution advenue chez les hommes[5] : » conclusion vraie dans l'hypothèse philosophique qu'apprécie Chateaubriand sans l'embrasser; mais ensemble faux en ce sens qu'on ne saurait s'expliquer la fusion des cultes disparates qui couvraient les points les plus opposés du monde; qu'on s'expliquerait moins encore quel principe d'unité pourrait sortir de ce mélange de fragments si morcelés; qu'on n'expliquera jamais que, d'un pacte philosophique (non moins imaginaire que le contrat social), il sorte pour les hommes quelque chose qui ressemble à une sanction de principes; quelque chose qui discipline les volontés, refrène les passions, soumette les consciences : car ce qui distingue, ce qui distinguera toujours la religion de la philosophie, c'est non-seulement que la religion est

[1] *Progrès de l'esprit humain*, 5e époque

[2] « Exspectatio gentium. » (Saint Justin, *Deuxième Apologie*, p. 75.)

[3] V. Suét., *Vie de Vespasien*, 4.

[4] « Fore ut valesceret oriens, profectique Judæa rerum potirentur » (Tacite, *Hist.* 5-13.)

[5] *Études histor.*, p. 112, 113.

une, tandis que la philosophie est multiple; c'est surtout que la religion est armée d'une sanction qui s'impose aux consciences, tandis que la philosophie, sans racine dans les cœurs et flottant au gré de tous les caprices de l'esprit, ne peut pas plus régler la vie que se régler elle-même et n'est qu'une misère de plus chez l'homme qui veut en guérir ses misères.

Ce n'est donc pas sans raison qu'un de nos grands jurisconsultes modernes, qui est en même temps un grand écrivain, soutient que le christianisme ne fut pas seulement un progrès sur les vérités antérieures qu'il élargit, compléta, revêtit d'un caractère plus sublime, mais qu'il fut, pour les plus incrédules même, une descente de l'esprit divin [1]. Saint Pierre, appréciant d'ailleurs non les philosophies plus anciennes que le christianisme, mais le judaïsme, qu'il considère comme le seul principe divin qui ait précédé le dogme chrétien, nous apprend ce qu'il faut penser des systèmes purement humains, lorsqu'il dit du dogme juif : « On a pu s'y confier comme à une lampe qui luit dans les ténèbres jusqu'à ce que le jour se lève, et que l'étoile du matin brille dans nos cœurs [2]. » Et saint Jean confirme saint Pierre en ces termes : « Sous le premier tabernacle, la voie du vrai sanctuaire n'était pas découverte. Le pontife des biens futurs est entré dans le sanctuaire par un tabernacle plus grand et qui n'est pas de main d'homme [3]. » C'est ainsi que, plus fort que les conjectures philosophiques, le christianisme défend son origine, et que, surnaturel dans sa source comme dans ses symboles, il ne l'est pas moins dans sa philosophie et son dogme.

III

Nous avons vu la philosophie dégénérer en cessant d'être pratique, d'être civique, si je puis le dire, comme c'est son caractère dans le traité des devoirs de Cicéron. La philosophie purement

[1] V. *De l'influence du christianisme sur le droit romain*, p. 50, par M. Troplong.
[2] *Épît*. 2, ch. 1, v. 19.
[3] *Épît. aux Hébreux*, ch. 9, v. 11. — « La loi juive n'est que l'ombre des biens à venir. » (*Ibid.*, ch. 10, v. 1.)

curieuse avait fourvoyé et faussé les intelligences en les jetant dans le monde illimité des rêves. « Serai-je donc plus heureux, s'écrie Lactance, quand j'aurai connu la source du Nil[1] ? » Image de la vanité des recherches qui ne méritent pas notre intérêt! D'après les chrétiens, quiconque ne sait pas pourquoi il est né ne mérite pas de vivre[2]; le souverain bien de l'homme, c'est la religion, car les bêtes lui disputent tous les autres[3]. La vraie sagesse consiste à connaître Dieu et à le servir, et, pour atteindre cette sagesse, il faut surtout fuir ces maîtres qui nous troublent au lieu de nous instruire et que Dieu accable du poids de leur propre démence[4]. Qu'est-ce, en effet, comme le veut Zénon, que vivre selon la nature, quand notre nature ne nous porte qu'au mal et ne nous sollicite qu'au crime[5], puisque rien ne nous est plus naturel que de n'aimer que nous, de tout sacrifier à notre égoïsme ; que rien ne nous est plus naturel que le vice, c'est-à-dire le sacrifice du devoir au plaisir, et rien de plus contraire à l'instinct que la vertu, c'est-à-dire l'immolation du plaisir au devoir? Qu'est ce que ce panthéisme (du même Zénon) d'après lequel il n'y a ni vices ni vertus dans le monde? Cela est-il d'un esprit sain[6]? « Nous soutenons, dit Lactance, que si ce système est vrai; que s'il n'y a pas de Dieu, ou que s'il ne s'occupe pas des hommes, et qu'il n'y ait par conséquent ni vertus, ni vices, les lois manquent de base et qu'elles punissent injustement[7]. » Quelle hauteur de vues!

« Qu'arrive-t-il, poursuivent nos chrétiens, c'est qu'avec leurs faux dogmes les philosophes vieillissent et meurent chaque jour sans avoir jamais pu convenir d'une règle pour la vie[8]: quoi d'étonnant quand la sagesse de la terre est incertaine, changeante, contraire à elle-même[9] ? Non, le monde n'a point produit l'homme et l'homme n'est point une partie du monde. le monde et l'homme sont l'ouvrage de Dieu; mais des œuvres distinctes. L'homme n'est pas un membre du monde comme le bras est un membre du corps humain ; le monde est comme une ville ou une maison, et l'homme est l'habitant de cette maison ou de cette ville[10]. »

« Si le monde n'est pas l'homme, il est bien moins Dieu lui-

[1] *Inst. div.*, 3-8. — [2] *Ibid.*, 3-9. — [3] *Ibid.*, 3-10. — [4] *Ibid.*, 3-30. — [5] *Ibid.*, 3-8. — [6] Saint Justin, *Première Apologie*, p. 46. — [7] *Ibid.*, p. 47. — [8] Lact. *Inst. div.*, 3-14. — [9] *Ibid.*, 3-15. — [10] *Ibid.*, 2-6.

même; car, puisqu'il faut ou que Dieu ait enfanté la matière, ou que la matière ait enfanté Dieu, on peut comprendre sans peine duquel des deux est né l'autre[1]. En effet, si l'homme naturellement défectueux produit des œuvres extraordinaires, qui croira que la toute-puissance de Dieu n'ait pu créer le monde[2]? Tu ne vois pas Dieu, dis-tu? Mais vois-tu le vent, quand le vent promène la tempête? Le soleil lui-même, par lequel on voit toutes œuvres, n'est-il pas comme invisible, puisqu'il aveugle les regards? Tu voudrais voir Dieu, mais vois-tu cette âme qui est ton souffle et te fait parler[3]? Tu veux voir Dieu, regarde ses merveilles, n'est-ce pas une suprême sagesse, non un fortuit contact d'atomes qui a construit notre univers? N'est-ce pas cette même sagesse qui en fit toutes les lois qui en conduit tous les mouvements? Considère l'immensité du ciel et son cours rapide, soit que la nuit le parsème d'étoiles, soit que le soleil l'illumine; n'est-ce pas surtout l'esprit divin qui y brille? Un astre détermine nos années; un autre détermine nos mois par ses phases. Le partage de la lumière et des ténèbres équilibre nos travaux et notre repos. Si le printemps est nécessaire pour donner des fleurs, l'été pour mûrir les fruits et les moissons, l'automne pour achever doucement cette œuvre, l'hiver l'est-il moins pour le délassement de la nature? La mer elle-même, n'est-ce pas un peu de sable qui l'arrête? Mais comment parler de tout? Quel miracle que les hommes, si semblables entre eux et si divers! et ce n'est pas à l'ensemble du monde seulement que les soins de Dieu s'appliquent; sa sagesse sait se subdiviser en quelque sorte : des vapeurs tièdes échauffent la Bretagne, où le soleil ne suffirait pas; le Nil sert de pluie à l'Égypte; l'Euphrate engraisse la Mésopotamie et la féconde; c'est, dit-on, le fleuve par lequel on nomme les Indes, qui les sème et les arrose[4]. Quoi donc, si tu entrais dans un appartement bien ordonné, tu y reconnaîtrais la main d'un homme, et tu ne verrais pas la main de Dieu dans les magnificences de l'univers[5]! » — Langage admirable; développement éloquent de ce trait biblique plus grand encore par sa poétique concision : « Les cieux racontent la gloire de Dieu[6], » et dont saint Paul reproduisait la couleur en

[1] Lact., *Inst. div.*, 2-9. — [2] *Ibid.* — [3] Minut. Félix, *Dialog. d'Octav.*, 31. — [4] *Ibid.*, 17-18. — [5] *Ibid.*, 18. — [6] Psaume 18.

disant : « Seigneur, les cieux sont votre œuvre; ils vieilliront tous comme un vêtement, mais vous resterez[1]. » C'est que les grandeurs de l'esprit nouveau éclataient dans sa langue comme dans ses idées.

Ce qu'il importait surtout de combattre dans la philosophie antique, c'était le dogme de la fatalité et celui de la légitimité du suicide, deux dogmes essentiellement stoïciens, quoique la pratique du suicide fût, à Rome, antérieure au stoïcisme. C'était une haute impiété, selon saint Justin, que de prétendre que c'est l'opinion[2] des hommes qui constitue le bien et le mal, le vice ou la vertu. « Dieu n'a pas créé, disait il, l'homme semblable aux arbres ou aux quadrupèdes, qui ne peuvent rien faire par choix et avec jugement. Si l'homme naissait bon, s'il ne pouvait librement choisir le bien, il ne mériterait ni éloge ni récompense, et, s'il naissait méchant, comment le punirait-on justement, puisqu'il ne serait pas méchant par sa faute, et ne pourrait se montrer autre qu'on ne l'aurait fait? » La liberté humaine est dans ce texte de Moïse : « Voici devant toi le bien et le mal, choisis le bien[3]. » On ne saurait mieux dire. Lactance n'était pas moins décisif contre le suicide : « Nous ne devons pas plus, de nous-mêmes, sortir de la vie que nous n'y sommes entrés de nous-mêmes. Attendons que Celui qui nous y a mis nous en retire[4], » et, comme une belle mort volontaire avait une teinte de courage qu'approuvait la fermeté antique : « La qualité de la mort, ajoutait Lactance, dépend de la qualité de la vie. La mort qui termine une vie employée au service de Dieu est un bien, car elle ouvre l'immortalité; celle qui termine une vie coupable est un mal, car elle commence un supplice éternel[5]. Que dites-vous, épicuriens et stoïciens, quand vous soutenez que le sage est heureux dans les tourments? Il n'est heureux dans les tourments que s'il souffre pour la cause de Dieu,

[1] *Épît aux Hébreux*, 1, v 10, 11.

[2] Les stoïciens enseignaient, il est vrai, le mépris de l'opinion, mais à l'homme-*machine*, à l'homme qui, privé, dans le système panthéiste, de toute initiative, de toute liberté d'action et entraîné comme un fétu dans le tourbillon de l'univers, n'avait logiquement que faire du mépris ou de l'estime de quoi que ce soit De plus, les stoïciens — secte éminemment théâtrale — ne vivaient absolument, en fait, que par et pour l'opinion, et ils mouraient encore plus théâtralement qu'ils ne vivaient.

[3] *Deuxième Apologie*, p. 61. — [4] *Inst. div.*, 3-15. — [5] *Ibid*, 3-19

c'est-à-dire pour la foi et la justice[1] » Doctrine aussi noble que nouvelle, qui commentait la mort par la vie; le courage, par sa cause; qui faisait dépendre la qualité de la mort de la qualité de la vie; et le mérite du courage, du mérite de son objet !

Mais comment diriger et soutenir la vie jusqu'au bout au milieu des difficultés de la vertu et des douleurs qui nous assiégent? Lactance nous l'apprend nettement : « Le corps, qui est solide et palpable, combat contre les ennemis de même nature, c'est-à-dire contre les obstacles matériels; l'esprit, essentiellement intangible et invisible, combat contre les ennemis de même ordre, savoir : les vices et les crimes. En un mot, notre corps combat pour notre vie, notre âme pour notre salut[2]. » Quoi de plus vrai, quoi de plus saisissant, même de nos jours? En indiquant si bien l'emploi de la vie, il en détermine l'objet par les hautes conséquences de sa fin. « Les combats nécessaires pour vaincre le mal méritent, dit-il, une immense récompense; mais le prix qui nous est offert vaut bien qu'on le mérite[3]. » Nous verrons bientôt, dans le dogme, comment le christianisme entend le prix de la vie, j'en ai dit assez sur les points fondamentaux de la philosophie qui préparait le dogme[4]. La démonstration de la vanité du stoïcisme[5]; le panthéisme détruit, l'homme séparé de la matière terrestre; Dieu non-seulement séparé de cette matière comme l'homme, mais constaté le créateur de l'homme et de la matière; la providence démontrée, le libre arbitre de l'homme rendu palpable comme la responsabilité découlant de ce libre arbitre; la mort volontaire flétrie, l'emploi et le but de la vie parfaitement définis; c'est par là que la philosophie chrétienne, ou plutôt la raison divine du christianisme, différait du conflit des chimères de la philosophie purement humaine[6].

[1] *Inst. div*, 3 27 — [2] *Ibid*, 3-12. — [3] *Ibid*, 3-11.

[4] Ce que j'extrais de Lactance n'est pas particulier à Lactance, mais au christianisme La forme seule, et souvent très-belle, lui appartient.

[5] Je lis fréquemment que les stoïciens préparent les chrétiens Ce qu'il y a de sûr, c'est que rien ne ressemble moins à l'humilité chrétienne que l'orgueil stoïcien; à l'onction chrétienne que la sécheresse stoïcienne; c'est qu enfin le christianisme n'attaque rien tant que le stoïcisme.

[6] « Si quelqu'un prétend avec art, dit saint Justin, ou que Dieu n'existe pas, ou qu'il n'a pas soin des choses humaines, ou qu'il se réjouit du mal, ou qu'il est indifférent comme la pierre, ou qu'il n'y a ni vices ni vertus, et que c'est l'opinion qui

IV

Je n'entends point traiter le dogme chrétien au point de vue théologique, ce qui serait outre-passer mon cadre et ma compétence. On peut voir dans la deuxième apologie de saint Justin ce qui a préparé, ce qui a nécessité le Messie, le dogme de la chute et celui de la réhabilitation humaine; enfin, l'opportunité de la rédemption du monde par le Christ. — J'appelle dogme ce qu'il y a de plus particulier et de plus vital dans la doctrine chrétienne; les principes qui la distinguaient radicalement du paganisme et qui dirigeaient soit la vie, soit le prosélytisme de ses adeptes; ce qui occupait enfin si vivement le monde antique quand on y comparait les deux croyances. Quelle fut la doctrine chrétienne sur Dieu, sur la vie terrestre, sur la vie future? Comment les chrétiens entendaient-ils les mœurs? Comment conciliaient-ils la religion et la politique? C'est sur cela que je compte interroger le dogme, ou mieux, l'idéal chrétien. C'est cet idéal que je voudrais apprécier comme je l'ai fait de l'idéal juif et païen[1].

« Le Dieu qui a fait le monde, dit Minutius Félix, n'a point de bornes. Il n'a pas eu de commencement, il n'aura pas de fin; il est le principe de son éternité comme il est le principe de toutes choses. Avant le monde, il était à lui-même sa propre occupation et sa gloire, il a fait tout ce que tu vois, par sa parole, comme il le dispose par sa sagesse et l'achève par sa vertu. On ne voit point Dieu parce qu'il est au delà des sens; on ne le comprend point parce qu'il est au-dessus de notre intelligence. Il est immense, infini, connu de lui seul, nous ne le comprenons jamais mieux qu'en l'appelant incompréhensible. Tu demandes son nom, on le nomme Dieu. Si je l'appelle père, tu te figures un père terrestre; si je l'appelle ou roi, ou seigneur, ton illusion est la même. Ote tout ce

crée ce qu'on appelle la bien ou le mal parmi les hommes, celui-là est souverainement injuste et impie. » (*Deuxième Apologie*, p. 71.) — Ce résumé de la philosophie humaine contraste assez, je présume, avec ce qu'on vient de voir de la philosophie chrétienne.

[1] L'idéal chrétien est surtout l'Évangile. Si je le cherche en partie chez les premiers propagateurs du christianisme, c'est qu'ils sont imbus des Écritures, c'est qu'en outre, comme je viens de le dire, j'évite tout contact avec la théologie

que ces noms ont de terrestre, voilà ce qu'il est[1]. » On ne peut ni mieux sentir Dieu, ni mieux le mettre à notre portée. S'il échappe à nos faibles définitions, il est accessible à nos cœurs; le christianisme fit surtout saisir la grandeur et la bonté de Dieu par la conscience. Je dis plus, il le plaça dans la conscience de chacun de nous[2] : « Comment Dieu serait-il plus loin, poursuit Minutius Félix, lui qui remplit le ciel et la terre, lui qui s'étend par delà le monde! Non-seulement il est près de nous, mais il est en nous. Ce soleil que tu vois attaché au firmament en répand-il moins ses rayons dans l'univers? Nous sommes bien plus que sous les regards de Dieu, nous sommes dans son sein[3]. »

Ces notions élevées de Dieu et de la providence étaient nécessaires à l'homme pour se bien connaître, « car l'homme ne peut se bien connaître s'il ne connaît Dieu[4] : » mais Dieu lui-même lui échappe, si Dieu ne vient à son aide et ne se révèle à sa faiblesse. « La vérité, dit Lactance, est un don de sa main généreuse; mais, ne pouvant souffrir que l'homme vécût plus longtemps dans les ténèbres, il lui a ouvert les yeux[5]... Le foyer de la lumière de Dieu, poursuit-il, est accessible, et sa lumière éclaire quiconque veut voir. Les chrétiens ne demandent nul prix de leur enseignement, ils ne vendent ni l'eau, ni le soleil, leur concours est aussi gratuit qu'il est prompt[6]. » Que nous apprennent-ils? C'est que le genre humain est appelé à participer au verbe[7], c'est-à-dire aux nouvelles doctrines; or l'un des points fondamentaux de cette nouvelle doctrine, c'est d'abord l'indépendance morale de l'homme, d'où naît la responsabilité humaine : car Dieu, dès l'origine, nous créa de telle sorte, qu'intelligents et libres nous ne puissions choisir notre vie et en répondre, mais, pour que nous ne puissions contester avec Dieu sur notre vie, Dieu en fait enregistrer tous les actes[8].

C'est qu'en effet tout ne finit pas à la terre. Dieu place, l'une

[1] Minut. Félix, *Dialog. d'Octav.*, 18.

[2] Nous avons vu qu'Epictète, soit qu'il le tînt du christianisme qui le précéda, soit de son génie, avait eu la même noblesse de conception. V. *Philosophie.*

[3] *Dialog. d'Octav.*, 31-32. — [4] *Ibid.*, 17. — [5] *Inst. div.*, 1-1. — [6] *Ibid.*, 3-26. — [7] Saint Justin, *Deuxième Apologie*, 83.

[8] *Ibid.*, 71. — « Notre-Seigneur assure qu'il tient compte de tous les cheveux de notre tête. » (Tertull., *De la résurrection de la chair*, 35.)

après l'autre, deux périodes de vies bien distinctes. La première, qui a commencé avec le monde, finira avec lui ; la seconde, qui la remplacera, se confondra dans l'éternité. Dieu ne précipite rien avant le terme . quand sonnera l'heure qui sépare le temps de l'éternité, la figure du monde s'évanouira , le rideau de l'éternité se lèvera; tous les hommes ressusciteront pour leur châtiment ou leur salaire, la résurrection étant nécessaire pour le jugement dernier. Chacun donc paraîtra devant son juge avec le même corps qu'il eut sur la terre, car nos âmes ayant mérité ou failli avec nos corps[1], c'est avec eux qu'il faut qu'elles triomphent ou souffrent.

Et, si le dogme de la résurrection semblait impossible, « qu'étiez-vous avant de naître? s'écriait Tertullien. Rien sans doute. Pourquoi donc ne serez-vous pas de nouveau, si Celui qui vous tira du néant l'exige? Vous n'étiez rien lorsqu'on vous fit; eh bien, lorsque vous ne serez plus, on vous refera , expliquez-moi votre naissance, je vous expliquerai votre résurrection[2]. » A cette véhémente dialectique se joignaient des tableaux saisissants. « Tous les jours la lumière expire et renaît; les astres semblent s'éteindre et se rallumer; les fruits finissent pour recommencer; tout se conserve par la destruction et se reproduit par la mort. Où donc que tu succombes, quoi que ce soit qui ait détruit, englouti, consumé ton corps, Dieu te le rendra. Le néant obéit à Celui à qui l'univers obéit[3]. » Voilà des accents aussi nouveaux qu'irrésistibles, mais la force de l'idée entraînait la vigueur de la forme. Avec plus d'austérité dans la sienne, saint Justin n'était pas moins concluant. « Rien, dit-il, n'est impossible à Dieu Si avant votre création quelqu'un vous disait qu'une goutte de liqueur animale va produire des os, des nerfs, des chairs, en un mot tout ce type humain que nous connaissons, si, dis-je, tout ceci vous apparaissait sur la toile en peinture, non en réalité, y croiriez-vous? Je ne pense pas que personne en eût l'audace. Est-ce donc parce que vous n'avez pas vu de ressuscité que vous nierez la résurrection? Mais d'où sort le monde[4], etc.? Ces arguments étaient sans réplique. Ils captivaient l'imagination, ils soumettaient la raison ; le préjugé pouvait s'obstiner encore, il fallait bien qu'il cédât.

[1] Tertull., *Apologét* , 41-48. — [2] *Ibid* , 48. — [3] *Ibid.* — [4] *Deuxième Apologie*, 64.

L'éternité d'une vie future qui devient ou la récompense ou le châtiment de la vie présente étant ainsi démontrée et faisant la sanction des vérités chrétiennes, qu'était-ce que la vie présente à côté de cette formidable éternité? « Notre vie, selon saint Jacques, n'est qu'une vapeur qui paraît pour un peu de temps et s'évanouit tout de suite[1]. » Dans cette courte existence, « notre corps est comme l'herbe, dit saint Pierre, et toute gloire est comme la fleur de l'herbe; l'herbe sèche et la fleur tombe[2]. » Saint Justin nous montre, en action, le chrétien qu'anime la foi dans la vie future. « Nous n'attendons rien, dit-il, de la vie présente. Nous n'ajournons pas les bourreaux, sachant bien qu'il nous faut mourir : mais plus que personne nous favorisons la paix publique, nous qui professons qu'il n'y a pas de faute qu'on puisse céler à Dieu; que ni l'avare, ni le perfide, ni l'homme bien intentionné, ne lui sont cachés, et que chacun de nous méritera, par ses actes, une récompense ou un châtiment infinis, car, si tous les mortels croyaient cela, bien peu choisiraient le mal, qu'on possède à peine, pour tomber dans le feu éternel. Au contraire, ils s'efforceraient par tous les moyens, en acquérant toutes les vertus, d'obtenir les biens que Dieu donne et d'éviter les tourments qu'il nous réserve. Ceux que vous comptez tenir par vos lois et par vos peines, sachant que vous êtes des hommes qu'on peut tromper, vivent en conséquence. S'ils savaient que Dieu non-seulement compte nos actes, mais nos pensées, ils s'astreindraient toujours au devoir. On dirait que vous avez peur que l'univers pratique la justice, et que vous n'ayez plus à punir[3]; mais ceci est œuvre de bourreaux et non de princes. » Saint Justin paya de sa mort, je ne dis pas ce langage, mais une vie conforme à ce langage. La même foi donnait aux chrétiens les plus obscurs la même énergie[4]. N'attendant rien que de la vie future, ils méprisaient la vie terrestre ou ne la considéraient que comme une courte épreuve pour mériter l'autre. Ils vivaient donc purement, pour vivre éternellement; ils sacrifiaient le plaisir à la sagesse; et cette sagesse, qui promettait le bonheur après la mort, le procurait même dès cette vie.

« Nous pourrions bien vous céler nos sentiments, dit saint

[1] V. son *Épît.*, ch. 4, v. 15. — [2] *Épît.*, 1, chap. 1, v. 24. — [3] Saint Justin, *Deuxième Apologie*, 59. — [4] V. *Saint Paul aux Hébreux*, ch. 9, v. 36, 37, 38.

Justin, mais nous ne voulons pas vivre en pratiquant un seul mensonge[1]. Nous qui vivions autrefois dans la débauche, nous vivons maintenant de chasteté ; nous qui recourions aux arts magiques, nous sommes voués au Dieu bon et éternel, nous qui étions avides d'argent et de tout ce qui se possède, nous mettons en commun nos biens pour secourir les malheureux[2]. Ceux qui ne vivent pas comme Dieu l'enseigne ne sont pas chrétiens, en prissent-ils le titre et les dehors[3]. Les sycophantes ont beau crier : Seigneur ! Seigneur ! nous les reconnaîtrons à leurs œuvres[4]. »

C'est par trois vertus surtout que le christianisme se distinguait du paganisme : par la chasteté, par l'humilité, par la charité. Les chrétiens ne voulaient pas que, dans le mariage, tout fût permis; ils n'admettaient le lien conjugal que dans un but précis et limité : la procréation et l'éducation des enfants[5]. Cette sévérité leur paraissait nécessaire pour réagir contre le sensualisme païen. De même, et pour mieux vaincre l'orgueil païen, ils exagéraient en quelque sorte la patience et l'oubli de la dignité. « Si l'on vous frappe sur la joue, tendez, disaient-ils, l'autre joue. Vous vole-t-on votre manteau, ne l'empêchez pas[6]. » La charité, toujours par le même principe, ils la poussaient vers l'extrême. « Si vous n'aimez, disaient-ils, que ceux qui vous aiment, quoi de nouveau[7]? » Et il fallait qu'on aimât, même ses ennemis. La fin des commandements, écrivait saint Paul, c'est la charité[8]. Le judaïsme se circonscrivait en un peuple, il rejetait en quelque sorte le monde : le christianisme au contraire veut conquérir le monde[9] ; c'est pourquoi il s'épanche autant que le judaïsme se resserre. Le christianisme, c'est la fraternité avec tous[10], c'est l'amour de tous par tous, c'est la rédemption, c'est la régénération de l'humanité tout

[1] V. *Saint Paul aux Hébreux*, ch. 9, v. 57. — [2] *Ibid.*, 61. — [3] *Ibid.*, 65. — [4] *Ibid.*, 64. — [5] Saint Justin, *Première Apologie*, 71. — [6] *Ibid.*, 62, et les Écritures.

[7] *Ibid.*, 62. — « Celui qui se prétend dans la lumière, et cependant hait son frère, est encore dans les ténèbres. » (Saint Jean, 1-11.)

[8] *Epît. à Timothée*, 1, 1-5, et saint Jean — « La charité consiste à marcher selon les commandements de Dieu. » (14-16.) C'est la formule de saint Paul renversée, le sens est le même : être charitable, c'est être chrétien ; comme être chrétien, c'est être charitable.

[9] « Le monde, voilà notre république. » (Tertull., *Apologét.*, ch. 40.)

[10] « Nous sommes vos frères. » (Saint Justin, *Première Apologie*, 41.) — « Comme Dieu a donné sa vie pour nous, nous devons la donner pour nos frères. » (Saint Jean, *Epît.*, 1, ch. 4, v. 10, 11.)

entière : « Je vous conjure donc avant toutes choses, écrit encore saint Paul, de faire des supplications et des prières pour tous les hommes [1]. » Saint Pierre recommande en outre « une charité persévérante de chacun pour tous, car la charité couvre bien des fautes [2]. »

Et ce n'est pas un sentiment tiède pour autrui que le christianisme impose. Il faut aimer son prochain comme soi-même sans qu'il soit permis de choisir dans ses affections, car « si vous faites, en ce point, des acceptions de personnes, écrit saint Jacques, vous êtes reprochable [3]. S'il y avait des préférences possibles, ce serait vers les pauvres qu'elles devraient nous porter, car les riches, trop idolâtres de leurs trésors, estiment plus l'or que le ciel, tandis que ce sont des pauvres qui ont découvert la sagesse et la propagent [4] ; » mais d'ailleurs point de roideur, point de mépris, même pour ceux qui pèchent ; rien de l'ancien orgueil philosophique. « Soyons faciles et miséricordieux, dit saint Justin, comme notre Père qui est aux cieux est miséricordieux et facile [5]; » mais surtout « témoignons de notre foi par nos actes, car qu'est-ce que la foi sans les œuvres, sinon une foi morte [6]? Ne nous aimons donc pas seulement en paroles, mais en vérité [7]. » C'est par ces maximes, c'est par la pratique de ces maximes qu'on préférait aux préceptes, c'est par la violence invincible de leur ardente charité que les premiers chrétiens s'emparaient insensiblement du monde païen. « Donnez-moi quelqu'un qui pèche par la colère, et j'en veux, avec quelques paroles du Sauveur, faire un agneau, dit Lactance, donnez-moi un avare, je lui ferai prodiguer son argent ; donnez-moi un homme mou, sensuel, je lui ferai braver le taureau de Phalaris [8]. » L'ascendant de la foi nouvelle était immense, et Lucien lui-même l'attestait plus qu'il ne croyait quand il faisait dire à un néophyte : « De statue, vous m'avez fait homme [9]. »

[1] *Épît. à Timothée*, ch. 2, v. 1. — [2] *Épît.*, 1, ch. 4, v. 8. — [3] Son *Épît.*, ch. 2, v. 9. — [4] Minut. Félix, *Dialog. d'Octav.*, 17.

[5] *Deuxième Apologie*, p. 63. — « Si quelqu'un voit son frère commettre un péché qui ne va pas à la mort, qu'il prie ! » (Saint Jean, ch. 4, v. 16.)

[6] Saint Jacques, ch. 2, v. 14, 17. — [7] Saint Jean, *Épît.*, 1, ch. 3, v. 18, et tout le chap. 5; saint Pierre, *Épît.*, ch. 1, v. 22. — [8] *Inst. div.*, 3-26. — [9] *Philopatris* ou le *Catéchumène*. — On a vu (p. 280) que le stoïcien est moins homme que statue.

V

J'ai dit comment l'idéal chrétien concevait Dieu, la vie future, la vie terrestre, les mœurs ; — comment envisageait-il la politique ? Il est très-simple sur ce point : il ne s'en mêle pas. Il respecte les pouvoirs établis ; toutes les formes de gouvernement lui conviennent ; Dieu donne le pouvoir ou le retire, il crée ou détruit les empires comme il convient à sa sagesse. C'est son affaire ; le chrétien ne le supplante pas dans le gouvernement du monde. Le vrai chrétien accepte la vie terrestre comme il plaît à Dieu de la lui donner ; il ne désire que les biens éternels [1] ; mais, en s'épurant lui-même pour la vie future, il perfectionne ici-bas le véritable, le seul élément social, savoir, l'homme. La société n'est qu'un mot, chaque homme est une réalité, perfectionner chaque homme, c'est perfectionner la société, tout ce qui rend l'homme meilleur améliore donc la société. Le paganisme façonnait l'homme à la société politique, c'est-à-dire à je ne sais quel artifice social émané de l'homme : dans ce système, c'était la société qui était la base de l'homme. Le christianisme, plus vrai, plus profond par cela même, prend l'homme pour base de la société. Il préfère la réalité à la chimère, l'œuvre de Dieu à celle de l'homme, c'est en épurant l'œuvre divine avec le concours de la sagesse divine qu'il épure l'œuvre sociale. Que l'homme reste imparfait dans un tel idéal, ce n'est pas l'idéal qu'il en faut accuser, c'est l'homme.

« L'amour de ce monde, dit saint Jacques, est une inimitié contre Dieu. Humiliez-vous en presence du Seigneur, et il vous élèvera. Dieu, qui résiste aux superbes, donne sa grâce aux humbles [2]. » Voilà qui est assez nettement proscrire l'ambition. « Mes bien-aimés, dit saint Pierre, abstenez-vous de désirs grossiers en

[1] La vie est si courte ! les maux qui nous affligent y sont effacés par la perspective du salut qui nous est réservé à la fin des temps. C'est ce salut qui est la fin et le prix de notre foi. (V. saint Pierre, *Épît.*, 1, ch. 1, v. 5, 6, 9.)

[2] V. son *Épît.*, ch. 4, v. 4, 6, 10. — « Si quelqu'un veut être le premier, il sera le dernier. » (Saint Marc, ch. 9, v. 34.) — « Le plus petit parmi vous tous est le plus grand. » (Saint Luc, ch. 9, v. 48.)

votre qualité d'étrangers et de voyageurs[1], » car, on l'a vu, la vie est une épreuve. « N'aimez, dit saint Jean, ni le monde, ni ce qui est dans le monde, ni rien de ce qui est orgueil dans la vie[2]. » Et « qu'importe à l'homme d'acquérir le monde entier, s'il y perd son âme? Quelle compensation rachèterait cette perte? Faites-vous des trésors dans le ciel[3]. » Enfin, et c'est ici qu'est le principe décisif, le christianisme exclut si bien les soins ambitieux qui constituent la politique dans le meilleur sens de ce terme, qu'il exclut jusqu'à la préoccupation des besoins physiques. « Ne vous inquiétez pas de vos besoins, dit saint Justin, qui répète les Écritures; ne songez ni à vous nourrir, ni à vous couvrir; vous êtes supérieurs aux animaux, et Dieu les nourrit. Dieu connaît vos besoins. *cherchez donc d'abord le royaume des cieux, et tout vous viendra par surcroît*[4]. » C'est là le grand principe chrétien; c'est là-dessus que repose tout son idéal.

Quoi d'étonnant que les premiers chrétiens priassent pour les Césars? Ils le faisaient avec d'autant moins d'efforts qu'ils obéissaient ainsi à leurs livres saints, qui leur prescrivaient le respect des Césars, mais ils priaient, pour eux, en chrétiens : « Nous prions que les empereurs et les princes aient, en même temps que le pouvoir, un esprit sain pour l'exercer, car ils ne sont pas exempts du feu éternel, et Dieu demandera plus à ceux à qui il a plus donné[5]. » C'est ainsi que le chrétien mêle le respect à sa dignité, devant Dieu, en présence de sa justice, le sujet est l'égal du prince, quelque obéissance qu'il lui doive. C'est en ce sens que les chrétiens respecteront les empereurs. « Le nom de Dieu ne convient pas à l'empereur, dit Tertullien[6], ce terme est d'une flatterie honteuse. N'appelons pas Dieu celui qui ne peut se passer du secours de Dieu. Nous ne sommes pas ennemis de l'État, parce que nous ne rendons pas à l'empereur des honneurs faux et sacri-

[1] *Épît.*, 1, ch. 2, v. 11. — « Je suis dans ce corps comme dans une tente. » *Ibid.*, 2, v. 13. — « Nous n'avons d'autre intérêt en ce monde que d'en sortir au plus tôt. » (Tertull., *Apologét.*, 42.)

[2] *Épît.*, 1, ch. 2, v. 15, 16, et les *Évangiles*. V. saint Luc, ch. 9, v. 25. — [3] Saint Justin, *Deuxième Apologie*, 62, les *Évangiles*, et saint Pierre, *Épît.*, 1, ch. 1, v. 4. — [4] Saint Justin, *Deuxième Apologie*, 63, et l'*Évangile*. Voy., par exemple, saint Matthieu, ch. 6, v. 31 à 34; saint Luc, ch. 12, v. 31. — [5] Saint Justin, *Deuxième Apologie*, 64. — [6] *Apologét.*, 34.

léges[1] : mais pourrions-nous ne pas révérer celui que Dieu a fait notre prince en lui donnant le trône[2] ? »

Et ce n'était pas seulement le respect du trône que prescrivait le christianisme ; il voulait qu'on ne méconnût rien de la hiérarchie sociale. « Rendez à tous l'honneur qui leur est dû, écrivait saint Pierre, aimez vos frères, craignez Dieu, honorez le souverain. Serviteurs, poursuivait-il[3], obéissez à vos maîtres ; témoignez-leur, en tout, vos respects, et non-seulement à ceux qui sont doux et bons, mais même à ceux qui sont durs. Quel mérite auriez-vous à supporter le châtiment de vos fautes ? Ce qu'il faut, ce qui plaît à Dieu, c'est de souffrir patiemment, même en faisant le bien[4]. » La pratique manqua quelquefois à cet idéal, mais quelle perfection théorique !

La religion chrétienne n'était donc pas une politique. Les chrétiens savaient, et ils professaient que les sociétés sont exclusivement dans les mains de Dieu et qu'il s'en est réservé les vicissitudes sans que les gouvernements, ou s'en mêlent, ou y puissent quelque chose C'est en cela qu'elle différait du paganisme. C'est par cette doctrine qu'elle réfutait la grandeur romaine. Quand celle-ci s'autorisait du paganisme comme de sa source, « quoi donc, répondaient les chrétiens, des États florissants n'ont-ils pas précédé vos superstitions ? Les Assyriens, les Mèdes, les Perses, les Grecs, les Égytiens, n'ont-ils pas régné sur la terre, bien qu'ils n'eussent ni vos pontifes, ni vos arvales, ni vos saliens ; bien qu'ils ne connussent ni vos augures, ni vos vestales, ni ces poulets sacrés dont l'appétit ou la satiété réglaient vos destins ? C'est Dieu qui donne les empires, c'est lui qui les ôte, c'est son bras puissant qui distribue les couronnes[5]. » Ce principe n'a plus rien de nouveau pour nous ; mais, si les prédicateurs chrétiens en ont épuisé les formes, et si le magnifique discours de Bossuet sur l'histoire universelle en est l'épopée, c'est que ce principe est l'essence même du christianisme. Le christianime n'a pas de but terrestre, il se propose exclusivement le ciel ; il n'a rien de social, rien de collec-

[1] *Apologét*. 35. — [2] *Ibid*, 33.
[3] Et saint Paul à Timothée, *Épît*, 1, ch 2, v. 2 — « Rendez à César ce qui est à César. » (Saint Luc, ch. 20, v. 25, saint Matthieu, ch 22, v. 20)
[4] *Épît.*, 1, ch. 2, v. 17, 18, 20. — [5] Minut. Félix, *Dialog d'Octav.*

tif; il est individuel, il est fait pour chaque homme sans exception, il n'est fait pour nulle société en particulier. Son caractère politique, c'est de n'en pas avoir.

Quand un brillant penseur moderne écrit « que toute la vérité du christianisme n'est pas socialement pratiquée[1], » il exprime quelque chose d'incontestable en même temps que de vulgaire. S'il veut faire entendre que la pratique de l'idéal chrétien reste encore défectueuse, s'il prétend qu'on n'a pas assez infusé de christianisme aux principes qui gouvernent la société, il s'est mépris, je crois, sur le christianisme. Son erreur me semble évidente lorsqu'il ajoute « que l'avenir le plus prochain de l'histoire sera occupé par le règne politique du principe spiritualiste annoncé par Jésus. » Quel que soit le vague indéfini de cette expression, *le principe spiritualiste prêché par Jésus*, il est clair, par ce qu'on vient de voir, que le christianisme n'a aucun germe politique[2] et qu'on ne peut faire du christianisme une politique sans le dépraver. Du reste, il a subi déjà plus d'une épreuve d'exagération ou de corruption, sous prétexte d'interprétation ou de vérité pratique ; les hérésies sans nombre qui l'ont assailli en sont la preuve. Je n'en examinerai pas une seule ; j'indiquerai seulement quelques tendances fondamentales vers l'exagération de l'idéal chrétien. Je dirai en quoi l'idéal faux diffère de l'idéal vrai du christianisme.

« Les esprits charnels[3] qui méprisent les puissances, dit saint Pierre; ces esprits fiers, audacieux et amoureux d'eux-mêmes, qui blasphèment la saine doctrine, ne craignent pas d'introduire de nouvelles sectes[4]. » Saint Jude peint mieux encore, comme il suit, les mêmes hommes : « Ces impies méprisent, dit-il, la domination et ceux qui sont élevés en dignité ; ils condamnent avec exécration tout ce qu'ils ignorent. Malheur à eux ! car ils suivent la voie de Caïn; ils n'ont soin que de se nourrir eux-mêmes. Imitant la rébellion

[1] *Philosophie du dix-huitième siècle*, p. 333.

[2] Bossuet a fait un recueil de sentences et d'exemples tirés de la *Bible* qui est autant l'histoire politique de la Judée que le code de ses doctrines ; mais ce n'est point là la politique du christianisme. Qu'on me montre donc la *politique* de l'Évangile !

[3] C'est-à-dire ceux qui veulent que le christianisme donne des jouissances terrestres, des aisances mondaines, les *Politiques* du christianisme. Saint Pierre les a peints assez bien pour que leur portrait leur ressemble encore, et plus que jamais.

[4] *Épît.*, 2, ch. 2, v. 10.

de Coré, ils périront comme lui. Ce sont des nuées sans eau que le vent emporte çà et là ; ce sont des arbres d'automne, des arbres stériles doublement morts et déracinés. Ce sont des étoiles errantes auxquelles une tempête noire et ténébreuse est éternellement réservée[1]. » Quel pinceau ! quelle vérité ! Notre siècle peut encore les nommer, ces impies qui se font une religion de s'insurger contre les puissances, qui maudissent ce qu'ils ignorent, qui ne veulent que se nourrir eux-mêmes, ces esprits dangereux et vides, ces nuées sans eau, ces étoiles sorties de leur voie qui sont fatalement condamnées à la nuit d'une éternelle tempête !

Comme toujours, ces esprits fourvoyés en entraînent d'autres, et saint Jérôme nous apprend que plusieurs des premiers chrétiens, entendant prêcher la liberté évangélique, s'imaginèrent que cela signifiait la liberté sans limites[2]. Ces illusions, nées des bornes de certaines intelligences et de la grossièreté des instincts qui les dominent, se sont reproduites sous toutes les révolutions : tous les sectaires, tous les révolutionnaires, trouveront toujours quelque horde prête à pratiquer la religion de la liberté sans frein et des appétits sans gêne.

Par une contradiction qu'explique l'infirmité humaine chez les meilleurs esprits, on en voit beaucoup qui réfutent fort bien l'utopie chez les autres, et ne l'aperçoivent pas chez eux. Lactance s'indigne à bon droit contre la communauté de Platon La vraie communauté, s'écrie-t-il, consiste, non à posséder en commun des choses périssables, mais à n'avoir qu'un esprit et qu'un cœur.... la propriété renferme la matière des vertus et des vices ; dans la communauté des biens il n'y a que la licence des crimes[3]. » Quelles éminentes vérités ! « Parce que, chez les bêtes, les mâles et les femelles, poursuit-il, n'ont pas de fonctions distinctes, Platon en conclut que les femmes doivent exercer les charges et le pouvoir ; que ne met-il entre les doigts des hommes le fil et la laine[4] ? » Que d'utopies qui, sous prétexte de nous perfectionner, n'ont pas d'autre but que de nous ravaler aux bêtes !

Lactance, si fort contre Platon utopiste, c'est-à-dire faux et dan-

[1] Voy son *Épît.* — Saint Pierre parle comme saint Jude, voir son *Épît* , 2, ch 2.
[2] J'emprunte cette citation à Balmès, le *Protestantisme*, t 3, p. 14.
[3] *Inst. div* , 3-22. — [4] *Ibid.*

gereux, tombe lui-même dans le danger de l'utopie quand, dans son livre de la justice, par exemple, il pose ce principe absolu : qu'il n'y a pas de justice possible sans le christianisme; et qu'il dit spécialement, comme on l'a vu, que l'inégalité des conditions sociales est incompatible avec la justice[1], en quoi il n'est pas plus vrai, quoique bien moins fou, que Rousseau sur le même texte.

Le christianisme repousse, par essence, les tendances politiques qu'on lui inflige; et j'ajoute que chaque fois qu'on a violé son essence en le faisant une politique, on a échoué et on l'a compromis; car il est rare qu'en manquant son but on ne compromette son instrument.

VI

Deux autres tendances lui nuisent au point de vue privé, dans son action individuelle et dans son vrai caractère : c'est le rigorisme ou le relâchement. Ces deux tendances n'ont pas moins faussé son idéal que la politique. Le rigorisme le rend impossible aux hommes; le relâchement le leur rend méprisable. L'Église a toujours combattu et modéré ces deux tendances; le milieu entre ces deux extrêmes est l'idéal pratique, le véritable idéal chrétien[2].

Quand saint Jacques dit que « quiconque, ayant gardé toute la loi, la viole en un seul point est coupable comme l'ayant toute violée[3], » je reconnais là je ne sais quelle dureté de l'esprit stoïcien qui n'est pas l'esprit chrétien, et j'aime à interpréter saint Jacques par saint Jean quand il dit avec plus de justice : « Toute iniquité est un péché, mais il y a tel péché qui va à la mort[4]. » Cette distinction dans les fautes est essentielle; elle convient à

[1] *Inst. div.*, liv. 5, ch. 15. Je l'ai cité ci-dessus, p. 350, 351.

[2] « Le Fils de l'homme n'est pas venu pour perdre, mais pour sauver. » (Saint Luc, ch. 9, v. 56.) — « Ses commandements ne sont pas pénibles. » (Saint Jean, *Épît.*, 1, ch. 5, v. 1.) — Saint Jean-Baptiste, qui jeûnait, parut trop austère; Jésus-Christ, qui mangeait et buvait, parut trop sensuel : « Mais sa sagesse a été justifiée par tous ses enfants. » (Saint Luc, ch. 7, v. 33, 34, 35.)

[3] Son *Épît.*, ch. 2, v. 10.

[4] Son *Épît.*, ch. 5, v. 17. — Il avait déjà dit : « Dieu donnera la vie au pécheur, si son péché ne va pas à la mort. » (*Ibid.*, vers. 16.)

notre nature variable, plus capable d'effort que de perfection, et plus faite pour s'épurer par le repentir que pour rester impeccable: mais c'était un esprit ardent que ce saint Jacques, qui écrivait : « Ne sont-ce pas les riches qui vous oppriment de leur puissance; ne sont-ce pas ceux qui vous traînent devant les tribunaux[1] ? » Ce n'est là ni l'esprit de saint Pierre, ni l'esprit de saint Jean, dont l'un recommande si bien le respect des hiérarchies sociales, dont l'autre prescrit tant la charité sans bornes !

Saint Jacques exagère encore quand il dit « que l'amour de ce monde est une inimitié contre Dieu[2]. » S'il l'entend d'une manière absolue, s'il applique cette maxime même au monde chrétien, s'il ne la restreint pas à ce qu'il considérait comme la corruption du monde païen, il méconnaît la nature de l'homme, éminemment sociable, et pour qui la société, c'est-à-dire le monde, n'est pas seulement un plaisir, mais un besoin du premier ordre. C'était, comme saint Jacques, un esprit ardent que ce saint Jérôme, si dur, on l'a vu[3], pour l'esprit de famille, et qui invectivait contre le monde en ces termes : « O désert émaillé des fleurs de Jésus-Christ ! ô solitude où gisent les pierres dont est bâtie, dans l'Apocalypse, la cité du ciel ! ô ermitage où l'on est plus près de Dieu que nulle part ! Que faites-vous donc dans le monde, frère qui êtes au-dessus du monde ? Jusques à quand vous ensevelirez-vous dans l'ombre des maisons[4] ? » Ce n'est pas encore là l'esprit chrétien : le sage du christianisme n'a ni ces emportements ni ces humeurs. Ce n'est pas le christianisme, c'est le tempérament d'un homme éloquent et d'un poëte qui parle comme saint Jérôme.

C'étaient ces chrétiens extrêmes qu'avait en vue Minutius Félix, quand il disait : « Ceux qui se mutilent par dévotion n'offensent-ils pas Dieu qu'ils croient honorer ? car si Dieu voulait des eunuques, qui l'empêcherait d'en créer[5] ? » Excellente réflexion dont Origène eût dû profiter. Il n'eût pas pris le fanatisme pour la piété, il n'eût pas jugé digne d'un chrétien d'imiter les folies des

[1] Son *Épît.*, ch. 2, v. 6. — [2] *Ibid.*, ch. 4, v. 4. — [3] Ci-dessus, p. 387. — [4] *Lett. à Héliodore.*

[5] *Dialog. d'Octav.*, 23. — Origène s'étayait sans doute de l'*Évangile*. (V. Saint Matthieu, ch. 19, vers. 12.) Mais toutes les erreurs n'invoquent-elles pas un texte mal compris ? Selon Bossuet, Origène mêla, à de grandes vérités, beaucoup d'erreurs (*Disc. sur l'hist. univ.*)

idolâtres ; car, quelle superstition n'a pas obtenu des mutilations? C'est le mérite d'un chrétien, non de se soustraire à la tentation, mais de la vaincre, et saint Antoine fut un saint pour l'avoir vaincue, tandis qu'Origène, qui voulut s'y soustraire, fut un sectaire.

On constatera d'ailleurs que la même ardeur d'esprit qui conduit à l'hyperbole conduit à l'utopie, et que de l'utopie à l'hérésie il n'y a qu'un pas, puisque l'hérésie n'est que l'entêtement dans l'utopie. Tertullien, qui exagéra l'idéal chrétien, tomba dans le montanisme. Cet esprit qu'on a trop vanté de nos jours, malgré ses éclairs de haute éloquence, eut moins de célébrité de son temps [1]. Quand je lis les Apologies (la seconde surtout) de saint Justin, je réduis à sa juste valeur l'Apologétique de Tertullien qui ne fait que répéter saint Justin en le gâtant par l'excès. En lisant ce disputeur outré, à la fois argutieux et déclamateur, je ne m'étonne point qu'il ait été schismatique, tant tous les excès se tiennent !

C'était le grand mérite du christianisme, c'était son salut, si ce mot m'est permis, que son Église, c'est-à-dire sa constitution hiérarchique, ayant à son sommet le pape, personnification et gardien de l'unité du dogme, comme de l'unité d'action. La conscience universelle, la raison générale incarnées dans le pape et les conciles étaient le contre-poids et le frein des écarts individuels, quelque brillants, par cela même quelque périlleux qu'ils fussent [2]. » C'est seulement à Rome, écrivait le fougueux saint Jérome lui-même, que la terre est féconde; c'est là qu'elle rend au centuple et sans mélange la divine semence qui dégénère et se corrompt parmi nous. Le soleil de justice se lève maintenant en Occident, tandis que Lucifer déjà terrassé domine en Orient. « Vous êtes, écrit-il au pape Damase, vous êtes la lumière du monde ; vous êtes le sel de la terre [3]. » Oui, l'Église était et fut toujours la lumière qui empêcha le christianisme de dévier ; ce fut l'esprit de l'Église qui,

[1] Voir Lact., *Inst. div.*, 5-1. — Bossuet nous entretient « de son orgueilleuse sévérité. » (*Disc. sur l'hist. univ.*)

[2] Saint Paul parle déjà « de ces docteurs qui, ne sachant ce qu'ils disent, assurent trop hardiment, et finissent par faire naufrage dans la foi. » (*Première épître à Timothée*, ch. 1, v. 7, 19, 20.)

[3] *Lett. au pape Damase.*

perpétuant le véritable esprit chrétien, fut le sel du christianisme, comme le christianisme fut le sel de la terre. Ceci est fondamental dans l'idéal chrétien.

« Quand une terre ne produit que des ronces, dit saint Paul, elle est en aversion à son maître qui enfin y met le feu[1]. » Ce mot s'applique soit aux religions usées, comme le paganisme à certaine date, soit aux religions qui avortent par les schismes, par les interprétations individuelles se substituant à la raison publique. « Il faut tendre au général, écrit Pascal, et la pente vers soi est le commencement de tout désordre en guerre, en police, en économie dans le corps particulier de l'homme[2]. » Or toutes les exagérations tiennent évidemment à une disposition particulière et personnelle : elles ne tendent pas au général. On ne peut tendre au général qu'en prenant les hommes tels qu'ils sont. L'Église chrétienne l'a toujours compris et admirablement pratiqué. Son organisation n'eut pas toujours la portée que nous lui connaissons; les conjonctures ont développé son pouvoir et son ascendant, mais elle exista toujours parmi les chrétiens, et c'est par là que le christianisme triompha constamment de l'anarchie. « Comme on dit que les autres hommes sont fils de Jupiter, écrit saint Justin au sénat romain, nous appelons frères ceux qui se réunissent avec nous, et nous prions en commun pour nous-mêmes et pour tout le genre humain; nous prions pour conserver notre honnêteté, après avoir connu la vérité, nous nous sommes donné des administrateurs officieux de nos œuvres et de nos biens, des mandataires institués pour notre salut[3]. » Voilà bien la première Église en principe[4]; saint Justin la montre, de plus, en action. « Nos prières finies, nous nous saluons par le baiser. Puis, celui qui nous préside offre le pain et le vin de l'Eucharistie, puis, nous rendons grâces à Dieu le Père, au Fils, au Saint-Esprit; après quoi nous prions longuement pour nos bienfaiteurs; enfin, le peuple nous renvoie ses actions de grâces. Le peuple reçoit des diacres et des ministres l'Eucharistie du pain et du vin, et ceux qui sont présents

[1] *Épît. aux Hébreux*, ch. 6, v. 8. — [2] *Pensées*, édit. Havet, art. 24, n° 56. — [3] *Deuxième Apologie*, p. 97.

[4] Voir d'ailleurs, dans la première épître de saint Paul à Timothée, le chap. 3, *Sur le choix des évêques et des diacres*.

la portent aux absents. Nous ne consommons pas ce pain et ce vin comme des aliments vulgaires, nous les prenons (à l'exemple du Christ quand il vivait) comme la chair et le sang de notre salut. Les riches contribuent volontairement aux offrandes, et ces offrandes, remises à un préposé, sont notre ressource pour secourir les veuves et les pupilles, comme ceux qui sont ou malades ou dans les fers, ou bien les hôtes qui nous arrivent[1]. » Ainsi la communauté chrétienne eut, dès le début, son gouvernement, ce gouvernement s'occupa sans doute plus particulièrement des besoins temporels de la communauté dans un temps où la foi nouvelle était docile et où la doctrine naissante avait encore cette simplicité qui repousse toute subtilité[2]; mais les mandataires de la communauté eurent aussi dans leur mandat, comme l'écrit saint Justin, de veiller au salut des âmes, et c'est par là qu'ils conservèrent si bien, selon la prescription de saint Paul, l'être nouveau[3] qui renaissait au monde.

L'esprit si sage et si particulièrement humain de l'Église se personnifie admirablement dans son premier chef, saint Pierre[4]. Ce n'était ni le plus éloquent, ni le plus ardent, ni le plus ferme des apôtres, il avait faibli dans les moments difficiles, il avait renié son maître, mais il s'était repenti vivement, et, plus tard, il avait scellé sa foi de son sang. C'est là le type de l'humanité prise en général; c'est là l'homme comme il est, non dans telle acception particulièrement bonne ou mauvaise, mais tel qu'on le voit le plus souvent; c'est-à-dire plutôt bon que méchant; susceptible de faiblesse, mais de retours; loin de naître parfait, mais capable d'une perfection relative, et n'y atteignant communément qu'à travers l'expiation des fautes et les défaillances de la vertu[5]. — L'Église

[1] *Deuxième Apologie*, p. 98.

[2] « Mes bien-aimés, voici la seconde lettre que je vous écris; et, dans toutes les deux, je tâche de réveiller vos âmes simples et sincères. » (Saint Pierre, *Épît.*, 2, ch. 3, v. 1.

[3] « Conservons inviolablement l'être nouveau qu'il a mis en nous. » (*Épît. aux Hébreux*, ch. 3, v. 14.)

[4] « Tu es Petrus et super hanc petram ædificabo Ecclesiam Dei. » (Saint Matthieu, ch. 16, v. 18.) Et J. C. le connaissait bien « comme très-attaché aux choses des hommes. » (V. même chap., vers. 23.)

[5] Si des distinctions sont permises, je dirai que saint Pierre est le plus sensé des apôtres, et c'est pourquoi il en est aussi le plus tolérant. Chez lui, jamais d'excès mais toujours la raison pratique en même temps qu'une raison supérieure. « Le Sei-

n'a jamais méconnu que la nature de l'homme est double : qu'elle est matérielle par son corps, qu'elle est spirituelle par son âme ; et elle a toujours repoussé soit le matérialisme absolu, qui supprime l'âme chez l'homme, c'est-à-dire la dignité ; soit l'ascétisme absolu, qui supprime chez l'homme le corps, c'est-à-dire la réalité. L'Église sait que l'homme a une raison et un cœur ; c'est pourquoi elle a combattu et le rationalisme pur qui nous précipite dans le tourbillon des chimères, et le mystère pur qui, par une autre voie, nous pousse au même néant. L'Église sait que l'homme est un composé de forces et de faiblesses, et c'est par notre force qu'elle soutient notre faiblesse, comme c'est par notre faiblesse qu'elle rabat l'orgueil dangereux de notre force[1]. C'est parce que l'Église connaît à fond cette savante complication de notre nature, qu'elle a toujours réprimé avec autant de bonheur que de succès toutes les exagérations, toutes les hérésies qui, après tout, n'étaient que le faux, c'est-à-dire, ou l'ignorance ou le vice.

J'ai parcouru sommairement les idées modernes les plus autorisées sur la marche et l'objet du christianisme encore récent ; j'ai noté ce qu'il y avait eu de fondamental dans la philosophie chrétienne, qui était comme l'exposé de motifs de son dogme, j'ai dit quel était le caractère de ce dogme, ou plutôt de cet idéal, soit pour l'homme, soit pour la société ; j'ai distingué la sagesse du véritable idéal chrétien apporté par le Christ, mais transmis et maintenu par l'Église, c'est-à-dire par l'intelligence collective et la discipline de la société chrétienne tout entière ; je l'ai distingué de l'idéal faux que l'orgueil, ou le vice, ou le tempérament, ou l'ignorance des individus a tenté d'opposer au véritable idéal ; j'ai

gneur exerce envers vous sa patience, ne voulant point qu'aucun périsse, mais que tous retournent à lui par la pénitence. » (*Epît.*, 2, ch. 3, v. 9.) Comme c'est connaître Dieu et l'homme ! Mais la tolérance de saint Pierre n'est pas le sacrifice de la règle, et c'est lui qui dit : « Si le juste se sauve si difficilement, que sera-ce du pécheur ? » — Comme l'Église, dont il est le chef, saint Pierre connaît l'importance du devoir et la faiblesse de l'homme ; il s'y attache tour à tour.

[1] Pascal dit bien comme l'Église : « Si tu t'abaisses, je t'élève ; si tu t'élèves, je t'abaisse ; » mais l'Église ne va pas jusqu'à dire, avec le janséniste et sombre Pascal : « Nous sommes pleins de mal, donc nous devons nous haïr nous-mêmes. » (*Pensées*, édit. Havet, art. 24, n° 21.) — Ne confondons jamais avec des boutades individuelles, les maximes de l'Église ; n'imputons surtout jamais à l'Église les incartades de l'esprit individuel. Cette distinction est capitale quand il s'agit de l'idéal chrétien à toutes ses dates. « La sagesse de Dieu est justifiée par *tous* ses enfants. » (Voy. note 2, p. 415.)

dit combien l'esprit de l'Église est autre, surtout bien plus sûr, qu'un grand esprit qui s'en sépare; je terminerai par quelques réflexions qui me serviront de conclusion.

VII

Ce qui frappe avant tout dans l'idéal chrétien, c'est sa synthèse, c'est sa logique; rien de plus merveilleux que son ensemble et l'irréprochable solidarité de toutes ses parties. Il part de Dieu pour expliquer la vie terrestre; il y retourne pour la juger. Le christianisme a un principe et une sanction, et les détails qui rattachent le principe à la sanction, quoique infinis, quoique émanés, au moins dans leur expression, d'hommes divers et généralement illettrés (comme le furent les apôtres), ces détails, c'est-à-dire ces maximes, ces règles que les apôtres jetaient dans le monde comme des inspirations de chaque instant et comme nées du besoin des circonstances; quand l'art moderne les systématise et les concentre, il leur trouve dans l'ordre moral l'exactitude des théorèmes, la même précision que les mathématiques donnent aux quantités matérielles; et, ce qui est vrai de la doctrine n'est pas moins vrai de l'histoire de son avénement dans le monde, c'est-à-dire de l'histoire de son divin fondateur. Or, je le demande : d'où viendrait une concordance aussi compliquée et aussi nouvelle parmi les hommes si ce n'est de la suprême sagesse qui fit ce présent au monde! Le christianisme fut la seule religion venue sur la terre qui eut sa philosophie complète, c'est-à-dire une métaphysique rationnellement incontestable, comme une morale non moins rationnellement irréprochable. En même temps qu'il apportait sa philosophie, le christianisme supprimait toutes les philosophies. « L'esprit humain s'embrouille, dit Bossuet, à force de raisonner[1]. » Le christianisme apportait au monde l'unité de raison, l'unité de foi, l'unité de volonté, car il disciplinait les volontés comme les intelligences, double impossibilité de la philosophie humaine. La phi-

[1] *Disc. sur l'hist. univ.* — « L'homme a oublié la raison, on lui impose la foi. » (Voy. *Ibid.*, 2e partie, section XI.)

losophie proclamait des principes et en restait là; le christianisme organisa tous ceux qu'il proclama, c'est là surtout ce qui le distingue : il ne fut pas seulement spéculatif, il fut agissant. C'est en même temps la seule religion qui ait su déterminer le but de la vie par les conséquences de la mort.

Le paganisme n'eut ni métaphysique, ni morale religieuse; il manqua surtout de sanction, ou cette sanction fut toute terrestre, et quand elle manquait à l'homme sur la terre, quand le ciel semblait abandonner l'homme, il ne lui restait plus que la mort volontaire, c'est-à-dire un supplice plein de regrets sans compensation, à moins d'appeler ainsi soit le néant, soit je ne sais quelle demi-survivance obscure et lamentable pire que le néant.

Le judaïsme, culte plus spiritualiste que le paganisme, eut sa métaphysique et sa morale religieuse, quoique moins précises que dans le christianisme; mais il pécha par le défaut de sanction, car il conçut mal ou très-imparfaitement la vie future, puisqu'il ne s'élève pas plus haut que le platonisme, et qu'il est contraint de se réfugier dans la métempsycose. Le Dieu des chrétiens ne meurt qu'une fois pour l'homme; le chrétien n'est éprouvé sur la terre qu'une seule fois [1]. Le chrétien sait mieux que le païen et que le juif comment et pourquoi il faut vivre, car il connaît mieux ses devoirs et leur récompense. Il connaît mieux sa vie, parce qu'il comprend mieux sa mort.

C'est parce que le paganisme et le judaïsme manquaient de sanction éternelle qu'ils ont cru à une sanction transitoire, c'est parce qu'ils méconnaissaient ou ne connaissaient qu'obscurément la vie future qu'ils ont mis leur sanction sur la terre et qu'ils ont fait, du succès, une loi de la destinée, une manifestation de la volonté céleste qui impose la résignation. Une religion qui mettrait ici-bas sa sanction, non-seulement mentirait à l'évidence, mais matérialiserait complétement la vie présente en supprimant la vie future. Par la même raison, plus une religion cherche sa sanction dès cette vie, plus elle restreint la vie à venir. Le christianisme ne restreint au contraire le mensonge de la vie présente que pour mieux faire goûter la vérité de la vie future. On com-

[1] *Saint Paul aux Hébreux* ch. 9, v. 27, 28. — « J. C. ne réapparaîtra que pour le jugement. » (*Ibid.*)

prend d'après cela combien le paganisme et le judaïsme favorisèrent l'ambition chez l'homme et dans les sociétés, et combien le christianisme tue l'ambition chez l'un comme chez les autres. C'est pourquoi la base sociale du paganisme et du judaïsme fut essentiellement politique, tandis que celle du christianisme est essentiellement morale, c'est encore pourquoi, tandis que le paganisme et le judaïsme façonnaient l'homme d'après les principes politiques de la société juive ou païenne, le christianisme formait, au rebours, la société chrétienne d'après les principes de moralité qui constituent le chrétien. Voilà pourquoi, tandis que le paganisme et le judaïsme avaient pour morale essentielle la politique [1], le christianisme n'eut pas d'autre politique que sa morale. C'est enfin pourquoi le paganisme et le judaïsme [2] sont deux religions d'autant plus terrestres qu'elles sont plus politiques, tandis que le christianisme est d'autant plus divin qu'il s'est fait moins terrestre, c'est-à-dire moins politique.

Si le principe païen n'a pas sauvé Rome, le principe chrétien n'a pas sauvé Constantinople. Les imprudents qui voudraient faire du christianisme une politique, l'assiéraient sur le sable. Le paganisme et le judaïsme n'existent, si je peux le dire, qu'à la condition d'être un peuple, une société, mais tant qu'il y aura un seul homme sur la terre, le christianisme a sa raison d'être, car il le préparera pour le ciel. Sous l'ancienne loi, Dieu ne conserva qu'un juste pour renouveler la terre, c'est-à-dire la société humaine. D'après la loi nouvelle, la société ne compte plus; un seul juste suffit à Dieu [3], mais pour réjouir les anges et les accroître [4]. Tel est le nouvel idéal, dont l'Église nous enseigne à ne pas abuser [5].

[1] Le patriotisme sous diverses formes.

[2] Bossuet, *Sur l'hist. univ.*, 2e partie, § 10, parle des grandeurs mondaines que les Juifs espéraient de leur Messie.

[3] Tantôt c'est Noé tantôt c'est Loth Pour celui qui voit tous les globes du ciel, la terre peut sembler petite, pour celui qui connaît tout l'univers l'homme peut sembler grand et un seul homme valoir une société il n'y a pour lui ni limite de grandeur, ni limite de petitesse

[4] « Vous l'avez rendu pour un peu de temps inférieur aux anges. » *Saint Paul aux Hébreux*, ch 2, v 7)

[5] Le christianisme de l'Église n'est incompatible, ici-bas, ni avec le bonheur individuel, autant qu'il est possible, ni avec la prospérité matérielle des sociétés, en tant qu'elle ne corrompt pas les mœurs; mais cette prospérité, ce bonheur, ne sont qu'un surcroît de biens, selon le langage de l'Écriture : loin d'être l'objet principal de la

La pratique répond-elle à cet idéal? Non, certes. Et nous nous trompons grandement quand nous attribuons à la société chrétienne la merveilleuse perfection de l'idéal chrétien[1]. Il est trop évident qu'une société sensuelle est peu chrétienne, car le paganisme, dans le mauvais sens du terme, n'est que le sensualisme; tandis qu'être chrétien, c'est être fondamentalement spiritualiste, c'est-à-dire anti-sensuel. Si notre idéal est donc chrétien, nos mœurs sont païennes. Nos prédicateurs le disent assez, et l'on sent, pour l'honneur de notre société, qu'ils ont trop besoin de le dire.

Si l'on mesure les païens à leur vie, on verra que les hommes, dans le paganisme, furent supérieurs à leur idéal : si l'on juge nos chrétiens modernes d'après leurs mœurs, ils sont certes inférieurs à leur idéal. Loin que cet idéal les honore, ce sont eux qui déshonoreraient cet idéal, s'il pouvait l'être; d'où la conséquence que ce n'est pas cet idéal, si parfait, qui a besoin de réforme; mais que ce sont nos mœurs, que c'est notre vie qu'il faut changer. Je me plais donc à constater que la raison du christianisme, comme je l'entends du moins, est conforme à la grande voix de l'Église, et je penche à croire à la solidité d'un travail qui me conduit légitimement à mes conclusions.

vie, ils en sont à peine l'accessoire. Le génie de Bossuet en appelle souvent à la *grande* Église, mot précieux par lequel il sépare toutes les coteries, quelque importantes qu'elles puissent être, de la *grande* Église, c'est-à-dire de l'univers catholique. C'est dans ses mains qu'est la clef des interprétations, savoir : l'esprit des textes : l'esprit chrétien.

[1] C'est le grand sophisme de l'école moderne. Comment le spectacle des faits ne l'éclaire-t-il pas? Au dix-septième siècle, on nous encourageait au bien par les vertus païennes; aujourd'hui nous n'y trouvons qu'à redire. Sont-ce les vertus du dix-huitième siècle qui nous auraient tant purifiés au dix-neuvième?

XII

LES CÉSARS

Pour apprécier les Césars, il faut connaître l'ensemble des grands éléments de la société romaine ; car les Césars eurent des points de contact essentiels avec tous ces éléments qu'ils durent diriger, avec ces influences politiques ou morales qu'ils eurent pour auxiliaires ou pour ennemies. C'est pourquoi l'examen des Césars est la conclusion naturelle de la situation sociale qui s'est, pour ainsi dire, concentrée en eux et qu'ils résument.

I

Les Césars ne sont parvenus jusqu'à nous que chargés de beaucoup de haines. Ils ont éprouvé la haine généreuse puisée dans les beaux souvenirs de l'antique Rome dont ils semblent avoir étouffé la liberté toute vive; la haine des patriciens dont ils furent les ennemis comme ceux-ci l'étaient des Césars et de la vraie liberté; la haine des philosophes et des rhéteurs dont l'orgueil et l'indépendance individuelle résistent à toute discipline et trouvent qu'on ne leur permet rien quand on ne leur permet pas tout ; la

haine des chrétiens, nos pères, qu'ils persécutèrent et qui n'ont pu voir en eux que des ennemis ; la haine de l'univers réagissant contre la domination romaine dont les empereurs furent la plus haute et la dernière expression ; enfin cette haine, vague mais profonde, qui éclôt de l'antipathie de deux civilisations. C'est cette coalition d'inimitiés qui a sévi contre les Césars et les a calomniés auprès de la postérité : nos récentes haines révolutionnaires contre la royauté n'ont écouté que ces calomnies, et ce que nos pères n'accueillaient qu'avec discrétion sur les empereurs, nous l'avons cru sans mesure et nous en avons flétri la société romaine tout entière, en haine des empereurs.

Tacite accusait déjà les historiens des Césars de partialité. Si les uns étaient trop flatteurs, les autres étaient trop dénigrants ; mais le dénigrement l'emportait, parce que l'éloge ressemble à la servitude, et que la satire a un faux air de liberté [1]. Pendant la vie des Césars on les adulait par peur, après leur mort, on les déchirait par rancune [2]. Nous avons vu que Josèphe [3] confirme ce jugement de Tacite, qui lui-même n'est pas exempt de reproche ; c'est que notre situation peut nous pervertir de bonne foi. Trop loin de la servitude on ne la comprend pas, on la méconnait ; et trop près, on la sent trop pour ne pas l'exagérer.

L'histoire antique nous transmet beaucoup de dénigrements contemporains, pour affecter l'indépendance ; elle nous apprend, mais pour la flétrir, l'adulation officielle ; les éloges particuliers ont péri comme les prôneurs. Puis, ni le peuple, ni les soldats, qui aimaient les empereurs, n'ont écrit de mémoires ; et pour les nobles, on peut leur appliquer, quant aux Césars en général, ce mot de Tacite : « C'est que s'il pouvait importer à Rome que Vitellius succombât, ce n'est pas ceux qui le trahirent pour Vespasien, comme ils avaient trahi Galba pour Vitellius, qui ont droit de l'accuser. »

Où d'ailleurs se fût puisée l'histoire secrète des Césars, la plus accusatrice, si ce n'est dans les rumeurs ? Et qu'est-ce que la ru-

[1] *Hist.*, 1-1. — [2] Tacite, *Ann.*, 1-1.
[3] *Hist. anc. des Juifs*, 19-5. — Hérodien, liv. 1, parle comme Tacite et Josèphe. J'ai cité ailleurs Sénèque, qui traite les historiens de menteurs. — V. *Opinion publique*.

meur dans un milieu où le mensonge était si libre, si parfaitement maître de son terrain au sein de tant de haines et de si peu de critique? Les Césars sont donc devenus je ne sais quel texte consacré pour la déclamation. Personne ne contestera ni leurs vices, ni leur tyrannie; mais tout homme juste, tout esprit qui veut profiter de l'histoire doit s'en rendre un compte équitable. Si la justice pour les vivants est un devoir, la justice pour les morts doit être une religion. La plus sainte de toutes les justices est, si je peux le dire, la justice historique sans laquelle il n'y a pas de conscience humaine, sans laquelle les leçons du passé ne tournent qu'à notre ruine. Quand nous ne rechercherions pas la vérité sur les pouvoirs qui ne sont plus, par égard pour eux, nous le devrions par intérêt pour nous-mêmes; car les morts ont reçu leur récompense : c'est aux survivants à s'instruire pour s'améliorer.

Quand Bossuet défend le christianisme contre les païens, il pose ce principe sans lequel il n'y a pas de certitude . « Distinguons, écrit-il, ce que fait dire une haine aveugle d'avec les faits positifs dont on allègue la preuve. Il y a parmi les Romains si peu de preuves constantes contre Jésus-Christ que ses ennemis ont été réduits à en inventer [1]. » Voilà comment les chrétiens se précautionnent contre les païens. Mais voici comment Montaigne se plaint des chrétiens trop fervents : « Le zèle en arma plusieurs contre toutes sortes de livres païens... Ils ont aussi eu cecy de prester aisément des louanges faulses à tous les empereurs qui fesoient pour nous, et condamner universellement toutes les actions de ceulx qui nous estoient adversaires, comme il est aisé à veoir en l'empereur Julian surnommé l'Apostat [2]. » Et, pour ne prendre qu'un exemple de la justesse d'observation de Montaigne, on peut voir le sage Bossuet lui-même, qui n'hésite pas à reprocher à Trajan son goût pour le vin et pour les femmes (c'est-à-dire des faiblesses), louer Théodose le Grand comme le modèle des souverains [3], sans mentionner l'exécrable massacre de Thessalonique, c'est-à-dire une barbarie sans exemple.

Au surplus, c'est tout autre chose de juger les Césars d'après Suétone et Tacite, ou de les juger comme eux. Pour mon compte,

[1] *Disc. sur l'hist. univ.*, 2e partie, section 12. — [2] *Essais*, liv 2, ch. 19. — [3] *Disc. sur l'hist. univ.*, 1re partie, 11.

si je les juge d'après eux, je ne les jugerai pas absolument comme eux[1]. Je ne referai pas leur histoire; je n'imiterai pas ceux que je blâme; je ne substituerai pas mes faits à leurs faits. Je prendrai leurs faits, moins leurs contradictions et leur malignité. Mais je jugerai ces faits avec un désintéressement qu'ils ne purent avoir; avec le calme et l'expérience qu'apportent les siècles; car, si les anciens eurent sur nous le don de l'expression et de la forme, nous avons sur eux, comme plus anciens dans le cours des âges, la netteté et la sûreté de coup d'œil que donne la pratique de la vie.

II

On flétrit politiquement les Césars en opposant à la servitude impériale le tableau de la liberté républicaine : on compare toujours les beaux côtés de la république romaine aux mauvais côtés de l'empire. La république romaine eut ses agitations glorieuses, l'empire romain eut son heureuse paix; il y eut un temps où la société romaine fut éminemment propre à la république; il en fut un autre où elle fut invinciblement destinée à l'empire. On s'étonne d'avoir à exprimer des vérités si simples; à cet égard l'histoire est si expressive et si formelle qu'on s'explique difficilement l'aveuglement, même de la passion.

« Les rois, dit Salluste, suspectent plus les bons que les méchants, et toujours le mérite d'autrui les inquiète[2]. » Cette maxime ne convient pas plus aux rois qu'aux autres chefs de peuples. Est-ce que les vertus d'Aristide n'inquiétèrent pas Athènes, c'est-à-dire les Athéniens rivaux d'Aristide? Est-ce que la gloire et les vertus des Scipions ne leur furent pas fatales? Est-ce que les Gracques, à un autre point de vue, furent plus heureux que les Scipions? Salluste se réfute, il se complète au moins quand il écrit à César sur l'aristocratie de son temps : « que la plupart des hommes puissants se dirigent par un mauvais principe, puisqu'ils

[1] Claude, par exemple, est le modèle du travestissement des Césars.
[2] *Catil.*, 7.

se croient d'autant plus en sûreté que leurs subordonnés sont plus corrompus[1]. » Ainsi, sous l'anarchie républicaine, les faveurs des grands, c'est-à-dire les honneurs, étaient le prix de la corruption et de la souplesse. Le pis qu'il pût arriver aux Césars, c'était de continuer, en cela, la république dégénérée.

Rome seule, ou plutôt les seuls grands de Rome eurent intérêt, dans Rome, au rétablissement de la république, car le reste de l'empire n'eut qu'à goûter les bienfaits de la hiérarchie, de l'ordre public, de la subordination, en échange des mille maux qu'avait fait endurer un autre régime. A Rome même, si l'empire fut fatal à Thraséas, à Sénèque, à Corbulon, comment finirent, sous la république, non-seulement les Scipions et les Gracques que je viens de citer, mais Marius, Merula, Catulus, Cinna, Sertorius, Perpenna, les trois Pompée, César, Caton d'Utique, Cicéron, les deux[2] Brutus, Cassius, Antoine, tous les tribuns sans exception?

Sortons de Rome et écoutons Plutarque sur l'état des provinces. « Après Actium, Octave vogua vers Athènes. Ayant pardonné aux Grecs dont les villes étaient si misérables qu'il n'y avait plus ni argent, ni esclaves, ni bêtes de somme, il leur fit distribuer les restes du blé amassé pour la guerre. J'ai entendu, poursuit-il, mon aïeul Néarque raconter que nos concitoyens furent contraints d'apporter, chacun sur leurs épaules, une certaine mesure de blé sous la conduite de gens qui les hâtaient à coups de fouet. Après ce premier voyage, ils étaient requis pour un second du même genre, lorsqu'on apprit la défaite d'Antoine[3]. » Ceci ne se commente pas. L'Asie dévastée, la Grèce spoliée, les Gaules et l'Espagne noyées dans le sang, Carthage, Numance, Sagonte, Vacca, Munda, Cordoue brûlées et rasées disent assez à quel prix, pour le monde, brilla Rome républicaine. « Ce choc des citoyens qui se disputent le gouvernement de l'État, dit Platon, ressemble à une querelle de matelots qui voudraient tous tenir le gouvernail[4]. » Voilà principalement pourquoi la république romaine agita si cruellement l'univers. La république fut donc le règne et la licence des grands, la détresse des petits; tandis que l'empire romain fut la paix des petits et la détresse des grands.

[1] *Deuxième lettre à César*, ch. 1. — [2] Marcus et Décimus. — [3] Plutarq., *Vie d'Antoine*, 367. — [4] Cic., *Des Devoirs*, 1-25.

Sous la république, Rome écrasa les provinces ; sous l'empire, les provinces furent plus protégées que Rome même. L'orgueil patricien s'indignait de cette égalité de Rome et des provinces ; Thraséas semble regretter, sous Néron, ces beaux jours du patriciat où un seul grand de Rome faisait tout trembler hors de Rome. « Aujourd'hui, dit-il, c'est nous qui flattons les provinces ; c'est nous qui courtisons l'étranger[1]. » Les Césars infligèrent à l'aristocratie romaine les humiliations qu'elle avait infligées à l'univers ; même orgueil d'un côté, même servilité de l'autre[2] ; les rôles ne firent que s'intervertir, l'oppression que se déplacer. Quand Cerialis dit aux Trévires révoltés : « que, dans leur éloignement ils jouissent comme Rome des bons empereurs, tandis que les Romains ont les mauvais empereurs sur leurs têtes[3], » il exprime très-bien la situation respective (sous l'empire) de Rome et du reste des nations. « Il y a des maux, dit la Bruyère, qui affligent et déshonorent les familles, mais qui tendent au bien et à la conservation de la machine et du gouvernement[4]. » Si les Césars furent donc le fléau de certaines familles patriciennes qui affectaient l'empire et donnaient des compétiteurs au prince, le monde respira sous leur administration, tandis que la république, si douce aux patriciens[5], fut l'oppression de la terre.

En somme, les excès des Césars furent autant des excès de patriciens romains que d'empereurs, et je ne crois pas que, devant des juges compétents, les Césars souffrent beaucoup de leur comparaison avec les Clodius, les Verrès, les Catilina, les Antoine. En fait d'égoïsme, de cruautés, de dépravations, d'exactions, de caprices sanguinaires, ceux-ci ne sauraient avoir de maîtres, je ne sais, pour mon compte, ce qu'on pourrait trouver de pis chez les empereurs. Pour l'orgueil, le despotisme, l'avidité, chaque grand de la décadence républicaine fut un César d'autant plus odieux qu'il se parait du masque de la liberté. Sous l'empire, le monde n'eut qu'un Néron ; il en avait eu plusieurs sous la république, en

[1] Tacite, *Ann.*, 15-21.

[2] Servilité officielle plutôt qu'individuelle. J'ai expliqué cela. — V. *[illegible] de la liberté.*

[3] *Hist.*, 4-74.

[4] *Du Souverain et de la République.*

[5] Double orgueil, qui eut d'ailleurs ses désastres.

sorte que l'univers respira sous les empereurs : les Césars délivrèrent le monde des cruautés, des rapines, des débauches des proconsuls républicains.

III

Quand on dit que le peuple romain vendit sa liberté pour être nourri[1], on fait moins la satire des Césars que de la république, car qu'est-ce qu'une république qui ne nourrit pas même son peuple? Les Césars furent donc plus qu'utiles, ils furent nécessaires. C'est que l'ascendant des grandes races princières a quelque chose de surhumain parce qu'il est prédestiné. Ces familles qui ont en elles le génie et le don du commandement ont, si je peux le dire, la nature exceptionnelle des métaux précieux. On les trouve, on ne les crée pas; on ne les remplace pas quand on veut; on peut plutôt les détruire que les reproduire.

« Il ne restait qu'un peu d'Orient à conquérir, dit Lucain à Pompée, pour que la nuit, le jour, tout l'éther ne roulassent que pour toi : pour que les astres dans leurs cours ne vissent rien qui ne fût romain[2]. » Pourquoi tout cela pour un seul? C'est que le gouvernement de l'univers ne pouvait exister que par un seul homme. Son principe resterait-il aristocratique comme le voulait le sénat? Les discordes de l'aristocratie disaient non. Serait-il quelque chose de mixte, c'est-à-dire le principe serait-il tantôt aristocratique, tantôt populaire, comme l'entendait Pompée, qui voulait se maintenir par un mouvement de bascule? L'univers ne se contentait plus d'une alternative que comportait Rome avant que sa grandeur eût changé son théâtre en même temps que son esprit politique, et le système de Pompée était impossible. Restait donc la démocratie universelle, mais pouvant moins que toute autre s'administrer directement, et, forcée de s'incarner en un grand homme; elle adopta donc Jules César, si, plutôt, elle n'en fut conquise. En effet, Sylla avait saisi violemment le pouvoir parce qu'il se sentait capable de le porter; parce que les temps

[1] Condorcet, *Progrès de l'esprit humain*, 5e époque. — [2] *Pharsale*, chant 7, v. 424.

de l'empire approchaient et qu'il y a toujours des essais avant la fondation définitive[1] : et si les Césars exécutèrent ce que Sylla n'avait que tenté, c'est que les temps étaient mûrs pour leur dessein.

L'homme n'est pas seulement intelligence et raison; il est aussi volonté. La raison éclaire l'intelligence, la volonté gouverne les passions : *Video meliora proboque, deteriora sequor ;* il n'est pas d'homme qui ne se fasse cet aveu. Les nations sont comme chaque homme ; elles ont leur intelligence, elles ont leurs passions. Leur intelligence voit le bien, leurs passions leur font commettre le mal; il leur faut une volonté qui régisse ces passions. C'est le tort des rationalistes, des utopistes, des parlementaires[2], de ne songer qu'à l'intelligence des hommes comme des nations, et d'oublier leurs passions auxquelles il faut le frein d'une volonté prépondérante[3]. La royauté forte est cette volonté prépondérante, ce frein : les Césars furent le frein de l'univers.

Il y eut deux grandes nécessités dans le monde antique, après les conquêtes de la république romaine. D'abord la nécessité de Rome pour le maintien de la civilisation de l'univers[4]; les anciens sentant fort bien que, si Rome disparaissait, la figure du monde changerait à tel point qu'il y aurait une sorte de dissolution universelle. L'autre nécessité, était celle des Césars pour le maintien de l'empire romain. Ainsi, Rome pour le salut de l'univers, les Césars pour le salut de Rome, c'étaient là les deux ancres de la société antique. La tutelle du genre humain était à Rome, et c'étaient les Césars qui exerçaient cette tutelle[5]. Le genre humain

[1] C'est le langage de Napoléon Ier à M. de Narbonne. (Voir M. Villemain, *Souvenirs contemporains*, 1-157.)

[2] Chez certaines races de peuples où les passions et l'humeur l'emportent sur l'esprit civique.

[3] Surtout quand les croyances religieuses faiblissent.

[4] Cérialis haranguant les Trévires révoltés : « Si Rome succombe — et plaise aux dieux, dit-il, qu'il n'en soit rien ! — que de guerres dans l'univers ! Huit cents ans de sagesse et de bonheur ont cimenté cet édifice de grandeur, dont la chute écraserait ses artisans. » (Tacite, *Hist.*, 4-74.) Cette pensée était générale. « Nous savons que la fin du monde, avec les affreux désastres dont elle nous menace tous, est suspendue par le cours de l'empire romain. » (Tertull., *Apologét.*, 32.)

[5] Pline le Jeune écrit à Trajan, à l'occasion de l'anniversaire de l'avénement de l'empereur : « Nous avons prié les dieux de te conserver pour le genre humain, à la tutelle et au salut duquel tes jours sont liés. » (*Lett.*, 10-60.) — Sénèque veut que « Néron puisse rendre compte aux dieux du genre humain. » (*De la Clémence*, 1-1.)

eut donc besoin de l'empire romain ! Mais l'empire romain eut plus besoin des Césars que les Césars de l'empire.

Périclès disait de la tyrannie[1], que « la saisir semblait injuste, que s'en démettre était périlleux[2]. » Les Césars, nés pour la tyrannie devenue indispensable, subirent leur destinée en s'en emparant. Coupables d'une immense grandeur native, ils étaient un danger pour leurs compétiteurs, et il leur fallut régner pour se sauver. « Vois les dieux, dit Sénèque à Néron, le ciel les retient captifs, et descendre leur est aussi peu permis que cela te serait périlleux à toi-même. Tu es enchaîné à ta grandeur[3]. » Les dieux qui firent les Cesars si grands, les firent princes, les Césars, en prenant l'empire, ne firent qu'obéir à leur grandeur, c'est-à-dire aux dieux; c'est ainsi que s'explique le prestige de leur personnalité à Rome.

Et ce n'étaient pas seulement les grands Césars, si je peux le dire, savoir : Jules César, Auguste ou Tibère, qui avaient ce prestige; c'étaient même les Cesars médiocres comme Claude, ou les Césars pervertis comme Néron, ou les Césars insensés comme Caligula; c'étaient même des reflets de Césars comme Galba, Othon, Vitellius ou leur heureux vainqueur Vespasien. Dans les jardins où furent à demi brûlés les restes de Caligula, des spectres en poursuivaient les gardiens, dit Suétone; et, la nuit, l'édifice où il fut tué fut témoin d'apparitions terribles[4]. Quand Scribonien prit en Dalmatie le titre d'empereur, sous Claude, soit hasard, soit décret des dieux, ni l'aigle ni les enseignes qu'on voulait porter au nouvel empereur ne se laissèrent remuer[5]. Quand il s'agit de l'adoption de Néron par Claude, on n'eut qu'à rappeler au peuple que deux dragons avaient gardé son berceau[6]; et, lors de son mariage avec Octavie, on célébra Rome issue de Troie, et les Jules descendants d'Énée[7], tant les Césars, les dieux et Rome semblaient s'identifier ! Des prodiges annoncèrent l'élévation de Galba[8]; un aigle vivant

[1] C'est-à-dire du gouvernement d'un seul, car c'était la tyrannie chez les anciens.
[2] Thucydide, 2-63. — [3] *De la Clémence*, 1-8. — [4] Suét., *Vie de Caligula*, 59. — [5] Suét., *Vie de Claude*, 13.
[6] Tacite, *Ann.*, 11-12. — Et combien d'autres prodiges racontés par Suétone au sujet de la mort de Néron ! (*Vie de Néron*, 46; *Vie de Galba*, 1.)
[7] Tacite, *Ann.*, 12-58.
[8] Suét., *Vie de Galba*, 8. — Galba prétendait descendre de Jupiter par son père, de Pasiphaé par sa mère. (*Ibid.*, 2.)

précéda les légions de Vitellius marchant contre Othon. Un oiseau singulier se montra pendant les derniers soupirs de celui-ci[1]; puis les auspices favorables parurent abandonner son rival[2]. Soit modestie, soit prudence, puisque les Césars venaient d'être condamnés en Néron, Vitellius refusa formellement le titre de César[3], ou trop grand pour un parvenu, ou trop compromis pour un empereur; mais il dut accepter l'épée de Jules César que ses soldats empruntèrent au temple de Mars, pour le consacrer[4]. Plus tard, réduit aux abois et sans autre ressource que de vaines acclamations populaires, il se réfugia dans le titre de César comme sa plus haute sanction[5]. Enfin, la future élévation de Vespasien parut préoccuper les dieux[6]; le ciel et les Césars, chez les anciens, semblant inséparables.

« Si le peuple regretta Néron, dit Napoleon I[er], c'est que, pour le temps, la bonte de l'institution l'emportait sur les crimes de l'homme[7], » c'est ce qu'avoue Pline le Jeune qui, après avoir maudit Domitien, convient qu'il faut que l'empire obéisse à un seul qui veut bien prendre sur lui tous les travaux dont il soulage les autres[8], car c'est des vertus et de la personne sacrée de cet homme que dépendent le repos et la sécurité du genre humain[9]; il ajoute que, sous ce principe d'unité qui joint l'Orient et l'Occident dans une solidarité qui fait leur commun bonheur, l'univers n'échappe à plusieurs tyrans que par un seul maître[10]. C'est que « les révolutions conduites par un chef, dit excellemment Napoléon III, tournent entièrement au profit des masses, tandis qu'au contraire, les révolutions faites par les masses ne profitent souvent qu'aux chefs[11]. » En effet, dans le premier cas, les chefs achètent les masses par les bienfaits, tandis que dans le second, il faut que les masses achètent leur chef par la servitude. Les Cé-

[1] Sur ces deux prodiges, voyez Tacite, *Hist.*, 1-62 et 2-50. — [2] Suét., *Vie de Vitellius*, 8.

[3] « Cæsarem se appellari etiam victor prohibuit. » (Tacite, *Hist.*, 1-62.) « Vocabulum Augusti differret, cæsaris non reciperet. » (*Ibid.*, 2-62.)

[4] *Ibid.*, 1-62.

[5] « Quin et Cæsarem se dici voluit aspernatus antea, sed tunc superstitione nominis, et quia in metu, consilia prudentium et vulgi rumor juxta audiuntur. » (*Ibid.*, 3-58.) — La fin du peuple devant celle de Vitellius malheureux.

[6] Suét., *Vie de Vespasien*, 5. — [7] Napoléon I[er] à M. de Narbonne, Villemain, *Souvenirs contemporains*, 1-152, 153. — [8] *Lett.*, 4-20. — [9] *Ibid.*, 10-60. — [10] *Panégyr.*, 33. — [11] Voir dans ses *Œuvres*, Révolut. de 1688 et de 1830.

sars ne sont jamais mieux expliqués que par eux-mêmes ; leur prestige naît de leur nécessité, comme leur utilité naît de leur prestige. C'est ainsi qu'à leur date les Césars deviennent, en quelque sorte, une loi de l'ordre moral.

IV

On vient de voir comment et pourquoi les Césars furent si dénigrés ; j'ai comparé la décadence républicaine avec le régime impérial non des Antonins, mais des quinze premiers empereurs ; j'ai montré la nécessité comme le prestige des Césars en tant que race princière ; apprécions rapidement la nature de leur pouvoir comme empereurs romains.

Sénèque en fait la redoutable peinture en ces termes : « Je suis, fait-il dire à Néron, l'élu entre tous les mortels pour remplir la fonction des dieux sur la terre, je suis parmi les nations de l'univers l'arbitre de la vie ou de la mort. Lesquels parmi les peuples seront anéantis? lesquels transplantés? lesquels recevront la liberté, lesquels la perdront? Quels rois deviendront esclaves? Quels fronts ornés du diadème, quelles villes tomberont? Quelles cités seront fondées? Tout cela est de mon ressort[1]. » On n'avait pas connu[2] jusqu'alors un pouvoir aussi colossal parmi les hommes ; mais ce prodige de puissance était le résultat fatal du prodige de la grandeur romaine ; l'un des deux excès nécessitait l'autre. Sénèque motive ainsi le pouvoir impérial : « L'empereur, dit-il, est le lien de la république ; il est le souffle vital que respirent tant de milliers d'hommes qui, par eux-mêmes, ne seraient qu'un inutile fardeau, qu'une proie facile, si cette âme de l'empereur nous manquait[3]. Si ce lien se rompait, poursuit-il, si César, dégagé par quelque révolution, refusait de le reprendre, cette unité, ce faisceau d'un grand empire volerait en éclats[4]. Rome

[1] *De la Clémence* 1-1 — [2] Au moins historiquement.

[3] Il cite ce fragment de vers :

« Rege incolumi mens omnibus una,
Amisso, rupere fidem . . . . . . » (*De la Clémence*, 1-1)

[4] Galba, Othon, Vitellius et ce qui suivit, vérifièrent la prévision. L'univers romain fut sur le point de se dissoudre.

cessera de régner du jour où elle cessera d'obéir[1]. » L'expression est digne ici de la hauteur des aperçus; ce qui suit n'est pas moins juste : « Ce n'est pas sans raison que les nations sont d'accord pour protéger leurs rois et pour se sacrifier, s'il le faut, au salut du chef; car ce n'est ni faire bon marché de soi, ni commettre une folie que de livrer au fer tant de milliers de têtes pour une seule, et de racheter par tant de morts une seule vie, fût-ce la vie d'un vieillard; c'est ainsi que le corps sert et défend l'âme qui le gouverne[2]. » Ce devoir des gouvernés, si peu compris de l'aristocratie romaine, était à Rome plus strict que nulle part, puisque les conséquences en étaient plus graves qu'ailleurs. D'un autre côté, si, comme le dit Sénèque, une grande fortune exige un grand cœur[3], il eût fallu pour la fortune exceptionnelle des empereurs romains une âme extraordinaire; et n'être qu'un homme semblait trop peu pour une grandeur surhumaine. Il fut donc de l'essence de l'empire romain d'accumuler nécessairement entre les mains d'un seul trop de pouvoir, en même temps que l'éducation politique de la race romaine l'avait accoutumée à trop peu d'obéissance. Les Césars étaient doublement poussés à la tyrannie et par leur puissance et par l'indocilité qu'elle rencontrait autour d'elle. Dans l'étonnant milieu où ils furent placés, les Césars ou s'oublièrent, ou s'irritèrent, ou se dépravèrent; tour à tour terribles ou tremblants, selon les conjectures; en dehors des conditions normales de la souveraineté, et mourant comme ils vivaient, c'est-à-dire violemment.

Ce n'est pas tout; la vie romaine avec ses habitudes théâtrales provoquait outre mesure l'orgueil individuel et le poussait aux extrêmes. Les rhéteurs y avaient leur public et leurs applaudissements, les orateurs (et tout le monde y pouvait être orateur) avaient aussi leurs applaudissements et leur public; on applaudissait au forum comme au théâtre; le sénat complimentait tout autant qu'il était complimenté. Ajoutez à cela ces spectacles grandioses où le prince, les grands et le peuple étaient perpétuellement en présence, c'est-à-dire en représentation; ajoutez aux exaltations du cirque les exaltations de l'ovation officielle et du triomphe, et vous concevrez quelle ébullition fiévreuse de vanités

[1] *De la Clémence*, 1-4. — [2] *Ibid.*, 1-3. — [3] *Ibid.*, 5.

devait résulter de cet ardent milieu ; vous comprendrez combien facilement, dans cette surexcitation constante, l'exagération de tout pouvait tout corrompre. Aussi Caligula posait-il en principe « que tout lui était permis et contre tous[1]. » Néron, se raillant des précautions qu'on prenait pour empoisonner Britannicus, demandait, avec quelque gaieté, « s'il n'avait pas à craindre la loi sur le meurtre[2] ; » et ce qui l'indigna, ce qui le troubla le plus dans sa chute, ce fut qu'on eût osé le juger[3]. Les leçons terribles données aux princes les corrigeaient peu de cette méprise de leur orgueil que leur inculquait, presque invinciblement, leur fortune; et un jour que Julie, belle-mère de Bassien, lui découvrait sa gorge : « Je voudrais bien, dit Bassien, si c'était permis, » à quoi l'impératrice répondait : « Ce qui te plaît t'est permis, l'empereur fait des lois, il n'en reçoit pas[4] ; » maxime vraie si on l'entend sainement, ou si le souverain sait conserver la limite qu'il serait dangereux de lui imposer; mais d'ailleurs, condition des gouvernements absolus qui ont leur raison d'être. C'est surtout chez ceux qui succèdent aux républiques que la pente au despotisme est plus favorisée, et les rois de Macédoine obtinrent facilement des décrets d'après lesquels « tout ce qu'ils faisaient serait réputé non moins juste envers les dieux qu'envers les hommes[5], » quand ils changèrent, comme à Rome, leur commandement en domination : seulement les proportions romaines furent démesurées.

Quoi d'étonnant que Mécène ait pu dire du pouvoir impérial qu'il voyait de si près « qu'il y a telle haute élévation qui s'étonne d'elle-même[6] ; » et que Sénèque, qui ne voyait pas moins bien celle de l'empereur son élève, s'écrie : « Ce n'est pas un bien que ce qui souffre de sa propre grandeur[7]. » C'est qu'en effet toute grandeur extrême est trop peu naturelle pour durer, et que la puis-

[1] Suét., *Vie de Caligula*, 9

[2] « Apparemment, disait-il, je dois craindre la loi Julia ! » (Suét., *Vie de Néron*, 33.)

[3] *Ibid.*, 12. — « Perdre l'empire de son vivant ! » il n'en revenait pas. Après Néron qui fut le premier exemple d'un empereur frappé d'un jugement (Tacite, *Hist.*, 1-16), Vitellius fut le premier, d'un césar abdiquant. « Per urbem exire imperio, nihil tale viderant, nihil audierant. » (*Ibid.*, 3-68.)

[4] V. ff., notes de Godefroy, t. 1, p. 1911. — « Quod regi placuit, legis habet vigorem. » (Ff., tit. 4-1, *De Constitut. principum.*, — « Princeps legibus solutus est. » Ff. tit. 3-31.)

[5] Plutarq., *Vie de Démétrius de Phalère*. — [6] Sénèque le cite, *Epît.*, 19. — [7] *De la Vie heureuse*, 13.

sance n'est jamais moins sûre que quand elle est excessive[1]. Les souverains les plus fermes, les plus exercés, ne soutiennent pas constamment l'effort et la perfection d'habileté que veut le pouvoir illimité, et Tibère reconnaissait que lui-même avait plus de prestige que de force[2].

La force existait pourtant, seulement elle n'était pas, si je peux le dire, proportionnée aux besoins[3]? Par leur titre de grands pontifes, les Césars avaient une sorte de consécration divine durant leur vie, d'où la conséquence de l'apothéose après leur mort; par le titre de tribuns, ils s'attiraient la sympathie des masses, la popularité, par le titre d'empereurs, ils s'appropriaient les armées et la gloire; par le titre de consuls et de princes du sénat, toute la puissance civile. Certes, c'était immense.

D'autre part, la grandeur de l'empire rendait impossible aux Romains une entente générale pour une transformation politique; dès lors, point de vaste mouvement populaire possible. L'éparpillement des armées fut pour l'influence militaire un obstacle du même ordre, et l'on put bien mieux abattre le tyran que la tyrannie; mais, de plus, l'unité du pouvoir était si évidemment la condition d'existence du monde romain, que ceux qui tramèrent contre les empereurs ne tramèrent rien contre l'empire.

Ajoutons que les Césars étaient de ces tyrans populaires auxquels la multitude s'attache, parce que leur despotisme sert ses penchants. Les masses, par exemple, regrettèrent l'empereur Aurélien parce qu'il était « le régent du sénat[4]. » La démocratie se sentait protégée par les empereurs contre le patriciat sous toutes les formes, jusque dans le déclin de l'empire elle conservait les mêmes sentiments que pendant son mouvement ascensionnel, et le peuple était pour Aurélien et pour Commode même ce qu'il avait été pour Auguste et pour Néron.

Disons encore qu'en théorie et par le fait la puissance des Césars avait des tempéraments que les royautés modernes connurent moins. On s'est appelé parmi nous roi de France, roi d'Espagne,

[1] « Nec satis fida potestas ubi nimia est. » (Tacite, *Ann.*, 6-30.)
[2] « Magisque fama quam vi stare res suas. » (*Ibid.*)
[3] Plus tard, on crut fortifier le pouvoir en multipliant les empereurs, on l'affaiblit.
[4] Le sénat, selon Vopisque, fut affecté de sa mort, mais le peuple beaucoup plus, car, selon lui, Aurélien était le pédagogue des sénateurs.

ou roi d'Angleterre ou de Portugal, c'est-à-dire qu'on s'est qualifié propriétaire de nations ; et à tel point, qu'on semble plus estimer le sol que les peuples Les Césars furent de simples consuls, c'est-à-dire des conseillers, des pourvoyeurs de cités, ou bien des empereurs, c'est-à-dire des chefs d'armée. Leur titre les présentait comme guides, non comme maîtres · c'est là un tempérament théorique ; mais, de plus, si nos princes modernes vivent avec plus de décence et de dignité que les Césars, il en est peu qui aient l'affabilité populaire de ces demi-dieux du monde antique. Ils se mêlent moins au peuple ; ils ont avec lui moins de rapports, moins d'entretiens directs, si je peux le dire. Les Césars vécurent beaucoup avec le peuple romain, peu s'en faut que je ne dise comme le peuple. Vous ne lirez pas sans surprise, et même sans intérêt, dans Suétone, combien les Césars étaient hommes, étaient peuple, dans la mauvaise comme dans la bonne acception du mot.

C'était même une des conditions de leur pouvoir d'éviter la perfection morale, elle les eût discrédités. Quand Tacite nous peint ce Pison pour lequel se fit la fameuse conspiration contre Néron dans laquelle périt Sénèque, il mentionne que ce rival de l'empereur « n'avait ni des mœurs graves, ni de la modération dans les voluptés; ce qui ne déplaisait pas à plusieurs, selon l'historien, car, dans ce milieu si doux des vices du temps, on ne voulait un empereur ni trop économe ni trop sévère[1]. » Le même Tacite rapporte, sans y croire, la rumeur d'après laquelle les principaux partisans d'Othon et de Vitellius auraient voulu les sacrifier l'un et l'autre pour faire un choix plus digne de Rome, « car, dit-il, les généraux comme les hommes d'État, ayant de grands besoins et de grandes dissolutions, ne pouvaient accepter qu'un prince souillé et leur redevable[2]. » Les faits motivaient cette appréciation, presque tous les Césars avaient été dissolus comme leur siècle ; mais, de plus, Othon et Vitellius qui fanatisèrent leurs armées montrent assez quelles étaient les qualités qui popularisaient les empereurs. Galba et Pison sont la contre-épreuve de ce succès. Antonius, Primus et Celsus offrent le même contraste ; l'un, le moins moral des capitaines du temps, capte et entraine facilement les armées, tandis que l'honnêteté et la fidélité de Marius Celsus, tou-

[1] Tacite, *Ann.*, 15-48. — [2] *Hist.*, 2-37.

jours malheureuses, compromettent sa réputation comme sa vie.

C'est qu'il fallait que les empereurs amusassent le peuple, et que les meilleurs complices de ses plaisirs le rassuraient le mieux sur ses goûts. Rome toutefois avait ses traditions et ses fiertés qui ne voulaient pas qu'on les méconnût ; il fallait que les Césars conciliassent, pour l'opinion publique, ces deux contraires. A ce double point de vue, Trajan me semble l'idéal des Césars. Personne ne remplit mieux que lui cet autre devoir des empereurs, de nourrir le peuple ; et remarquons, en passant, que cette Rome qui vivait si artificiellement, que le peuple romain semblait à la merci d'une tempête[1], éprouva peu de disettes et jamais de famine, quoique ce fût une des graves difficultés des empereurs que de triompher, sur ce point, des alarmes ou de la mauvaise foi du public.

En somme, il fut de l'essence du pouvoir des Césars d'être surhumain, par conséquent de donner le vertige ; en même temps, d'être insuffisant pour l'immensité de la situation comme pour l'indocilité des esprits, et dès lors d'être accompagné de terreur chez le souverain. Les nécessités politiques rendirent ce pouvoir tyrannique ; le relâchement général[2] le rendit dissolu, et néanmoins ce pouvoir fut populaire, parce que sa tyrannie fut démocratique et que sa dissolution fut dans l'esprit du temps[3].

V

L'hérédité légale sembla manquer au pouvoir impérial, et il fut dépourvu, en droit, de sa meilleure garantie de fixité, mais ceci ne fut qu'apparent, car d'une manière générale Rome s'institua plutôt traditionnellement que théoriquement, elle fit prévaloir l'usage sur le principe, ou plutôt son meilleur principe ce fut l'usage même.

La haine des rois passée en maxime d'État rendait très-difficile à Rome le rétablissement légal et nominal de la royauté ; mais la

[1] Tacite, *Ann.*, 3-54

[2] Spécialement à Rome qui donnait le ton au monde romain, et chez les grands qui donnaient le ton à Rome

[3] « Corrumpere et corrumpi, sæculum vocatur » (Tacite, *Germanie*, 19.) — Adage applicable à toutes les civilisations avancées.

nécessité d'une part, le bon sens public de l'autre, surent trouver le meilleur moyen de conciliation entre le préjugé républicain et le nouveau besoin politique : rien ne fut changé dans le pouvoir, tout fut concentré. La république avait eu sa dictature temporaire qui dominait temporairement toutes les autres magistratures; l'empire eut son dictateur perpétuel qui absorba perpétuellement tous les autres magistrats. Il les absorba tout en les conservant, puisque l'administration républicaine resta nominalement la même, l'État conserva son nom de république, sans que le nom d'empereur eût rien de nouveau, puisque le titre d'*imperator* obtenu par tout général victorieux dans un pays où tout citoyen pouvait être appelé au commandement militaire, était non-seulement consacré avant l'empire, mais avait une apparence civique. Ainsi la tradition se maintint, le préjugé politique fut respecté, en même temps que le besoin fut satisfait.

Si le pouvoir impérial ne fut pas déclaré héréditaire, il l'était pourtant sans difficulté. De même que chaque Romain transmettait son patrimoine, en vertu du droit civil, à ses enfants naturels et adoptifs, tant que l'empire ne parut pas susceptible de division chaque César eut pour héritier un fils naturel ou adoptif, et il fallut de graves motifs ou beaucoup d'artifices pour empêcher le fils aîné de l'empereur de régner à sa place. Je lis dans le *Banquet des Césars* (satire de l'empereur Julien sur ses prédécesseurs) que Silène reprochant à Marc-Aurèle, son successeur, l'empereur répond sans contestation « que, pour son fils, il en a usé à l'imitation de Jupiter, bien qu'en tout cela il n'ait introduit rien de nouveau; car les lois adjugent, dit-il, la succession des pères aux enfants, et les vœux de tous les y appellent[1]. » L'hérédité impériale résulta donc non d'une loi politique, répugnante et inutile,

[1] Édit de 1683, *Commentaire* de Spanheim, p. 204 — La première fois que Commode harangua ses troupes, il leur dit « Mon père nous aimait tous comme ses propres enfants. Après lui, la fortune m'a appelé à l'empire, j'y ai un droit naturel » (Hérodien, liv. 1.) — Commode ajoute : « Il ne m'a pas fallu l'acheter, comme plusieurs prédécesseurs, » mais ceci ne s'applique qu'aux usurpateurs, aux empereurs qui voulaient faire souche

L'adoption donna Tibère et Trajan, elle donna aussi Néron, mais grâce à l'extrême jeunesse de Britannicus, à l'indignité de Messaline sa mère, aux adresses d'Agrippine, à l'union d'Octavie du sang de l'empereur, avec Néron du sang de Germanicus, et encore le public en murmura-t-il (V. Tacite, *Ann.*, 12-15.) — Auguste, qui avait associé Tibère à l'empire après l'avoir adopté, l'avait, de plus, nommé son hé-

mais de la loi civile pratiquée par tous en matière privée, et agréée par tous en matière politique. La transmission du pouvoir impérial, grâce à l'adoption qui n'est qu'une forme de l'élection, sembla réunir le double avantage du choix et de l'hérédité. Si le pouvoir impérial fut tel, qu'il fut en disproportion avec les forces humaines, il n'en faut pas accuser le principe qui fut excellent, mais une pratique que la force des choses rendait nécessairement défectueuse. Les grands hommes ne suffisaient pas, là où il fallait plus que des hommes.

C'est donc à tort qu'on prétendrait qu'à Rome la succession au trône ne fût pas réglée par les lois, et qu'il y eût dès lors une incertitude d'où naquit le double fléau de la tyrannie élective et de l'usurpation militaire. La tyrannie des empereurs ne résulta pas nécessairement de l'incertitude de l'hérédité, car l'hérédité fut certaine, et, ne l'eût-elle pas été, le doute n'empêcha pas d'excellents règnes (entre autres le siècle des Antonins), pas plus que la confiance dans la solidité du pouvoir n'empêcha la tyrannie, témoin les tyrans de nos dynasties héréditaires ; témoin Caligula, Néron, Domitien, les plus insolents des césars, parce qu'ils furent les plus héréditaires. Quant à l'usurpation militaire, elle résulta de l'immensité de l'empire romain : en effet, la prédominance militaire fut autant républicaine qu'impériale; quand la république fut l'univers, l'esprit républicain disparut pour faire place à une force de coaction violente. Alors surgirent Marius et Sylla, César et Pompée. Par la même cause, quand l'empire eut perdu les césars, et, avec l'esprit d'hérédité dans le pouvoir, le sentiment de la légitimité de ce pouvoir, le trône ne se transmit plus que révolutionnairement. C'était le fruit inévitable de la sujétion de l'univers à un seul gouvernement : la force intervenait toujours

riter; (*Ibid.*, 4-8.) Si bien que rien ne ressemblait plus à l'hérédité que l'élection. Or l'expédient d'Auguste fut un principe dynastique.

Voyez combien Pline le Jeune est précis dans cet ordre d'idées : « Oro et obtestor... ut illum nepotibus nostris et pronepotibus serves, deinde ut quandoque successorem ei tribuas, quem *genuerit*, quem formaverit *similemque* fecerit *adoptato* ; aut si hoc fato negatur, in consilio sis *eligenti*, monstresque aliquem quem *adoptari in Capitolio* deceat. » (*Panégyr.*, 94.) — Voilà comment Trajan se perpétuera : par un fils de son sang, par un fils adoptif qu'il formera au besoin, par l'élection, l'adoption d'un homme fait, pour laquelle le concours des dieux aidera. — Pline avait déjà fait cette sage réflexion sur les successeurs des princes : « Que ces peuples supportent mieux les défectuosités de la nature que les mauvais choix des hommes. » (*Ibid.*, ch. 7.)

comme légitimité, dans une situation qu'elle avait faite; sans cela, quoi de plus simple qu'une loi d'hérédité? Mais qui l'eût soutenue, qui l'eût préservée des ambitieux? Qu'est-ce qu'un système en lutte avec la force majeure? — Je ne retrace pas d'ailleurs tout le pouvoir impérial de Rome, j'en reviens aux premiers césars.

Quand Auguste reçut le titre de père de la patrie comme par une sorte d'acclamation générale, Messala, l'interprète de la reconnaissance publique, lui souhaita toute sorte de bonheur soit pour lui-même, soit pour sa maison, car c'était souhaiter en même temps, disait-il, l'éternelle félicité du sénat et de Rome[1]. C'est pourquoi Auguste et ses successeurs veillèrent au maintien de leur maison ; mais comme c'était au sang de Jules César et à celui d'Auguste qu'était attaché l'ascendant du nom et en quelque sorte le commandement, les empereurs en titre eurent un double risque à courir : ils eurent à craindre les rivaux étrangers à leur maison comme dynastie nouvelle, mais, de plus, ils eurent à redouter leur propre sang, et les femmes mêmes, si viriles à Rome, purent leur donner de l'ombrage. On les vit donc constamment occupés à faire la part des femmes ou à la restreindre, selon les circonstances, à se précautionner contre les compétiteurs étrangers par leurs successeurs naturels tantôt fortifiés, tantôt affaiblis par l'adoption, comme à se prémunir contre l'ambition de leurs successeurs naturels par des secours étrangers : opposant tour à tour aux grands la famille impériale, à la famille impériale les grands de Rome ; quelquefois la famille impériale à elle-même. C'est là le jeu perpétuel mis en mouvement par les besoins et le péril de l'intérêt dynastique. C'est la clef du règne savant et mystérieux de Tibère; c'est celle du règne si tumultueux de Néron; c'est ce qui explique si bien soit Mécène ou Salluste et Livie, soit Séjan et la première Agrippine, soit Narcisse et Messaline, soit Burrhus ou bien Sénèque et la seconde Agrippine, en même temps que le sort des enfants d'Auguste, de ceux de Tibère, comme celui des enfants de Claude : c'est par là qu'on comprend aussi la faveur et l'oubli de Mécène, l'ascendant et la chute de Séjan, les prospérités et la fin de Sénèque; l'extrême pouvoir de

[1] Suét., *Vie d'Auguste* 58

Mucien, contre-poids de l'ambition de Domitien enviant son père, et de Titus, lequel fut suspect lui-même de vœux téméraires[1]. Je n'affirme rien d'absolu ; je n'expliquerai ni tel rôle historique ni tel personnage politique par un seul point de vue, tant de précision dans l'histoire est un mensonge. Mais si, dans une situation donnée, je saisis l'attitude la plus significative des hommes et l'aspect fondamental des événements, je me crois dans le vrai sur cette situation. Apprécions quelques faits d'après ce principe.

Tibère n'était pas du sang des Césars, il avait été nécessaire; il ne fut jamais populaire ; mais, quand le vrai sang des Césars prit le sceptre sous Caligula, ce fut un tel enthousiasme à Rome, qu'en moins de trois mois on immola cent soixante mille victimes[2]; et que l'empereur étant tombé malade, non-seulement son palais fut encombré d'une foule inquiète sur son sort, mais que plusieurs voulurent s'immoler pour son rétablissement[3]. Tel fut le prestige de ce sang, que Tibère craignit le soulèvement des armées pour Agrippine; et qu'après la mort de Caligula, Claude, qu Auguste et Tibère dissimulaient comme insuffisant, pour ne pas dire compromettant pour le nom des Césars, fut élu César par acclamation ; que le préfet du prétoire n'eut qu'à l'inviter à s'asseoir sur le trône de ses ancêtres, et que le sénat ne put même lui opposer un semblant d'obstacle. Plus tard, Néron couvert de sang, un instant dépopularisé, puis condamné, reprit après sa mort un tel ascendant de souvenirs ou de race, que ce fut comme un droit à l'empire que d'avoir été son ami, son complice, et que ses successeurs se firent un titre de s'en rapprocher.

Jamais dynastie ne fut donc plus sûre d'elle-même, à la condition de se perpétuer. L'empereur régnant a toujours une garantie dans un parent, son successeur, si l'ambition de celui-ci sait attendre. Aussi Tibère disait-il à Caligula : « Qu'il est dangereux aux princes de n'avoir point de parents[4]; » et lorsqu'après la mort de Germanicus, sa sœur Livie, épouse de Drusus, mit au jour deux princes jumeaux, Tibère éclata de joie, « car, disait-il, jamais si grande faveur n'était échue à un Romain de son rang[5]. » Le même intérêt dynastique qui avait fait adopter Tibère par Auguste

[1] Suét., *Vie de Titus*, 4, 5, 6. — [2] Suét., *Vie de Caligula*. — [3] *Ibid.* — [4] Josèphe, *Hist. des Juifs*, 19-8. — [5] Tacite, *Ann.*, 2-84.

qui n'était pas sans descendant, mais qui aimait à les accroître, fit adopter Germanicus par Tibère. L'intérêt était double : le nombre des successeurs préservait l'empereur contre les étrangers et sa famille. Si un successeur unique inquiétait le prince du côté du successeur et du côté des concurrents étrangers, deux ou plusieurs successeurs décourageaient les étrangers en même temps qu'ils rassuraient le prince. Aussi voyons-nous tous les Césars multiplier leurs successeurs; mais, de même que Tibère avait opposé Pison à l'ambition présumée de Germanicus, ou Séjan à l'ambition de sa veuve et de ses enfants, nous le voyons opposer Drusus [1] qu'il avait tant persécuté, tant irrité, nous le voyons opposer Drusus à Séjan. Dans cette lutte suprême d'un favori tout-puissant contre son vieux maître, l'empereur prescrivit de briser au besoin les fers de Drusus [2] et de lui confier les armées. Entre deux périls, et c'est l'honneur du vieil empereur, il n'hésita pas à préférer ceux qui ne menaçaient que sa vie à ceux qui menaçaient sa dynastie, et la peur n'inspira point ce sentiment, car Tibère qui pressentait Caligula délibéra plus tard s'il ne lui préférerait pas un enfant moins redoutable à Rome [3], préoccupation qui dut céder à cette pensée qui détermina Claude quand il sacrifia Britannicus à Néron : c'est qu'un enfant était impossible, là où un homme fait suffisait à peine.

Tacite explique très-bien comment Auguste et Tibère, qu'on imita depuis, fondèrent et transmirent leur suprématie, en même temps qu'ils se précautionnèrent contre les prétendants étrangers et leurs successeurs naturels. Tant que Germanicus vécut, Tibère laissa son choix indécis entre Drusus et lui [4], car il comptait les contenir ainsi l'un par l'autre. Après la mort de Germanicus, Drusus, fils de Tibère, restait l'héritier présomptif; mais Drusus avait trois enfants, Germanicus en laissait quatre; la succession des Césars était assurée; au besoin l'empereur pouvait changer

[1] Fils de Germanicus. — [2] Tacite, *Ann*., 6-23.

[3] Caligula lui paraissait extravagant et faux. Son petit-fils, né de Drusus, était plus son propre sang, mais il était impubère. Claude lui semblait mieux intentionné que capable, il apprendrait à rire des Césars; et Tibère (c'est Tacite qui parle) se préoccupait plus de la postérité que du présent : vieux et malade, il s'en remit donc à la destinée. (*Ibid*., 6-46.)

[4] *Ibid*., 3-56.

l'héritier[1]; tranquille à cet égard, Tibère fit faire un pas à Drusus, mais en l'associant à son rang plus qu'à sa puissance. Il imita sur ce point Auguste. « Celui-ci, dit Tacite, avait inventé le nom de puissance tribunitienne pour déguiser sous ce titre le pouvoir suprême, en évitant le nom de dictateur ou de roi. Il avait d'abord associé à ce pouvoir Agrippa, et après la mort de ce dernier, Tibère, pour lever toute incertitude sur le successeur. Il se flattait de contenir ainsi l'ambition des prétendants, puis, il se confiait à la modération de Tibère et à sa propre grandeur. Tibère, à son tour, imitant Auguste, associait Drusus au rang suprême[2] » Telle était la marche suivie pour préparer le successeur, mais, si près du trône, le successeur était dangereux et le prince agrandissait, pour le contre-balancer, un ami dévoué[3] L'élévation de Drusus coïncida avec l'élévation de Séjan, comme la chute de Séjan suivit la mort de Drusus[4]. Mais le péril dont Séjan avait menacé Tibère n'empêcha point le pouvoir de Macron[5] quand les déchirements et les malheurs domestiques réduisirent Tibère au seul Caligula pour héritier; toujours même souci du prince : se préserver de l'étranger et du successible[6]. Au début de la dynastie flavienne qui remplaça les Césars, la situation et les nécessités du prince sont les mêmes. Mucien est l'Agrippa de Vespasien, il contient Domitien qui veut usurper l'empire à Rome[7]; il contre-balance Titus, suspect de vouloir se créer un empire en Orient[8].

Les femmes mêmes troublaient les empereurs au point de vue dynastique, soit qu'elles se posassent en prétendantes comme exigeant pour elles-mêmes une part du pouvoir souverain qu'elles

[1] Soit par l'adoption, soit par une préférence quasi testamentaire, comme pour l'hérédité vulgaire

[2] Tacite, *Ann*, 3-56. — Même ordre d'idées, mêmes précédents invoqués pour l'adoption de Néron par Claude « Se quoque accingeret juvene. » (*Ibid* 12-25.)

[3] Il nomme Séjan le compagnon de ses travaux. Il admet ses images à la tête des légions (*Ibid.* 4-2) — [4] Fils de Tibère

[5] Tibère demanda qu'il l'escortât même au sénat. (*Ibid*, 6-15) Il reprocha plus tard à Macron de l'abandonner pour le soleil levant (*Ibid*, 6-46)

[6] Caligula se vanta d'avoir voulu tuer Tibère à coups de poignard, et on sait qu'il le fit étouffer (*Ibid*, 6-50.) — Selon Suétone (*Vie de Caligula*, 12), il l'empoisonna

[7] « Vis penes Mucianum erat, nisi plerumque Domitianus, instigantibus amicis aut propria libidine audebat » (Tacite, *Hist*, 4-39. Voir aussi, *Hist.*, 4-2, Agricola. 7.— Il tenta même la fidélité de Cérialis. (*Hist*, 4-86.

[8] Suét, *Vie de Titus* 5.

avaient contribué à faire conférer au prince régnant; soit en servant de drapeau aux mécontents, comme pouvant au besoin légitimer un complot. Quand Livie, dédiant une statue d'Auguste non loin d'un théâtre, inscrivit son nom avant celui de Tibère, elle choqua vivement l'empereur[1], qu'on voit presque toujours refuser les honneurs qu'il doit partager avec Livie. C'est, d'après Tacite, l'ambition de sa mère qui, surtout, poussa Tibère à Caprée[2] Agrippine, imitant Livie, affecta d'entrer au sanctuaire le plus élevé du Capitole réservé aux seuls prêtres de Jupiter, mais pour s'empreindre ainsi d'une sorte de consécration divine s'ajoutant au prestige qui entourait une fille, une sœur, une épouse, une mère d'empereur[3]. C'est qu'Agrippine voulait bien que Néron régnât, non qu'il gouvernât; aussi Poppée disait-elle au jeune prince qu'il n'était qu'un pupille, et que, loin qu'il fût le maître, il n'était pas même libre[4]. Quand Néron voulut gouverner, Agrippine le menaça si ouvertement de Britannicus[5] qui grandissait et n'était pas sans fierté[6], que Néron dut le faire mourir, et que les politiques l'approuvèrent[7]. Britannicus mort, Néron a beau combler Agrippine d'attentions et de présents, rien n'apaise, je ne dis pas son cœur — Britannicus n'était pas son fils — mais son ambition[8]. Écoutons Tacite : « Aucune profusion n'adoucit sa mère. Elle ne quittait plus Octavie; elle avait des conciliabules fréquents avec ses amis ; quoique riche de ses économies, elle extorquait de l'argent partout, comme pour un subside[9]; elle captait les tribuns et les centurions; elle nommait fréquemment, elle courtisait les survivants de l'aristocratie ; elle cherchait en quelque sorte des chefs pour un parti[10]. » Une lutte ardente s'engagea dès lors entre Néron poussé par Poppée, et sa mère s'appuyant sur Octavie. Néron se contenta d'éloigner Octavie de Rome, il y eut des mur-

[1] « Ut inferius majestate principis gravi et dissimulata offensione. » (*Ann.*, 3-64.)
[2] « Traditur etiam, matris impotentia, extrusum quam dominationis sociam aspernabatur, neque depellere poterat quum dominationem ipsam donum ejus accepisset. » (*Ibid.*, 4-57.)
[3] Tacite, *Ann.*, 12-42. — [4] *Ibid.*, 14-1.
[5] Elle l'appelait ouvertement « le digne et seul héritier de l'empire. » (*Ibid.*, 13-14.)
[6] *Ibid.*, 12-41. — [7] *Ibid.*, 13-17.
[8] « Quippe sibi auxilium ereptum. » (*Ibid.*, 13-16.)
[9] Elle se créait une sorte de budget militaire.
[10] *Ann.* 13-18.

mures[1]; il fallut rappeler l'impératrice. L'émeute prit alors la forme de la gratitude. « le peuple monta joyeusement au Capitole, il remercia les dieux ; il abattit les statues de Poppée ; il ceignit de fleurs, il promena sur ses épaules celle d'Octavie ; il fit ainsi des stations au Forum et dans les temples[2]: enfin, pour féliciter le prince, il encombra le palais impérial qu'il remplit de tumulte, si bien qu'il s'en fit expulser à coups de verges, et que, pour ne pas donner raison à l'émeute, l'empereur rétablit ce qu'elle avait abattu[3]. » On comprend combien Poppée put facilement persuader Néron d'une trame qui n'attendait qu'un chef pour éclater, et comment le danger que faisait courir Octavie lui fut fatal. L'innocente et jeune impératrice était loin de conspirer, mais on conspirait en son nom ; il fallut désarmer Agrippine de sa bru (le sang de Claude), et l'ambition d'Agrippine perdit la sœur comme elle avait perdu le frère. En ceci la postérité accuse Néron, mais la vérité accuse bien plus Agrippine. Enfin, quand Néron veut atteindre Agrippine elle-même, que d'embarras, non pour frapper la mère — (le cœur de Néron lui-même s'en effrayait, et il en eut une légitime démence), — mais pour punir la rivale ! Donner un ordre de la tuer, c'était s'exposer à un refus[4]; s'adresser aux troupes comme Sénèque le demandait à Burrhus, c'était s'entendre dire « que tout le sang des césars était sacré pour elles[5]. » Il fallut donc d'abord simuler un naufrage de l'impératrice, puis, dans le péril de cet insuccès et du ressentiment d'Agrippine, la livrer à un obscur sicaire[6]. Je cite ce qu'il y a de plus saillant dans la compétition des femmes ; mais elle fut perpétuelle ; tantôt latente, tantôt manifeste, toujours périlleuse ; et quand Messaline eut le front d'épouser publiquement Silius du vivant de Claude, l'affranchi Narcisse, pour obvier à la situation, demanda un jour de dictature, car on se défiait de Géta préfet du prétoire, et l'empereur tremblait[7]. Lors donc qu'on impute aux césars une apparente rigueur contre les femmes, c'est-à-dire ce que la tyrannie a

[1] Une sorte d'émeute morale : « Crebri questus nec occulti per vulgum cui minor sapientia et ex mediocritate fortunæ pauciora pericula sunt. » (*Ann.*, 14-60.)
[2] On exploitait les honnêtes impressions du peuple.
[3] Tacite, *Ann.*, 14-61. — [4] *Ibid.*, 14-3. — [5] *Ibid.*, 14-7.
[6] « Perpetraret Anicetus promissa. » (*Ibid.*)
[7] *Ibid.*, 9-33.

de plus odieux, il convient de songer qu'elles n'etaient pas sans danger pour les empereurs[1].

C'est au sein de la cour où elles dominaient que s'ourdissaient le plus fréquemment les intrigues dynastiques. C'est là que s'agitaient, comme des factions, le parti des empereurs et celui des successibles; c'est là que les ministres, que les amis dévoués et personnels des concurrents se rencontraient, s'irritaient et poussaient le prince aux excès. Ces foyers d'intrigue et d'indiscipline furent un des malheurs des Césars; là se concentraient, au sein de la paix générale et de l'inoccupation politique, toute l'activité, toute l'audace, toute la corruption romaines.

On sait, dit Tacite, que, quand Germanicus partit pour l'Orient, Livie recommanda surtout à Plancine de fatiguer Agrippine de rivalités; car la cour était divisée en deux factions, l'une pour Germanicus, l'autre pour Drusus. Tibère soutenait Drusus, son propre sang, Germanicus avait d'autant plus de partisans qu'il était haï de son oncle, et qu'il l'emportait en illustration par sa mère petite-fille d'Antoine et nièce d'Auguste, tandis que, dans la même ligne, Drusus avait pour bisaïeul Pomponius Atticus dont l'image faisait tache entre celles des Claude[2]. Plus tard, Séjan faisait épier la veuve de Germanicus et son fils, faisait tenir registre des visites, des entretiens dont ils étaient l'objet; et répandait la rumeur qu'ils se réfugieraient près des armées de Germanie, embrasseraient la statue d'Auguste au forum et susciteraient le sénat et le peuple[3]. Quand Séjan voulut épouser la veuve de Drusus, Tibère lui objecta les discordes de la cour que ce mariage accroîtrait[4]; et Séjan lui parut moins son ami à mesure qu'il se transformait en successible. C'est Séjan qui fait soupçonner à Agrippine que Tibère veut l'empoisonner; c'est encore par Séjan que Tibère craint un empoisonneur[5] dans son fils Drusus[6]. C'est pour obvier aux discordes de sa maison et à ses propres perils, qu'il choisit pour gendres de ses deux petites-filles, Drusille et Julie, deux simples

[1] Trajan lui-même fit mourir Domitilla qui avait du sang flavien dans les veines (Eusèbe, 3-33.)

[2] Tacite, *Ann.*, 2-43.

[3] *Ibid*, 4-67. — Tacite peint ainsi la première Agrippine : « Æqui impatiens, dominandi avida, virilibus curis fœminarum vitia exuerat. » (*Ibid.*, 6-25.)

[4] *Ibid.*, 4-20. — [5] *Ibid.*, 4-54. — [6] *Ibid.*, 4-10.

chevaliers honnêtes gens, sans éclat extérieur, mais époux commodes[1], alliés peu dangereux pour le prince.

Claude fut gouverné par sa cour, on sait que ce furent ses affranchis qui le marièrent, et qu'Agrippine ne l'emporta sur ses concurrentes que grâce à des intrigues supérieures[2]; que, maîtresse du pouvoir sous le nom de l'empereur, elle chercha et trouva dans Pallas ce dévouement personnel qu'il lui fallait pour conjurer les périls extérieurs et contenir l'héritier : aussi voyons-nous Pallas, dès que le pouvoir d'Agrippine baisse, impliqué dans une conspiration qui voudrait supplanter Néron par Sylla gendre de Claude[3]; en même temps que nous voyons Tigellin, l'affidé de Néron, perdre Sylla dont le nom tout dictatorial fait, selon Tigellin, fermenter les Gaules[4]. Du reste, c'est tantôt Sylla, c'est tantôt Plautus, dont Tigellin effraye Néron qu'il agite, pour mieux se l'attacher par le crime[5]. Or, ces moyens étaient tout-puissants dans la cour tellement corrompue de Néron[6], que le meurtre d'Agrippine n'y fut qu'un sujet d'éloges, et que les affreux remords de Néron n'y parurent qu'un enfantillage dont on lui promit de le guérir par le spectacle de l'enthousiasme public, qui ne fit pas défaut[7].

Des maîtres en politique, des courtisans émérites, selon Tacite, ne manquèrent pas de rendre suspect, à Vitellius, Blésus qui mourut soudainement[8] : les mêmes hommes[9] lui firent égorger Dolabella, suspect pour avoir épousé une première femme divorcée de l'empereur. Des hommes du même ordre dépravèrent Vespasien et rendirent exacteur un prince qui n'aimait pas naturellement l'iniquité, mais que les faveurs de la fortune sollicitaient à oser[10]. C'est que les Césars qui, selon Thraséas, ne manquaient pas de gens pour leur conseiller le mal, n'en avaient pas pour les en détourner ; la fortune et les courtisans les corrompant à l'envi.

Je ne fais qu'effleurer la question dynastique dans ses rapports

[1] Tacite, *Ann.*, 6-15 — [2] *Ibid*, 12-1, 2, 3 — [3] Par Antonia, qu'il avait eu d'Elia Petina *Ibid*, 13-23 — [4] *Ibid*, 14-57. — [5] *Ibid*.

[6] « Deterrimus quisque quorum non alia regia fecundior exstitit » (*Ibid.*, 14-13.) — Néron avait été un Titus pendant quatre ans ; mais comment résister à son entourage?

[7] « Hinc superbus ac publici servitii victor Capitolium adiit. » (*Ibid*, 14-13.)

[8] *Ann.*, 3-38, 39

[9] « Increpantibus dominationis magistris, superbior et atrocior. » (*Hist.*, 2-63.)

[10] « Ad obtinendas iniquitates, haud perinde obstinante, donec indulgentia fortunæ et pravis magistris, didicit ausus que est » (*Ibid*, 2-84.)

avec les empereurs et avec la cour. Les détails seraient excessifs. Je me bornerai à constater que la loi civile régla la succession politique des Césars ; que le commandement, considéré comme le patrimoine de l'empereur, passa à ses enfants comme toute autre propriété[1] ; que l'adoption ou la filiation naturelle concoururent pour l'hérédité impériale, quoique le sang de Jules César et d'Auguste ait toujours eu plus de partisans que l'adoption qui faisait prévaloir le choix sur l'hérédité[2] ; que le péril des empereurs ne vint pas du défaut de règle pour la succession, mais de l'impatience des successibles, ou de l'ambition des courtisans qui surexcitaient ces impatiences pour profiter du nouveau règne, ou de l'ambition des nobles qui ne se croyaient pas moins de titres que le sang des Césars à gouverner Rome, mais qui n'avaient qu'un orgueil sans prestige sur les masses et sans force véritable contre le prince, que celui-ci eut plus à défendre sa vie que sa légitimité, qu'il fut en butte à plusieurs périls intérieurs, et qu'il vécut dans un combat continuel contre ses rivaux, ses successibles et la cour qui provoquait les uns ou exaltait les autres : et la cour ne pesait pas seulement sur la personnalité du prince, elle pesait sur la tendance générale de son règne.

[1] Quand un faux Drusus parut en Asie, on répandit à Rome que c'était bien le fils de Germanicus, le prisonnier de Tibère, qui avait trompé ses gardes et se rendait auprès des armées paternelles « Pergere ad paternos exercitus » (Tacite, *Ann.*, 5-10.)

[2] L'adoption qu'Auguste fit de Tibère déplut toujours à Rome, et Néron, bien que petit-fils de Germanicus, n'eut pas toutes les sympathies quand son adoption fit tort à Britannicus. (V. *Ann.*, 12-25, 26 ; et Suét., *Vie de Claude*, 39.) — Pison, l'élu de Galba, intéressa peu, malgré ce considérant de l'empereur : « Loco libertatis erit quod eligi cœpimus... optimum quemque adoptio inveniet. » (*Hist.*, 1-16.) — Trajan fut accepté comme une nécessité dans la caducité de Nerva, impuissante contre la révolte, et on le proclama fils de prince (Pline, *Panégyr.*, 8.)

Mais ce que les Romains voulaient chez leurs empereurs, c'était du sang d'empereur; surtout du sang de César. Tibère s'inquiète de Gallus, parce qu'il avait épousé une simple alliée des Césars, sa première femme Vipsanie : « Pridem invisus tanquam, ducta in matrimonium Vipsania M. Agrippæ filia, quæ quondam Tiberii uxor fuerat, *plus quam civilia agitaret.* » (*Ann.*, 1-12.) Cela se comprend d'autant mieux que la seconde femme de Tibère, Julie fille d'Auguste, méprisait Tibère comme lui étant trop inférieur. « Ut imparem. » (*Ibid.*, 1-53.)

Le jour des funérailles de Germanicus, Tibère s'inquiète encore très-vivement : « Nihil tamen Tiberium penetravit quam studia hominum accensa in Agrippinam ; quum decus patriæ *solum* Augusti *sanguinem* adpellarent. » (*Ann.*, 3-41.)

La loi d'hérédité était donc, dans l'ordre politique comme dans l'ordre civil, la *proximité du sang.* Elle était presque trop exigeante, puisqu'elle favorisait l'ambition des femmes, sinon pour régner, du moins pour donner ou pour gêner le pouvoir.

VI

Nous avons vu l'esprit public se partager à Rome en deux courants : le courant grec, qui était en même temps oriental, et le vieux courant romain. Ces deux courants se disputaient la cour comme les mœurs générales. Quelques règnes semblèrent les concilier avec quelque éclat : celui d'Auguste et d'Adrien, par exemple; mais d'autres furent exclusifs avec éclat. Tibère, Vespasien et Trajan, par exemple, firent prédominer l'esprit romain : leur règne fut sévère quant aux mœurs [1], modeste quant à l'origine du pouvoir; on pourrait même y ajouter le règne de Claude, supérieur au souverain. Caligula, Néron, Domitien firent prédominer l'esprit oriental, Les mœurs publiques ne furent détestables, il est vrai, que sous Néron, et celui-ci eut moins de morgue que Domitien, mais ces trois règnes ont ceci de commun que les souverains nés dans le pouvoir à certaine distance du début de leur dynastie, crurent ou voulurent qu'on crût au droit divin de ce pouvoir, et lui donnèrent une attitude superbe et blessante qui précipita leur chute et irrita contre leur mémoire. Les empereurs qui se divinisèrent durant leur vie furent les plus abhorrés.

Depuis que Rome, de militante s'était rendue triomphante, depuis qu'elle était reine de l'univers, elle s'était infatuée d'elle-même; de simple mortelle, elle était devenue déesse [2]. Les empereurs eurent à l'égard de Rome sujette, la même infatuation que Rome à l'égard de l'univers conquis; ils eurent des prétentions à être dieux, et le pouvoir de ceux des Césars qui affichèrent le plus cette prétention eut un caractère étrange « Ceux qui parvinrent tard au trône, dit Hérodien, profitèrent de leur expérience pour être des modèles de sagesse; mais ceux qui montèrent sur le trône trop jeunes, négligèrent les affaires et se permirent des choses jusqu'alors sans exemple [3]. » Ceci s'appliquerait à Caligula, à Néron et à Commode; un peu moins à Domitien : mais l'infatua-

[1] Je l'entends des mœurs générales. Comme prince, Tibère favorisa pour Rome la moralité qu'il négligea pour lui-même, mais, à part certains goûts, plus affirmés que prouvés, ses mœurs furent simples.

[2] Il y a des médailles qui représentent la *déesse Rome*.

[3] Hérodien, 1-2.

tion commune de ces quatre empereurs s'explique surtout par la confiance orgueilleuse qu'ils puisaient dans leur ancienneté dynastique[1]. Ce n'étaient plus des parvenus, ils étaient nés dans la pourpre[2]; la servilité des cours les trompait, si je peux le dire, sur leur nature[3], ils étaient tellement princes qu'ils ne savaient ce que c'est qu'être homme. C'est pourquoi, tandis qu'Auguste et Tibère, Vespasien, Trajan s'étaient montrés plus citoyens que princes[4]; Caligula, Néron, Domitien, Commode furent plus princes que citoyens, ou même ne furent que princes.

Le personnalisme des empereurs de droit divin l'emporte sur leur politique, ou plutôt c'est leur personnalisme qui est leur seule politique. Caligula, dont le personnalisme était le plus fol orgueil, regrettait que la catastrophe de Varus, ou l'écroulement du théâtre de Fidènes, n'eût pas signalé son règne; il se plaignait tristement du bien-être général dont Rome jouissait sous ses auspices, il souhaitait le massacre de ses armées, la famine, la peste, les incendies, un gouffre immense entr'ouvrant la terre pour produire une catastrophe inouïe[5]. Souhait d'un fou et bien digne du prince qui, dans sa démence, revêtait des jupes de femme[6], ou buvait des perles[7]; mais expression vraie de ce qu'inspire ce vertige d'égoïsme qui prend quelques hommes à certaine hauteur.

Quand les princes affectent la divinité, les sujets ne sont plus avec le prince dans le rapport d'homme à homme, mais dans le rapport d'homme à dieu. Le prince ne vit plus pour son peuple, c'est le peuple, c'est chaque sujet qui vit pour le prince. Le bon plaisir du prince, c'est-à-dire du dieu, est toujours sagesse, car Dieu est infaillible; il ne fait pas seulement la loi, il fait les vertus

[1] C'était la série des Césars, ses ancêtres, qui enivrait Néron « Longa Cæsarum serie tumentem » (Tacite, *Hist*, 1-15.)

[2] « Je suis né dans le palais et près du trône, disait Commode, j'ai été revêtu de la pourpre en sortant du sein maternel, et le jour qui me donna la vie m'assura l'empire » (Hérodien, liv. 1.)

[3] On voit à la bibliothèque de Saint-Pétersbourg un devoir d'écriture de Louis XIV ainsi conçu « L'hommage est dû aux rois; ils font ce qui leur plaît » — Le consul Anicius proposa d'ériger un temple à Néron, comme ayant cessé d'appartenir à la condition humaine « Tanquam mortale fastigium egresso » (Tacite, *Ann*., 15-74.)

[4] Galba, Othon, Vitellius, varièrent selon la fortune, mais furent surtout citoyens. Vitellius se mêlait dans le cirque à la populace; il se glorifiait, au sénat, de son ancienne liberté de dissentiments avec Thraséas. (V. *Hist*., 2-91.)

[5] Suét., *Vie de Caligula*, 31. — [6] *Ibid.*, 52. — [7] *Ibid.*, 37.

ou les vices, le bien ou le mal : le mal commis par le prince-dieu ne peut être le mal, et le prince-dieu ne se cache pas pour mal faire. Il glorifie jusqu'aux instruments vils et subalternes qui le servent dans le mal. Pour un prince-Dieu, rien de trop exquis, nul sacrifice qui doive coûter; il est tout simple de se ruiner pour lui plaire; sa puissance étant quelque chose de saint puisqu'il est dieu, il peut tout faire sans remords, un dieu ne connaissant pas le remords : les dieux étant de plus tellement au-dessus des mortels qu'ils échappent à leurs atteintes, le prince-dieu ne peut croire à sa chute même au milieu des plus grands périls. Comme la disproportion entre le prince-dieu et l'homme est immense, la moindre faute de l'homme envers le prince-dieu mérite un châtiment infini, raffiné, immédiat, car ce serait manquer au dieu que de différer ou d'amoindrir sa vengeance. Le prince-dieu ne se contente pas d'être obéi, il veut qu'on l'adore, il n'est permis de contester ni sa justice, ni ses perfections, même dans les moindres choses, il possède la beauté corporelle comme la beauté morale, l'esprit comme les vertus, en avoir autant que lui, c'est le diminuer, c'est attenter à sa majesté, toute opposition, toute compétition en ce qui le concerne, est un sacrilége, le prince-dieu n'a que des volontés et n'admet que des hommages. — Ce portrait en apparence chimérique du prince-dieu, est la vérité même; il n'est pas de trait que je n'en puise dans l'histoire.

« La tyrannie, dit Josèphe, (il n'y en a pas de pire que celle du prince-dieu) s'enivre d'elle-même. Elle s'accroît promptement du plaisir qu'elle éprouve à pouvoir impunément nuire à tout le monde[1]. » Caligula, poursuit-il, considérait comme le privilége éminent du rang suprême le pouvoir de frapper, même les innocents[2]. Quand il voulut empoisonner son cousin et qu'on lui fit entrevoir la possibilité d'un antidote, « un antidote contre César! » s'écria-t-il[3]; et il fit massacrer ce cousin[4]. Que Rome n'a-t-elle qu'une seule tête pour pouvoir l'abattre d'un seul coup[5]! Ce mot peut-être inventé, mais il n'est pas invraisemblable; car, que

[1] *Hist. anc. des Juifs*, 19-1. — [2] *Ibid.*, 19-2. — [3] Suét., *Vie de Caligula*, 29.
[4] C'était le jeune Tibère. L'empereur, son oncle, avait dit un jour à Caligula : « Tu le tueras et on te tuera. » (Tacite, *Ann.*, 6-46.)
[5] Suét., *Vie de Caligula*, 20.

serait-ce qu'une ville aux prix du chagrin d'un prince-dieu, s'il suffisait pour dissiper l'un, de condamner l'autre? Il plaît à Caligula de se divertir des souffrances de tout un peuple de spectateurs au cirque, il ordonne d'en retirer le voile qui préservait des chaleurs; il défend qu'on sorte, et, par un soleil brûlant, il contraint les assistants de rester dans cette fournaise[1] : cela ne servait qu'au bon plaisir du prince-dieu, c'en était assez. C'est là même un des principes de ce genre de souverains, de n'avoir d'autre motif déterminant qu'un plaisir, quelquefois un plaisir méchant. Tibère décimait ou désarmait la noblesse pour l'affaiblir et la rendre moins redoutable aux empereurs, c'était de la politique. Caligula la mortifiait sans profit politique ; il l'irritait sans l'affaiblir quand il lui ôtait ses insignes honorifiques[2]. Le souper mortuaire que Domitien donna au sénat fut un affront du même ordre, aussi vain, non moins dangereux.

Le prince-dieu, qui fait les lois comme il l'entend, peut les appliquer comme il veut; et comme le mal cesse de l'être dès qu'un dieu le pratique, il n'a nul besoin de se cacher du mal qu'il commet. Caligula mettait donc ses jugements aux enchères; il adjugeait sa justice à des prix ruineux pour les acheteurs; pour s'épargner la peine de décisions distinctes, il joignait dans la même sentence quarante procès différents[3]. Auguste n'abusait des femmes qu'avec quelque précaution. On ne peut transcrire, on rougit d'avoir lu combien Caligula violentait leur pudeur, et affichait ses impuretés[4]. Suétone prétend que Néron choisit le cirque pour les plus grands écarts en ce genre. Je n'en crois rien. Tacite n'en parle pas ; l'empereur sévit même contre des courtisans qui avaient divulgué quelques-uns de ses plaisirs nocturnes; mais Commode, qui se faisait appeler Hercule et fils de Jupiter, livrait aux journaux du temps le récit de ses excès. Là où l'immoralité aimait à s'étaler, l'oubli de la dignité comptait à peine, ou ne comptait que comme un sel de plus dans le vice. Commode

[1] Suét., *Vie de Caligula*, 26.

[2] Aux Torquatus leur collier; aux Cincinnatus, leur chevelure, aux Pompée, le surnom de Grand. (*Ibid.*)

[3] *Ibid.*, 38, 39.

[4] *Ibid.*, 36. — « Je n'estime rien tant de mon naturel, disait-il, que de n'avoir nulle honte. »

se fit gladiateur de profession, il en toucha le salaire[1]; il combattit nu dans l'arène. Néron se montrait publiquement en robe de chambre, et le musicien lui fit si bien oublier le prince, qu'en mourant il ne regretta de lui que le chanteur[2].

Le prince-dieu pense ennoblir les plus méprisables instruments de ses desseins; il les emploie sans répugnance et les préfère. Quand Néron veut se défaire d'un concurrent, c'est l'eunuque Pélagon qu'il charge de le représenter dans le meurtre pour lequel il a commis un centurion et un manipulaire. C'est ainsi que fut versé le sang de Plautus[3]. Quand les victoires d'Agricola inquiétèrent Domitien, il envoya pour le surveiller un de ses affidés subalternes; quelque chose comme un domestique impérial[4].

Quand Néron demandait à souper à un de ses intimes, il imposait des dépenses folles à son hôte. Un gâteau particulier pour le prince-dieu coûtait quatre millions de sesterces[5]; un breuvage à la rose qu'un de ses courtisans lui offrit coûtait encore davantage[6], car comment honorer assez dignement un tel convive! Caligula ne trouvait pas de plus digne souper d'un César qu'une dissolution de pierres précieuses.

C'est le même Caligula qui, tuant sans motif le fils de Pastor chevalier romain, invitait le père à souper le jour même de ce meurtre et en exigeait une bonne humeur que le père n'eût pu refuser sans exposer un autre fils[7] : tant il faut se montrer sans douleur, quand le prince-dieu est sans pitié!

Caligula ne se douta jamais que ses excès pussent fatiguer le peuple romain. On ne surprit pas moins son âme que sa personne quand on l'attaqua dans les corridors du cirque où, il faut le dire, il résista bravement[8]; mais Néron tomba surtout pour avoir trop

[1] Hérodien, liv. 1. — Il prit en outre le surnom d'un gladiateur fameux qui venait de mourir. (*Ibid.*)

[2] « Qualis artifex pereo! » (Suét., *Néron*, 49.)

[3] Tacit., *Ann.*, 14-59.

[4] « Libertum ex secretioribus ministeriis. » (*Agric.*, 40.)

[5] Six cent soixante et un mille sept cents francs.

[6] Suét., *Vie de Néron*, 27. — Ce fait, comme bien d'autres mentionnés par le seul Suétone, manque de vraisemblance. Ce qui n'est pas contestable, ce sont les raffinements en tout genre de la cour de Néron, et je ne doute point que pour traiter cet empereur, on ne soit tombé dans l'excès. Tigellin lui offrit, en même temps qu'un souper, une fête ou plutôt une orgie restée célèbre. (Voy. *Ann.*, 15-37.)

[7] Sénèq., *De la Colère*, 1-33. — [8] Josèphe, *Hist. anc. des Juifs*, 19-1.

compté sur sa puissance, et n'avoir rien fait pour la défendre. Il ne comprit pas que le rejeton de tant de Césars pût succomber sous la révolte; il composait encore contre ses ennemis des chants et des satires quand il lui fallut précipitamment quitter Rome pour aller mourir obscurément chez Phaon!

Le mécontentement du prince-dieu ne peut ajourner sa vengeance, laquelle est ordinairement excessive. Caligula fit brûler en plein théâtre l'auteur d'une Attellane qui renfermait des plaisanteries suspectes[1]. Domitien fit dévorer par des chiens, en plein cirque, un spectateur qui attribuait à la faveur de César la victoire d'un mirmillon[2]. Soupçonner la justice du prince-dieu était un sacrilége, et ce fut, comme impie, que le spectateur en question fut châtié. Un chevalier qu'on exposait aux bêtes ayant osé se dire innocent, on lui coupa sa langue sacrilége[3]. Mais les Romains acceptaient si bien la mort qu'elle n'était presque pas un châtiment; il fallut, pour satisfaire le prince-dieu, l'allonger avec art, la faire bien sentir[4], l'infliger deux fois pour ainsi dire; faire plus que donner la mort. Il n'est pas de limite morale à ce que le prince-dieu peut qualifier crime; il n'est pas de prescription contre la faute qu'il lui plaît d'atteindre. Caligula veut décimer l'armée de Germanie qui avait pu se révolter jadis contre Tibère[5]; Domitien punit de mort Épaphrodite par la main duquel Néron avait voulu mourir.

Le trait le plus caractéristique du prince-dieu, c'est son infatuation pour lui-même, non-seulement comme prince, mais comme homme; c'est l'adoration qu'il exige pour sa personne encore plus que pour son rang; c'est ce qu'il y a de puéril et d'absolu dans les jalousies, dans les misérables faiblesses de sa vanité; c'est l'importance extrême qu'il attache à n'avoir pas de rival, même pour des bagatelles; c'est l'extension ridicule, intolérable, insensée, qu'il donne à son moi. Caligula ne peut supporter la gloire d'Homère, et il voudrait en détruire les œuvres; il trouve Virgile sans génie, et Tite-Live trop verbeux. Au fond, dit Suétone, ils occu-

[1] Suét., *Vie de Caligula* 27 — [2] Suét., *Vie de Domitien*, 10. — [3] *Ibid.*
[4] Frappe de telle sorte qu'il se sente mourir! — « Cervix malè cæsa » (Suét., *Calig.*, 30.) Un tribun militaire se vante à Néron de n'avoir tué un conjuré qu'en deux coups. (Tacite, *Ann.*, 15-67.)
[5] Suét., *Vie de Caligula*, 48.

paient trop la renommée[1]. Quand des orateurs obtenaient un grand succès au sénat, Caligula mandait à la cour l'ordre équestre et réfutait en sa présence les orateurs du sénat[2]. Mécontent que le peuple romain honorât plus tel gladiateur que le prince[3], il se fit gladiateur et même cocher. Commode et Néron eurent, en ce point, les mêmes jalousies que Caligula et y obvièrent de même. Domitien se plaisait à briller comme archer; il aimait à faire passer une flèche entre les doigts d'un enfant[4]. Sa jalousie pour les lettrés est assez connue[5] et Quintilien la constate suffisamment quand il s'en prend aux soins du gouvernement de la terre, de l'interruption des travaux poétiques de l'empereur, « les dieux, dit-il, ayant jugé que c'était trop peu pour un César d'être le plus grand des poëtes[6]. »

Commode avait des cheveux blonds très-brillants; quand le soleil les frappait on eût dit une chevelure d'or; c'était là comme un signe de sa divinité[7]. Caligula fit mourir le fils d'un primipilaire parce qu'étant beau et vigoureux, il avait mérité le surnom d'*amour colosse*[8]. Dès l'enfance, Domitien se signala par sa morgue. Plus tard, il devint insatiable d'hommages[9]; inquiet de sa précoce calvitie, il fit un traité sur la conservation des cheveux[10]; le soin de sa personne était l'un de ses cultes. Quand Sallustius Lucullus, son lieutenant en Bretagne, permit qu'on nommât luculléennes des lances d'un nouvelle forme, Domitien, dont la grandeur était diminuée, le fit mourir[11]. Le jour des comices, un héraut ayant, par erreur, proclamé Sabinus cousin du prince, imperator, au lieu de consul, Domitien fit tuer Sabinus. Il ne quittait pas le consulat, moins pour être consul, que pour que d'autres ne le fussent pas. Quand il reprit Domitia, sa femme, qu'il avait répudiée, il fit connaître au sénat qu'il la rappelait sur son pulvinar[12] : quoi d'étonnant qu'il prescrivit à ses procu-

[1] Suét., *Vie de Caligula*, 34. — [2] *Ibid.*, 53. — [3] *Ibid.*, 35. — [4] Suét., *Vie de Domitien*, 19.

[5] Tacite, *Agricol.*, 39. — Néron, Caligula, Commode eurent la même jalousie.

[6] *De l'Instit. orat.*, 10-1, 91.

[7] Hérodien, liv. 1.)

[8] Suét., *Vie de Caligula*, 35. — Il disait à un autre : « N'as-tu pas honte d'être plus riche que moi? » (*Ibid.*, 30.)

[9] Suét., *Vie de Domitien*, 14. — [10] *Ibid.*, 18. — [11] *Ibid.*, 10.

[12] Lit de parade consacré aux dieux. (*Ibid.*, 13.)

rateurs la formule suivante : « Notre maître et notre dieu vous donne tel ordre[1] ! » Ce prince-dieu ne sortait jamais à pied dans Rome ; très-rarement à cheval ; il se renfermait ordinairement dans sa litière[2]. Quand on le saluait, ainsi que l'impératrice, c'étaient les noms de maître et de maîtresse qu'il fallait choisir[3], lui érigeait-on des statues, il n'en permettait pas d'autres que d'argent ou d'or et encore d'un poids déterminé[4] ; aussi s'acharna-t-on à sa mort, même sur ses statues[5]; on frappa son orgueil partout où on le rencontra.

Domitien fut le plus haï des princes-dieux ; car c'est lui qui fut Dieu le plus longtemps, avec le plus d'intention et d'hypocrisie, et avec le moins d'excuse. Que Caligula, fils de Germanicus, petit-fils d'Auguste, descendant d'Antoine qui se disait fils d'Hercule, s'infatuât de son sang et de son rang, on peut le comprendre, et même le lui pardonner grâce à sa démence, que la longue série des Césars dont il sortait rendit Néron superbe, et que Commode, issu des Antonins, eût le même orgueil, c'était motivé ; car ce n'était que l'excès dans ce qui était légitime : mais Domitien, fils d'un parvenu, petit-fils d'un receveur d'impôts et dont le bisaïeul était un simple évocat[6], à quel titre croyait-il à la divinité de son essence ? Mais plus elle était contestable, plus il fit d'efforts pour l'imposer ; et il fut d'autant plus insolent qu'il avait moins raison de l'être. Après tout, Néron avait des talents personnels ; il n'était que trop artiste dans la brillante acception du mot[7] ; il était magnifique, libéral[8], il mit dans le crime je ne sais quelle franchise et quelle fougue native — puisée dans le sang des Domitius, — préférable à l'hypocrisie de Domitien[9]. Il y eut dans la jeu-

[1] Suét. *Vie de Domitien*, 13. Dion Cass., 67-13. — [2] Suét., *Vie de Domitien*, 19. — [3] *Ibid.*, 13. — [4] *Ibid.*

[5] Pline, *Panégyr.*, 52. Voir sur le dieu Domitien les *Épigr.* de Martial, liv. 7, n[os] 1, 2, 5, 6, 7, et, particulièrement, le huitième et le neuvième livre.

[6] Suét., *Vie de Vespasien*, 2.

[7] « Nero puerilibus statim annis vividum animum in alia detorsit ; cælare, pingere, cantus aut regimen equorum exercere, et aliquando carminibus pangendis, inesse elementa doctrinæ ostendebat. » (Tacite, *Ann.*, 13-3.) — Devant Claude, il plaida en latin pour les Bolonais, en grec pour les Rhodiens. (Suét., *Vie de Néron*, 7.)

[8] Il avait donné jusqu'à deux milliards deux cent millions de sesterces. (Tacite, *Hist.*, 1-20.)

[9] « Il commandait le crime, il n'y assistait pas. » (Tacite, *Agric.*, 45.) — Distinction d'une vérité profonde.

nesse de Néron des atténuations qu'exclut la maturité de Domitien. Néron fut aimé du peuple et je crois qu'il l'aima, la vivacité de ses passions ne tourna pas toujours vers le mal[1] ; il fit souvent bon marché de sa personne, il savait souffrir l'outrage. Domitien ne supporta rien, ne pardonna rien, il n'aima que lui et ne fut aimé de personne[2].

En incarnant le prince-dieu en Caligula, Néron, Domitien et Commode même, je n'entends pas dire qu'ils n'eurent que les folies de leur infatuation. Cette infatuation les caractérise, il est vrai, car elle les distingue des autres Césars, mais si Commode, l'élève des philosophes et fils d'un philosophe, ne fut qu'un bestiaire[3], n'ayant guère eu le temps d'être empereur, tant il périt vite, tout ne fut pas blâmable en Caligula, Néron, Domitien. Ni les princes-dieux ne furent complétement dénués des qualités qui brillèrent chez d'autres Césars, ni ceux-ci ne furent absolument exempts des faiblesses des princes-dieux : mais ce qui distingua le règne des princes-dieux parmi les autres, c'est que ces règnes sont à la fois faibles et violents, ambitieux et stériles ; tout s'y fait pour la vanité du prince, rien pour l'utilité de l'État[4], l'ostentation, presque toujours outrée, y couvre une réalité mesquine ou déplorable.

[1] « Son cœur n'enferme pas une malice noire. » C'est la mère réconciliée qui parle ainsi dans Racine, mais lisez Tacite, et vous y verrez deux Néron, si je peux le dire. L'un fait tuer sa mère, mais ses remords vont jusqu'au délire ; il tue Poppée d'un coup de pied, mais il la pleure sincèrement. Tel est le fils de Domitius et d'Agrippine, il semble plus emporté que méchant. (V. Sénèq., *Sur la Clémence*, 2-1.) — Tigellin en fit autre chose, et le peuple demanda compte à Tigellin des plus grandes rigueurs de Néron. « Vinius scelera exercuit, corrupto ad omne facinus Nerone... eo infensior populus addita ad vetus Tigellini odium recenti T. Vinii invidia. » (Tacite, *Hist.*, 1-72.) — Galba se dépopularisa pour avoir sauvé Tigellin de la fureur du peuple. (Plutarq., *Vie de Galba*.) Othon le fit mourir par égard pour l'irritation populaire. (Tacite, *Hist.*, 1-72.)

Livré à lui-même, Néron était plutôt voluptueux et dissipateur que féroce. Je ne comprendrais pas, autrement, le prestige de sa mémoire et ces faux Nérons qui firent trembler les empereurs. (*Ibid.*, 1-2, 2-8, 9.) Car remarquons qu'il n'y eut pas un seul faux Domitien.

[2] J'explique comment Domitien fut si haï. Il ne s'ensuit pas, rigoureusement, qu'il méritât cette exécration.

[3] Constatons que tous ces princes-dieux furent ou lettrés, ou l'œuvre des lettrés.

[4] On fabrique à Caligula des villes flottantes. Sur des barques garnies de pierreries à la poupe, on voit des salles de bains, de vastes portiques, et des arbres à fruit de plusieurs sortes. (Suét., *Vie de Caligula*, 19.) — Pour vaincre Neptune, il fit jeter un pont sur un détroit. Ce pont gigantesque fut jeté et disparut comme un coup de théâtre ; il avait assez amusé le prince. (*Ibid.*)

Caligula et Domitien ne pouvant obtenir de vrais triomphes sur les ennemis extérieurs, en simulent de faux; Domitien comme Commode paye une rançon honteuse aux barbares[1]. Néron veut dessécher les marais Pontins[2], couper l'isthme de Corinthe[3] : ses projets avortent soit comme mal conçus, soit comme impraticables[4]; il perd une flotte à laquelle il veut faire braver les tempêtes plutôt que d'ajourner un ordre[5]; il dépense des trésors véritables à en chercher d'imaginaires; Auguste embellissait Rome de fontaines qui contribuaient à l'assainir comme à l'orner, Néron y pose de stériles colosses pour y glorifier sa personne qu'ils exagèrent. D'autres Césars construisent des bains publics, des temples, des voies monumentales dont le public surtout profite[6], Néron bâtit sa fameuse maison d'or pour lui[7], Domitien sa maison d'Albe pour lui[8], ces constructions ont beau être nombreuses et même splendides, elle ont un cachet qui les déshonore : elles sont orgueilleuses et vaines; elles n'intéressent que le prince, non le public[9]. Qu'importe aux armes romaines que Néron compose une légion de géants qu'il nomme la phalange d'Alexandre[10]? Toutes les vanités sont empreintes de la même nullité. — Le règne de l'imbécile[11] Claude, de celui qu'on nommait une ombre d'empereur, est à lui seul plus fécond, plus plein, plus digne de Rome, plus vraiment politique que les quatre règnes des princes-dieux.

De même que le règne des princes-dieux se distingue des autres règnes, de même la théocratie des Césars se distingue de la théocratie moderne. Celle-ci s'exerce au nom d'un Dieu dont on est l'image sur la terre; ici le prince n'est pas Dieu, il ne règne même

[1] V. Suétone, Tacite, Hérodien. — [2] Tacite, *Ann.*, 15-42. — [3] V. Lucien, *Néron, ou l'entreprise de percer l'isthme.*

[4] « Ut erat incredibilium cupitor... manentque vestigia irritæ spei. » (*Ann.*, 15-42.)

[5] Tacite, *Ann.*, 15-46.

[6] Je m'en suis déjà expliqué. (V. *Le Peuple romain.*)

[7] « Usus est patriæ ruinis exstruxitque domum in qua haud perinde gemmæ et aurum miraculo essent. » (Tacite, *Ann.*, 15-42.)

[8] « Trajan a fait porter dans les temples toutes les richesses du palais des Césars. Jupiter et tous les Romains sont heureux, naguère, Jupiter et tous les Romains étaient pauvres. » (Martial, *Épigr.*, 12-15.)

[9] Il y a pourtant des exceptions. (V. Suétone.) Seulement le prince s'y étale trop. (V. aussi *Épigr.*, liv. 8 et 9.)

[10] Suét., *Vie de Néron*, 19.

[11] J'emploie l'expression consacrée plus que je ne l'approuve. Qu'importe qu'il ait été mené, s'il s'est laissé mener au bien?

pas, comme représentant de Dieu, en vue d'un but terrestre ; une vie supérieure, la vie future, attend les sujets comme le prince ; elle impose aux uns la résignation, aux autres la modération. Le pouvoir craint plus qu'il ne se fait craindre, en même temps que le sujet espère plus qu'il ne souffre. La théocratie moderne repose sur je ne sais quel idéal d'immortalité immatérielle qui l'amoindrit sur la terre. Elle suppose un corps de croyances dont le chef suprême est imbu, et qui le gouvernent tout le premier [1]. Ce chef règne au nom des croyances auxquelles il est soumis lui-même ; mais le César théocrate ne croit que ce qu'il veut, que ce qui lui plaît, que ce qui l'amuse, que ce qui sert ou intéresse sa personne : son privilége est tel qu'il révolte tout autour de lui, il ne peut offrir nul dédommagement de l'abjection qu'il impose [2]. Voilà pourquoi, tandis que la théocratie moderne est respectée parce qu'elle a sa noblesse et sa raison d'être, la théocratie romaine fut si exécrée : c'est qu'il n'en résulta que des humiliations sans excuse, les peuples pardonnant la rigueur gouvernementale, quelquefois nécessaire, mais ne pardonnant pas les mépris du souverain, toujours inutiles.

En décrivant le prince-dieu, j'ai surtout décrit l'esprit de la cour des empereurs romains, si habile à saisir l'inclination du maître, à profiter de son tempérament et à le faire tomber du côté qu'il penche. Tacite gémissant sur le sort de Rome après Néron : « Il n'y avait pas encore quatre mois, dit-il, que Vitellius était vainqueur, qu'Asiaticus, son affranchi, faisait oublier les Polyclètes, les Patrobes et les anciens noms les plus odieux. Dans cette cour, il n'y eut pas un homme qui se fit honneur d'être probe et estimable. La malheureuse Rome, qui avait subi Othon et Vitellius, eut des vicissitudes bien honteuses quand elle fut en proie aux Vinius, aux Valens, aux Icelus, aux Asiaticus, jusqu'à ce qu'ils eurent pour successeurs Mucien et Marcellus : d'autres hommes plutôt que d'autres mœurs [3]. » C'est peindre à merveille le foyer de la corruption sociale à Rome où la conscience publique

[1] En Angleterre, en Russie, en Turquie, comme autrefois en Judée

[2] Bossuet explique les désordres de Nabuchodonosor, de Balthazar, de Néron et de Domitien par l'oubli de Dieu dans les grandes places, et par « cette terrible pensée de n'avoir rien sur la tête. » (*De l'Impénitence finale*, Ire partie.)

[3] *Hist.*, 2-95

valait presque toujours mieux que le prince, mais où le prince valait presque toujours mieux que sa cour.

VII

Car enfin la déclamation moderne ne travestit-elle pas les Césars? Auguste ne fut-il donc qu'un fourbe, Tibère qu'un tyran, Caligula qu'un furieux, Claude qu'un imbécile, Néron qu'un assassin, Galba qu'un avare, Othon qu'un efféminé, Vitellius qu'un glouton, Vespasien qu'un exacteur, Titus qu'un songe, Domitien qu'un lâche, Nerva qu'un vieillard, Trajan qu'un batailleur souvent ivrogne, Adrien qu'un sceptique, et les Antonins qu'une illusion de bonheur déshonorée par Commode et perdue à jamais sous ses successeurs? Pour tenir ce langage il faut n'envisager qu'un seul et que le mauvais côté des choses. Un panégyriste exclusif serait plus dans le faux que le détracteur, j'en conviens, mais il dirait assurément des choses spécieuses. N'y a-t-il rien qui soit vrai entre ces deux extrêmes? Auguste a mal commencé sans doute; mais n'a-t-il pas admirablement fini? Si Tibère a mal fini au contraire, n'avait-il pas merveilleusement commencé, et les deux premiers tiers de son règne, si pleins de périls et de complications internes sont-ils d'un génie et d'un cœur médiocres? Serait-il injuste de penser que Caligula joignait à beaucoup d'esprit quelque grandeur de vues et de courage, si l'aliénation mentale, dont l'épilepsie de Jules César semble le germe, n'eût troublé ses facultés et trahi ses desseins? Ne pourrait-on prétendre à bon droit que Claude, qui ne fut ni sans bonté ni sans intelligence, ne fut pas sans mérite[1]? que Néron eut de très-beaux jours et qu'il avait de brillantes facultés? que Galba et Othon ne furent pas complétement indignes, puisque chez l'un les intentions rachetèrent les

[1] Sur son intelligence, consultez — dans Josèphe — son attitude envers le sénat après la mort de Caligula; sur sa bonté, la manière dont on le traitait dans sa maison, sur son mérite, son règne au dehors, on commence la conquête de la Bretagne (Tacite, *Hist.*, 3-44); au dedans, jamais Rome ne fut ni mieux approvisionnée, ni plus enrichie de travaux publics. (Suét., *Vie de Claude*, 18, 19, 20.) — Sur sa culture intellectuelle, voyez le même Suétone, même vie, 40.

actes, que chez l'autre le prince fit oublier le courtisan, et la beauté de sa mort les taches de sa vie? que Vitellius ne fut pas complétement méprisable[1] et qu'il y eut quelque grandeur dans les malheurs de sa fin[2]? que Vespasien, qui faisait un si bon usage de ses nuits selon Pline le Jeune, n'employait pas moins bien ses jours, et que son infatigable activité, sa fermeté, son grand sens en firent le restaurateur de la société romaine? que si Titus ne fut qu'une courte aurore, il n'en fut pas moins les délices du genre humain, si bien qu'il absout Rome de Néron? que Domitien eut un haut sentiment de la dignité impériale? qu'il fit régner à Rome, sinon les mœurs, au moins la décence, et qu'il fut inflexible contre les proconsuls déprédateurs[3]? — Trajan n'a pas besoin qu'on le justifie, lui qui, s'il fut homme, quoique prince, eut presque le génie de Jules César sans ses défauts. Quant au règne d'Adrien et des Antonins, il est resté l'honneur de l'humanité. Résultat soit de plusieurs grands princes qui furent en même temps d'excellents hommes, soit de circonstances exceptionnellement heureuses, soit de je ne sais quelle sagesse générale des peuples qui seconde la sagesse des souverains; ou plutôt, fruit combiné de ce rare ensemble dû à la maturité des temps dans une atmosphère exquise, le règne des Antonins est resté l'idéal des gouvernements terrestres, la conciliation la plus élevée et la plus parfaite des deux conditions indissolubles du bonheur social : l'ordre et la liberté[4]. Nommer les Antonins c'est plus que les admirer, c'est les bénir.

Le gouvernement des Césars mérite une étude à part. Disons, en attendant, que la société romaine fut en face d'un double idéal : l'idéal grec, savoir la liberté et l'élégance, qui avaient pour extrêmes la révolte et les dissolutions; l'idéal romain, savoir l'ordre et l'austérité, qui avaient pour extrêmes la dureté et la servitude. Disons que l'imagination et la sagesse, l'orgueil et le bon sens se disputèrent cette société; que, dans ce milieu moral, les

[1] « Prorsus si sagimæ temperaret, avaritiam non timeres. » (Tacite, *Hist.*, 2-62.)
[2] Ne fût-ce que ce mot à un tribun qui l'outrageait pendant qu'on le conduisait aux Gémonies : « Et pourtant j'ai été ton empereur! » (*Ibid.*, 3-85.)
[3] Suét., *Vie de Domitien*, 8. — Le même Suétone lui reconnaît le goût de la justice et des talents administratifs. Selon Martial, « Rome devait à Domitien d'être pudique. » (*Épigr.*, 6-4.) — Il suffit de dire décente, et c'était quelque chose.
[4] Tacite, *Agric.*, 3.

Césars eurent à lutter contre leur grandeur démesurée, contre leur tempérament particulier, c'est-à-dire leurs faiblesses, et à marcher constamment, au sein des périls, entre deux voies contraires : celle de la cour qui profitait trop de leurs passions pour ne pas les surexciter ; celle de la conscience publique trop conforme aux bons instincts du prince et aux vrais intérêts de l'empire pour ne pas séduire aussi l'empereur. Ces distinctions éclairent sérieusement la grande époque impériale, et nous en font juger sainement la direction, je crois qu'en ne la perdant pas de vue on voit juste dans l'histoire si suspecte des Césars, mieux que cela, on a un sentiment presque infaillible du vrai, là où les documents mentent, comme là où ils manquent.

Suivez le mouvement des tendances impériales, et vous verrez Auguste plein de modération pour fonder l'empire ; Tibère plein de précautions et d'habileté modestes pour le consolider : ils obéissent à la raison publique, ou plutôt, la raison publique est leur raison d'État ; chacun d'eux dissimule le prince pour mieux cimenter le pouvoir. Caligula, qui se croit prince incontestable, veut être un prince-dieu selon l'esprit de sa cour ; il tombe, il meurt tragiquement. La prudence, les précautions, la modération de Claude obéissant à la conscience publique, réparent les fautes de Caligula : Néron les recommence pressé par sa cour, il tombe ; sa fin est tragique. Le parvenu Vespasien conserve le pouvoir par les qualités qui le lui ont fait obtenir ; il règne avec la fermeté et la modération que conseille la raison publique : Domitien qui veut recommencer Tibère[1], mais avec les prétentions de Caligula, tombe et meurt comme Caligula.

Il y eut donc jusqu'aux Antonins une lutte constante soit pour fonder le principe d'autorité, soit pour donner à ce nouveau principe son vrai caractère. Des sujets indociles et violents trouvèrent des maîtres violents et superbes ; plusieurs Césars, essayèrent sur Rome la force qui avait si bien servi Rome contre l'univers. Ces luttes profitèrent aux Césars comme à Rome, car elles apprirent la modération à tous les deux, elles apprirent aux empereurs jusqu'où allait leur pouvoir ; à Rome, jusqu'où allait son indépen-

[1] Il lisait constamment les mémoires et les actes de cet empereur. (Suét., *Vie de Domitien*, 21.)

dance; à la cour même, si la cour peut apprendre quelque chose, combien le châtiment est près de l'abus; et les destins donnèrent les Antonins au monde. Ils régnèrent donc dans des conditions normales que les antécédents rendaient plus faciles; ils consolèrent Rome[1]; ils firent le bonheur de la terre jusqu'à ce qu'elle eut épuisé la somme de paix dont elle est susceptible dans une situation aussi complexe et aussi factice que tout ce qui est fondé sur la conquête immodérée : mais le règne des Antonins est une exception parmi les gouvernements, comme le génie joint à la vertu est une exception parmi les hommes; ni de tels règnes ni de tels princes ne sont le lot ordinaire des peuples. On les rêve plus qu'on ne les possède; s'ils restent, c'est comme souvenir et comme la constante censure de gouvernements moins parfaits. On s'en sert surtout pour calomnier les autres Césars.

VIII

J'ai dit par quelles considérations il fallait apprécier leur situation générale. J'ai dit leur nécessité, leur prestige, leurs obstacles, les diverses tendances qui les agitèrent; j'ai dit jusqu'ici ce qui me semble répondre à ce que le dénigrement dont ils sont l'objet a de moins particulier mais les attaques se sont surtout précisées en ce qui concerne la justice politique, c'est-à-dire la tyrannie des Césars ayant les délateurs pour instrument, et, tantôt les nobles ou le sénat, tantôt les stoïciens et les philosophes, tantôt les chrétiens pour victimes. Cherchons sur ceci la vérité.

J'ai montré précédemment[2] combien les nobles pris individuellement avaient d'audace contre les empereurs. Qu'importe que cette audace échouât la plupart du temps, si elle réussissait une fois. Or elle réussit sous Néron. Tant que Vindex resta seul avec son armée, son soulèvement ne fut qu'une révolte; mais, sitôt que Galba prêta son nom à sa cause[3], la révolte de Vindex fut une

[1] « Nunc demum redit animus, » dit Tacite en parlant de Nerva et de Trajan. (*Agricola*, 3.)
[2] *Du Ressouvenir de la liberté.* — [3] Plutarq., *Vie de Galba.*

révolution. Il n'en faut pas plus pour justifier les ombrages des empereurs ; ceci se confirmera ultérieurement.

On a déjà vu qu'après la mort de Caligula le sénat avait tenté de supplanter Claude, et que, quand Néron fut dépopularisé, il osa le juger, le condamner même au supplice honteux et suranné de la fourche, excès de rigueur[1] après un excès de servilité ! Domitien voulut venger Néron de cette audace ; il s'appliqua à faire trembler un sénat qui avait osé juger un César. L'excès de son orgueil le fit périr lui-même ; et le sénat voulut traiter ses statues comme il avait voulu traiter Néron. Commode ayant imité Domitien périt comme lui, tant le sénat romain, si docile, était difficile à opprimer impunément ! Mais il faut le voir dans son attitude officielle quand il se croit maître des événements pour apprécier ses prétentions politiques.

Après le meurtre de Commode, le sénat inscrit dans ses actes officiels[2] l'imprécation suivante contre ce prince : « Pour l'ennemi de la patrie point de funérailles ! Pour le parricide, point de tombeau ! Que le parricide soit traîné ! Que l'ennemi de la patrie, le parricide, le gladiateur soit mis en pièces dans le spoliaire ! Ennemi des dieux, bourreau du sénat, ennemi des dieux, parricide du sénat ; ennemi des dieux et du sénat, le gladiateur au spoliaire ! Au spoliaire le meurtrier du sénat ! Au croc le meurtrier du sénat !... » Le sénat interpelle l'empereur en ces termes : « Nous t'en prions, Auguste, que le parricide soit traîné ! .. Les délateurs au lion ! » Il ajoute : « Honneur à la victoire du peuple romain ! Honneur à la fidélité des soldats ! Honneur aux cohortes prétoriennes ! » Tel est le sénat quand il s'exhale, quand il peut avouer sa haine et venger sa servitude.

Après la mort d'Héliogabale à qui le sénat reprochait de n'avoir été ni Antonin, ni citoyen, ni sénateur, ni noble, ni romain[3], l'empereur Alexandre, dans la solennité de son avénement, s'écrie : « Grâces vous soient rendues, pères conscrits, et non d'une faveur unique, mais du nom de César et de la vie que je vous dois, et du

[1] On conduisait le condamné hors de Rome, on lui passait la tête sous une fourche et on le faisait expirer sous la verge.

[2] Conservés par Marius Maximus. (V. Lampride. *Commode*.)

[3] V. Lampride. — C'est par là, d'ailleurs, qu'Héliogabale représentait ce mélange de l'univers appelé Rome.

titre d'Auguste, et du grand pontificat, et de la puissance tribunitienne, et de l'empire proconsulaire ; bienfaits dont vous m'avez comblé, en un seul jour, par une faveur inouïe. » Tel est à son tour le prince qui s'humilie autant que le sénat se redresse ; sauf au sénat à se courber derechef quand le prince se redressera. La lutte du patriciat et du césarisme n'est qu'une perpétuelle péripétie d'orgueils et d'abaissements successifs où la passion ne sait qu'agiter ce que la sagesse humaine devrait avoir le don de régler. Mais est-ce particulier à Rome ?...

IX

Parmi les nobles qui, soit au sénat, soit au dehors, entretenaient la rivalité du sénat contre les empereurs, les stoïciens étaient au premier rang. Sur la scène de l'action politique, c'était l'aristocratie stoïcienne qui était la plus hostile, la plus téméraire ; dans l'opinion publique, qui préparait si bien les agressions politiques, c'était la secte stoïcienne qui donnait le ton [1]. Les empereurs eurent donc pour ennemis et les stoïciens patriciens et les stoïciens purement philosophes. Nous les apprécierons successivement.

Les stoïciens patriciens se résument particulièrement en trois hommes qui ont beaucoup occupé leur siècle et que la postérité a certainement surfaits : ce sont Thraséas, son gendre Helvidius et Sénèque. Quels furent donc leurs principes sociaux, quels furent leurs actes ?

« Le sage, dit Sénèque, est né pour le bien public, il est salutaire aux autres et à lui-même, le sage ne fait rien pour l'opinion, il fait tout pour la conscience [2]. » Selon quelques modernes, le stoïcisme fut la seule force morale de l'antiquité ; dans l'oppression de Rome impériale et dans la servilité générale, les stoïciens fu-

[1] Les philosophes cyniques marchaient, quoique avec plus d'exagération, dans les voies stoïciennes. On disait que les stoïciens élevaient la nature humaine, et que les cyniques l'outrepassaient. Les agitateurs de l'opinion étaient surtout stoïciens ou cyniques, mais sans exclusion absolue.

[2] *De la Constance du sage*, ch. 8 ; *De la Vie heureuse*, 20.

rent, et par leur vie et par leur mort, les seuls représentants de la dignité humaine. Cela est-il vrai? Je me suis expliqué longuement sur le stoïcisme; j'ai montré, je crois, que le véritable stoïcisme n'était que l'absolu, par conséquent le faux, puisque c'était l'impossible. Le stoïcisme politique ne fut pas autre ou meilleur que le stoïcisme philosophique; ce ne fut guère que l'orgueil, l'indocilité, l'opposition hautaine et mesquine dans la politique. Il est faux que Rome ait eu besoin de stoïciens pour connaître soit la dignité personnelle, soit la force morale, qualités natives des Romains qu'ils conservèrent même dans leur décadence non comme stoïciens, mais comme Romains, tant qu'il resta quelques vrais Romains dans Rome, et la preuve, c'est que la Grèce, qui inventa le stoïcisme, fut sans force et sans dignité dans sa décadence, mais resta toujours, comme les stoïciens, politiquement indocile et tracassière. Nous avons vu que le stoïcisme n'était quelque chose qu'à la condition d'être inconséquent; les stoïciens ne sont pas moins inconséquents que leur système. « Le sage est né pour le bien public et pour être salutaire aux autres, » selon Sénèque. Nous verrons, d'après l'histoire, que les stoïciens, qui ne furent jamais qu'une infime minorité dans le monde antique, parce qu'ils n'eurent jamais la sympathie des masses, ne firent rien pour les masses, rien pour le pauvre, rien pour les esclaves. « Le sage ne fait rien pour l'opinion, il fait tout pour la conscience, » toujours selon Sénèque, et les stoïciens politiques ne furent que des importants vaniteux, ne vivant que pour l'opinion, et ne jouant un rôle dans l'État qu'à force de bruire par l'opinion. C'est l'opinion publique si puissante à Rome qui fit la fortune des stoïciens dans le monde antique : ces personnages factices eurent, comme les personnages de théâtre, un rôle aussi factice que leurs doctrines, et une gloire aussi factice que leur rôle. Ils ne furent qu'un nom, mais le génie d'un grand historien a fait retentir ce nom dans la postérité; c'est le seul fruit du stoïcisme; il a plus servi les stoïciens que les stoïciens n'ont servi l'humanité.

Que Thraséas ait été, comme homme privé, la vertu même[1], soit; mais que fut-il comme homme politique? Quand Tacite veut être

[1] Tacite, *Ann.*, 16-21.

peintre, il le flatte et l'exagère, quand il n'est qu'historien, il le diminue beaucoup, et les actes du héros sont bien petits pour le portrait. Thraséas refuse, il est vrai, de monter sur la scène avec la noblesse romaine et Néron[1], mais en même temps il joue la tragédie sur la scène de Padoue son pays natal. C'était là du dédain pour l'empereur[2], sans doute, mais ce n'était pas de la dignité personnelle, et c'était surtout de l'inconséquence. Un jour que le sénat allait permettre aux Syracusains quelque chose d'aussi peu important que de dépasser le nombre réglementaire des gladiateurs, Thraséas s'y opposa et prêta le flanc, dit Tacite, à la critique. Que disait-on? « C'est qu'il ne valait pas la peine de se poser en sénateur libéral pour si peu de chose. Que ne discutait-il plutôt dans les questions de guerre ou de paix; que ne parlait-il sur les impôts, sur les lois, sur les intérêts vitaux de Rome? N'y avait-il donc, dans tout l'empire, qu'un seul amendement nécessaire; cet amendement exclusif, n'était-ce donc que la restriction des spectacles à Syracuse? Si c'était, non pas Néron, mais Thraséas qui gouvernait, tout, à ceci près, était-il irréprochable? Or, quand on se taisait sur l'essentiel, ne valait-il pas mieux négliger les bagatelles? » Ces reproches étaient graves; quand les amis de Thraséas lui en demandaient compte, il répondait « qu'on prouvait en relevant les petites choses combien moins on négligerait les grandes, » subtile excuse que les faits démentaient, car l'opposition de Thraséas fut toujours la même!

L'année suivante, Agrippine avait péri et le sénat se ruait en adulations[3], pour applaudir au meurtre. Il décernait des prières publiques dans tous les temples, des jeux annuels aux fêtes de Minerve, car on avait découvert le complot d'Agrippine pendant ces fêtes; puis il votait une statue d'or dans le sénat pour la déesse, une autre pour le prince[4], il déclarait néfaste le jour de la naissance d'Agrippine. Que fit Thraséas? Il quitta le sénat: acte louable en lui-même quoique timide pour un stoïcien, mais ce dont on peut le blâmer comme chef de parti, c'est qu'ayant voté ou ac-

[1] Tacite, *Ann.*, 16-21.
[2] « Eaque offensio altius penetravit. » (*Ibid.*)
[3] « Miro certamine procerum, decernuntur supplicationes. » (*Ibid.*, 14-12.)
[4] *Ibid.*

cepté les adulations antérieures[1], il se soit séparé du sénat sur un détail de servilité. Tacite le lui reproche : « Il ne suscita, dit-il, la liberté de personne, et ne fit que s'exposer lui-même[2]. Tout le reste est dans le même esprit ; Thraséas ne cherchait pas l'utilité publique, mais l'importance personnelle. Si Néron se réconciliait, disait-on, avec Thraséas, Sénèque en félicitait, non Thraséas, mais César; si Thraséas écrivait à Néron irrité, l'essentiel, c'était de savoir si l'empereur trouverait quelque sentiment d'excuse dans ce message[3], et l'orgueil de Thraséas importait plus que la paix du prince. La coterie stoïcienne informait l'univers de l'affront fait à l'un, par la morgue de l'autre. Les femmes de la maison de Thraséas n'avaient pas moins de célébrité par les mêmes moyens[4], et l'opinion était si bien montée sur ce ton, que Vitellius, empereur, s'honorait en plein sénat de l'ancienne liberté de ses discussions avec Thraséas, indiquant ainsi qu'il serait plus sénateur qu'empereur.

Quand tous les grands étaient des concurrents pour le prince, quand un coup d'opinion pouvait renverser le César le mieux établi comme Néron en fut la preuve, comment ne pas s'irriter de Thraséas? comment surtout ne pas le redouter après la terrible conspiration de Pison? Comment épargner après la compétition du stoïcien Sénèque un rival plus inflexible encore, un Thraséas, plus ouvertement hostile que Sénèque? J'en juge suffisamment par l'acte d'accusation qu'un stoïcien, que par conséquent un ami nous a transmis sur son compte : les accusateurs articulaient à leurs risques et périls des faits dont il fallait bien que la notoriété fût constante. D'après Tacite · Thraséas éludait au commencement de l'année le serment officiel de fidélité à l'empereur ; lui, revêtu du sacerdoce de quindécemvir, il n'assistait pas aux prières solennelles faites pour le prince ; lui qu'on voyait antérieurement intervenir dans les moindres bagatelles, il désertait le sénat depuis

[1] « Silentio, vel brevi adsensu priores adulationes transmittere solitus. » (Tacite, *Ann.*, 14-12.) — Qu'avait fait Thraséas, par exemple, quand périt Britannicus ou quand périt Octavie?

[2] « Ac sibi causam periculi fecit, cæteris libertas initium non præbuit. » (*Ibid.*)

[3] *Ibid.*, 16-24, 25.

[4] V. Pline, *Lett.*, 3-16; 7-19. — « Toute la terre parle, dit-il, de ce mot d'Arrie, belle-mère de Thraséas : *Mon cher Petus, cela ne fait pas de mal.* »

trois ans. Les complots de Silanus et d'Antistius, qui avaient ému tout le sénat sans exception, n'avaient pas distrait Thraséas des soins privés de sa clientèle. N'était-ce point là une scission politique, et, pour peu qu'elle fût imitée, une sorte de guerre civile? Ne parlait-on pas à Rome de Thraséas et du prince, comme autrefois de César et de Caton? et Thraséas manquait-il de sectateurs, manquait-il de satellites qui déjà copiaient son attitude? Les provinces et les armées ne recherchaient-elles pas les journaux pour y voir surtout ce que faisait ou ne faisait pas Thraséas? On devait donc, ou se rendre au stoïcisme et le préférer aux traditions romaines, ou ôter à des factieux leur chef: mais le stoïcisme n'avait-il pas produit les Tubéron et les Favonius, odieux même à l'ancienne république? Ces opposants ne préconisaient-ils pas la liberté pour mieux renverser l'empereur; et ne détruiraient-ils pas la liberté après avoir détruit l'empire? Que le sénat en soit juge, disaient les accusateurs[1]. — Je dis à mon tour que l'opinion se prononce sur ce procès. Nous avons connu la liberté politique, nous en avons connu la licence; nous savons de quel prix est l'autorité dans le pouvoir, et à quelles conditions elle se conserve; notre génération a eu des enseignements presque simultanés qu'aucune génération n'eut jamais aussi complétement. Je ne puis que m'en référer au bon sens public.

Il fallut de grandes précautions militaires pour juger Thraséas, mais on ne l'empêcha pas de mourir comme il le souhaitait, avec éclat. Il était dans ses jardins avec un cercle nombreux d'hommes et de femmes, l'élite de Rome : à l'instant où on lui ouvrit les veines, il harangua son gendre pour lui recommander son exemple; puis il offrit son sang « à Jupiter libérateur, » si bien que ses dernières paroles furent une attaque au prince[2]. J'admire cette constance, je ne puis approuver cette politique, et je ne sais comment blâmer l'empereur de se défendre contre des rivaux de cet ordre. La mort de Thraséas fut aussi stérile, au fond, qu'elle fut belle dans la forme, et nous verrons le bon sens de Tacite appré-

[1] Tacite *Ann*., 16-22. — C'étaient les griefs de l'accusateur Cossutianus, ceux de l'accusateur Eprius ne sont pas moindres. Ce procès, selon lui, était une question de salut pour le prince. « Summam rempublicam agi. » (*Ibid.* 16-28.) Et ses raisons sont très fortes.
[2] *Ibid.* 16-35.

cier ce genre de résistance ; nous verrons combien, chez lui, le citoyen modifie l'artiste.

Le gendre de Thraséas, Helvidius, n'imita pas seulement Thraséas, il le copia. Néron s'était contenté de le bannir, Galba l'avait rappelé ; il fatigua Vespasien de sa mesquine et dangereuse opposition. Il fallut que l'empereur (ce n'était pas Néron, cette fois) l'immolât à sa sûreté. Selon son usage, Tacite le peint très en beau, et lui assigne des actions médiocres; mais le portrait même de ce héros de Tacite prête aux réflexions : « Il avait fait, dit Tacite, de fortes études, non pour colorer comme tant d'autres un lâche loisir, mais pour s'affermir contre les revers et prendre à cœur la chose publique. Les maîtres de la sagesse lui avaient appris qu'il n'y a de bien que l'honnête, de mal que la honte ; que le pouvoir, la noblesse et les autres avantages du même ordre ne nous sont rien. Il était obstiné pour le juste, ferme contre la crainte ; quelques-uns lui reprochaient son goût pour la renommée, la dernière passion du sage[1]. » Malgré la perfection de cette peinture, j'y vois deux taches. Helvidius n'était pas assez stoïcien puisqu'il aimait la gloire ; il n'était pas assez homme d'État parce qu'il était trop stoïcien. Ces deux défauts gâtent sa physionomie morale comme ils gâtèrent son rôle politique.

Examinons ses actes : Vitellius remplace à peine Othon, qu'Helvidius, préteur désigné, vient lui faire opposition au sénat, et il faut que l'empereur appelle un tribun du peuple au secours de son autorité contestée[2]. Vespasien succède à trois empereurs dont l'agitation révolutionnaire a fait avorter les règnes ; Rome, l'Italie, l'univers, souffrent des maux inouïs ; une conflagration universelle, une sorte de cataclysme, menacent le genre humain : or, un jour que le sénat délibère sur la restauration du Capitole récemment brûlé, Helvidius préteur désigné opine, contrairement au sentiment général, pour que cette restauration se fasse aux frais du public, n'admettant que le concours de Vespasien. Il substituait ainsi le public au prince, c'est-à-dire la république à l'empereur. A cette date, après tant d'expériences politiques, au sein des dissolutions et de l'anarchie du temps, c'était une singulière pré-

[1] Tacite, *Hist.* 4-2. — [2] *Ibid.*, 2-91.

occupation que rêver la république ! c'était une étrange preuve de tact pour un chef de parti, que d'affaiblir le prince dans des circonstances où la république eût voulu la dictature ! Les sénateurs dont il flattait les vieilles prétentions applaudirent sans doute et lui firent un succès d'opinion ; mais il se fit dès lors un grand ennemi[1]. L'empereur sentait toujours le rival dans l'opposant ; il comprenait que Thraséas revivait en Helvidius.

Aussi Marcellus Eprius sur lequel le gendre voulait venger la mort du beau-père, dans un moment où l'intérêt public avait plus besoin d'oubli que de discordes[2], sut-il démasquer la solidarité secrète d'Helvidius et des sénateurs républicains, quand, quittant brusquement le sénat, il dit à son adversaire : « Règnes-y à la face de César ! » Ce ne fut pas sans raison qu'une autre fois il put lui dire, comme pour gourmander cet orgueil qui méconnait toute autorité : « Rougirais-tu de craindre César[3] ? » et qu'enfin il put imputer aux émules d'Helvidius « d'irriter le pouvoir par leur malveillance ; » car, comment le disposer à restreindre sa puissance[4] envers les autres, quand on exagérait la licence envers lui-même ?

Helvidius était donc l'adversaire de Vespasien. Arrien nous peint, dans un dialogue, l'attitude respective du stoïcien et de l'empereur : « Comme Vespasien demandait à Helvidius de s'abstenir du sénat un certain jour : Que ne me prives-tu, dit Helvidius, du titre de sénateur, comme tu le peux ? — Va au sénat, reprit Vespasien, mais gardes-y le silence. — Ne me demande pas mon avis, repart Helvidius, je me tairai. — Mais, objecte l'empereur, il faut que je le demande. — Il faut donc que je le donne selon ma conscience, reprend le stoïcien. — Si tu parles, tu mourras, dit enfin le prince. — Mais Helvidius : Penses-tu que je me croie immortel ? C'est à toi de me tuer, à moi de mourir[5]. » Beau langage

[1] « Magnæ offensæ initium et magnæ gloriæ fuit. » (*Hist.*, 4-4.) — Helvidius n'en présida pas moins l'importante solennité de la purification du Capitole. (*Ibid.*, 4-53.)

[2] *Ibid.*, 4-8. — Rome ne laissait pas échapper un ressentiment : « Civitas rumandis offensis sagax. » *Ibid.*, 4-11.)

[3] Ce mot est de Cossutianus. (Quintil., *De l'Instit. orat.*, 6-1.) — Son application ne change pas.

[4] « Contumacia inferiorum lenitatem imperitantis deminui. » Tacite, *Ann.*, 16-28. V. aussi *Hist.*, 4-9.)

[5] *Dissertat.* d'Epictète, d'après Arrien, 1-2. — Quand Vespasien revint de Syrie.

d'école, mais quoi de pratique? Quel gouvernement serait possible avec ces frondeurs tout d'une pièce, avec des chefs de parti qui ne savent pas obéir et qui sauraient bien moins gouverner? car l'absolu sert encore moins le maître que le sujet.

Tels étaient les chefs de la secte; les subalternes valaient beaucoup moins. Si les premiers faisaient une opposition systématique sans discernement, rarement opportune, ils avaient au moins dans leur attitude la dignité de la constance; mais que penser de ceux qui n'avaient pas cette dignité, la seule compensation de leurs erreurs? Parmi les témoins du procès du stoïcien Soranus, il y en eut un qui excita particulièrement le mépris : « Ce client de l'accusé qui vendait la vie d'un ami, dit Tacite, se posait en stoïcien; sévère, honnête même en apparence; au fond perfide, fourbe, débauché, avare. L'argent le décela et fit voir que, s'il faut se défier de ceux qui affichent l'improbité, la honte, il y a sous de beaux dehors des cœurs faux et traîtres[1]. » C'était là l'opinion publique sur le témoin; il n'était pas le seul de ce genre à ce qu'il paraît. A l'avénement de Vespasien, dans la réaction des vengeances individuelles qu'engendrent toutes les crises révolutionnaires, Rufus inculpa Céler d'avoir fait périr Soranus par un faux témoignage. « La mémoire de Soranus, dit encore Tacite, était révérée, et Céler enseignait la sagesse quand il déposa contre lui au mépris de cette amitié dont il lui apprenait les devoirs[2]. » C'était, en effet, pousser bien loin le cynisme de la trahison. Le défenseur de Céler se montra digne de son client; ce défenseur était le philosophe cynique Démétrius, qui avait encouragé Thraséas à mourir[3] et reçu son dernier soupir en quelque sorte; ce fut cet ami de Thraséas qui défendit, de son mieux, le faussaire qui avait perdu l'émule de Thraséas. On applaudit donc Rufus qui faisait punir Céler; Démétrius fut moins goûté de l'opinion. « Sa défense d'un coupable avéré parut plus ambitieuse qu'honnête[4]. » Ce jugement

Helvidius fut le seul qui ne le salua que du nom de Vespasien; et, pendant que cet Helvidius était préteur, il omit dans tous ses édits de lui rendre hommage et de prononcer son nom. L'empereur ne se fâcha que quand les plus âpres invectives le ravalèrent au rang des derniers citoyens. (Suét., *Vie de Vespasien*, 15.) — Est-ce clair? Et Vespasien avait été l'ennemi de Thraséas! (Tacite, *Hist.*, 4-7.)

[1] Tacite, *Ann.*, 16-32. — [2] Tacite, *Hist.*, 4-10. — [3] *Ann.*, 16-34.

[4] « Quod manifestum reum, ambitiosius quam honestius defendisset. » (*Hist.*, 4-40.)

est précieux, car il peint les subalternes du stoïcisme. Si les chefs de la secte se brisaient par leur roideur, les subalternes se déshonoraient souvent par leurs palinodies intéressées. L'ambition, c'est-à-dire l'orgueil, était le mobile et l'écueil de tous.

L'orgueil stoïcien se manifestait doublement par le mépris des autres, et l'estime exagérée de soi-même. J'ai montré qu'on prétendait bien à tort que les stoïciens avaient enseigné le courage de la mort au monde antique. Veut-on voir ce que Sénèque pense de la mort du second Brutus? « Cette mort, dit-il, me fait honte. Ne s'avisa-t-il pas, pour ajourner sa vie, d'aller décharger son ventre! Il fallut qu'on allât le chercher pour lui faire tendre le cou. Que ne puis-je vivre, dit-il, aussi aisément que je le tendrai! » Peu s'en fallut qu'il n'ajoutât : — Dussé-je vivre sous Antoine! « Mais quelle folie que de fuir quand on ne peut plus reculer! Oh! que cet homme méritait bien la grâce de vivre! Caton d'Utique honora la mort, Brutus la déshonora[1]. »

Voilà ce que Sénèque dit de la fin de Brutus, mais que n'eût pu dire Brutus de celle de Sénèque? Ce détracteur de Brutus aima trop la vie pour un Romain; il fit, pour la prolonger, beaucoup trop de bassesses pour un stoïcien; car comment lui passer ses flatteries à Néron qu'il ne pouvait aimer, encore moins estimer? Il veut pourtant céder sa fortune à l'empereur, comme si celui-ci pouvait l'accepter autrement que par une confiscation motivée. Il ruse avec le tyran, il chicane avec la mort : il veut vivre d'eau claire, de fruits et de racines de peur de poison. Il veut vivre quand même : comme le bûcheron de la fable. Il attendra jusqu'à la dernière heure l'ordre et les soldats du prince; ce que je pardonne à tout autre qu'à un Romain, à tout autre qu'au fastueux stoïcien qui prescrit d'un ton superbe le mépris de la mort, et qui veut l'immortalité à raison de cette mort même qui fut une de ses faiblesses. En effet, sa mort est vaniteuse et théâtrale. Si celle de Thraséas est théâtrale aussi, elle l'est plus légitimement, car Thraséas avait arrangé sa vie pour bien mourir, et il meurt comme il a vécu. Sénèque, qui avait mal vécu pour un sage, meurt médiocrement pour un Romain; plus médiocrement pour un stoïcien. Il ne s'en divi-

[1] *Epist.* 82.

nise pas moins, et il ose léguer à ses amis l'image de sa vie[1] ! Mais leur fallait-il imiter, à son avis, les versatilités et les dissolutions de sa jeunesse? son adulation et son dénigrement de Claude? son luxe qui faisait honte à ses maximes? sa noire ingratitude pour Agrippine qu'il fit mourir par la main de son fils? sa témérité, son complot contre cet élève son empereur, son bienfaiteur, qu'il eût voulu supplanter après l'avoir rendu parricide? Non, ni la vie ni la mort de Sénèque ne sont dignes qu'on les recommande. L'honnête homme rougirait de l'une, l'homme de cœur dédaignerait l'autre. Les admirations de la postérité sont le plus noble et le plus entraînant des enseignements; gardons-nous de les pervertir. Il n'est pas de pire corruption que les fausses gloires.

La mort même chez les stoïciens ne fut donc qu'un beau mensonge; et, s'il faut tout dire, je préfère Chéréas à Thraséas. Celui-ci ne peut s'empêcher d'être un comédien, l'autre est tout simplement un héros. L'un subit une mort inévitable sur un théâtre choisi, au milieu de spectateurs d'élite : « Regarde-moi, dit-il à l'un d'eux; » il veut qu'on le contemple, il s'admire mourir en quelque sorte. Chéréas, qui a provoqué sa mort, n'y songe pas; il ne songe qu'à préserver son complice[2] d'une faiblesse. Pour son compte il meurt en soldat, en citoyen; je me sens contraint de l'admirer malgré son crime, car cet homme est la seule grandeur de son complot. — Il n'est point de parti politique à Rome, il n'est point de condition sociale, si je peux le dire, qui n'ait eu ses belles morts. Le stoïcisme n'y entre absolument pour rien que pour le bruit et la jactance. Quand le centurion Agrestis vient apprendre à Vitellius une défaite certaine dont l'empereur doute, Agrestis se tue à ses pieds pour montrer sa foi[3]; quand le consul en fonctions, Vestinus, reçoit de Néron l'ordre de mourir, il donnait une fête, il était à table avec un monde d'invités; à peine a-t-il lu l'ordre de Néron, qu'il se lève, passe dans un appartement, se fait ouvrir les veines et plonger dans un bain chaud où il meurt

[1] « Quod unum jam et tamen *pulcherrimum* habeat, imaginem vitæ suæ relinquere testatur » (Tacite *Ann*, 15-62.)

[2] Il se nommait Lupus et semblait tressaillir. « Est-ce que les loups ont froid? » lui cria Chéréas.

[3] Tacite, *Hist*, 3-54.

sans mot dire[1] : voilà le Romain. Ce n'est pas un stoïcien qui fût mort ainsi.

L'orgueil, qui est la loi du stoïcisme, fit des factieux des stoïciens politiques. « Ce n'est pas l'école d'Épicure, selon Bacon, c'est celle de Zénon qui a subverti les anciennes républiques[2]. » Il dit vrai quant à l'ordre politique qu'assaillirent toujours les intraitables stoïciens, les épicuriens firent plus de mal à l'ordre social. Les stoïciens outrés attaquaient la société par le haut, c'est-à-dire dans le gouvernement ; les épicuriens l'attaquaient par le bas, c'est-à-dire dans les mœurs : tandis que les uns la décapitaient, les autres l'empoisonnaient. Otez les extrêmes, et les stoïciens comme les épicuriens se ressemblent par le bon sens qui est le fond de la raison publique.

Les empereurs romains ne s'en prirent jamais qu'aux extrêmes dangereux de tout système ; ils ne punirent que les représentants de ces extrêmes qui leur semblèrent menaçants pour la société ou pour le prince ; ils ménagèrent, ils honorèrent même et les grands noms et les grandes vertus qui surent observer la modération. Si le stoïcien outré dit comme Sénèque « qu'il n'y a jamais du trop dans la vertu[3], » le stoïcien sensé dit avec Tacite « qu'il faut de la mesure même dans le bien[4], » et c'était une maxime de Thraséas que, « qui hait les vices, hait les hommes[5] ; » mais il pratiquait peu sa maxime avec les princes dont les difficultés méritent de l'indulgence, et que la patience ramène. Sénèque le savait quand il affirmait « qu'il n'est pas de méchanceté dont une bonté persévérante ne triomphe[6]. » C'est une vérité d'expérience, et que confirme l'histoire, bien meilleur conseiller que l'utopie. « Domitien était irascible et même implacable, dit Tacite, mais la modération d'Agricola le désarmait, car il n'eut ni cette roideur ni cette fastueuse indépendance qui provoquent la renommée et la mort. » Pour qui cette allusion si caractérisque ? Ai-je besoin de la dire[7] ? « Sachent donc ceux, poursuit-il, qui n'admirent que les extrêmes qu'on peut, même sous un mauvais prince, être un

[1] Tacite, *Ann.*, 15-68, 69 — [2] *De la dignité et de l'accroissement des sciences.*
[3] « In virtute non est verendum ne quid nimium sit. » (*De la Vie heureuse*, 13.)
[4] *Vie d'Agricola*, 4 — [5] Pline, *Lett.*, 7-22
[6] « Vincit malos pertinax bonitas. » (*Des Bienfaits*, 31.)
[7] *Agric.*, 42.

grand homme et qu'en alliant au mérite et au courage une sage réserve, on ne s'illustre pas moins que ceux qui, à travers des périls sans fruits pour l'État, ne brillent que par une mort ambitieuse[1]. » Qui fut plus ambitieux que les stoïciens, qui le furent jusque dans la forme de leur mort? Qui fut plus ambitieusement stérile que cette secte qui ne fut jamais qu'un nom? Mais voilà un bel aveu de Tacite dont un besoin d'effet égare souvent la plume contre les empereurs : c'est qu'ils permettaient la grandeur, l'illustration personnelle même, à la condition de quelque sagesse et pourvu qu'on n'en abusât pas contre le prince ou contre l'État. Quoi de moins exigeant? C'est ainsi que Tibère non-seulement tolère, mais honore un bon capitaine, Camille[2]; un grand homme d'État, le préfet du prétoire Pison[3]; un grand citoyen portant un très-grand nom, Marcus Lépide[4]; un grand jurisconsulte, son ami, Cocceius Nerva. C'est ainsi que Néron, malade, désigne, pour lui succéder, l'un des plus grands hommes de bien de Rome[5], c'est ainsi que Domitien honore le fameux Verginius, si grand pour avoir deux fois refusé l'empire, et que l'ingrat public oubliait plus que le prince; qu'il honore le vainqueur de Bructères, Spurina, qu'il décore d'une statue triomphale; c'est ainsi qu'il épargne et qu'il emploie soit Nerva, soit Trajan. Lisez les fastes consulaires, vous y verrez quels grands noms, quels grands personnages furent consuls sous les empereurs[6]; je dis même sous les tyrans.

[1] *Agric.* 42. Voir encore *Ann.*, 4-20. — [2] *Ann.*, 2-52.
[3] « Par sa modération, il sut modérer le prince. » (*Ibid.*, 6-10.)
[4] *Ibid.*, 4-20.
[5] Memmius Regulus. Était-ce un homme vulgaire? « Auctoritate, constantia, fama in quantum præumbraret imperatoris fastigio datur clarus. » C'était une des plus pures et l'une des grandes renommées de Rome, à peine obscurcie par le prestige impérial, selon Tacite; mais il sut vivre en paix « Quiete defensus. » (*Ibid.*, 14-47.) — Les agitateurs seuls étaient exposés, ils provoquaient la renommée et la mort, ils bravaient le prince.
[6] Vous y verrez, entre autres, Verginius et Memmius : l'un qui avait pu être César, l'autre que Néron même jugeait digne de l'être. Othon et Vitellius, qui le furent. — Pourquoi ne pas le dire? tous les compétiteurs des Césars.

X

Voilà ce que furent et les Césars pour les stoïciens et les stoïciens pour les Césars. Voyons ce que furent respectivement les Césars et les philosophes. Après tout, ces deux cas diffèrent peu : les philosophes que les Césars réprimèrent furent ceux qui attaquaient les Césars, c'est-à-dire les stoïciens déclassés. Les stoïciens politiques conspiraient à l'aide de leur influence politique, les philosophes les secondaient par leur influence morale; les uns organisaient les complots, les autres les popularisaient. En traitant de l'opinion publique à Rome, j'ai montré la mauvaise influence des rhéteurs sur l'esprit public; en traitant de la philosophie romaine, j'ai caractérisé la portée sociale des principaux systèmes philosophiques, surtout du stoïcisme et du panthéisme auquel les systèmes contraires aboutissent comme par une sorte de nécessité de l'erreur. Je n'ai plus qu'à présenter quelques considérations sur la lutte politique de certains philosophes et des Césars ; ou plutôt de certains lettrés et des empereurs, puisqu'on impute à ceux-ci la haine de tous les talents.

« Les maîtres de la sagesse étaient chassés, les talents proscrits, il fallait que rien d'honnête ne pût frapper les regards[1]. » C'est beaucoup, mais ce n'est pas moins. Tel est l'acte d'accusation que la plume amère de Tacite formule contre Domitien, et qu'on étend volontiers à tous les Césars. Je répondrai péremptoirement à Tacite : Vous fûtes le favori de Domitien[2]; Agricola, votre beau-père, eut beaucoup plus à s'en louer qu'à s'en plaindre d'après vous-même. Quintilien, bien moins ingrat que vous, loue cet empereur qui faisait cas de l'intelligence et de la vertu, j'imagine, puisque ce fut l'honnête et l'éloquent Quintilien[3] qu'il chargea de l'éducation de ses neveux. Ces simples faits ne réfutent-ils pas votre boutade? Mais j'étendrai ma réponse autant que l'attaque.

[1] Tacite, *Vie d'Agricola*, 2. — [2] *Hist.*, I-I.

[3] Nous avons vu qu'il savait même honorer les vertus républicaines sans perdre la faveur du prince.

Nommer Jules César, c'est nommer toutes les gloires, puisqu'il fut aussi grand lettré que grand capitaine ; nommer le siècle d'Auguste, c'est rappeler le règne des lettres. Le prince y correspondait avec Horace par des billets charmants ; Horace célébrait le prince par des vers sublimes. Près d'eux, le Pompéien Tite Live déroulait, en toute liberté, son épopée historique de la république romaine, aux applaudissements de l'univers, aussi ravi de sa gloire que curieux de sa personne. Virgile chantait Marcellus avec des accents trop tendres pour n'être qu'une voix officielle, et l'amitié d'Auguste qui sauva l'*Énéide* des dédains du poëte qui n'aimait rien d'inachevé, ne s'inquiéta pas des hommages que le public romain tout entier lui faisait partager avec l'empereur en plein théâtre [1].

La sève littéraire que semble avoir tarie le long règne d'Auguste, n'accorde que quelques jets au règne suivant ; Paterculc y brille pourtant, non-seulement par un mérite historique du premier ordre, mais par la virilité de ses admirations républicaines qu'il mêle au juste éloge de Tibère son protecteur Sous ce prétendu règne de servitude, Valère Maxime réveille, pour les recommander à la société romaine, tous les héroïsmes qui l'ont illustrée, tout ce qui, dans tous les temps, honore le plus l'homme, savoir : les actes, les fières traditions, les maximes que les grands cœurs du passé lèguent aux grands cœurs de l'avenir ; et les généreux récits de Valère Maxime nous émeuvent encore : c'est le Corneille de la jeunesse. Sous Tibère, Phèdre peint librement la société romaine ; il n'insulte jamais le prince, il est vrai, mais il s'en plaint encore moins, s'il souffre, ce n'est que de la malignité des lettrés, ses concurrents N'oublions pas que Tibère fut le premier patron de Domitius Afer [2], le plus grand orateur de son temps ; le seul qu'on ait mis en parallèle avec Cicéron.

Caligula avait trop d'orgueil et de qualités littéraires pour ne pas aimer les lettrés dont l'approbation lui était nécessaire, si son règne si court eût été autre chose qu'une courte démence.

Claude fut lui-même non-seulement un érudit, mais un lettré dont le temps nous a soustrait des compositions historiques pré-

[1] Tacite, *Dialog. des Orat.*, 13. — [2] Tacite, *Ann.*, 4-52.

cieuses, soit par la forme qui n'était pas à dédaigner, soit par le fond sur lequel il eût été curieux de connaître les impressions d'un empereur. Sous son règne qui ne fut pas moins celui de l'éminente Agrippine, sa nièce et sa femme, celle-ci fit des mémoires que la postérité ne saurait trop regretter.

Mais où les beaux esprits, en tout genre, furent-ils mieux vus qu'à la cour de Néron, où le petit-fils d'un simple évocat[1] — Titus, — si brillant d'imagination d'ailleurs, vivait par cela seul dans l'intimité de la famille impériale comme tant d'autres jeunes amis de Néron, tous choisis pour leur intelligence, où le naufragé Josèphe trouvait un si généreux accueil[2]; où Sénèque et Lucain furent des oracles; où Pétrone était l'arbitre des fêtes et des élégances? Et n'est-ce pas sous Néron que le stoïcien Perse écrivait ces fortes satires où il attaque Néron lui-même?

Vespasien honora de son intimité, de sa faveur, il combla d'honneurs Pline l'Ancien qui n'était pas seulement un naturaliste, mais un historien, mais un orateur, mais un critique, mais un moraliste du premier ordre; en un mot, un esprit universel. Le sage empereur, cet ami du vrai, dit Tacite, fut aussi l'ami des deux plus grands orateurs de son temps, Vibius et Éprius, non moins connus aux extrémités de la terre qu'à Verceil et à Capoue, leur patrie[3]. « Vespasien sentait bien, selon le même Tacite, que si ses amis en général étaient forts de ce qu'il leur donnait, de ce dont il pouvait les combler, Vibius et Éprius lui apportaient ce que son amitié n'eût pu leur conférer[4]. » Telle était la fierté des grands talents sous les empereurs, tel était le libéralisme des amitiés impériales pour les grands talents.

J'ai retracé sommairement ce que tout le monde sait, j'en conviens; mais je l'ai retracé parce qu'il me semble que tout le monde l'oublie.

Pendant quinze ans (long espace dans la vie de l'homme!) de

[1] Suét., *Vie de Vespasien*, 2.

[2] Voir son *Autobiographie*. — Martial apostrophe ainsi Néron au sujet de Lucain « Aucune victime ne te rendit plus odieux » (*Épigr.* 7-21. — Quoi! pas même sa mère? Voilà comment raisonne l'esprit de corps

[3] *Dialog. des Orat.*, 8. — Ce qui n'empêcha pas Éprius de conspirer contre l'empereur.

[4] *Ibid.*

grands esprits se turent sous Domitien, si l'on en croit Tacite[1]; mais aucun grand esprit ne périt, quoi qu'il en dise, car, quel nom digne de la postérité citerait-on parmi les victimes de l'empereur? Que l'histoire ait dû garder le silence plutôt que de ne pas juger librement les révolutions qui avaient porté les Flaviens au trône, ce fut une gêne qu'expliquent les circonstances, mais la poésie ne fleurit-elle pas sous Domitien? Silius Italicus ne tenait-il pas une grande maison où accourait Rome? Stace n'était-il pas un des favoris du prince? Martial, qui l'a déchiré après sa mort, selon la coutume de tant de lettrés, ne le célébra-t-il pas vivant? Le tyran gêna-t-il le moins du monde les libres allures du poëte? s'il le récompensa peu, fût-ce la faute du prince ou celle du poëte, car que vaut Martial? Mais Tacite était un grand esprit, un grand orateur avant qu'il fût historien, Domitien l'aime et Tacite le déchire. Le plus grand écrivain du temps après Tacite, Quintilien, n'eut pas besoin de se taire pour plaire à l'empereur; et non-seulement Quintilien honorait les lettres, mais il les excitait, il les faisait éclore par ses leçons, par ses exemples; mieux que cela, il recommandait l'honnêteté comme la grande condition du talent[2]; il défendait contre les dénigrements contemporains les lettres républicaines.

Les lettrés semblèrent s'asseoir sur le trône avec les Antonins; c'en est donc assez sur leur compte, passons aux philosophes.

La première difficulté de mon sujet, c'est de savoir ce que j'entendrai par philosophes. Si Pline et Sénèque, les seuls grands philosophes de Rome, ne peuvent compter parmi les opprimés de la philosophie, où chercher, je ne dis pas les victimes, mais les grandes victimes philosophiques? Qu'est-ce que cette tourbe de rhéteurs et de sophistes qui eurent leur jour et leur bruit à Rome, je le veux bien, mais dont le mérite ne put se survivre dans une œuvre, dans un nom quelconque?

Je lis dans Lucien le portrait d'un de ces personnages secondaires, et je le cite parce qu'il est estimable. Démonax, qui vécut en Grèce, était une exception, selon Lucien, au peuple des philo-

[1] *Vie d'Agricola*, 3.
[2] « Point d'éloquence possible avec la bassesse du cœur. » (*De l'Instit. orat*, 12-1.) — Ce seul principe suffirait pour le juger.

sophes vulgaires : « Il quitta, dit-il, ses richesses patrimoniales pour suivre les règles de la vertu ; il sut conserver une grande liberté d'actes et de paroles, et sa vie fut irréprochable. Il en voulait spécialement à ceux qui philosophaient par vanité : il n'embrassa point de secte particulière ; mais, choisissant ce que chacune a de bon, il laissa le public indécis sur la sienne propre : si estimé en Grèce, que les magistrats se levaient sur son passage, que chacun se taisait pour le laisser parler, et que, dans sa vieillesse, tout le monde le voulait chez soi. Jamais triste, jamais malade; tout à ses amis, à charge à personne. Parvenu à près de cent ans, il se laissa mourir de faim quand sa vieillesse lui fut importune, et Athènes l'honora de funérailles publiques[1]. » Cette peinture, trop idéale pour être exacte, ne peut pourtant concerner qu'un honnête homme ; mais j'y vois cette royauté de la philosophie que quelques esprits usurpaient dans les petites cités grecques, et je comprends combien les Grecs furent tentés d'importer à Rome cette suprématie morale, la seule que le vaincu peut prétendre : mais, ni par ses traditions, ni par son théâtre, Rome n'était Athènes, les philosophes de profession étaient si contraires à l'esprit romain, qu'on a très-bien remarqué que pas un Romain ne fit le seul métier de philosophe. On sent dès lors combien d'efforts il fallut, au Grec, pour s'imposer au Romain à ce point de vue, et combien l'esprit grec, pour l'emporter, eut besoin d'astuce et même de violence. Aussi se forma-t-il contre le gouvernement romain une coalition d'étrangers d'esprits divers, les uns purement grammairiens, les autres purement sophistes, les autres en même temps rhéteurs et sophistes; la plupart astrologues, mystagogues, tireurs d'horoscopes avec un aplomb et une audace qu'encourageait presque sans limite la crédulité romaine ; foule remuante, corruptrice, dont l'ensemble se décorait du titre respecté de philosophes. On comprend sans peine ce qu'était, au fond, ce ramas de prétendus sages.

« Ce n'est point par la vertu et le travail que la plupart de nos philosophes, dit Quintilien, usurpent ce titre, mais par un air triste,

[1] Lucien, *Sur Démonax*. — Le contraste de Démonax, c'est Pérégrinus Voyez ce que dit Lucien de ce charlatan qui dupa les chrétiens et se brûla pour faire parler de lui quand il ne trouva plus assez de dupes.

par des dehors étranges dont l'affection n'est qu'un voile qui protége des mœurs infâmes[1]. » Voilà pour leur astuce : « On les voit invectiver ceux qui les contredisent ; ils gourmandent bien plus qu'ils ne conseillent[2]. » Voilà pour leur violence avec leurs égaux. Que sont-ils avec leurs disciples ? « Ils les enveloppent tellement dans les filets compliqués de leurs arguties que, perdant toute iniative, et béants vers leurs maîtres, ils oublient complétement la nature[3]. » Ces rhéteurs sophistes tournaient donc la tête à leur auditoire qui y perdait le bon sens ; aussi ne faisaient-ils que des eunuques, selon Quintilien[4]. C'est Quintilien, dira-t-on, c'est un ami de César qui dénigre les lettrés indépendants ; — mais Tacite ne nomme-t-il pas les écoles publiques de son temps des boutiques d'impudence[5] ? Les témoignages abondent en ce sens. Écoutons Sénèque.

Il ne veut pas qu'on le confonde, pour son compte, « avec ces sophistes qui divertissent de jeunes fainéants[6] en discourant frivolement sur mille textes ; moins encore avec ces aventuriers philosophes (*circulatores*[7]) qui feraient mieux de négliger la philosophie que d'en trafiquer. » Les stoïciens eux-mêmes sont peu à l'abri de ses coups : « Leurs œuvres n'ont souvent rien de grand que leur titre. Ils disputent, dit-il, ils enseignent la chicane, mais le courage, point ; car ils en manquent[8]. Ils ont d'ailleurs la vogue ; ils plaisent dès qu'ils attaquent ce qu'on a l'habitude de respecter ; » et Sextius fait dire de lui : « Voilà qui est parler ! c'est cela qui vibre ; c'est là un libre mortel et plus qu'un mortel[9] ! » Ces hommes si sévères en paroles, ces censeurs des grands et du pouvoir, qu'étaient-ils ? Quintilien nous l'a dit : des débauchés qui se déguisaient. Martial l'affirme plus âprement que Quintilien même, quand, démasquant un de ces Catons, il lui crie : « Tu fais la guerre au théâtre et au siècle, soit ; pour moi, Chrestus, je n'oserais dire ce que fait ta langue catonienne[10]. » Se défie-t-on de Martial ? revenons à Sénèque : « N'écoutez pas, dit-il, ces philosophes dangereux qui, sous le nom de stoïciens, vous exhortent aux

[1] *De l'Instit. orat.*, 1-1. Voir encore *ibid.*, 12-3. — [2] *Ibid.*, 3-8. — [3] *Ibid.*, 5-10. — [4] *Ibid.*, 5-12. — [5] *Dialog. des Orat.*, 35. — [6] *Épît.*, 20. — [7] *Ibid.* — [8] *Ibid.*, 64. — [9] *Ibid.*

[10] « Et pudet fari catoniana, Chreste, quid facis lingua. » (*Épigr.*, 9-28.) — Je suis loin d'avoir traduit.

vices [1]. » Quoi ! les stoïciens professent le vice ! — Mais le vice ne déborde-t-il pas des doctrines stoïciennes de Marc-Aurèle ? Et ne fallut-il pas, au prince, toute l'excellence de sa noble nature pour échapper à la doctrine du philosophe ? qu'attendre donc de ceux qui, professant la même doctrine sans les mêmes vertus, n'ont qu'à suivre leur propre corruption pour corrompre ?

Ils suppléaient donc aux mœurs et aux talents par le charlatanisme [2]. Cherchant plus à briller qu'à instruire, tantôt discurs de riens futiles, tantôt propagateurs de principes dangereux [3] ; tantôt vulgaires et se faisant obscurs pour paraître profonds [4] ; tantôt remuant des impuretés morales, et familiarisant l'homme à tout faire après l'avoir instruit à tout entendre, et à ne rien respecter à force de tout raisonner. « Pourquoi les lions n'épousent-ils pas les lions, dit Lucien, sinon parce qu'ils ne philosophent pas [5] ? » Trait vif, mais plein de portée, et qui peint bien comment le désordre du doute conduit aisément au désordre de la vie La diversité des écoles des aventuriers philosophes ne faisait que diversifier le mal. Les mystiques, les mathématiciens, les astrologues, apprenaient à n'aimer que les superstitions qui les faisaient vivre : les sceptiques se moquaient de tout, les stoïciens bravaient tout ; les épicuriens énervaient tout ; les sophistes ébranlaient tout.

La plupart, trop peu sûrs de leur esprit, cherchaient à vaincre, par les yeux, leur auditoire. Leur visage se composait et semblait annoncer quelque chose de grand [6] : si le fond n'y répondait pas, l'apparence sauvait du moins leur prestige. Leur manteau, d'une forme étrange, leur longue barbe, leur bâton et leur besace, ces insignes de leur fonction, ou plutôt de leurs prétentions, l'étaient surtout de leur folie, car toutes ces bizarreries couvrent toujours quelque démence [7]. Que n'a pas vu notre siècle en ce genre ? Callots lettrés, callots philosophes ; des échappés de la lune ou de la Cour des Miracles ; des petits-fils de Quasimodo, mais dégénérés et bien moins piquants que leur père ; que nous a-t-il manqué pour comprendre Rome ?

J'ai dit ailleurs que ces gens qui avaient plus de barbe que de

[1] *Épit*, 123 — [2] *Dialog. des Orat*, 31, 35. — [3] Quintil., *De l'Instit. orat.*, 3-1, 8-2, Cic., *De l'Orat.*, 1-11 — [4] *De l'Instit. orat.*, 8-2. — [5] Lucien, *Amores* — [6] Pétrone, *Satyric* — [7] V. Bossuet sur les Vaudois, *Hist. des Variat*

sagesse n'étaient pas sans influence à Rome. Je les ai montrés gouvernant les grandes maisons; on en a vu même trahir d'illustres bienfaiteurs Les jurisconsultes romains se bornaient à s'appeler des hommes prudents; les philosophes, à qui si peu n'eût pas suffi, se nommaient des savants. Quand beaucoup de gens divinisaient Épicure dont ils portaient toujours l'image sur leur personne[1], quand Gorgias s'érigeait à lui-même une statue d'or massif qu'il plaçait dans le temple de Delphes[2], preuve de son lucre sinon de sa divinité; quand le philosophe Attale, très-obscur pour nous, s'arrogeait le titre de roi que lui confirmait Sénèque, avec un surcroît d'honneurs comme s'il était trop modeste[3]; quand, après Domitien, c'était le stoïcien Nerva qui devenait empereur; on conçoit les ombrages que les empereurs purent prendre des menées de cette classe remuante. Elle a reparu à d'autres époques, elle a fait son œuvre à plusieurs dates; plus elle s'est montrée, plus on a pu la juger à ses fruits.

Quoi qu'il en soit, j'affirme sans craindre un seul démenti, qu'il n'y eut pas un seul des lettrés, un seul des philosophes atteints par les empereurs qui le fut comme purement lettré, comme purement philosophe; car, pour quiconque lit sérieusement l'histoire, Sénèque et Lucain, les seules brillantes victimes des Césars, furent des conjurés. Tacite nous apprend que Rusticus Mauricus et Sénécion, — très-notables pour leur parti, fort obscurs pour la postérité, — périrent sous de mauvais règnes; il semble reprocher à son propre parti l'abandon qu'il fit de ces personnages, les sacrifiant pour ainsi dire, puisqu'il ne soutint pas leur révolte : tel est l'avis de Tacite; ostensiblement favori de Domitien, secrètement dévoué à ses ennemis : mais étaient-ce des lettrés que Rusticus et ses pareils? N'étaient-ce pas plutôt des hommes politiques, ou même des natures mixtes qu'on classe mal parce qu'elles sont équivoques? Si l'on connait peu leurs personnes, on connait du moins leur tactique; pour déchirer le prince, ils composaient volontiers la vie d'un de ses adversaires : Crémutius Cordus, sous Tibère, appelait Brutus et Cassius les derniers des Romains, car ils étaient

[1] Pline l'Anc., *Hist. nat.*, 35-2.
[2] « Et auream statuam et solidam sibi posuit. » *Ibid.*, 33-40.)
[3] « Il est plus que roi, celui qui reprend les rois. » (*Epît.*, 108.)

morts pour abattre les Césars qui renversaient Rome; Thraséas, sous Néron, composait par une vie de Caton sa satire contre Néron ; je dis sa satire et à bon droit[1], car jamais l'éloge de Caton ne fut proscrit par les empereurs. Vous trouvez partout cette grande figure historique, dans le poëme comme dans l'histoire. Lucain qui en raffole, en fatigue, si je peux le dire, et c'est Paterculc, qu'on dit le courtisan de Tibère, qui a peut-être le plus noblement peint cette âme sublime[2]. Thraséas et Helvidius étant morts ennemis du prince[3], Rutilius compose par leur vie[4] la satire de l'empereur leur adversaire et du sénat leur juge ; au premier Helvidius succède son fils que Domitien punit comme ennemi du prince, comme Vespasien avait puni son propre ennemi dans le père, et Pline le Jeune non-seulement compose un livre de la vengeance d'Helvidius, mais son panégyrique de Trajan n'est qu'une vengeance contre Domitien. Même tactique de Tacite : son éloge d'Agricola n'est-il pas plutôt la condamnation de l'empereur ? Je fais la part des nobles motifs et des excuses; le cœur s'associe volontiers à certains combats : mais n'est-il pas vrai que les Césars ne proscrivirent que des adversaires? N'est-ce pas vrai qu'ils ne proscrivirent chez les lettrés que des rebelles ?

Quels rebelles obscurs après tout ? C'étaient Euphrate le Tyrien et son contradicteur Apollonius; c'étaient Démétrius le Cynique et Arthémidore; c'étaient encore Diogène le Jeune, Héras et Dion : gens connus des seuls érudits, et dont on sait seulement qu'ils vécurent. J'en excepte Épictète qui, dit-on, fut banni, sans que je m'explique comment il put être banni, quoique esclave. — Du reste, le bannissement se bornait quelquefois à sortir de Rome ; on pouvait s'exiler au seuil de ses portes, et c'est là que Pline

[1] Dans le *Dialogue des Orateurs*, Maternus compose une tragédie de Caton. On lui conseille d'en retrancher les allusions dangereuses qui ont choqué les puissances : il répond qu'il en fera bien d'autres dans son Thyeste. (*Dialog. des Orat.*, 3.) Mais c'étaient ces hardiesses qui arrachaient le succès. (*Ibid.*, 10.) — Qu'en dit un ami de Maternus? « Vous attaquez un adversaire plus fort que vous; adieu le repos! » (*Ibid.*) C'est très-sensé.

[2] « Homo virtuti simillimus, et per omnia, ingenio, diis quam hominibus propior. » (2-35.)

[3] « Il boira d'un vin tel qu'en buvaient Helvidius et Thraséas, quand, couronnés de fleurs, ils célébraient la naissance de Brutus et de Cassius. » (Juvén., *Sat.*, 5.)

[4] Rutilius compose la vie de Thraséas, Sénécion celle d'Helvidius. (Tacite, *Vie d'Agricola*, 2.)

allait visiter le proscrit Arthémidore[1]. Est-ce là une persécution si cruelle? Je parle en général, je m'en tiens à ce qui paraît; je ne veux pas dire que le pouvoir se soit toujours ainsi modéré : la colère du prince fut apparemment proportionnée aux fautes et aux circonstances; mais, sans m'attacher à tel excès particulier, je sais que les Césars, que Rome, furent très-tolérants pour la pensée. C'est là même un des caractères les plus persévérants, les plus incontestables de l'esprit de Rome antique, surtout de Rome impériale. La gloire des empereurs était liée à la gloire des lettres, et ceux qui y tenaient le moins affectaient au moins d'y tenir.

Où les talents ne peuvent-ils éclore? Où les lettrés et les philosophes sont-ils inconnus? — Dans les républiques trafiquantes : à Venise, dans les États-Unis d'Amérique; partout où l'on adore l'or, qu'on s'appelle aristocratie ou démocratie. Là, le dédain public est l'ivraie des lettres[2]; on rougirait de n'y être que lettré; on serait mal venu même à être lettré! C'est dans les démagogies surtout qu'on poursuit les lettres, en tant que lettres; c'est là qu'on les flétrit comme un raffinement, comme une distinction, parce que c'est la grossièreté et la médiocrité qui règnent. Sans doute l'esprit de race peut triompher des vices d'un système politique, et la philosophie germer là même où elle souffre; mais où les philosophes furent-ils plus persécutés qu'en Grèce? C'est en Grèce, ce n'est pas à Rome qu'il faut chercher leur martyrologe. Les républiques grecques proscrivirent non les Thersites de la philosophie, mais ses princes. Socrate buvant la cigue[3]: Platon fugitif à Mégare, Aristote fuyant à Chalcis; Xénophon chassé d'Athènes parce qu'il était trop Lacédémonien, puisqu'il admirait Agésilas, quels noms et quelles destinées!

Chez les Romains, c'est tout le contraire; les grandes gloires sont respectées, comblées d'honneurs même. Lucain touchait au

[1] *Lett.*, 3-11.

[2] Pourquoi l'Angleterre connaît-elle toutes les grandeurs? C'est qu'indépendamment de l'esprit de race, elle a des traditions, des croyances, et que l'or n'y tient pas le premier rang, bien qu'il y abonde; car elle a l'orgueil de son nom, plus précieux que l'or, et l'esprit de sacrifice qu'inspire ce noble orgueil.

[3] « Socrate, qui avait traversé la domination des trente tyrans, périt, dit Sénèque, sous le règne de la liberté » (*De la Tranquill. de l'âme*, 5.)

consulat quand il périt ; Pline l'Ancien, Pline le Jeune, Silius Italicus furent consuls[1] ; Tacite eut de hautes dignités ; Quintilien obtint les ornements consulaires ; on sait la fortune politique de Sénèque. Quant aux grands jurisconsultes romains, la plupart furent les amis, les conseils, les confidents des Césars, les plus hautes notabilités de l'empire, à toutes les dates. Ajoutons qu'à Rome, les lettrés empereurs, Marc-Aurèle et Julien, furent modérés parce qu'ils étaient Romains, si j'ose le dire ; tandis qu'à Syracuse, Denys, qu'à Athènes, Aristion[2], furent d'insupportables tyrans parce qu'ils étaient Grecs. C'est que l'intolérance était aussi radicalement grecque que la tolérance était fondamentalement romaine.

Cela est si vrai, qu'à Rome si les chrétiens furent sérieusement persécutés, ce fut par les philosophes, presque tous de race étrangère, si bien que ces prétendus opprimés des Césars furent encore plus persécuteurs qu'opprimés : « Quand nous parlons comme les poetes ou les philosophes que vous honorez, s'écrie saint Justin, pourquoi seuls sommes-nous injustement haïs de vous ? » C'est que les chrétiens étaient dénoncés au monde antique comme des ennemis du genre humain, parce qu'ils étaient ennemis des contentions philosophiques ; c'est qu'ils venaient arracher le monde au néant des rêves philosophiques pour leur substituer les réalités chrétiennes ; c'est que les faux sages ne pouvaient souffrir les vrais sages[3], et voilà pourquoi saint Justin fut beaucoup plus le martyr du philosophe emporté Crescens[4], que du sage empereur Marc-

[1] V. Plutarque, *Vie de Sylla*.

[2] Tacite (*Vie d'Agricola*, 2) reproche aux Césars d'avoir fait brûler quelques écrits subalternes, qui n'étaient que des libelles contre le prince, puisqu'ils avaient été faits par ou pour ses ennemis. Athènes fit brûler publiquement les écrits philosophiques de Protagoras, parce qu'il discutait sur la divinité moins en profane qu'en philosophe (Minutius Félix, *Dialog. d'Octav.*, 8.) Les Athéniens firent mourir Anaxagore, parce qu'il soutenait que le soleil était une pierre ronde ; ils promirent un talent pour la tête de Diagoras de Mélos qui s'était moqué de leurs mystères ; si Pythagore ne s'était enfui, ils le faisaient mourir pour un écrit où il semblait douter de leurs dieux. (Josèphe, *Contre Appion*, 2-8.) — Quand Tacite fait dire par Crémutius Cordus, qu'en Grèce on ne punissait pas la pensée, et qu'on s'y contentait de venger des mots par des mots (*dicta dictis*), ne méconnait-il pas l'histoire grecque, ou ne l'oublie-t-il pas pour mieux accuser Tibère ? On ne saurait trop surveiller l'esprit de parti.

[3] *Deuxième Apologie*, p. 67.

[4] C'était un cynique, c'est-à-dire un stoïcien outré.

Aurèle. Frappés par la politique qu'excitait la philosophie, les apôtres versèrent leur sang sur tous les points de la terre. Saint Pierre et saint Paul, à Rome; saint Luc, en Achaïe; saint Jacques le Majeur et saint Jacques le Mineur, en Judée; saint Thomas, chez les Parthes; saint Matthias, en Colchide; saint Jude, en Perse. Il n'était pas seulement banni de Rome ou simplement de Tibur comme certains philosophes, il était, quoique très-vieux, plongé dans l'huile bouillante, ce saint Jean l'ardent apôtre de la charité, qui ne prêchait rien tant que l'amour des hommes ! Ils criaient moins que les philosophes, ces vaillants apôtres, ils souffraient davantage; ils souffraient surtout par les philosophes.

C'était par eux que Domitien ordonnait le supplice de saint Jean, croyant punir un rebelle, je n'en doute pas, comme il punissait des conspirateurs en certains philosophes. Cette distinction que faisaient les empereurs entre le rebelle et le lettré, entre le factieux et le penseur, est fondamentale, la révolte était punie, jamais la pensée, si la pensée n'était l'expression de la révolte. Comme son père, Domitien aimait les lettrés honnêtes gens. Lequel des grands lettrés de son règne, qui en compta beaucoup, eut à se plaindre de lui? Nous savons que Tacite, Quintilien, Stace, Silius Italicus, Martial même, eurent à s'en louer. Si l'histoire nous laisse ignorer le sort des subalternes lettrés de ce règne à cause de leur obscurité personnelle, compagne de la médiocrité, il y a des lueurs, même sur ce point. Un ennemi personnel de Domitien, Pline le Jeune, me fournit un précieux indice : Domitien alloue au philosophe Archippe (qui connaît Archippe?) six cent mille sesterces pour nourrir sa famille; ou mieux, il lui fait acheter une terre de ce prix aux environs de Pruse, en Bythinie. Ce n'était pas, à cette distance, un instrument pour Domitien; Archippe le défendait mal à Pruse de ses détracteurs à Rome ; et, non content de ce présent, l'empereur adresse à son proconsul la lettre la plus bienveillante pour Archippe. « Je vous recommande, cher Maxime, écrit-il, un philosophe homme de bien, Flavius Archippe, dont les mœurs ne démentent pas la profession. Accordez-lui pleinement tout ce qu'il pourra demander honnêtement[1]. » Étrange tyran,

[1] Pline, *Lett.*, 10-66

singulier oppresseur du mérite et des vertus que celui qui protége un philosophe parce qu'il est honnête homme, et qui prescrit de ne lui rien refuser de tout ce qu'il pourra demander justement! Justement dit trop peu; la protection impériale est bien moins restreinte.

Soit réaction contre Domitien ou contre un ami de Domitien, Pline[1] avertit Trajan que cet Archippe se trouve atteint d'un jugement comme faussaire, et il voudrait bien faire exécuter le jugement si Trajan, qui n'aimait pas les tracasseries, n'eût prescrit le silence[2].

Ainsi, dans un seul des cas avérés où Domitien et un philosophe subalterne sont en rapport, l'un comme empereur, l'autre comme lettré, le beau côté est pour l'empereur, le mauvais côté pour le philosophe; et ce qu'il y a d'incontestable dans ce rapprochement, c'est que la générosité de Domitien est plus sûre que la probité d'Archippe.

En somme, les empereurs ne maltraitèrent aucun grand philosophe; le rôle des lettrés grandit beaucoup même d'Auguste à Marc-Aurèle, puisque, sous Auguste, ils amusaient simplement, tandis que sous Marc-Aurèle ils régnaient, et que, dans l'intervalle, ils étaient consuls ou consulaires[3]. Il n'y eut de bannis qu'un très-petit nombre d'agitateurs subalternes, d'aventuriers-philosophes dangereux: on cria beaucoup à leur sujet parce qu'ils servaient des partis, et que les lettrés ne sont jamais si fiers et si douillets que quand ils dominent[4]. Les ambitieux ordinaires se plaignent toujours s'ils ne règnent pas; les philosophes et les lettrés se plaignent surtout pendant qu'ils règnent. Le bruit qu'ils font est communément la mesure de leur pouvoir, ne l'oublions jamais et tenons-en compte aux Césars.

[1] Il était alors gouverneur de Bithynie

[2] Il remarque judicieusement que ceux mêmes qui ne pouvaient ignorer le jugement avaient plusieurs fois décerné des statues au philosophe Dans le doute, il s'associe à Domitien (Pline, *Lett*., 10-68.)

[3] L'obscur Archippe recevait à plusieurs reprises l'honneur des statues Nous le voyons revendiquer le privilége de n'être pas juge-assesseur, c'est-à-dire juré, attendu sa qualité de philosophe. (Pline, *Lett*., 10-66, 68.)

[4] Que de faux martyrs, que de faux malheureux lettrés, depuis cent vingt ans! Que de bruit pour peu, ou même pour rien!

XI

Il n'est pas plus difficile d'expliquer l'attitude des empereurs à l'égard des chrétiens qu'à l'égard des stoïciens et des philosophes. Si vous consultiez les chrétiens, ils ne trouveraient pas les empereurs injustes à l'égard des stoïciens, surtout à l'égard des philosophes; peut-être les trouveraient-ils trop tolérants pour ceux-ci : mais consultez les stoïciens et surtout les philosophes sur les empereurs à l'égard des chrétiens, vous verrez combien peu les chrétiens les intéressent, à moins qu'ils ne leur soient un prétexte pour dénigrer les empereurs. Suétone et Tacite n'ont pas de termes assez durs pour qualifier les chrétiens ; ce sont « les ennemis du genre humain, des pestes publiques. » Que leur importait donc le moyen par lequel Néron les châtiait ? C'est qu'ils ne s'apitoient sur les chrétiens que pour décrier le prince. « Il fallait les juger, dit Tacite » — comme si les chrétiens pouvaient l'être, ou comme si leur jugement fut jamais autre chose que leur condamnation à titre de chrétiens ! Saint Justin, Tertullien, Lactance n'ont qu'un cri sur ce point; ils répètent constamment qu'on ne punit pas en eux des crimes, mais un nom[1]. Ce nom suffisait selon les empereurs ou plutôt selon la société romaine tout entière, car on savait ce qu'il signifiait. Être chrétien, c'était être l'implacable ennemi du paganisme, et dès lors de la société et du gouvernement. Aussi les chrétiens étaient-ils d'abord contenus, puis frappés comme révolutionnaires. Quand on ne pouvait les corriger, on les supprimait, ou mieux, on les décimait pour donner un grand exemple; mais on épuisait à leur sujet, reconnaissons-le, toute la patience qu'un gouvernement peut pratiquer sans abdiquer. L'intolérance, l'agression morale furent surtout du côté des chrétiens. Corneille, qui l'a très-bien senti, l'a magnifiquement exprimé dans Polyeucte; on n'a jamais mieux peint que dans cette œuvre, la tolérance païenne et la généreuse et l'intrépide intolé-

[1] Saint Justin. 2e Apologie, p. 53, 55, 56, Tertull., *Apologét.*, 2; Lactance, *Inst. div.*, 5-1

rance chrétienne. J'admets que les chrétiens ne purent transiger avec le paganisme, mais, si je parle ainsi des agresseurs, serait-ce pour méconnaître la nécessité de la défense? Comment les empereurs pouvaient-ils ne pas protéger leur pouvoir, ce pouvoir théocratique que contestaient forcément les nouvelles doctrines? Ou comment eussent-ils défendu, avec un pouvoir affaibli, une société que les novateurs attaquaient jusque dans ses bases? Si cette double attaque fut aussi certaine qu'évidente, les empereurs ne firent que leur devoir en y résistant. On leur fit la guerre; ils répondirent par la guerre comme un gouvernement peut la faire. Un soldat peut-il se plaindre que l'ennemi, qu'il veut tuer, le blesse? Non certes; ce qui suit justifiera ces réflexions.

Bossuet dit vrai quand il soutient que pendant trois cents ans que durèrent les épreuves et les souffrances de l'Église, au milieu de tant de séditions et tant de guerres civiles, parmi tant de conspirations contre la personne des Césars, on ne trouva jamais un seul chrétien[1]. Il va trop loin quand il affirme, sur la foi du seul Tertullien[2], qu'ils se défendaient à eux-mêmes jusques aux murmures. Saint Justin vivant sous un règne où les philosophes étaient tout-puissants, tandis que le christianisme, trop nouveau pour dominer, datait d'assez loin pour avoir connu le schisme[3] et s'être affaibli moralement, — ce qui était sa plus grave déchéance, — prend un ton de tolérance conforme soit à son esprit personnel, soit à la situation du christianisme. Il déclare donc que ceux des païens qui vécurent et que ceux qui, de son temps, vivent selon le Verbe, sont chrétiens et n'ont rien à craindre[4]; il ajoute même que les chrétiens ne haïssent pas ceux qui vivent dans le désordre, mais qu'ils les plaignent et brûlent de les amender[5]. Il ne reconnaît pas des chrétiens dans ceux qui, sous ce nom, vivent autrement qu'il ne convient[6] : enfin, il termine comme il suit sa se-

[1] « Ni bon ni mauvais, » dit-il. (*Disc. sur l'hist. univ.*, suite de la Religion, sect. 12.)

[2] *Apologét.*, 37.

[3] Sa deuxième Apologie débute ainsi : « A Adrien, à Lucius philosophe, aux Césars qui aimèrent les lettres, au sénat sacré, à tout le peuple romain, en faveur de ceux qui, entre tous les hommes, sont injustement poursuivis de haines et de vexations violentes. » On y lit, p. 70 : « Nous avons composé un livre contre les hérétiques, nous vous le montrerons si vous voulez le connaître. » Voir encore la même page sur les descendants des Marcion et des Ponticus.

[4] 2e Apologie, 63. — [5] *Ibid.*, 91. — [6] *Ibid.*, 63.

conde apologie : « Si ces choses vous paraissent vraies, profitez-en; si elles vous semblent des aberrations, méprisez-les ; ne nous en faites pas un crime capital[1]. » Voilà qui est sensé. C'est le langage d'une religion qui, loin d'affecter la domination, se contente de la liberté, qui accorde à tous les gens de bien la paix dont elle éprouve le besoin pour elle-même, et qui fulmine plutôt contre les méchants que contre les incrédules.

Plus tard, dans une crise analogue à celle que traversa saint Justin, le christianisme ayant plus duré et s'étant plus propagé, — mais les schismes l'ayant encore plus affaibli[2] et presque réduit à ne pas désespérer du triomphe[3], tandis que le paganisme va se relever sous Julien, — Lactance accuse l'intolérance païenne : « Le culte des dieux, dit-il, est donc mauvais, puisqu'on y attire les hommes par de mauvais moyens; » langage de tous les opprimés, qu'ils oublient dès qu'ils sont les maîtres. En attendant, Lactance et saint Justin semblent reprocher aux empereurs leur patience envers les philosophes : car, selon le premier[4], ils attaquent bien plus que les chrétiens le paganisme dont ils se rient tout haut en même temps qu'ils professent l'athéisme, tandis que, suivant le second[5], ils sont même récompensés quand ils portent sur la scène le mépris des dieux. Je constate d'ailleurs que saint Justin et Lactance s'accordent à professer la tolérance qui est une des nécessités de leur situation, comme ils proclament tous deux la patience des empereurs pour la philosophie, c'est-à-dire pour la liberté de pensée poussée jusqu'à l'excès.

Je ne méconnais pas que la tolérance des deux tribuns chrétiens est chez eux esprit de sagesse et non timidité. Ni l'un, ni l'autre n'humilie son dogme pour se le faire pardonner, quand ils exposent le nouvel idéal, l'un et l'autre sont aussi fiers dans la forme que saisissants par le fond. Les Césars n'imposent pas plus à saint Justin que d'autres mortels. « Nous prions, dit-il, pour que les empereurs aient, avec l'empire, un esprit sain qui les guide, car ils ne sont pas exempts du feu éternel, et Dieu de-

[1] 2e Apologie, 99. — [2] Lactance, *Inst.div.*, 4-30. — [3] *Ibid.*, 5-2, 5-4.
[4] *Ibid*, 5-21 et ailleurs. — « Certaines gens ne veulent point de controverses et n'ont recours qu'à la force. » (5-4)
[5] 2e Apologie, 55

mandera plus à ceux qui reçurent davantage[1]; » le langage de Lactance n'est pas plus faible.

Je sens un esprit plus agressif chez Tertullien, et Bossuet me semble mal choisir son garant quand il prétend, d'après lui, que les chrétiens ne murmuraient même pas. Les temps sont moins difficiles sous Tertullien que sous saint Justin et Lactance, ou bien la fougue de Tertullien est plus impatiente; mais son apologétique, bien différente des écrits du même genre de saint Justin, a toute l'amertume d'une satire. La sage tolérance de saint Justin, à laquelle revient plus tard Lactance, n'anime pas Tertullien. « Les consuls Pison et Sabinius, dit-il aux magistrats de son temps, avaient chassé du Capitole Isis et Harpocrate; vous les y avez réintégrés pompeusement[2]. » Son argumentation prend la forme blessante du dilemme. « Si vous condamnez les chrétiens, pourquoi ne pas les poursuivre, et si vous les poursuivez, pourquoi ne pas les absoudre? » On sent ici cet esprit hautain qui, s'inspirant de l'expansion du christianisme sous la persécution même, s'écrie : « Nous ne sommes que d'hier, et nous remplissons le monde; nous ne vous laissons que vos temples[3]. » Si les Romains reportent à leurs dieux leur propre grandeur, « c'est assurément le dieu Sterculus qui vous protége à ce point[4]! » répond Tertullien. « Vous vendez vos lares, poursuit-il : plus ils rapportent à l'impôt, plus on les prise[5]; vous n'immolez que des victimes malsaines et à demi mortes, on paye pour entrer dans vos temples, et on ne peut connaître vos dieux qu'il n'en coûte[6]. » Les Romains sont, selon lui, des anthropophages[7]; leurs dieux ne sont que des hommes[8]; leurs oracles ne parlent que par les démons[9].

Combien ne s'éloigne-t-il pas de l'esprit de saint Justin quand il dit aux Romains : « Nous sommes vos frères, mais vous n'êtes que de mauvais frères, à peine même êtes-vous des hommes. Il n'y a de vrais frères que ceux qui reconnaissent le même Dieu[10]; » quand il ose ajouter . « Il n'y a de factieux que ceux qui conspi-

[1] 2e Apologie, 65.

[2] *Apologét.*, ch. 6. — C'est le même homme qui écrit énergiquement, ch. 24 : « Prenez garde que ce ne soit une espèce d'irréligion que d'ôter la liberté de religion. »

[3] *Ibid.*, ch. 37. — [4] *Ibid.*, 24. — [5] *Ibid.*, 13. — [6] *Ibid.*, 14. — [7] *Ibid.*, 9. — [8] *Ibid.*, 10. — [9] *Ibid.*, 23. — [10] *Ibid.*, 39.

rent contre les chrétiens[1]; » ou bien : « C'est vous, Romains, qui êtes à charge à la terre, c'est votre mépris pour Dieu qui cause tous les malheurs de l'empire[2]; » ou bien encore : « Nous craignons Dieu, non le proconsul; et, tandis que vous nous condamnez, Dieu nous absout[3]. » Passe encore pour ces réactions de la foi malgré leur forme violente, mais que dire du froid sarcasme qui ne se propose que le mépris des dieux? « Janus se fâcherait-il? Eh! que m'importe qu'il me tourne tel visage qu'il lui plaira. Jupiter a-t-il besoin d'offrandes, qu'il nous tende la main, et nous verrons[4]! » Ne sont-ce là que de simples murmures? ne sont-ce pas plutôt de sanglants outrages, et Bossuet les qualifierait-il autrement s'ils atteignaient le christianisme? Quand les Romains se vengeaient et que Lactance disait : « Comment voir son corps plein de cicatrices sans haïr les idoles auxquelles on les doit[5], » attestait-il de la résignation ou de la colère? Quand de son côté saint Cyprien modérait l'ascendant que prenaient sur les masses ceux qui avaient bravé les tourments, c'est-à-dire les moins tolérants d'entre les chrétiens, ne tempérait-il pas des réactions impatientes[6]? Que dire des sublimes imprécations d'un des plus grands persécutés du christianisme, et de cette terrible malédiction, que j'ai citée, de saint Jean sur Rome? N'est-ce pas un coup de foudre sur la société romaine? Point d'illusion; point de chrétiens de théâtre! Les premiers chrétiens furent assez grands pour leur pardonner d'avoir été hommes : comment les imiterions-nous s'il nous fallait être plus que des hommes? Craignons d'être faux, comme les stoïciens, en nous guindant comme eux.

La tolérance romaine et l'intolérance chrétienne sont en perpétuel contraste dans l'histoire. La société romaine se dirigeait d'après ce principe de Socrate « que les choses qui sont au-dessus de nous ne nous regardent pas; » et les magistrats se conformaient, comme à regret, à celui de Simonide « qu'il ne faut pas détruire toute religion pour introduire une superstition et une

[1] *Apologét.*, 40. — [2] *Ibid.*, 41. — [3] *Ibid.*, 50. — [4] *Ibid.*, 42. — [5] *Inst. div.*, 5-13.
[6] « Quels sacrifices peuvent célébrer ceux qui ont de la jalousie contre leurs évêques? Quand ils souffriraient la mort pour la confession de son nom, tout leur sang ne saurait effacer cette faute. Celui-là ne peut être un martyr qui n'est point dans l'Église. » Et plus bas : « Quelle unité ou quel amour garde celui qui, transporté d'une fureur séditieuse, divise l'Église? » (Saint Cyprien, *Sur l'unité de l'Église*.)

servitude insupportables. » Cette maxime, qui est la sauvegarde des croyances, est l'une des plus importantes d'un gouvernement[1]. Bossuet n'a garde d'en contester la portée, et, lorsqu'il mentionne qu'une des principales mesures de Mécène fut de s'entendre avec Auguste pour empêcher les nouveautés religieuses qui provoquent de dangereux mouvements dans les États, il ajoute : « maxime véritable ; car qu'y a-t-il qui émeuve plus violemment les esprits et les porte à des excès plus étranges[2]? » Le gouvernement romain remplit donc l'un de ses premiers devoirs en réprimant le christianisme, mais ce qu'il voulait surtout, c'est n'avoir pas à le remplir. Il fallait le pousser à bout, en quelque sorte, pour le rendre cruel. « Si nous avouons notre titre de chrétiens, dit saint Justin, vous nous tourmentez. Nous pourrions bien vous céler nos sentiments[3], mais nous ne voulons pas vivre au prix d'un mensonge[4]. » noble détermination, mais qui prouve au moins combien peu le gouvernement romain demandait pour ne pas sévir ! Écoutons en effet Tertullien : « Quel juge chercha jamais, en général, l'absolution du coupable? il croirait forfaire : envers un chrétien c'est autre chose; vous le forcez à nier pour pouvoir l'absoudre[5], et vous ne craignez pas, poursuit-il ironiquement, que ce chrétien, forcément absous, vous joue en redevenant chrétien[6]? » C'est ainsi que parlait officiellement, en quelque sorte, un tribun chrétien, et il exprimait si bien la pensée commune[7], que le sage Lactance n'en rabat rien quand il prétend « qu'il n'y a pas de bourreau plus inhumain que celui qui ne veut tuer personne, que pour les Romains, la persécution n'est qu'un combat où ils ne veulent rien tant que vaincre, c'est-à-dire pardonner au repentir[8], et que ce qu'ils craignent le plus, c'est qu'un chrétien n'expire dans les tourments[9]. » Je cite les textes pour qu'on me croie. Car que ne répète-t-on pas sur la barbarie romaine, tandis que c'est sa patience qu'il faudrait signaler! Qu'on ne les troublât pas dans leur culte, c'en était assez, ces vainqueurs n'exigeaient rien de

[1] Sur Socrate et Simonide, voir Minut. Félix, *Dialog. d'Octav.* — [2] *Disc. sur l'hist. univ.*, 2e part., suite de la Relig., sect. 12. — [3] 2e Apologie, p. 55. — [4] *Ibid.*, p. 57. — [5] *Apologét.*, ch. 2. — [6] *Ibid.*

[7] Bossuet le dit formellement. Il écrivait au sénat « au nom de l'Église. » (*Disc. sur l'hist. univ.*, 2e partie, sect. 12.)

[8] *Inst. div.*, 5-11. — [9] *Ibid.*

plus de leurs vaincus, dont ils toléraient toutes les superstitions, dont ils honoraient les dieux quels qu'ils fussent ; témoin le magicien juif Simon, qui obtint une statue et un culte public sous Tibère ; témoin, le sanctuaire dédié au dieu inconnu[1], comme pour ne rien méconnaître de ce que pouvait adorer un seul homme ! « Que d'autres, dit saint Justin, adorent des arbres, des fleurs, des souris, des chats, ce ne sont que des impies qui ne professent pas le culte reçu : de nous seuls c'est un crime d'avoir un autre dieu[2]; » et Tertullien raille, selon sa coutume, cette mansuétude romaine qui n'a jamais trop de dieux, puisqu'elle en révère d'anciens et de nouveaux, de grecs et de barbares, de romains et d'étrangers, de captifs et d'adoptifs ; qu'indépendamment des dieux publics, il lui en faut de particuliers ; qu'elle en adore de mâles et de femelles ; à la ville et à la campagne ; et qu'elle en veut de marins comme de guerriers[3]. Pour moi, je constate, et rien n'est plus vrai, que la tolérance romaine fut infinie ; qu'elle fut permanente ; et que, lorsque Symmaque, dans le déclin du paganisme, prêcha la tolérance religieuse[4], il ne professa rien de nouveau, rien qui lui fût dicté par l'abaissement de ses dieux, qu'il ne demanda rien pour le paganisme vaincu que n'eût accordé le paganisme tout-puissant.

Les Césars même, dans l'orgueil si naturel que provoque l'excès de la grandeur, n'eurent pas plus de susceptibilités que Rome. Adrien rebâtissait Jérusalem pour complaire aux Juifs, qui s'étaient si âprement défendus[5] ; il avait érigé à Jésus-Christ des temples qu'on voyait encore sous Lampride. Alexandre Sévère, qui révérait personnellement Jésus-Christ[6], voulait le faire honorer publiquement. Par ces exemples et d'autres pareils, les Césars cherchaient la paix publique, le plus grand bonheur des peuples : « Ils préten-

[1] Bossuet, *Disc. sur l'hist. univ.*, 2e partie, sect. 12. — Symmaque dit textuellement dans sa fameuse lettre, — le manifeste du paganisme, — « qu'il est juste de regarder comme communes à toute la société les choses que chacun honore. » (Liv. 10, *Épit.* 54.)

[2] 2e Apologie, p. 68. — [3] *Apologét.*, ch. 10.

[4] « Nous demandons la paix pour les dieux de la patrie, pour les dieux indigètes. Qu'importe par quels moyens chacun cherche la vérité? » (Symmaque, liv. 5, *Lett.* 54.)

[5] L'empereur Julien offrait, de plus, de sacrifier à leur Dieu. (V. Julien, *Épit. aux Juifs.*)

[6] *Vie d'Alexandre Sévère*, ch. 4.

daient, dit Bossuet, qu'à la fin les religions s'uniraient[1]. » Quoi de plus souhaitable que ce but? quoi de meilleur que la tolérance pour l'atteindre? « Mais les chrétiens, poursuit Bossuet, ne connaissaient pas ce culte mêlé, » et la foi chrétienne dédaignant la politique romaine; soit : mais c'est ainsi qu'elle défiait la patience romaine, qu'elle justifiait les réactions de la politique et de la foi païennes ; et pourtant « les empereurs eux-mêmes croiraient au Christ, dit Tertullien, s'ils n'étaient pas nécessaires au monde, ou s'ils pouvaient être en même temps empereurs et chrétiens[2] ! » L'entends-je bien? la fougue de Tertullien ne l'égare-t-elle pas? Quoi, les Césars ne demandaient pour être chrétiens que de n'être pas nécessaires au monde païen? Ils eussent été chrétiens s'ils n'eussent dû cesser d'être empereurs? Qu'en pense Bossuet? Ce que dit Tertullien des empereurs, Bossuet le dit de Rome elle-même. Quoi ! Rome aurait pu songer à adorer un condamné : elle eût divinisé celui qu'avaient mis en croix leurs magistrats et que leurs écrivains couvraient d'opprobres[3]? « Il ne faut pas s'en étonner, dit Bossuet, rien n'est plus incontestable. Les païens voulaient bien adorer le vrai Dieu, mais non pas le vrai Dieu tout seul, et il ne tint pas aux empereurs que Jésus-Christ, dont ils persécutaient les disciples, n'eût des autels parmi les Romains[4]. » Rome et les empereurs avaient donc un même esprit ; ils admettaient le christianisme, ils l'honoraient au besoin ; ils voulaient lui ouvrir le Capitole et l'empire, ils ne pouvaient les lui livrer. Mais, tandis que les païens voulaient que le christianisme vécût, les chrétiens voulaient que le paganisme mourût. Il fallait que Rome répudiât sa gloire, ses traditions, sa foi, toutes ses grandeurs et même le gouvernement du monde pour être chrétienne ou plutôt juive (car elle s'y méprenait), c'est-à-dire pour être ce qu'elle méprisait le plus. Était-ce possible?

Les chrétiens ne conspiraient pas, dit-on; on convient pourtant qu'ils étaient incompatibles avec la société romaine. N'était-ce pas assez? n'était-ce pas trop? Les pires des conspirateurs, ne sont-ce pas les révolutionnaires, et les chrétiens n'étaient-ils pas révolu-

[1] *Disc. sur l'hist. univ.*, 2e partie, section 12 — [2] *Apologét.*, ch. 21.
[3] C'est à Bossuet lui-même que j'emprunte ainsi l'objection.
[4] *Disc. sur l'hist. univ.*, 2e partie, section 12.

tionnaires au premier chef, dès que Rome et les chrétiens étaient incompatibles ? Minutius Félix résume très-bien cet antagonisme : « Comment souffrir, fait-il dire à l'un de ses interlocuteurs, cette faction infâme ? Les chrétiens s'en prennent impunément aux dieux, et, choisissant leurs prosélytes dans la lie du peuple et parmi les femmes crédules que leur sexe rend si impressionnables, ils les provoquent à des sociétés profanes, ou plutôt à une conspiration. Ce n'est point par quelque sainte cérémonie qu'ils consacrent leur association, mais par des sacriléges, des conciliabules nocturnes ; par des jeûnes solennels et d'horribles festins. Ces gens recherchent les ténèbres autant qu'ils fuient la lumière ; ils ne parlent point en public ; ils chuchotent entre eux, s'éloignent de nos temples comme de sépulcres, méprisent les dieux, se moquent des choses saintes et nous prennent en pitié, eux qui font pitié[1]. Vous ne les verrez jamais à nos solennités, jamais à nos festins publics ou à nos combats sacrés[2]. Ils condamnent notre usage de brûler les morts, comme si, en somme, le temps ne réduit pas tout en poussière ! Leur assurance est incroyable, ils se persuadent les choses qu'ils inventent[3], et, quant à la résurrection des corps, on dirait que chacun d'eux a déjà ressuscité. Ils nous considèrent tous comme des méchants[4], ils nous menacent du supplice d'un feu éternel, et, non contents de nous traiter si follement, ils menacent aussi le monde et les astres d'une immense conflagration[5] : vous diriez qu'ils méditent la ruine de l'univers. Ce qu'il y a de pis, c'est qu'ayant la force de l'ivraie, ou des vices, cette maudite secte s'accroît tous les jours : on ne saurait donc s'attacher trop tôt à la détruire. » Ne sont-ce pas là deux courants contraires ? Le conflit des croyances, le conflit des mœurs, le conflit des hommes comme celui des choses, le conflit de la société comme des individus, ne sont-ils pas en germe dans ce court précis ? N'y sent-on pas cette incompatibité profonde, absolue, qui meurt plutôt qu'elle ne se tempère ? Ne sont-ce point là deux civilisations qui ne cesseront de se haïr qu'en cessant d'être ? Je me

[1] *Dialog d'Octav.*, ch. 8. — [2] *Ibid.*, ch. 12. — [3] *Ibid.*, ch. 11.
[4] *Ibid.* — « C'est avec justice que Dieu châtie sévèrement les païens, malgré la meilleure vie, à cause de leur culte des idoles » (Lact., *Inst. div.*, 5-10.)
[5] Minut. Félix, *Dialog d'Octav.*, ch. 10.

trompe : l'une d'elles aurait voulu transiger et pardonner, le christianisme rejetait toute transaction et n'entendait pardonner qu'après sa victoire. Les temps s'écoulaient sans modifier les situations respectives; les hostilités sourdes, pires que les hostilités avouées, continuaient en s'aggravant, car la question posée n'était rien moins que la mort de l'une des deux sociétés [1].

Les chrétiens reconnaissaient bien que le pouvoir de Rome empêchait la dissolution de l'univers [2] ; ils se disaient personnellement intéressés au maintien de l'empire dont ils étaient membres, mais leurs doctrines démentaient leurs protestations Quel pouvait être le patriotisme de gens dont le monde, sans acception de pays, était la patrie [3], puisque la république chrétienne embrassait le monde? quel intérêt même pouvaient apporter au maintien de la société terrestre et à la prospérité matérielle du genre humain [4] des gens qui professaient la vie future comme la seule véritable [5]? des gens qui affichaient le mépris des traditions [6], et dissolvaient tout pour tout reconstruire à leur manière; qui, sans appui chez les grands [7], s'adressaient aux masses pour fonder leur empire; qui s'annonçaient officiellement comme venant semer la division dans les familles [8]; comme apportant aux hommes la guerre et non la paix [9] : comme venant régir les rois et les nations avec une verge de fer [10], et qui parlaient au sénat en maîtres bien plus qu'en sujets? Sans prononcer le mot qui qualifie ces tendances, Bossuet les juge fort bien : « La politique romaine se croyait attaquée, dit-il, dans ses fondements quand on méprisait ses dieux. Rome se vantait d'être une ville sainte par sa fondation; peu s'en faut qu'elle ne crût Jupiter plus présent dans le Capitole que dans le ciel. Elle croyait devoir

[1] « Si nous nous retirions, osait écrire Tertullien, il vous resterait plus d'ennemis que de citoyens. » (*Apologét.* 37.)

[2] *Ibid.*, ch. 31. — [3] *Ibid.*, ch. 38. — [4] *Ibid.*, 38, 46. — [5] *Ibid.*, 41.

[6] « Quelle réforme ne resterait-il pas à faire à vos lois, si ce n'est ni leur ancienneté, ni l'autorité de leurs auteurs, mais leur seule équité, qui les recommande? » (*Ibid.*, 4.)

[7] Minut. Félix vient de le dire. V. aussi Bossuet, *Disc. sur l'hist. univ.*, 2e partie, sect. 12. — [8] Évangile selon saint Luc, ch. 12, v. 51.

[9] Évangile selon saint Matthieu, ch. 10, v. 34. — « Paix aux hommes de bonne volonté, » dit ailleurs l'Évangile; oui, mais dans le christianisme. Jusque-là, guerre aux gentils. *Ibid.*, ch. 10, vers. 5, 12, 13, 34.

[10] Saint Justin, 2e Apologie, p. 79. — « Reges eos virga ferrea, tanquam vas figuli confringes eos. » (D'après la *Bible*.)

ses victoires à sa religion. C'est par là qu'elle avait dompté les nations et les dieux, *car on raisonnait ainsi en ce temps;* de sorte que les dieux romains devaient être les maîtres des autres dieux, comme les Romains étaient les maîtres des autres hommes. Rome, en subjuguant la Judée, avait compté le dieu des Juifs parmi les dieux qu'elle avait vaincus. Le vouloir faire régner, c'était renverser les fondements de l empire, c'était haïr les victoires et la puissance du peuple romain : ainsi, les chrétiens ennemis des dieux étaient regardés en même temps comme ennemis de la république. Les empereurs prenaient plus soin de les exterminer que d'exterminer les Parthes et les Marcomans[1]. » Pourquoi, sinon parce que les chrétiens, qui sapaient la société romaine, étaient plus redoutables que les ennemis qui ne voulaient que la vaincre? Et que dis-je autre chose en appelant les chrétiens des révolutionnaires? Si Bossuet ne conclut pas comme moi en faveur des empereurs, c'est qu'il écrit en prêtre chrétien, tandis que je ne suis qu'historien ; c'est qu'il parle au nom de la religion et que son discours sur l'histoire est un acte de foi, tandis que je m'en tiens à la politique et ne parle des empereurs qu'au nom du bon sens

Les chrétiens, dit Chateaubriand, furent surtout punis[2] pour société secrète. Ce put être un de leurs griefs; mais leur manifeste ostensible était si clair, qu'il suffisait pour révolter Rome. Leur profession de foi, ils en conviennent, était leur crime capital. Ils attaquaient le monde romain si ouvertement, que, pour leur but, les conciliabules leur étaient inutiles. Ils en formaient pourtant, non pour conspirer, mais pour se concerter, ou bien pour gémir, ou pour espérer en commun selon les circonstances[3]. Je vois dans Lucien un tableau vivant de ces réunions. « Plusieurs chrétiens étaient assemblés dans un galetas, dit-il[4], ils me demandèrent des nouvelles du monde, comme s'ils n'en etaient plus. Je leur répondis que tout allait bien et que l'avenir se présentait favorablement; mais eux, fronçant le sourcil, m'assurèrent le contraire et me prédirent des malheurs imminents. Tout, suivant eux, allait changer de face; Rome allait se déchirer elle-même, et nos armées

[1] V. *Disc sur l'hist. univ*, 2e part., sect. 12, où Bossuet cite ses autorités historiques. — [2] *Études histor*, 140. — [3] V. *Lett* de Pline, 10-97.
[4] C'est un philosophe qui parle.

allaient être défaites. Je ne me contins plus, et m'écriai : Pauvres gens, surveillez vos paroles et n'irritez pas les lions altérés de sang; ou puissent les maux que vous prédisez à votre patrie retomber sur vous-mêmes[1] ! » Voilà les chrétiens vus sur place; les voilà dans leur petitesse, leur humanité, leurs faiblesses. On sent que la peinture de Lucien est d'après nature, et qui sait mieux que notre temps combien ceci même est l'histoire?

Quand Tertullien demande si l'on vit un seul bon empereur persécuter les chrétiens, je m'en étonne. Ignorait-il que Trajan même et Marc-Aurèle avaient sévi contre les chrétiens[2]? Ces empereurs, comme tant d'autres, obéissaient ainsi à la plus impérieuse raison d'État, aux impulsions des meilleurs esprits païens, aux instincts populaires, à la conscience publique tout entière, qui leur rappelait leur devoir. Aussi y eut-il dix persécutions sous six Césars différents, et Bossuet convient qu'elles eurent lieu sous les bons comme sous les mauvais princes; soit par leur ordre, ou par la haine particulière des magistrats, ou par la haine des peuples; soit par décision du sénat prononçant comme tribunal. Quand le grave Tacite, quand le froid Suétone, quand le sage Quintilien, quand le grand Ulpien[3] s'accordaient pour flétrir les chrétiens du nom de peste publique, comment les empereurs en eussent-ils jugé autrement? Comment ne les eussent-ils pas traités comme les qualifiaient les sages? « Ce n'est pas une ville, c'est l'univers, dit Lactance, qui est imbu de cette prévention qu'il faut persécuter les chrétiens[4] comme des impies, et qu'il faut les tuer. » Aussi pendant les bacchanales le peuple exhumait-il les cadavres des chrétiens pour les outrager. C'est Tertullien qui s'en plaint[5], et il ajoute : « Si nous nous vengions, si nous le voulions... une nuit et quelques flambeaux[6] ! » Imprudent! oubliait-il Néron? Entendait-il le justifier? Était-ce donc quelque indiscrétion du même genre qui compromit les chrétiens sous ce prince? Pourquoi non, quand c'est devant le sénat et au nom de l'Église que Tertullien prend ce ton? Enfin les chrétiens passaient pour magiciens[7], ils

[1] *Philopatris, ou le Catéchumène.* — [2] *Apologét.*, ch. 5. — [3] Lact. *Inst. div.*, 5-11.
[4] Il dit « les gens de bien; » mais on sait ce qu'il entend (*Ibid.*, 5-12.)
[5] *Apologét.*, 37. — [6] *Ibid.* — [7] Bossuet, *Disc. sur l'hist. univ.*, 2e partie, section 12.

racontaient des prodiges[1], ils en opéraient; ils se flattaient de rendre muets les oracles : dans les fêtes de l'empire les chrétiens du cortége de l'empereur empêchaient par leur seule présence[2] la réponse des victimes. Ils avaient bien soin de s'en vanter pour s'accréditer et s'accroître. On ne les persécutait, selon Tertullien, que parce qu'on leur trouvait quelque grande vertu secrète[3]; et c'était l'opinion de Lactance qu'on ne poursuivait ainsi que des gens qui pouvaient nuire[4]. La haine publique qui les atteignait s'explique donc[5], et les Césars sont justifiés. Ces souverains furent tolérants si on étudie leurs actes et leurs mobiles; ils furent plus que tolérants si on les compare à quelques princes chrétiens; quoiqu'il ne faille pas blâmer ceux-ci même qui, partant d'un autre principe, ont eu leur bonne foi, leurs bons et même leurs grands desseins; comme ils ont cru remplir un étroit devoir de princes quand, pressés par leurs sages, par leur conscience et par leurs peuples, ils furent persécuteurs ne se croyant que très-pieux. L'histoire vraie explique bien des choses; l'histoire sincère n'est injuste pour personne. En étudiant scrupuleusement les temps on comprend les hommes; mais ne jugeons jamais les hommes que par leur temps : c'est tout le sens de cet écrit, et c'est, je crois, le meilleur fruit de l'histoire.

XII

En montrant combien les Césars furent inquiétés par le sénat, par les nobles, par les stoïciens, par les philosophes, par les chrétiens même, j'avertis par cela même que leur attitude naquit de

[1] Ils en faisaient même : témoin la légion thébaine sous Marc-Aurèle (V. saint Justin).

[2] « Par le signe de leur front, » dit Lactance, 4-27.

[3] *Apologét.*, ch. 2. — [4] *Inst. div.*, 4-27.

[5] Des intérêts privés envenimaient les griefs généraux. Bossuet raconte, d'après les apôtres, une émeute des ouvriers de Delphes, dont les prédications de saint Paul contre Diane ruinaient l'industrie. Joignez à cela, dit-il, l'intérêt des prêtres qui allaient tomber avec leurs dieux; l'intérêt des villes que des traditions religieuses rendaient illustres. « Quelle tempête devait s'élever, poursuit-il, contre l'Église naissante! Mais un plus grand intérêt va remuer une plus grande machine, l'intérêt de l'État va faire agir le sénat, le peuple romain et les empereurs. » (*Disc. sur l'hist. univ.*, 2e part., sect. 12.)

leur situation. Il y avait contre les Césars un certain esprit public de l'Occident contraire aux royautés les plus nécessaires; l'Occident entendait reléguer la servitude dans l'Orient son berceau; c'était même là qu'elle devait se réfugier avec le nouveau culte. Quelques Césars tentèrent sans doute d'importer à Rome les sujétions orientales; leur divinité y réussit mal : l'esprit de contrôle dominait trop, et il fut plus aisé de transporter Rome à Byzance que de mettre l'esprit byzantin dans Rome. A part de courts moments de répit dus à des princes exceptionnellement bons et à des temps particulièrement favorables, les Césars vécurent dans un foyer de complots et de compétitions contre leurs personnes; les rivaux étaient plus nombreux que les usurpateurs. On en peut juger par cette remarque d'Hérodien[1], qui l'applique aux Antonins même : c'est qu'en soixante années il y eut douze Césars, ou, si l'on veut, un César tous les cinq ans. Notons en outre qu'aucun César ne survivait à sa chute; tout César détrôné fut un César mort. Comprend-on ce qu'il y eut de violent dans leur destinée?

Le sénat voulait-il renverser le prince, il s'efforçait de le discréditer dans le peuple; ce système réussit contre Néron[2]. Domitien périt, selon Juvénal, quand il se fit craindre de l'humble artisan[3]. Comme les armées donnaient l'empire, il y eut à leur égard deux tactiques : sous les Césars, qu'elles affectionnaient en masse et presque sans choix, on opposait à l'empereur un César quelconque; c'est ainsi que Germanicus et même un faux Agrippa[4], un faux Drusus[5], inquiétèrent Tibère; c'est ainsi qu'un faux Néron abusa les Parthes[6], comme un autre faux Néron émut Galba. Après les Césars, les officiers parvenus visèrent à les remplacer, chose facile, car le soldat qui ne tenait plus au prince tenait au moins à se vendre! La guerre civile promettant des dépouilles, l'armée aimait la guerre civile, la vacance du trône donnant des gratifications, l'armée, qui aimait les gratifications, en aimait la source. Pertinax et Alexandre finirent promptement, quoique

[1] Liv. 1, ch. 1. — En remontant, pour compléter le calcul d'Hérodien, vous trouverez que, dans les premiers quatre-vingt-un ans de l'ère moderne, il y eut douze Césars, c'est-à-dire, un César par six ans et demi.

[2] Tacite, *Hist.*, 1-89.

[3] « Sed periit postquam cerdonibus esse timendus cœperat. » (*Sat.*, 4, le Turbot.)

[4] *Ann.*, 2-39. — [5] *Ibid.*, 5-10. — [6] Tacite, *Hist.*, 1-2, 2-8, 9.

justes, et surtout comme justes, dit Machiavel, parce que l'armée préférait les princes violents, qui l'enrichissaient[1]. Caligula et Néron, par exemple, en furent adorés; les prétoriens vengèrent même Domitien et s'émurent pour Commode. Aussi tous les préfets du prétoire furent-ils suspects aux empereurs, qui ne pouvaient s'en passer et qui en souffrirent presque tous. « Non, dit amèrement Tertullien, point de factieux dans le sénat, dans l'ordre équestre, dans les camps, dans le palais, mais d'où sortaient donc les Cassius, les Niger et les Albinus? On découvre tous les jours de nouveaux conjurés après le châtiment des chefs qu'on frappait tout récemment; c'étaient eux qui se distinguaient le plus par leurs hommages; c'étaient leurs maisons qui à l'anniversaire impérial avaient les guirlandes les plus riches[2]. »

Les femmes même, et les plus chères, étaient un danger pour les Césars. « Mammée, mère d'Alexandre Sévère, le perd, » dit Bossuet[3]; mais, indépendamment de tant d'autres, Messaline veut détrôner Claude, Agrippine l'empoisonne, et conspire contre son fils; Domitia, trop aimée de Domitien, le fait tuer, comme Marcia fait tuer Commode. C'en est assez pour comprendre les terreurs des Césars et leurs ombrages, c'est par là qu'on explique les délateurs.

J'emprunterais volontiers sur ce point, tant la matière est délicate, les paroles si expressives par lesquelles Tacite commence ses histoires. J'entreprends une œuvre riche en incidents, atroce par les luttes et par les discordes qu'elle embrasse, car je vais traiter l'un des fléaux de la paix[4]; il me faut parler de ces délateurs tellement odieux, que leurs récompenses choquaient plus que leurs crimes. Je le ferai librement, avec la bonne foi d'une bonne conscience; le seul goût de la vérité m'anime. Je n'attends rien ni de Tibère, ni de Domitien, qui ne sont pas plus de notre temps que les délateurs n'ont d'accès dans nos tribunaux. Nos délateurs, plus particulièrement politiques, sont bien petits à côté de ceux de Rome. Ce qui les distingue surtout, c'est qu'ils font beaucoup de mal sans péril, tandis que les délateurs romains n'étaient dangereux qu'avec de grands risques. Nos délateurs empoisonnent,

[1] Le *Prince*, ch. 19. — [2] *Apologét.*, 35. — [3] *Disc. sur l'hist. univ.*, Naissance de J. C. — [4] V. Tacite, *Hist.*, 1-2.

c'est plus sûr ; les délateurs romains combattaient avec plus de succès que de bonheur, car rarement ils échappaient aux représailles, et, dès que la chance tournait sur ce théâtre orageux du gouvernement impérial si fatal aux princes, le même délateur qui avait fait envie faisait pitié ; je me trompe : point de pitié pour le délateur, il n'avait pas même cette consolation de ses victimes. Souvent ce fut justice, souvent aussi ce ne fut que vengance, la rancune politique affectant l'équité pour s'assouvir.

Nous lisons dans *Tacite* l'historique de la loi de majesté qui fut l'arme des délateurs. Elle n'atteignait d'abord que ceux ou qui trahissaient dans les commandements militaires, ou qui provoquaient des révoltes, ou qui, par de grandes prévarications, abaissaient la majesté du peuple. « On poursuivait les actes, dit-il ; on négligeait les propos[1]. » Rien d'étonnant que, sous la république, les propos ne fussent pas poursuivis, il n'y a pas de république possible sans la liberté de la critique. L'invective politique à Rome était plus que tolérée, elle était un droit civique. Il n'en put être ainsi sous les empereurs, l'empire ayant ses conditions d'existence tout autres que la république ; mais dans un pays traditionnel comme Rome, où les précédents tenaient lieu de loi, c'était souvent par les expédients qu'on suppléait aux lois. Auguste appliqua la loi de majesté à Cassius Severus, dont un libelle déchirait non-seulement des hommes, mais des femmes illustres[2] : c'était saisir adroitement l'occasion d'élargir la loi pour la protection de l'empire. Tibère prit pied de ce précédent pour l'ériger en principe, et on lui en offrit le moyen quand on le dénigra dans un libelle à l'occasion de ses querelles avec sa mère[3] ; mais, avant que les empereurs s'abritassent sous la loi de majesté, elle existait, non moins que les délateurs[4], tout comme les mauvaises causes qui produisent une pareille loi et de pareils instruments. Quand vous lisez le discours de Cicéron pour Roscius d'Amérie ; quand l'orateur vous peint Chrysogonnus et ses suppôts, ne vous sentez-vous pas dans l'atmosphère des délateurs? Salluste nous trace cette terrible époque du même burin que

[1] « Facta arguebantur, dicta impune erant. » (*Ann.*, 1-72.)
[2] Tacite, *Ann.*, 1-72. — [3] *Ibid.*
[4] « Nostra memoria, victor Sulla, » etc. (Salluste, *Catil.*, Disc. de César, ch. 51.)

Tacite emploie pour certains excès de l'oppression impériale[1]. Les noms et les temps sont changés, les hommes et les choses restent les mêmes; toujours les mêmes procédés pour contenter les mêmes appétits. Les richesses de Verrès, l'opulence insolente de ce Démétrius, affranchi de Pompée, dont le maître pouvait envier la fortune; celle de Curion, dont le prodigieux théâtre faisait, dit Pline, pivoter le peuple romain dans les airs; quelle autre source avaient-elles que l'extorsion secondée par la délation? Les délateurs sont le cortége obligé de tous les oppresseurs. Le plus noble de leurs motifs, tout détestable qu'il soit, c'est la vengeance; le plus ordinaire, c'est la cupidité[2]. Leur manteau, c'est ce faux zèle par lequel ils prétendent servir le pouvoir tout en ne servant qu'eux-mêmes; le dépravant pour l'exploiter, prêts à trahir ce pouvoir même, après l'avoir compromis en l'exploitant. Je peins ainsi les délateurs de la pire espèce, ceux qui pullulent dans les orages des républiques[3]. Les autres sont moins éhontés, car ils ont moins à espérer et bien plus à craindre.

C'est dans les provinces qu'il faut, sous la république romaine, chercher, plus qu'à Rome, la pratique de la délation servant l'avarice. C'est autour du proconsul — cette contrefaçon d'empereur irresponsable se hâtant d'abuser de son court pouvoir pour imiter un règne et amasser des trésors — c'est là que vous trouverez, dans toute sa brutalité, le délateur sans entrailles. C'est pour lui, ou pour le proconsul, bien plus que pour le délateur impérial qu'il faudra que le tremblant Latinus livre sa femme Thymèle[4], comme le Cléomène de Verrès sa femme Nicé[5]. C'est que le proconsul ou n'a pas de juges, ou corrompt ses juges, ou intimide ses juges et se soustrait dès lors à ses juges; et que le délateur qui, sous l'em-

[1] « Et plebis innoxiæ patrias sedes » etc. (Salluste, Disc. de Philippe.)

[2] « Sed postquam L. Sulla armis recepta republica, ex bonis initiis malos eventus habuit, rapere omnes, trahere, domum alius, alius agros cupere; neque modum, neque modestiam victores habere, fœda crudeliaque in civibus facinora facere » (Salluste, *Catil.*, 11.) — Les délateurs, sous l'anarchie, font les choses en grand, sans gêne; ils tournent en ennemi qui bon leur semble, et, pour dépouiller le riche, ils n'ont besoin que d'eux-mêmes; les délateurs impériaux et les empereurs ne sont, au prix d'eux, que des formalistes.

[3] Voir encore, sur ces temps, Tacite, *Ann.*, 3-27, 28.

[4] « A trepido, Thymele submissa, Latino » (*Sat.*, 1.)

[5] Cic., *Des cruautés de Verrès*, ch. 31.

pire, succombe avec le prince qu'il compromet, se sauve sous la république avec le proconsul qu'il enrichit.

Je ne cite Verrès que pour mémoire, encore subit-il un semblant de répression; mais combien d'autres Verrès impunis à qui il n'a manqué qu'un Cicéron pour être flétris! Cassius Longinus, un partisan de Jules César, fut le Verrès de l'Espagne. Au moindre sujet de mécontentement contre quiconque avait de la fortune, rien n'était négligé ni dans la maison, ni au tribunal de l'*imperator*. Les moindres gains n'étaient pas dédaignés. La victime était aussitôt convaincue qu'assignée, et ce n'était pas seulement pour sa fortune, c'était pour sa personne qu'il fallait craindre, ainsi nul repos pour la province. Qui parle du césarien Cassius en ces termes? C'est Jules César lui-même[1]. La maison de Pompée fut le théâtre des orgies des familiers d'Antoine. Des histrions et des courtisanes y engloutissaient dans la débauche des sommes inouïes, non-seulement on y vendait les biens des proscrits dont on frustrait les veuves et les enfants par des accusations calomnieuses, mais on frappait des impôts exorbitants; on allait jusqu'à ravir, par la force, des trésors mis par des étrangers entre les mains sacrées des vestales[2]. La spoliation dans un intérêt privé, le vol avec violence pour fournir aux dissolutions, l'impôt forcé et sans limites dans l'intérêt d'une personnalité puissante, voilà ce qu'on vit fréquemment sous la république. Les oligarques qui la possédèrent tour à tour ne prirent même pas la peine de la ménager. Il fallut aux empereurs plus de précautions pour défendre leur pouvoir, affaiblir leurs concurrents et suffire aux besoins du fisc; et pourtant ce sont les empereurs qu'on maudit! Mais Tibère, Domitien ou Néron osèrent-ils jamais, autant qu'Antoine, dépouiller les plus grands personnages pour enrichir leurs proxénètes? Attribuèrent-ils à leurs favoris des successions de personnes vivantes? L'un de ces trois princes donna-t-il jamais la maison d'un citoyen de Magnésie à l'un de ses cuisiniers pour prix d'un ragoût qui avait satisfait son maître[3]?

La terreur, qui servait si bien les proconsuls pour spolier, les servait pour couvrir leurs déprédations : on envoyait les spoliés

[1] Ou le lieutenant de César qui a pris part aux *Commentaires* (*Comment.* de J. César, Guerre d'Alex., ch. 49, 50, 52.) — [2] Plutarq., *Vie d'Antoine*. — [3] *Ibid.*

au sénat certifier eux-mêmes la probité des spoliateurs. Au besoin, les déprédateurs trouvaient à Rome presque autant de complices que de juges [1], et des orateurs dont l'éloquence se montrait digne, en leur faveur, du prix dont on la payait, et même, — tant le prestige des noms fausse les consciences au milieu d'une fausse liberté qui déguise l'oppression ! — le public républicain prenait parti pour les accusés. Des flots de clients, les tribus, les députations des villes et une partie de l'Italie venaient soutenir les accusés de leur présence, tandis que le peuple romain se croyait en cause dans tous les jugements. On accourait de tous les points de l'Italie pour entendre les accusateurs et les défenseurs. Mais combien les temps diffèrent ! Les mêmes hommes qui accusaient impunément les plus grands personnages, ou qui défendaient les plus pervers, étaient alors admirés par cela seul qu'ils étaient éloquents, et respectés parce qu'ils étaient nécessaires ; tant les coupables étaient nombreux, tant les partis avaient besoin d'excuse ! Mais les mêmes oligarques, qui se pardonnaient tout à eux-mêmes, ne pardonnaient rien aux empereurs. D'autre part, la postérité s'y est méprise, car, si l'oppression républicaine, servie par la délation, fut la plus avide en même temps que la plus cruelle et la plus impunie, ses crimes se perdaient si bien au milieu de tant d'autres énormités qui accompagnaient l'ébranlement de l'univers, qu'on les compta moins, tandis qu'au milieu de la paix universelle que donna le règne des empereurs, on vit d'autant mieux les maux domestiques, qu'il n'y en eut pas d'autres.

Quand on veut distinguer à Rome le délateur de l'agent provocateur, rien n'est plus facile; quand on veut discerner le délateur de l'accusateur, c'est plus malaisé. Pline le Jeune fait valoir sa fermeté dans certaines accusations pour lesquelles il avait été commis par le sénat [2], comme s'il y avait grand danger à soutenir devant le sénat des accusations pour lesquelles on est commis par le sénat ! mais, selon lui, Silius Italicus parut un délateur parce qu'il avait accusé sous Néron sans être *commis* [3]. Commis par qui? Par le prince; mais quelle garantie pouvait offrir un tel commettant dans

[1] Verrès avait fait la part des siens, et presque aussi belle que son propre lot
[2] *Lett.*, 8-33.
[3] « Sponte accusasse. » (*Ibid.*, 3-7.)

sa propre cause? Le sénat connettrait-il? Mais comment l'empereur se préserverait-il des sénateurs? et l'on sait que le plus dangereux rival du prince, c'était le sénat. Dans l'un et l'autre cas, le moyen d'infliger à l'accusateur *commis* la peine du talion qu'édictaient les lois! Pour être méritoire, il fallait que l'accusation fût périlleuse, par conséquent responsable, pour être responsable, il fallait qu'elle fût libre. La distinction de Pline est donc fausse, c'est celle d'un sénatorien. il faut croire que les Césars, comme le bon sens, la repoussaient. N'appellerons-nous délateur que l'homme qui accusait souvent? Mais les Catons, qui accusèrent si souvent, ne passent pas pour délateurs; et je vois dans Tacite appliquer ce nom au poursuivant d'un seul accusé[1]. Quintilien, ce favori de Domitien, fait une distinction très-noble : il qualifie de brigands ceux qui vivent d'accusations, ceux qui n'ont en vue, dans leur métier habituel, que les dépouilles; mais il qualifie de patriotisme l'accusation que détermine l'intérêt public[2]. On ne saurait mieux dire en principe, mais on sent quelques difficultés d'application. Si les accusateurs républicains ne touchaient pas, du gouvernement, un salaire d'argent qu'ils eussent rougi de prétendre, n'obtenaient-ils pas les magistratures par lesquelles tout tombait dans leurs mains[3]? D'autre part, les empereurs eussent-ils aisément trouvé des accusateurs gratuits prêts à courir les risques de l'exil et de la mort par pur dévouement personnel? J'en doute. Les empereurs ne pouvaient se défendre contre les grands que par les petits; contre les riches que par les pauvres, ou par ceux qui avaient plus de vigueur d'esprit que de fortune, comme Domitius Afer sous Tibère, Vibius et Éprius sous ses successeurs[4]. C'est pour cela que Tibère voulut que le salaire attribué aux délateurs fût maintenu[5], il ne pouvait pas vouloir que les accusations fussent le monopole des riches. En somme, j'induirai légitimement de ces réflexions que l'esprit de parti, si habile dans ses dénigrements, flétrit du nom de délateurs les accusateurs impériaux; comme le même esprit de parti, si adroit à tout colorer, sut pallier du nom d'accusa-

[1] A Pactius (*Hist.*, 4-41), à Egnatius, à Ostorius Sabinus, qui accusèrent Soranus (*Ann.*, 16-30, 32), et à d'autres (passim).
[2] *Ibid.*
[3] Les orateurs de l'empire font très-bien cette distinction. (*Ibid.*, 11-7.)
[4] *Ibid.*, 4-52, 60, *Dialog. des Orat.*, 8, *Hist.*, 2-10, 4-43. — [5] *Ann.*, 4-30.

teurs les délateurs républicains. Je parle en général, car les exceptions sont de droit en toute règle. Certains accusateurs républicains eurent leur dignité, comme certains accusateurs impériaux eurent leur bassesse. Disons seulement que ni le nom d'accusateur n'absout les délateurs républicains, ni le nom de délateur ne condamne les accusateurs impériaux.

J'ai voulu fixer en même temps que l'origine de la chose, même sous la république, le vrai sens du mot. Nous en apprécierons mieux la nécessité des délateurs, c'est-à-dire des accusateurs sous l'empire. Je prie seulement qu'on me pardonne le nom de délateur pris en ce sens [1], puisqu'il est le seul, l'aristocratie impériale, qui ne voulait pas d'accusateur, n'ayant voulu reconnaître que des délateurs.

Les délateurs, c'est-à-dire les accusateurs impériaux, furent nécessaires pour défendre les empereurs contre les complots à main armée, contre les coups d'opinion, contre les compétitions des grands personnages dont l'attitude et le faste manifestaient la rivalité [2]; enfin contre les intrigues de la cour. On usa aussi des délateurs dans l'intérêt du fisc dont l'organisation était insuffisante, on en usa dans l'intérêt des lois sur les mœurs qui modéraient le luxe ou protégeaient le mariage. Comme tout usage implique la possibilité d'un abus, nul doute qu'on n'ait abusé des délations. L'abus des délateurs compromit les Césars dans l'opinion, comme l'abus de la délation compromit les délateurs auprès des Césars mêmes. Il y a là un système de complications morales qui demande une attentive impartialité ; je ferai parler les faits.

Tibère s'opposa dès ses débuts, comme je le disais, à ce que les salaires des délateurs fussent restreints. Par exemple : si l'on prévenait un jugement par sa mort, l'accusateur perdait-il son salaire? Cela semblait humain ; car enfin la faute était expiée ; mais d'où naissait l'expiation si ce n'est du courage et du mérite de l'accusateur ? Se serait-il compromis sans fruit ? c'était le décou-

[1] Une épouse colère veut qu'on mette un esclave en croix. Le mari se récrie, — pourquoi ce supplice? où est le crime, le témoin, l'accusateur, c'est-à-dire le délateur?

« Meruit quo crimine servus
Supplicium ? quis testis ? quis detulit ? » (Juvén., Sat., 6.)

[2] C'est ainsi que Colbert et Louis XIV surent prévenir Fouquet.

rager. Tibère se prononça donc ouvertement, contre sa coutume[1], dit Tacite : « Si les lois restaient vaines, selon Tibère, l'État s'écroulait, autant valait abolir tous les droits que d'annuler leurs gardiens. » Le sénatorien Tacite ajoute aussitôt : « Ainsi donc, les délateurs, cette engeance inventée pour la ruine publique, étaient stimulés par les récompenses[2] ! » Oubliait-il que les accusateurs n'avaient jamais manqué de récompenses et qu'il y a des accusations qui protégent mieux le public que certaines défenses ? Le sage Quintilien lui dira que l'éloquence des défenseurs ne doit pas être un port pour les pirates[3] ; il nous montre, de plus, combien celle des accusateurs peut être salutaire : « que le rôle d'accusateur ne répugne pas, dit-il, à tel point qu'on ne soit jamais mû par un intérêt public ou même privé, à rechercher quelqu'un sur ses actes. Les lois ne seraient-elles pas impuissantes si elles manquaient d'un énergique auxiliaire ? Qu'on ne permette pas le châtiment des crimes, et ce sont les crimes qu'on permettra ; car on sait que la licence donnée aux méchants tourne contre les bons. L'orateur n'admettra donc ni que les plaintes des alliés, ni que les conspirations contre l'État, ni que la mort d'un parent ou d'un ami restent impunis. Qu'il lui suffise de poursuivre moins les coupables que les vices, et de protéger les mœurs, puisque la crainte seule contient ceux que la raison abandonne ! » Le langage de Quintilien répète, en ceci, Tibère ; et, s'il le développe, ce n'est pas en complaisant des empereurs qu'il parle, car, à l'appui de son excellente théorie, il cite des exemples républicains[4]. Le stoïcien Sénèque se prononce bien plus en faveur du pouvoir impérial dont nous avons déjà vu combien il comprend l'importance pour la paix du monde : « Selon lui, on doit tout risquer pour le salut du prince. On bravera pour lui le glaive des conspirateurs ; on lui fera un rempart de cadavres ; si le soin de sa vie l'exige, on jonchera sa route de victimes humaines, il faut que les veilles des sujets protégent le sommeil de l'empereur[5]. » C'est la vérité dite avec excès, c'est l'hyperbole stoïcienne qui outrait la flatterie même : mais combien les accusateurs pouvaient s'en justifier ; combien les délateurs, dans le mauvais sens du mot, pouvaient s'en couvrir !

[1] *Ann.*, 4-30. — Il avait donc une conviction, car il ménageait fort les apparences
[2] *Ibid.* — [3] *De l'Inst. orat.*, 12-7. — [4] *Ibid.* — [5] *De la Clémence*, ch. 3.

Au fond, il fallait apprendre aux grands de Rome à ne pas rougir de craindre César, il fallait contraindre ces anciens maîtres de l'univers qui le laissaient périr, à accepter avec l'univers un maître qui les sauvait. Il fallait faire respecter le prestige comme la personne du maître, sans quoi le maître disparait avec son prestige. Il fallait préserver les Césars des complots et de l'opinion : c'était là le but de la justice politique de l'empire. Nous savons combien les conspirateurs de grandes maisons savent miner le pouvoir avant de l'atteindre; nous savons combien on sait le ridiculiser, le dénigrer, l'abaisser, le braver en paroles avant de l'assaillir ouvertement, nous savons que cette attaque oblique peut revêtir mille formes légalement insaisissables, mais finalement décisives. Le mot de lèse-majesté fut imaginé, ou mieux, fut étendu pour embrasser dans sa plus large acception ce délit multiple. Il fallut que le vague du nom répondît au vague de la faute; et que l'artifice de la répression répondît à l'artifice de l'attaque. Notre temps a vu plusieurs gouvernements tomber sous la seule licence des paroles, tant la brièveté de la révolte armée montrait combien elle était secondaire! La république elle-même s'est plainte d'être tombée par cet excès qu'elle ne pratique jamais assez contre la royauté, suivant elle, et qu'elle punit toujours trop, d'après ses propres maximes. Preuve incontestable de la sincérité du mal et de la nécessité du remède quel que soit le pouvoir, puisqu'il n'est plus le pouvoir dès qu'on ne le respecte plus.

Les Césars firent surtout accuser, soit leurs rivaux, soit ceux, hommes ou femmes, dont la parenté avec la famille impériale faisait des instruments de faction; soit ceux que leur énorme opulence sortait en quelque sorte de la condition privée; soit surtout ceux qui avaient ou bravé, au dehors, les ordres du prince, ou souillé son règne par leurs exactions; soit ceux qui, par leur influence sur l'opinion, en abusaient contre l'empereur ou répandaient sur sa destinée des rumeurs qui compromettaient sa vie[1]. Parcourez les procès politiques que raconte l'histoire, vous y trou-

[1] Sénèque nous apprend, par exemple, dans l'*Apocolokintose*, ch. 3, que les astrologues enterraient Claude tous les six mois depuis qu'il était empereur, et on lit dans Tertullien : « D'où peut venir cette curiosité de s'informer des jours des empereurs, si on ne trame rien contre eux? » (*Apologét.*, 35.)

verez cela, rien que cela; et quoique les procès de ce genre soient toujours trop nombreux, vous verrez, si vous les comptez, qu'eu égard à la durée des temps et à la quantité des victimes, ils ne sont pas excessifs. Ils firent du mal à la haute aristocratie romaine; ils descendirent rarement plus bas, et chez nous, soit Louis XI, soit Richelieu que nous admirons, ne furent pas moins terribles aux grands. Louis XI eut des raffinements de barbarie que les empereurs romains ne connurent pas. Quand on lit Guichardin, que n'y voit-on pas sur les moyens employés par les princes d'Italie pour surprendre et supprimer leurs rivaux? Les procès politiques sous Henri VIII d'Angleterre et sous Élisabeth furent-ils moins perfides ou moins cruels que ceux de Rome sous les Césars? Il faut donc que la politique ait ou ses nécessités, ou ses fatalités rigoureuses à certaines époques. Je ne sais si je m'abuse; mais il me semble que les émotions de l'histoire et l'intérêt des récits ont trop calomnié les Césars. Remarquons en effet que ni Louis XI, ni Richelieu, ni Henri VIII, ni Élisabeth n'ont manqué de popularité soit parmi les leurs, soit à l'étranger; soit de leur temps, soit chez la postérité. César Borgia lui-même a ses partisans; peu s'en faut que je ne dise ses admirateurs. N'est-ce pas le malheur des Césars d'avoir eu contre eux les chrétiens et les philosophes; d'irriter l'ancien esprit grec et l'esprit moderne qui s'entendent si bien de notre temps? En effet, tant que les grands furent la postérité, Louis XI et Richelieu, populaires de nos jours, ne furent que des tyrans; avant l'avénement de nos philosophes, les Césars étaient moins conspués. Il faut que la justice historique attende son heure! Non que j'absolve le tempérament des princes de la forme ou dure ou égoïste imprimée à leur politique; mais là où la politique reste au fond la même, je crois à la force des choses.

Suétone prétend que quand Néron donnait l'investiture à ses procurateurs, il leur disait : « Vous savez ce qu'il me faut; tâchez qu'il ne reste rien nulle part[1]. » Je déclare que je n'en crois pas un mot. Néron n'était pas un exacteur; il n'éprouva d'extrêmes besoins d'argent qu'après l'incendie de Rome, parce que dans ce désastre sans exemple qu'on a la sottise de lui imputer comme

[1] Suét., *Vie de Néron*, 32

s'il ne devait pas en souffrir plus que personne, il eut à reconstruire la ville, à nourrir exceptionnellement le peuple, et à pourvoir aux mille besoins qui suivirent la catastrophe dont la rumeur l'accusait. Ce qu'il y a de certain, c'est que le fisc à Rome avait une organisation défectueuse; c'est que ses ressources n'étaient pas assez normales, — comme on le vit longtemps dans les vieilles monarchies européennes, — et qu'il fallut par de fréquents expédients, presque toujours mauvais ou mal vus, reconstituer le trésor. Quoi de plus étrange et de moins digne, si les mœurs du temps ne l'eussent admis, que de voir des Césars courir des héritages? Auguste tenait à hériter de ses amis; c'était un témoignage du cœur qu'il cherchait ainsi; mais Domitien en convoitait la fortune parce qu'il éprouvait des besoins. Tant qu'il put obvier à ses dépenses, dit Suétone, cet empereur fut juste, délicat même. Il payait largement ceux qu'il employait, et ne leur recommandait rien tant que le désintéressement. Il n'acceptait pas le moindre legs d'un père de famille, l'avarice était le vice qui lui était le plus étranger[1]. Mais l'empire avait ses nécessités: il fallait aux peuples, des jeux; aux grands, des magnificences; à l'armée, des gratifications; aux barbares, des rançons si l'on réduisait l'armée. L'insuffisance du trésor déprava l'empereur; la loi de majesté fut son instrument de spoliations[2]. « La chose publique, disait Vespasien, ne peut être sauvée si nous n'avons quatre milliards de sesterces[3], » et l'on connaît la simplicité de mœurs de Vespasien; on sait combien il était économe et administrateur habile[4]; mais les révolutions qui venaient de tarir le trésor lui rendirent les rapines nécessaires. Il fit pis que de spolier quelques grands presque toujours dangereux; il vendit les magistratures et les jugements[5]; mais un mal qui pesait sur tout le monde fut moins remarqué que celui qui n'atteignait que des noms illustres, et Domitien fut plus décrié que son père. Il est vrai que la grandeur personnelle de Vespasien racheta ses torts, et que Domitien n'eut que des torts sans grandeur. Je n'entends pas comparer les hommes; j'explique seulement les situations: mais on comprendra les exigences du

[1] Suét., *Vie de Domitien*, 9.
[2] *Ibid.*, 12. — « Carus Metius fut un dard entre ses mains. » (Pline, *Lett.*, 4-22.)
[3] Suét., *Vie de Vespasien*, 16. — [4] *Ibid.* — [5] *Ibid.*

fisc impérial si l'on songe que les dons même des empereurs n'étaient que précaires, et que, tant que le successeur ne les avait pas ratifiés, ceux du prince régnant n'étaient que des prêts[1]. A ce point de vue, les délateurs qui étaient un instrument de confiscation, étaient un instrument de règne. En somme, les accusations fiscales des Césars furent plus iniques que leurs accusations politiques ; je crois que celles-ci furent généralement fondées, et conformes à la morale publique, tandis que les autres ne furent que des expédients qu'on nomme raison d'État, faute de leur trouver un nom honnête.

Après tout, il est de la nature du mal d'engendrer le mal, et les mauvais remèdes empirent les maladies. Comme les grands simplement spoliés menaçaient le prince de désespoirs qui n'avaient plus rien à ménager, il fallait les prévenir, et le meurtre accompagnait la spoliation, mais la spoliation et le meurtre injuste d'un grand irritaient ses pareils, et les complots naissaient des mesures prises contre les complots. Les accusations fiscales étaient donc les plus compromettantes comme les plus injustes, car à Rome on méprisait plus la vie que l'argent, et l'on pardonna moins aux empereurs le vol que le sang.

J'ai dit ailleurs à quelles crises les mœurs romaines furent sujettes Les matrones romaines des hautes classes s'oublièrent non-seulement avec leurs pareils, mais avec des gladiateurs et des esclaves[2] Les lois qui sévirent contre ces écarts servirent la morale publique. L'une des plaies de Rome ce fut aussi le célibat volontaire qui, restreignant la race romaine si restreinte à l'égard de l'univers sa conquête, menaçait sa domination, et dès lors sa sûreté[3]. Les lois des empereurs contre le célibat furent donc éminemment politiques : la loi Papia Poppea fut celèbre à ce point de vue[4]. Comme elle attribuait au peuple, c'est-à-dire au trésor, au détriment des héritiers testamentaires, la meilleure part des biens des célibataires, elle engendra mille fraudes, mille moyens échappatoires. Les délateurs surent déjouer ces ruses · « ils dépouillaient les citoyens, dit Tacite, par des procès qui avaient pour

[1] Suét , *Vie de Titus*. — [2] V. la loi *Julia* Tacite, *Ann.*, 2-50, 4-12.
[3] On ne se mariait pas, on n'élevait pas des enfants. (Tacite, *Ann* . 3-25.)
[4] *Ibid.*, 3-28.

prétexte des rapports au fisc ; ils bouleversaient les familles avec la loi Papia Poppea. Le fléau des lois avait remplacé le fléau des vices[1]. » Ce n'est là qu'une déclamation. Les lois contre le scandale des adultères et contre les périls du célibat étaient excellentes; loin d'être un fléau, elles combattaient deux fléaux publics ; elles ne pouvaient être un vice puisqu'elles châtiaient le vice. Les délateurs purent en abuser, car de quoi n'abuse-t-on pas ? Mais quand, à défaut de ministère public, ils en tinrent lieu dans l'intérêt de lois de ce genre, ils firent plus de bien que de mal. Ni l'adultère particulier, ni le célibat privé n'attaquaient personnellement les empereurs; en les servant en faveur des mœurs et de la domination romaine, les accusateurs furent exempts de blâme, car ici surtout les souffrances de quelques-uns profitaient à tous. Je n'appellerai donc pas brigandage, comme Tacite[2], le concours des délateurs sur ce point, et je croirai plutôt à l'injustice du patriciat qu'à leur malice.

La prévention générale contre les délateurs résulta de beaucoup de causes : elle naquit de la lutte des lois et de l'opinion, mais d'une opinion tout aristocratique; de la résistance des grands aux répressions criminelles, parce que, étonnés de n'être plus les maîtres, ils ne voulaient pas en accepter un ; d'un certain libéralisme de convention qui fit que les empereurs mêmes, quand leur politique le permettait ou l'exigeait, désavouèrent les délateurs pour se populariser, si bien que non-seulement Trajan voulait qu'on craignît les lois, non les délateurs[3] (quoique les lois criminelles sans accusateurs ne soient qu'un mot), mais que Domitien proclama lui-même, avant d'y recourir, que ne pas punir les délateurs, c'était les encourager[4]. Il y eut encore prévention, parce que sous les Césars le zèle du bien public parut servilité, et que plus on servit le pouvoir, moins on sembla libre ; parce que les écrivains qui ne purent tout dire et qui aimèrent mieux se taire que ne pas tout dire, s'en prirent aux délateurs des difficultés du temps[5] : c'est pourquoi Pline le Jeune, par exemple, prétend que dans les dernières années de Néron, quand les complots se suc-

[1] Tacite, *Ann.*, 3-25. — [2] *Ibid.* — [3] *Panégyr.*, 30. — [4] Suét., *Vie de Domitien*, 9.
[5] « In civitate discordi et ob crebras principum mutationes, inter libertatem et licentiam incerta parva quoque res magnis motibus agebantur. » (*Hist.*, 2-10.)

cédaient, son oncle ne put écrire que sur la grammaire[1], tandis que Tacite accusait, dans le même sens, le triste silence des lettres sous Domitien[2] quand la seule politique était difficile, quand les poëtes abondaient, et que Quintilien écrivait, d'un esprit si libéral, son institution oratoire. La prévention s'accrut encore de ce que, au milieu de crimes véritables, les délateurs introduisirent des crimes plus factices, comme l'outrage aux statues de César, quoiqu'il faille remarquer que la consécration leur donnait un caractère spécial, et que l'empereur était grand pontife[3]; de ce que le crime de majesté avait un caractère si profond et si grave, que quelques empereurs, Claude et Domitien, par exemple, en connurent jusque dans leur appartement[4]; c'est qu'il y eut des mots vrais ou supposés dont la rumeur flétrit les délateurs comme quand Regulus insultant, en plaidant, certaines victimes de Carus Métius, celui-ci lui défendit de remuer ses morts[5]; de ce que la loi de majesté, indéterminée comme son objet, parut constituer le crime de quiconque était sans crime. C'est que Pline le Jeune dévoué aux Helvidius, et dont, à la mort de Domitien, on trouva le nom sur un libelle de délateur entre les mains du prince[6], n'en put parler sans une extrême passion; c'est qu'enfin la plume de Tacite, en stigmatisant l'abus, a flétri même l'usage; qu'à force d'ennoblir les victimes, même coupables, il a discrédité les poursuites; et que le génie du peintre a prévalu sur l'équité de l'historien.

Mais ce sont surtout les agents provocateurs qui ont calomnié les délateurs : il y en eut d'infimes qu'on oublia; c'est aux plus élevés qu'il faut s'attacher. Ces instruments de haute police dans la société romaine[7] furent le produit de la cour, si je peux le dire. Ce fut Séjan, à qui on ne pouvait plaire que par le crime[8], qui environna la veuve de Germanicus de ces espions de cour[9] les pires, parce qu'ils sont les plus subtils et les plus impitoyables, et perdit cette malheureuse famille à l'aide de la provocation oc-

[1] *Lett.*, 3-5. — [2] *Vie d'Agric.*, 3.

[3] L'image des dieux : « Principes quidem instar deorum esse. » (*Ann.*, 3-36

[4] *Ibid.*, 11-2; *Agricola*, 45. — Cassius Longinus, Verrès, Antoine, avaient procédé de même.

[5] Pline, *Lett.*, 1-5. — [6] *Ibid.*, 7-28.

[7] Le sénateur Catus pousse au crime Libon qu'il dénonce. (*Ann.*, 2-27, 28)

[8] Voir tout le quatrième livre des *Annales* rempli des noirceurs de Séjan.

[9] *Ann.*, 4-12.

culte ; ce fut Séjan qui fit ourdir par quatre ex-préteurs qui voulaient devenir consulaires cette horrible trame dans laquelle, sous le masque de l'amitié qui console, des hommes du premier rang s'attachèrent au dernier ami de Germanicus pour l'accabler[1] : ce furent des serviteurs du même ordre qui firent condamner et mettre à mort précipitamment Lutorius Priscus, coupable de quelques vers prématurés sur la mort de Drusus ; condamnation plus qu'excessive, exécution trop prompte pour ne pas déceler quelque haine privée, acte compromettant pour Tibère qui n'aimait pas les crimes inutiles, et qui regretta celui-ci, quoique Tacite en doute[2], comme si les tyrans même, à défaut d'humanité, manquaient d'adresse !

Si le nom de délateur remplaça celui d'accusateur sous l'empire, on peut penser que les agents provocateurs en furent au moins le prétexte; mais on ne saurait les confondre : ceux-ci agissaient dans l'ombre et pour faire éclore le crime ; les délateurs le poursuivaient au grand jour pour le faire punir ; s'ils ne prouvaient pas le crime, s'ils ne réussissaient pas dans leur poursuite, c'étaient eux qui étaient les coupables : c'était contre eux que se retournait la loi qu'ils voulaient faire appliquer[3]; et de là, je ne sais quelle violence dans la lutte, quand l'accusé pouvait être un agresseur; quand l'accusateur pouvait devenir la victime; quand l'innocence réciproque était impossible; quand il fallait qu'un procès criminel fût fatal à quelqu'un, si bien que le désistement de l'accusateur équivalait à son insuccès et ne causait pas moins sa perte. Pis que cela : ce n'était pas même assez pour l'accusateur de triompher de sa victime, il fallait triompher de ses vengeurs C'est ce vice de l'institution dans les procès criminels à Rome qui les rendit si passionnés et leur donna ce caractère violent qui les déshonore : cette justice si périlleuse eut un air d'iniquité qui profita surtout aux accusés, car l'opinion ne protégeait qu'eux, tandis que l'accusateur qui succombait était tout à la fois châtié et maudit. On n'encourait donc pas de gaieté de cœur un sort si

[1] Tacite, *Ann.*, 4-68 — [2] *Ibid.*, 3-51

[3] Suilius et Trachalus furent, à la fois, deux grands orateurs et deux grands accusateurs. Ils finirent par être aux prises : « S'il en est comme tu le dis, s'écria Suilius, tu vas en exil. — S'il en est autrement, repart Trachalus, tu y retournes. » (Quintil., *De l'Instit. orat.*, 6-3)

redoutable; il fallait de puissants motifs pour oser le braver. On s'y détermina pour un salaire, on s'y détermina par peur, quand on n'eut que le choix de deux périls; on s'y détermina, parfois, comme par l'effet d'une contagion générale; on s'y détermina aussi, je n'en doute point, par patriotisme, car même sous l'empire, Rome eut une seconde génération de Romains qui ne fut pas trop indigne de la première, quoique les vertus d'imitation eussent remplacé les vertus d'instinct, et que l'éducation suppléât la race. Aucun de ces mobiles de la délation n'est absolument inexcusable, pas même le salaire s'il était le prix des dangers, non du mensonge, quand le mensonge était châtié, quand il était si difficile de calomnier impunément. Ces considérations, qui méritent qu'on les pèse, reposent sur l'histoire.

Tous les règnes des Césars virent des délateurs châtiés par le gouvernement impérial lui-même. Tibère sévit contre deux chevaliers romains Considius et Cursor qui succombèrent dans leur procès de lèse-majesté contre le préteur Cecilianus. Le sénat prononça la peine, Tibère la sanctionna[1]. Quand Salvianus veut accuser Marius pendant les féeries latines, il en est blâmé par César qui l'exile[2]. Deux amis de l'empereur qui avaient servi d'accusateurs à Séjan furent sacrifiés par l'empereur, à la vérité lors de la chute de Séjan[3], mais dans le même temps Arruntius, l'un des plus dangereux rivaux du prince, et Cotta, très-noble et très-décrié, échappèrent à leurs accusateurs qui furent punis[4]. Je n'énumérerai pas tous les cas semblables de la même date: je vois suffisamment dans Phèdre qui vécut de Tibère à Claude les vicissitudes des délateurs: « Ils ont, dis-tu, volé leurs richesses; soit, mais comptons, dit Phèdre, ceux qui ont péri dans leur tentative; peu ont profité de leur témérité, beaucoup en ont souffert[5]. » — Les temps se succèdent en se ressemblant. Éprius Marcellus fait punir ses accusateurs sous Néron[6]; Titus en fait battre de verges et en relègue dans les îles les plus arides[7]. Adrien voulait que même le délateur des chrétiens fût puni, s'il succombait[8], car on ne peut punir un concours civique dénonçant des actes dange-

[1] Tacite, *Ann.*, 3-37. — [2] *Ibid.*, 4-36. — [3] *Ibid.*, 10-6. — [4] *Ibid.*, 6-7. — [5] *Fables*, 5-4. — [6] Tacite, *Ann.*, 13-33. — [7] Suét., *Vie de Titus*, ch. 8. — [8] V. l'édit d'Adrien qui suit la 2e Apologie de saint Justin, édition de Sonnius, l'an 1636, p. 101.

reux. Marc-Aurèle allait plus loin : ravi du courage de la légion thébaine toute chrétienne, il voulut que le délateur des chrétiens fût brûlé vif[1]; mais le même Marc-Aurèle fit périr saint Justin sous l'accusation de Crescens, tant il était plus facile de flétrir les accusateurs que de s'en passer !

Le danger du désistement égalait presque celui de la poursuite. On supposait sans doute qu'un désistement impliquait l'aveu de la calomnie, et on punissait le délateur sur cet aveu. On excluait sa bonne foi, on rejetait son repentir : la constance romaine improuvait la versatilité; Rome ne pardonnait point de n'être pas homme; or point de virilité sans persistance. A l'avénement de Vespasien quand la réaction sévit contre les délateurs, Domitien recommanda la concorde; et quand Mucien voulut entrer dans ses vues qui étaient la nouvelle politique, il fallut qu'il louât les nouveaux accusateurs et fît semblant de blâmer les désistements[2]. Je lis dans Pline que, sous Trajan, Népos accusa Nominatus coupable d'avoir abandonné son accusation en faveur des Vicentins. Ce n'est pas que ceux-ci ne l'eussent secondé, mais il avait craint la brigue et tergiversé dans sa harangue. Il eut beaucoup de mal à s'en tirer[3], bien que sous Trajan, et il dut prouver qu'il avait agi sans fraude : mais ce fut sous Tibère qu'eut lieu le plus terrible exemple de l'impossibilité du désistement. Vibius Serenus, proconsul d'Espagne, avait été banni pour sa gestion violente[4] : son fils l'accusa de complot contre le prince et de tentative du soulèvement des Gaules. Effrayé du cri public qui le menaçait du châtiment des parricides, l'accusateur s'enfuit à Ravenne ; mais on le força de revenir pour reprendre l'accusation[5]. C'est que Tibère, dit Tacite, avait un vieux ressentiment contre le père; subtile raison, puisque Tibère modéra le sénat qui voulait enfermer le condamné dans l'île inhabitable de Gyare, et que, grâce à l'empereur, Vibius put regagner l'île d'Amorgos. Il n'y eut de cruel dans ce procès que la forme : la stricte légalité outragea grandement la morale; rien ne fut aggravé pour le coupable[6].

[1] « Delatorem vero ipsum, vivum comburi volo. » (*Ibid.*, lettre de Marc-Aurèle au sénat sur sa victoire.)
[2] Tacite, *Hist.*, 4-44. — [3] *Lett.*, 5-14. — [4] *Ann.*, 4-13. — [5] *Ibid.*, 4-30. — [6] *Ibid.*, 4-30.

Quand les accusateurs échappaient au danger spécial de leurs poursuites, il leur fallait obvier au danger des réactions. A toutes les vicissitudes politiques, à tous les changements de règne, les vengeurs des victimes, les parents, les amis[1] aidés de l'esprit de parti qu'enflammait l'esprit de corps et l'esprit de famille et la religion des représailles, — car la vengeance terrestre était une religion chez les anciens qui n'en espéraient point d'autre ; — tous ces ennemis de l'accusateur se liguaient et l'accusaient lui-même. Quand Séjan tomba, l'accusateur qui l'avait servi, Mammercus Scaurus, très-noble, très-éloquent, mais peu recommandable selon Tacite, fut en butte à l'inimitié de Macron, il prévint son jugement par sa mort, et sa femme l'imita. A l'avénement de Néron, l'accusateur Suilius, qui avait servi Claude, fut poursuivi par Sénèque, aima mieux paraître coupable que suppliant, et fut exilé aux Baléares où il garda sa fierté[2]. Galba n'apparaissait qu'à peine quand Vibius Crispus, réagissant contre Néron, se hâta de venger sur l'accusateur Faustus le sort de son frère. Il entraînait le sénat à le condamner sans l'entendre, quand quelques opinions plus décentes, sinon plus équitables, firent accorder à Faustus un sursis que suivit sa condamnation. Selon Tacite, le vengeur n'était pas meilleur que la victime[3], mais on voit comment les parties se traitaient, et si le sénat[4] était moins arbitraire que le prince ! Vespasien n'était pas entré à Rome que Montanus invectivait déjà contre l'accusateur Regulus et ses pareils · « Nous dégénérons, pères conscrits, s'écriait-il ; nous ne sommes déjà plus ce sénat qui, à la mort de Néron, requérait le supplice antique pour les délateurs; » et Mucien ne put adoucir la réaction qu'en y cédant.

C'est après Domitien qu'elle éclate dans tous ses emportements. Norbanus était commis par le sénat pour instruire contre Classicus proconsul exacteur. Domitien l'avait bien traité : sa qualité de juge-commis ne put le soustraire aux rancunes. On l'accuse de ménagements quant aux griefs concernant la femme du proconsul ; on lui refuse tout délai pour se défendre ; il se justifie sur-le-

[1] Pline écrit sur les Helvidius · « J'ai pris soin de les consoler pendant leur exil et de les venger à leur retour » (*Lett.*, 7-49.)

[2] *Ann.*, 13-42, 43. — [3] *Hist.*, 2-10.

[4] « Pro ut potens aut inops inciderat, infirmum aut validum retinebatur. » (*Ibid.*) — C'était sa justice politique.

champ et victorieusement : on se jette alors sur sa vie ; on lui reproche, entre autres choses, d'avoir défendu les accusateurs de Salvius. La femme du proconsul, premier texte de l'accusation contre Norbanus, est acquittée, Norbanus est condamné ; Pline s'en applaudit, et insulte jusqu'à la fierté de Norbanus[1]. Pour moi, je ne puis trop m'exhaler contre l'iniquité du sénat et la passion de Pline : les empereurs ne se vengèrent jamais avec ce cynisme, et ici les réacteurs ne punissaient même pas un délateur ; ils méconnaissaient jusqu'au droit sacré de la défense ; ils poursuivaient le délateur jusque sur son conseil.

Je me crois au cirque, j'y suis même ; mais ce n'est pas une voix humaine, c'est un hurlement de bête féroce qui frappe mes sens quand j'entends le langage suivant de Pline. C'était sous le faible Nerva ; la réaction qu'il laissa dominer le perdait sans Trajan. « Nous avons vu conduire à l'amphithéâtre comme des assassins et des brigands, dit Pline, un amas de délateurs. Rien de plus digne de ce siècle que de voir du haut de nos siéges ces hommes le cou renversé, la tête en arrière montrer leur face hideuse. Combien nous jouissions de voir ces pervers expiant nos alarmes, marchant sur le sang des criminels à des supplices plus lents et plus horribles. Jetés sur des navires réunis sans choix, ils ont été livrés à la merci des tempêtes. Qu'ils pleurent donc en voyant derrière eux le genre humain tranquille ! Nous nous plaisions, poursuit-il, à contempler ces navires dispersés par les flots à l'issue du port[2]. » Telle était la barbarie de la réaction. Je ne la commente ni ne la qualifie ; elle se peint assez elle-même : mais je ne sais ce qui en révolte le plus, des faits ou du langage. C'est ainsi qu'on traitait les victimes les plus viles ou les plus abhorrées ; les autres peuplaient les îles sauvages. « Ces îles jadis remplies de sénateurs, dit Pline, le sont aujourd'hui de délateurs[3]. » Passe encore ! mais les réacteurs ne se contentaient pas du talion.

Le péril des accusateurs n'était pas moindre du côté de la cour. J'ai déjà parlé du gouvernement impérial punissant les accusateurs ordinaires ; les délateurs affidés des Césars n'étaient guère plus en sûreté. Les accusateurs eurent à redouter non-seulement le pou-

[1] *Lett.*, 5-9. — [2] *Panégyr.*, 34-35. — [3] *Ibid.*

voir impérial, mais les amitiés, les intimités impériales. On reconnaissait ces familiers des Césars à je ne sais quelle anxiété qui altérait leur physionomie; à leur pâleur [1] qui trahissait leurs soucis. C'est Juvénal qui l'atteste, et la poésie n'était en ceci que de l'observation. L'un des plus grands orateurs de son temps, Éprius Marcellus, confessait que l'amitié de Néron ne lui avait pas été moins pénible qu'à d'autres l'exil [2]. Les agents provocateurs qui ourdirent la perte du dernier ami de Germanicus furent châtiés par Tibère même, qui, selon Tacite, protégeant les instruments de ses crimes contre la haine publique, s'en fatiguait pourtant, ou sacrifiait les anciens à de plus nouveaux [3]. Quand l'instrument de Claude, Suilius que poursuivait Sénèque après la mort de l'empereur, allégua, pour se justifier, — ce qui était vrai sans doute, — tantôt les ordres du prince mort, tantôt ceux de Messaline, non-seulement Néron l'abandonna, mais il le démentit [4] et le laissa punir. Vespasien disait assez crûment de certains de ses instruments que « c'étaient ses éponges, et qu'il les laissait tremper pour les exprimer [5]. » Les accusateurs affidés des princes n'eurent pas souvent un meilleur sort : la cour qui les élevait les abattait ; ils partageaient les vicissitudes de leurs patrons et de leur théâtre, tantôt favoris du pouvoir, tantôt sa proie.

Quand je vois sous des pouvoirs réguliers, et quoi qu'on en dise, libéraux, mais très-menacés dans leur existence, presque toutes les notabilités romaines, et en quelque sorte le public lui-même, ou entreprendre ou servir des accusations politiques, je ne puis croire à la dépravation universelle; je crois plutôt au malheur des temps provenant ou de fautes ou d'erreurs générales, ou d'antécédents qui pèsent sur le présent, ou d'une force majeure qui domine les situations. Le mystère qui est partout est plus que nulle part dans les mobiles si multiples qui agitent les sociétés humaines. Nous avons le sentiment confus des causes d'une crise sociale; quand nous voulons les préciser, l'expression nous manque, parce que l'idée ou s'évanouit ou se fausse en se précisant. Philosophie

[1] Juvén., *Sat.*, 4.
[2] « Nec minus sibi anxiam talem amicitiam, quam aliis exilium. » (Tacite, *Hist.*, 4-8.)
[3] *Ann.*, 4-71. — [4] *Ibid.*, 13-43. — [5] Suét., *Vie de Vespasien*, 16.

de l'histoire, que ce nom est attrayant et trompeur, et que je me contenterais pour mon compte d'un peu de bon sens dans l'histoire! J'en aurais à coup sûr, s'il suffisait d'y prétendre et d'y borner ses prétentions.

Je reprends mon sujet, et je suis frappé de la variété comme de la multiplicité des délateurs ou des accusateurs sous les Césars. Les patriciens, les esclaves, les affranchis, les chevaliers, les magistrats, les lettrés, les stoïciens, le sénat, le barreau, le barreau surtout[1], Rome entière à certains moments, trempent dans le système des accusations. Ce sont de mauvais stoïciens, dit Tacite, qui perdent des familles stoïciennes; c'est le philosophe Crescens qui perd saint Justin; c'est le poëte Silius qui sert Néron[2], c'est un sénateur taré, chassé du sénat qui, prenant le manteau stoïcien, devient un délateur redoutable[3]; c'est l'homme de cour Vitellius le père, celui dont Tacite dit qu'il porta dans le gouvernement des provinces une vertu antique[4]; c'est lui qui se fait délateur pour Messaline[5]: ce sont des affranchis qui accusent Messaline elle-même[6]; c'est encore Vitellius[7], c'est le lieutenant Priscus qui se font délateurs pour Agrippine[8]; Séjan n'a que l'embarras du choix pour trouver à la cour des espions qui surveillent, ou des délateurs qui dénoncent la veuve et les enfants de Germanicus. Caligula fait surveiller et dénoncer les maîtres par leurs esclaves[9]; ce sont quatre ex-préteurs qui livrent Sabinus[10]: l'exilé se fait délateur pour se faire rappeler; le mourant devient délateur comme pour se dédommager de mourir[11]. Nous rencontrons le délateur par obéissance[12], le délateur par peur[13], le délateur par ambition[14], le délateur par réaction[15]; enfin le délateur de délateur[16]. Quelle variété dans le mal, si ce n'était la variété dans le malheur! Il y

[1] « Nec qualquam publicæ mercis tam venale fuit quam advocatorum perfidia » (*Ann.*, 12-5.)

[2] Pline, *Lett.*, 3-7. — [3] Palfurius. V. Suét., *Vie de Domitien*, 13. — [4] *Ann.*, 6-32 — [5] *Ibid.*, 11-2 — [6] *Ibid.*, 11-29, 30. — [7] Contre Silanus, *ibid.*, 12-4. — [8] *Ibid.*, 11-50 — [9] Josèphe, *Hist. anc. des Juifs*, 19-1. — [10] *Ann.*, 16-14.

[11] C'était Mella, père de Lucain, qui voulait entraîner ainsi Cérialis. (*Ibid.*, 16-17.)

[12] Suilius, *ibid.*, 13-43. — [13] Eprius Marcellus, *Hist.*, 4-8.

[14] L'édile Brutidius (*Ann.*, 3-66), Domitius Afer, le premier orateur du siècle. (*Ibid.*, 4-52, 66.)

[15] Sénèque, Helvidius, Montanus, Mauricus, Herennius, Sénecion, Pline. (*Ibid.*, 13-43; *Hist.*, 4-8, 40, 42. — Pline, *Lett.*, 7-33.

[16] Le délateur Sénécion succombe sous le délateur Carus. (Pline, *Lett.*, 1-5.)

eut un moment, sous Tibère, où la délation fut comme une épidémie[1]. Ce qui afflige surtout l'histoire, c'est l'attitude du sénat dans ces crises politiques. Non-seulement, en corps, il n'est pas d'adulations, il n'est pas de servilités qu'il refuse puisqu'il en fatigua Tibère[2] et qu'il en perdit Néron[3]; mais ses membres, mais les principaux du sénat se firent ouvertement ou secrètement délateurs dans les cas les plus médiocres, et ce fut la honte des temps. Quoi de plus scandaleux que de voir un corps qui avait toujours outré les rigueurs du prince contre les accusés, outrer les rigueurs de la réaction contre les accusateurs! Quoi de plus immoral que de voir le complice, l'instigateur des délateurs, s'en faire le juge et le juge impitoyable! C'est ici surtout qu'il convient d'appliquer le mot de Tacite : « que ce n'est pas la vengeance qui choque, mais le vengeur. » Je dis pour mon compte que Rome entière, en s'associant aux délateurs, justifia du moins les accusateurs.

Si les ombrages des empereurs firent naître la délation dans son sens le plus étendu, il y eut dans les hautes classes, à Rome, des fautes, des témérités, des imprudences[4], des crimes même qui provoquèrent ces ombrages; je crois l'avoir montré partout dans cet écrit. La délation eut donc une cause qui n'est pas, il s'en faut bien, uniquement imputable aux Césars. Si l'on observe la délation dans ses instruments, ceux-ci furent si nombreux qu'il n'est pas de classe de la société romaine qui n'en ait fourni, et qui, à quelques égards, n'ait perdu le droit de les flétrir. Ni l'armée, ni le barreau, ni les sénateurs, ni les chevaliers, ni les stoïciens, ni les philosophes, ni les lettrés, ni les courtisans, ni le peuple ne furent purs de ce rôle. Ce ne furent donc pas les seuls familiers des Césars qui pratiquèrent la délation, ce fut tout le monde : tout le monde put donc en gémir, mais il s'en faut que tout le monde pût s'en plaindre, si bien que quand la délation désola certaines époques de l'empire, elle fut plutôt une sorte de lèpre générale qu'un vice individuel.

Quel qu'ait été ce fléau, il fut restreint dans la durée de l'em-

[1] « Plures infecti quasi valetudine et contactu. » (*Ann.*, 6-7.)
[2] *Ibid.*, 4-65. — [3] *Ibid.*, 14-13.
[4] Par exemple refuser de prêter le serment aux actes d'Auguste, c'est-à-dire contester le pouvoir impérial sous Tibère. (*Ibid.*, 5-42.)

pire à certaines périodes; il fut, dans l'étendue de l'empire, borné à Rome, et à Rome même il n'atteignit, sauf de très-rares exceptions, que les grands noms et les grandes fortunes; il ne frappa que les victimes dont le pouvoir eut besoin ou pour se défendre, ou pour vivre, ou pour se rassurer, victimes sur le compte desquelles le pouvoir put quelquefois, mais non toujours, être abusé.

Aucun esprit impartial ne confondra d'ailleurs le fléau de la délation sous les empereurs avec le même fléau sous la démagogie. Sous les empereurs, ce fléau se circonscrit aux grands; ce sont eux surtout qu'il désole; la démagogie fait surtout peser la calamité sur les masses. Sous l'anarchie romaine ce ne fut pas Rome, ce fut l'univers que la délation ravagea. La cruauté des empereurs sait se tempérer; elle sent qu'elle doit s'arrêter à certaines limites, car tout empereur est contraint de songer à sa propre responsabilité dans le présent ou dans l'avenir, et Tibère fut très-soucieux de la postérité[1]: la démagogie n'a pas de pouvoir responsable, ses fureurs accroissent ses fureurs; elle ne s'arrête que comme la tempête, par une volonté qui n'est pas la sienne; elle s'épuise plutôt qu'elle ne se modère; on la dompte plutôt qu'on ne la ramène. Si les formes de la justice politique des empereurs ne sont que des impostures, de vraies images faites pour pallier leurs colères[2], je demande quel parti politique fut exempt de ce mensonge. Je demande si la réaction patricienne qui frappa les accusateurs après Domitien et qui fut bien moins décente que la sévérité des Césars dans ses rancunes fut plus vraie dans sa justice politique. Quand Sénèque poursuivit Suilius[3], quand surtout Vibius poursuivit Faustus[4] et faillit le faire condamner par le sénat sans l'entendre; quand Norbanus (un mandataire du sénat[5]!), après s'être péremptoirement justifié, selon ses adversaires, sur le seul grief qu'on formulât contre lui et à l'égard duquel on ne lui donna pas le sursis d'un seul jour pour se recueillir, fut immédiatement recherché sur toute sa vie, et finalement proscrit pour le seul tort d'avoir défendu un accusé qui avait eu le malheur d'accuser lui-même un des réacteurs, la réaction de ce que j'appellerai volontiers

[1] « In posteros ambitio » (Tacite, *Ann.*, 6-46).
« Sævitiam Neronis per hujusmodi imagines illusisse. » (Tacite, *Hist.*, 1-8.)
[3] *Ann.*, 13-42, 43. — [4] *Hist.*, 2-10. — [5] Pline, *Lett.*, 3-9.

des honnêtes gens ne foula-t-elle pas aux pieds, par esprit de parti, toutes les notions du juste? Ne dépassa-t-elle pas les Césars dans son mépris, même des formes? Mais, quand elle fit livrer à la tempête, après s'en être amusée dans le cirque, un peuple de délateurs ou d'accusateurs (car on ne distinguait pas), ne dépouilla-t-elle pas toute humanité, n'égala-t-elle pas, je ne dis pas les Césars, mais les bêtes féroces qui effrayaient le cirque?

La seule démagogie put surpasser de pareils excès Pour qu'elle punit, il ne fut pas nécessaire d'être coupable; il suffit d'être suspect : pour elle, il ne fut pas nécessaire d'être jugé; il lui suffit que ses victimes fussent parquées. Les égorgements en masse ne sont pas si modernes qu'on pourrait le croire; ni Marius, ni Sylla même, ne les inventèrent : rien de plus cruel que Sparte et qu'Athènes[1] dans leur justice politique, et nos septembriseurs n'ont pu que copier les Corcyréens[2].

En somme, ne confondons pas, dans notre indignation, les agents provocateurs avec les délateurs, car ceux-ci découvrent le délit, les autres le créent. Ne confondons pas même le délateur avec le dénonciateur : celui-ci peut être excité par un bon mobile, il a son utilité; le délateur joint à la lâcheté du moyen et à l'égoïsme du but l'odieux du résultat.

Surtout ne confondons pas, comme le font Tacite et les sénatoriens de son temps, les accusateurs avec les délateurs, encore moins avec les agents provocateurs Les accusateurs encouraient tant de périls dans leurs poursuites, que ces périls parlent pour eux, de plus, ils furent nécessaires autant que les lois criminelles, puisque, sans accusateurs criminels, il n'y aurait pas de procès criminels. Que beaucoup de ces accusateurs aient été passionnés, dangereux, qu'ils aient servi non-seulement le pouvoir, mais la tyrannie, soit. Déplorons-le, mais ne les chargeons pas seuls des vices du temps. N'oublions pas non plus que ni Tibère ne fut Séjan, ni Néron, Tigellin; et, quand nous accuserons la justice politique des Césars, songeons d'abord à leurs ministres, à ces maîtres subalternes dont leur situation leur fit un besoin comme un péril; ne nous associons pas surtout, contre le prince, aux clameurs

[1] Voy. *Politiq* d'Aristote, liv. 3, ch. 5. — [2] Voir Thucydide, 4-47, 48.

d'un sénat servile, et, à ses moments, plus cruel que le prince.

Gardons-nous enfin d'imiter ce que nous condamnons : ne flétrissons pas seulement les délateurs d'un certain parti, mais les délateurs de tous les partis. Ne maudissons pas follement les délateurs de l'empire, pour absoudre, sinon vénérer, les délateurs de la république. En effet, si les délateurs furent les tribuns des Césars, les tribuns furent trop souvent les délateurs de la république; si les Césars abusèrent des crimes de lèse-majesté, les démagogues n'abusèrent pas moins de celui de lèse-nation ; car, si l'idole changea, l'adulation, l'exploitation, furent les mêmes ; et ce n'est point changer de rôle que de changer de bassesse.

C'est parce que, sous le faux nom de délateurs, les accusateurs impériaux furent les boucs émissaires de la servilité du sénat et de la révolte des grands, que j'ai cru plusieurs distinctions nécessaires. J'ai voulu montrer, historiquement, le mensonge de cette confusion, car elle a été préméditée, et il faut en purifier l'histoire. Ceux qui calomnieraient ma pensée, ou ne m'auraient pas lu ou n'aimeraient pas la vérité. Je déteste assurément les délateurs, mais j'aime tant la justice, que j'en veux même pour les délateurs, à plus forte raison pour les accusateurs. Il n'y a que les agents provocateurs dont je ne sais que faire, tant ils me révoltent !

XIII

Ceux des adversaires des Césars qui succombèrent furent malheureux : il y eut donc des patriciens et des stoïciens, des lettrés, des philosophes, des chrétiens malheureux, mais les partisans des Césars n'éprouvèrent pas moins le malheur que leurs adversaires. Les délateurs ou accusateurs qui les servirent, les ministres qui les secondèrent ou les compromirent, furent enveloppés dans ces catastrophes générales ; mais les plus malheureux parmi ces malheureux, ce furent les divers membres des familles impériales, ce furent surtout les empereurs. Ils furent malheureux dans leur vie, malheureux dans leur mort, malheureux dans leur mémoire, malheureux sans être plaints, plus malheureux, à vrai dire

que leurs moindres sujets; à cet égard, l'histoire des Césars est lamentable.

Sans parler de leur parenté la moins connue qui ne fut pas plus épargnée que l'autre, et en ne citant que les noms les plus historiques, que trouvé-je? Dans la maison d'Auguste quatre jeunes gens destinés à l'empire : Marcellus, l'espoir des Romains, immortalisé par Virgile, mais soustrait prématurément par je ne sais quelle influence sinistre, selon Tacite[1], à l'amour de Rome; Lucius et Caïus, fils d'Agrippa, princes de la jeunesse, morts, l'un en se rendant à l'armée d'Espagne, l'autre en revenant d'Arménie, soit naturellement ou par le crime de leur marâtre[2] Livie, qui préparait Tibère, Agrippa Posthumus, qui n'eut d'autre crime qu'une certaine grossièreté d'orgueil puisée dans sa force prodigieuse, mais tué dans l'île de Planasie[3], coupable aussi d'être un obstacle à Tibère; la fille d'Auguste, Julie, fameuse par ses débauches, qui périt d'abandon dans l'île de Pandataire[4]! Poursuivons : la fille de Julie, qui commençait à vivre comme sa mère, meurt comme elle[5] dans l'île de Trimète; la veuve de Germanicus, sœur de la précédente, aussi chaste que sa sœur et sa mère furent dissolues, meurt reléguée comme sa mère à Pandataire, après une vie qui, depuis son veuvage, n'avait été qu'une longue humiliation provoquée par ses vertus et sa fierté : tel est le sort de la plus éclatante parenté d'Auguste! Une femme modeste qu'aimait Tibère et qu'il dut répudier, Vipsanie, première fille de son gendre, fut le seul des enfants d'Agrippa qui ne mourut pas tragiquement[6]; encore fut-elle fatale à son second mari, Gallus[7], dont Tibère était jaloux.

Sous Tibère, Germanicus, que persécutait Pison, meurt inopinément comme Alexandre; et l'univers[8] qu'émeut sa mort suspecte, le pleure : le fils de l'empereur, bravé dans le palais impérial par Séjan, qui corrompt sa femme, meurt empoisonné par ce traître. Le même Séjan, qui avait fait trahir Drusus-César par Livie, fait trahir Néron-Drusus par Julie[9], fille de Livie. Cet homme exécrable trouble bien plus la maison de Tibère que ne fut troublée celle

[1] *Ann.*, 2-42. — [2] *Ibid.*, 1-3. — [3] *Ibid.* — [4] *Ibid.*, 3-24. — [5] *Ibid.*, 4-71. — [6] *Ibid.*, 3-19.

[7] *Ibid.*, 1-12. 6-23. — Il mourut de faim, après trois années d'emprisonnement.

[8] *Ibid.*, 4-5. — [9] *Ibid.*, 4-60.

d'Auguste : les enfants de Germanicus, qui font obstacle à ses vues, sont environnés de piéges ; c'est dans le lit conjugal de ces jeunes princes qu'il trouve contre eux ses meilleurs auxiliaires Leur fin est digne d'une vie si malheureuse : Drusus ne prolonge ses jours qu'en mangeant la paille[1] de son lit; la femme qui l'avait si lâchement trahi se tue[2]. Sans la chute de Séjan, la race impériale était exterminée tout entière.

Il en survivait deux rejetons : Caligula, qui devient empereur, et le jeune Tibère, qu'il fit égorger[3]. Je me trompe, il y avait aussi Claude, que son apparente ineptie protégeait. Néron traite plus tard Britannicus et Octavie comme l'étaient régulièrement les successibles des empereurs, dont les enfants ne survivaient pas au malheur de leur naissance et n'héritaient jamais du pouvoir impérial[4]. Les impératrices partagent fréquemment le sort des successibles. Césonie meurt égorgée sur le corps de Caligula, à côté de sa fille Drusille, une jeune enfant égorgée comme elle : il faut que Messaline meure plutôt par l'ordre d'un affranchi que de l'empereur; Agrippine périt par l'ordre de son fils, mais par quelles mains et dans quelles circonstances ! Poppée meurt comme frappée par un homme ivre; d'autres impératrices ou des favorites assassinent l'empereur parce qu'elles ont mérité ou qu'elles craignent sa colère. Presque tous les successibles et plus de la moitié des impératrices finissent donc dans le sang.

« L'univers entier, dit Pline l'Ancien, range Auguste parmi les heureux, » et Pline énumère ses prétendus bonheurs : il échoue dans ses premières ambitions ; les proscriptions le font détester; non-seulement son pouvoir lui fut longtemps disputé, mais il eut à se cacher trois jours dans un marais, puis dans une caverne, puis une machine de guerre faillit l'écraser en Pannonie. Il implora souvent la mort dans ses guerres, il eut à la souhaiter dans sa puissance : sa fille le déshonora ; l'un de ses gendres l'offensa; ses amis apparents conspirèrent fréquemment contre sa personne; ses troupes se révoltèrent; la perte des légions de Varus le désola,

[1] *Ann.*, 6-23

[2] Elle était poursuivie pour adultère. (*Ibid.*, 6-40.)

[3] *Ibid.*, 2-84

[4] Titus, Domitien et Commode font exception ; mais quelle exception dans le cours de près de deux siècles !

les intrigues de Livie et de Tibère empoisonnèrent sa vieillesse. Enfin, « ce dieu mourut, dit Pline, laissant pour héritier l'un de ses ennemis[1]. » Pis que cela; ses malheurs lui furent imputés à crime, et l'opinion publique déchira sa mémoire[2]. Tel est le tableau très-pâle du plus heureux des Césars.

Tibère est contraint de bonne heure de s'enfuir à Rhodes, parce que la cour d'Auguste le surveille; empereur, il faut qu'il se défende d'abord de sa mère, puis de Séjan. Tibère, qui fit tant trembler, trembla plus que personne; il écrit au sénat, sous Séjan, « qu'il vit dans l'effroi[3]; » c'est que Séjan l'effrayait de sa famille[4]. Après Séjan, Tibère n'est pas plus rassuré. Il demande que Macron, quelques tribuns et quelques centurions puissent l'escorter au sénat[5]; ce qui explique pourquoi il rejette une garde de sénateurs : mais il n'ose même rentrer au sénat sous la protection de Macron; Macron d'ailleurs devant l'abandonner pour le soleil levant, pour Caligula qui le fit étouffer, qu'il redoutait pour Rome et à qui l'empereur mourant prédit qu'il égorgerait son neveu comme on l'égorgerait lui-même[6]. Rongé d'ulcères, au milieu de plaies domestiques plus cruelles encore, Tibère ne souffrit pas moins comme homme que comme empereur; et l'opinion le déchira plus indignement qu'Auguste.

Malheureux de sa folie, Caligula le fut plus encore de sa puissance, et la postérité n'excuse pas ses fureurs par son infortune.

Claude, si bienveillant et si débonnaire quand on ne l'effrayait pas, eut les mêmes terreurs que Tibère. Un des sénateurs qui le saluaient fut un jour trouvé muni d'un poignard : mis à la torture, il montra dans les tourments ce dont il était capable[7]. Croira-t-on que le maître du monde en fut réduit à faire fouiller tous ses serviteurs[8], que, dans l'excès de sa peur, il leur criait lui-même :

[1] *Hist. nat.*, 7-46. — [2] *Ann.*, 1-9, 3-24.
[3] « Trepidam sibi vitam. » (*Ibid.*, 6-15.)
[4] *Ibid.*
[5] « Quoties curiam ingrederetur. » (*Ibid.*, 6-15.)
[6] *Ibid.*, 6-46. — [7] *Ibid.* 11-22.
[8] Et même à les faire secouer « excutere. » On n'exceptait ni les femmes, ni les enfants. (Suét., *Vie de Claude*, 35. — Ce honteux usage était grec. (Plutarq., *Vie de Timoléon*.)

« Parlez, ne m'approchez pas[1], » et que les femmes de sa propre maison ne l'inquiétaient pas moins que ses ennemis !

Pourquoi non, quand Néron ne visitait sa propre mère que bien escorté[2]? Qui ne sait que cet empereur craignit autant qu'il voulut être craint, lui qui dut éprouver plus que personne les terreurs du crime en même temps que les terreurs de l'empire; qui se pardonnait moins son parricide[3] que le sénat et le peuple; qui vécut en coupable au milieu de tant de coupables; qui n'eut pas moins à redouter ses complaisants que ses adversaires, et qui périt condamné par ses complices !

Galba, Othon, Vitellius, sont plutôt trois victimes que trois souverains[4]. La mort sembla plusieurs fois destinée à Vespasien avant l'empire. Titus ne put vivre empereur; Domitien vécut trop, tout en régnant peu. Pline prétend que le silence du lac d'Albe l'effrayait, que le bruit d'une rame sur ce lac l'effrayait encore[5]. Dans les mois qui précédèrent sa mort, il y eut tant d'éclairs, dit Suétone, que l'empereur impatienté s'écria : Que Jupiter frappe donc n'importe qui[6]; tant il lui tardait d'en finir ! Enfin, si vous lisez dans le même Suétone les tortures morales de ce prince longtemps avant le coup d'épée qui le tua, vous y verrez quelque chose comme les gémissements d'un condamné; vous n'y croiriez même pas si les terreurs des autres Césars, d'Auguste et de Commode, sans en excepter complétement les Antonins, n'éclairaient votre raison.

Marc-Aurèle écrit à Fronton, son précepteur : « Ma sœur vient d'être saisie d'une douleur si violente, que son visage en est devenu horrible; ma mère, dans son trouble de cet événement, s'est froissée le côté contre l'angle d'un mur; le même coup nous a frappés aussi douloureusement qu'elle. Moi-même, comme j'allais me coucher, j'ai trouvé un scorpion dans mon lit[7]. » Peu de chose, mais journée sombre et anxieuse ! mais image de cette vie des Césars cruelle pour tous, semée d'angoisses solidaires, et finissant par le scorpion pour les plus heureux d'entre eux; car Marc-Aurèle, qui me fournit ce tableau, le réalisa. Il retrouva son scorpion sous sa tente quand une épidémie l'atteignit devant les bar-

[1] Suét., *Vie de Claude*. — [2] Tacite, *Ann.*, 13-19 — [3] *Ibid.*, 14-10, 13.
[4] Joignons-y Pison, qui fut César assez à temps pour être égorgé.
[5] *Panégyr.*, 82 — [6] Suét., *Vie de Domitien*, 15. — [7] *Lett.*, 37

bares, quand ses amis effrayés l'abandonnèrent, et que son fils, selon quelques uns, hâta sa mort[1]. — Mais ce fut surtout l'opinion publique qui fut le scorpion des Césars : elle ne pardonna même pas à leurs cendres ; elle ne voulut voir que le pire chez la plupart, quoique les pires des Césars eussent de bons côtés, et qu'il n'y en a pas un seul, j'ose le dire, qui n'ait été que méchant.

Il n'y a que leurs malheurs qui ne soient pas douteux. La mort d'Auguste fut suspecte[2]; celle de Tibère, criminelle. Caligula fut assassiné, Claude mourut empoisonné; Néron fut condamné, et, s'il ne se fût tué, il périssait, suivant l'arrêt du sénat, sous la fourche à coups de verges[3]; le meurtre du vieux Galba fut une sorte de curiosité pour Rome[4]; la tête de Pison réjouit Othon[5]; le suicide d'Othon réjouit Vitellius[6]. Vitellius, dont les ennemis raffinèrent la mort comme il avait raffiné ses repas; Vitellius, traîné aux gémonies à travers Rome, insulté, conspué par cette foule qui l'acclamait encore peu d heures auparavant, Vitellius, tué à petits coups d'épée et plutôt déchiqueté que tué[7], si bien que sa vie lui fut ôtée comme sa chair, par lambeaux; le vil glouton Vitellius, intéressé à force de souffrances! Si Vespasien accomplit le prodige de mourir dans son lit, ses deux fils expient son bonheur; Nerva ne put régner que par Trajan; et, si les Antonins purent vivre, leurs successeurs ne purent guère que mourir. Ces tableaux sont inépuisables.

Britannicus est porté précipitamment au bûcher par une nuit pluvieuse[8], comme s'il s'agissait d'un mendiant mort de la peste ; les restes de la belle et brillante Agrippine, mère de Néron, demeurent à demi consumés sans sépulture[9]; les cadavres de Caligula, de Néron, de Domitien, n'eussent pas été recueillis sans des femmes obscures et affectueuses, des nourrices, des concubines[10],

[1] V. Dion Cass.
[2] « Et quidam scelus uxoris suspectabant. » (Ann., 1-5.)
[3] « More majorum. » (V. Suét., Vie de Néron.)
[4] Hist., 1-40, 41, 44. — [5] Ibid., 1-44. — [6] Ibid., 2-57, 70. — [7] Ibid., 3-85. — [8] Ann., 13-17.
[9] « Elle ne dut, enfin, qu'à la pitié de ses domestiques un léger tombeau. » Ibid., 14-9.
[10] V. Suétone. — Ce fut Acté, par exemple, qui ensevelit Néron (Suét., Vie de Néron, 50.) — Le cadavre de Domitien, placé sur une civière, fut enseveli par la nourrice du prince (Ibid., 17.

qui vinrent au secours de ces demi-dieux. Les restes des maitres du monde étaient traités comme ces débris des martyrs chrétiens que la charité de quelques affidés tremblants disputait aux gémonies. Les Césars furent donc plus qu'à plaindre ; ces Atrides du monde romain épuisèrent encore plus les misères que les grandeurs humaines, s'il est même une seule misère qui puisse être comparée à cette sinistre grandeur !

Elle commande des égards, elle impose au moins la justice ; les grandes calamités parlent aux nobles cœurs et prescrivent les graves méditations.

XIV

De tout ce qui précède ressort, ce me semble, l'extrême difficulté de l'exercice normal du pouvoir chez les Césars. Je voudrais apprécier leur gouvernement dans ses caractères généraux. — Quoique ce gouvernement ait varié dans ses tendances et dans ses moyens suivant les temps et le tempérament particulier des empereurs, il y eut pourtant un système général de haute administration qui fut l'esprit du gouvernement impérial et qui se transmit, de règne en règne, comme une condition d'existence. Auguste, qui avait si longtemps gouverné Rome, avait créé la forme générale du pouvoir impérial et enseigné, par exemple, les moyens de la mettre en jeu : mais il fallait consolider cette forme pour qu'elle ne pérît pas comme tout expédient de transition ; or, en voulant la consolider, on pouvait la pervertir ; pour la pervertir, on pouvait exagérer les moyens qui l'avaient fondée. La prépotence du prince, dans l'intérêt public, pouvait devenir de l'omnipotence dans l'intérêt de la vanité du prince, les répressions d'Auguste pour la tranquillité de l'empire pouvaient devenir de l'oppression pour la sécurité d'un tyran. Il ne suffisait pas, pour en finir avec l'anarchie républicaine, que Rome eût un chef provisoire, il lui fallait un chef permanent. La permanence dans la souveraineté supposait une transmission régulière du pouvoir de souverain à souverain, et, si cette transmission s'opérait, comme la paix publique

l'exigeait, dans la même famille, c'était la royauté qui renaissait avec ses conséquences. Auguste avait donné un chef suprême à Rome, après lui, il fallait constituer le prince; mais quel prince? Serait-il absolu, serait-il contenu? La cour de ce prince serait-elle orientale ou romaine? Ce problème occupa Rome et les empereurs jusqu'aux Antonins. Auguste, Tibère, Claude, Vespasien, furent romains par tempérament, si je peux le dire, leur règne fut tout romain; ils surent se contenir eux-mêmes dans l'exercice de leur pouvoir soit par haute raison, soit par l'effet des circonstances. Caligula, Néron, Domitien, Commode, en voulant outrer leur rôle de prince, pervertissaient la forme impériale; elle cessait d'être romaine pour devenir orientale; ils ne savaient pas se contenir dans l'exercice du pouvoir, il fallait les contenir. Trajan et les Antonins, profitant de la longue durée de l'empire qui le mettait hors de doute, et trouvant dès lors moins de résistance chez les grands, ou affaiblis, ou résignés, et ne souhaitant plus — à un empire indestructible — que de bons empereurs, purent mieux concilier que leurs prédécesseurs les droits de l'autorité avec les limites de l'obéissance, ou, comme dit Tacite, l'ordre et la liberté. Toute la politique intérieure des Césars du haut empire me semble résumée dans ces réflexions.

De même que l'esprit républicain avait disparu avant la liberté républicaine, de même la liberté républicaine disparut avant la république, et la république elle-même changea de tendances avant de changer de forme, comme elle changea de forme avant de changer de nom. Enfin, à toutes ces défaillances survécut encore un reste de préjugés, d'aspirations, d'habitudes républicaines, et, tandis que les mœurs romaines n'étaient déjà plus républicaines, sans être encore impériales, le tempérament romain restait républicain. C'est là ce que méconnurent trop Caligula, qui succédait à trois Césars [1], Néron, qui succédait à cinq; Domitien, à son frère et surtout au victorieux Vespasien; Commode, à plusieurs Antonins. L'éclat ou le malheur de leur origine dynastique développa sans mesure leur personalisme, qui leur fut fatal : ils régnèrent peu, pour avoir trop voulu régner; ils se prétendaient

[1] En comptant le dictateur

dieux ; on ne leur permit même pas longtemps d'être hommes. Tibère, qui remplaçait un grand homme — qui pouvait n'être, comme chef, qu'un heureux hasard — dont il n'héritait que très-artificiellement, eut besoin d'une circonspection infinie, mais personne ne fut mieux l'homme de sa situation. Menacé dans cette situation par l'ambition d'une femme supérieure, sa mère[1], à qui il devait tout, par un petit-fils d'Auguste qu'il fallut faire disparaître avec précaution et sans trop de rigueur apparente au début d'un règne; par un neveu, du sang d'Antoine, uni à une femme très-fière et très-virile, petite-fille d'Auguste ; par ce Germanicus enfin, si populaire, que les régions révoltées lui offrirent l'empire et que les manifestations de Rome, en sa faveur, ressemblaient à des séditions[2]; puis, après des périls si compliqués, soumis à ceux que lui suscitèrent les trames de Séjan, qui s'était emparé de toute sa maison en attendant qu'il s'emparât de l'empire; croissant en âge pendant que ses périls s'accroissaient, si bien qu'il devait trouver son meurtrier dans son héritier; que de vigueur d'esprit, que de caractère, que d'expédients, que de rigueurs même ne lui fallut-il pas pour défendre sa puissance et sa vie ! Ce qu'il évita surtout, c'était l'affectation de la souveraineté. Non-seulement il repoussa toute idée de divinisation, mais il refusa le titre d'imperator. Quelqu'un s'étant avisé de l'appeler maître, il le pria de se dispenser de l'offenser : un autre ayant qualifié ses occupations de saintes, il déclara qu'elles n'étaient que laborieuses[3]; il repoussa l'envie jusque sous les formes de la reconnaissance publique en refusant le titre si doux de *père de la patrie*[4].

Claude, que rien n'appelait au trône et qui fut étonné d'y monter, y porta d'abord plus de timidité que d'orgueil, puis sut se subordonner à ses ministres, surtout à sa femme, le premier de tous, mais qui, par cela même qu'elle exerçait le pouvoir impérial

[1] V. son portrait, Tacite, *Ann*. 5-1.

[2] Quand il revint de Germanie, on avait commandé deux cohortes pour le recevoir; mais toutes les cohortes sortirent, et tous les habitants de Rome, sans distinction de condition, de sexe et d'âge, se précipitèrent à sa rencontre (*effudisse*) jusqu'au deuxième milliaire Suét., *Vie de Caligula*, 4

Le deuil extraordinaire que causa sa mort, l'accueil fait à sa veuve, la colère qu'excita son persécuteur Pison, sont de si grandes pages historiques dans Tacite, qu'il suffit de les rappeler.

[3] Suét., *Vie de Tibère*, 26, 27. — [4] Tacite, *Ann*., 1-72.

sans le posséder, n'y apportait d'autre ostentation que celle qu'imposait la vanité féminine[1], même chez une Romaine. La femme brilla ; l'impératrice se modéra ; le règne fut prospère[2].

Si Vespasien n'eut pas toutes les difficultés d'Auguste, puisque l'empire était fondé et qu'il remplaçait Néron[3], il eut pourtant les complications d'une dynastie qui commence au sein d'une commotion si terrible, qu'elle avait mis en feu l'univers, fait surgir une armée de compétiteurs, et tellement épuisé le trésor, que Vespasien, soumis aux besoins ordinaires et extraordinaires de l'empire, le trouva vide. Il lui fallut recourir à des inventions qui parurent des exactions, mais, et les souvenirs de Néron, et le sort de ses propres concurrents, et les ambitieux qui se tenaient prêts à le supplanter lui-même, et Mucien, son collègue à l'empire plutôt que son ministre[4], et ses fils même trop impatients pour des parvenus, lui conseillèrent une prudence qui était de son âge et que les périls de sa carrière lui avaient apprise.

Je n'entrerai pas dans des détails : mais, aux nuances près que déterminèrent des crises spéciales et le caractère propre de chaque prince, le gouvernement romain, sous Auguste, Tibère, Claude et Vespasien fut bien plus représentatif[5] qu'absolu. Ce fut là son caractère dominant au dedans ; au dehors, il fut redouté par l'ascendant d'Auguste, qui s'était montré dans tout l'univers ; par la diplomatie de Tibère; par les armes de Claude et celles de Vespasien, car, outre que Vespasien avait été un des instruments de la gloire militaire de Claude, son mérite personnel fut le prestige de son propre gouvernement, et son nom protégea son règne.

J'ai dit, en décrivant le prince-dieu, quel fut le caractère du pouvoir des empereurs de droit divin. Caligula manqua de raison ; Néron, Domitien, Commode, manquèrent de génie Il est à remarquer que ces quatre princes furent soumis à l'infatuation de leur naissance, de leur jeunesse et d'une certaine beauté corporelle ;

[1] Elle aimait à paraître dans les solennités. (*Ibid.*, 12-37, 42, 69; 13-2.)

[2] Il fut surtout très-novateur et très-progressif comme nous l'entendons de nos jours

[3] Je ne compte ni trois fantômes d'empereurs, ni l'ombre impériale qui s'appela Pison

[4] Je m'en suis expliqué.

[5] C'est-à-dire pondéré par des institutions, par des traditions, par des mœurs politiques, ou venant du peuple, ou s'en inspirant. J'éclaircirai ceci.

que leurs débuts furent exceptionnellement bienveillants et applaudis par l'opinion ; qu'ils commencèrent enfin par les enchantements de la vie, c'est-à-dire par ce qui ne peut durer, par ce qu'on ne peut perdre sans regret et faire renaître artificiellement sans violence. Les prétentions du sénat furent un trouble à ce bonheur exclusif pour lequel ils semblaient nés; les rivalités du sénat, une lutte de vaincus contre la suprématie romaine dont ces empereurs se jugeaient de plus légitimes représentants qu'un mélange de vaincus que la politique avait admis dans la curie. Chacun de ces empereurs de droit divin régna trop par lui-même pour ne pas régner que pour soi. Leur cour qui voulait se substituer au sénat les poussait d'ailleurs à la lutte pour parvenir au triomphe : d'un côté étaient l'empereur et ses affranchis [1], de l'autre, le sénat et les mécontents, en attendant qu'un dégoût populaire ou qu'un caprice militaire vidât la querelle contre le prince. Tel était leur rôle à Rome : trop occupés à l'intérieur soit dans les querelles de leur vanité, soit dans leurs voluptés ; trop futiles pour ne pas perdre de vue la vraie grandeur, ou trop indolents pour mériter la gloire, ils ne pouvaient se répandre au dehors, et l'ennemi les méprisait. Corbulon sut lui imposer au nom de Néron [2]; mais il fallut que Caligula et Domitien se composassent de faux triomphes, et Commode paya rançon aux barbares [3]; si bien que Rome s'amoindrissait à mesure que le prince se divinisait : preuve évidente que l'empereur ne se sacrifiait pas au public, mais le sacrifiait à soi.

Trajan fut le dernier effort de la puissance romaine; les Antonins le dernier effort de sa sagesse. En traitant du sénat, j'ai dit comment Trajan réconcilia l'aristocratie et le prince. Trajan fit au sénat en corps, et aux nobles distinctement, une large part qu'ils semblèrent d'ailleurs exiger. Le panegyrique de l'empereur par Pline est le meilleur garant et le meilleur commentaire du système politique que les circonstances et le génie du prince inaugurèrent à Rome après Domitien. Il y eut alors [4] comme une ré-

[1] Caligula veut supprimer les réponses des jurisconsultes, qui faisaient loi depuis Auguste, pour leur substituer les rescrits du prince. (Aug. Bach. *Hist. de la Jurispr. rom.*, p. 300.)

[2] Tacite, *Hist.*, 4-15, *Germanie*, 37 ; *Agric.*, 30. — [3] Hérodien, liv. 1.

[4] « Quasi reddita juventute revirescit. » (Florus, *préambule*.)

surrection combinée de Jules César et de Rome républicaine, mais de Rome républicaine disciplinée et soumise à un grand capitaine. Trajan, qui fit trembler les Parthes, les seuls ennemis que n'eût pas subjugués Rome, mourut aux extrémités de la terre dans les vicissitudes de son triomphe, mais dans tout l'éclat de sa gloire. Ses successeurs n'en comprirent que mieux la vanité de l'ancien esprit romain de conquête, leur sagesse civilisa surtout un empire qui ne pouvait que perdre à s'agrandir; les actes de la paix, les prestiges de la civilisation, imprimèrent à Rome cette dernière grandeur après laquelle on périt.

Un dernier mot sur les trois tendances du gouvernement impérial : sous Tibère, Claude, Vespasien, l'ordre et la liberté oscillent dans des conflits où la liberté prédomine; sous Caligula, Néron, Domitien, Commode, on sent d'abord une liberté qui ressemble à la licence, puis une tension du pouvoir qui fait prédominer l'ordre sur la liberté, sous Trajan et les Antonins, l'équilibre est trouvé : l'ordre et la liberté se sont entendus pour le bonheur de la terre. — Sous Tibère, Claude et Vespasien, les mœurs romaines restent ou redeviennent austères sous l'influence du vieux esprit romain; sous Caligula, Domitien, Néron et Commode, les mœurs suivent le prince dans ses tendances orientales. Sous les Antonins, les mœurs romaines et les mœurs orientales semblent aussi s'entendre et se modérer réciproquement; ni l'austérité ni la licence ne prévalent. — Enfin Caligula, Néron, Domitien et Commode, recrutant en route Héliogabale, aboutiront à Justinien, c'est-à-dire au règne de l'esprit oriental dans une cour orientale démentant son principe, l'esprit chrétien; et Justinien représentera la décrépitude de l'administration romaine. Auguste, Tibère, Claude et Vespasien aboutiront à Trajan, c'est à-dire à la dernière incarnation de la grandeur romaine, après laquelle il n'y a plus que des fantômes : le lettré Marc-Aurèle lui-même, l'un de ces fantômes, mènera à la dernière incarnation païenne de Rome, au lettré Julien, après lequel il n'y a plus de paganisme. Trajan clôt, si je peux le dire, la gloire romaine; les Antonins closent le gouvernement impérial[1]; Julien clôt le paganisme. Justinien résume toutes les défaillances de la société romaine.

[1] L'*administration* impériale leur survit. J'en dirai plus bas les raisons.

Pour apprécier le gouvernement des Césars dans ses éléments constitutifs, rendons-nous compte des idées de l'antiquité sur les conditions d'un bon gouvernement. En voici la théorie à peu près complète, suivant Aristote : il est dans notre nature, dit-il, de vivre en réunion ; l'homme est essentiellement doué de l'instinct de la sociabilité. La nature a voulu que la vie même fût une délicieuse jouissance, et les hommes se rassemblent pour le plaisir de vivre réunis ; doux penchant qui est peut-être une sorte de vertu. Ils aiment leur réunion politique pour la réunion même ; l'excès du malheur peut seul rompre ces liens [1]. Il n'y a qu'une bête féroce ou un dieu qui puisse se soustraire à la vie sociale [2].

La fin de la cité (ou de la société politique), c'est le bonheur, poursuit-il ; toutes les institutions ne sont que des moyens pour arriver à cette fin [3]. Une cité qui ne serait composée que de citoyens parfaits est impossible [4]. Les éléments de la cité (ou de l'État), ce sont les familles, qui ont elles-mêmes leurs éléments [5].

Une famille complétement organisée comprend des individus libres et des esclaves, division susceptible de subdivision, car il y a dans une famille le maître et l'esclave, le mari et la femme, le père et les enfants ; par conséquent trois pouvoirs : celui du maître, celui du mari, celui du père. Aristote compte comme quatrième élément de la famille l'industrie qui la fait vivre [6]. L'esclave n'est qu'un instrument un peu plus parfait qu'un autre ; c'est un instrument nécessaire à notre vie. Le maître est donc propriétaire de son esclave sans s'y confondre, mais l'esclave comme appartenant à son maître s'y absorbe [7]. Le père de famille est investi d'une autorité naturelle sur sa femme et ses enfants ; mais il leur commande comme à des êtres libres ; le pouvoir qu'il exerce sur eux n'est pas le même à tous égards. Il a sur sa femme l'autorité d'un magistrat conduit par les règles de l'égalité ; il dispose de ses enfants, en roi [8].

Voilà de quelle façon simple et logique Aristote fonde la société, en explique le but, en précise les éléments. Jusqu'ici elle n'obéit qu'à des impulsions individuelles ou à des influences naturelles, comment s'instituera-t-elle artificiellement? S'en remettra-

[1] *Politiq.*, liv. 3, ch. 4. V. aussi liv. 1, ch. 1. — [2] *Ibid.*, 1-2. — [3] *Ibid.*, 3-6. — [4] *Ibid.*, 3-3. — [5] *Ibid.* — [6] *Ibid.*, 1-5. — [7] *Ibid.* — [8] *Ibid.*, 1-8.

t-elle à la direction d'un homme supérieur, lui préférera-t-elle des institutions? « La loi, dit Aristote, est impassible, mais que de passions et de faiblesses chez l'homme[1]! Toutefois l'homme vaut mieux que la loi dans les cas particuliers[2]; puis, les lois cessent de régner où elles cessent de parler. La loi décidera donc des cas généraux; c'est à l'homme qu'il faut attribuer les cas particuliers. Il faut que la loi soit souveraine, et qu'un chef, quel qu'il soit, ne supplée qu'à ses imperfections[3].

« Comme l'art se réduit à donner des lois générales, tandis que nos actions sont autant de faits particuliers, il s'ensuit que quelques lois pouvant ne plus suffire à la longue, il faut les changer : mais point d'amélioration futile; il est dangereux d'accoutumer les hommes à l'inconstance des lois; souffrons plutôt quelques imperfections sociales. Il est moins avantageux d'innover qu'il n'est périlleux de familiariser les hommes avec l'indiscipline. Il est faux que l'innovation perfectionne la législation comme les autres arts. C'est l'habitude de l'obéissance qui fait la force de la loi; c'est par le temps, c'est par les années, qu'elle se consolide; plus vous modifierez aisément les lois, plus vous énerverez l'Empire[4]. » Toutefois et comme grand esprit, et comme grec, Aristote n'est pas esclave de la tradition : s'il recommande le respect des coutumes, c'est comme bonnes et non pas seulement comme anciennes[5]. Rien de plus judicieux. Ce n'est pas lui non plus qui professerait le respect de la loi poussé jusqu'à la ruine sociale et sacrifierait l'homme à une formule comme les Égyptiens qui interdisaient aux médecins de sauver leurs malades autrement que par les prescriptions du livre sacré[6]. Obéir ainsi à la lettre d'un livre, c'est folie suivant Aristote[7] et le bon sens.

Comment entend-il les grands éléments du bonheur de la cité? « Il faut, dit-il, une vie facile au sein de l'abondance, sous les auspices de l'honnêteté et de la vertu[8]. Si le bien est la fin des arts et des sciences, le premier bien des institutions politiques, c'est la justice[9]. La justice semble consister en une certaine égalité d'avan-

[1] *Politiq.*, 3-9. — [2] *Ibid.* — [3] *Ibid.*, 3-7.
[4] *Ibid.*, 2-6. — Dans le texte, Aristote expose plus qu'il ne dogmatise, il pèse le pour et le contre, mais on voit, par l'excellence des raisons, quelle est sa pensée.
[5] *Ibid.* — [6] Diodore de Sicile, *Biblioth. histor.*, 1-82. — [7] *Politiq.*, 3-0. — [8] *Ibid.*, 3-0. — [9] *Ibid.*, 3-8.

tage entre les hommes ; néanmoins, toute supériorité donne des droits à l'inégalité, en proportion de sa prééminence ; mais tout avantage personnel ne constitue pas un droit dans l'ordre politique. Un beau teint, une belle taille ne sont pas un titre pour les faveurs de cet ordre. Des compétiteurs politiques sont légers à la course ; qu'ils aillent aux jeux gymnastiques, leurs qualités y recevront leur prix ! Quels sont donc les avantages qui peuvent concourir dans l'ordre politique ? Ceux qui maintiennent l'État. C'est pour cela qu'on honore avec raison les nobles, les riches, les censitaires[1] si essentiels dans la cité. Une réunion d'esclaves et de pauvres, ne produira jamais un corps politique[2]. » Ceci n'est d'ailleurs qu'une forme de la justice. Aristote en proclame la nécessité sous toutes les formes : « Quel fléau, s'écrie-t-il, que l'injustice qui a les armes en main[3] ! » S'il parle ainsi de la justice qui punit, il n'omet pas celle qui rémunère : « L'homme qui apporte le plus de vertus dans une cité est celui qui a le plus droit aux récompenses[4]. » Enfin « la justice, poursuit-il, est la base de la société ; car les jugements y constituent l'ordre et la paix ; et les jugements sont la justice pratique[5]. » A la justice il faut joindre, suivant Aristote, la valeur guerrière ; car si l'une constitue l'État, l'autre, en le protégeant le perpétue[6].

Aristote recueille ainsi les éléments matériels et moraux de la société avant d'en constituer le mécanisme, c'est-à-dire le gouvernement. Tout gouvernement a lui-même ses éléments généraux, avant de revêtir une forme spéciale. Par exemple, cette forme est-elle aristocratique ou démocratique ? « Si c'est la richesse qui tient le pouvoir, il y a oligarchie ; si c'est la pauvreté, il y a démocratie. Minorité des riches, en présence d'une majorité de pauvres, voilà le fait permanent. Le petit nombre se prévaut de sa richesse ; la multitude est forte de sa liberté[7] ; de là, des conflits violents pour

[1] Voir Martial sur les quatre cent mille sesterces exigés pour l'admission dans l'ordre équestre, *Épigr.*, 5-23, 25

[2] Arist., *Politiq.*, 3-8. — [3] *Ibid.*, 1-2.

[4] *Ibid.*, 3-7. — Aristote l'entend sans doute de celui dont les vertus servent le mieux la société : Les vertus, ou stériles ou compromettantes, méritant peu des gouvernements.

[5] *Ibid.*, 1-2. — [6] *Ibid.*, 3-8.

[7] C'est plutôt de sa masse, de son importance matérielle.

exercer exclusivement la suprématie[1]. Le droit de ces deux classes consisterait dans un certain équilibre d'influence embrassant les choses et les personnes. On convient réciproquement de ce principe; mais on ne s'entend plus dans l'application, parce qu'on est mauvais juge dans sa propre cause ; et que, si chacune des deux classes a des droits certains, elle veut avoir des droits sans limites[2]. Les riches veulent l'inégalité absolue, et les pauvres, à force de pousser à l'égalité, oublient la vertu[3]. Si les hommes n'avaient formé de pacte social que pour la garantie des propriétés, ils auraient droit au gouvernement dans la proportion de la mise de fonds, mais ce qui doit occuper le législateur, ce sont le vice et la vertu politiques. Sans vertu, la société n'est qu'une fédération militaire. Où trouver une cité là où chacun ne traite, en commun, que pour soi seul? Unité de résidence, garantie des personnes, relations de commerce, ce sont là les préliminaires plutôt que l'organisation de la cité[4]. » En effet, pour qu'une cité vive et dure, il lui faut une âme; il lui faut son principe immatériel, c'est-à-dire son esprit, il lui faut, pour alimenter cet esprit, un mobile et un but. Pour que ce mobile et ce but soient salutaires à la cité, il faut qu'ils tendent au bien général; il faut qu'ils soient assez nobles, assez entraînants pour porter au sacrifice individuel : car, sans l'esprit de sacrifice individuel, sans dévouement, point de cité qui puisse naître; et quand cet esprit meurt, point de société qui puisse durer. Voilà pourquoi, comme on l'a vu, le but de la société, c'est le bonheur par la vertu.

Qui dit cité, dit citoyen; qu'entend-on par ce mot? — « Celui qui a droit de parvenir aux magistratures instituées pour administrer et juger souverainement, voilà le vrai citoyen, *sous tous les gouvernements*[5]. On entend par citoyen l'homme social participant également au commandement et à l'obéissance; il n'y a de nuances qu'à raison de *chaque espèce* d'organisation politique[6]. Dans un bon gouvernement, le citoyen est celui qui peut et veut également participer au commandement et à l'obéissance pour vivre selon la vertu[7]. »

[1] Arist., *Politiq.*, 3-5. — [2] *Ibid.*, 3-6. — [3] *Ibid.* — [4] *Ibid.* — [5] *Ibid.*, 3-1.

[6] Aristote qui admet le citoyen dans tout gouvernement normal, quel que soit sa forme, admet dès lors des nuances dans les droits des citoyens.

[7] Arist., *Politiq.*, 3-9.

Cette double attitude du commandement et de l'obéissance implique des vertus correspondantes. « Il y a donc des vertus de commandement, des vertus d'obéissance[1]. » Les vertus d'obéissance ne sont pas les mêmes que les vertus de commandement, et l'on ne peut bien commander sans avoir bien obéi[2]. — Le bon citoyen saura donc et pourra, obéir et commander[3].

Mais, comme il y a plusieurs bonnes formes de gouvernement et que la meilleure, pour chaque peuple, est celle pour laquelle il est le plus apte, « il y aura donc plusieurs sortes de vertus constituant le bon citoyen, comme il y a plusieurs sortes de gouvernement possibles. La vertu du bon citoyen n'est pas la même que celle de l'homme privé. Une cité composée d'hommes parfaits serait impossible[4]. » En effet, où seraient la raison et la possibilité d'une hiérarchie? A quoi bon même un gouvernement pour des hommes parfaits? « La vertu de tous les citoyens ne saurait être la même : dans les chœurs, le figurant n'a pas l'emploi du coryphée. La vertu de l'homme, en général, n'est pas la même que celle du bon citoyen[5]. »

Par exemple : « le riche a une très-grande influence dans les affaires; l'homme libre et le noble sont plus accomplis, comme citoyens, que le prolétaire[6]. La noblesse est une vertu de race[7]. » On en peut dire autant de l'indépendance personnelle ; car le sentiment de la liberté se transmet comme la noblesse. D'autre part, « la multitude, prise en masse, est plus puissante et plus riche et meilleure que le petit nombre[8]; elle a particulièrement la vertu militaire[9]. » Voilà comment on peut distinguer les vertus privées des vertus politiques ; en même temps que les vertus individuelles des vertus ou qualités collectives.

Organisons le gouvernement : il y a le gouvernement à pou-

[1] « Je ne doute pas qu'officiers et soldats ne s'efforcent de concourir avec zèle au but que je me propose. Je recommande aux chefs une sévérité *paternelle*, aux autres une obéissance *nécessaire*, à *tous la bonne volonté*. » (*Napoléon III à l'armée du camp de Châlons*, 1er septembre 1857.) — Tout le gouvernement est là.

[2] Arist., *Politiq.*, 3-3. — [3] *Ibid.* — [4] *Ibid.*

[5] *Ibid.* — Comme tous les anciens, Aristote confond souvent dans le mot *vertu* ce que nous entendons aussi par les mots *mérite* et *qualités*.

[6] C'est-à-dire généralement plus aptes, car ils sont dans de meilleures conditions d'éducation et d'indépendance.

[7] Arist., *Politiq.*, 3-3. — [8] *Ibid.* — [9] *Ibid.*, 3-5.

voirs divisés, et le gouvernement unitaire. Les Romains avaient épuisé, sous la république, l'épreuve du pouvoir divisé, ce système était caduc, il ne restait plus que l'essai du gouvernement unitaire.

Lors même qu'un seul exerce le pouvoir, mais dans l'intérêt général, ce gouvernement est bon, dit Aristote[1], la raison en est plus haut : c'est que les intérêts généraux sont les plus précieux, et qu'ils impliquent le dévouement individuel, l'âme des sociétés. Dans la possibilité du choix, Aristote penche pour le gouvernement complexe, c'est-à-dire pour la division des pouvoirs[2]. « Quelques philosophes, poursuit-il, trouvent la meilleure constitution dans le mélange des divers gouvernements ; comme à Lacédémone où sont combinées l'aristocratie, la royauté, la démocratie : son régime étant monarchique par ses rois, oligarchique par son sénat, démocratique par ses éphores[3] ; tandis que d'autres y voient les vices des trois gouvernements[4]. » — Mais Platon définit la vraie république une association de la tyrannie[5] et de la démocratie[6]. C'est, selon lui, le meilleur gouvernement.

Les lois sont le corollaire des gouvernements, tout gouvernement impliquant les lois qui lui sont propres. « Il faut donc que les lois soient en rapport complet avec la constitution. Si le gouvernement[7] est bon, elles seront bonnes ; si le gouvernement est mauvais, elles seront mauvaises[8]. »

Une question fort délicate a toujours embarrassé les meilleurs gouvernements : que faire des citoyens trop grands pour n'être pas dangereux, et assez sages pour n'être jamais coupables ? « D'après la fable, les Argonautes se débarrassèrent d'Hercule à cause de sa supériorité sur l'équipage. On a blâmé et la tyrannie de Périandre et son conseil à Thrasybule; mais, au point de vue qui nous occupe, ce blâme est-il bien fondé ? Thrasybule ayant envoyé un courrier pour prendre conseil de Périandre[9], celui-ci se contenta,

[1] Arist., *Politiq.*, 3-5. — [2] *Ibid.*, 3-11 et 12. — [3] *Ibid.*, 2-4. — [4] *Ibid.*

[5] Le pouvoir d'un seul, selon les anciens.

[6] V. *Politiq.* d'Aristote, 2-4.

[7] C'est-à-dire la constitution, qui est l'institution du gouvernement. Mais le gouvernement, c'est surtout la constitution en action ; il peut, pratiquement, fausser d'excellentes lois théoriques.

[8] *Politiq.* d'Arist., 3-7.

[9] Un philosophe et l'un des sept sages de la Grèce, en même temps tyran de Corinthe, consulté par un républicain exalté d'Athènes.

sans répondre, de se promener dans un champ de blé dont il coupa les plus hautes tiges. Thrasybule comprit sans peine qu'on lui conseillait la perte des hommes les plus influents ; mais les tyrans ne sont pas les seuls qui aient pratiqué l'ostracisme, on le trouve dans l'aristocratie et la démocratie, qui réservent l'humiliation et l'exil aux hommes supérieurs. En principe, l'intérêt des gouvernants et le bien général, peuvent justifier l'ostracisme : ni un peintre n'admettra dans la composition du corps humain un pied idéal dont la disproportion avec l'ensemble serait choquante ; ni un coryphée n'admettra dans son chœur une voix trop puissante qui en détruirait l'harmonie. — L'ostracisme n'est véritablement qu'une *justice politique* contre une trop grande prépondérance ; car, ce serait commander à Jupiter que d'en partager le pouvoir. L'ostracisme blesse, il est vrai, la justice absolue ; mais c'est une nécessité relative. Il est utile, il est juste dans les gouvernements corrompus; mais nos cités grecques n'en usèrent pas dans l'intérêt général : l'ostracisme n'y fut jamais qu'un instrument de cabale[1]. »

Telle est la théorie du gouvernement et même d'un bon gouvernement, suivant Aristote. J'ai laissé parler sur ce point ce maître des temps antiques, parce que, d'une part, il ne peut être suspect de partialité pour une société qui lui fut très-postérieure ; que, de l'autre, il fut l'instituteur même de cette société qui ne connut guère que par lui et par Platon les grandes théories politiques ; et qui, si elle envisagea un idéal de gouvernement, au moins comme méditation n'eut pas d'autre type.

Or, que fut théoriquement le gouvernement des Césars si ce n'est le gouvernement républicain condensé selon les nécessités sociales, quand les besoins monarchiques prédominèrent à Rome dans le gouvernement du monde, « quand il fut dans ses mœurs (et plus encore dans son intérêt) d'adopter une famille d'un mérite supérieur pour lui confier le gouvernement[2] ? »

[1] *Politiq.* d'Arist., liv. 3-9. V. tout le chapitre de l'ostracisme.

[2] Maxime d'Aristote, *Politiq.*, 3-12. — Car voilà comment, d'après Aristote, on reconnait qu'un peuple est MONARCHIQUE. Il est ARISTOCRATIQUE quand il se soumet, sans aliéner sa liberté, à des hommes *doués de cette éminente vertu* qui est digne de commander. Il est RÉPUBLICAIN quand il est constitué par une multitude grossière capable de *commander* et d'*obéir*, et distribuant les pouvoirs dans la raison combinée du *cens* et du *mérite*. (Arist., *ibid.*) — Ces distinctions disent assez pourquoi Rome, qui avait perdu les conditions du gouvernement aristocratique et républicain, était

Rome républicaine avait eu un gouvernement mixte : un peu royal, un peu démocratique, très-aristocratique[1]. Rome impériale eut un gouvernement royal à divers degrés selon les temps, un peu aristocratique, mais bien plus démocratique. Les grands qui avaient été presque tout, sous la république, supportèrent impatiemment leur déchéance ultérieure : le sénat impérial eût bien voulu jouer à Rome le rôle des éphores à Sparte, le pouvoir impérial le contint beaucoup, mais le sénat eut ses retours, et Trajan même sentit autour de lui les éphores romains. Quant aux nobles, pris isolément, ils firent pis que d'être dangereux par leur fortune et leurs vertus, ils le furent surtout par leurs complots. Les stoïciens les plus honnêtes ne surent pas distinguer les vertus civiques des vertus privées, comme le veut Aristote ; ils outrèrent leurs prétentions comme leurs principes, ils eurent de graves torts politiques, ils furent aussi un danger pour les Césars. Fallait-il que ceux-ci leur cédassent, ou refuserait-on aux Césars, en haine de l'autorité, cet ostracisme dont la liberté fut si prodigue ! Ils se bornèrent à l'ostracisme, c'est-à-dire à l'exil de certains agitateurs lettrés ; tandis qu'Athènes donna la ciguë à Socrate, et que les républiques réservaient plus la mort que l'exil à leurs philosophes.

Sans doute les Césars modifièrent le rôle du citoyen romain, mais il fut encore assez grand pour être un objet d'envie pour les provinciaux, et le droit de cité mérita qu'Auguste en fût avare et que ses premiers successeurs ne le prodiguassent pas. Quant à la passion des Romains de l'empire pour les magistratures, elle fut extrême d'après l'histoire[2] ; les lois de cette ère furent si belles que c'est surtout la législation impériale qui gouverne les temps modernes. La famille romaine fut une des merveilles du monde antique à tous les âges ; l'esprit de dévouement se fit largement sentir dans la société impériale[3] ; les armées s'y battirent admira-

nécessairement monarchique. On confond trop souvent les *volontés* d'être, avec les *conditions* d'être. Les mécontents de Rome voulaient qu'on fût sous les Césars ce qu'on ne pouvait plus être à Rome.

[1] Polybe, lib. 6, fragm. 4.

[2] Surtout d'après Pline le Jeune. « Itaque prenso amicos, supplico, ambio domos stationesque circumeo; quantumque vel auctoritate, vel gratia valeam, precibus experior. » (*Lett.*, 2-9.)

[3] V. *Mœurs sociales.*

blement pour le nom romain, des soldats s'y dévouèrent au prince avec une ardeur presque insensée puisqu'on s'immola pour son cadavre et uniquement pour ne pas lui survivre. L'antique discipline avec son cortége de mâles vertus, honora les légions de Germanicus, de Corbulon, de Vespasien, de Trajan. Dans la vie civile, des Romains moururent en foule pour sauver leur dignité ou protéger leur famille; des femmes s'y montrèrent héroïques pour leurs maris, des affranchis pour leurs patrons; des esclaves pour leurs maîtres. La virilité des sentiments y semblait indestructible : gouvernement et société, — sauf les crises qui sont de courtes maladies morales, — eurent tous les caractères qui constituent l'excellence relative des œuvres humaines. C'est ainsi qu'il convient surtout d'apprécier un empire d'une étendue sans exemple qui écrasait les forces humaines[1], et d'une origine violente qui semblait incompatible avec la justice sociale, et pourtant, par son incomparable justice privée, par sa tolérance qui était sa justice politique, le gouvernement impérial romain fit régner sur la terre un esprit d'ordre et de liberté incontestables. J'en fournirai quelques preuves historiques, des preuves de fait, après avoir réfuté quelques préjugés de doctrine.

Chateaubriand reproche à l'empire romain d'avoir manqué d'institution ou de constitution politique; enfin, de n'avoir pas été, je présume, un gouvernement constitutionnel comme de notre temps[2]. De peur de le mal interpréter, je le transcris. « Que produisit, dit-il, le despotisme de la vertu? Le genre humain n'en fut ni amélioré ni changé. La fermeté régna avec Vespasien, la douceur avec Titus, la générosité avec Nerva, la grandeur avec Trajan, les arts avec Adrien; enfin la philosophie monta sur le trône avec Marc Aurèle, et ce rêve des sages n'amena aucun bien solide. C'est qu'il n'y a rien de durable, ni même de possible quand tout vient des volontés, non des lois[3]. » Malgré sa pompeuse apparence, ce langage me semble vide. Les siècles changent les hommes plus qu'ils ne les améliorent peut-être; mais quel gouvernement, dans sa brièveté relative, a amélioré et changé le genre humain? Je vou-

[1] « Imperium oceano, famam qui terminat astris. » (Lucain.)
[2] C'est l'erreur de presque tous les écrits contemporains.
[3] *Études histor.*, p. 140.

drais qu'on le nommât. Si la vertu toute-puissante, si la philosophie sur le trône des Césars n'ont pu améliorer leur société en instituant le règne des lois, qui donc l'eût pu? Que signifie dans la pratique cette maxime « qu'il n'y a rien de *durable* ni même de *possible* quand tout vient des *volontés*, non des *lois?* » Quant à la durée, Rome a vécu un quart de son existence totale sous la république; les trois autres quarts sous les rois ou les empereurs. En présence d'un tel fait, je m'inquiète peu du possible. Il n'y a rien de plus possible que ce qui est; et une très-longue vie suppose une assez bonne complexion, je crois. Puis, soit que les gouvernements relèvent d'hommes parfaits ou de lois parfaites, n'est-ce pas toujours l'homme qui gouverne? N'est-ce pas l'homme, chargé de faire parler la loi qui peut la faire taire ou la mieux faire mentir? N'est-ce pas l'homme chargé de sa garde, qui peut ou l'abolir ou la tronquer? Est-ce que la loi la plus parfaite résista jamais à la violence ou à la ruse de l'homme? Est-ce que si on avait le choix entre des rois parfaits et des lois parfaites, le bon sens ne dit pas qu'il faudrait préférer les rois aux lois? Je serais curieux de savoir en quoi le langage de Chateaubriand s'appliquerait mieux, par exemple, aux Césars qu'aux rois de France? Depuis que nous avons eu tant de constitutions écrites, chacune admirable selon ses auteurs, jamais le gouvernement n'a été moins respecté : depuis qu'en vertu de ces constitutions nous avons eu des amas de lois destinées à les répandre dans le corps social, jamais les lois n'ont eu moins d'empire. Pourquoi? Sinon parce que les mœurs politiques, c'est-à-dire les traditions et la foi politique sont les meilleures des constitutions? De quoi vécut, pendant quatorze siècles, la monarchie française, si ce n'est, non de constitutions formelles, mais de mœurs et de foi politique? C'est ainsi que vécut l'empire romain.

Il vécut des institutions et des mœurs républicaines modifiées, comme chaque homme vit du régime propre à son tempérament, en modifiant ce régime selon sa situation et son âge. Quand Rome eut conquis le monde, elle condensa son gouvernement pour régir sa conquête. Sylla, Marius, Pompée, Jules-César sont la première expression de cette condensation. Après l'essai de ce provisoire, Rome vit bien que, pour durer elle-même, il fallait que ce provisoire durât : peu à peu ses mœurs et sa foi politique tourné-

rent l'expédient en institution. Sous le nom d'empereur, il y eut un consul perpétuel ; il fut le pouvoir prépondérant, il se subordonna les autres pouvoirs pour leur donner l'unité d'impulsion que prescrivait le gouvernement de l'univers. Auguste pacifia tout, surtout les agitations populaires ; il ne changea rien[1]. Les actes qui firent loi pour ses successeurs ne sont que sa manière d'employer les institutions républicaines. Tibère seul transporta au sénat la vaine formalité des comices du Champ de Mars, incompatibles avec la sûreté d'un pouvoir unitaire indispensable; à cela près, les institutions antérieures n'eurent qu'à suivre leur cours. Nulle part il n'y eut de meilleures lois qu'à Rome ; jamais Rome ne respecta mieux ses lois que sous l'empire. Il n'y a pas de déclamation qui prévale contre cette vérité pour quiconque ne lirait même que le seul Tacite, à condition d'en juger par le récit des faits, non par telle boutade sur telle loi, ou tel système de loi déplaisant aux patriciens.

Les lois royales, les plébiscistes, les sénatus-consultes, les rescrits des princes, les édits des magistrats, les réponses des jurisconsultes érigées à la hauteur de principes et qui en étaient dignes; les discussions pratiques du forum, érigées en leçons expérimentales; la tradition des ancêtres, l'éducation civile, politique et militaire des magistrats dans leur passage à travers une hiérarchie toujours obligatoire; l'éducation de l'homme, du citoyen romain recruté jusque dans l'esclavage pour être conduit, après quelques épreuves sociales et dès la seconde génération, au consulat même[2] ; l'autorité, si pleine de dignité, du père de famille qui faisait de chaque Romain, même sous l'empire, une sorte de souverain domestique (dédommagé par cela même de son amoindrissement politique) ; la vigueur que l'organisation de chaque famille donnait à l'organisation générale, voilà sous l'empire, comme sous la république, la constitution romaine : il n'y en eut jamais d'autre, et ce cri de Cicéron dans sa Catilinaire : « O temps, ô mœurs, » c'est son cri constitutionnel. Comme la constitution de Rome, c'est sa foi politique, c'est au temps et aux mœurs que vivi-

[1] « Auguste se proposa d'affermir la république et d'être reconnu l'auteur de la meilleure organisation possible. » (Suét., *Vie d'Auguste*, ch. 28.)

[2] Claude constate cette vieille palingénésie politique « Libertorum filiis magistratus mandari, non ut plerique falluntur, repens; sed priori populo factitatum est. » (Tacite, *Ann.*, 11-24.)

fiait cette foi, que Cicéron en appelle. Il invoque au secours de la patrie menacée, non une charte, non une feuille de chêne jouet des vents populaires; il en appelle à la vieille conscience et à la vieille foi politique de Rome : car tout est là.

Avoir de bons citoyens, c'était pour Rome la meilleure garantie politique; mais avoir des citoyens exclusivement romains, c'était pour Rome une condition d'existence. Plus il y eut de vrais Romains dans Rome, plus Rome fut Rome, c'est-à-dire grande et virile. Quand elle ne donna plus des hommes de son sang, elle en put encore faire, selon l'expression de Juvénal; et il y eut, d'Auguste aux Antonins, une seconde génération de Romains qui contrefit assez bien la première : je parle ici de la classe gouvernante, non de la société antique prise en masse. D'Auguste à Trajan deux tendances régirent les droits de cité. Mécène voulait qu'on en gratifiât l'univers[1], Auguste y résista; il fut très-avare de ce droit. Claude prodiguait surtout le sénat aux étrangers; Trajan, d'ailleurs, ne revient pas à la politique d'Auguste[2]; il ménage peu le droit de cité. Après Adrien, l'empereur Antonin donne le droit de cité à toute la terre[3]. C'est par là, comme je l'indiquais ci-dessus, que périt Rome. Je ne dis pas que la mesure ne fût nécessaire, mais elle fut d'autant plus mortelle pour Rome qu'elle fut nécessaire, car, dès qu'il n'y eut plus de Romains, il n'y eut plus de politique romaine, plus de gouvernement romain proprement dit. Ce qu'il y eut uniquement, ce fut une administration romaine. Rome géra le monde à partir des Antonins; elle ne le domina, elle ne l'inspira plus : si bien que la personnalité romaine, après avoir épuisé sous la république le principe de liberté, et sous l'empire, jusqu'aux Antonins, le principe d'autorité, ne vécut plus à partir de là que de son impulsion première et de son mécanisme administratif. Ni le sang, ni l'esprit romain n'animant plus ce vaste organisme, il vécut automatiquement, quoique longtemps encore, — comme vivent

[1] Dion Cass., 52-19.

[2] C'est surtout du droit de cité dans Alexandrie qu'il est sobre.

[3] On a vu que le stoïcisme et le christianisme s'entendaient sur la république universelle. — « In orbe Romano qui sunt, ex constitutione imperatoris Antonini cives romani effecti sunt » (FF., liv. 1, tit. 5, n° 17.) Et Godefroy ajoute : « Ergo quilibet ingenuus cujusque provinciæ, vere Romano et Italico exæquatur. » (Voir *Novell.*, 78, c. 5, Godefroy, tome 1, p. 139.)

les sociétés qui comptent par siècles, — jusqu'à ce que cet organisme s'imprégnât d'un esprit nouveau et même se transformât matériellement[1]

Quand M. de Salvandy nous dit[2] que les Césars furent nécessairement tyrans; qu'ils ne purent fonder l'hérédité faute de successeurs vivants de leur dynastie; qu'ils ne purent fonder le gouvernement et devinrent la proie des barbares parce qu'ils n'avaient pas pour règle la loi chrétienne, j'ai le malheur de voir dans ce jugement autant d'erreurs que de mots. On sait, je pense, à quoi s'en tenir sur la tyrannie des Césars, j'ai beaucoup dit sur ce point, je n'ai pas tout dit. Quant à l'hérédité politique chez les Césars, je l'ai montrée existante en fait; j'ai montré que cette prétendue impossibilité fut une réalité[3]. Le motif de la prétendue impossibilité serait aussi faux d'ailleurs que l'assertion. Quand les Césars manquèrent d'enfants de leur sang, ce qui ne fut le cas ni de Claude, ni de Marc-Aurèle, ils eurent leurs enfants adoptifs qui en tenaient complétement lieu par les lois, et mieux, par les mœurs romaines. Je demande, en outre, si les empererEurs chrétiens Théodose et Constantin, par exemple, furent moins violents que les Césars[4]; et je me borne aux temps antiques. Je me tais sur les temps intermédiaires et les temps modernes. Quant aux barbares, ce fut précisément sous les empereurs chrétiens qu'ils conquirent l'empire. Mais, de plus, est-ce que Rome avait la loi chrétienne quand elle domptait l'univers, quand elle brillait autant par ses vertus que par ses armes? Je n'en finirais pas sur le convenu moderne qui travestit l'empire romain[5]; ces exemples suffiront.

[1] Dès qu'il n'y eut plus de citoyens romains, il n'y eut plus de cité romaine, et dès que la cité romaine cessa d'être, la Rome sainte dont le sol était officiellement circonscrit et consacré (V. *Lett.* de Pline, 10-59), n'eut plus de raison d'être, et Byzance remplaça Rome.

[2] *Journal des Débats*, juillet 1852.

[3] La loi civile qui réglait la transmission des patrimoines fut celle qui régla, du consentement général, meilleur qu'une loi spéciale, la transmission de la souveraineté

[4] J'ai montré, en traitant du christianisme, qu'il ne faut pas faire remonter à l'incomparable idéal chrétien les torts de l'homme, ou même de la société chrétienne. Les mathématiques qu'on applique mal n'en restent pas moins les mathématiques, et les vérités chrétiennes sont les mathématiques morales.

[5] Par exemple, la domination romaine prépara, dit-on, l'univers pour le christianisme, en fondant l'unité du monde; or, dans le monde romain, il n'y avait que des agrégations, il n'y eut pas d'unité, il n'y eut pas d'assimilation, et, de plus, c'est dans la dissolution et le morcellement de cette prétendue unité, c'est sous les bar-

Consultons les Romains sur leur gouvernement, ils le connaissaient mieux que nous; ou plutôt restons juges de la conclusion, après les avoir consultés sur les faits. Lorsqu'Auguste fut ou parut fatigué du pouvoir suprême et parla d'abdiquer, le plus grand nombre trembla de cette intention qui troublait la sécurité générale et le pressa de l'abjurer[1]. Auguste demanda que le fardeau de l'empire fût au moins partagé, et l'empire romain fut divisé en deux parts, savoir : les provinces du peuple plus spécialement administrées par le peuple et le sénat, et les provinces de César exclusivement confiées à l'empereur. Le peuple et le sénat exercèrent leur influence sur les provinces commerçantes, maritimes, frumentaires, destinées à l'alimentation de Rome; sur les provinces anciennement conquises, les moins susceptibles d'agitation. L'empereur garda celles qui enfermaient celles-ci comme dans un cercle militaire, savoir les nations braves, remuantes, qui leur servaient comme d'avant-postes contre l'ennemi du dehors et de ressources pour comprimer l'intérieur. Cette forme de partage fut une habile politique dans l'intérêt de la force du pouvoir impérial; le partage lui-même fut d'une sage modération qui assurait la durée de ce pouvoir, le sénat et le peuple pouvant se croire toujours souverains comme le prince. Qu'il y eût plus d'apparence que de réalité dans ce pouvoir, soit; mais cette apparence fut une extrême déférence, et il n'y a que les prudents, les modérés et les sages qui tempèrent leur pouvoir par ces concessions.

Quel fut le sort de cet extérieur de Rome ainsi divisé? Sans doute les empereurs ne détruisirent pas l'avarice romaine; mais, à force de la châtier, ils la comprimèrent. Il y eut toujours, sous les empereurs, quelque proconsul avide; mais les Verrès, les Cassius et les Antoine disparurent avec la république. Ceux-ci spoliaient les provinces en maîtres, en souverains : mais les Césars n'admettaient pas de rivaux; ils ne souffraient pas des excès qui eussent été un partage de leur puissance. Dans les grandes occasions, c'était le sénat qui évoquait le procès des prévaricateurs, et

bares que les apôtres firent le plus de conquêtes. En vérité, Dieu pouvait se passer de Rome pour ses desseins. Le paganisme, d'ailleurs, comment s'était-il propagé? — Ni l'esprit de parti, ni l'esprit de corps, ni l'esprit de secte, ni l'antagonisme religieux ne résistent à cette distinction; c'est-à-dire à l'histoire vraie.

[1] Dion Cass., 53-3, 11

c'était le prince même, en qualité de consul, qui présidait le sénat[1]. La mort volontaire que s'infligeaient les exacteurs avant l'information, ne les soustrayait pas aux poursuites; on les jugeait quoique morts[2]. Ceci se passait sous Trajan, mais Domitien lui-même fut si sévère pour les proconsuls[3], que jamais les provinces ne furent mieux traitées que sous son règne, tyrannie singulière que maudissait une portion de Rome, mais que bénissait l'univers! Nerva remit en fonctions un de ces exacteurs qu'avait bannis la justice de Domitien. Il fallut le poursuivre pour des prévarications en Bythinie; seulement, ce que ses accusateurs appelaient des vols, il l'appelait des présents. Pline, qui le défendit, lui est probablement favorable, mais le sénat lui pardonna quelques indélicatesses à raison de sa vieillesse et de je ne sais quelle dignité d'attitude[4]. On inculpait donc même un certain degré d'indélicatesse chez les proconsuls impériaux; mais les proconsuls républicains avaient pu se permettre impunément le pillage.

Quand Pline le Jeune félicite un ami sur le gouvernement d'Achaïe qui lui est échu, « songez bien, lui écrit-il, aux règlements que vous prendrez pour les cités libres; quoi de plus précieux que la liberté; qu'est-ce qui demande plus de précautions[5]? »

« Honorez les grands, écrit-il à un autre; faites-vous aimer des petits. Il y a des gens qui, pour paraître se soustraire à l'influence des grands, passent pour bizarres[6]. » La démocratie impériale s'étendait donc aux provinces. On aimait à n'y pas paraître se subordonner aux grands; les Césars protégeaient aussi les petits. Déjà Tibère se plaignait de manquer de candidats pour les proconsulats[7]: depuis qu'ils n'enrichissaient plus, on les recherchait beaucoup moins. Néron écarta jusqu'aux prétextes de l'exaction, quand il défendit aux proconsuls de donner des jeux publics quelconques[8]. Sous le même Néron, de l'aveu de Thraséas, c'étaient les provinces qui faisaient trembler l'aristocratie romaine, tandis

[1] Pline, *Lett.*, 2-11, procès de Priscus. — [2] *Ibid.*, 3-9, procès de Classicus. — [3] Suét., *Vie de Domitien*, 8. — [4] Pline, *Lett.*, 4-9. — [5] *Ibid.*, 8-24.

[6] Chez les patriciens de Rome, amis de Pline (*Ibid.* 9-5.)

[7] Selon Tacite, il oubliait Arruntius que, depuis dix ans, il retenait à Rome (*Ann.*, 6-27.) Tacite lui-même oublie qu'Arruntius, au jugement d'Auguste, était l'un des rivaux les plus redoutables du prince. (V. *ibid.*, 1-13.)

[8] *Ibid.*, 13-31.

qu'autrefois c'était l'aristocratie qui faisait trembler les provinces[1]. Je ne sais que la Judée qui ait éprouvé la colère des empereurs. Josèphe, qui accuse beaucoup sa nation, n'accuse pas moins les proconsuls : mais si l'on songe à ce que firent les empereurs pour transiger avec le fanatisme juif[2]; à la mansuétude de Claude et même de Néron[3]; aux concessions, aux avances infructueuses d'Adrien et de Julien, si l'on songe enfin à ce sort unique et exceptionnel d'une seule province de l'empire, en même temps qu'à une seule persécution des populations impériales, — savoir, la population chrétienne confondue avec la juive, — ne s'avouera-t-on pas que l'indocilité et l'intolérance juives triomphèrent du bon vouloir des Césars ? L'empire respecta constamment, quant aux provinces, leur vie propre, leurs usages, toute leur manière d'être. Il n'en exigea que la soumission politique et le tribut, à cela près, chaque province resta elle-même et ne parut pas avoir changé d'existence. Rome s'agrégea tout ; elle ne s'assimila rien. Quelques Juifs d'Ionie qui se plaignaient de l'intolérance grecque à leur égard, rendaient hommage à l'indulgence romaine. « Quoi de plus doux, disaient-ils à Hérode, dans la paix que procure l'empire romain, que la liberté de vivre sous les lois de son pays[4] ? » La Judée pouvait donc être comme le reste de l'univers heureuse et libre, si c'est l'être que de vivre tranquillement sous ses propres lois à l'ombre d'un tout-puissant patronage. Je conclurai comme il suit sur les provinces romaines : Qu'on m'en cite une seule qui n'ait pas été malheureuse sous la république ! qu'on m'en cite une seule, moins la Judée qu'il fallut exterminer pour la réduire comme le prédisaient ses prophètes, qui n'ait été heureuse sous les Césars ! Les Césars ne pesèrent donc pas sur le monde, ou ce ne fut pas pour son malheur.

Pesèrent-ils sur Rome comme on le prétend ? L'empire fut plus qu'une monarchie consultative, et quoique chaque gouvernement eût le cachet du prince régnant, et que le prince régnant variât lui-même dans ses tendances, — ce qui est vrai de tous les gouvernements et de tous les gouvernants de la terre, — il est certain que

[1] *Ann.*, 15-21. — [2] V. Josèphe, *Hist. anc. des Juifs*, 19-5, 6.
[3] *Ibid.*, 20-7. — Sous Poppée, il y aurait eu peut-être une guerre judaïque pour un pan de mur ; à la vérité, dans les dépendances du Temple.
[4] *Ibid.*, 16-5.

le gouvernement impérial fut une monarchie entourée des formes républicaines, et que ces formes eurent très-souvent la vigueur d'institutions. Elles en eurent la vigueur sous le règne si long d'Auguste, pendant les deux tiers du règne de Tibère; pendant tout le règne de Claude et de Vespasien; pendant la première moitié des règnes de Néron et de Domitien[1]. L'ascendant républicain prévalut même sur le pouvoir impérial depuis Trajan jusqu'à Commode. Les preuves abonderaient trop, si je citais; je renvoie à l'histoire : mais, par exemple, en pleine tyrannie de Néron, ne reproche-t-on pas à Thraséas de fatiguer le prince de son opposition et de ses censures obliques, au lieu d'user en plein sénat de son droit d'initiative contre les abus[2]? Tacite convient lui-même qu'il y eut sous Néron une image de la république[3], et ne sait-on pas qu'il était difficile de contenter sur ce point un patricien? Faut-il rappeler, à propos de Trajan, que Pline le Jeune confesse qu'après avoir supporté les pires des princes, on se contente à peine des meilleurs. Et voyez comme la vérité d'un principe en concilie les conséquences! J'ai dit quelles avaient été les tendances libérales des empereurs particulièrement doués de l'esprit romain; j'ai dit que l'empire avait respecté les formes républicaines en les condensant, je montre maintenant que ce fut par ces formes que prévalurent les tendances généreuses des meilleurs empereurs. C'est que l'empire fut une démocratie disciplinée; c'est que l'empire fut une monarchie, tempérée par les formes et souvent par l'esprit de la république.

Sous les Césars, les magistratures restent électives[4]; seulement l'élection est mitigée dans le sens du pouvoir unitaire qui, lui-même, quoiqu'en fait héréditaire, a une apparence élective par l'adoption[5], par l'association au pouvoir, puis par la substitution du successeur, pour laquelle on demande la sanction du sénat et de l'armée[6], le seul peuple vraiment politique de l'empire. Voyez

[1] Voyez, par exemple, le programme républicain de Néron à son avénement (*Ann.*, 13-4.) Et il tint parole, dit Tacite « Nec defuit fides » (*Ibid.*, ch. 5); — sur Domitien, voir Suét. (*Vie de Domit.*, ch. 7, 8.)

[2] *Ann.*, 13-5.

[3] « Manebat nihilominus quædam imago reipublicæ » (*Ibid.*, 13-28.)

[4] *Lett.* de Pline, 3-29, 4-25; Suét., *Vie d'Auguste*, 50

[5] « Loco libertatis erit quod eligi cœpimus. » (Galba à Pison, Tacite, *Hist.*, 1-16

[6] Tacite, *Ann.*, 13-4.

dans Pline le Jeune combien les magistratures étaient recherchées [1], et d'après quelle honnêteté de principes il recommande lui-même ses propres candidats. « Pourquoi, dit-il, dans son panégyrique, ceux qui ont mérité d'anoblir leurs descendants, seraient-ils moins favorisés que ceux dont les pères étaient déjà nobles [2]. » Réflexion qui prouverait que les nobles, non hostiles, avaient une large part aux honneurs, même avant Trajan; mais, qui ne sait que c'était par les Césars que la démocratie s'était régularisée pour prendre son rang dans la société romaine, la démocratie indisciplinée n'étant qu'une forme de l'oligarchie, c'est-à-dire quelques hommes exploitant leur classe?

Si Tibère aimait à continuer les mêmes hommes dans les commandements, dans les emplois civils et militaires, et souvent jusqu'à la mort des titulaires, il mettait en cela l'esprit monarchique qui est la fixité. Il avait un autre excellent motif : c'était de prévenir les rapacités qui étaient comme une nécessité de tous les avénements dans les courts emplois. Il tempérait ainsi, s'il ne le corrigeait, un des plus constants et des plus criants abus de la république. Quand Tacite dit de Tibère, qu'il ne favorisait pas les vertus éminentes, mais haïssait les vices, craignant pour lui-même les hommes trop éclatants, et pour le public les hommes dissolus [3], il ne dit rien que de judicieux en soi : mais ce sont autant les républiques que les empereurs qui goûtent les médiocrités, et réservent leurs rebuts aux grands esprits : Miltiade, Thémistocle, Aristide, Alcibiade, Cimon, Démosthène, Philopœmen, Socrate et cent autres en seraient la preuve : Rome d'ailleurs, si juste pour ses grands hommes, fit une vive et cruelle guerre aux Scipions, par le premier Caton [4]. Les empereurs et Tibère même, se contentèrent de se défendre de leurs rivaux ; mais Tibère ne se livra que trop à Séjan; Néron à Sénèque, qui le rendit parricide [5]. Vespasien, Cerialis eurent les faveurs de Claude, de Néron, de Domitien; et les charges civiles ne furent pas moins brillamment tenues que les charges militaires, car il est à remarquer que les victimes des Césars les plus nobles, les plus regrettées, les plus vantées par

[1] *Lett.*, 6-9, 7-22. Voir encore *ibid.*, 10-3, à Trajan. — [2] *Panégyr.*, ch. 70. — [3] *Ann.*, 1-80. — [4] Voir Tite Live.

[5] C'est qu'il fallait perdre et Pallas et Agrippine pour faire place à Sénèque.

l'opposition patricienne vécurent dans les grands emplois.

On dit de nos jours que gouverner, c'est occuper, c'est distraire le peuple. D'après les Césars, gouverner, c'était pourvoir aux besoins publics en tout genre; c'était nourrir le peuple et le réjouir. Tibère, qui n'aimait pas les jeux du cirque, fit sur ce point son devoir de prince; il sut réjouir le peuple. Nerva, qui voulut largement économiser sur les jeux du peuple, dut céder le trône à Trajan, dont les spectacles furent célèbres : mais rien n'honore plus les empereurs que leur soin de nourrir les masses[1]. On put craindre la disette à Rome, il y eut des temps de cherté; il n'y eut pas de famine. Auguste ne se désola jamais tant, que lorsque Rome fut mal approvisionnée, Tibère, qui rejeta le titre de père du peuple[2], le mérita autant que nul prince. Je ne sais rien qu'on doive plus admirer que les soins paternels de cet empereur pour les souffrances du peuple, lui qui le courtisait si peu, et pour qui le peuple fut toujours ingrat. Après l'incendie de Rome, il n'est rien que Néron ne fît pour soulager les victimes : le désastre était immense ; la sollicitude de l'empereur égala le désastre. Il y était intéressé, dira-t-on, les Césars avaient à craindre un peuple mécontent. Comme si tous les gouvernements n'en étaient point là ! La peste sévit dans Rome républicaine[3]; on ne la connut pas dans Rome impériale : présumons-en que les masses étaient bien régies.

Et pourtant que de difficultés dans le fisc ! Rome, maîtresse des trésors des diverses nations qu'elle vainquit, n'en eut pas assez pour elle-même. « Ils furent dissipés par l'entretien de ses armées permanentes et par les malversations de ses fonctionnaires. Il y a vingt exemples de la pénurie du trésor public[4]. » C'est Jules César « qui non-seulement restaura, mais enrichit le fisc : l'or que ses victoires procurèrent à Rome en déprécia la valeur[5]. » Mais quand la guerre ne put plus enrichir Rome et qu'il fallut pourtant gra-

[1] Jamais les provinces ne furent sacrifiées que pour nourrir Rome.

[2] *Ann.*, 2-87.

[3] Voy. Denys d'Halicarnasse, *Antiq. rom.*, liv. 7, ch. 12, 51; liv. 9, ch. 10; liv. 10, ch. 10. — Celle qui éclata sous le cinquante-septième consulat fut la plus violente. Rome républicaine connut aussi la famine. Voir *ibid.*, liv. 9, ch. 6.)

[4] Moreau de Jonnès, membre de l'Institut, *Statistique des peuples de l'antiquité*, tome 2, p. 524. Il cite souvent les exactions et le malaise républicains.

[5] *Ibid.*

tifier les courtisans[1], c'est-à-dire fournir au luxe des nobles, nourrir le peuple, acheter l'armée, on dut ou accroître l'impôt, ou provoquer des dons volontaires[2], ou confisquer les biens des concussionnaires. Les empereurs punirent surtout des prévaricateurs, et la calomnie put ici se mêler à d'évidentes vérités, mais le gouvernement des Césars ménagea l'impôt. Qui croirait, si l'histoire ne l'attestait, que ce fut Néron, ce Néron qui avait déjà tué son frère, humilié sa mère; le coureur nocturne de tavernes, l'amant de Poppée; que ce fut lui qui voulut abolir les impôts; qu'il voulut ainsi soustraire le peuple aux traitants, et que ce fut par un élan du cœur qu'il proposa au sénat de doter aussi magnifiquement le monde[3]! Éclairé, contenu même par le sénat qui représenta que les impôts remontaient à la république, et qu'il fallait bien que les recettes équilibrassent les besoins[4], Néron abandonna son projet, mais il introduisit la publicité dans l'impôt; il prit les mesures les plus sévères contre les publicains, et, quand il nomma les préfets de l'épargne, il choisit d'anciens préteurs d'une expérience notoire[5]. Que les abus renaissent promptement, que les meilleurs règlements soient oubliés ou négligés, c'est le vice de tous les gouvernements : mais les Césars faisaient de bons règlements; les circonstances savaient les réveiller.

Le système général du gouvernement impérial consista donc : quant aux provinces, à respecter leur nationalité, leurs traditions, leur vie locale; à les préserver de l'ennemi extérieur et des exacteurs. Le gouvernement dut, à Rome, se protéger lui-même contre l'esprit sénatorien, tout en ménageant la liberté du sénat[6], surveiller ses magistrats, tenir en sa main les armées, nourrir la plèbe, contenter le public par la vie à bon marché, par la modération des impôts, par la fréquence des jeux : il fallut qu'il pro-

[1] Vespasien dotait des sénateurs et des consulaires pauvres (Suét., *Vie de Vespasien*, de 8 à 12.)

[2] Caligula provoquait des offrandes. (Suét., *Vie de Caligula*, 42.) — Voir aussi Pline (*Panegyr.*) sur les anomalies du fisc.

[3] *Ann.*, 13-50.

[4] « Ut ratio quæstuum et necessitas erogantium inter se congruerent. » (*Ibid.*, 13-50.)

[5] Suét., *Vie de Néron*, 51.

[6] « Ad nos quoque velut rivi ex illo benignissimo fonte decurrunt. » (Pline, *Lett.*, 3-20.)

curât au fisc beaucoup d'argent pour obvier à beaucoup de dépenses. Ce furent là de grands devoirs entourés d'extrêmes difficultés, si bien que, si l'on mesure celles-ci à ceux-là, si l'on juge de l'effet par l'obstacle, les Césars seront mieux compris[1].

Quelques détails que nous fournit Pline sur le gouvernement de Trajan nous éclaireront sur les gouvernements antérieurs que Trajan résume. Car si Trajan n'est pas du sang des Césars, je n'en connais pas qui soit plus prince ; je ne connais pas d'empereur qui soit plus romain.

La correspondance de Pline avec Trajan nous apprend deux choses : l'administration des provinces sous cet empereur, et l'esprit administratif de ce prince.

L'un des principaux objets de la surveillance impériale, c'étaient les finances[2], soit qu'elles intéressassent directement le trésor public, soit qu'elles intéressassent plus spécialement les revenus provinciaux dont la bonne ou la mauvaise gestion touchait doublement Rome, et par son influence sur l'esprit local, et par l'éventualité des subventions. Pline s'excuse donc auprès de Trajan d'avoir, contrairement à l'avis d'un des affranchis de l'empereur, accordé les droits de poste[3] à un courrier du roi des Sarmates, porteur d'un message urgent. Plus tard, il s'excusera d'avoir encore accordé ce droit, dont il est fort avare, à sa femme qu'appelle à Rome la mort de son aïeul[4]. Trajan trouve très-bon qu'on ne lui envoie pas annuellement, de Bithynie, pour lui porter un simple décret d'hommages, un député qui coûte fort cher. Pour Pline, comme pour le gouverneur de Mésie, le seul envoi du décret suffira[5]. Pline avertit le prince que la Bithynie a beaucoup de recouvrements à faire, et qu'on gaspille ses ressources ; il demande un arpenteur par lequel on vérifiera grand nombre d'usurpations foncières[6]. D'après les considérations que lui soumet Pline, Trajan consent à la construction d'un bain public à Pruse, pourvu qu'il ne

[1] Chateaubriand reconnaît à la descendance d'Auguste « ce quelque chose d'élevé et de délicat que donnent l'exercice du pouvoir, l'habitude des richesses, le souvenir d'une lignée historique » (*Études histor.*, p. 136.) Il n'en déclame pas moins contre ses crimes qu'il eût mieux valu expliquer.

[2] « Rationes autem in primis tibi rerum publicarum excutiendæ sunt. » (Trajan à Pline, *Lett.*, 19.)

[3] C'était, comme en Russie, l'usage des relais impériaux. (*Ibid.*, 13-14.)

[4] *Ibid.*, 120, 121. — [5] *Ibid.*, 53. — [6] *Ibid.*, 28.

taille ni nouvel impôt, ni toucher au nécessaire[1] : il consent à l'entreprise d'un aqueduc à Nicomédie, mais il veut savoir si ce n'est pas par l'improbité des premiers agents que deux autres tentatives du même genre ont échoué[2]. Il permet un théâtre à Nicée, des bains à Claudiopolis, car ces établissements passionnent les Grecs ; mais on surveillera les travaux, et on exigera les constructions d'ornement auxquelles les particuliers ont souscrit[3]. Il admet la construction d'un aqueduc à Sinope s'il est nécessaire, et si la ville peut le payer[4]; il approuve l'établissement d'une voûte au-dessus d'un cloaque dont souffre la ville d'Amastris[5]. Ces travaux n'intéressent que la province ; il en est un qui intéresserait aussi la gloire du prince : il s'agirait d'unir, à la mer, un grand lac. Trajan prévoit que cette jonction pourrait épuiser le lac; il prescrit des études, et Pline propose un canal qui s'arrêtera très-près de la mer[6]. — Ce qui frappe dans cette correspondance, c'est la rareté des hommes de l'art dans les provinces. Les arpenteurs, les niveleurs, les hydrauliciens qui viennent à Rome, de la province, sont redemandés par la province, à Rome. Pour l'immense travail de la jonction du lac à la mer, il n'est question que d'un ou de deux hommes spéciaux[7].

Les troupes qui gardent la province, ou plutôt les soldats qui en font la police[8], occupent naturellement l'empereur. Chaque année, le peuple et la troupe, à l'anniversaire de l'avénement du prince, renouvellent leur serment et leurs vœux pour le maître du monde, pour le tuteur du genre humain, selon la belle expression officielle : mais comme le soldat est rare ! Byzance étant une ville considérable, on peut lui concéder un centurion légionnaire; mais point de soldats pour Juliopolis, car d'autres villes en réclameraient[9]. Le préfet du Pont, Bassus, très-bien noté d'ailleurs, aurait besoin de soldats, Pline lui en a prêté douze[10] : Trajan fait remarquer[11] que les hommes étendent volontiers leur commandement; il prescrit donc sur ce point beaucoup de réserve. Il approuve Pline d'avoir accordé à un intendant et à un affranchi de

[1] Pline, *Lett.*, 35. — [2] *Ibid.*, 47. — [3] *Ibid.*, 48. — [4] *Ibid.*, 92. — [5] *Ibid.*, 100. — [6] *Ibid.*, 51.

[7] Ils étaient rares partout, car Trajan se plaint d'en manquer à Rome (*Lett.*, 19.)

[8] « Commilitones, » les garnisons. (*Ibid.*, 60, 101.)

[9] *Ibid.*, 82. — [10] *Ibid.*, 18. — [11] *Ibid.*, 32.

César à peu près dix militaires qui les seconderont dans la mission tout exceptionnelle de réunir des blés, mais pas au delà[1]. Il n'admet pas que la troupe soit mêlée aux esclaves publics, insuffisants, lui dit-on, pour la garde des prisons : ce contact produirait la négligence réciproque; mais surtout il ne faut pas éloigner le soldat de son drapeau[2]. C'est une de ses maximes, et il la répète.

Pline consulte l'empereur sur quelques difficultés religieuses. Trajan répond qu'on peut déplacer un temple de Cybèle sans s'occuper des formalités particulières de la consécration du sol à Rome, cette consécration n'étant pas la même pour les provinces[3]. On peut aussi utiliser, pour des bains publics, les ruines d'une maison appartenant aux Césars sans oublier que, si le sanctuaire projeté pour Claude dans l'intérieur de cette maison a été inauguré, le sol est consacré[4], mais à quoi bon, pour une simple translation de tombeaux, consulter les pontifes de Rome? Ce serait trop de formalisme; Pline appréciera sur ce point ce qui convient[5]. La correspondance de Pline au sujet des chrétiens est connue. Trajan veut qu'on pardonne au repentir, qu'on ne fasse pas de recherches trop rigoureuses, et qu'on ne reçoive que des dénonciations signées[6].

Mais les sociétés secrètes étaient un des soucis de l'empereur. Si un magistrat qui entrait en charge, si un simple particulier qui inaugurait un monument dont il avait fait les frais donnait une fête (et tel était quelquefois le nombre des invités qu'il s'élevait jusqu'à mille), c'était une sorte d'attroupement; car on ne choisissait pas, pour ainsi dire, on ne se restreignait pas à des amis ou à des connaissances; on convoquait, on hébergeait des corporations. Trajan y voit un danger; il veut que les provinces jouissent d'une paix perpétuelle; c'est pour cela qu'il leur donne des gouverneurs comme Pline[7]. Un affreux incendie a ravagé Nicomédie, Pline voudrait organiser un collége d'artisans qu'il croit utile pour obvier à de pareils désastres; il surveillera ce collége pour y prévenir les abus : mais, selon Trajan, les communautés ont troublé la province; sous quelque nom qu'une corporation se forme, ce

[1] *Lett.*, 36. — [2] *Ibid.*, 31. — [3] *Ibid.*, 59. — [4] *Ibid.*, 75, 76. — [5] *Ibid.*, 73, 74. — [6] *Ibid.*, 97, 98. — [7] *Ibid.*, 117.

sera bientôt une *hétairie* [1]; il vaut mieux engager les propriétaires à des précautions, et employer, contre l'incendie, les plus empressés. Déjà même, et avant de sévir contre les chrétiens, Pline avait, sur l'ordre du prince, interdit toute sorte d'assemblée [2]; ombrages extrêmes qui décèlent l'intensité du mal !

La justice, en même temps que la justesse d'esprit de Trajan, se montre dans les cas suivants. des esclaves ont été enrôlés pour servir dans l'armée, ils ne sont pas incorporés; que faire? demande Pline. Il faut, dit Trajan, s'en prendre à ceux qui les ont enrôlés si on les a contraints, ou les châtier personnellement s'ils ont agi spontanément avec connaissance de cause [3]. Des enfants exposés et nourris dans la servitude, quoique nés libres, restent libres, selon l'empereur, et ils ne sont pas le gage de leurs nourriciers [4]. — Voici une question bien délicate, car l'humanité et la loi sont aux prises : des gens depuis longtemps condamnés aux mines ou aux combats du cirque ne subissent pas leur peine; ils sont mêlés aux esclaves publics, ils en touchent le salaire; la plupart sont vieux et rangés; que décider? L'empereur répond, en Romain, qu'il a chargé Pline d'extirper les abus; qu'il faut exécuter les condamnations qui ne remontent qu'à dix ans, et substituer, quant au reste, des travaux en rapport avec la peine [5]. — Le sénat avait infirmé, en principe, les actes de Bassus, l'un des prédécesseurs reprochables de Pline, et donné deux ans pour se pourvoir contre ses jugements, un banni de Bassus était resté dans la province, mais sans se pourvoir, qu'en faire? Qu'on l'enchaîne et qu'on l'envoie au préteur! répond Trajan; il ne suffit plus d'une simple exécution de peine pour celui qui s'est joué de la sienne [6]. Cette rigueur chez Trajan est exceptionnelle. Si Pline veut, au besoin, forcer les décurions à se charger de fonds publics sans emploi, au taux courant de douze pour cent, l'empereur qui rejette cet expédient conseille de mettre l'emprunt en adjudication [7]. De même, il ne

[1] Sorte de franc-maçonnerie dont le nom était grec, sinon la chose. La loi des douze tables, qui défend les conciliabules, les définit ainsi : « Sodales sunt qui ejusdem collegii sunt; quod Græci ἑταιρίαν vocant. » (9-26, 27.) — Le texte de la lettre de Trajan est précieux : « Quodcumque nomen, ex quacumque causa, dederimus iis qui in idem contracti fuerint, hetæriæ quamvis breves, fient. » (*Lett.*, 42.) — N'avons-nous pas revu la même contagion?

[2] « Quo secundum mandata tua hæterias esse vetueram. » (*Ibid.*, 97.)

[3] *Ibid.*, 39. — [4] *Ibid.*, 72. — [5] *Ibid.*, 40. — [6] *Ibid.*, 65. — [7] *Ibid.*, 63.

veut pas qu'on revienne sur des libéralités faites depuis plus de vingt ans par les villes; car, si leurs finances lui sont chères, le repos des particuliers ne le lui est pas moins [1]. — Même esprit de conciliation quand il s'agit de statuer sur le sort de sénateurs de province; il ne veut pas d'exclusions rétroactives. « Ne touchons pas au passé, dit-il; veillons seulement sur l'avenir [2]. » C'est par ce motif que, malgré quelques soupçons d'improbité, il ne veut pas qu'on recherche le philosophe Archippe [3] qu'avait gratifié Domitien et que Nerva avait épargné. — Ce n'est qu'à trente ans qu'on peut être magistrat ou sénateur en Bithynie; mais Auguste a permis à vingt-deux ans les petites magistratures, et la loi même qui prescrit l'âge de trente ans pour le sénat en excepte les magistrats [4] Les magistrats peuvent dès lors, selon Trajan, entrer au sénat avant trente ans. Il y avait du juriste chez cet empereur.

Nous avons une tendance à tout niveler, à tout généraliser, à tout uniformiser; les Romains procédaient par agrégation [5] : ils assemblaient, ils cimentaient les divers éléments de leur édifice social; ils ne les transformaient pas [6]. Il s'en fallait que toutes les provinces de l'empire eussent exactement le même régime. Rome n'achetait pas les soumissions; elle les imposait : elle n'amortissait pas les hostilités par des récompenses immorales; elle se souvenait de l'injure, elle récompensait les services, elle ne donna jamais à la perfidie le prix de la fidélité. Les priviléges de chaque province furent proportionnés à l'ancienneté et à la vigueur du concours qu'elle avait prêté à Rome [7], si bien que chaque province eut sa constitution distincte. Aussi quand Pline cédant soit à une loi de son esprit, soit à une sorte de nécessité des temps dans un empire qui embrassait l'univers, proposait à Trajan des règlements généraux, il trouvait l'esprit romain de l'empereur rebelle à cette tendance.

Sur la question des enfants exposés, il n'y a, dit Pline, pour la Bithynie, ni règlement général, ni décision spéciale [8]. Trajan ré-

[1] *Lett*., 112. Voir aussi de 02 à 08 — [2] *Ibid*., 110. — [3] *Ibid*., 85, 86. — [4] *Ibid*., 83, 84. — [5] V. Salluste, *Catil*., 6.

[6] L'univers romain ne fut qu'une prodigieuse mosaïque la puissance romaine opéra la cohésion des empires, non leur unification, encore moins leur assimilation Cette distinction importe.

[7] Voir à ce sujet Tacite, *Ann*., 12-61, 62, 63 — [8] *Lett*., 71, 72.

pond qu'il n'y a rien de général, sur ce point, dans les constitutions impériales. Il cite des lettres de Domitien statuant sur des cas particuliers ; il imite Domitien, il répond à la question qu'on lui pose, et ne prend pas de mesure universelle. Ce sujet n'avait rien de politique, il est vrai, mais on le traitait selon le pli politique. Les décurions nommés, d'office, membres du conseil provincial payeront-ils le droit d'investiture? Pline demande un règlement général[1], au moins pour la Bithynie. L'empereur répond qu'il ne peut faire de règlement général et qu'il faut s'en tenir à l'usage de chaque ville[2]. Quel est le privilége des cités sur les biens de leurs débiteurs? La plupart des gouvernements, dit Pline, préfèrent les cités aux créanciers chirographaires. Quelle règle observera-t-il pour la Bithynie et le Pont[3]? Il faut, répond Trajan, se régler d'après le droit de chaque ville : on maintiendra le privilége à celles qui l'ont; on le refusera à celles qui ne l'ont pas[4]. — C'est que, si la justice qui généralise est la plus commode, celle qui spécialise est la plus vraie. Les Romains essentiellement pratiques ne fuyaient point le détail, et, de plus, tout était nuances dans leur organisation. Les Nicéens réclament, d'après un privilége d'Auguste, la succession de leurs concitoyens morts sans testament[5]. Il faut examiner, dit Trajan, et leur rendre justice. La ville d'Apamée consent à ce que le gouvernement fasse vérifier ses comptes, bien qu'elle ait toujours joui du privilége de n'être pas vérifiée[6]. On profitera de son consentement, dit Trajan, et on lui maintiendra son privilége[7]. — La ville d'Amise, libre, et alliée de Rome, réclame en faveur de son système d'impôts[8]. Si elle se fonde sur les lois que nous devons respecter d'après notre pacte d'alliance, point d'obstacle, répond Trajan; surtout si les impôts, au lieu d'alimenter des cabales et des conciliabules, nourrissent les pauvres[9]; mais ne souffrez rien de semblable dans les autres villes. — Ce n'est pas seulement chaque province, c'est chaque ville de la province qui a sa constitution ; c'est que si Rome avait

[1] *Lett.*, 113.
[2] « In universum ad me non potest statui... sequendam cujusque civitatis legem. » (*Ibid.*, 114.)
[3] *Ibid.*, 109. — [4] *Ibid.*, 110. — [5] *Ibid.*, 87, 88. — [6] *Ibid.*, 56. — [7] *Ibid.*, 57.
[8] Un système de cotisations. (*Lett.*, 93.)
[9] *Ibid.*, 94.

eu besoin de chaque province pour conquérir le monde, elle avait presque eu besoin de chaque ville pour conquérir chaque province, elle voulait que le prix de sa conquête fût respecté comme sa conquête même. Il est vrai que ce que la fidélité avait mérité, l'ingratitude pouvait le perdre, et les priviléges avaient un caractère mixte. Ils étaient permanents, par le fait de leur durée; temporaires, puisqu'ils étaient renouvelables. Les priviléges dont le terme est expiré sont sans valeur, écrit Trajan; mais je m'impose la loi de les renouveler avant leur échéance[1].

J'aime ces détails parce qu'ils ressuscitent les temps; parce qu'ils sont de Trajan et que c'est sa voix même qu'on croit entendre. D'autre part, quelle n'est pas la concision antique dans la solution des affaires! Cette grave affiliation des chrétiens dont Pline entretient Trajan en deux pages, et que le prince résout en quelques lignes, n'y mettrions-nous pas un volume? La correspondance de l'empereur l'honore au plus haut point. Il y déploie une hauteur, une sûreté de vues, une équité, une netteté de décision, surprenantes; ses réponses respirent partout le prince, l'homme d'État, le juriste, le capitaine. C'est un reflet de son âme, c'est une portion de son génie.

L'homme excellent et le digne empereur se confondent dans ces quelques lignes : « Mon très-cher Pline, vous me demandez un congé motivé sur plusieurs graves raisons; une seule me suffirait, c'est que vous le désirez, bien certain que, sitôt que vous le pourrez, vous reprendrez vos importantes fonctions[2], » — ou bien encore : « Mon très-cher Pline, vous m'apprenez votre rentrée en Bithynie, et je suis sûr que la province comprendra mes intentions, car vous ferez si bien, qu'on verra que je ne vous ai choisi que pour être mieux représenté[3]. » Quel mélange exquis du prince et de l'ami! Dans les mots qui suivent, c'est l'ami seul qui écrit. Pline avait accordé *les droits de poste* à sa femme qu'appelait à Rome la mort de son aïeul, et s'en excusait à raison de l'urgence : « C'est fort bien, mon très-cher Pline, d'avoir compté sur moi, répond Trajan; nul doute que ma permission n'eût été inutile à votre femme si elle l'avait attendue; et c'était surtout son empres-

[1] *Lett.*, 55. — [2] *Ibid.*, 25. — [3] *Ibid.*, 20.

sement à venir, qui devait consoler sa grand'tante[1]. » Cette lettre qui termine le recueil n'en est que plus précieuse. Elle semble le dernier mot de l'homme, et comme le parfum d'un grand cœur.

Trajan personnifie son époque encore très-romaine, et son esprit est tout romain comme son temps. Veut-on sentir le contraste de deux époques et de deux esprits tous deux éminents, mais bien diversement : qu'on lise après la correspondance de Trajan celle de Julien. Quel changement! « Julien à Libanius : — J'ai lu hier avant mon dîner une grande partie de ta harangue ; après mon dîner, je l'ai achevée tout d'un trait. O mortel heureux qui peux écrire si bien et si bien sentir! O langage! ô inspiration! ô sagesse! ô partition! ô argumentation! ô plan! ô début! ô diction! ô cadence! ô composition[2]! » Rien de plus, mais rien de moins. O pédants! ô pédantisme! m'écrirais-je à mon tour, ô temps futile et de décadence! ô hellénisme qui perd Rome! ô prince aveugle qui sacrifie Rome à l'hellénisme, dirais-je, si je ne savais que les temps sont plus forts que l'homme, et que, si Julien, malgré ses grandes qualités, n'échappe pas au ridicule, c'est qu'il ne peut se soustraire à son temps; c'est que la Grèce l'emporte, c'est qu'il s'agit d'un peuple de rhéteurs gouverné par un rhéteur!

Revenons à Trajan. Il importait de l'étudier dans l'administration extérieure; car, dans les provinces, son action fut plus personnelle puisqu'elle fut sans contrôle. — A Rome le sénat, les formes républicaines, les traditions de la liberté et l'opinion publique contenaient les empereurs. En traitant du sénat romain, j'ai dit le programme patricien dont Pline était le rédacteur en quelque sorte. Le panégyrique de Pline où j'ai puisé ce programme indique assez ce que, d'accord avec son temps et son âme, le sage Trajan sut accepter.

Les Romains supportaient un chef plutôt qu'un maître, un dictateur (ils y étaient accoutumés) plutôt qu'un roi. Ils sacrifiaient leur liberté plutôt que leur dignité ; comme les Bretons de Tacite,

[1] *Lett.*, 121.
[2] *Ibid.*, 14. — Voyez encore sa lettre 16 au philosophe Maxime, sa lettre 18 au philosophe Eugène, et tant d'autres où il n'entretient de prétendus philosophes que de puérilités littéraires; si bien que Dorat n'eût pas écrit autrement.

ils acceptaient tout de la servitude, à part l'injure[1]. Les nobles respectèrent Tibère; ils abhorrèrent Caligula, Néron, et plus encore Domitien, un parvenu plus superbe que Néron même[2].

Les empereurs pouvaient opprimer les grands, les nobles, les riches, en s'appuyant sur le peuple; mais aussi, au moindre mécontentement du peuple, la classe opprimée abattait le tyran; un grand coup d'épée tranchait la question : Domitien et Caligula en sont la preuve. Ce fut quand le peuple trompé abandonna Néron, que le sénat le condamna. De son côté, l'armée fit trembler Nerva. Une longue et significative expérience éclaira donc les empereurs, et Trajan comprit que, pour régner dans des conditions normales, il fallait tenir l'armée sous la discipline et occupée contre l'étranger; bien administrer pour ne pas irriter les masses; accorder aux grands et aux riches une large mesure de pouvoir et de liberté pour prévenir leur hostilité. Ce fut l'harmonie de ces trois conditions d'un bon règne qui fit l'honneur de celui de Trajan.

Si cet équilibre se rompit après les Antonins, c'est que le bonheur a ses corruptions, dont la première est d'oublier les conditions même qui l'assurent; et Commode n'avait pas reçu les mêmes leçons que Trajan. Celui-ci succédait au malheur de ses devanciers, l'autre succédait à leur fortune; puis les grands esprits ont des procédés que de moindres esprits ignorent[3].

Mais la grande raison de la décadence romaine, c'est que Rome avait longtemps duré; c'est qu'elle avait épuisé ses deux principes : la liberté d'abord, puis l'autorité. Elle mourait enfin comme tout se meurt, d'avoir vécu.

Rome, en effet, avait vécu sous ses rois deux cent quarante-quatre ans; en république, quatre cent soixante-dix-huit; sous les empereurs, cinq cent six ans. Sa vie occidentale s'accrut de sa vie orientale, et celle-ci dura mille ans[4]. Ainsi la forme monarchique régit la société romaine pendant dix-sept cent cinquante ans; la

[1] *Vie d'Agric.*, 13.

[2] Autre considération : la tyrannie de Néron fut répressive, celle de Domitien préventive; or on aime mieux être puni qu'annulé

[3] Trajan « tint toujours les hommes dans l'admiration. » (Machiavel, *Le Prince*, c. 21.)

[4] Moreau de Jonnès, *Statistique des peuples de l'antiquité*, tome 2, p. 555. — D'après lui, la suprématie des Assyriens avait duré cent trente-six ans seulement, celle des Mèdes quatre-vingts, celle des Athéniens soixante-huit, celle des Lacédémoniens trente-trois, celle des Macédoniens quatorze (*Ibid.*) Comparez. N'omettez

république n'occupe pas même un quart de la durée de cette société. L'enfance, la vieillesse, l'âge mûr de Rome eurent besoin de la monarchie ; c'est assez dire ce que vaut cette forme de gouvernement pour le maintien des peuples [1].

Je lis dans Chateaubriand : « Quatre-vingts années de bonheur, interrompues seulement par le règne de Domitien, commencent l'élévation de Vespasien. On a regardé cette période comme celle où le genre humain a été le plus heureux [2]. » Je demande, pour mon compte, si l'on trouve dans la république romaine quatre-vingts années de bonheur soit pour l'univers, soit pour Rome, et je serais fort curieux de voir où on les place. Des agitations, du bruit, une gloire orageuse, un éclat sanglant, voilà ce qu'on trouvera dans la république romaine : des vertus individuelles, un immense héroïsme collectif, soit, du bonheur point. La paix et le bonheur pour Rome et pour l'univers datent d'Auguste, cela est incontestable pour qui ne prendra pas quelques patriciens romains pour Rome, et Rome pour l'univers. Pour ceux qui savent faire cette distinction si simple et que l'histoire nous crie à toutes ses pages, les tyrans de l'univers, les Néron, les Domitien, ne furent que les tyrans de Rome, je me trompe, des patriciens de Rome, lesquels certes ne furent pas irréprochables, à moins que des ambitieux sans frein, des factieux, des conspirateurs, n'aient bien mérité du gouvernement impérial indispensable à Rome.

Chateaubriand, qui restreint trop le bonheur du genre humain dans la limite qu'il pose, le restreint encore dans ses conditions. Ce bonheur sera vrai, dit il, « si la dignité et l'indépendance des nations n'entrent pour rien dans leurs félicités [3]. » Toujours le convenu, toujours l'illusion en vogue! Mais si toutes les nations ne peuvent être souveraines dans le monde, si l'équilibre des grands et des petits peuples est impossible, si c'est une loi du genre humain [4] que les grandes sociétés y prédominent, comme dans

d'ailleurs ni Périclès, ni les rois de Sparte qui donnèrent au pouvoir républicain l'unité monarchique. — Voy. sur le même sujet Denys d'Halicarnasse, *Antiq. rom.*, préface, ch. 5.

[1] Sénèque n'est donc pas un politique, mais un rhéteur, quand il nous dit de Rome : « Amissa enim libertate, ita consenuit tanquam sustentare se ipsa non valeret, nisi *adminiculo regentium* uteretur. » (*Fragm.*)

[2] *Études histor.*, p. 130. — [3] *Ibid.*

[4] Denys d'Halicarnasse la constatait déjà. (*Antiq. rom.*, préface, ch. 8.)

chaque société distincte prédominent les grandes classes et les grands hommes, de quel droit, — qui ne soit pas une impossibilité, — les petites nations réclameraient-elles leur indépendance ; et comment leur dignité souffrirait-elle de ce qui est leur destinée ? La dignité du roitelet souffre-t-elle de ce qu'il n'est pas l'aigle ? D'autre part, pourquoi Rome, avec ses grandeurs et sa supériorité morale, n'eût-elle pas eu le droit de diriger le monde qu'elle gouverna si longtemps avec tant de sens et d'équité relative ? Chose étrange ! il n'est pas d'homme déclamant contre Rome qui ne souhaitât à son pays la grandeur romaine : entendrait-il ne lui souhaiter qu'une grandeur barbare ? Sans nul doute, l'émulation est la vie des sociétés comme des hommes : Rome fut d'abord petite[1], et tout petit peuple put aspirer à l'égaler ; mais cette ambition n'a qu'un temps, et celui qui n'a pu être grand, ou n'a pu l'être qu'un instant, doit avoir l'esprit de sa destinée[2]. Des prétentions en dehors de ces conditions ne sont que démence, et les sages n'en tiennent nul compte.

Après cette comparaison du gouvernement unitaire et du gouvernement républicain de Rome pour le bonheur des peuples et leur destinée sociale, un mot encore sur leurs obstacles respectifs à Rome. La république conquit le monde, ce qui fut très-grand ; les empereurs le gardèrent et l'administrèrent, ce qui fut plus difficile. « Celui qui sait conserver et affermir un État a trouvé un plus haut point de sagesse que celui qui sait conquérir[3] ; » c'est la conclusion qu'inspire à Bossuet le spectacle historique des révolutions des empires. Or, qui connut mieux ces révolutions, qui les jugea mieux que Bossuet ?

Sur ce texte si complexe du gouvernement romain, je suis bien insuffisant ; mais j'entends moins le décrire que le réhabiliter. D'autres ont dit son mécanisme ; je me suis attaché à ses tendances, à son tempérament moral, à sa physionomie. Aristote m'a fourni les éléments d'un excellent gouvernement théorique. J'ai rapproché cette théorie du gouvernement des Césars, et j'ai trouvé dans celui-ci les meilleures conditions théoriques. Il avait été d'a-

[1] « Nos ancêtres, dit Camille, n'étaient qu'une poignée de pâtres au sein des bois et des marais. » (Tite Live, 5-53.)

[2] Un lièvre qui veut être l'égal d'un lion n'est qu'un sot, et le sage qui épouse la prétention du lièvre n'est qu'un fou.

[3] *Disc. sur l'hist. univ.*, Révolut. des empires, 2e partie, section 5.

bord plus royal qu'aristocratique et populaire; il devint depuis plus aristocratique et populaire que royal, il reprit, sous Auguste et ses successeurs, son ascendant royal, mais seulement en se condensant. En somme, la suprematie des Césars fut démocratique et fut toujours contenue par des formes et des traditions[1] qui souvent ressuscitaient la république.

J'ai montré les efforts de la liberté pour s'organiser avec le pouvoir; et les règnes favorables d'Auguste, de Tibère, de Claude, de Vespasien aboutissant aux Antonins pour mourir avec eux en même temps que le civisme et que l'esprit romain, je me suis arrêté au gouvernement de Trajan comme à la dernière résurrection de Rome, je ne dis pas assez, comme à son apogée et à sa plus haute personnalité, puisque Rome fut alors libre comme sous Caton, glorieuse comme sous les Scipions, et qu'elle dut trouver son terme dans sa perfection même. J'ai montré les efforts du pouvoir oriental pour remplacer la liberté romaine . on l'a vu passer de Caligula à Neron, puis à Domitien, pour aboutir à travers Commode et Heliogabale à Justinien sous lequel a péri même le paganisme, c'est-à-dire jusqu'au dernier souffle de Rome antique.

Et ce n'est pas le souffle seul de Rome qui a cessé, c'est sa domination qui s'en va pièce à pièce; c'est son organisme qui se décompose. Le livre de Procope sur cette triste époque n'est qu'une nécrologie, qu'un inventaire de ruines[2], si je peux le dire. A chaque chapitre, il vous apprend comment la société romaine a perdu quelque virilité morale ou quelque force matérielle La majesté romaine n'est plus que la fausse majesté de l'empereur qu'on farde de titres pompeux pour tromper sur sa déchéance, et qu'on pare de ses affronts comme pour les nier. L'empire romain ne semble plus qu'une proie, ce ne sont même plus les affranchis qui le gouvernent, ce sont les eunuques . Rome n'est presque plus qu'une femme que des eunuques ne savent pas garder, mais qu'ils surveillent; ou plutôt, Byzance est devenue Rome. Non-seulement la femme y règne, mais c'est la femme dissolue, c'est la femme riant de sa

[1] Voir sur l'importance des anciennes formes politiques Machiavel *Disc. sur Tite Live*, I-25. — Il loue, à ce point de vue, l'ancienne Rome

[2] Procope entend prouver, par exemple, que le règne de Justinien fit perdre à l'empire cent millions d'habitants. (Liv. 29, ch 18.)

débauche, c'est la femme se jouant des mœurs et de l'empire.

Ouvrez Procope[1], vous y verrez, dès le début, qu'il convient lui-même que ses récits paraîtront invraisemblables à la postérité[2]. Deux courtisanes gouvernent leur époque : c'est l'impératrice Théodora ; c'est Antonia, femme de Bélisaire ; tantôt amies, tantôt ennemies, toujours funestes[3]. Qui croira, par exemple, que, pour vaincre une opposition de famille, Théodora qui voulait marier son petit-fils avec la fille de Bélisaire, les fit cohabiter, quoique impubères ; et que, lorsque Antonia, mère de la jeune fille, rougit de ce commerce plus par orgueil de femme que par moralité, on improuva généralement la mère[4] ! Je n'énumérerai pas leurs divisions aussi scandaleuses que leurs raccommodements ; mais, quand ces femmes étaient d'accord, voici ce qui se passait. La femme de Bélisaire éprise d'un jeune Byzantin ayant dû interrompre le scandale de son adultère avec son amant que menaçait son mari, l'amant fugitif entra dans un monastère[5] : mais l'impératrice sut le retrouver pour consoler son amie désespérée, et voici comment elle le lui restitue : « Très-chère patrice, lui écrit elle, il m'est tombé hier dans les mains un bijou si beau, que personne n'en vit de semblable ; si tu veux le voir, je te le montrerai[6]. » Je laisse à penser si Antonia fut curieuse et satisfaite !

C'est quelque chose de bien étrange qu'un Bélisaire amoureux de sa femme âgée de soixante ans, commettant des fautes militaires pour se rapprocher de cette femme[7], et sacrifiant sa patrie à sa maison. Serait-il vrai, comme le prétend Procope, qu'il poussait l'abaissement, dans son intérieur, jusqu'à s'y laisser dominer par un proxénète[8] ? qu'il lui fallut souvent faire des vœux pour tel

[1] Il a fait deux histoires : l'une officielle et laudative, l'autre secrète et dénigrante, on croit généralement celle-ci plus vraie. Je n'accepte pas plus tout Procope que tout Suétone, mais enfin Procope est le Suétone du Bas-Empire.

[2] V. son prologue.

[3] Théodora était fille d'un nourrisseur d'ours pour le compte de la faction des verts. Si l'on veut connaître ses incroyables dissolutions, d'après Procope, voir le livre 9 de l'*Histoire secrète*. — Antonia, petite-fille d'un conducteur de chars, eut pour mère une des prostituées du théâtre, selon Procope. Sur ses intrigues et ses débauches, voir les livres 1, 2, 3 de la même histoire.

[4] A la cour byzantine. (V. Procope, 5-6.)

[5] Ce n'était qu'un stratagème, selon Procope. (1-11.)

[6] Procope, 3-6. — [7] *Ibid.*, 4-9, 2-6. — [8] *Ibid.*, 5-7.

amant d'Antonia, pour être mieux auprès d'elle[1]? que disgracié, se promenant seul, sombre et préoccupé de sa mort, attendant des assassins à toute heure, il n'eut quelque répit dans ses angoisses qu'à la condition expresse que lui fit l'impératrice de n'être que le serviteur de sa femme[2]? Le même historien lui reproche une cupidité sans égale. — Je ne reconnais point là le héros du même nom[3]. L'opinion publique a consacré ses malheurs comme sa gloire; mais que de louanges et d'imprécations historiques ne faudrait-il pas rectifier! Les hommes sont un mystérieux mélange, et il est rarement juste qu'il faille ou les diviniser, ou les maudire.

S'il fallait en croire Procope sur son temps, nulle société n'eût été plus misérable. Selon lui, le règne de Justinien les surpasse tous en calamités[4]. La faction des verts et des bleus y mit la guerre civile en permanence. On s'attaquait, on se tuait publiquement; le plus violent était le plus estimé. Des femmes furent contraintes de se livrer à leurs propres serviteurs; d'autres, forcées de se précipiter à la mer pour échapper à l'outrage. Les plus grands excès se commettaient jusque dans les temples; on ne comptait ni sur ses amis, ni sur ses parents[5]. Les tribunaux acquittaient ou condamnaient, selon qu'on était bien ou mal avec les factieux[6]. Tout plaideur qui désespérait d'un mauvais procès en faisait présent à l'empereur[7], sûr de se le concilier et de nuire à son adversaire.

D'après Procope, Justinien qui ne possédait rien par lui-même, ne permettait pas que d'autres possédassent; moins avare que jaloux du bien d'autrui et causant ainsi l'appauvrissement général[8]. Il enrichit les Huns pour s'en racheter, et d'autres barbares qui le surent, le menacèrent : il n'y eut pas de manège qu'ils n'employassent pour lui extorquer de l'argent; certaines provinces furent envahies plus de cinq fois[9].

A l'intérieur, le crime de *pédérastie* avait remplacé celui de *majesté*[10]. L'intolérance fut impitoyable; les ariens, très-opulents, furent spoliés; ceux qui résistèrent dans les campagnes furent

[1] Procope, 1-11. — [2] *Ibid.*, 4-3, 4-0. — [3] *Ibid.*, 5-6. — [4] *Ibid.*, 6-6. — [5] *Ibid.*, 7, de 1-7. — [6] *Ibid.*, 7-7. — [7] *Ibid.* — [8] *Ibid.*, 8-8.

[9] *Ibid.*, 11-5. — Les propriétaires de maisons durent loger gratuitement, à Byzance, soixante-dix mille barbares (24-8.)

[10] Un accusateur n'était pas nécessaire, un dénonciateur suffisait, un enfant, un es-

exterminés[1]; les montanistes se brûlèrent dans leurs églises. Parmi les samaritains il y en eut qui se dirent chrétiens pour sauver leur vie; d'autres qui se firent manichéens, d'autres païens. On tua dans les campagnes qui résistaient, cent mille dissidents[2]; l'hellénisme fut poursuivi comme tout le reste. Ses partisans feignaient de se faire chrétiens, et continuaient leurs libations en cachette[3]. Les magiciens et les astrologues poursuivis, fustigés, promenés dérisoirement sur des chameaux, étaient pour la plupart de pauvres vieillards[4].

Jamais de colère chez l'empereur. De sa voix la plus douce il ordonnait le massacre de milliers d'innocents, le sac des villes et des confiscations générales[5]. — A l'occasion de l'émeute appelée Niké, il confisqua en masse les patrimoines du haut sénat[6]. Ce sénat n'était d'ailleurs qu'une ombre; il n'existait que comme une vieille tradition; non-seulement il n'avait plus la liberté de suffrage, mais plus même celle du décorum[7].

Veut-on voir en quoi cette liberté, même du décorum, avait cessé? Écoutons Procope : Un des officiers de Théodora devait à un patricien des sommes considérables qu'il refusait de rembourser. Le patricien crut devoir réclamer l'intervention de l'impératrice, et il en obtint une audience. Théodora était convenue avec les eunuques du détail de la réception. Le patricien ayant donc exposé sa situation avec une vive émotion et l'humilité requise, l'impératrice répondit d'une voix mielleuse[8] : « O patrice, c'est bien cruel ; » et les eunuques s'écrièrent en chœur : « Vous avez là une grosse hernie. » Le patricien ayant insisté, en gémissant de nouveau sur son infortune : « O patrice, répond encore l'impératrice, c'est bien cruel, » tandis que les eunuques ajoutent en chœur : « Vous avez là une bien grosse hernie, » et ce manége se reproduisit invariablement jusqu'à ce que le patricien mystifié se retirât avec force prosternations, selon l'usage[9]. Et c'était la meilleure façon de traiter un sénateur prudent! Pour d'autres, il y avait des souterrains où on les oubliait à jamais[10]. Il

clave. (11-9.) On institua une commission contre les pédérastes et les hérétiques. (20-8; voir aussi 10-6.)

[1] Procope, 11-6. — [2] *Ibid.*, 11-8. — [3] *Ibid.*, 11-10. — [4] *Ibid.*, 12-3. — [5] *Ibid.*, 13-1. — [6] *Ibid.*, 12-3. — [7] *Ibid.*, 14-6. — [8] *Ibid.*, 15-10. — [9] *Ibid.* — [10] *Ibid.*, 4-2.

y eut tel de ces malheureux qui, attaché par un licou dans une de ces cavernes où la brièveté du lien[1] ne lui permettait pas de se coucher, mourut fou. Non-seulement l'empereur avait sa police qu'il faisait lui-même en écoutant tout le monde[2], mais l'impératrice avait la sienne, et même un très-prompt moyen de vengeance : quand un grand lui était suspect, elle lui adressait une invitation ; et, dès qu'il paraissait, un affidé s'en emparait pour le transporter aux frontières[3].

Telle était la cour byzantine, d'après Procope. A mesure que les maîtres de l'empire vieillissaient, les spectacles qui les avaient tant occupés autrefois[4] disparaissaient ; les établissements publics s'en allaient comme les spectacles : plus d'instituteurs, par exemple, plus de médecins ; on n'osait plus éclairer, la nuit, les édifices et « l'on n'entendait dans les entretiens publics ou privés que des plaintes sur les chagrins de la vie[5]. »

Que ce tableau soit chargé, je n'en doute pas ; mais pourquoi ceux pour qui Suétone est un oracle, répudieraient-ils Procope ? — Procope est un Grec, et il en a la malice[6]. Il exagère à coup sûr ; il invente peut-être, mais je crois à la physionomie générale qu'il nous peint — Voulez-vous donc comprendre l'empire avec l'esprit romain ? Méditez Trajan. Voulez-vous comprendre l'empire avec l'esprit grec ? Méditez Julien. Voulez-vous comprendre Rome avec l'esprit oriental ? Méditez Justinien. C'est le sens de mes rapprochements.

L'esprit chrétien, osons le dire, n'est pas encore là[7] ; il sortira des développements de l'Église, des travaux et du grand caractère des papes. Il regnera avec saint Louis, ou développera la charité avec saint Vincent de Paul et tous leurs émules chrétiens[8] ; il im-

[1] Procope, 3-4. — [2] *Ibid.*, 15-4.

[3] *Ibid.*, 16-5 — « Elle savait envelopper sa haine et se replier sur elle-même comme un scorpion » (*Ibid.*, 1-6.)

[4] Justinien était toujours dans les hippodromes (8-3.) ; Théodora en vivait.

[5] *Ibid.*, 20-3 — Il se faisait d'ailleurs une transformation, et la vie païenne était finie

[6] Il compare Justinien à un âne qui obéit à quiconque tient sa bride, et se contente de secouer les oreilles. (8-3.)

[7] Fénelon, dans son *Dialog. des Morts*, fait dire à Justinien par Solon « qu'il fut un impie, un scélérat, et que jamais l'empire romain ne fut plus abâtardi que sous son règne. » (*Solon et Justinien*.)

[8] Antérieurs ou postérieurs, je ne restreins pas, je cite.

mortalisera les lettres avec le Dante et Shakespeare comme avec Pascal et Corneille, il illustrera la toile avec Raphael, la pierre avec Michel-Ange : la chaire chrétienne sera incomparable, de saint Bernard à Bossuet et même au delà, car elle est éternelle. Enfin, l'esprit chrétien trop pur pour être incarné en un seul homme ou en une seule époque, c'est la perfection même qui brille par éclairs à travers les âges qu'il anime, mais avec un but supérieur au sociabilisme, car il ne gouverne la terre que pour la conduire au ciel.

XV

Je voudrais terminer ce travail par deux conclusions, l'une particulière sur le gouvernement des empereurs; l'autre plus générale sur le rôle, sur la personnalité des Césars.

Jules César disait qu'il fallait observer en tout la justice, si ce n'est quand il s'agit de régner[1]. Ce mot explique que, si les Césars furent de mauvais républicains, ils purent être de bons souverains : or, si l'on en excepte la justice politique, restreinte dans ses victimes et dont nul gouvernement n'offre un type satisfaisant, ce que j'ai dit en convaincra peut-être. Nulle part la justice humaine ne fut mieux organisée, ne fut plus éclairée, ne fut mieux appliquée que sous les empereurs romains.

Quant à leur justice politique, ses rigueurs s'expliquent par les difficultés d'un gouvernement jusque-là sans exemple, embrassant le monde, et par l'orgueil patricien si rebelle au pouvoir, en même temps que si ambitieux du pouvoir. En effet, quel César pouvait se croire en sûreté de ce côté, quand Titus, les délices de Rome, et dont le règne fut si court, fut en butte aux conspirations[2]?

Quand on lit attentivement l'histoire impériale, on voit que si Rome souffre assez souvent dans quelques nobles orgueilleux,

[1] Il répétait Euripide. — C'est que, si l'injustice permet d'arriver, il faut de la justice pour durer.

[2] « Deux patriciens conspirèrent contre lui pour s'emparer du pouvoir » (Suét. *Vie de Titus*, 9.)

téméraires, dangereux même, et dans quelques innocents qu'ils entraînent dans leur destinée, Rome, dans son vaste public, vit tranquille, même sous les pires de ses princes; et que, les provinces vivent non moins tranquillement que Rome. Si les Antonins ajoutent à cette tranquillité, je ne sais quel charme qui est le bonheur même, ce bonheur n'est sans nuages ni chez ces empereurs dont les difficultés et les périls continuent quoique moindres, ni chez les grands qu'il faut toujours contenir[1]; et même, dès lors, le christianisme agite l'empire : Vicissitudes instructives et signifiant, ce me semble, que la somme des maux d'une société bien réglée est toujours considérable, et que ces maux varient encore plus qu'ils ne baissent !

Le bien absolu, qui n'existe pas dans la vie de l'homme, n'existe pas davantage dans la société. On a beau faire, il faudra se borner toujours au relatif : la sagesse de chaque peuple comme de chaque homme consiste à se contenter du bien, en travaillant prudemment, c'est-à-dire patiemment, au mieux. De quel droit une génération entendrait-elle régler le genre humain pour des siècles, et que resterait-il à faire à la génération suivante si celle qui l'a précédée atteignait la limite du possible? Les panacées ne sont pas seulement des rêves, elles sont, de plus, des rêves essentiellement contraires au mouvement social, puisque le bien absolu, s'il était trouvé, serait la stagnation de l'humanité. Autant le mieux relatif est conforme à l'esprit de progrès, autant les prétentions à l'absolu lui sont contraires, et c'est prétendre à l'absolu que de ne pas admettre dans la société cette part de maux qui font partie de notre mortalité.

« Pour engendrer un homme, dit Quintilien, ne faut-il pas le concours des deux sexes, comme pour faire fructifier la semence il faut la terre[2]? » — Ce qu'il applique aux conditions de l'éloquence qui résultent, selon lui, d'un bon élève enseigné par un bon maître, je l'applique avec non moins de fondement aux sociétés humaines. Si les bons gouvernements font les bons peuples, les bons peuples ne font pas moins les bons gouvernements; et je ne sache pas de bon cavalier, si ce rapprochement m'est permis, qui

[1] Antonin le Pieux dut réprimer deux conspirations. (Capitol., *Anton.*)
[2] *De l'Instit. orat.*, 2-9.

puisse bien mener un cheval vertigineux, ou même sérieusement vicieux. Cette vérité, de la nécessité des bons peuples pour les bons gouvernements, est fort ancienne. Quand Moïse gouverne les Juifs, c'est l'indocilité du peuple qu'il gourmande ; quand Aristote veut instituer les gouvernements au nom de la raison pure et de la sagesse humaine, il demande des vertus d'obéissance [1], et surtout la vertu de confiance [2]. L'antiquité grecque attribuait la force de Sparte à ce qu'on y savait surtout obéir, et Tacite exprime sa propre pensée quand il fait dire à Othon qu'à défaut d'obéissance il n'y a pas d'empire [3]. On peut s'étonner que des vérités si simples aient besoin du patronage des noms et des temps, quand leur évidence est palpable ; mais quelle évidence le paradoxe moderne épargne-t-il ? Le bon sens, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus sûr dans la raison, n'est-il pas discrédité ? Et certaines philosophies de l'histoire sont-elles autre chose que d'ambitieuses rêveries ?

On n'a jamais vu, on ne verra jamais une série de bons princes chez un méchant peuple, comme on ne verra jamais une série de méchants princes chez un bon peuple. Je dis trop; il n'y a pas de peuple absolument méchant, mais il y a des peuples plus naturellement indociles, comme il y en a de plus naturellement disciplinables ; et le même peuple, dans sa propre durée, est tantôt plus maniable, tantôt plus rebelle. Soit vice des temps trop près de la barbarie, soit vice de race, si vous voulez voir dans toute sa licence le mépris du juste, le mépris des nationalités, des lois, des traités, de la foi publique; le règne brutal de la force, ou le succès honteux de la fraude, au milieu des plus nobles individualités et d'actions immortelles qui font battre le cœur à plus de deux mille ans d'intervalle; lisez Thucydide. C'est que cette brillante race grecque fut généralement indisciplinable, tandis qu'au contraire la patiente et forte race romaine conquit et garda le monde par sa discipline ; c'est que le peuple romain fut un bon peuple en ce sens qu'il fut apte à un bon gouvernement, et que tous ses gouvernements lui furent bons, parce qu'il fut bon pour tous ses gouvernements [4]. Royauté, république, empire, théo-

[1] *Politiq.*, 3-3. — « Rome cessera de commander quand elle cessera d'obéir. » (Sénèque, *De la Clémence*, 1-4.)

[2] *Politiq.*, 3-3. — [3] *Hist.*, 1-83.

[4] « De tous les peuples qui ont possédé un grand empire, les Romains, pour les

cratie, il a tout connu, et tout lui a été favorable. Pourquoi? C'est que s'il a porté très-haut le sentiment du droit, il a connu profondément le sentiment du devoir, c'est qu'il n'a pas cru à cette folie moderne que les gouvernements étaient institués pour tout faire, et les peuples pour ne rien faire, doctrine abjecte et qui ferait d'un peuple un bétail. Non, le peuple romain (j'entends le mot très-largement) ne se laissa pas supprimer, mais il fut patient. Il n'abolit pas la royauté, ce furent les nobles; et rien n'indique qu'il y eut alors un grand changement dans les institutions. Ce fut la force des choses qui fit l'empire, et on peut dire qu'il s'établit de lui-même; mais les formes restèrent républicaines, et l'on tua les empereurs sans jamais toucher aux formes de l'empire. Ces formes existaient encore sous Justinien quand elles ne répondaient plus à rien.

On remarquera d'ailleurs, pour la période que je parcours, que l'élément aristocratique qui s'immola Caligula, Néron, Domitien, Commode, que l'élément démocratique qui s'immola Galba et Pison; que l'élément militaire qui sacrifia Othon et Vitellius, ne touchèrent pas au gouvernement. On lui demanda seulement de s'inspirer de la justice dans l'intérêt de tous[1]. On ne s'inquiéta pas de sa forme, mais de son esprit.

Les Romains distinguaient entre commander et régner, comme nous entre régner et gouverner : mais ils renversaient notre formule; ils admettaient le commandement, non le règne. Ils savaient que la liberté est un de ces biens dont il faut jouir sobrement si on veut qu'il dure; que pour en jouir sobrement, il faut plutôt rester en deçà qu'aller au delà de son droit, que rien n'est plus mortel à la liberté que l'abus de la liberté, et que la tempérance politique est la première vertu des peuples libres. De son côté, le gouvernement oublia bien moins qu'on ne croit, que rien ne nuit tant au pouvoir que l'abus du pouvoir; et ce que j'ai dit sur sa tolérance religieuse le prouverait amplement[2].

Gouverner, c'est commander la justice avec la sanction de la

raisons que nous avons déduites, furent les moins ingrats. » (Machiav., *Disc. sur Tite Live* 1-29.)

[1] V. Pline, *Panégyr.*, 67.

[2] V. Pline, *Lett.*, 3-20. — « Sunt quidem cuncta, » etc.

force : Rome comprit merveilleusement ce sens du gouvernement. C'est pourquoi la science du gouvernement est toute romaine, et l'on peut dire que si les Romains ont créé quelque chose dans le monde, c'est l'organisation du pouvoir et de la justice; ou mieux, les bienfaits du pouvoir par la justice.

En somme, sans tenir aux formules, le sens droit du peuple romain lui enseigna toujours qu'il faut s'accommoder du gouvernement existant s'il est supportable. — Que le meilleur n'est nécessairement ni la monarchie, ni la république, mais celui où il y a le moins d'abus, le moins d'injustices, le moins de fraudes, le moins de dépravation politique et sociale. — Que le meilleur esprit, dans l'intérêt social, est celui qui, se réglant surtout sur la tradition et l'expérience, craint les révolutions et les utopies, et tient pour ce qu'ils valent les charlatans politiques qui sont le fléau, non les sauveurs de leur temps : celui, enfin, qui sait accepter dans les gouvernements comme dans les sociétés, cette portion de mal qui est dans le lot de l'humanité comme Dieu l'a faite, non comme des rêveurs l'inventent; celui qui, partisan des réformes, sait les étudier avant de les opérer; qui veut atteindre un but légitime par des moyens honnêtes; qui comprend que puisque la vie de l'humanité se compte par siècles, il ne faut pas vouloir la régénérer et la reconstituer chaque année; qu'enfin si elle marche indéfiniment à travers les âges, c'est folie que de vouloir la fixer dans l'absolu restreint d'une époque.

C'est par cet ensemble de principes que le gouvernement romain a toujours été fort, et que le gouvernement impérial ne l'a cédé à aucun autre en bonté relative. Il a pour lui, on l'a vu, la théorie; il a pour lui le fait; il a pour lui la durée, c'est-à-dire tout ce qui fait preuve parmi les hommes; et la majesté de ses ruines atteste la majesté de son existence.

Le rôle des Césars a été si grand, leur personnalité si complexe, que les aspects qui s'y rattachent sont infinis. Ni Machiavel qui écrivit pour son temps et selon l'esprit de son temps[1], ni Bossuet et Montesquieu qui écrivirent selon l'esprit de leur temps et leur génie[2]; ni Chateaubriand, ni ceux qui viendront après lui, n'ont

[1] S'il écrivit surtout sur la république romaine, toute l'histoire romaine l'inspire

[2] Ni Fergusson, ni Gibbon, ni tant d'autres érudits que le génie éclipse.

pu, ou ne pourront épuiser ce texte. C'est que le prisme du monde roule sans cesse; que l'optique d'un siècle n'est pas celle d'un autre, et que bien que le monde change peu, si je ne me trompe, il est trop multiple pour ne pas présenter à l'observation mille points de vue. Or, chaque siècle, a dans cette complexité du monde, certains aspects qui l'attachent plus vivement : tantôt on regarde au sommet des sociétés, tantôt à leur base; tel siècle considère un ensemble, tel autre le détail, celui-ci surtout la cause, un autre, les effets; telle société s'enquiert particulièrement des côtés matériels d'une civilisation, telle autre surtout des côtés moraux, et chaque point de départ a ses corollaires correspondants. De là, ces recommencements incessants de l'étude du passé; de là, cette étude toujours nouvelle de l'immense passé romain.

Je reprends mon texte : j'ai dit les causes diverses du dénigrement des Césars, et pourquoi leur dénigrement moderne; j'ai comparé, dans leur aspect général, les Césars et la république romaine; j'ai montré la nécessité des Césars, et l'immensité de leur tâche au-dessus même de leur puissance dont la grandeur était si capiteuse. J'ai constaté le caractère de leur hérédité politique; j'ai fait voir de quels périls les menaçaient soit des compétiteurs étrangers, soit le successible, et comment ils y obviaient; comment les deux esprits qui partageaient Rome, c'est-à-dire la cour et le public, se disputaient le prince; j'ai dit quels empereurs régnèrent selon l'esprit général, savoir l'esprit romain; j'ai aussi peint le prince absorbé par la cour, c'est-à-dire le prince-Dieu; j'ai montré l'attitude respective du pouvoir et des opposants : comment les stoïciens patriciens comme les stoïciens lettrés, comment les philosophes et les chrétiens menaçaient, dès lors provoquaient les Césars, et comment les accusateurs flétris du nom de délateurs étaient nécessaires au prince, sauf l'abus que tout comporte; j'ai dit et les périls des délateurs, et les malheurs des Césars supérieurs à leur grandeur politique : j'ai retracé le gouvernement impérial; je l'ai montré avec l'esprit romain dans Trajan, avec l'esprit grec dans Julien, avec l'esprit oriental dans Justinien.

Avant de conclure sur les Césars, parcourons quelques considérations complémentaires.

Quand on veut juger le gouvernement impérial, il y a quelques

précautions à prendre : il ne faut pas seulement se demander s'il y a eu des maux sous les Césars; il y a toujours de grands maux dans l'humanité, et la république romaine l'en accabla ; il faut chercher si la société romaine, c'est-à-dire le monde, souffrit exceptionnellement (dans son ensemble) de l'empire romain et des Césars. La question ainsi posée se résout sans peine. L'univers souffrit de la conquête romaine ; mais l'administration romaine, celle des Césars surtout, lui fut favorable. Il y eut plus de paix, d'ordre et de sage liberté dans chacune des provinces composant le vaste empire romain, qu'elles n'en avaient goûté sous leur propre régime. L'histoire atteste qu'elles échangèrent leur indépendance nationale pour le repos ; et qu'en perdant leur indépendance, la plupart ne cédèrent à Rome que ce qu'il eût fallu céder avec bien plus de préjudice à Carthage, ou à Mithridate ; ou bien à Antiochus, ou aux rois de Macédoine; ou enfin, aux Arsacides. Quand Chateaubriand dit que Rome ménagea l'univers et ne lui imposa « que ses armes, ses codes, ses jeux[1], » il est en même temps vrai et inexact. Ce ne fut pas précisément Rome, ce furent les Césars qui ménagèrent l'univers ; et si Rome imposa sa souveraineté par ses armes, elle n'imposa pas ses jeux qu'on se contenta d'imiter comme elle imita ceux de la Grèce : elle n'imposa pas ses codes ; ils se répandirent d'eux-mêmes par le cours des âges, par le seul ascendant de la raison.

Ce que le gouvernement impérial imposa au monde, ce fut la paix et la justice. Quand on songe que l'empire romain s'étendait sur un espace huit fois grand comme la France[2]; que cet espace avait été conquis, pied à pied, tellement qu'on peut dire qu'il avait été couvert de la sueur et du sang des combattants; que le résultat de la lutte avait été d'agréger les nations sans les fondre, sans les transformer[3]; que les moyens de communication, quoique étonnants pour l'époque, étaient très-lents eu égard aux temps modernes ; et que, pour tenir l'univers en respect, les empereurs avaient à peine trois cent mille soldats d'origine diverse ; il faut

[1] *Études histor.*, p. 141. — [2] Moreau de Jonnès, *Statistique des peuples de l'antiquité*, 2-556.

[3] Dans la philosophie de l'histoire de fantaisie, Rome fait de l'univers un seul peuple pour le préparer au christianisme. Elle le conquiert, en quelque sorte, pour le catéchiser ; c'est du roman.

s'avouer que l'habileté politique, que la prudence des empereurs y fut pour quelque chose, et que l'équité générale du gouvernement y fut pour beaucoup. Si bien que lorsqu'un savant que j'ai déjà cité nous dit en même temps : d'une part, que les souverains de Rome, qu'il qualifie d'absolus, furent monstrueux; de l'autre, « que Rome a donné au monde civilisé, pour lui servir d'enseignement, l'exemple du gouvernement le plus énergique, le plus habile, le plus durable qui ait jamais existé, » je le trouve contradictoire[1], ne m'expliquant pas comment le gouvernement de souverains absolus et monstrueux (celui des premiers Césars si l'on veut) eût été tellement habile, tellement énergique et puissant, tellement durable, qu'il pût servir de modèle. Il y a ici nécessairement double méprise : c'est que les empereurs ne furent pas si absolus qu'il le suppose, et que, s'ils furent monstrueux, ce ne fut pas précisément comme souverains.

La tyrannie des Césars est tellement accréditée dans l'opinion, qu'être César et tyran semble, pour la prévention, la même chose; et qu'il est plus difficile de parler sainement des Césars que d'en déclamer. Quand je commençai mes lectures sur la société romaine avec mon intelligence d'homme mûr et pratique, j'étais prévenu; je relisais les règnes des Césars pour mieux les accuser, et je restai quelque temps comme sous l'empire d'un parti pris. Peu à peu les objections s'élevèrent contre mes réquisitions secrètes; j'y cherchai des réponses péremptoires; je n'en trouvai pas absolument de cet ordre : je persistai toutefois. Or, en poursuivant mes tendances vers mon but improbateur, je sentais je ne sais quelle discordance entre les jugements des historiens romains sur les Césars et les faits dont ils les chargent, et mon préjugé de haine contre les Césars en était embarrassé : mais quand je lisais les actes honorables, et même certaines intentions, certains sentiments magnanimes des Césars les plus accusés, mon indignation contre eux s'amortissait; puis, quand j'apercevais leurs obstacles dans le gouvernement, quand je les voyais provoqués, à outrance, tantôt par des gens suspects ou mal famés, tantôt par de prétendus honnêtes gens dont l'attitude me semblait rebelle et absolument

[1] Voir Moreau de Jonnès, *Statistique des peuples de l'antiquité*, 2-553, 554.

incompatible avec leurs devoirs de sujets, je finissais par excuser un pouvoir ainsi harcelé; je m'expliquais sa défense, et, tout en déplorant l'horreur et les résultats de la lutte, j'en comprenais la nécessité; j'étais devenu impartial. Il me semble que peu de bons esprits résisteraient à pareille épreuve s'ils avaient la patience et le goût de méditer aussi attentivement que je l'ai fait toutes les impressions, tous les mouvements de la société impériale. Je désire que ce soit mon excuse, et que si cette œuvre n'est pas acceptée dans sa signification sociale, son auteur soit exempt de blâme, et que sa bonne foi protége son dessein : c'est le mal de l'erreur qu'il voudrait restreindre; ce sont les bienfaits de la vérité qu'il recherche.

Quand je vois les historiens, je ne dis pas répéter sur Caligula, Néron, Domitien et Commode des jugements analogues (car il y eut de vraies analogies chez ces princes), mais leur attribuer des actes, des propos, des projets si exécrables qu'ils choquent la vraisemblance, quand je les vois les accuser tous, non sans malice, de méchancetés puériles et se copiant tellement qu'on dirait plutôt que c'est le dénigrement qui se copie[1] que les empereurs, j'entre en défiance de la rumeur historique : et notez en effet que presque toujours l'histoire romaine n'accuse que par la rumeur ; la précision qu'on trouve dans l'accusation n'est jamais dans la preuve; point de pièces, point de témoins; l'insinuation, la forme la plus dangereuse de l'accusation, car elle se dispense de charges (un coup de pinceau lui suffit), est celle que préfèrent les anciens, surtout Tacite. Enfin vous rencontrez fréquemment des oppositions chez les écrivains. L'un raconte un fait très-grave, je ne dis pas assez, une horrible immoralité que le prince aurait commise publiquement; un autre historien s'en tait : mieux que cela, ce prince cynique s'inquiétait, selon lui, de la publicité de ses plaisirs secrets! Chez le même écrivain, tel prince est tantôt le type du désintéressement, tantôt celui de l'avarice, sans qu'on voie suffisamment la raison de ce contraste, même successif. Il faut le dire, les historiens romains manquent de critique et de concordance; ils sont souvent illogiques. Tacite fait agir Thraséas, Helvidius

[1] Sur le convenu des détracteurs, voir *Bácon*, édit. Buchon, p. 78.

Sénèque, Néron même, autrement qu'il ne les peint, autrement qu'il ne les juge. C'est en appréciant l'idéal de l'histoire antique que je m'en expliquerai ; j'en dis assez, quant à présent, pour prémunir contre les anciens. Leurs éloges mêmes ne sont pas toujours sincères, car comment justifier ce que dit Pline le Jeune « des mœurs de Trajan ? » Est-ce par là qu'il faut louer ce grand homme dont les faiblesses n'obscurcissent pas la gloire, mais dont la gloire est encore moins dans ses faiblesses ?

Si je me défie des dénigrements parce qu'ils se copient, je me confie, si je peux le dire, à la politique des empereurs quand je les vois se copier. Tous les empereurs ont pris la politique d'Auguste pour règle, quoiqu'ils n'aient pas tous su l'appliquer comme lui. Ceci est important. J'ai dit, — et je crois poser un principe, — que le gouvernement impérial fut la république condensée au profit de l'unité du pouvoir, mais qu'en somme ce fut une monarchie entourée de formes républicaines. De là, de très-sérieuses difficultés ; car l'État n'étant ainsi ni républicain, ni monarchique, pouvait avoir quelquefois les avantages de chaque système, comme en avoir souvent les inconvénients. Auguste, qui avait tant de génie et de souplesse, qui était né et avait vécu dans les orages de la république qu'il avait si bien conjurés, sut merveilleusement organiser, puis manier la monarchie républicaine : il sut tenir l'équilibre entre la liberté et le pouvoir[1]. Tibère eut moins qu'Auguste la pratique de la république ; mais, outre qu'il en avait la plus vive tradition, il avait longtemps vu fonctionner Auguste ; puis il avait sa maturité quand il prit le pouvoir ; il avait son propre génie[2] : il sut donc pondérer les deux influences rivales. Caligula, né sur le trône où il monta jeune, n'eut ni l'expérience personnelle d'Auguste, ni la longue éducation politique de Tibère, ni leur génie, malgré de brillantes facultés ; puis sa fureur maladive le retranche, de droit, du nombre des empereurs à méditer[3], la folie ne pouvant fournir nul enseignement. Mais ce qui frappera, c'est qu'à mesure que les empereurs s'éloignent d'Auguste, et à moins que

[1] Il s'humilia même pour se faire pardonner sa puissance. En vertu de je ne sais quel songe de sa façon, il parcourut le peuple en quêteur. (Suét., *Vie d'Auguste*, 91.)

[2] Il était plus prince qu'Auguste, il ne quêtait pas ; mais il comparaissait en justice pour y représenter des amis. (Tacite, *Ann.*, 2-34.)

[3] J'en dis autant de Commode, nature de gladiateur et presque bestiale.

les événements ne leur servent d'enseignement, ils connaissent moins la pratique du difficile gouvernement impérial.

Les empereurs dynastiques Caligula, Néron, Domitien, Commode tendent surtout, si je peux le dire, le ressort monarchique. Remarquez d'ailleurs qu'ils règnent jeunes Les empereurs parvenus, les empereurs élus, c'est-à-dire ceux que la république a choisis, ou à qui leur expérience et leurs succès personnels ont valu la république, ceux-là laissent jouer assez librement le ressort républicain : Claude, Vespasien, Nerva, Trajan en sont l'exemple. Remarquez aussi que ce sont tous des hommes faits. Ainsi, le libéralisme, comme la tyrannie des divers Césars, résulta beaucoup des difficultés de l'organisme impérial. Indépendamment des caractères et des circonstances, il est certain que le mécanisme du gouvernement fut un sujet d'irritation ou de paix, soit pour le prince, soit pour Rome, selon qu'il fut bien ou mal manié. Ainsi, l'on me permettra de dire à la décharge des tyrans, presque tous princes dynastiques, que ce fut une portion de leur tyrannie que de ne pas savoir manier l'instrument si difficile d'une monarchie entourée de formes qui redevenaient souvent des institutions républicaines. Domitien, dit-on, imitait Tibère[1] ; mais n'est pas Tibère qui veut.

La tyrannie ainsi atténuée en principe, manquerions-nous d'indignation pour les tyrans? Et que nous importent les tyrans! mais instruisons-nous par le vrai, même au sujet des tyrans. Qu'est-ce qui provoque surtout la tyrannie impériale, si ce n'est les compétitions au pouvoir? A cet égard, la politique de tous les Césars est la même. Tous ont des ombrages, tous craignent, non-seulement pour leur pouvoir, mais pour leur vie; tous se défendent par l'exil ou la mort de leurs concurrents. Tibère exile des femmes; il n'exile pas, il éloigne honorablement Germanicus ; il annule plus ses rivaux qu'il ne les persécute. Néron débute par la clémence, il voudrait ne pas savoir écrire, puis sa mère l'effraye de Britannicus et d'Agrippine; puis on l'effraye de sa mère, et il s'effraye de ceux qui l'ont effrayé de sa mère. Britannicus, Octavie, victimes innocentes des fautes d'autrui plus que de la cruauté du prince ;

[1] V. Suét., *Vie de Domitien*, 20

Agrippine, mère dévouée, et préférant son fils à sa vie[1], mais préférant le trône à son fils, comment n'accuserai-je pas leur destinée presque autant que l'empereur, ou comment n'accuserai-je pas certaines fatalités politiques[2] ! Quand Galba, le libéral Galba, fait tuer en peu de mois plus de compétiteurs que Néron[3], quand, au nombre près, Othon et Vitellius imitent Galba ; quand Vespasien frappe Helvidius, comme Néron avait frappé Thraséas ; quand Claude et Domitien périssent presque de la main de leurs femmes pour ne s'en être pas défiés comme Auguste de ses filles, comme Tibère d'Agrippine; quand Trajan s'immole Domitille uniquement parce qu'elle était de race flavienne, comme Néron s'immole Octavie parce qu'on l'épouvante du sang d'Auguste; quand Adrien qui régna si modérément, débute aussi cruellement que Galba, aussi artificieusement que Tibère; quand Marc-Aurèle sévit contre les chrétiens comme Néron et Trajan, ne croirons-nous pas à quelque force majeure qui leur commande? Les empereurs ne nous paraîtront-ils pas tous, des pilotes qui font la même manœuvre pour conjurer la même tempête? Non que je les confonde, non que j'assimile les meilleurs pilotes aux pires ; mais ne semble-t-il pas, du moins, qu'ils aient tous à se prémunir contre l'orage, et, qu'en jugeant leurs expédients, il faut en peser les causes : et, ce que je dis des compétitions, je le dis du fisc, la moins légitime des causes de la rigueur impériale quand elle ne prévint pas la compétition, mais la plus imputable à la cour des princes qui dépouillait un fisc d'ailleurs mal organisé.

Quand le pouvoir impérial frappe les généraux, frappe-t-il la gloire? Non, c'est l'ambition des généraux. Il frappe Ostorius et Corbulon; il épargne Plautius, Suétonius, Vespasien, Virginius, Spurina, Trajan : or, les soldats de Virginius montrèrent combien ce grand homme pouvait être dangereux, comme Vespasien et Trajan montrèrent comment les généraux pouvaient se faire empereurs.

Quand les Césars frappent les stoïciens, frappent-ils uniquement

[1] Tacite, *Ann.*, 14-9.
[2] D'après Suétone, Messaline, par intérêt pour Britannicus, avait voulu faire étrangler Néron enfant (*Vie de Néron*, 6.) — Et la mère de Louis XIII, mourant de faim à Cologne! et Richelieu, sa créature, son plus mortel ennemi!...
[3] Tacite, *Hist.*, 1-37.

la vertu? Non; mais une vertu séditieuse. J'admire volontiers le foyer de Thraséas; les Arries, les Fannies, ce qu'on nomme les Helvidies[1] sont des femmes magnanimes. Comme homme, je vénère ces sublimes personnages; comme citoyen, je les condamne, ou plutôt, quand mon cœur est avec eux, ma raison conclut contre eux. Comme chefs de parti, les stoïciens sont petits et compromettants; comme politiques, ils sont insociables, peu s'en faut que je ne dise absurdes. Si vous voulez que je les admire sans partage, ôtez-les de la société, mettez-les sur la scène. Ici, ce sont des Agamemnons; dans la vie pratique, ce ne sont que des brouillons.

Quand les Césars frappent les lettrés et les philosophes, en veulent-ils aux lettres et à la philosophie? Non. Les lettres donnent la gloire et les Césars aiment la gloire; les lettres sont une distinction personnelle, ils la convoitent pour eux-mêmes. Ils frappent seulement les lettres subversives; les lettres diffamatoires et factieuses. Je me trompe, ils ne frappent pas les lettres, ils ne frappent que les factieux lettrés; ils frappent ceux qui, comme Alcée, veulent armer contre le gouvernement; ceux qui, comme lui, s'écrient : « Ville malheureuse, tu te précipites sous le joug du tyran; tu applaudis donc à Pittacus, l'assasin de ta patrie[2]! » ou comme Turnus, dont j'ai cité les terribles imprécations. — Les Césars n'en veulent pas davantage à la philosophie, Sénèque en est la preuve; mais aux ambitieux et aux conspirateurs philosophes, Sénèque en est encore la preuve. Ce que les vrais Césars ne voulaient pas, je suppose, c'est que l'esprit de corps philosophique fût une sorte de pouvoir dans l'État, et pourtant ce qu'ils firent, ce que firent surtout leurs continuateurs pour les philosophes, en fit un pouvoir. N'étaient-ils pas pensionnés? n'étaient-ils pas exempts de certaines fonctions? n'étaient-ils pas érigés à la hauteur de magistrats dans le monde antique? Les philosophes, enfin, ne régnèrent-ils pas sous Marc-Aurèle; les lettrés sous Julien, c'est-à-dire sous deux décadences? Ce qu'ils voulaient avant ces princes, c'était régner un peu plus tôt, c'est-à-dire presser la décadence impériale.

[1] « Tristem et acerbum casum Helvidiarum sororum » (Pline, *Lett.*, 4-21.)
[2] Arist., *Politiq.*, 3-10.

Ce que les empereurs aimèrent donc, c'est ce qu'il faut aimer. Les empereurs aimèrent les lettres qui décorent l'esprit et l'apaisent; les lettres sans lesquelles la vie ne semble pas quitter la matière. Les empereurs aimèrent aussi, quelques-uns aimèrent trop, la philosophie, savoir cette étude de soi-même et du monde, l'un des plus nobles priviléges de l'homme, l'une des formes de la raison publique si utile à l'expérience, mais à laquelle l'expérience est plus utile encore et dont le double concours, que Dieu dirige, règle l'essor de l'humanité. Ce que les empereurs punirent, ce qu'ils continrent ou voulurent contenir, ce furent les perturbateurs lettrés ou philosophes; ce furent ces esprits violents et fourvoyés qui ne sont ni les lettres, ni la philosophie qu'ils ont la prétention de représenter quand ils ne représentent que leur propre présomption.

Si les chrétiens ne pouvaient transiger avec les Césars païens, il est certain que ceux-ci n'on irent rien pour transiger avec les chrétiens.

Quant aux accusateurs impériaux, ces instruments, soit de la défense, soit de la convoitise du prince (mais je trouve peu d'exemples de leur convoitise, j'en trouve bien plus de leurs ombrages[1]), les accusateurs, dis-je, si on ne les confond pas avec le calomniateur occulte ou l'agent provocateur, les accusateurs romains, sans lesquels il n'y avait pas de poursuite criminelle, seront moins décriés; car, ou leur nécessité excusera leurs rigueurs, ou leurs périls atténueront leur bassesse.

Quant aux mœurs des Césars, que n'en dit-on pas? Il semblerait que le monde antique n'est souillé que par eux. Reconnaissons pourtant que, sauf les vices personnels de chaque César, on les chargea uniquement des vices que porte en elle-même toute puissance surhumaine incompatible avec notre fragilité, des vices de la société qu'ils gouvernèrent, surtout des vices de leur cour, de leur entourage quotidien; des vices de leurs ministres, de ces professeurs de voluptés infâmes, de ces maîtres de débauche qui jetaient dans leur société plus de dépravations qu'ils n'en recevaient. Après tout, les patriciens romains, aussi corrompus que le maître

[1] On trouve les convoitises dans l'entourage des Césars. Les empereurs voulaient se défendre, les favoris s'enrichir; mais s'enrichir en effrayant les Césars.

de l'empire avec bien moins de séductions, n'eurent nul droit de l'accuser. Est-ce Othon, est-ce Vitellius, serait-ce Galba qui eussent fait rougir Néron de ses désordres? Titus lui-même, le seul que l'empire améliora, dit Tacite, valait-il mieux que Néron dans sa jeunesse? Nerva ne passait-il pas pour avoir débauché Domitien[1]? — Je l'ai déjà démontré, Rome fut plus dépravée, sans comparaison, que le reste du monde antique, mais Rome ne fut pas également dépravée en tout temps. les mœurs publiques y varièrent du bien au mal, ou du mal au très-mal, selon les princes, selon les circonstances, sans suivre une progression continue capricieuses comme les passions humaines, qui s'emportent ou se modèrent selon leurs lois mystérieuses. Il en fut ainsi des Césars. C'est chez les grands de Rome que fut toujours le foyer de la corruption romaine et ce foyer se concentra, pour ainsi dire, parmi les grands, soit sous la république, soit sous l'empire Mais, à part le vice grec qui fut plus particulièrement antique, à part la grossièreté, l'indécence, l'étalage dans l'immoralité qu'expliquent les habitudes païennes, la corruption antique, si l'on en considère la qualité, ne fut pas pire que la nôtre et peut-être fut-elle moins générale, peut-être pénétra-t-elle moins les masses. Dans la corruption romaine comme dans la corruption des empereurs, il me semble qu'il y a plus d'effronterie que de venin[2].

Mais, en outre, les empereurs trop sévères n'eussent pas réussi à Rome, où l'on n'était César qu'à la condition de ressembler aux grands de l'empire et d'être de son temps. J'ai montré combien Tacite était formel sur ce point. Comme tous les peuples parvenus à leur virilité, les Romains, qui ne supportaient ni toute la liberté ni tout l'esclavage[3], ne supportaient non plus ni toute la licence ni toute la sévérité des mœurs. L'empereur Julien l'exprime plaisamment dans son *Banquet des Césars*, quand apostrophant Probus. « Ignorais-tu, lui dit-il, que les médecins mêlent le miel au breuvage de leurs malades? pourquoi donc toujours rester dur et inflexible? On t'a traité injustement et tu as mérité ton traitement[4]. Pouvais-tu

[1] Suét., *Vie de Domitien*, 1.
[2] Sauf les exceptions; par exemple celles qui appartiendraient à la vieillesse de Tibère, si elles n'étaient pas contestables
[3] Tacite, *Hist.*, I-16.
[4] Contradiction aussi juste que fine

croire qu'on régit bien des chevaux ou des bœufs, moins encore des hommes, en les tenant toujours courbés, en ne permettant rien à leur naturel? Les bons médecins passent quelque petit caprice à leur malade pour s'en faire obéir dans l'essentiel[1], » méthode excellente qui ne convient pas moins aux sociétés malades qu'à l'homme souffrant, et quelle société n'est pas malade! — Tibère, avec sa dignité propre, disait de son côté qu'il ne fallait pas juger d'un empereur comme d'un homme[2], et que ce qui convient aux maisons privées peut ne pas convenir aux maisons impériales. C'est que ce sont les vertus politiques, bien plus que les vertus morales, qui font les princes.

Diderot dit quelque part qu'il y a un beau plaidoyer à faire en faveur de Néron[3]. C'est une exagération paradoxale comme tant d'autres du même esprit; mais il est sûr que Néron lui-même a droit à la justice de l'histoire. Le mot de Diderot est plus vrai si on l'applique aux Césars. Sans être un beau plaidoyer en leur faveur, l'histoire ne saurait être contre eux un perpétuel anathème. Si la civilisation antique les adora trop, la civilisation moderne les maudit trop. Je me trompe, les anciens les adorèrent vivants et les insultèrent morts; je me trompe encore, ce furent les patriciens leurs rivaux qui les maudirent après les avoir provoqués, mais les peuples les regrettèrent; pourquoi la voix des peuples ne prévaudrait-elle pas en leur faveur? N'est-ce pas le peuple qui consacre les souverains?

Je ne défends point les Césars de convention, les Césars travestis par la déclamation. Ces figures de fantaisie, noircies à plaisir, je les déteste; mais, si je ne m'abuse, j'ai montré ce qu'il y a de menteur dans ces fantaisies, dans ce que j'appelle à ce sujet le convenu moderne. Prenons deux exemples de ce convenu :

[1] *Banquet des Césars* commenté par Spanheim, p. 117.

[2] « Non eadem decora principibus viris et imperatori, populo quam modicis civibus aut [illegible] » (Tac., *Ann.*, [illegible]) — Les évêques ont fait la même distinction pour la dévotion.

[3] Chateaubriand se demande pourquoi on a surtout choisi le nom de Néron pour en faire le nom de la tyrannie (*Études histor.*, 132). Il serait hardi de le trouver moins méchant qu'on ne l'a fait, selon M. Nisard (*Poët. de la décad.*, I, 342). — Néron pleura sa mère, sa femme Poppée, sa fille; qu'on me cite ce que pleura Henri VIII, resté populaire! La question des cultes n'est-elle pas pour beaucoup dans cette justice distributive? — Trajan trouvait presque inimitables, dans leur beauté, les cinq premières années du règne de Néron, dans lesquelles il sacrifia son frère, sa femme et sa mère. (Voyez aussi Sénèque, *De la Clémence*, I.)

Paul Delaroche, s'épanchant avec ses élèves sur l'idéal d'un art qu'il entendait si bien, leur dit entre autres choses : « *Néron se réjouissant de la mort de sa mère*, quel beau sujet de tableau ! Il comporte toute la férocité, toute l'horreur, toute l'émotion imaginables. » Soit ; mais ce sera un tableau de fantaisie ; j'en connais un plus moral et plus vrai, c'est le terrible tableau que fait Tacite des remords de Néron après le meurtre de sa mère[1]. M. Delaroche poursuit en ces termes : « Louis XI est une de nos plus grandes figures historiques : au lieu de ne voir en lui qu'un tyran de mélodrame cruel, sournois, toujours prêt à mander Tristan pour une exécution, il faut considérer l'homme de génie qui domina hardiment la noblesse pour fonder l'unité de la France. Il faut toujours se rendre compte, ajoute-t-il, du vrai sens de l'histoire[2]. » Très-bien, dirai-je; il faut, en effet, se bien rendre compte du vrai sens de l'histoire ; mais du vrai sens de l'*histoire vraie*. Et que faisait Tibère si ce n'est ce que fit Louis XI, selon M. Delaroche? Tibère aussi fondait l'unité impériale en frappant les nobles qui y résistaient; il combattait pour le monde romain contre le patriciat romain ; et, quoi qu'en dise le convenu moderne, Louis XI ne fut qu'un Tibère subalterne; un petit, et même un grotesque Tibère. La basse politique qui prépara Machiavel suffit à Louis XI; il en fallut une plus haute à Tibère : il y eut un art merveilleux dans celle-ci, l'autre ne fut que perfide. Il y a entre Tibère et Louis XI toute la différence de la politique italienne à la politique romaine. Un grand prince et un grand cœur, Henri IV, s'était passionné pour le génie de Tibère[3], mais qui donc se passionna jamais pour le bigot et sacrilége Louis XI ?

Les Césars eurent pour eux et le droit à la souveraineté et les périls qui honorent ce droit. Ils étaient aussi nécessaires à l'empire romain que l'empire romain était nécessaire au monde ; en combattant pour eux-mêmes, ils combattaient pour le monde. Aussi les voyez-vous inquiets sur leur vie, mais non sur leur autorité ; et

[1] *Ann*., 14-10.

« ... Pallidumque visa
Matris lampade, respicit Neronem. » (Stace, *Silves*, 2-7).

[2] J'emprunte ce détail au journal l'*Illustration* du 22 novembre 1856.

[3] Amelot de la Houssaye, *Tibère*, épître dédicat. — Ce n'est pas l'esprit monarchique qui glorifie Louis XI, c'est l'esprit terroriste.

même, au dernier moment, le sentiment de leur autorité retrempe leur vie. Caligula, percé de plusieurs coups d'épée, ose encore s'écrier en face de ses meurtriers qu'il n'est pas mort[1]. Domitien, qui semble un efféminé dans son attitude générale, meurt en soldat, et en combattant pour sa personne[2]. Néron lui-même, qui ne connut le remords qu'à l'occasion de sa mère, et plutôt comme fils que comme empereur, — car Agrippine était une rivale, — ne meurt pas si lâchement qu'on veut bien le dire[3] : malgré sa jeunesse et les mollesses de sa cour, il sait tendre la gorge à Epaphrodite, et, quand des soldats se présentent pour l'encourager à vaincre : « Il est trop tard, dit-il, est-ce là votre fidélité? »

Quoi de plus évident que le péril des empereurs? Lequel pouvait vivre, lequel pouvait mourir, naturellement, dans le pouvoir? Quand Auguste voulut accepter l'héritage de Jules César, il lui fallut une audace exceptionnelle, et son oncle (un consulaire!), et sa mère, s'y opposaient. Tibère disait mélancoliquement à Galba : « Et toi aussi, tu goûteras de l'empire! » sorte de gémissement du vieux empereur qui n'est surpassé que par son cri d'effroi à Caligula : « Tu tueras cet enfant (Tiberiole), et on te tuera. » Quand la mère de Vitellius apprit l'élévation de son fils, cette femme antique, qui ne connut des grandeurs de sa maison que le malheur, en fut consternée, elle ne voyait dans la souveraineté qu'un désastre : et fut-elle autre chose pour presque tous les Césars?

En somme, le règne des Césars, sans être un type monarchique, est beaucoup moins un type de tyrannie[4]. Les Césars sont indispensables aux classes indociles qui n'ont pas, ou n'ont plus, les vertus de la liberté ; ils sont inévitables dans une grandeur territoriale excessive, comme leurs défauts sont inhérents à une situation surhumaine. Être parfaitement bon, parfaitement juste quand on est César, c'est être au-dessus, non-seulement des hommes, mais de l'homme.

Si les tribuns romains ressuscitaient, ils prouveraient facilement

[1] Josèphe, *Hist. anc. des Juifs*, 19-1. — [2] Suét., *Vie de Domitien*, 18.

[3] La mort d'Antoine fut plus faible, car je n'en crois pas Sénèque sur la mort de Brutus.

[4] Le mécanisme du gouvernement et le règne des empereurs sont deux choses très-distinctes. Le règne, c'est l'emploi du mécanisme, et le mécanisme n'était pas très monarchique; il était mixte.

que les grands de Rome eurent des torts graves envers la république, — si les grands de Rome venaient à leur tour, ils démontreraient que les tribuns déméritèrent souvent de la république, ainsi que les Césars de l'empire, — si les Césars prenaient la parole, ils prétendraient que leurs adversaires n'ont pas commis moins de fautes qu'eux-mêmes, et ils le prouveraient sans peine. Qu'en conclure? sinon que tous furent hommes, et que le vice de l'homme trouble sa fonction sociale! Mais, si la république romaine eut sa grandeur orageuse, l'empire romain eut sa majesté paisible, et ce ne sont ni de médiocres hommes ni de médiocres institutions qui ont fondé et maintenu cette double grandeur.

Quant aux Césars plus spécialement, je distingue en chacun d'eux l'homme et le souverain. Comme hommes, ils se souillèrent. On appréciera combien et leur puissance et leur temps peuvent atténuer leurs taches. Ils étaient Romains, ils étaient les maîtres du monde, ils vécurent dans un milieu moral très-variable. Comme empereurs, leur gouvernement fut toujours le même et généralement heureux quant aux provinces, il fut plus changeant à Rome. On le vit ou plus sévère ou plus doux dans ses moyens, selon les périls, selon l'habileté, selon l'expérience des princes.

Pour tout dire, enfin, les Césars furent les hommes de leur temps, de leur race, de leur situation, et ils me paraissent plus reprochables comme hommes que comme souverains[1].

[1] Quand une société ne sait plus se gouverner, il faut la gouverner. Les Césars ont retardé de quatre cents ans au moins la dissolution de Rome, et cette dissolution s'est faite lentement, non pas violemment, par transformation, non par déchirement.

Ce n'est pas le gouvernement qui décline avant les Césars, c'est la société, car il y a moins d'esprit de sacrifice, moins de patriotisme, moins de vertus, moins de Romains qu'aux beaux temps de la république. Or c'est parce que la société romaine décline que le gouvernement des Césars est nécessaire.

Je ne suis, pour mon compte, ni exclusivement patricien, ni exclusivement républicain, et voilà pourquoi je suis césarien, car je sens que j'aime la démocratie disciplinée, l'unité et la stabilité dans la république.

FIN DU PREMIER VOLUME

TABLE DES MATIÈRES

DU PREMIER VOLUME



